



HAL
open science

Dynamique du français au Cameroun

Laurain Lauras Assipolo Nkepseu

► **To cite this version:**

Laurain Lauras Assipolo Nkepseu. Dynamique du français au Cameroun. Linguistique. Université de Yaoundé I, Cameroun; Département de français, 2018. Français. NNT: . tel-01876679

HAL Id: tel-01876679

<https://hal.science/tel-01876679>

Submitted on 19 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN ARTS,
LANGUES ET CULTURE

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN LANGUES
ET LITTÉRATURES

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

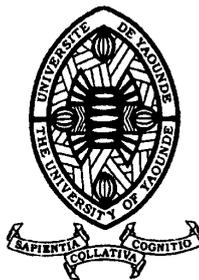
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

DOCTORATE RESEARCH AND
TRAINING UNIT IN ARTS,
LANGUAGES AND CULTURES

DOCTORATE RESEARCH AND
TRAINING UNIT IN LANGUAGE AND
LITERATURE

FRENCH DEPARTMENT



DYNAMIQUE DU FRANÇAIS AU CAMEROUN

**Thèse présentée par Laurain Lauras Assipolo Nkpeu pour l'obtention du
grade de docteur PhD de l'université de Yaoundé I**

Spécialité : Sociolinguistique

Sous la direction de : Paul Zang Zang, Professeur

MEMBRES DU JURY

Président	Onguene Essono Louis-Martin	Professeur, Université de Yaoundé I
Membres	Dassi	Professeur, Université de Yaoundé I
	Bikoï Félix-Nicodème	Professeur, Université de Maroua
	Noumssi Gerard-Marie	Maître de conférences, Université de Yaoundé I
Rapporteur	Zang Zang Paul	Professeur, Université de Yaoundé I
Date de soutenance		09 juillet 2018

À toi, Louis Sombès. Toi, le syndicaliste. Toi, l'anticolonialiste. Toi, l'homme d'abnégation, l'homme de Zok'adouma, l'homme du carrefour IPTEC, le *Camarade Solo*, l'homme de rien... Tu suivais de près ce travail, impatient que je l'achève pour t'aider. Mais tu t'en es allé ce traître jour du 26 juillet 2013. J'ai failli tout abandonner. Car c'était le dernier cadeau que je comptais t'offrir. En pensant à ta vie, à tes combats, à l'énergie exceptionnelle qui t'animait lorsque tu savais une cause juste, j'ai trouvé le moyen de me remettre au travail, sachant qu'honorer ta mémoire était aussi achever cette thèse.

REMERCIEMENTS

Même si cette thèse est un travail personnel, nous souhaitons ici rendre hommage et exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

Nos remerciements s'adressent à notre directeur de thèse, Paul Zang Zang, dont les précieux conseils et l'assistance ont été déterminants. On le trouvera peut-être rigoureux, mais cette rigueur, qui fait penser à la fable « Le Laboureur et ses enfants », permet de comprendre véritablement que le travail est un trésor. Que soient remerciés, à sa suite, tous les enseignants du Département de français de l'Université de Yaoundé I qui ont contribué à notre formation et auprès desquels nous avons, directement ou indirectement, appris les rouages du « métier » de chercheur.

Lors de nos multiples déplacements, nombreux ont été ceux qui nous ont apporté spontanément leur soutien. Certains ne nous connaissaient pas la minute d'avant. Notre gratitude va ainsi à Dibomane François pour son accueil à Ngaoundéré, à Nolla Biog Joachim, notre guide à Garoua et à Maroua, à Fanyi Basile qui s'est montré disponible à Bafoussam, à Lappa André pour son soutien à Douala, à Ngankeu Abraham et à Nanga Essomba Jean-Thierry pour leur hospitalité à Bertoua et à Ebolowa respectivement.

Toutes nos pensées vont enfin à ceux dont les noms ne peuvent être cités. Il serait toutefois imprudent de ne pas mentionner Atangana Kouna Christophe Désiré et Ondo Engon Cyrille qui nous ont décidé à retourner à l'école. Nous l'avions en projet, mais un de ces projets d'artiste ! Si le premier n'a cessé de nous prodiguer d'importants conseils, avec le secours de son *frère de case* Evoung Fouda Jean Bernard, le second nous a fourni d'importants documents en linguistique africaine. Nous pensons enfin à Fouta Ebe Yannick, Mbock Gabriel Molière, Wandjeu Nganou Claudette et Mbiadou Belmondo pour l'assistance lors de l'administration et la collecte des fiches d'enquête.

RÉSUMÉ

Grâce à sa dynamique, le français assume trois fonctions essentielles au Cameroun : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire. Ces fonctions correspondent, respectivement, aux régulations institutionnelles, aux régulations sociales et aux régulations culturelles, perçues comme des forces externes qui ont poussé la langue co-officielle à se restructurer pour devenir une langue de culture camerounaise. La fonction de contrôle social laisse observer que le français a acquis une vitalité qui assure son expansion et pérennise son usage. Le contrôle social suppose la lutte contre l'aliénation culturelle et la promotion des langues officielles pour forger des comportements linguistiques centripètes. Le Cameroun choisit, pour ce faire, une solution qui fusionne les langues des anciennes métropoles et les cultures locales. Cette solution renforce le processus d'endogénéisation du français amorcé dès les débuts de la francisation. Avec la fonction véhiculaire, l'on perçoit que la langue française consolide, dans l'État indépendant, son statut de langue véhiculaire. Sa véhicularité, qui lui permet d'augmenter le nombre de ses locuteurs et de ses fonctions, facilite les échanges réussis entre les diverses communautés locales et le dialogue entre les cultures endogènes. La fonction identitaire montre que le français est devenu une langue de culture camerounaise. Elle joue le rôle de langue d'intégration en brisant les frontières que les langues nationales érigent entre les nombreuses communautés locales. Les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles se présentent comme des forces externes qui ont exercé sur la langue française la pression qui l'a amenée à se camerouniser, subissant ainsi des régulations structurelles. De nombreuses variétés de français ont été signalées au Cameroun, mais malgré l'existence de ces variétés, il s'est développé une langue commune reconnaissable à ses particularités phonétiques, morphosyntaxiques et à des processus de création lexicale qui permettent l'ancrage de la langue commune dans le contexte socioculturel camerounais. Cette langue, qui fait l'unanimité et qui peut être codifiée, assume une autre fonction : la fonction d'unification qui est à la fois linguistique et politique.

Mots-clés : CAMEROUNAIS, Codification, contrôle social, dynamique linguistique, fonctions, identité, langue co-officielle, nationalisation, régulations, véhicularisation.

ABSTRACT

By its leading position in the sociolinguistic hierarchy of Cameroon, french has three essential functions: social control, vehicular and identity functions, which correspond to institutional regulations, social regulations and cultural regulations, three external forces that pushed the co-official language to become a language of Cameroonian culture. The social control function enables one to observe that french acquired a vitality that ensures its expansion and perpetuates its use. Social control presupposes the struggle against cultural alienation and the promotion of official languages in order to forge centripetal linguistic behavior. Cameroon chooses a solution that combines french, english and local languages and cultures. This solution enhances the process of indigenization of french which started in the early days of the twentieth century. The vehicular function enables one to observe that french language consolidates, in the independent state, its vehicular language status, which allows it to increase the number of its speakers and its functions, especially successful exchanges between the various communities in Cameroon and the dialogue between local cultures. The identity function shows that french has become a language of Cameroonian culture. It plays an integration role by breaking the language borders that national languages erect between the many Cameroonian communities. The institutional regulations, social regulations and cultural regulations are seen as external forces that exert on the french language the pressure that led her to “camerounise” thus undergoing structural regulations. Many varieties of french have been reported in Cameroon, but despite the existence of these varieties, a common language has developed, which is recognizable by its phonetic peculiarities, morphosyntactic peculiarities and lexical creation processes that enable the common language to be established in Cameroon's socio-cultural context. This language, which claims unanimity and that can be codified, assumes another function : the unifying function that is both linguistic and political.

Keywords: CAMEROON, codification, social control, language dynamics, functions, identity, co-official language, nationalization, regulations, vehicularization.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<i>adj. qual.</i>	: Adjectif qualificatif
<i>adv.</i>	: Adverbe
BCD	: Banque camerounaise de développement
BEPC	: Brevet d'études du premier cycle
BEPC Bil.	: Brevet d'études du premier cycle bilingue
BUCREP	: Bureau central des recensements et des études de la population
C	: Consonne
CAC	: Crédit agricole du Cameroun
CDC	: Cameroon development corporation
CEPE	: Certificat d'études primaires et élémentaires
CNC	: Conseil national de la communication
CNE	: Centre national d'éducation
CP	: Cours préparatoire
CPNC	: Cameroon people's national convention
CRTV	: Cameroon radio television
CAMSUCO	: Cameroon sugar company
CCə	: Suite de deux consonnes + « e-muet » (structure syllabique)
CCV	: Suite de deux consonnes + voyelle (structure syllabique)
Cə	: Consonne + « e-muet » (structure syllabique)
CV	: Consonne + voyelle (structure syllabique)
CVC	: Consonne + voyelle + consonne (structure syllabique)
CVCV	: Consonne + voyelle + consonne + voyelle (structure syllabique)
<i>dir.</i>	: Direct
ENIA	: Écoles normales d'instituteurs adjoints
ENIA-CRR	: Écoles normales d'instituteurs adjoints et Centres régionaux de recyclage
ENIR	: École normale d'instituteurs à vocation rurale
EPT	: Éducation pour tous
<i>Encycl.</i>	: Commentaire encyclopédique
FM	: Frequency modulation

FSLC	: First school living certificate
<i>fém.</i>	: Féminin
FONADER	: Fonds national de développement rural
GCE A' Level	: General certificate of education advanced level
GCE O' Level	: General certificate of education ordinary level
GARS	: Groupe aixois de recherche en syntaxe
GN	: Groupe nominal
GV	: Groupe verbal
HEVECAM	: Hévéa du Cameroun
IFA	: Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun
IPAR	: Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale
<i>indir.</i>	: Indirect
<i>interj.</i>	: Interjection
<i>intr.</i>	: Intransitif
JUNC	: Jeunesse de l'Union nationale camerounaise
KNDP	: Kamerun national democratic party
<i>loc.</i>	: Locution
<i>masc.</i>	: Masculin
MIDEVIV	: Mission de développement des cultures vivrières
N	: Nom
Ñ	: Nasalisation
<i>n.</i>	: Nom (dans une entrée lexicale)
<i>nom.</i>	: Nominale
∅	: Ensemble vide
OCAM	: Organisation commune africaine et malgache
OCB	: Organisation camerounaise de la banane
OCI	: Organisation de la conférence islamique
OFUNC	: Organisation des femmes de l'Union nationale camerounaise
OIF	: Organisation internationale de la francophonie
ONU	: Organisation des nations unies
<i>off.</i>	: Officiel

P	: Phrase minimale
PEBS	: Programme d'éducation bilingue spécial
PFC	: Phonologie du français contemporain
PIB	: Produit intérieur brut
PTCI	: Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
PAMOL	: Palm oil
<i>pr.</i>	: Pronominal
<i>prép.</i>	: Préposition
RCA	: République centrafricaine
RDC	: République démocratique du Congo
RDPC	: Rassemblement démocratique du peuple camerounais
RFI	: Radio France internationale
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitat
SDFA	: Sans domicile fixe apparent
SDN	: Société des Nations
SIL	: Section d'initiation au langage
SOCAPALM	: Société camerounaise de palmeraies
SODEBLE	: Société pour le développement de la culture du blé
SODECAO	: Société de développement du cacao
SODECOTON	: Société de développement du coton
<i>Syn.</i>	: Synonyme
TLFi	: Trésor de la langue française informatisé
<i>tr.</i>	: Transitif
UC	: Union camerounaise
UNC	: Union nationale camerounaise
UNDVA	: Unité nationale de développement de la volaille
UNTC	: Union nationale des travailleurs du Cameroun
UPC	: Union des populations du Cameroun
UCCAO	: Union des coopératives de café arabica de l'Ouest
UNESCO	: United Nations educational, scientific and cultural organization

Ũ	: Voyelle nasale
V.	: Voir
v.	: Verbe
VC	: Voyelle-consonne (structure syllabique)
<i>verb.</i>	: Verbale
WADA	: Wum area development authority

SIGNES CONVENTIONNELS

//	Représentation phonémique
[]	Représentation phonétique
[...]	Indique une troncation dans une citation
→	Se réécrit
*	Placé avant le mot, signale une orthographe incorrecte
	Placé après le mot, signale une entrée lexicale
-	Indique un tour de parole dans une citation
()	Encadre l'origine de la lexie
« »	Précise le sens originel de la lexie
1, 2, 3	Correspondent aux unités de sens dans un article

TABLEAU

Tableau 1 : Schéma de la communication humaine.	16
Tableau 2 : Audience radio à Douala.	109
Tableau 3 : Audience radio à Yaoundé.	110
Tableau 4 : Audience radio à Bafoussam.	110
Tableau 5 : Audience radio à Ebolowa.	111
Tableau 6: Audience radio à Bertoua.	111
Tableau 7 : Audience radio à Ngaoundéré.	111
Tableau 8 : Audience radio à Garoua.	112
Tableau 9 : Audience radio à Maroua.	112
Tableau 10 : Taux de pénétration des chaînes TV au plan national.	113
Tableau 11 : Taux de couverture des chaînes TV au plan national.	113
Tableau 12 : Audience globale des télévisions.	114
Tableau 13 : Principales langues utilisées dans les radios privées au Cameroun.	116
Tableau 14 : Répartition du temps d'antenne des langues à la CRTV - télé.	117
Tableau 15 : Répartition du temps d'antenne des langues à Canal 2 International.	118
Tableau 16 : Le français dans les échanges linguistiques en famille (rang 1).	123
Tableau 17 : Le français dans les échanges linguistiques en famille (rang 2).	123
Tableau 18 : Le français dans les échanges linguistiques en famille (rang 3).	124
Tableau 19 : Le français dans les échanges entre camarades et entre collègues (rang 1).	126
Tableau 20 : Le français dans les échanges entre camarades et entre collègues (rang 2).	126
Tableau 21 : Le français dans les échanges entre camarades et entre collègues (rang 3).	127
Tableau 22 : Le français dans les échanges linguistiques entre amis (rang 1).	129
Tableau 23 : Le français dans les échanges linguistiques entre amis (rang 2).	129
Tableau 24 : Le français dans les échanges linguistiques entre amis (rang 3).	130
Tableau 25 : Le français dans les échanges linguistiques au marché (rang 1).	131
Tableau 26 : Le français dans les échanges linguistiques au marché (rang 2).	131
Tableau 27 : Le français dans les échanges linguistiques dans les taxis (rang 1).	132
Tableau 28 : Le français dans les échanges linguistiques dans les taxis (rang 2).	132
Tableau 29 : Le français dans les échanges linguistiques dans les bus (rang 1).	133
Tableau 30 : Le français dans les échanges linguistiques dans les bus (rang 2).	133
Tableau 31 : Le français dans les échanges linguistiques dans les lieux de loisirs (rang 1).	134
Tableau 32 : Le français dans les échanges linguistiques dans les lieux de loisirs (rang 2).	135
Tableau 33 : La place du français parmi les langues permettant la prise de contact (rang 1).	135
Tableau 34 : La place du français parmi les langues permettant la prise de contact (rang 2).	136

Tableau 35 : Image des langues parlées (rang 1).....	138
Tableau 36 : Image des langues parlées (rang 2).....	138
Tableau 37 : Image des langues parlées (rang 3).....	139
Tableau 38 : Image des langues que les enquêtés aimeraient parler (rang 1).....	141
Tableau 39 : Image des langues que les enquêtés aimeraient parler (rang 2).....	142
Tableau 40 : Image des langues que les enquêtés aimeraient parler (rang 3).....	143
Tableau 41 : Moyenne générale.....	143
Tableau 42 : Langues camerounaises susceptibles d'être retenues comme langues officielles (rang 1).	145
Tableau 43 : Langues camerounaises susceptibles d'être retenues comme langues officielles (rang 2).	146
Tableau 44 : Langues camerounaises susceptibles d'être retenues comme langues officielles (rang 3).	146
Tableau 45 : Répartition des langues dans les aires culturelles selon les préférences des enquêtés.	147
Tableau 46 : La politique des grandes aires linguistiques du Cameroun francophone.	149
Tableau 47 : Les intonèmes du FS.....	224
Tableau 48 : Le système vocalique du français.	238
Tableau 49 : Les voyelles du français, classées selon leurs traits articulatoires.	238
Tableau 50 : Inventaire traditionnel des phonèmes vocaliques du français de référence.	239
Tableau 51 : Les phonèmes vocaliques du FC.	240
Tableau 52 : Le système consonantique du français.	247
Tableau 53 : Tableau des consonnes du français de référence.	247
Tableau 54 : Tableau des consonnes du français de référence.	250
Tableau 55 : Les différentes formes de néologie selon GUILBERT.	362
Tableau 56 : Les métabole de Suzanne LAFAGE (1990).	379
Tableau 57 : Les mécanismes de formation des mots selon Denis APOTHÉLOZ (2002).	388
Tableau 58 : Grille utilisée pour le dépouillement du corpus.	390
Tableau 59 : Intercompréhension en français.	450

GRAPHIQUES

Graphique 1 : La place du français dans les usages linguistiques en famille.	125
Graphique 2 : Image des langues parlées.	140
Graphique 3 : Opinions sur l'érection des langues nationales au statut de langues officielles.....	145
Graphique 4 : Opinions sur l'octroi du statut de langues officielles aux seules langues nationales.	149
Graphique 5 : Lieux d'apprentissage de la langue française.	150
Graphique 6 : Stimulants pour la pratique continue du français.....	151
Graphique 7 : Auto-estimation de la compétence linguistique.....	151
Graphique 8 : Pratique de l'alternance codique.....	152
Graphique 9 : Marquage régional.....	152
Graphique 10 : Auto-réaction au marquage régional.	152
Graphique 11 : Opinions sur l'importance du français au Cameroun.....	153
Graphique 12 : Opinions sur l'intercompréhension en français.	154
Graphique 13 : Opinions sur la contribution du français à la réduction des barrières tribales au Cameroun.	154

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1. Motivations

De nombreux critères sont généralement retenus pour apprécier la vitalité des langues. CALVET (1981 : 79-91) soutient qu'ils interviennent conjointement, selon une hiérarchie déterminée par la situation sociale : le facteur économique présuppose un facteur géographique ; le facteur géographique est lui-même confronté aux choix politiques, qui peuvent favoriser ou contrecarrer l'essor de la langue sans être en mesure, à eux seuls, de l'imposer. Il faut encore tenir compte du facteur religieux, du prestige historique de la langue et du facteur urbain. Le facteur linguistique, s'agissant de la structure interne de la langue, ne joue aucun rôle dans l'expansion d'une langue véhiculaire selon l'auteur. Ce qui importe, c'est la fonction sociale de la langue, entendue comme l'expression d'un besoin et la réponse à ce besoin.

Contrairement à ce qu'affirme CALVET (1981) dont la démonstration a porté sur des langues comme le manding, le wolof et le swahili (parlés en Afrique), le quichua dans les Andes et l'arabe au Soudan du Sud, le facteur linguistique doit être retenu comme indice de la véhicularité des langues. Une langue peut devenir véhiculaire parce que ses structures se sont modifiées et la véhicularité d'une langue entraîne la modification de ses structures. Au Cameroun par exemple, le fulfuldé demeure la principale langue véhiculaire dans les trois régions septentrionales (Adamaoua, Extrême-nord, Nord) parce que ses structures ont été perméables aux influences des langues des peuples fulanisés. Dans cette partie du pays, trois variantes ont été recensées : le fulfuldé fuunaangere (« peul de l'Est » ou peul de Maroua), le fulfuldé hiirngare (« peul de l'ouest » ou peul de Garoua) et le fulfuldé hooseore (« peul de la montagne ») (ALCAM, 2012 : 61-62). À ces trois variantes s'ajoutent le fulfuldé Jaafum et le fulfuldé Aka parlés par des Foulbés qui habitent la région du Nord-ouest (HUBER et les autres, 2011 : 2- 3).

Nous partageons le point de vue que défend MARTINET (1989 : 37-40) pour qui l'évolution d'une langue est conditionnée par des changements. Ces changements, qui se produisent parfois sans que les usagers s'en rendent compte, même s'ils en sont les agents inconscients, reflètent l'évolution de leurs besoins. MARTINET (1989 : 37) s'intéresse davantage à la pertinence communicative, qui s'impose lorsqu'on examine comment les langues fonctionnent et comment elles changent pour s'adapter à la variété des besoins communicatifs des communautés humaines : c'est la pertinence communicative qui détermine le fonctionnement de la langue et son évolution.

Ce sont, d'abord, les travaux de CALVET (1981) et de MARTINET (1989) qui ont orienté le choix de notre sujet, MARTINET (1989) ayant fondé sa démonstration sur l'une des

langues étrangères (le français) adoptées par les postcolonies comme langue officielle. Les sources historiques et l'étude de la littérature scientifique ont orienté la recherche vers une perspective plus large, celle de l'étude de la dynamique du français au Cameroun.

0.2. État de la question

La francisation des territoires occupés du Cameroun débute en 1916, après l'établissement du condominium franco-britannique. C'est à partir de ce moment qu'en réalité, la langue française commence à se camerouniser¹. La France et le français arrivent dans un contexte de crises. Si les Allemands ont été chassés, la guerre se poursuit en Europe². À cette première crise s'ajoutent d'autres, qui en sont la conséquence : crise d'enseignants qualifiés, crise de la formation des professionnels chargés de transmettre les savoirs, crise linguistique, qui oppose l'enseignement officiel et l'enseignement privé, crise des infrastructures. Toutes ces crises vont engendrer une autre : **la crise interne de la langue française**.

Les administrateurs coloniaux se rendent compte, quelques années après le début de la francisation, que l'école peine à atteindre ses objectifs malgré les réformes du service de l'enseignement. Deux préoccupations, en matière d'enseignement, inspirent l'action de la France : distribuer un **enseignement de masse** pour que toute la population scolaire tire de son passage à l'école un profit certain, immédiat et durable, dégager une **élite indigène** apte à participer à la gestion de son pays. C'est, finalement, le dernier objectif que l'enseignement aux colonies s'est d'abord donné. Toute l'organisation scolaire a ainsi été subordonnée à la satisfaction d'un besoin réduit au recrutement d'un nombre plus ou moins élevé de commis de finances ou de secrétariat. La nécessité est apparue, ensuite, d'étendre ce recrutement aux commis des cadres techniques (chemin de fer, travaux publics, enseignement, service de santé).

Les laissés-pour-compte du système, plus nombreux, étaient appelés à interagir avec ceux qui n'étaient pas allés à l'école ou qui fréquentaient l'école sous l'arbre, avec ceux qui avaient fréquenté l'école régionale et l'École supérieure. La situation dans les colonies françaises était donc favorable à l'émergence des variétés locales de français, fruits des interactions entre les différents groupes de locuteurs et des influences entre leurs variétés linguistiques, entre ces variétés et les langues locales.

¹ Nous entendons par « camerounisation » un processus à la fois linguistique et culturel, qui dénote l'appropriation du français et son adaptation à son nouveau contexte d'usage.

² Première Guerre mondiale.

Au Cameroun, l'on constate l'existence d'une norme socialisée du français à l'aube de l'autonomie interne grâce à Kala Lobè qui publie, en 1958, *Le sottisier d'idiotismes afro-français parus dans la presse camerounaise* (cité par ZANG ZANG, 2013 : 335). La publication du *Sottisier* engendre un débat nourri autour de ce que Kala Lobè appela les *idiotismes afro-français*. La réplique viendra de l'abbé Henry de Julliot, poète qui animait régulièrement, à *Radio Cameroun*, une tranche d'antenne de grande écoute dénommée « Le beau langage ». Cet amoureux des belles lettres, qui tenait aussi une rubrique dans les colonnes de *La presse du Cameroun*, va réussir à instituer un débat sur les mots et les tournures de la langue française.

Pour Henry de Julliot, l'auteur du *Sottisier* paraît plus puriste et plus élitiste que les Français natifs eux-mêmes. Il se désolidarise donc de Kala Lobè et attaque les textes des jeunes auteurs camerounais avides de succès. Ses critiques, que René PHILOMBE (1984 : 106 ; cité par ZANG ZANG, 2013 : 336) trouve acerbes, caustiques et quelque peu discourtoises dans leur ton et leur esprit, paraissaient régulièrement dans *La Presse du Cameroun*, provoquant les protestations de plus d'un auteur débutant.

Henry de Julliot n'avait pas seulement réussi à instituer et à entretenir, dans la presse locale, un débat autour de la question linguistique : ce débat tournait également autour des *camerounismes*, mot qu'il avait créé en précisant :

Sans aller chercher des « critères » compliqués ni recourir à la « légalité », disons que le mot **camerounisme** signifie tout simplement : « mot, tournure du français du Cameroun ». C'est ainsi que le Petit Larousse définit par exemple le belgicisme, et qu'on pourrait parler d'acadisme pour désigner le savoureux français de la Nouvelle Écosse et du Québec (Julliot, « À propos de camerounismes », *La Presse du Cameroun*, n°5579 du jeudi 19-12-1968, p. 2 ; cité par ZANG ZANG, 2013 : 338).

Le travail de RENAUD (1976), qui paraît quand le débat sur les camerounismes culmine, identifie les forces de diversification du français au Cameroun : la diversité des langues nationales, la diversité des modèles enseignés et les apports des diverses situations de communication en français.

S'agissant de la première force, RENAUD (1976) s'inspire des premiers résultats de l'enquête (DIEU et les autres, 1974) visant à établir la carte linguistique du Cameroun et considère que l'on devrait dénombrer autant de variétés de français au Cameroun que de langues maternelles.

En ce qui concerne les modes d'apprentissage du français, RENAUD (1976) signale leur diversité et conclut qu'en fonction de leur efficacité et de leur durée, ils ont pu freiner le libre fonctionnement des interférences propres à chaque substrat linguistique. À son avis,

l'enseignement primaire qui rassemble, en 1972/1973, 90,5 % de la population scolaire et universitaire, a pris une part très active dans la genèse du français commun du Cameroun. Ce secteur de l'enseignement

a pu d'abord mettre un frein à la dialectalisation du français, en grand danger de noyade dans les multiples substrats linguistiques du pays, avant de donner le jour à ce français commun, lieu de rencontre entre locuteurs de langues maternelles différentes, où disparaissent beaucoup de barrières sociales, où l'on s'affirme Camerounais parmi les siens lorsque l'on est de l'élite, où l'on fait la preuve de son instruction lorsque l'on n'est pas de cette élite (RENAUD, 1976 : 19).

Pour ce qui est des situations de communication en français, on lit chez RENAUD (1976) qu'elles ont entraîné l'apparition de variantes sociolinguistiques enrichies d'apports extrêmement divers propres à chaque situation de communication. Ces situations de communication seraient à l'origine d'un langage stéréotypé et d'un extraordinaire mélange de variétés linguistiques. RENAUD (1976) cite l'exemple de la radio, dont les avis et communiqués en langage stéréotypé de faire-part de naissance, d'anniversaire ou de décès, ou d'arrêtés de nomination sont très écoutés :

Il s'ensuit, chez les moins instruits, un mélange extraordinaire hétérogène de bribes de français de tous les registres où l'argot voisine avec le vocabulaire administratif et des grossièretés inattendues avec les formules consacrées de la politesse épistolaire répandues par les innombrables écoles de dactylographie (RENAUD, 1976 : 20).

Pour RENAUD (1976), le « français commun du Cameroun » s'est formé pendant deux grandes périodes :

– Du mandat français à la tutelle et même jusqu'aux années 1958-1960. L'enseignement primaire, encadré par des inspecteurs français, est tenu par des instituteurs français d'abord, et camerounais ensuite, qui ont été formés par les précédents. Cet enseignement, un copier-coller du système français, avait été conçu pour ne s'adresser qu'à une minorité destinée à seconder l'administration coloniale.

– Après l'indépendance du Cameroun, trois principaux modèles apparaissent : le modèle très métropolitain diffusé jusqu'à l'indépendance par un système éducatif calqué sur celui de la France, le modèle empreint d'interférences bantou, l'école française s'étant implantée essentiellement dans le Sud du Cameroun (Littoral, Ouest et Centre-Sud), le modèle de l'école sous l'arbre, qui s'exerce hors de l'école, mais n'épargne pas les élèves.

Un an après la publication de l'article de RENAUD (1976), l'État va engager la réforme de l'enseignement du français.

Soulignons qu'après l'indépendance du Cameroun français (1^{er} janvier 1960) et la réunification, en 1961, le développement du système scolaire, jusqu'en 1972, s'inscrit dans la continuité de la tradition héritée de l'époque coloniale. Le premier gouvernement du Cameroun indépendant dispose d'un secrétariat d'État à l'enseignement primaire. L'éducation préscolaire n'existe pas et l'école primaire constitue le premier degré de l'apprentissage scolaire. Les nouveaux responsables y consacrent une part importante du budget de l'État. Avec la réunification et la naissance de la République fédérale, chacun des gouvernements des deux États possède un secrétariat d'État à l'enseignement primaire. L'éducation, au niveau fédéral, est coordonnée par un ministère. La loi fédérale n° 63-13 du 19 juin 1963 régleme l'enseignement primaire et secondaire. Elle prévoit, au primaire, deux cycles parallèles de six ans pour les francophones et sept ans pour les anglophones.

L'orientation politique du premier plan quinquennal de développement économique social et culturel (1961-1966) affirme la priorité de l'éducation. Ses objectifs préconisent, notamment, l'adaptation de l'enseignement primaire aux réalités nationales et aux besoins économiques du pays. L'option pratique retenue est la ruralisation, qui s'entend comme le souci de former une main-d'œuvre rentable et des élèves attachés à leur milieu par l'apprentissage d'un métier. La ruralisation veut promouvoir, par le biais de l'école primaire, une économie rurale (NJIALE, 2011).

Le second plan quinquennal (1966-1971) réaffirme l'engagement à faire de l'éducation un facteur de développement et de croissance. L'on envisage l'accroissement des structures de formations primaires pour rapprocher les écoles des zones rurales. Le secteur privé confessionnel et laïque est associé à cet effort. Pendant cette période, l'école primaire enregistre un progrès considérable et le Cameroun connaît un taux de scolarisation primaire élevé (65 %), qui le place parmi les pays les mieux lotis d'Afrique francophone. Le niveau primaire répertorie 18 115 salles de classe en 1970-1971, 17 942 enseignants pour un effectif de 815 127 élèves (NJIALE, 2011).

Durant les années 1972-1984, écrit NJIALE (2011), l'on observe de grands changements. La République unie succède à la République fédérale. Le législateur scolaire définit les différents ordres d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur). Une des directions du ministère de l'Éducation nationale a la charge de l'enseignement maternel et primaire.

Le troisième plan quinquennal (1971-1976), ainsi que le quatrième (1976-1981) et le cinquième (1981-1986), témoignent des efforts et des ambitions à faire de l'éducation la clef de voûte du développement. Le cap de la ruralisation est maintenu, voire renforcé. À Yaoundé (1975) et à Buea (1977), sont créés des instituts pédagogiques à vocation rurale (I.P.A.R.) destinés à apporter un soutien académique à l'enseignement primaire.

Malgré l'embellie, s'agissant de l'accroissement des effectifs et l'extension de la carte scolaire, le gouvernement camerounais constate que l'enseignement des langues officielles souffrent de graves carences. LALLEZ (1974 : 3) estime que ce sentiment s'est développé chez les responsables politiques, administratifs et pédagogiques à partir de 1967. Les signes de la carence étaient perçus dans la faible rentabilité apparente de la formation considérée, qu'il s'agisse de son coût ou de la place que peuvent occuper et du rôle que peuvent jouer dans la société les hommes ainsi formés. En août 1972, l'UNESCO établit, pour le gouvernement camerounais, un rapport sur l'Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale, qui déplore l'inadéquation entre les systèmes, les méthodes d'enseignement et les réalités du pays. Les effectifs de l'école primaire sont passés de 421 000 élèves en 1960 à 901 000 en 1970 (soit une augmentation de 114 %), mais la déperdition scolaire a rendu inutiles les investissements financiers consentis par l'État.

La réforme de l'enseignement du français, engagée en 1977, peut donc être perçue comme une réaction au rapport de l'UNESCO. Elle est confiée à MINYONO-NKODO, inspecteur national de pédagogie au ministère de l'Éducation nationale. Le réformateur constate que le système éducatif camerounais n'atteint pas ses objectifs parce que, notamment, les diverses activités de la classe de français sont enseignées comme si elles étaient indépendantes les unes des autres. De ce fait, la grammaire est une activité vide et une fin en soi. Une pratique sclérosée et myope, qui ignore les buts et les objectifs de l'enseignement de la langue (MINYONO-NKODO, 1977 : 226). Pour le réformateur, l'enseignement des langues devra désormais accorder la priorité à l'expression orale, tenir compte du fait que toute compétence s'acquiert par étapes successives, intégrer les niveaux de langue, redonner à l'orthographe sa place, s'articuler autour des situations, des besoins et des motivations. Il faudra, en outre, promouvoir l'éducation à la créativité, le patrimoine culturel, redéfinir le modèle de référence pour forger le nouveau type de citoyen dont la nation camerounaise a besoin pour se développer.

Le travail de TOUZEIL (1979) viendra montrer qu'il fallait aussi s'attaquer à la formation des enseignants. Conçu comme un auxiliaire didactique, celui-ci visait à un meilleur enseignement du français au Cameroun en faisant prendre conscience, à ses poulains de

l'I.P.A.R., de l'écart entre le français camerounais et le français standard, à travers cinquante fiches rangées dans cinq tiroirs : phonétique, éléments du groupe nominal, adverbes, éléments du groupe verbal, structures et expressions. Ce travail montre que les mesures visant à corriger les ratés de la francisation ont plutôt abouti à la généralisation des règles endogènes, que le changement linguistique au Cameroun n'a pas épargné la prononciation et la grammaire du français, qu'un système intermédiaire est en voie de formation.

Les travaux évoqués précédemment autorisent à conclure que trois décennies après l'indépendance, le français du Cameroun commençait à acquérir, par rapport au français dit standard, une relative autonomie. D'autres études entreprendront d'analyser son lexique, son phonétisme et sa morphosyntaxe.

On lit dans EFOUA ZENGUE, ZANG ZANG et DASSI (1997 : 175-187) qui proposent une économie des méthodes de constitution et de gestion des corpus lexicographiques pour le Cameroun que des chercheurs, isolés pour la plupart, ont réalisé des inventaires soit pour signaler les fautes à corriger, soit pour dresser des « dictionnaires ». Les enquêtes menées à partir de copies d'élèves classifiaient comme faute tout ce qui ne correspondait pas à la norme. Selon EFOUA ZENGUE, ZANG ZANG ET DASSI (1997 : 176), les chercheurs de ce courant refusaient d'admettre l'idée d'une norme endogène du français. Leurs observations, qui n'ont pas été rejetées, ont offert la perspective à partir de laquelle plusieurs autres études ont été menées.

Dans leur Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun (I.F.A.), MENDO ZÉ, TABI MANGA ET EFOUA ZENGUE (1979 : 11) ont essayé de relativiser la notion de « norme endogène » en observant que *dès l'instant qu'une « faute » se généralise, elle cesse d'en être une et devient [...] un emploi particulier du français [au Cameroun]*. La « faute » cesse donc d'être quelque chose de « répugnant » et ZANG (1998) observe qu'elle peut être envisagée comme un symptôme dans le processus de dialectalisation du français en Afrique. Il sera reconnu, ailleurs, que les locuteurs camerounais du français ont recours aux processus de création lexicale attestés en français. En témoignent les travaux de DASSI (2003), BILOA (2006 et 2007), CALAÏNA (2011), NZESSE (2009).

Parmi les travaux récents qui ont envisagé l'étude du lexique selon l'approche socioculturelle, l'on peut citer DASSI (2010), qui perçoit la mondialisation comme *une invite à la recherche et à la culture de l'identité de groupe(s) spécifique(s)*. Son travail ambitionne d'exhumer et de revaloriser les entités socioculturelles menacées d'anonymation sur l'échiquier d'une mondialisation fortement occidentalaisante. Aussi propose-t-il des clés

pour appréhender les socioculturèmes³ ouest-camerounais, lesquels sont susceptibles de faire valoir des sèmes communs à l'ouest-camerounais et à tout autre milieu différent. Si le travail de DASSI (2010) semble être culturellement connoté dans la mesure où il s'intéresse à un peuple spécifié par le port du tissu « ndop » dans le discours francophone, il relance le débat sur la permissivité et la malléabilité des structures de la langue française, suggérant que la richesse lexicale et le caractère agrégatif du français qu'évoque EWANE ESSOH (2016) n'empêchent pas les emprunts à diverses langues. L'on recense en effet dans son corpus des socioculturèmes entièrement traduits qui dépassent les frontières de l'espace bamiléké. Pour ne prendre que quelques exemples : *arbre de paix*, *chefferie traditionnelle*, *sauce jaune* et *frère du village* (DASSI, 2010 : 96). La dispersion de ces lexies relevant des pratiques culturelles (*arbre de paix*, *chefferie traditionnelle*), de l'art culinaire (*sauce jaune*) et de la néo-parenté (*frère du village*) dans les autres aires géolinguistiques du Cameroun montre combien le facteur linguistique est important dans le dialogue des cultures. Cela fait penser à la fonction régulatoire de la langue évoquée par LEITCHIK (2004 : 111) pour qui l'antidialogue entre les cultures a pour base une incompréhension mutuelle ou un refus consciencieux d'adopter tel ou tel élément d'une certaine culture nationale ou sociale. Cet antidialogue peut se transformer en conflit ouvert et, dans les États pluriethniques et multilingues comme le Cameroun, saper la cohésion au plan intra-étatique.

S'agissant de la phonétique et de la phonologie, des chercheurs comme MENDO ZÉ (1990), ZANG ZANG (1991, 1998), NOUMSSI et WAMBA (2003), DJOUM NKWESCHEU (2000, 2008) signaleront plusieurs accents régionaux, dus au fait que les locuteurs camerounais du français parlent cette langue en appliquant les conventions acquises par la pratique d'une langue locale. Les processus répertoriés montrent que le français camerounais doit son phonétisme à la modification de la base articulatoire du français (maintien des schwas internes, insertion du schwa, principalement à la fin des dissyllabes, articulation des consonnes finales, etc.).

Les travaux sur la morphosyntaxe confirment les observations de QUEFFELEC (2005 : 85) qui, dans une étude consacrée au *français congolais*, constate que la recreation de la langue française au Congo ne se limite plus aux singularités lexicales, mais elle a atteint *le noyau dur de la langue, sa morphosyntaxe*. Les innovations relevées en français du Cameroun sont dues aux interférences, comme l'attestent SIMO-SOUOP (2011), s'agissant

³ Lexies qui, au plan sémantique essentiellement, dévoilent la vie, la philosophie et la socialisation d'un peuple (DASSI, 2010 : 28).

des constructions disloquées, NGUE UM (2011) et BILOA (2012), pour le verbe, ESSONO (2012), pour les prépositions. Le français du Cameroun se singularise également par les usages de mots tirés pour la plupart du répertoire des adverbes français, qui fonctionnent, selon MANESSY (1994 :124), comme des éléments autonomes dont la distribution est libre et qui ont pour fonction *soit de mettre en relief un des termes de l'énoncé, soit d'insister sur le contenu global de ce dernier*. C'est, par exemple, le cas de *même* qui, pour NOUMSSI (2004), n'a pas le sens courant du français, c'est-à-dire la marque d'un renchérissement ou d'une gradation.

Tous les travaux que nous avons consultés ont fait germer l'idée qu'une étude qui couvrirait toutes les aires géolinguistiques du Cameroun pouvait permettre de déceler les régularités dans le corpus du français. Tout indiquait qu'il fallait considérer les facteurs extrasystémiques qui ont progressivement exercé sur le français la pression osmotique qui la poussé à se camerouniser. Cela signifiait qu'il fallait inscrire la recherche dans une perspective plus large, celle de la dynamique du français au Cameroun, une option qui permettait à la thèse d'intégrer ses statuts, son expansion dans l'espace, ses divers domaines d'utilisation, les comportements linguistiques, les attitudes et les représentations de ses locuteurs.

0.3. La notion de dynamique

La dynamique d'une langue a partie liée avec ses fonctions et il est difficile d'ériger des frontières étanches entre les critères que l'on retient pour mesurer la véhicularité des langues et ceux qui permettent d'apprécier sa dynamique. Pour MACKEY (2000), le terme de « dynamique des langues » renvoie aux paramètres comme la force numérique des locuteurs, sa diffusion, sa standardisation ou son enrichissement, le statut accru, l'expansion dans l'espace ou dans divers domaines d'utilisation, sa promotion officielle, la puissance économique ou culturelle de ses locuteurs, leur comportement ethnolinguistique, etc. Les termes « vitalité », « puissance », « attraction », « *Ausbau* », « assimilation » sont souvent associés à ces concepts et derrière ces notions, se trouve l'idée de force, de *dynamis* (puissance, énergie, mouvement). Plusieurs forces sont donc capables de faire modifier l'utilisation d'une langue, que MACKEY (2000) regroupe en deux principales : les forces d'attraction et les forces de compulsion.

MACKEY (2000) scinde les forces d'attraction en deux groupes : les forces de la solidarité et l'attraction des horizons étrangers. Les forces de la solidarité sont la concentration démographique, la territorialité, l'endogamie, la fécondité, le bien-être économique et social, la

scolarisation, l'appui officiel, etc. Ces forces demandent parfois la conformité à une norme de comportements langagiers comme indice d'identité : *Il parle comme nous, donc il est un des nôtres*. S'agissant de l'attraction des horizons étrangers, l'auteur écrit que l'on est très souvent attiré par des langues dont la connaissance pourrait fournir des avantages économiques, sociaux ou culturels. La force de cette attraction dépend non seulement de la langue visée, mais également de la structure de la société, de ses valeurs et de ses contraintes.

Les forces de compulsion sont celles qui n'offrent aucune alternative aux personnes qui sont nées et qui vivent dans un contexte linguistique. Elles sont contraintes d'apprendre la langue de la famille, celle du milieu et celle de l'État. Selon MACKEY (2000), cela peut correspondre à une seule langue, à deux langues ou à plusieurs. Tout dépend de ceux qui gouvernent, en dernière instance de l'État, de son histoire, de son organisation et du contrôle qu'il exerce sur le comportement de ses citoyens. Le pouvoir central peut imposer une langue, l'interdire ou la tolérer. Le citoyen, lui, peut embrasser la politique linguistique institutionnelle, lui résister, la tolérer ou la propager. Une langue imposée est un instrument du pouvoir. Elle est nécessaire à une administration centralisée et l'évolution de l'État va de pair avec le rayonnement d'une langue commune. La nécessité, pour le gouvernement, de communiquer avec ses administrés fait que l'État s'appuie sur l'École nationale pour propager la langue commune. Ce qui, à terme, permet à celle-ci de revêtir un potentiel accru et éventuellement une plus grande diffusion. La propagation de la langue commune est souvent faite par toute la communauté linguistique consciente de sa valeur. D'autres institutions, avec leurs publications et l'impact de leurs médias, jouent un rôle important dans la propagation des langues, bénéficiant souvent de la participation de l'État. Plusieurs autres partenaires peuvent donc s'associer au pouvoir central pour assurer la diffusion d'une langue et ce sont, notamment, les résultats de leurs actions qui sont analysés, pour le cas du Cameroun, dans ce travail qui se structure autour de plusieurs questions.

0.4. Problématique

Notre travail se fonde sur la question générale suivante : comment se manifeste la dynamique du français au Cameroun ?

Cette question a inspiré les deux questions de recherche secondaires qui suivent :

1. Quelles fonctions acquièrent le français au Cameroun grâce à sa dynamique ?

2. Quels sont les résultats, sur le corpus du français, de la dynamique de cette langue au Cameroun ?

Nos hypothèses de recherche découlent naturellement des questions ci-dessus.

0.5. Hypothèses de recherche

À la question centrale de ce travail correspond l'hypothèse générale suivante : la position de la langue française dans la hiérarchie sociolinguistique du Cameroun lui permet de s'imposer dans les communications (formelles et informelles) et la conjonction des forces externes que sont les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles pousse le français à développer une variété commune.

Aux questions secondaires correspondent les hypothèses spécifiques qui suivent :

1. Les fonctions essentielles que le français acquiert au Cameroun grâce à sa dynamique sont : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire.

2. La langue co-officielle a développé des formes locales et, surtout, une langue commune qui joue le rôle de langue d'unification des Camerounais, qui fait l'unanimité et qui peut être codifiée.

Les questions et les hypothèses ci-dessus ont permis de préciser les objectifs de ce travail.

0.6. Objectifs

L'objectif direct de cette recherche est de montrer que par sa position dans la hiérarchie sociolinguistique du Cameroun, la langue française s'est imposée dans les communications formelles et informelles subissant, de ce fait, l'influence des forces externes que sont les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles, qui l'ont poussée à développer une variété commune qui fait l'unanimité et qui peut être codifiée. Nous nous proposons, de manière spécifique, de montrer que :

1. Les fonctions essentielles que le français acquiert au Cameroun grâce à sa dynamique sont : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire.

2. La langue co-officielle a développé des formes locales et, surtout, une langue commune qui joue le rôle de langue d'unification des Camerounais, qui fait l'unanimité et qui peut être codifiée.

Cerner et clarifier les phénomènes à étudier commandaient que nous choisissions un cadre théorique approprié.

0.7. Cadre théorique

Nous avons retenu comme cadre d'analyse la théorie régulationniste de ZANG ZANG (2013). Elle postule que la langue fonctionne avec cinq types de régulations : *les régulations institutionnelles, les régulations sociales, les régulations culturelles, les régulations par rétroaction et les régulations structurelles.*

0.7.1. Les régulations institutionnelles

Elles correspondent à l'adoption d'une ou de plusieurs langue(s) officielle(s) par un État. Elles concernent également la standardisation et la promotion d'une norme. Derrière toute norme se cache une institution qui la fixe et un groupe de personnes pour lequel celle-ci est valide. L'État est une institution au même titre la famille, l'école, un syndicat. Chaque institution impose à ses membres un comportement, leur imprime une norme. L'État, en tant qu'institution, le fait par le biais des lois. Pour ZANG ZANG (2013 : 327), les postcolonies ayant adopté les langues coloniales comme langues officielles doivent développer leurs propres terminologies officielles. Car la formation de la Nation et le développement autocentré impliquent la nationalisation des langues des anciens colonisateurs. Nationaliser ces langues permet de les soumettre aux lois de la nation. Il faut donc que le législateur prenne le contrôle des langues officielles de l'État pour garder le contrôle de l'élite intellectuelle de son pays. Ainsi, au Cameroun, au Sénégal, au Gabon, etc. on parlera désormais français et c'est Yaoundé, Dakar et Libreville... qui fixeront les normes. Comme le reconnaît l'auteur, les décisions politiques, s'agissant des choix linguistiques, ont des conséquences sociales.

0.7.2. Les régulations sociales

Elles sont la conséquence des régulations institutionnelles et des régulations structurelles. La langue française, devenue langue officielle du Cameroun par la volonté de l'État, s'est transformée au contact des langues camerounaises au point où elle est devenue méconnaissable.

La réalité des pratiques linguistiques laisse constater qu'il y a *des usages dévalorisés au plan social au Cameroun et qui ne correspondent pas toujours à la même chose en France* (ZANG ZANG, 2013 : 378). Ces usages montrent qu'il existe une norme endogène du français en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Cette norme endogène a pour origine la superposition du français aux nombreuses langues locales, mais aussi le contact entre le français et les cultures camerounaises.

0.7.3. Les régulations culturelles

La langue utilisée par un peuple doit traduire sa culture. Mais elle ne le peut si elle ne s'ouvre à cette culture. Cerner les régulations culturelles pousse le linguiste à reconsidérer un ensemble de théories sur la langue et le signe linguistique. ZANG ZANG (2013) conçoit la langue comme un système dont le moteur est extrasystémique, avec un fonctionnement animé et coordonné de l'extérieur. C'est cette caractéristique qui l'oppose aux systèmes dont le moteur est intrasystémique, comme le corps humain, dont la force vitale est interne. Avec la langue, *aucun élément ne peut entrer dans le système s'il ne fait l'objet d'une convention préalablement fixée non pas de l'intérieur mais de l'extérieur* (ZANG, 2013 : 381).

La langue, selon ZANG ZANG (2013 : 382), est également gouvernée par le principe de la double pertinence : *les éléments du système langue sont dotés d'une pertinence interne et d'une pertinence externe : la pertinence structurelle et la pertinence contextuelle*. Ce qui l'amène à suggérer que le linguiste s'intéresse à des aspects que la linguistique a longtemps ignorés et qui relèvent de la pertinence externe, structurelle. Sous sa plume, *le signe linguistique est motivé : le signifiant est motivé, le signifié est motivé, le lien entre le signifiant et le signifié est motivé* (ZANG ZANG, 2013 : 382). Le signe linguistique n'est plus pure abstraction comme chez Ferdinand de SAUSSURE (1916), car la langue sert à désigner les choses de la réalité, pas seulement de la réalité physique, mais aussi de la réalité socioculturelle. Aussi s'accommode-t-elle à la manière dont les peuples ayant une organisation sociale précise appréhendent la réalité. Le français au Cameroun doit ainsi prendre en charge les réalités socioculturelles locales. Les institutions traditionnelles, comme les autres institutions (État, école, famille, etc.) imposent des normes à leurs membres et se dotent de moyens pour vérifier que ces normes sont assimilées.

0.7.4. Les régulations par rétroaction

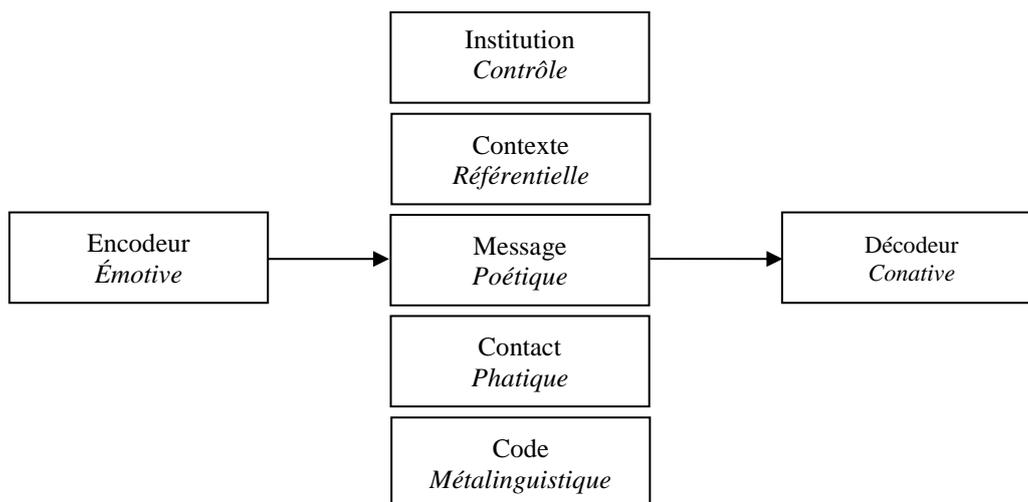
Pour comprendre ce que l'auteur entend par régulation par rétroaction, il convient, au préalable, de souligner qu'il considère que la première fonction de la langue est la représentation : c'est parce qu'elle est un instrument de représentation qu'elle a un rôle déterminant dans la cohésion sociale. Nous avons déjà vu que les éléments du système langue étaient dotés d'une pertinence interne et d'une pertinence externe : la pertinence structurelle et la pertinence contextuelle. On peut ainsi rattacher à la pertinence contextuelle la représentation ou référence à autre chose que le signe linguistique lui-même. Pour élaborer sa théorie, ZANG ZANG (2013 : 409-415) présente, respectivement, les schémas de la communication humaine proposés par SHANNON et WEAVER et JAKOBSON. En plus de l'encodage (mise en parole), du décodage (décryptage du message), on trouve déjà chez les premiers une opération de la communication fondamentale pour sa théorie, la rétroaction. C'est pendant cette dernière phase que la source vérifie que son information a été bien reçue sinon elle procède à des réajustements. Il reproche néanmoins à ce modèle *inspiré des machines* de n'avoir pas pris en compte le fait que les interlocuteurs, des êtres humains, n'entrent pas seulement dans un rapport psychologique, mais aussi dans un rapport psychosocial.

S'agissant du modèle de JAKOBSON, inspiré de celui de SHANNON et WEAVER, le linguiste observe qu'il *a pour ambition d'étudier le langage humain dans toute la variété de ses fonctions* (ZANG ZANG, 2013 : 414). Ce modèle, qui va davantage traiter la langue comme un instrument de la communication linguistique, introduira dans le schéma de la communication une notion *floue*, le contexte, qui assume la fonction référentielle de la langue. Le recadrage que propose ZANG ZANG (2013 : 423) s'appuie sur un paradigme fondamental : la notion de *système de référence*, dont la langue n'est qu'une partie et qu'elle se charge de mettre en mots. À son avis, les peuples n'ont pas les mêmes systèmes de référence ; ils n'ont pas la même manière de décrire une même réalité d'où la relativité de ces systèmes. Cette notion est importante pour comprendre la rétroaction qui peut être un examen organisé par une institution scolaire pour vérifier que les élèves ou les étudiants régulièrement inscrits ont intégré ses normes et ses représentations.

Dans la théorie régulationniste, est tout aussi importante que la notion de *système de référence* celle d'*institution* : la famille est une institution, l'État est une institution, l'église est une institution, un syndicat est une institution. *Toutes les institutions se reconnaissent au fait qu'elles impriment des comportements à leurs membres, elles leur imposent une manière de voir les choses. Elles leur inculquent des normes* (ZANG ZANG, 2013 : 429). Les

institutions disposent de moyens adéquats pour vérifier que ces normes ont été mémorisées. Il retient, pour sa praxéologie, le système de référence officiel. Est ainsi modifié le schéma de la communication et le modèle proposé fait éclater la notion de contexte, restitue la relation psychosociale entre l'encodeur et le décodeur, introduit le processus dynamique qui conduit à la création des normes, calque le continuum linguistique sur le continuum social. Ce qui donne finalement le tableau suivant :

Tableau 1 : Schéma de la communication humaine.



Source : Paul ZANG ZANG (2013 : 431).

L'institution ici est *l'instance par rapport à laquelle l'encodeur et le décodeur doivent se définir pour que la communication soit possible. Une famille, un groupe ethnique, une tribu, une tontine [...]* (ZANG ZANG, 2013 : 430). Enfin les régulations que subissent les mots d'une langue ont leur reflet sur sa structure.

0.7.5. Les régulations structurelles

Elles se rapportent à la structure interne de la langue : système grammatical, phonologique, morphologique, lexical. ZANG ZANG (2013 : 441) précise qu'il convient de distinguer entre l'action humaine sur la langue et *les réactions de la langue en tant que système, c'est-à-dire l'économie interne du système*. Il propose également de distinguer *normalisation* et *standardisation*. La *normalisation* suppose l'existence d'institutions régulatrices comme l'Académie française. Celle-ci intervient au niveau de la grammaire, de l'orthographe, de la terminologie, etc. La norme n'existe pas *ex nihilo* et toute norme suppose une institution qui la fixe, une communauté de personnes pour laquelle elle est valide et un

processus qui conduit à son adoption. S'agissant de la langue standard, DUBOIS et les autres (1994 : 440 ; cités par ZANG ZANG, 2013 : 443) font savoir qu'

Une forme de langue est standard quand, dans un pays donné, au-delà des variations locales ou sociales, elle s'impose au point d'être employée couramment comme le meilleur moyen de communication, par des gens susceptibles d'utiliser d'autres formes ou dialectes.

Sans être la langue soutenue, la langue standard s'en rapproche. C'est la langue écrite, diffusée par l'école, par les médias et utilisée dans les relations officielles. Il y a, pour ZANG ZANG (2013 : 443), un *argument d'autorité*, la *normalisation*, et le *fonctionnement réel du système langue*, la *standardisation*. S'agissant des réactions de la langue comme système, il évoque la crise du français en se demandant si elle concerne la langue en tant que système, la langue en tant que fait social ou la langue en tant qu'institution. À son avis, la crise qui secoue la langue française a ses origines non dans le système de la langue, mais hors de ce système. Aussi introduit-il dans son cadre théorique les notions d'*osmose*, d'*entropie* et de *néguentropie*. ZANG ZANG (2013 : 447) soutient que *la langue évolue sous la pression que l'environnement exerce sur son système*. Il appelle cette pression *pression osmotique*. Le linguiste propose de prévoir, comme en biologie, *l'osmose normale* et *l'osmose inverse*, qui est un transfert inverse obtenu en exerçant sur le système une pression supérieure à celle de l'osmose normale ou pression osmotique.

S'agissant de la notion d'*entropie*, l'auteur signale que l'on peut l'appréhender comme *l'évolution d'un ordre différencié vers un ordre indifférencié ou d'une prévisibilité quantifiable vers une imprévisibilité aléatoire* (ZANG ZANG, 2013 : 447). La *néguentropie* est, quant à elle, une *anti-entropie*, qui provoque une diminution compensative de l'entropie. Après ces préalables, le linguiste se demande sur quelle base on peut affirmer que la pénétration d'un élément étranger dans le système langue peut l'amener à passer d'un ordre organisé à un ordre incontrôlé, d'un ordre différencié vers un ordre indifférencié ou d'une prévisibilité quantifiable vers une imprévisibilité aléatoire. Plusieurs raisons ont motivé le choix de la théorie régulationniste.

0.7.6. Motivations sur le choix de la théorie régulationniste

Le chercheur qui mène une étude sociolinguiste dans des territoires de forte hétérogénéité linguistique et culturelle doit d'abord résoudre le problème du choix d'un modèle théorique approprié. Il est de plus en plus évident aujourd'hui que pour les pays

africains, particulièrement ceux de l’Afrique noire francophone, multiculturels, multiethniques et plurilingues, la plupart des modèles proposés pour l’étude des variétés locales de français sont inefficaces. Ce constat a notamment été fait par DUMONT (1990 : 19) pour qui

L’Afrique n’a que faire des modèles préconçus qu’on tente de lui imposer [...] et qui, dans tous les domaines, ne conduisent qu’à l’enfoncer dans un processus de sous-développement déjà senti comme inéluctable et irréversible par certains.

RENAUD (1998) estime à juste titre qu’il faut décoloniser la recherche en linguistique africaniste, car les divers discours qui traversent ce champ ne servent pas le même point de vue. Deux versants (colonial et postcolonial) correspondant à deux positions d’énonciation différentes s’affrontent. Le versant colonial hériterait, écrit RENAUD (1998 : 14), le caractère exogène d’un regard « eurocentrique » soumettant l’Afrique à des outils conceptuels élaborés dans une visée universalisante, proprement européenne. Le versant postcolonial quant à lui hériterait le caractère endogène d’une visée « afrocentrique » se dégageant du discours européen sur l’Afrique pour lui substituer le sien propre, c’est-à-dire participant de sa catégorisation et de son interprétation du monde à elle. Pour RENAUD (1998 : 14-15), chacune de ces positions d’énonciation, exogène puis endogène, développe une problématique différente : problématique de la langue, à laquelle on reconnaît la linguistique en Afrique ; problématique du verbe – pour rester à l’écart des dichotomies classiques – à laquelle il propose de reconnaître la linguistique de l’Afrique. La voie ouverte par le versant postcolonial prône l’adéquation entre les outils de recherche et la réalité observée.

Signalons, toujours sur la même question, cette controverse au sujet de la recherche africaniste en France, qui a amené Pierre ALEXANDRE, Yves MERSADIER, Claudine VIDAL et Alain MORICE (1981) à échanger des propos parfois discourtois. Elle a eu pour ferment l’extrait d’un article de MORICE publié en 1979 dans la revue *Cahiers d’études africaines*. Cet extrait lui-même est tiré de *Jalon II. L’Africanisme aujourd’hui* de NJOH-MOUELLE (1975). On reprochait aux rédacteurs de la revue de n’avoir pas censuré le texte de MORICE, car le « nègre insolent » (NJOH-MOUELLE) avait écrit ce qui suit :

[...] Il est tout de même frappant que des non-Africains aient pu disposer, en Afrique indépendante, d’instituts de recherches africanistes dont on fermait systématiquement la porte aux Africains eux-mêmes. L’[censuré⁴] colonial s’est dépêché de se débaptiser [...] sans tout à fait changer ni la mentalité ni la politique d’exploitation des temps coloniaux. Quand on sait que les programmes de recherches [...] étaient définis non par les

⁴ ORSTOM dans le texte original.

gouvernements africains mais par des officines ayant leur siège à Paris [...] que les résultats importants de ces recherches étaient directement communiqués à ceux qui les finançaient, on ne peut s'empêcher de suspecter cet africanisme de néo-colonialisme. Et le plus frappant n'était-il pas le refus catégorique d'engager les Africains dans les divers laboratoires des instituts susvisés ?

Dans le même texte, celui que cite MORICE, NJOH-MOUELLE (1975 : 24-25) dénonce un africanisme qui contribue à endormir les consciences et ne sert pas, de ce fait, les intérêts de l'Afrique :

Il faut [...] distinguer soigneusement entre les intérêts de l'Afrique et les intérêts en Afrique. Il se révèle à l'examen qu'une fois de plus, l'Afrique ne peut que servir de vache à lait à des non-Africains qui n'ont qu'une idée bien à eux : tirer profit de l'Afrique inconnue et méconnue. Et pour cela, il fallait aller vite ; être le premier sur le terrain de peur d'avoir à répéter les autres ou d'enfoncer des portes déjà ouvertes. De là le caractère principalement narratif des premiers écrits et le défaut de toute systématique. De là aussi leur tendance à dépeindre le passé de l'Afrique sous les traits d'un véritable paradis où tout n'était qu'ordre, beauté et béatitude. De quoi flatter les Africains naïfs et avides de réhabilitation ! On a souvent dit, à tort ou à raison, que l'Africain n'avait pas le sens de l'autocritique. Comment ne pas voir que l'extrême complaisance des africanistes de cette nature ne pouvait que contribuer à endormir les consciences des Africains en leur laissant croire que tout était devenu subitement parfait dans leurs civilisations ? C'était contribuer à aggraver cyniquement la psychopathologie de la vie coloniale en induisant les efforts des Africains eux-mêmes dans le sens d'un « contre-exotisme qui, malheureusement, se situe lui-même dans l'exotisme », pour reprendre la formule de René Ménéil. Cet africanisme-là sert très peu les intérêts de l'Afrique et ce n'est pas assez dire.

Pierre ALEXANDRE (1981), qui prend vigoureusement position contre ceux qui pensaient qu'il ne fallait pas que MORICE fasse parler le « nègre insolent », se demande si cette réflexion de NJOH-MOUELLE a perdu, en 1981, toute son actualité. Sa réponse à cette question est négative et il trouve d'ailleurs intéressantes les réflexions de MORICE. La recherche africaniste doit servir les intérêts de l'Afrique et non les intérêts en Afrique. Les instruments de recherche doivent donc être adaptés aux contextes locaux et c'est à cette exigence que s'est pliée la théorie régulationniste.

0.8. Méthodologie

Formaliser comment se construit et se réalise une démarche de recherche qui aboutit à la production de résultats empiriques et/ou théoriques, tel est l'objectif de la méthodologie. La démarche choisie ou construite par tout chercheur est tributaire de son domaine de recherche, de sa problématique, de ses hypothèses et des objectifs qu'il souhaite atteindre.

Ont été retenues, pour ce travail, l'enquête documentaire, l'enquête par questionnaire, la collecte et le traitement du spontané.

0.8.1. L'enquête documentaire

Elle a consisté en une recherche approfondie d'informations concernant notre travail. Il a été question d'identifier, de récupérer et de traiter des sources diverses : revues scientifiques, documents historiques, rapports administratifs, lois, décrets, arrêtés, circulaires, cartes, etc. Les travaux scientifiques, les documents traitant de l'histoire du pays, les rapports adressés à la SDN, puis à l'ONU par la France sur l'administration du Cameroun, les textes juridiques, les discours ont été minutieusement examinés. Les informations livrées par ces différentes sources ont été d'un apport non négligeable pour l'analyse de la dynamique du français et pour comprendre l'évolution de ses fonctions après l'indépendance du pays. À cette méthode de collecte de l'information scientifique a été associée l'enquête par questionnaire.

0.8.2. L'enquête par questionnaire

L'objectif principal de cette enquête était d'évaluer l'unification linguistique du Cameroun. Il fallait, pour ce faire, mesurer le degré de plurilinguisme des enquêtés, déterminer la véhicularité du français dans divers contextes, obtenir des indications sur la perception de la langue étrangère, soumettre les enquêtés à l'exercice d'auto-évaluation, recueillir leurs avis sur l'entretien et la promotion du français, son importance comme langue officielle. En partant de l'idée que le Cameroun n'est pas un pays monolingue, nous avons retenu, comme indicateurs, le caractère véhiculaire du français, sa perception valorisée, les compétences en français, les facteurs favorables à sa promotion et à son entretien et les opinions sur son importance au Cameroun. L'enquête a été menée dans la ville de Yaoundé, capitale politique du pays et surtout ville cosmopolite. Il aurait été souhaitable de l'étendre aux autres villes et même au monde rural. Ce qui nécessitait un travail d'équipe. Les questions ont néanmoins été formulées de manière à ne pas restreindre l'enquête au milieu urbain. Les principes ayant guidé l'élaboration de la fiche d'enquête figurent en annexe 1, la fiche d'enquête (conçue avec logiciel Sphinx iQ⁵) elle-même est annexée en 2, les caractéristiques de l'échantillon en 3. À l'enquête par questionnaire a été associée la collecte du spontané.

⁵ La présentation détaillée de ce logiciel peut être consultée à <http://www.lesphinx-developpement.fr/fr/logiciel-sphinx-iq-782.html>.

0.8.3. La collecte du spontané

Pour obtenir les données de français parlé en résolvant les problèmes posés par l'enquête de terrain, nous avons choisi de passer par la transition d'un autre regard, celui des médias, même si cette solution pose à son tour le problème du rapport entre observation et réalité observée comme le souligne Jean MOUCHON (1985). Les médias offrent en effet une quantité non négligeable de paroles spontanées, importantes pour la recherche en linguistique. Cette solution évacue le paradoxe de l'observateur et certains problèmes liés à l'enquête de terrain. En Afrique noire francophone de manière générale, la libéralisation de la communication sociale est récente (1990 au Cameroun). Ce qui a eu pour effet la libération de la parole privée et l'émergence d'espaces médiatiques ouverts à toutes les couches de la population. L'un des principaux avantages ici est le fait que les données de français parlé issues de ces émissions relèvent de la parole publique. Les questions relatives à la protection de la vie privée ne se posent plus de la même manière, ni les exigences éthiques de l'enquête.

Pour la collecte des données, le pari, dès le départ, pouvait paraître insensé. Car il fallait, dans les différents chefs-lieux des huit régions francophones du Cameroun, trouver des programmes radiophoniques interactifs et les enregistrer. Pari tenu, la pré-enquête ayant confirmé notre intuition de départ. À savoir que la libéralisation du secteur de l'audiovisuel au Cameroun avait favorisé l'émergence d'espaces médiatiques ouverts à toutes les couches de la population, libérant en même temps la parole privée.

Le choix des émissions radiophoniques interactives tenait surtout au statut de la radio, qui demeure aujourd'hui l'un des médias dont le taux de pénétration est le plus élevé dans la société camerounaise et à l'impact du contenu des programmes sur les auditeurs. Ne dit-on pas au Cameroun que « la radio ne ment pas » ? Ont été sélectionnées les radios à grande audience, sur la base de l'enquête réalisée à Douala et à Yaoundé par le groupe TNS Sofres en 2009. Pour les autres villes, nous nous sommes inspiré de l'enquête nationale menée par le groupe Cible en juillet 2009. Des enquêtes qui ont révélé que la tendance, dans le secteur audiovisuel au Cameroun, était aux émissions interactives avec appels téléphoniques à l'antenne. Les programmes enregistrés ont été ceux dont l'audimat est élevé. Ils s'articulent autour de la vie sociopolitique et socioculturelle du Cameroun et dépeignent les activités du quotidien. Les contributions des auditeurs, encadrées par les présentateurs, vont des critiques les plus acerbes aux propositions, en passant par des conseils pratiques et des réponses aux questions, lorsque le programme est ludique.

Pour la collecte des données, nous avons organisé notre travail en trois principales phases : la pré-enquête, la collecte et la contre-enquête. La pré-enquête visait à identifier, dans les villes retenues, le type de programmes radiophoniques ciblés. Ce travail que nous avons effectué entre novembre 2010 et mars 2011, préparatoire au travail de collecte, a permis d'identifier les programmes à enregistrer et nous avons effectué des tests pour nous assurer de l'efficacité de notre technique d'enregistrement. La phase de collecte des données a été la plus longue. Entamée le 05 avril 2011, elle s'est achevée le 21 juin 2012. Pour la contre-enquête, nous nous sommes une fois de plus rendu dans les chefs-lieux des trois régions septentrionales du Cameroun (Ngaoundéré, Garoua et Maroua) que nous ne connaissions pas très bien, en choisissant de faire le voyage par route. Il fallait ainsi parcourir quelque 1 335 kilomètres en 20 heures environ. Cette option a facilité certains contacts avec les populations de ces régions, au niveau des gares routières et dans les villes intermédiaires où des escales étaient prévues (Figuil, Mbé, Gamba et Meiganga). Nous y avons été du 13 au 30 août 2012. Ce séjour a également été mis à profit pour vérifier les premiers résultats obtenus lors des enquêtes précédentes.

Il ne suffisait pas de collecter les données de parole spontanée. Il fallait par la suite les rendre exploitables, c'est-à-dire les transcrire. Nous avons, pour ce faire, utilisé un programme informatique⁶. Un choix qui s'est avéré judicieux. Même s'il a fallu casser la tirelire, même si le travail de transcription est demeuré pénible, nous avons gagné en temps et en fiabilité des données. La présentation des programmes enregistrés figure en annexe 4. Les données fournies par ces sources ont été analysées après leur transcription suivant une approche contrastive.

0.8.4. L'analyse des données de français parlé

Du fait que qu'on ne peut pas prédire exactement les choix linguistiques des locuteurs, nous avons opté, dans un premier temps, pour la démarche proposée par la linguistique de corpus. Cette empirie, qui ambitionne de décrire la performance en s'appuyant sur des données authentiques extraites de tous les domaines du discours recommande, pour l'étude des faits de langue, l'approche *bottom-up* (c'est-à-dire ascendante, ou qui analyse les données en allant de bas en haut). Il n'est pas question d'engager le dépouillement d'un corpus avec des catégories définies à l'avance, mais de le dépouiller avant d'établir des règles a posteriori. Une manière de laisser parler l'observé au lieu de prédire ce qu'il peut dire. Les domaines de la variation qui nous intéressaient ont déterminé la stratégie de dépouillement du corpus. Nous avons pris grand

⁶ Le tutoriel de ce logiciel peut être consulté à https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/rey/Tutoriel_transcriber.pdf.

soin à répondre à l'une des cinq questions qui résument, selon William LABOV (1976 : 231-232) les problèmes de l'évolution linguistique reformulée ainsi qu'il suit : *quels sont les mécanismes des changements linguistiques au niveau de la variété étudiée ?* Compte tenu de la situation linguistique du Cameroun, quatre langues locales ont été retenues pour l'approche contrastive : l'éwondo pour l'aire culturelle béti-fang, le bàsà pour l'aire culturelle basaa-mpoo, le ghómálá' pour l'aire culturelle bamiléké et le fulfuldé pour l'aire culturelle nordiste. Il faut préciser ce qu'il faut comprendre ici par « aire culturelle » et dire un mot sur les principes qui ont guidé le choix de celles que nous avons retenues.

D'un point de vue sociogéographique, Xavier ROZE (2014) définit l'aire culturelle comme une zone ou un territoire déterminé où se sont diffusés les mêmes éléments culturels et où les différents peuples adoptent des coutumes et des modes de vie semblables ou apparentés. Les avis divergent s'agissant du découpage du Cameroun en aires culturelles. Jacques BENJAMIN (1972 : 41) distingue les quatre aires culturelles qui suivent, inégalement réparties : les Bamilékés et autres semi-Bantous, les Foulbés, les Bantous et les Soudanais. Pierre FONKOUA (2012 : 16) estime pour sa part qu'il existe au Cameroun trois aires culturelles : les Bantous, les Semi-bantous et les Sahéliens. Une classification proche de celle de MVENG (1984a) qui, analysant le peuplement du pays, identifie la zone soudanaise du Nord, la zone Bantou du Sud avec, entre les deux, le trait d'union semi-Bantou.

Ces classifications s'inspirent des migrations qui ont donné au Cameroun sa configuration ethnolinguistique actuelle et de l'un des critères généralement retenus pour discriminer les groupes, la langue. En considérant le critère géolinguistique et en tirant profit des données de l'ALCAM (2012), qui regroupent les variétés linguistiques du Cameroun en ensemble d'intercompréhension (langues), le pays compte neuf zones géolinguistiques⁷. Certaines langues, dont l'affectation à l'une des neuf zones posait problème, soit pour des raisons d'ordre géographique soit pour des raisons d'ordre génétique, soit des deux à la fois, ont été codées 00 (fulfuldé [001], kanuri [002], sara

⁷ La zone 1-2 abrite les langues de la famille tchadique, 56 au total, parlées dans la partie méridionale du bassin du lac Tchad (Cameroun, Nigeria et Tchad). La zone 3 est le vaste domaine couvert par le phylum niger-congo-kordofanien, représenté au Cameroun par trois de ses familles : ouest-atlantique, bénoué-congo et adamaoua-oubanguien. Les langues bantu que GUTHRIE (1971) a classé en A90, A80, A70 et en partie A40 sont regroupées dans la zone 4. Dans la zone 5, on recense les langues bantu classées par GUTHRIE (1971) en A50 (groupe bafia), en A60 (groupe sanaga) et une partie de A40. On retrouve, dans la zone 6, les langues parlées le long de la côte, de Limbe à Campo, de même que dans l'arrière-pays, que GUTHRIE (1971) a classé dans les groupes A10 (« lundu-balong »), A20 (« duala ») et A30 (« bube-benga »). La zone 7, considérée comme un reliquat, accueille les langues que les autres zones linguistiques n'ont pas pu intégrer. La zone 8 est le domaine des langues bantu du Sud-Ouest et de l'ouest de la région du Nord-Ouest, qui ne sont ni bantu « classiques », ni Grassfield de l'Est. La zone 9 enfin comprend les langues du groupe Grassfield de l'Est.

[003], pidgin-english [004], arabe [005]). Deux de ces langues ont une telle dispersion géographique qu'elles figurent dans plusieurs zones (fulfuldé [001], zone 1-2 et 3 ; pidgin-english [004], zone 6 à 9). La taxinomie de l'ALCAM (2012) donne des indices assez précis qui pourraient inspirer le découpage du Cameroun en aires culturelles. Nous avons ainsi retenu, sur la base du critère géolinguistique :

1. Les zones d'influence du fulfuldé [001], qui embrasse principalement les trois régions septentrionales du Cameroun (Adamaoua, Extrême-nord et Nord), d'où s'originent certains groupes qui peuplent le Sud du pays. Nous la considérons comme l'aire culturelle nordiste.

2. Dans la zone 4, le domaine des langues A70, car l'éwondo, retenu comme dialecte de référence des langues du groupe béti-fang, a développé une variété véhiculaire, le mongo éwondo, qui a déclenché une tendance à la pahouinisation des peuples voisins. Nous considérons ce domaine comme l'aire culturelle béti-fang.

3. Toujours dans la zone 4, une fraction de A40 dont les langues s'ordonnent autour du noyau massif et stable de l'importante communauté basaa (ALCAM, 2012 : 29). Nous la considérons comme l'aire culturelle basaa-mpoo.

4. La zone 9, domaine des langues du groupe Grassfield de l'Est. Nous la considérons comme l'aire culturelle bamiléké.

Le choix de l'éwondo, du basaa, du ghómálá' et du fulfuldé a été guidé par deux critères : leur dispersion topographique suivant les aires géolinguistiques ci-dessus et la disponibilité des travaux ou de toutes autres sources sur lesdites langues.

Pour l'analyse contrastive, les règles régissant le fonctionnement des données transcrites ont été analysées pour mettre au jour ce qui revenait constamment. Nous avons regroupé par affinités les formes et structures récurrentes non conformes aux règles du français, qui présentaient une fréquence d'usage élevée. Les résultats obtenus ont été comparés avec les grammaires des langues locales retenues pour voir si elles influençaient ces productions langagières particularisantes. En somme, nous avons suivi un parcours qui nous a amené de l'hétérogène (corpus) à l'homogène (français standard), et de l'homogène à la structure des langues retenues pour l'étude. L'organisation de ce travail s'harmonise avec notre problématique, nos hypothèses et nos objectifs.

0.9. Plan de la thèse

Notre travail est divisé en deux parties. La première analyse les fonctions du français au Cameroun, respectivement la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire. La deuxième apprécie l'impact, sur les structures du français, de la conjonction des forces externes que sont les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles, qui correspondent aux fonctions de contrôle social, véhiculaire et identitaire.

**PREMIÈRE PARTIE : FONCTION DE CONTRÔLE
SOCIAL, FONCTION VÉHICULAIRE ET FONCTION
IDENTITAIRE DU FRANÇAIS AU CAMEROUN**

Nous nous proposons de montrer, dans les développements qui suivent, que le français assume au Cameroun trois fonctions essentielles : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire. Notre postulat est que la position prépondérante de cette langue dans la hiérarchie sociolinguistique du pays a pour effet son expansion et son usage quotidien dans les communications formelles et informelles. Cette position est elle-même liée à plusieurs facteurs : l'introduction du français dans les « territoires occupés » du Cameroun dès le début du XX^e siècle, après un partage inégal qui a vu la France s'arroger les 4/5^e de l'ancien Kamerun⁸, le processus d'appropriation enclenché dès les débuts de la francisation, ses différentes fonctions pendant la période coloniale, sa reconnaissance officielle par l'État indépendant, la promotion du bilinguisme institutionnel (inégalitaire) à travers l'école.

L'analyse dépouille un ensemble de sources documentaires et tire profit des résultats de l'enquête par questionnaire menée dans la ville de Yaoundé pour apprécier l'impact des tendances politiques sur les usages, les habitudes linguistiques et les représentations.

Il est en effet difficile d'enquêter sur une communauté linguistique sans donner la parole aux membres de cette communauté, d'analyser la dynamique des langues sans prendre en compte un ensemble de paramètres. Le langage, selon LABOV (1976 : 257), est une forme de comportement social au même titre que l'habillement ou l'attitude physique. On parle, on s'habille, on se tient de telle ou telle manière selon son appartenance à une catégorie sociale, mais surtout selon le cadre social de communication dans lequel on se trouve.

Trois thèses de la théorie régulationniste (ZANG ZANG, 2013) guident notre quête : les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles. Les régulations institutionnelles se rapportent à l'adoption d'une ou de plusieurs langue(s) officielle(s) par un État et concernent également la standardisation et la promotion d'une norme. Selon ZANG ZANG (2013 : 296), derrière toute norme se cache une institution qui la fixe et un groupe de personnes pour lequel celle-ci est valide. Ce groupe de personnes constitue ce que FISHMAN (1971 : 46) appelle la « communauté linguistique symbolique ». Chaque institution impose à ses membres un comportement, leur imprime une norme. Les régulations sociales, quant à elles, se caractérisent par l'émergence des normes endogènes. Selon la théorie régulationniste en effet, la

⁸ On lit dans Engelbert MVENG (1984b : 117-118) que le 6 mars 1916 (certaines sources, notamment le J.O.R.F., 07/07/1921, p. 417, mentionnent la date du 04 mars 1916), le général Dobell rejoint le général Aymérich à Douala. Il déploie une carte du Cameroun et fait courir son crayon le long de la frontière orientale du Nigeria, détache du Cameroun allemand une zone entre 80 et 60 kilomètres de large, au nord et au sud de la calotte de Yola. Cette zone qui représente les 1/5^{ème} de l'ancien Cameroun allemand échoit à l'Angleterre. La France s'attribue le reste du territoire. Des 750 000 km² du « Neu-Kamerun », l'Angleterre ne prenait qu'une bande de 53 000 km². La zone française est ensuite amputée des lambeaux de l'Afrique équatoriale française (AEF) ajoutés naguère au Cameroun allemand.

langue n'est pas un système autonome mais un système esclave. Le moteur qui fait fonctionner ce système est extrasystémique. La langue ne fonctionne pas d'elle-même. C'est une force extérieure qui la fait fonctionner. La langue ne fonctionne pas pour satisfaire ses propres besoins. Elle fonctionne pour satisfaire aux besoins de celui qui la fait fonctionner. C'est pour cette raison que les fonctionnalistes disent qu'elle est un instrument. La langue utilisée par un peuple doit également traduire ses réalités culturelles. Elle ne le peut que si elle ne s'ouvre pas à cette culture. Parce qu'elle sert à désigner les choses de la réalité, pas seulement de la réalité physique, mais aussi de la réalité socioculturelle, une langue imposée à un peuple peut s'accommoder à la manière dont ce peuple appréhende la réalité.

Les interrelations entre les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles sont évidentes. FISHMAN (1971 : 46) souligne qu'il existe, dans chaque communauté linguistique symbolique, une variété normalisée de la langue, c'est-à-dire la forme correcte, un symbole pour la nation en sa totalité et pour les instances gouvernementales. La gloire, l'historicité, l'unité de tout un peuple sont associées à cette variété. C'est également cette variété qui met en relation des gens et sans elle, ils ne formeraient pas un réseau d'interactions parmi une communauté linguistique symbolique. Quand il existe des réseaux de locuteurs de la variété normalisée (lettrés, savants, élites de la société et de l'enseignement), ils évoluent souvent, d'une part, vers un usage quelque peu spécialisé et, d'autre part, vers l'acquisition d'une autre variété non normalisée, quand ils sont amenés à avoir des contacts plus intimes ou moins formels (FISHMAN, 1971 : 46). L'État, en tant qu'institution, a pour mission d'assurer l'entretien et la promotion de la variété normalisée. Ce qui n'empêche pas le développement des variétés socialisées dont le répertoire verbal peut être plus ou moins étendu en fonction des répertoires des rôles des différentes communautés linguistiques (FISHMAN, 1971 : 47).

Les fonctions communes que la langue partage avec la culture nous ont poussé à nous intéresser à l'approche systémique de l'isomorphisme, particulièrement au travail de Vladimir LEITCHIK (2004). En systémique, l'isomorphisme envisage les relations entre des systèmes contigus pour dégager les rapports mutuels qui les unissent, qui les rendent interdépendants. Selon LEITCHIK (2004 : 107), pour résoudre le problème que posent les rapports de la culture et de la langue, il serait judicieux de juxtaposer leurs fonctions. Cette méthode fait abstraction des structures du contenu et de la forme d'éléments isolés pour se concentrer sur les similitudes et sur les différences de telles ou telles fonctions que la culture et la langue remplissent. La mise en évidence des isomorphismes permettrait de confirmer la parenté, l'origine et l'évolution commune de la langue et de la culture. Pour

LEITCHIK (2004 : 107), si l'on réussit à mettre en évidence l'identité, l'isomorphisme, l'inclusion ou l'intersection des fonctions de la culture et de la langue, il est possible de démontrer les différents rapports de la culture et de la langue, et confirmer par ce fait leur parenté, leur origine et leur évolution communes.

L'auteur divise en trois groupes les fonctions communes de la langue et de la culture. Le premier groupe est celui des fonctions liées à la fixation et à la transmission de l'information. Il comprend :

1. La fonction cognitive (ou gnoséologique) de la culture, qui se manifeste dans des réalisations comme les sciences, les lettres, etc. C'est par les produits de la culture que l'homme sonna le monde, qu'il se connaît lui-même, qu'il systématise ses connaissances. La langue, en tant qu'instrument de la culture, est porteuse de savoir culturel : c'est par la langue que l'on prend connaissance de l'univers, de nous-mêmes, puisqu'elle nomme et exprime le savoir et la connaissance.

2. La fonction informative de la culture. Il s'agit du moyen de fixer les réalisations des activités matérielles et morales à partir des oeuvres d'art, des objets de la vie de tous les jours. Ces produits culturels, qui sont par la suite transposés dans l'espace et dans le temps pour assurer la succession des générations, sont porteurs d'informations sur une nation, un groupe social, un individu, sur la période correspondante de l'existence et de l'évolution de ceux-ci. LEITCHIK (2004 : 108) estime qu'il serait plus précis de considérer cette fonction comme une fonction représentative. La langue, perçue comme un dépôt des connaissances et un moyen de fixation des renseignements concernant toutes les réalisations de l'expérience humaine, a pour fonction d'être porteuse de culture, donc de remplir une partie de la fonction représentative.

3. La fonction sémiotique (significative) de la culture. Elle approfondit la fonction représentative, car tout produit de la culture est en même temps un indice du niveau de celle-ci, de sa qualité, de son appartenance nationale et sociale : des produits de la culture, les plus expressifs, sont non seulement porteurs de la fonction représentative (ou informative), mais apparaissent aussi comme des symboles ou signes de la culture en question (par exemple, Big Ben en tant que symbole de Londres). La langue, en tant que système de signes (y compris de signes culturels), est prédestinée à désigner les substances objectives et subjectives. Elle est un instrument pour modeler l'univers et partager avec la culture la fonction significative.

4. La fonction communicative de la culture. Elle est liée à sa fonction représentative, car elle permet un échange réussi entre des communautés et des individus. LEITCHIK (2004 : 109-110) observe que cette fonction assure ce qui peut être appelé « dialogue entre

des cultures ». Si l'on nie les possibilités de pénétration mutuelle des cultures, l'on aboutit à nier à la culture la fonction communicative. S'agissant des langues proprement dites, c'est de leur fonction communicative que découle la fonction phatique (celle qui consiste à établir les contacts), et qui s'exprime dans différents types d'énoncés, dans des mots spécifiques, de même que la fonction conative (ou celle d'assimilation des énoncés).

Parce que la culture et la langue règlent le comportement des gens, évaluent leur comportement, leurs actions selon certains préceptes et des normes, LEITCHIK (2004 : 110) distingue un deuxième groupe de fonctions, notamment :

5. La fonction axiologique de la culture (celle d'évaluer). Elle est, par convention, déterminée par la formule « ce qui est bien et ce qui est mal ». Les notions de bien et de mal sont relatives et mobiles dans l'histoire : elles sont différentes chez les représentants de nations et de confessions différentes, elles sont réalisées de manières différentes suivant le type et le niveau de culture (LEITCHIK, 2004 : 110). Mais un fait reste immuable : il existe dans chaque culture et dans ses manifestations individuelles – à partir des coutumes, des traditions et des usages et jusqu'aux œuvres de la littérature et même des sciences – un système de valeurs propre à la culture en question. Avec la langue, la fonction axiologique se manifeste de deux manières : d'une part, on peut trouver dans un idiome

des formes et des structures de langue/parole où sont fixées les évaluations d'un homme, de son comportement, de ses qualités ou actes, de la réalité objective (lexique d'estimation de toute langue, par exemple : « bon – mauvais », « génial – incapable », « héros – renégat » ; des formes grammaticales en chinois et coréen, des types de modalités des langues européennes ou africaines ; des formes linguistiques nationales traitant de l'étiquette de la parole...) ; d'autre part, les unités de langue/parole elles-mêmes et leur choix sont soumis aux évaluations d'un certain groupe professionnel ou social (évaluations négatives traditionnelles du langage populaire, jargons de la langue littéraire ; évaluation positive des « hauts styles », évaluation moderne de l'idée de « beau langage » [...]) (LEITCHIK, 2004 : 111).

6. La fonction régulatoire (ou normalisant). Elle découle de l'axiologique ou implique cette dernière. Cette fonction se manifeste à des niveaux culturels différents : on peut distinguer, d'une part, les normes de morale – à partir de celles qui sont strictement nationales et religieuses – de celles qui sont propres à l'humanité tout entière (valeurs morales du christianisme et des 10 commandements de Moïse), et, d'autre part, les normes de droit fixées par les lois et les constitutions. La fonction régulatoire permet de conserver l'équilibre social, les violations de ce rôle aboutissant à des cataclysmes sociaux, des guerres et des révolutions. À partir de cette idée, écrit LEITCHIK (2004 : 111), on a supposé qu'il existait un antialogue des cultures, présentant

une mince couche d'activités situées entre le dialogue et l'opposition des cultures, et qui menace de se transformer en un conflit ouvert. Pour l'auteur, c'est dans les domaines de l'idéologie, dans les relations internationales, dans les sphères des religions, des arts, etc. que se manifeste l'antidialogue des cultures. Cet antidialogue a pour base une incompréhension mutuelle ou un refus consciencieux d'adopter tel ou tel élément d'une certaine culture nationale ou sociale. Les langues possèdent, elles aussi, une fonction normalisante dont la réalisation assure un équilibre de langue/de discours à l'intérieur des communautés humaines. Il existe une espèce d'isomorphisme de la fonction régulatoire (ou normalisante) de la culture et de la langue.

7. La fonction qui rend l'expression et l'émotion. Cette fonction se manifeste dans les genres religieux comme la prière, les serments, etc. et dans les formes discursives orales de ces genres pour la plupart. La fonction expressive, selon LEITCHIK (2004 : 112), se transforme de façon organique en fonction impressive (qui influence), dans les mêmes espèces d'arts, et – surtout – dans l'art oratoire qui réunit en lui-même les signes de la culture en général et d'une langue en particulier. La langue en tant que moyen d'influence sur celui auquel la parole est adressée acquiert une fonction qui rejoint celle de la culture.

Le troisième groupe de fonctions est lié, selon LEITCHIK (2004 : 112), à ce qui est social/individuel dans la culture et dans les langues. Il distingue :

8. La fonction de distinction et d'intégration des communautés humaines (sociales, nationales, et autres). Par les manifestations des cultures, on peut reconnaître à quelle nation appartient telle ou telle personne. LEITCHIK (2004 : 112) observe que les réalisations des cultures nationales caractérisent les traits culturels et psychologiques d'une nation, que l'on peut percevoir à travers les œuvres, les usages, les traditions, les caractères spécifiques de la pensée et les valeurs morales. Les langues, à leur tour, ont des fonctions de délimitation et d'intégration des groupes humains. De ce fait, en ce qui concerne les rapports de la culture et de la langue, on peut postuler leur intersection et leur pénétration mutuelles.

9. La fonction de transition de la socialisation à l'individualisation. Cette fonction « humaine et créative » est une synthèse de toutes les fonctions précédentes en ce sens que son existence permet à l'homme d'assimiler toutes les réalisations de la culture en conservant l'individualité de celle-ci. Elle assure l'équilibre de ce qui est collectif et de ce qui est personnel (LEITCHIK, 2004 : 112). L'auteur cite l'exemple de la démocratie, qui est pour le présent la plus grande réalisation de la culture politique. L'existence de la fonction de socialisation/individualisation de la culture aide donc l'homme individuel à découvrir et à

développer toutes ses capacités et d'en faire usage dans la société. D'un autre côté, la réunion de ce qui appartient à un groupe (ce qui est national et social) et ce qui est individuel dans la langue, de même que la transition de l'un à l'autre et du second au premier assurent la formation des langues naturelles en créant en même temps des langues individuelles sous forme d'idiolectes et même d'idiostyles. Le caractère « humain et créateur » de cet aspect de la langue permet de prétendre qu'il existe une espèce d'isomorphisme de cette fonction de la culture et de la langue (LEITCHIK, 2004 : 113).

La question principale autour de laquelle s'organise cette partie de notre travail est la suivante : quelles fonctions acquièrent le français au Cameroun grâce à sa dynamique ? Cette question a elle-même inspiré trois questions secondaires qui suivent :

1. Quelle fonction acquiert le français au Cameroun grâce à son statut de langue co-officielle ?
2. Quelle fonction acquiert le français au Cameroun grâce à sa véhicularité ?
3. Quelle fonction acquiert le français au Cameroun comme langue identitaire ?

L'hypothèse générale de cette partie est que les fonctions essentielles que le français acquiert au Cameroun grâce à sa dynamique sont : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire.

Aux questions secondaires correspondent les hypothèses spécifiques qui suivent :

1. La fonction de contrôle social, qui correspond aux régulations institutionnelles, permet d'observer que la langue étrangère, auréolée du statut de langue co-officielle, acquiert une vitalité qui assure son expansion et pérennise son usage.
2. La fonction véhiculaire, qui correspond aux régulations sociales, montre que la langue co-officielle est devenue la principale langue qui permet à des personnes d'origine différentes de communiquer.
3. La fonction identitaire, qui correspond aux régulations culturelles, découle de la fonction de contrôle social et montre que le français est devenu une langue de culture camerounaise.

Les trois chapitres de cette partie portent respectivement sur la fonction véhiculaire, la fonction identitaire et la dynamique du français au Cameroun.

CHAPITRE PREMIER : FONCTION DE CONTRÔLE SOCIAL

Ce chapitre se propose de montrer comment se manifeste la fonction de contrôle social. Nous partons du postulat que l'introduction du français au Cameroun à l'orée du XX^e siècle, les objectifs qui lui étaient assignés et le renforcement de ses fonctions durant les périodes du mandat et de la tutelle rendaient presque obligatoire sa reconnaissance officielle par l'État indépendant, qui s'en est servie pour exercer son contrôle sur la nation. Pour atteindre notre objectif, nous nous intéressons aux tendances politiques du Cameroun indépendant, aux initiatives prises pour étendre la carte scolaire et promouvoir, à travers l'école, la pratique courante des langues officielles, aux effets, sur les structures du français, de la « politique linguistique » du pouvoir central.

L'analyse, guidée par la thèse selon laquelle les langues subissent des régulations institutionnelles (ZANG, 2013), s'organise autour de la question suivante : quelle fonction acquiert le français au Cameroun grâce à son statut de langue co-officielle ? Cette interrogation a inspiré les questions secondaires qui suivent :

1. Quelles observations inspirent, au plan linguistique, les tendances politiques du Cameroun indépendant ?
2. Que visent les initiatives prises par le pouvoir central pour contrôler le système éducatif et promouvoir la pratique courante des langues officielles ?
3. Quels sont les effets, sur les structures du français, de la « politique linguistique » de l'État indépendant ?

Notre hypothèse principale est que la langue étrangère, auréolée du statut de langue co-officielle devient, dans l'État indépendant, la langue des textes officiels, de l'administration, de la justice, des institutions scolaires, des médias. Ces fonctions sociales vitales assurent son expansion et pérennisent son usage.

Aux questions secondaires correspondent les hypothèses subsidiaires qui suivent :

1. Les orientations politiques du Cameroun indépendant laissent percevoir, au plan linguistique, deux orientations complémentaires :
 - Le maintien des langues qui ont survécu au mandat et à la tutelle. Elles doivent être, au plan intra-étatique, les véhicules des tribalités locales.

– La promotion des langues des deux anciennes métropoles au titre de langues officielles. Elles doivent permettre au nouvel État de s'ouvrir au monde.

On assiste donc à la fusion entre le français, l'anglais, les langues et les cultures nationales, qui donne un Cameroun bilingue et pluriculturel.

2. Par le contrôle du système éducatif et la promotion de la pratique courante des langues officielles, l'État indépendant veut :

– Adapter le contenu de l'enseignement à ses objectifs de développement économique et faire face aux défis de la situation internationale.

– Provoquer chez les Camerounais des comportements linguistiques centripètes.

– Étendre son contrôle sur la nation tout entière.

3. Dans chaque aire culturelle du Cameroun, le contact entre le français et les langues locales aboutit à un processus irréversible de restructuration qui atteint sa prononciation et sa morphosyntaxe : chaque communauté locale enrichit la langue étrangère des éléments de son propre cru. Par restructuration, il faut comprendre la reconfiguration de la langue étrangère en vue d'une meilleure adaptation aux besoins de ses locuteurs.

Les trois sections de ce chapitre analysent, tour à tour, les orientations politiques du Cameroun indépendant, son système éducatif et les effets, sur les structures du français, du contact entre la langue étrangère et les langues nationales.

I.1. Les tendances politiques du Cameroun indépendant

Le Cameroun a connu, depuis son accession à l'indépendance, un régime politique marqué, en 1982, par une succession « pacifique ». Dans le discours politique, qu'il s'agisse de la présidence d'Ahmadou Ahidjo (1960 – 1982) ou de celle de Paul Biya (depuis 1982), on perçoit les thèmes centraux d'« unité nationale » et d'« intégration nationale ».

I.1.1. L'unité et l'intégration nationales

Après l'indépendance, les responsables politiques du Cameroun vont mobiliser leurs efforts pour obtenir l'unité territoriale et géographique du pays. Sa situation à l'heure où il accède à la souveraineté internationale est singulière. Le processus qui conduit à l'autonomie laisse un pays divisé. Il existe en plus deux Cameroun : le Cameroun francophone (partie du pays anciennement sous contrôle de la France) et le Cameroun anglophone, administré par les

Anglais, constitué de deux territoires : le *Northern Cameroons* ou Cameroun septentrional et le *Southern Cameroons* ou Cameroun méridional. Le premier défi du Cameroun francophone, qui proclame son indépendance le 1^{er} janvier 1960, est la mise en place des institutions qui lui permettront de vivre son autonomie et de réaliser l'unité nationale. Le référendum du 21 février 1960, qui approuve la toute première Constitution de l'État indépendant (promulguée le 04 mars 1960), révèle de profondes divisions :

[...] autant le Nord fut unanime à voter une constitution dont il ignorait le contenu, autant le Sud, seul l'Est et le Ntem, fut unanime à la rejeter. La majorité fut plutôt modeste : 797 000 oui contre 531 000 non » (MVENG, 1984b : 255).

MVENG (1984b : 255) attribue les disparités issues de la consultation populaire du 21 février 1960 au fait que la loi fondamentale n'avait pas été suffisamment médiatisée. Mais les clivages ethniques et les problèmes politiques que la République devait gérer se profilaient déjà. Le préambule de la loi fondamentale reconnaît, comme pour signifier que l'unité nationale est un objectif prioritaire, la volonté du peuple camerounais

de tout mettre en œuvre pour répondre aux aspirations des Camerounais habitant les territoires séparés de la mère-patrie, afin de leur permettre de rentrer dans la communauté nationale et de vivre fraternellement dans un Cameroun réuni.

Après l'adoption de la Constitution, la première Assemblée du Cameroun indépendant est élue le 10 avril 1960. Celle-ci élit le président de la République, Ahmadou Ahidjo. Le chef de l'État demande à Charles Assale⁹, après avoir consulté les partis politiques, *de former le premier gouvernement, et par souci d'unité nationale, offre des portefeuilles à toutes les formations politiques. Seule l'UPC refuse sa participation* (MVENG, 1984b : 257). Le Cameroun peut ainsi engager son édification comme État indépendant, mais il faut encore résoudre la question de la partie anglophone du pays.

Selon MVENG (1984b : 257), des contacts directs étaient établis avant 1960 entre Buea et Yaoundé : depuis 1958, John Nu Foncha était régulièrement l'hôte de la partie française lors des fêtes nationales et depuis 1959, un comité travaillait aux préliminaires de la réunification. Dans la partie anglophone, le *Northern Cameroons* dépendait administrativement du Nigeria. Pour MVENG (1984b : 259), ses dirigeants soutenaient son rattachement à la tutelle administrative. Après les référendums d'autodétermination des 11 et 12 février 1961, le

⁹ Ministre des Finances depuis 1958, il sera nommé Premier ministre du premier gouvernement post-indépendance le 14 mai 1960.

Northern Cameroons rejoint effectivement le Nigeria. Le *Southern Cameroons*, qui opte pour le ralliement à la partie française du Cameroun, proclame son indépendance le 1^{er} octobre 1961. La réunification du Cameroun français et du *Southern Cameroons* britannique marque la première étape vers l'unification du pays. L'État fédéré du Cameroun occidental se dote d'une Constitution le 26 octobre 1961. Le 1^{er} septembre 1961, une Constitution fédérale est promulguée. Elle a pour ambition de s'adapter aux nécessités du Cameroun réunifié et met fin à la juxtaposition des Constitutions du 04 mars 1960 et du 26 octobre 1961.

Le président Ahidjo ouvre par la suite un vaste chantier d'unification politique, convaincu qu'elle est une étape nécessaire à la réalisation de l'unité nationale. Celle-ci doit passer par la « réconciliation nationale », que MVENG (1984b : 265) présente comme étant « peut-être » la plus grande victoire des Camerounais sur eux-mêmes, car l'indépendance trouve un peuple camerounais divisé. Après sa dissolution en 1955, L'UPC passe au maquis. Le 13 septembre 1958, son leader, Ruben Um Nyobe, tombe sous les balles des forces de l'ordre. Félix Moumié qui le remplace meurt empoisonné, le 03 novembre 1960, à Genève (Suisse). Ses collaborateurs choisissent de poursuivre la lutte soit à l'étranger, soit dans la clandestinité. Plusieurs autres partis politiques s'activent et leurs leaders connaissent des fortunes diverses (arrestations, emprisonnements, exils).

Pour mettre en œuvre la « réconciliation nationale », une loi d'amnistie générale est promulguée le 25 février 1960. Elle libère les prisonniers politiques et permet à l'U.P.C. de rentrer dans la légalité :

La masse, et la majorité des leaders politiques réagirent positivement. L'U.P.C., elle, se divisa. Ce fut pour elle une erreur fatale. Tandis que le pays Bamiléké et ses chefs, le pays Bassa autour de MAYI-MATIP rejoignirent la légalité pour la construction nationale, des dissidents, se réclamant d'Ernest OUANDIE, optèrent pour le refus. La situation ainsi créée dura jusqu'à l'exécution de OUANDIE, en 1971 [...]

Des leaders de l'opposition, un André-Marie MBIDA, un Dr EYIDI BEBEY, un MAYI-MATIP, un SOPPO-PRISO, rallièrent le parti au pouvoir ou se retirèrent de la scène politique. Ce que la réconciliation nationale ouvrait la porte à l'œuvre politique la plus grandiose de ce quart de siècle d'indépendance : L'UNITE NATIONALE (MVENG, 1984b : 266).

La « réconciliation nationale » a donc préparé le terrain à l'unité nationale selon MVENG (1984b : 266), qui soutient que cette unité reposait sur des institutions et des structures :

- Un parti national, l'Union nationale camerounaise (UNC).
- Une fédération syndicale nationale, l'Union nationale des travailleurs du Cameroun (UNTC).

– Un mouvement national des femmes camerounaises, l'Organisation des femmes de l'Union nationale camerounaise (OFUNC).

– Un mouvement politique de la jeunesse camerounaise, la Jeunesse de l'Union nationale camerounaise (JUNC).

– Un État unitaire : la République Unie du Cameroun, approuvé par le référendum du 20 mai 1972. Une autorité politique centrale va en effet remplacer le fédéralisme issu de la réunification de 1961. L'instauration de l'État unitaire est officiellement approuvée par voie référendaire à hauteur de 99,97 % de suffrage. La question de l'unité nationale revient, malgré tout, dans la nouvelle Constitution. Le premier paragraphe du préambule affirme que le peuple camerounais est *profondément conscient de la nécessité impérieuse de parfaire son unité [...]*

La situation est donc celle-là lorsque, le 04 novembre 1982, le Président Ahidjo démissionne. Son successeur, Paul Biya, accède à la magistrature suprême le 06 novembre 1982. Cette succession se déroule dans le calme et la paix. Mais très vite, des tensions naissent entre le nouveau président et son prédécesseur, qui a conservé les rennes du parti unique (UNC). Elles se soldent, notamment, par la création, le 24 mars 1985 à Bamenda, du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC).

Dans les discours du nouvel hôte du Palais de l'Unité se dessine sa philosophie politique : conserver les acquis positifs, instaurer la rigueur dans la gestion et la moralisation des comportements, renforcer la souveraineté du Cameroun. Cette philosophie politique reçoit le nom de « Renouveau ». Dans un ouvrage qui résume sa pensée, le président Paul BIYA (1987 : 115) parle d'intégration nationale et prône une identité culturelle synthétique. Celle-ci devrait permettre d'accéder à une nouvelle personnalité, éclectique, qui cultivera chez les Camerounais l'esprit de tolérance et l'esprit de compromis.

Le 18 janvier 1996, la Constitution du 02 juin 1972 est modifiée. On peut voir dans la modification de la loi fondamentale la volonté, pour la nouvelle élite politique, de traduire dans les faits les principes du « Renouveau ». La politique centrale déjà consacrée par la loi fondamentale précédente est renforcée. La « République Unie du Cameroun » devient, au terme de l'article premier de la nouvelle Constitution, la « République du Cameroun ». La suppression de l'épithète dénote une stratégie politique visant à rendre l'unité indissoluble, à faire disparaître dans les souvenirs, la réalité de l'union entre deux territoires autrefois séparés par le fait colonial. Le premier paragraphe du préambule du texte de 1996 le rappelle encore la nécessité de parfaite l'unité nationale :

Fier de sa diversité linguistique et culturelle, élément de sa personnalité nationale qu'elle contribue à enrichir, mais **profondément conscient de la nécessité de faire son unité, proclame solennellement qu'il constitue une seule et même nation, engagée dans le même destin et affirme sa volonté inébranlable de construire la Patrie camerounaise sur la base de l'idéal de la fraternité, de justice et de progrès [...]** (nous soulignons).

De 1960 à 1996 donc, les différentes règles et principes qui définissent l'organisation et le fonctionnement de l'État camerounais et les principales orientations politiques visent, entre autres, la réalisation et la consolidation de l'unité nationale. Toutes ces mesures ont-elles été suivies d'effet ?

I.1.1.1. La critique des politiques d'unité et d'intégration nationales

Deux thèses s'affrontent lorsqu'il s'agit de parler de la construction nationale au Cameroun selon Ibrahim MOUICHE (1997) : la thèse médiane et la thèse extrémiste.

La thèse médiane est animée par des chercheurs comme BAYART (1985 ; 1989), NGAYAP (1983), FOGUI (1990), SINDJOUN (1994), BANOCK (1992), GAILLARD (1994). Les auteurs de ce courant présentent la recherche des grands équilibres géopolitiques dans la composition des gouvernements comme un facteur ayant permis l'émergence d'une vaste alliance regroupant les différents segments régionaux, politiques, économiques et culturels de l'élite sociale camerounaise. Mais les séquelles de la rébellion, les différences de culture entre le Nord soudano-sahélien et le Sud bantou, comme entre les Anglophones et les Francophones, les contentieux et rivalités opposant les quelque deux cents ethnies ont freiné, de leur point de vue, la fusion des différents groupes socioculturels du Cameroun dans un même ensemble, l'unité nationale étant bâtie sur un socle institutionnel. Aussi, si le Cameroun a remarquablement réussi dans la construction de l'État, il lui faut encore bâtir la nation.

MOUICHE (1997) écrit que les partisans de la thèse extrémiste voient dans les politiques d'« unité nationale » du Président Ahidjo et d'« intégration nationale » du Président Biya une clause de style si ce n'est un slogan creux. Les chercheurs de ce courant (KENGNE POKAM, 1986 ; MOUICHE, 1996 ; Collectif *Changer le Cameroun*, 1992 et 1994) estiment que l'unité nationale camerounaise est une unité de façade du fait que les dirigeants du pays ont mis l'accent sur la formule jacobine de l'intégration politique nécessaire à l'émergence de l'intégration nationale. MOUICHE (1997) soutient que cette option se justifie par les contraintes de l'histoire, qui exigeaient la création et le renforcement

de l'autorité centrale, l'élimination de toute manifestation d'autonomie ou de solidarités ethniques ou régionales, etc. Ceci conduira, au Cameroun,

[...] à la quasi-diabolisation de la périphérie dans les discours politiques du Président Ahmadou Ahidjo (1958-1982) et de son successeur M. Paul Biya (en poste depuis 1982). D'où la mise sous boisseau des identités ethniques. Seulement, la libéralisation politique des années 90 a vu la violence s'installer et les sentiments ethniques voire « tribalistes » s'éparpiller à un degré jamais connu au point d'atteindre les milieux académiques et ecclésiastiques dans notre pays [...] Ce qui est une preuve que la paix sociale et la cohésion entre les quelques deux cents ethnies n'étaient jusqu'ici maintenues que grâce à un système autoritaire de parti unique (MOUICHE, 1997).

L'actualité récente, qui crédite autant les partisans de la thèse médiane que ceux de la thèse extrémiste, montre qu'il y a encore du chemin à faire pour consolider l'unité nationale camerounaise. Du 08 au 10 juillet 2013 en effet, un colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale au Cameroun s'est tenu au palais des Congrès de Yaoundé. L'objectif général de ladite conférence, placée sous le haut patronage du chef de l'État, était de faire de chaque Camerounais un citoyen exemplaire, soucieux de l'intégration et du développement de son pays. Les conférenciers souligneront que le passage de la conscience tribale et ethnique à la conscience nationale au Cameroun se heurte encore à plusieurs obstacles, comme, par exemple, la recrudescence généralisée de l'incivisme. Le chef de l'État s'en était d'ailleurs inquiété, le 10 février 2013, dans un discours radiodiffusé à la jeunesse¹⁰ :

Le niveau de moralité de notre jeunesse se dégrade [...] La société apaisée et prospère que nous voulons construire sera minée de l'intérieur si ces avancées ne sont pas accompagnées par un progrès de la moralité publique.

Le colloque s'est refermé sur un catalogue de bonnes intentions : restaurer l'école du savoir-vivre, du savoir-être, du savoir devenir pour une société où vivre ensemble est le fondement angulaire, en tant que socle d'engagement de tous et de chacun au service d'une nation camerounaise forte et prospère. Il s'agit ainsi de promouvoir l'éducation civique en tant que fondement du processus de transmission des valeurs essentielles.

Avant ce colloque, le gouvernement camerounais, qui projette l'émergence du pays à l'horizon 2035, avait produit un document de travail dans lequel il soulignait **encore** la nécessité de **promouvoir l'intégration nationale**.

¹⁰ Il faut aujourd'hui interroger l'opportunité de ces discours diffusés alors ses destinataires, pour la plupart, sont occupés à autre chose.

I.1.1.2. Les axes retenus pour réaliser l'intégration nationale

Selon le document de travail « Vision Cameroun 2035 » (pp. 33-34), les actions suivantes doivent être menées pour permettre, au Cameroun, la réalisation de l'intégration nationale :

1. L'intégration et la mobilisation nationales. Il est question, à travers cette stratégie, d'amener les Camerounais à dépasser les identifications primaires pour s'associer à la construction d'une société plus apte à faire face à la mondialisation et ses nombreux défis. Les différentes initiatives devant assurer la réussite de la stratégie s'articuleraient autour de l'inculturation et de l'ouverture comme tremplin du développement, de la promotion systématique du mérite individuel.

2. La promotion des valeurs communes. L'objectif est d'explicitier ces valeurs en les démarquant de leurs variantes négatives pour les articuler comme éléments de la construction de la nation. Selon la « Vision », les Camerounais devront s'approprier leurs propres valeurs de manière à se reconnaître eux-mêmes et à s'ouvrir aux autres pour un enrichissement mutuel. L'un des axes de cette stratégie devra être la sauvegarde de l'identité nationale à travers la promotion du patrimoine culturel national et l'introduction des arts et des langues nationales dans les programmes scolaires, entre autres.

3. La participation effective et efficace de tous les groupes. Celle-ci est présentée comme le gage indispensable de la réussite de tout projet de société. Il sera question d'associer les populations à la gestion des affaires publiques pour garantir l'appropriation et la convergence des actions dans le sens du développement pour tous. Il s'agira donc de lever tous les obstacles (économiques, sociologiques, sociaux, politiques, culturels) susceptibles d'entraver la participation effective d'un citoyen ou d'une catégorie sociale à l'œuvre de construction nationale.

4. La lutte contre les forces centrifuges. L'ambition est de décourager et d'éradiquer les loyautés primaires d'essence diverse (ethnique, religieuse, linguistique, etc.) manifestement opposées à la loi et à la cohabitation.

5. La solidarité et la redistribution équitable des richesses. Ce volet porte sur la reconnaissance des mérites des uns et des autres. Le principe de la contribution progressive aux charges collectives devra guider l'élaboration des politiques de développement selon les auteurs de la « Vision ».

6. La mobilisation sociale et le réarmement moral. Cette stratégie vise à susciter la mobilisation des principaux acteurs sociaux et leur adhésion au projet que formule la « Vision ». Selon les auteurs du document de stratégie, la vie associative, qui permet le brassage des personnes, des idées et la mise en commun des ressources matérielles et financières, doit être encouragée tout en évitant les éventuelles dérives sectaires et régionalistes. Il faut dire qu'au Cameroun, la multiplicité des associations à base ethnique dans lesquelles il n'est souvent question que de la défense des intérêts d'une communauté ethnolinguistique est un phénomène qui empêche l'émergence d'une conscience nationale.

7. La communication sociale. On lit dans la « Vision » que les stratégies d'intégration nationale doivent prendre appui sur un volet communicationnel fort et efficace. Pour atteindre cet objectif, on prévoit le renforcement des capacités de la presse pour qu'elle informe et constitue un outil d'aide à la décision (notamment par la création d'un institut de sondage), d'accorder plus de soutien à la presse privée (renforcement des capacités, régulation et financement), à assurer la couverture intégrale du territoire national par les médias publics.

Les politiques d'unité et d'intégration nationales, qui permettent au pouvoir central de renforcer son autorité, laissent percevoir qu'au plan linguistique, on est passé par étapes successives pour faire du Cameroun un état plurilingue et bilingue.

I.1.1.3. Les politiques d'unité et d'intégration nationales et la question linguistique

Avec les politiques d'unité et d'intégration nationales, on observe qu'à la réunification correspond le bilinguisme officiel, qui fait des héritages francophone et anglophone des patrimoines nationaux. Les « deux Cameroun » qui se réunissent sont d'abord juxtaposés. À la juxtaposition correspond le bilinguisme de territorialité. Le français est la langue officielle de l'État fédéré du Cameroun oriental et l'anglais est la langue officielle de l'État fédéré du Cameroun méridional. Cette formule, issue de la première étape vers la reconstitution imparfaite de l'unité territoriale, politique, administrative et morale du Kamerun, pose des problèmes au jeune État, comme la démultiplication des institutions et des postes de travail. Il faut donc, très vite, fusionner. Avec la fusion, on passe du bilinguisme de territorialité au bilinguisme de personnalité¹¹.

¹¹ En matière de plurilinguisme, le principe de territorialité suppose une territorialisation de la gestion des langues (BOYER, 2012 : 71). Le choix de la langue relève, s'agissant du principe de personnalité, des droits personnels de l'individu (Mackey, 1976, : 82).

Le français et l'anglais renforcent leur statut de langues co-officielles et deviennent des symboles pour la nation en sa totalité et pour les instances gouvernementales.

Le centralisme qui caractérise la gestion du pouvoir central, l'unité nationale, qui forme le soubassement des politiques de réconciliation nationale et l'intégration nationale, font finalement de Yaoundé le centre de décision, le pôle d'allégeance pour le Cameroun, l'institution qui exerce son contrôle sur la Nation tout entière. Le français et l'anglais, qui deviennent les principaux centres d'intérêt au Cameroun, ont pour partenaire les langues locales. La fusion des structures, l'unité territoriale, la fusion des communautés locales dans un vaste ensemble où les différences d'origine et de tradition sont minorées ne signifie pas que l'État indépendant veut renoncer à sa diversité. Il recherche le vivre-ensemble harmonieux en capitalisant ses héritages coloniaux et ses particularités ethnolinguistiques.

Les développements ci-dessus autorisent également à distinguer, d'un point de vue idéologique, deux orientations qui correspondent, d'une part, à la nécessité de couper les liens avec les anciennes puissances tutrices et, d'autre part, au besoin de se démarquer des orientations politiques des systèmes précédents. En effet, lorsque le Cameroun accède à l'indépendance, la Seconde Guerre mondiale vient de remodeler le paysage politique du monde. Une guerre idéologique oppose désormais deux grandes puissances : les États-Unis et l'Union soviétique. Cette situation a pour conséquence la bipolarisation du monde, chaque adversaire attirant dans sa sphère d'influence les États moins puissants. L'État indépendant est donc face à un dilemme : il lui faut échapper au contrôle de la France et de l'Angleterre, choisir de se positionner en faveur de l'un des deux blocs ou adopter une position neutre. Le Cameroun refuse de s'aligner.

I.1.2. La politique du non-alignement

Si l'idée du non-alignement est antérieure au système international bipolaire (FISCHER, 1973), son élargissement aux ex-colonies est la conséquence de l'opposition entre les États-Unis et l'Union soviétique. D'abord prise de position, le mouvement s'affine pour devenir une idéologie politique. Les principes directeurs de la politique du non-alignement (JHA, 1967 : 354-355) sont les suivants :

1) Le non-alignement n'est pas une fin en soi, mais un moyen en vue d'une fin ; il fait partie d'une politique.

2) Le non-alignement est un refus de s'agréger à des blocs de puissances ; c'est une conception positive qui implique la poursuite active d'objectifs de politique intérieure et extérieure.

3) Non-alignement ne signifie pas neutralité.

4) Les bases essentielles du non-alignement sont la coexistence pacifique et les autres principes du *Panchsheel*¹², la non-intervention, la non-agression, le respect réciproque de la souveraineté, de l'indépendance, de l'égalité et du bénéfice mutuel.

5) Le non-alignement est un concept dynamique qui dépasse la race, la religion et la couleur. Il est libre de tout complexe continental et, en fait, il a l'adhésion de tous les continents. Il tourne résolument le dos à l'obscurantisme et aux considérations nationales étroites.

Ce nouveau modèle de coopération internationale laisse percevoir qu'il est possible de bâtir, entre nations, des relations qui n'ont pour objectif ni le profit, ni l'exploitation, ni la soumission. Les États qui refusent de s'aligner vont articuler leur politique de coopération internationale sur la base des principes du non-alignement.

I.1.2.1. L'originalité de la politique extérieure du Cameroun

En souscrivant aux principes directeurs du non-alignement, le Cameroun compte tourner définitivement le dos à la domination étrangère. L'indépendance suppose, au plan juridique, le transfert à l'État indépendant des compétences jusque-là réservées à la France. En théorie, le Cameroun et la France deviennent des États étrangers l'un par rapport à l'autre. Le nouvel État a désormais la possibilité de mener comme elle l'entend sa politique étrangère, de conclure des alliances conformes à ses intérêts, d'adhérer à telle ou telle organisation internationale (Dieudonné OYONO, 1990 : 9). Les grandes lignes de la politique extérieure que le pays va adopter prennent en compte une double exigence selon KEUTCHA¹³ (1991), liée au caractère de la société internationale, caractérisée à la fois par la souveraineté des États et leur interdépendance. Les objectifs de cette politique sont définis en fonction de la situation géopolitique du Cameroun, de ses intérêts fondamentaux et des

¹² Le *Panchseel* (cinq principes) repose sur : (1) le respect mutuel de l'intégrité et de la souveraineté territoriale de l'autre, (2) la non-agression mutuelle, (3) la non-interférence mutuelle dans les affaires internes de l'autre, (4) l'égalité et le bénéfice mutuel, (5) la coexistence pacifique. Ces principes ont d'abord été formulés dans le préambule de l'accord entre la République populaire de Chine (RPC) et l'Inde d'avril 1954. Cet accord portait sur le commerce et les relations entre la région autonome tibétaine de la RPC et l'Inde.

¹³ Il a été ministre des Affaires étrangères de la République unie du Cameroun du 30 juin 1975 au 04 novembre 1981.

principes moraux et juridiques qu'il souhaite voir guider les rapports internationaux. Trois données essentielles ont été prises en considération :

1. Le Cameroun est par vocation un pays ouvert au monde, car situé au point de contact de plusieurs régions naturelles et au point de convergence des voies de migration.

2. Par les hasards de l'histoire, le Cameroun a connu une triple administration allemande, anglaise et française, dont il a hérité un plurilinguisme qui confère une nouvelle dimension à son ouverture au monde.

3. Le Cameroun n'a jamais été véritablement une colonie, mais il y a eu, dans le cadre du mandat de la Société des nations d'abord et ensuite sous le régime de tutelle de l'ONU, un statut particulier avec vocation à l'indépendance.

En application de ces différents principes, le Cameroun se dit prêt à s'ouvrir à toutes les nations éprises de paix **qui respectent son indépendance**. L'État indépendant, qui compte prendre en main son destin et gérer ses propres affaires, est obligé de s'ouvrir au monde en évitant d'être la chasse gardée d'une Puissance. Respecter l'indépendance du pays implique aussi et surtout le respect de sa particularité ethnoculturelle. Quatorze ans après l'indépendance néanmoins, le Cameroun adhère progressivement aux organisations vers lesquelles l'incline sa situation socioculturelle :

– En 1974, la « postcolonie » rejoint l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Une bonne partie du pays est une zone d'influence de l'islam.

– Le Cameroun n'adhère à l'OIF qu'en 1991, à Chaillot en France, lors du quatrième sommet des chefs d'État et de Gouvernements. Ce qui peut surprendre lorsqu'on sait que les 4/5^e de son territoire ont été administrés par la France pendant plus de quarante ans, que le français a été confirmé, après l'indépendance, dans son statut de langue co-officielle. Par cette adhésion, le Cameroun affirme sa francophonie.

– Son admission au Commonwealth est prononcée au sommet d'Auckland en Nouvelle-Zélande tenu du 11 au 13 novembre 1995. Le Cameroun devient, par cette admission, le 52^e membre de l'organisation. Le lien avec le Commonwealth, à travers la Grande-Bretagne, se réfère au régime de mandat de la SDN et à la tutelle de l'ONU

La méfiance envers les puissances occidentales, qui s'est traduite par un politique d'équidistance, pour des raisons de convenance politique et de préservation d'une cohabitation pacifique et équilibrée entre les Camerounais francophones et anglophones (OMGBA et ZANG ZANG, 2008 : 11) a donc finalement été rompue. Les nouveaux itinéraires du pays, s'agissant

de la coopération internationale, montrent une fois de plus que le Cameroun n'accorde pas de privilèges particuliers à une organisation de solidarité entre les anciennes colonies et les anciennes puissances coloniales. Cette politique de coopération internationale a, pour le linguiste, un double intérêt : elle prend en compte, dans l'ensemble, l'État-nation et intègre les caractéristiques de la nation. L'État-nation, qui doit s'ouvrir au monde par ses langues officielles, ne nie pas sa diversité ethnolinguistique et culturelle.

I.1.2.2. La politique étrangère du Cameroun et la question linguistique

La politique de coopération étrangère du Cameroun laisse observer, au plan linguistique, deux orientations complémentaires :

1. Le maintien des langues nationales : elles doivent être, au plan intra-étatique, les véhicules des tribalités locales.
2. La promotion des langues des deux anciennes métropoles au titre de langues officielles. Elles doivent permettre à l'État indépendant de s'ouvrir au monde.

Avant l'indépendance, on avait déjà assisté à la fusion entre les langues officielles et les cultures camerounaises. Sa diversité socioculturelle, que le Cameroun considère comme un élément de sa personnalité, a été l'un des principaux facteurs à l'origine du fractionnement de la langue française. Les choix de la « postcolonie » consacrent donc un statu quo qui implique, au plan linguistique, le maintien des variétés locales de français. Elles doivent cohabiter avec la variété normalisée de la langue, l'anglais et les langues locales.

Notons surtout que la volonté du Cameroun de se démarquer des schèmes « coloniaux » se heurte à la volonté de la France qui veut voir sa langue jouer les premiers rôles. Elle profite des dispositions de l'article 1^{er} de la constitution du 04 mars 1960, qui fait du français la langue officielle de la République pour signer, avec le Cameroun, des conventions culturelles annexées aux accords de coopération du 13 novembre 1960 et du 21 février 1974. L'ancienne métropole évoque, comme prétexte, le fait que l'enseignement de caractère français est devenu, pour le peuple camerounais, l'instrument de son développement culturel, politique, économique et social (Dieudonné OYONO, 1990 : 43).

La convention culturelle de l'accord du 13 novembre 1960 réserve une place de choix à la langue et la culture françaises au Cameroun. Elle porte sur la coopération dans le domaine de l'enseignement primaire, secondaire et technique, dans celui de la recherche

scientifique et dans celui des échanges culturels extra-scolaires. D'autres dispositions, plus importantes, portent sur la coopération en matière d'enseignement supérieur.

La coopération en matière d'enseignement supérieur prévoit, selon Guy FEUER (1963 : 890), que le gouvernement local possède des pouvoirs assez étendus d'orientation et de contrôle. Des stipulations qui, pour l'auteur, ont une portée plus théorique que pratique, et qui ne prendront plus de vigueur qu'à mesure que se développera l'indépendance réelle du jeune État. Le Cameroun doit créer, par décret ou ordonnance, un organisme national chargé d'assurer le fonctionnement et de promouvoir le développement de l'enseignement supérieur. Dans les faits, cet organisme accorde une large place aux personnalités universitaires françaises, qui devront progressivement être remplacées par des personnalités autochtones. Les Français participent aux délibérations de l'organe en question, présidé par le ministre de l'Éducation nationale. Le gouvernement local dispose aussi de certains pouvoirs quant à la nomination des personnels de l'enseignement. Mais ces pouvoirs sont limités par diverses règles où se marque l'intervention des autorités françaises (FEUER, 1963).

La convention culturelle de l'accord du 13 novembre 1960 montre qu'on veut poursuivre autrement la francisation. La France, qui contrôle l'enseignement supérieur, fait du français la langue d'unification entre l'État indépendant et l'ancienne métropole. Cette langue, selon le préambule de la convention, est également appelée à assumer plusieurs fonctions (culturelles, politiques, économiques et sociales), qui montrent que le gouvernement français a le sentiment qu'au Cameroun, le français est devenu une langue de culture camerounaise ou est appelé à le devenir. Cette stratégie a ses faiblesses, qui vont conforter la tendance à l'endogénéisation et le maintien des variétés locales de français. L'enseignement supérieur est en effet privilégié. Il ne reçoit que l'élite du système éducatif, formée pour occuper les fonctions administratives.

De nouveaux accords sont signés le 21 février 1974. Ils couvrent le politique, l'économique et le social, le culturel et le technique. Seules y échappent les questions monétaires et commerciales. Les nouveaux accords prennent en compte les mutations survenues depuis l'indépendance du Cameroun. Dans le domaine politique, la révision des accords de coopération de 1960 se traduit par des acquis non négligeables pour le nouvel État dans la conquête d'une souveraineté effective. Le relâchement des liens est plus ou moins perceptible, selon qu'il s'agit de la coopération en matière diplomatique ou de la coopération militaire. Les relations diplomatiques et consulaires entre les deux pays sont désormais placées sous l'empire du droit international et on ne retrouve plus les traces des circuits privilégiés mis

en place en 1960. Il n'est question, dans les nouvelles dispositions, ni de la qualité de doyen du corps diplomatique autrefois reconnue de plein droit à l'ambassadeur de France, ni de la possibilité pour le Cameroun de se faire représenter auprès des États et des organisations où il n'a pas de représentation propre. Pour BOURGUI (1976), cette volonté de « banaliser » les relations avec Paris expliquent pour une large part l'absence du Cameroun à toutes les conférences franco-africaines, voire son retrait de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) en 1973.

Au plan culturel, la coopération ne subit pas de bouleversements spectaculaires. Fait notoire néanmoins, elle intervient lorsque la Fondation française de l'enseignement supérieur au Cameroun cesse ses activités. La politique de camerounisation initiée depuis la création de l'université fédérale du Cameroun, en 1962, se renforce et échappe au contrôle de la France. Dans la nouvelle convention, on évoque **l'égalité des États et le respect de leurs cultures propres**, l'envoi de personnel enseignant, l'accueil de boursiers et de stagiaires, les échanges culturels au sens large, la recherche scientifique. Il est prévu que l'aide en matière d'enseignement supérieur sera définie et mise en œuvre par une commission mixte paritaire (BOURGI, 1976).

La politique linguistique et la politique culturelle sous le « Renouveau » ne seront pas différentes de celles qui découlent de la politique de coopération internationale du Cameroun. Pour Paul BIYA (1987), les Camerounais doivent s'approprier et valoriser leur identité culturelle pour générer l'esprit de tolérance et d'unité. S'agissant des langues capables de véhiculer cette identité, il penche à la fois pour les langues nationales et des langues officielles. À son avis, chaque Camerounais ne peut contribuer à l'édification d'une culture nationale que s'il s'imprègne de la culture de sa communauté ethnique grâce à sa langue maternelle qu'il doit pouvoir parler. Le président pense donc que les langues nationales et les langues officielles doivent contribuer au renforcement de l'intégration nationale à travers ce qu'il appelle le « bouquet culturel national ». Notons que dès le relâchement des relations avec la France, le Cameroun contrôle la langue coloniale qui devient l'un des outils de vulgarisation de son modèle économique.

I.1.4. La politique économique du Cameroun

L'un des problèmes majeurs que les pays nouvellement indépendants doivent résoudre est celui du développement. Dans le discours politique, on voit apparaître les notions de « libéralisme planifié » et de « développement autocentré ». Le Cameroun compte

principalement, pour se développer, sur des partenaires locaux. Il faut donc engager la propagande au développement, par le biais de la langue française notamment, et les partenaires au développement deviennent, même de manière implicite, des partenaires dans « la politique linguistique ».

I.1.2.1. Le libéralisme planifié et le développement autocentré

Le libéralisme planifié encourage l'initiative privée en accordant à l'État un rôle général d'organisation, d'orientation, d'impulsion et de contrôle du développement entre les différentes régions du pays. Pour ETAMANE MAHOP (2009 : 216), cette politique, qui s'apparente au capitalisme, reconnaît et encourage le secteur privé. L'action des entreprises est elle-même guidée par des plans qui indiquent des priorités et les modalités de l'intervention de l'État. Si l'action de l'entrepreneuriat privé est encouragée, cela n'exclut pas la possibilité, pour l'État, de créer des sociétés ou une économie mixte et de définir un cadre précis à l'intérieur duquel doit s'exercer la concurrence.

À travers l'élaboration d'une politique propre, le Cameroun compte assumer son indépendance économique. La présence de l'État dans tous les secteurs d'activité se traduit par la création des grandes entreprises publiques et parapubliques, des chantiers de construction des infrastructures, des projets de développement sectoriel, de stabilisation du prix aux producteurs des matières premières qui permettront de protéger les emplois citadins et ruraux (TSAFACK NANFOSSO, 2013 : 27). Avant l'indépendance déjà, le Cameroun est considéré comme un pays essentiellement agricole. Il va le demeurer un quart de siècle après. Les sociétés industrielles qui seront créées auront ainsi pour vocation l'exploitation et la transformation des fruits de la terre.

I.1.2.2. La mise en œuvre de la politique du développement autocentré

Lors de la mise en œuvre de la planification économique du Cameroun, de 1960 à 1980, le secteur agricole a été privilégié. Pendant cette période, cinq plans quinquennaux ont été exécutés. Le premier, dont l'objectif était de doubler le produit intérieur brut (PIB) par tête en vingt ans, a débuté en 1960 et s'est achevé en 1965. Le second (1966 – 1971) a mis l'accent sur l'amélioration du niveau de vie de la population des zones rurales. Le troisième plan quinquennal (1971 – 1976) avait pour objectif l'accroissement de la production et de la productivité agricole. Pendant le quatrième plan quinquennal (1976 – 1981), les investissements ont été consacrés à l'infrastructure rurale, à l'économie rurale et à l'énergie.

Le cinquième plan quinquennal, mis en œuvre de 1981 à 1986, visait également l'augmentation du revenu réel par habitant pour donner un nouveau visage au Cameroun des années 2000. Le sixième plan quinquennal a été interrompu par la crise économique en 1987 et le début, en 1988, de l'exécution des programmes d'ajustement structurels.

Les efforts de développement ont donc été orientés, pour l'essentiel, vers le monde rural. Des sociétés de développement ont été créées¹⁴. On les retrouvait principalement dans des filières d'exportation telle la banane, le thé, l'hévéa, le riz, le coton. Elles rachetaient, à des prix subventionnés, la production des paysans qu'elles devaient se charger de former et d'informer. Ces sociétés ont leur siège dans les principales zones de production des produits agro-alimentaires. Les missions de développement¹⁵, les organismes coopératifs¹⁶ et les organismes financiers¹⁷ viennent compléter l'architecture du développement orienté vers le monde rural. La « révolution verte » est lancée en 1972. Selon cette philosophie, la terre est une ressource inégalable pour dynamiser l'économie d'un pays en voie de développement. Dans cette lancée naît le comice agropastoral. Il se tient pour la toute première fois en 1973 à Buea, sous la forme d'une grande foire agraire permettant la rencontre et l'échange d'expériences entre paysans venus de diverses régions du pays. Ils représentent un cadre permanent de suivi et d'évaluation des performances du secteur agropastoral. Du développement autocentré se dégagent plusieurs tendances au plan linguistique.

1.1.2.3. Le développement autocentré et la question linguistique

On observe, avec cette philosophie économique, que :

1. Il faut engager la propagande au développement, qui passe par la capacité pour l'élite qui le pense à communiquer efficacement avec les masses chargées de le mettre en œuvre ; les masses, elles, doivent acquérir les savoirs pratiques nécessaires à la production.

¹⁴ On a, dans la filière du riz, la SEMRY, la SODERIM et l'UNDVA, l'OCB pour la filière de la banane, la SOCAPALM et la PAMOL pour l'huile de palme, la CAMSUCO (sucre de canne), HEVECAM (caoutchouc), la CDC (thé), la SODEBLE pour le maïs, la SODECOTON (coton), la SODECAO (cacao), l'UCCAO (café).

¹⁵ Leurs missions sont proches de celles des sociétés de développement dans la mesure où elles sont créées pour résoudre des problèmes immédiats là où l'État n'a pas jugé nécessaire de créer une société de développement. On a, par exemple, la Wum area development authority (WADA), la Mission de développement de la haute Vallée du Noun ou la MIDEVIV (Mission de développement des cultures vivrières et maraîchères).

¹⁶ Elles sont les relais de l'État dans le secteur agricole. À ce titre, les organismes coopératifs fournissent les intrants aux paysans, collectent et acheminent vers les offices de commercialisation les produits de base.

¹⁷ Comme les banques de développement, elles sont chargées d'apporter un appui financier aux agriculteurs. On peut citer le Fond National de Développement Rural (FONADER), la BCD (Banque Camerounaise de Développement), le Crédit Agricole du Cameroun (CAC).

2. Le paysan est maintenu dans son milieu d'origine, là où il doit produire. L'un des objectifs de la « révolution verte » est, d'ailleurs, de contenir l'exode rural.

3. L'existence des sociétés de développement, des missions de développement et des organismes coopératifs fait qu'il y a très peu de contacts avec ces partenaires du développement et les milieux urbains. Les sociétés de développement ont pour mission, entre autres, d'assurer leur formation et de les informer.

Avec la propagande au développement, qui doit toucher le paysan dans son milieu d'origine, se dégagent deux principales tendances : le contact entre l'élite et la masse et la propagande par la radiodiffusion.

I.1.2.3.1. Le contact entre l'élite et la masse

Avant l'indépendance du pays, des Camerounais parlant français avaient été formés dans un système malheureusement conçu pour éduquer la masse et dégager l'élite. Ce qui fait qu'en réalité, les Camerounais pouvant faire usage d'un « français acceptable » étaient moins nombreux que les laissés-pour-compte du système éducatif, qui se recrutaient dans les centres urbains, mais surtout en campagne. RENAUD (1976 : 20) fait savoir, à ce sujet, que dès l'indépendance du pays, trois principaux modèles de français apparaissent : le modèle très métropolitain diffusé jusqu'à l'indépendance par un système éducatif calqué sur celui de la France, le modèle empreint d'interférences bantou¹⁸ étant donné que l'école française s'était implantée essentiellement dans le Sud du Cameroun (Littoral, Ouest et Centre-Sud), le modèle de l'école sous l'arbre, créée en 1962, année du premier congrès de l'Union nationale camerounaise à Ébolowa, considéré comme des centres d'alphabétisation pour adultes.

La politique du développement autocentré, qui s'appuie principalement sur le monde rural, fait des laissés-pour-compte du système éducatif des agents du développement. Les politiques conçus par le pouvoir central doivent être vulgarisées auprès de ces paysans, qui ont acquis une variété de français, peut-être à l'école sous l'arbre, ou qui ne pratiquent pas du tout la langue étrangère. Ainsi, l'élite doit, si elle veut se faire comprendre par la masse, adapter sa langue au contexte des communications informelles ou faire usage d'une langue locale. Adapter la langue au contexte des communications informelles ou faire usage d'une langue locale maintient les variétés locales de français, renforce leur caractère véhiculaire ; elles deviennent ainsi les

¹⁸ Ce modèle est celui qui va se diffuser ensuite sur l'ensemble du territoire camerounais.

« langues » qui doivent faire le lien entre l'élite et la masse. L'un des outils sur lequel le jeune État s'appuie également pour sensibiliser les masses est la radiodiffusion.

I.1.2.3.2. La propagande à travers la radiodiffusion

Installée au Cameroun pendant la Seconde Guerre mondiale¹⁹, la radiodiffusion est nationalisée après l'indépendance dans le souci de rompre les liens avec la France. Les nouveaux idéaux et les besoins nationaux poussent les autorités à en faire un instrument de propagande, qui doit permettre d'asseoir l'unité, le développement économique et social du pays (ENAMA ATEBA, 2011). Selon TJADÉ EONÈ (1986 : 132), l'information officielle doit *combler le fossé entre les responsables à tous les échelons et l'exécution des programmes de développement économique et social*.

La radiodiffusion est sollicitée parce qu'elle est le moyen d'information le plus accessible. Très peu de Camerounais ont la culture de la lecture. Ceux qui s'intéressaient à la presse écrite ne disposent pas de moyens pour acheter les journaux, diffusés principalement dans les centres urbains. La radiodiffusion inclut, dans ses programmes, des émissions en langues nationales conçues en fonction des plans nationaux de développement. Les stations provinciales ont, quant à elles, une mission spécifique de promotion culturelle. Les programmes, majoritairement diffusés en langues nationales et en pidgin-english (radio Buea), visent la vulgarisation des cultures locales. Elles s'emploient également à produire des émissions ayant trait aux particularités linguistiques et culturelles des régions concernées, pour mener une action éducative en direction des populations rurales et faciliter une intégration nationale harmonieuse (ENAMA ATEBA, 2011). Les stations provinciales conçues pour combler les zones d'ombre du poste national ont donc une visée régionalisante.

Avec la radiodiffusion, on se retrouve avec l'une des trois forces qui, selon RENAUD (1976), ont contribué au fractionnement du français en ses variétés camerounaises. Elle est à l'origine d'un langage stéréotypé et d'un extraordinaire mélange de variétés linguistiques à travers les avis et communiqués en langage stéréotypé de faire-part de naissance, d'anniversaire ou de décès, ou d'arrêtés de nomination qui sont très écoutés.

Cette observation est valable pour le poste national qui diffuse un français camerounisé. Remarquons, en plus, que le positionnement régionalisant des stations

¹⁹ Un poste en ondes courtes installé à Douala de 1941 à 1943 répond aux nécessités d'information et de propagande dans l'effort de guerre de la France libre.

provinciales, très écoutées, est de nature à contenir chaque variété de français dans sa sphère d'influence. Les langues locales utilisées à la radio renforcent ainsi leur statut et deviennent les partenaires des variétés de français, qu'elles continuent d'influencer, malgré les réformes du système éducatif.

I.2. La politique scolaire du Cameroun

Après l'indépendance, l'État camerounais comprend très vite qu'il faut corriger les ratés de la francisation. Les mesures engagées à cet effet intègrent plusieurs exigences, qui trahissent la nécessité d'adapter la politique scolaire à la politique économique, de promouvoir la pratique des langues officielles, devenues les instruments qui doivent permettre au pouvoir central d'exercer le contrôle social.

I.2.1. Les grandes orientations de la politique éducative

Le Rapport que la République unie du Cameroun adresse à l'UNESCO, en 1977, sur l'éducation, porte les traces des orientations que le pouvoir central a données, après l'indépendance et la réunification, à son système éducatif. Le compte-rendu scinde l'organisation de l'enseignement au Cameroun, de 1963 à 1976, en deux principales périodes. La première va de 1963 à 1974. Nous la considérons comme celle de l'organisation d'un service de l'enseignement propre à l'État indépendant. La seconde va de 1974 à 1976. C'est la période pendant laquelle le cadre organique issu des textes précédents est légèrement modifié. Puis suivront d'autres réformes, qui adaptent le système scolaire aux nouveaux défis du pays.

I.2.1.1. L'organisation du système scolaire de 1963 à 1974

La politique scolaire du Cameroun repose, pendant cette période, sur les textes suivants :

- La loi n°63/COR/5 du 3 juillet 1963 portant organisation de l'enseignement primaire élémentaire, qui établit les objectifs et modalités de cet enseignement.

- La loi n° 63/13 du 19 juin 1963 portant organisation de l'enseignement public secondaire et technique, qui fixe la structure que doit présenter, d'une part, l'enseignement secondaire général, d'autre part, l'enseignement technique et professionnel.

- La loi n° 76/15 du 08 juillet 1976 portant organisation de l'enseignement privé au Cameroun. Elle en donne la définition, le statut, l'organisation administrative et les modalités de fonctionnement.

– Le décret n° 67/DF/566 du 28 décembre 1967 mettant fin à la période transitoire de mise en place de l'université du Cameroun, modifié par le décret du 24 août 1973, deux textes qui précisent les attributions de l'administration universitaire.

La loi n°63/COR/5 du 3 juillet 1963 organise l'enseignement de base comme suit :

– Un cycle préscolaire (jardins d'enfants et écoles maternelles) qui reçoit les enfants des deux sexes entre quatre et six ans. D'une durée de deux ans, ce cycle ne donne lieu à aucun diplôme.

– Un cycle primaire, qui couvre six années d'études, et autorise l'élève à se présenter à l'examen du Certificat d'Études Primaires élémentaires (CEPE) jusqu'à l'âge de 14 ans au plus avec possibilité de deux redoublements.

L'enseignement, au secondaire, tient compte des inégalités géographiques en matière de scolarisation. L'arrêté n° 69/C/77/MINEDUC/ESD/EXI fixe l'âge d'admission des élèves dans les établissements situés dans les régions à un taux de scolarité élevé (Centre-sud, Littoral, Ouest) de onze à quatorze ans. Celui-ci est de onze à quinze ans dans les établissements situés dans les régions insuffisamment scolarisées (Nord et Est). La durée des études compte trois phases :

– Un cycle d'observation d'une durée de deux ans ;

– Un cycle d'enseignement moyen d'une durée de trois ans sanctionné par un examen d'enseignement général, le BEPC ;

– Un cycle d'enseignement général terminal, pré-universitaire, d'une durée de deux ans sanctionné par un examen donnant accès aux études supérieures.

La politique nationale en matière d'éducation est appliquée par les services centraux du ministère de l'Éducation nationale. Son financement est inscrit dans la répartition du budget national, dans le cadre des plans quinquennaux de développement. L'option du Cameroun est celui d'un enseignement opérationnel aux plans politique et économique. L'enseignement doit former des bons producteurs et de bons citoyens :

L'objectif à atteindre par l'éducation dans notre pays est de faire de chaque Camerounais un citoyen bien formé susceptible de participer plus efficacement à la gestion de l'État, un producteur qui peut contribuer à la prospérité nationale avec un rendement accru (Ahmadou Ahidjo, Discours à la première session du conseil de l'enseignement supérieur, 1974).

La formation du citoyen vise en priorité l'unité nationale, la généralisation du bilinguisme, l'instruction civique. La formation du producteur vise le progrès économique et social du pays. Cette formation repose sur les principes de développement autocentré, de ruralisation, de restauration des activités manuelles, de renforcement de l'enseignement technique et agricole.

L'enseignement secondaire public et privé au Cameroun est organisé selon les types suivants :

- Un enseignement général à double orientation littéraire et scientifique ;
- Un enseignement technique à double orientation commerciale et industrielle.

L'enseignement universitaire compte des facultés et de grandes écoles.

L'un des aspects fondamentaux du Rapport (p. 14-15) porte sur les programmes d'études : ils sont nationaux et leur harmonisation est considérée comme le facteur prioritaire de l'unité nationale. On lit également qu'il existe une Commission nationale d'harmonisation des programmes, qui travaille sur la base des recherches effectuées à l'Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale (IPAR), pour l'enseignement primaire, et au Centre national d'éducation (CNE), pour l'enseignement secondaire. Les rapporteurs soulignent que l'harmonisation est en cours dans le primaire et doit se poursuivre dans l'enseignement secondaire. Cette organisation sera légèrement modifiée dès 1974.

I.2.1.2. L'organisation du système scolaire de 1974 à 1976

La priorité a été donnée, pendant cette période, à la réforme des programmes et à la formation des maîtres pour l'enseignement primaire. On apprend que les mesures prises visent surtout l'harmonisation du système d'éducation. Au niveau de l'enseignement secondaire, la nouvelle orientation a pour objectif le développement et la valorisation de l'enseignement technique ainsi que l'amélioration de la qualité de l'enseignement général. S'agissant de l'enseignement supérieur, le Rapport (p. 23) fait savoir que le IV^e plan quinquennal prévoit la professionnalisation des formations assurées dans les facultés, la déconcentration et la décentralisation de l'université, le développement accéléré des disciplines scientifiques et techniques.

Le Rapport (p. 26), qui affirme qu'il est difficile de donner des statistiques fiables sur le développement de l'éducation faute de documents d'évaluation, se félicite de la mise en place des réformes jusqu'au cours préparatoire. On apprend aussi que pour les niveaux plus élevés, les réformes se poursuivent dans des classes expérimentales préalablement

sélectionnées. Fait majeur, selon le Rapport (p. 26), l'impératif du bilinguisme a entraîné la généralisation de l'enseignement de l'anglais et du français dans l'enseignement primaire. Les autorités avaient en effet rendu obligatoire l'enseignement bilingue dans les trois dernières années de l'école primaire à partir de 1975.

Le changement notable signalé dans l'enseignement secondaire est l'institution d'un « grand prix du travail manuel », dans l'optique d'éveiller l'intérêt des élèves pour cette activité et de récompenser les réalisations collectives des établissements scolaires (travaux agricoles, artisanat, etc.).

Dans l'enseignement supérieur, on se vante d'avoir prolongé la formation dispensée dans toutes les facultés d'une année dès la rentrée « scolaire » 1975-1976. Les études universitaires couvrent désormais cinq ans.

L'enseignement technique quant à lui enregistre la création de l'École nationale supérieure polytechnique et d'une Université de technologie.

Il est intéressant de constater, pour en finir avec le Rapport, qu'il s'ouvre par un bilan concernant la période qu'il couvre. Celui-ci établit clairement que jusqu'en 1977, la loi n° 63/COR/5 du 3 juillet 1963 n'est pas mise en application en raison des problèmes complexes que pose l'harmonisation des deux systèmes scolaires :

1. Dans l'ex-Cameroun oriental, les études secondaires générales couvrent toujours un premier cycle de quatre ans sanctionné par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), et un second cycle de trois ans sanctionné par le Probatoire, puis le Baccalauréat. L'enseignement secondaire technique court dispensé dans les collèges techniques dure quatre ans et conduit au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP). L'enseignement technique long dispensé dans les lycées techniques dure sept ans et conduit au Brevet et au Baccalauréat de techniciens.

2. Dans l'ex-Cameroun occidental, les études secondaires générales couvrent un premier cycle de cinq ans sanctionné par le General certificate of education ordinary level (GCE O'Level) et un second cycle de deux ans conduisant au General certificate of education advanced level (GCE A'Level). L'enseignement technique et professionnel existe au niveau du premier cycle et mène à divers examens professionnels dépendant du Cameroun et de la Grande-Bretagne. Les efforts déployés pour adapter le système scolaire du Cameroun vont se poursuivre pendant le cinquième plan quinquennal de développement et après l'échec du sixième.

I.2.1.3. La situation après 1976

Le cinquième plan quinquennal de développement (1976/1981) demande au système éducatif de donner au citoyen ce qu'il lui faut pour son développement intellectuel, son ouverture aux réalités nationales et internationales et à la formation nécessaire pour en faire un producteur susceptible de subvenir à ses besoins. Les principes suivants, que rappellent GARANSOU (2012 : 17-18), guident la politique scolaire :

- Consécration de l'éducation par la Constitution nationale comme une mission fondamentale de l'État ;
- Reconnaissance de l'éducation comme une priorité nationale ;
- Mise en place d'un dispositif juridique spécifique pour l'accompagnement de l'enseignement privé ;
- Choix délibéré d'un système juridico-administratif privilégiant la maîtrise par l'État du développement institutionnel de l'éducation ;
- Institutionnalisation de la promotion de l'égalité des chances pour tous les citoyens camerounais ;
- Caractère obligatoire de l'enseignement primaire et gratuité de l'école primaire publique.

Si ces mesures permettent l'amélioration du tissu éducatif, le Cameroun reconnaît, dans son rapport sur l'évaluation de l'éducation pour tous en l'an 2000, que malgré les efforts consentis, des millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'éducation. Le Cameroun, qui est par ailleurs entré dans un cycle de récession, évoque la crise économique, l'accroissement de la dette extérieure, la croissance démographique galopante comme des freins à l'accès à l'éducation à un grand nombre d'enfants. À l'exigence du contrôle social s'ajoute cette fois-ci celle de la nécessité de sortir de la crise économique.

Le gouvernement camerounais, qui s'ouvre de plus en plus à la communauté internationale, souscrit aux plan et cadre d'action issus de la rencontre du 5 au 9 mars 1990 à Jomtien en Thaïlande. L'engagement avait été pris, lors de cette réunion, de répondre en dix ans aux besoins éducatifs fondamentaux de tout individu (enfant en âge scolaire, adulte, adolescent sans distinction de sexe ou d'origine sociale) à travers une éducation de base pertinente (adaptée à chaque environnement) et de qualité : l'éducation pour tous (EPT).

Après Jomtien, les experts camerounais se réunissent à Yaoundé du 21 au 25 janvier 1991 et adoptent la déclaration de politique générale d'éducation de base pour tous au Cameroun, qui pose pour principes que :

– Tout Camerounais doit bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux. Ces besoins concernent les outils d'apprentissage (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution des problèmes), les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, attitudes, valeurs) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, prendre des décisions éclairées et pour continuer d'apprendre.

– L'éducation de base doit conférer à tous les Camerounais la capacité et la responsabilité correspondante de respecter et de fructifier le patrimoine culturel linguistique et spirituel commun, de promouvoir l'éducation d'autrui, de défendre la cause de la justice sociale, de protéger l'environnement, de se montrer tolérants envers les systèmes sociaux, politiques et religieux différents du leur, en veillant à ce que les droits de l'homme et les valeurs humanistes communément admises soient sauvegardés et en œuvrant pour la paix et la solidarité internationale.

– L'éducation de base pour tous doit assurer aux Camerounais la transmission et l'enrichissement des valeurs culturelles et morales communes, la canalisation de tous les efforts vers le renforcement de la production économique des secteurs tant formel qu'informel, la recherche de l'efficacité par l'économie du temps et des moyens, l'amélioration de la qualité des produits par une grande compétitivité nationale et internationale, la promotion de la créativité et de l'originalité ainsi que la modernisation des techniques agraires, artisanales, sanitaires, etc.

– L'éducation de base pour tous doit être pour chaque Camerounais l'assise d'une formation et d'un développement de l'être humain sur laquelle peuvent s'édifier de manière systématique d'autres niveaux, d'autres types d'éducation et de formation, notamment dans la recherche d'une compétence toujours plus accrue, le renforcement de l'unité nationale, la redynamisation de la vie communautaire et associative, l'ouverture au monde.

Pour faire suite à la déclaration de politique générale d'Éducation de Base Pour Tous, les États généraux de l'éducation se tiennent du 22 au 27 mai 1995 à Yaoundé. L'instance consultative doit faire des propositions en vue de la définition d'une nouvelle politique éducative visant à doter le Cameroun d'un nouveau système éducatif susceptible de relever

les défis présents ainsi que ceux du XXI^e siècle. Au terme des discussions, les objectifs du système éducatif sont redéfinis. Il doit notamment :

1. Former à l'amour de la Patrie des citoyens cultivés, enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde, respectueux de l'intérêt général et du bien commun.

2. Initier l'élève à la culture et à la pratique de la démocratie, au respect des droits de l'homme et des libertés, de la justice et de la tolérance, au combat contre toutes les formes de discrimination, à l'amour de la paix et du dialogue, à la responsabilité civique et à la promotion de l'intégration sous-régionale.

3. Former les enfants camerounais de manière à leur permettre de devenir, à terme, capables de créativité, d'auto emploi, et à même de s'adapter à tout moment à l'évolution de la science, de la technologie et de la technique.

Les États généraux de l'éducation se tiennent après que la crise économique eut empêché au gouvernement de réaliser pleinement les objectifs de l'EPT qu'il s'est fixé en 1991. En effet, entre 1989/1990 et 1996/1997, le taux brut de scolarisation des garçons connaît une baisse de 11 points et celui des filles une chute de 9 points. L'État s'est en plus rendu compte que d'autres problèmes entravent sa politique éducative : les curriculums ne sont pas adaptés aux réalités nationales, il manque de personnel enseignant et parmi ceux en poste, il y en a qui sont sous-qualifiés, les infrastructures font défaut en milieu rural principalement, on enregistre de nombreuses déperditions scolaires, les collectivités locales ne sont pas impliquées dans le financement de l'enseignement primaire. Le pouvoir central se propose, pour remédier à la situation, de :

- Lutter contre l'exclusion scolaire qui, selon lui, passe par le dépistage des handicapés d'origines diverses (économiques, physiques, sensoriels, etc.).

- Réduire les inégalités d'origine géographique en égalisant l'offre de formation sur tout le territoire national.

- Enrayer les obstacles à l'éducation des filles à travers une vaste campagne de sensibilisation de toutes les couches de la population.

- Œuvrer pour la professionnalisation de l'éducation. On reconnaît que le système éducatif camerounais est resté tributaire des orientations de l'époque coloniale, qui formait des clercs pour les besoins de l'administration, que ce système forme en grande partie des consommateurs, des demandeurs et non des créateurs d'emplois, dans un contexte socio-économique qui exige

la professionnalisation des enseignements. Il faut donc, à travers les programmes scolaires, assurer une pré-préparation à l'insertion socio-économique des produits de l'école.

Trois ans après les États généraux de l'éducation, c'est-à-dire en 1998, l'Assemblée nationale adopte la loi n° 98/004 du 14 avril dite d'orientation de l'éducation au Cameroun. Les principaux axes de réforme s'appliquent aux enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal. Il est question de la promotion du bilinguisme pour une plus grande intégration nationale (article 3), de la mission générale de l'éducation, qui doit former l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux (article 4).

En outre, la loi d'orientation adopte une importante mesure de réforme portant sur la structure des deux sous-systèmes d'éducation. Malgré le maintien des spécificités dans les méthodes d'évaluation et les certifications (article 15 alinéa 2), les deux sous-systèmes voient leurs structures harmonisées. L'école primaire anglophone passe de 7 à 6 années, le secondaire francophone réajuste son premier cycle de 4 à 5 années, et son second de 3 années à 2, ce qui ne laisse plus aucune place au diplôme probatoire. Ce dernier disparaît conséquemment du paysage légal de la certification nationale, mais est maintenu dans les faits.

De manière générale, malgré la crise économique et les nombreuses difficultés qui entravent le développement de l'éducation, l'État indépendant réussit à étendre la carte scolaire et à résoudre certains problèmes ponctuels. Au rang des réalisations, le rapport sur l'évaluation de l'éducation pour tous en l'an 2000 mentionne :

- La création et la mise en fonctionnement de 1 800 écoles primaires et 200 écoles maternelles environ de 1992 à 1998 ;
- La construction et l'équipement de 130 écoles primaires complètes par an depuis l'année budgétaire 1996/1997 dans le cadre des ressources de l'État ;
- La construction de 31 écoles primaires complètes dans les villes de Douala et de Yaoundé pour un montant de 17 milliards de francs CFA (don japonais) ;
- La construction et l'équipement de 48 écoles primaires par la Banque Islamique de Développement ;
- La construction d'un millier de salles de classe en matériaux provisoires par les communautés.

– Le recrutement de 3 000 instituteurs vacataires par an depuis 1996 (8 700 instituteurs ont été recrutés en trois ans).

L'on a ainsi enregistré, dans l'enseignement primaire qui correspond à l'éducation de base, c'est-à-dire au minimum de formation dont le citoyen a besoin au sens de la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous de Jomtien, que les effectifs sont passés de 1 946 301 élèves en 1989/1990 à 2 023 809 en 1997/1998, soit une évolution de 77 508 élèves en 9 ans, après un phénomène de déscolarisation observé de 1991/1992 jusqu'en 1996/1997. Les rapporteurs attribuent l'accroissement des effectifs observé depuis 1997/1998 à la reprise de la croissance économique.

La demande potentielle d'éducation ou population scolarisable, représentée par la tranche de population âgée de 6-11 ans pour les 8 provinces majoritairement francophones, et la tranche de la population âgée de 6-12 ans pour les 2 provinces majoritairement anglophones, enregistre un relèvement à partir de 1996/1997 jusqu'en 1998/1999, passant respectivement de 76,6 % à 81,8 %, soit un gain de plus de 5 points en 3 ans. Cette embellie fait suite à une période de détérioration entre 1989/1990 et 1995/1996, tributaire au phénomène de déscolarisation constaté au cours de cette période. Aux mesures prises pour contrôler le système éducatif et étendre la carte scolaire, s'ajoutent les initiatives en faveur du bilinguisme.

I.2.2. La mise en œuvre du bilinguisme à travers l'école

C'est en 1972 que le bilinguisme camerounais s'institutionnalise bien que l'anglais et le français deviennent les langues officielles du pays en 1961 d'après BILOA (2012 : 122). Cette institutionnalisation, qui fait suite à la proclamation de la République Unie du Cameroun, avec pour capitale politique et administrative Yaoundé, s'accompagne de mesures, expérimentales d'abord, pour amener tous les Camerounais à être bilingues.

I.2.2.1. Les objectifs à atteindre à travers la promotion du bilinguisme

Après l'indépendance, le Cameroun hérite de deux territoires avec deux langues officielles. Derrière ces langues officielles, comme le fait remarquer ZANG ZANG (2013 : 315), se cachent deux cultures, deux armées, deux pratiques judiciaires, deux systèmes éducatifs, deux pratiques administratives, deux assemblées législatives. Il y a donc eu ce que le même linguiste appelle la juxtaposition des structures. Même la réunification aura pour principale conséquence non pas la formation de deux structures juxtaposées, mais la formation

de trois structures différentes : deux structures fédérées juxtaposées avec, au-dessus d'elles, une structure fédérale. On avait, par exemple, une Assemblée législative francophone, une Assemblée législative anglophone et une Assemblée fédérale, donc en tout trois Assemblées. La juxtaposition des structures entraînera, selon ZANG ZANG (2013 : 315), une démultiplication des postes de travail et de responsabilité : dans la structure fédérale, un même poste de travail demande un anglophone et un francophone et il faut aussi un traducteur ou un traducteur interprète. Il était donc indispensable de passer du bilinguisme de territorialité au bilinguisme de personnalité pour non seulement favoriser la cohabitation entre les communautés francophones et anglophones, mais surtout doter l'État de professionnels bilingues. Un ensemble de mesures sera pris à cet effet, que ZANG ZANG (2013 : 316) résume comme suit :

- Création des centres d'enseignement du français et de l'anglais, ouverts au public. Certains de ces centres sont animés par des services culturels étrangers. Ils permettent à ceux qui ne fréquentent plus les établissements scolaires d'apprendre l'une ou l'autre langue à des heures qui leur conviennent.

- Renforcement de l'enseignement de l'anglais dans les établissements d'enseignement secondaire et technique du Cameroun oriental et de l'enseignement du français dans les établissements similaires du Cameroun occidental, et amélioration des méthodes d'enseignement : l'accent est mis sur la pratique courante de la langue.

- Institution des cours obligatoires d'anglais pratique pour les étudiants francophones et de français pratique pour les étudiants anglophones dans tous les établissements de l'université.

- Création de la licence bilingue : les enseignements sont dispensés dans les deux langues.

- Création d'établissements expérimentaux, où devront s'éprouver une formule de formation permettant aux élèves de devenir bilingues dans un délai relativement court, et de pouvoir alors suivre, quel que soit leur État d'origine, des enseignements dispensés indifféremment en français ou en anglais.

Par la suite et dès les années 1970, selon Georges et Christine COURADE (1978 : 765), deux principaux objectifs seront assignés par le pouvoir central à la promotion du bilinguisme vu les premiers blocages :

Premier objectif : l'unité nationale. Les systèmes éducatifs doivent se fondre en un seul système intégrant harmonieusement l'apport des cultures camerounaises avec les

éléments positifs de l'éducation française et anglaise. Il s'agit d'élaborer une culture, une éducation et un savoir-faire « métis », prenant en compte les cultures traditionnelles et les éducations fondamentales et techniques franco-britanniques.

Deuxième objectif lié au premier : « ruraliser » le contenu de l'enseignement primaire. L'éducation doit à la fois véhiculer la culture du milieu rural, mais aussi préparer l'enfant à devenir un producteur plus efficace que son père. L'enfant sortant de l'école primaire nouvelle devrait être moins sensible aux « lumières de la ville », conscient de l'importance du métier d'agriculteur et désireux de l'exercer, respectueux et fier de sa langue maternelle et des cultures camerounaises, sachant manier instruments agricoles et outils de l'artisan, parlant l'anglais et le français et disposant d'un bagage mathématique suffisant pour être un producteur dynamique et un citoyen moderne.

Ces nouveaux objectifs sont fixés à un moment où le discours officiel prône la « révolution verte » et le « développement autocentré ». La formation du jeune camerounais doit non seulement faire naître chez celui-ci le sentiment d'appartenir à une communauté multiculturelle et plurilingue, dont les différents peuples ont un destin commun, mais aussi lui permettre d'apporter sa contribution à la construction de la nation. Pour Georges et Christine COURADE (1978 : 765), les aspirations de l'élite et sa pratique inclinaient toutefois à penser que le champ des possibilités était singulièrement plus étroit. Le pouvoir central fera donc de l'école l'un des principaux leviers de la promotion du bilinguisme.

I.2.2.2. La mise en œuvre de la promotion du bilinguisme

Le rattachement du *Southern Cameroons* à l'ancien Cameroun français, en 1961, a donné au Cameroun une physionomie qui n'aurait pas dû être la sienne si le *Southern Cameroons* s'était prononcé en faveur du rattachement au Nigeria. Deux territoires inégaux se sont donc associés, avec deux traditions linguistiques différentes, du moins s'agissant des langues officielles. La formule choisie par l'État indépendant pour permettre la fusion de ses deux démembrements a été, entre autres, la promotion du bilinguisme à travers l'école. Un choix qui imposait l'adoption de stratégies appropriées, car si l'école coloniale au Cameroun français visait l'assimilation des « indigènes », le Royaume-Uni n'a pas cherché à assimiler les populations sous son mandat. La puissance publique n'a pas non plus voulu imposer systématiquement sa langue et ses valeurs culturelles.

Alain Flaubert TAKAM (2007 : 32), qui s'est intéressé au bilinguisme à l'école primaire, écrit qu'il commence effectivement en 1965 avec la création des écoles primaires bilingues de Yaoundé et de Douala. Ces écoles-pilotes fonctionnent sur le modèle anglophone. Certains enfants d'origine francophone les fréquentent. Après 1972, des écoles francophones sont construites dans la partie anglophone du Cameroun et recrutent des élèves d'origine anglophone. C'est à la même période, c'est-à-dire après 1972, que l'anglais est institutionnalisé comme matière d'enseignement dans les trois dernières années des écoles publiques francophones :

[...] les maîtres d'anglais sont formés et les manuels d'enseignement intitulés *Living Together : An English Course for Francophone Primary School Children In Cameroon* (Book I, Book II, Book III) sont apprêtés. Trois années plus tard, la même initiative est prise dans la partie anglophone. Le français est désormais enseigné dans bien d'écoles anglophones, à l'aide des manuels *En passant le Moungo* (Manuel I, Manuel II, Manuel III) selon le même principe observé dans les écoles francophones. Les titres de ces livres traduisent d'ailleurs bien la volonté de l'unité (TAKAM, 2007 : 32-33).

La Commission nationale d'harmonisation des programmes a joué ici un rôle important. Elle avait débuté ses travaux en janvier 1966 à Yaoundé, en novembre de la même année à Buea, et en janvier 1969 à Douala. On avait abouti à la mise au point des programmes fédéraux à la dernière session tenue à Yaoundé du 15 au 20 février 1971. Il fallait, par la suite, organiser la rédaction des manuels correspondants. Chaque sous-commission avait été invitée à dresser la liste des rédacteurs éventuels et à arrêter les conditions et le planning de travail. Il fallait également compléter les collèges de 1^e cycle du système éducatif francophone par une classe de 5^e année. Il était prévu que les mesures d'unification de l'enseignement secondaire et technique devaient entrer en application au III^e plan quinquennal.

Toutes les propositions de la Commission n'ont pas été mises en œuvre, ce qui fait dire à TAKAM (2007 : 33), même si on peut le trouver excessif, que l'enseignement de la deuxième langue officielle à l'école primaire n'a pas été pensé, ni planifié ni organisé, et que le terme de « bilingue » a simplement été politisé :

Tout se passe comme si les autorités ont été prises de court. D'abord, les écoles dites bilingues, dès leur création, ne sont en rien bilingues : ce sont soit les écoles typiquement anglophones situées en zone francophone, soit typiquement les écoles francophones situées en zone anglophone. L'étiquette bilingue qu'on leur colle est politique. Cette politisation du terme bilingue dans la dénomination des écoles se poursuit et le privé l'exploite à des fins commerciales. Ensuite, l'enseignement de la LO2 n'est pas systématisé, ni généralisé (TAKAM, 2007 : 33).

Au sujet de l'enseignement secondaire, TAKAM (2007 : 34) relève, s'agissant de l'enseignement de l'anglais aux Francophones, qu'il y a eu une première période (qui a duré jusqu'à la deuxième moitié des années 70) au cours de laquelle le contenu de tous les enseignements était fondé sur les éléments culturels britanniques.

La création, en 1962, de l'université fédérale du Cameroun, jette les bases du bilinguisme au supérieur. Les langues d'instruction sont le français et l'anglais pour tous les étudiants, le choix étant fait par l'enseignant selon ses aptitudes linguistiques. Il est également créé, dans cette université, une filière dite « lettres bilingues ». Elle forme des jeunes Camerounais bilingues qui vont par la suite jouer un rôle-clé dans l'enseignement et la dissémination du bilinguisme à travers le pays. Le module d'enseignement dénommé « formation bilingue » est créé pour les autres étudiants dans le but de leur donner une meilleure base en anglais ou en français.

Selon les chiffres tirés de TAKAM (2007 : 33), dix ans après le début de la généralisation de l'enseignement des langues officielles dans les écoles primaires, on recense 400 écoles qui peuvent se targuer d'avoir un maître de la deuxième langue officielle. Toutes ces écoles sont concentrées dans les zones plus ou moins urbaines. Cet enseignement, en zone rurale, est inexistant dans les écoles confessionnelles et privées laïques, plus nombreuses, et approximatif lorsqu'il existe.

Il faudra attendre l'année 2001, soit 29 ans après l'institutionnalisation de la politique du bilinguisme, pour que l'enseignement des langues officielles soit obligatoire. L'arrêté n° 66 C/13/MINEDUC/CAB du 16 février 2001 du ministère de l'Éducation nationale fait du français une matière obligatoire au FSLC et de l'anglais une matière obligatoire au Certificat d'études primaires (CEP).

Dans le système anglophone, écrit TAKAM (2007 : 34), on utilisait le manuel *France Afrique, Livre I, II, III, IV, V* correspondant à chacune des classes du premier cycle. L'enseignement de la deuxième langue officielle chez les anglophones va se renforcer avec la camerounisation du GCE en 1977 :

Le coefficient horaire est revu à la hausse dans les deux sous-systèmes, passant de deux heures dans certains établissements à trois, quatre ou cinq selon les cas. Les établissements bilingues, jadis opérationnels dans les chefs-lieux de province uniquement, sont déjà créés dans la quasi-totalité des chefs-lieux de département et même dans certains chefs-lieux d'arrondissement (TAKAM, 2007 : 34).

Au rang des textes récents visant la promotion du bilinguisme, il y a l'arrêté du ministre des Enseignements secondaires (Minesec) signé le 29 juin 2011. Ce texte crée l'examen du brevet d'études du premier cycle option bilingue (BEPC Bil). Selon le texte du Minesec, le Bepc Bil est programmé pour les élèves des lycées et collèges ayant au moins atteint le niveau de la classe de Troisième bilingue. Inscrit dans le cadre de la mise en œuvre effective du Programme d'éducation bilingue spécial (PEBS), une quarantaine de structures scolaires (publiques et privées) ont été sélectionnées comme établissements-pilotes. Ils ont ouvert, depuis la rentrée scolaire 2009/2010, des classes de 6^e, Form I, 1^e année et First year dites « bilingues ». S'agissant de la sélection des candidats, on a appris que suite au concours d'entrée dans ces établissements-pilotes organisés depuis 2009, les admis étaient à nouveau soumis à un test de langue, notamment. Les 60 premiers intégraient alors la classe de 6^e bilingue. L'arrêté du Minesec prévoit que le BEPC Bil sera composé chaque année à une date fixée par décision ministérielle. Un centre d'examen sera ouvert dans chaque établissement ayant une classe de Troisième bilingue. Toutefois, dans les localités comptant plusieurs établissements, le Minesec peut décider de la création de centres de regroupement.

Toutes les mesures engagées par l'État indépendant pour contrôler le système éducatif et densifier la carte scolaire ont permis l'instruction des populations, de même que la lutte contre l'analphabétisme.

I.2.3. Les fruits du système scolaire mise en place par le Cameroun postcolonial.

Selon les résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Cameroun réalisé en novembre 2005, l'intérêt pour les questions d'éducation au Cameroun a particulièrement été axé sur l'éducation de base pour tous les enfants d'âge scolaire et sur l'alphabétisation des adultes. Au niveau de la scolarisation, les données issues de ce recensement montrent que :

- Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 105,8 % ;
- Le taux net de scolarisation dans ce cycle est de 75,5 % ;
- Le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire est de 30,8 %, soit 26,6 % pour le secondaire 1^{er} cycle et 11,3 % pour le secondaire 2^d cycle ;
- Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est de 10,7 %.

Les disparités en matière de scolarisation mettent en évidence les faits suivants :

- Les filles sont moins scolarisées que les garçons et les écarts s'accroissent avec le niveau d'enseignement ;

- L'Extrême-nord, le Nord et l'Adamaoua sont les régions les moins scolarisées ;

- Les indicateurs de scolarisation sont plus faibles en milieu rural qu'en milieu urbain.

En termes d'évolution, de 1976 à 2005, l'on note une amélioration, quoique faible, des taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans. Ils sont passés de 64,8 % en 1976, à 73,1 % en 1987, puis à 75,1 % en 2005.

S'agissant de l'instruction de la population, le 3^e RGPH indique que sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus :

- 29 sont sans niveau d'instruction ;

- 30 ont un niveau d'instruction primaire ;

- 32 ont un niveau d'instruction secondaire, soit 21 de niveau secondaire 1^{er} cycle et 11 de niveau secondaire 2^d cycle ;

- 9 ont un niveau d'instruction supérieur.

Le nombre moyen d'années d'études est de 6,2 ans, soit 7,0 ans dans la population masculine et 5,5 ans dans la population féminine. En ce qui concerne les diplômés, 41,0 % sont sans diplôme, 38,9 % ont le CEPE/CEP/FSLC et le reste, soit 20,1 % ont un diplôme du secondaire et plus ou l'équivalent.

Si l'analyse suivant le niveau d'instruction indique que la majorité de la population du Cameroun a au minimum le niveau d'instruction primaire, ce n'est pas le cas des minorités telles que les populations nomades et les sans domicile fixe apparent (SDFA). Dans la population nomade, 85,5 % des personnes de quinze ans et plus sont sans niveau d'instruction et chez les SDFA, cette proportion est de 87,9 %. La situation des enfants de 6-14 ans de ces populations est d'autant plus préoccupante que 76,1 % des enfants nomades sont sans niveau d'instruction contre 63,2 % chez les enfants SDFA

L'analyse du niveau d'instruction de la population au Cameroun depuis 1976 indique une baisse progressive de la proportion de la population sans niveau d'instruction de quinze ans et plus. Elle est passée de 63,1 % en 1976 à 48,9 % en 1987, puis à 29,2 % en 2005. Parallèlement, la proportion des personnes instruites (personnes ayant au moins le niveau d'instruction primaire) de 15 ans et plus est en nette progression. Elle est passée de 36,9 % en 1976 à 51,1 % en 1987, puis à 70,8 % en 2005.

Au niveau de l'alphabétisation de la population, le 3^e RGPH fait savoir que le taux d'alphabétisation en langues officielles des quinze ans et plus est de 70,0 %, soit 76,3 % dans la population masculine et 64,2 % dans la population féminine. Par milieu de résidence, ce taux est de 86,6 % en milieu urbain contre 51,7 % en milieu rural. Par région, l'Extrême-nord (30,7 %), le Nord (35,2 %) et l'Adamaoua (42,2 %) sont les régions qui enregistrent les plus faibles niveaux d'alphabétisation en langue officielles. Pour le groupe d'âges 15-24 ans, ce niveau est de 79,3 % contre 35,8 % pour le groupe d'âges 60 ans et plus.

En répartissant la population de quinze ans et plus selon le statut d'alphabétisation, on note que sur 100 personnes de cette tranche d'âge :

- 30 personnes sont analphabètes en langues officielles ;
- 13 savent lire et écrire uniquement l'anglais ;
- 45 savent lire et écrire uniquement le français ;
- 12 savent lire et écrire à la fois l'anglais et le français.

Le taux de bilinguisme (proportion de la population sachant parler à la fois l'anglais et le français) parmi la population de quinze ans et plus est de 11,5 %, soit 14,3 % dans la population masculine et 8,9 % dans la population féminine. Entre 1987 et 2005, les taux d'alphabétisation se sont améliorés : la proportion des personnes alphabétisées en langues officielles est passée de 49,5 % en 1987 à 70,0 % en 2005. Cette situation traduirait les efforts de l'État, de ses partenaires et des ménages pour la scolarisation des enfants. L'amélioration du taux d'alphabétisation a eu pour effet, du fait du contact entre le français et les langues locales, la restructuration de la langue étrangère.

I.3. Les effets du contact entre le français et les langues camerounaises

La position prépondérante de la langue française dans la hiérarchie sociolinguistique du Cameroun l'a amené à superposer aux nombreuses langues nationales qu'elle n'a pas supplantées. Il en est résulté des transferts intersystémiques qui ont remodelé les structures de la langue coloniale, laquelle a su s'adapter à son contexte d'usage. Cette restructuration, que l'on observe dès l'octroi de l'autonomie interne au Cameroun, a résisté aux réformes de l'école et de l'enseignement du français.

I.3.1. Le débat sur les camerounismes

Initié dès les années 1950, les discussions sur les camerounismes sont d'abord le fait des Camerounais eux-mêmes. ZANG ZANG (2013 : 335) considère le travail de KALA LOBÉ, paru en 1958, comme celui qui signale la naissance d'une norme socialisée du français au Cameroun, constituée d'éléments valorisés au plan local et de fautes pour lesquelles le Camerounais se montre bien plus sévère que le Français natif, Henri de JULLIOT. Ce prêtre jésuite, pratiquant des belles-lettres, alors professeur au collège Libermann de Douala, s'installe au Cameroun en 1954. Il réussit à instituer dans les médias camerounais le débat sur les mots et les tournures de la langue française, attaque *Le sottisier d'idiotismes afro-français parus dans la presse camerounaise* de Kala Lobé. Pour Henry de JULLIOT, l'auteur de ce texte paraît plus puriste et plus élitiste que les Français natifs eux-mêmes.

Les jeunes auteurs camerounais, qui se servent du français pour produire leurs textes, sans s'interroger sur la qualité de leur langue, se livrent en pâture à Henry de JULLIOT, qui ne désarment pas malgré ses rapports tendus avec eux. Voici un extrait de ses critiques que cite ZANG ZANG (2013 : 337) :

J'étais mal disposé à apprécier **Le Souffle des dieux**, le recueil de nouvelles que nous présente aujourd'hui le jeune camerounais Jacques-Muriel Nzouankeu. Des soixante sonnets précédemment édités sous le titre **Immortalité**, le meilleur se faisait invinciblement songer à Oronte, et il n'est pas sans inconvénient de jouer les Alcestes. Pourtant, je crois rendre quelque service à l'auteur en lui déclarant que ces poèmes sont un mélange informe de souvenirs chaotiques, de mythologie, d'images tantôt banales, et plutôt ahurissantes, de vers esclaves de la rime et qu'on se perd aussi bien dans la pensée que dans la syntaxe.

Mon indifférence à cette œuvre qu'il fallut ne jamais publier devint de l'irritation quand je lus, dans une petite feuille littéraire à laquelle collaborait notre poète, qu'un roman de lui, **Le Vertige**, était, tenez-vous bien ! proposé au **Prix Nobel**. La même feuille annonçait **Le souffle des dieux** en précisant que ce recueil était proposé aux **prix Goncourt** et au **prix Découverte** (Bordeaux) ! Qui donc aura le bon sens et le courage, me disais-je, de décourager résolument ces jeunes auteurs camerounais assoiffés de prix et de palmes : avides de se faire imprimer ? Qui donc montrera le peu de sérieux de ces tentatives prématurées ? Qui donc leur fera comprendre qu'ils rendraient un immense service à la littérature de leur pays en explorant ces richesses traditionnelles, au lieu de dégorger un flot incohérent d'expressions françaises mal assimilées, dont se gausse le bon sens, et qui risque de faire sombrer dans le ridicule la jeune littérature camerounaise ? (JULLIOT in *La Presse du Cameroun*, n°3431 du 28/09/1961).

Les auteurs camerounais croient produire des chefs-d'œuvre littéraires, écrits dans un français savoureux tandis que le français natif, qui connaît très bien les belles-lettres, trouve prématurés ces textes à la syntaxe quelconque, dans lesquels se mêlent souvenirs chaotiques

et références bancales à la mythologie. Les jeunes auteurs camerounais croient pourtant que leur maîtrise du français les rend aptes à pouvoir rivaliser avec les prétendants aux prix littéraires les plus prestigieux. Les critiques de l'abbé ne les laissent pas indifférents et à leur tour, ils le chargent. Le prélat ne lâche pas prise. Il leur répond en se justifiant, sans pour autant se faire comprendre de ces jeunes auteurs avides de succès :

Monsieur Ndjokou me taquine gentiment dans « L'Effort camerounais » du 15 décembre. [...] Monsieur Ndjokou a parfaitement raison de ne pas accepter l'étiquette « **camerounisme** » que j'avais donnée à un petit choix d'expressions locales ou de vogue passagère. Mon « asiatique », remplacée cette année, paraît-il, par la grippe de Hong-kong était une simple « vanne » (parisianisme pour : « jeu de mots ») destinée à dérider les lecteurs moroses, et le nom de « cha-cha-cha » n'a peut-être désigné cette grippe que dans les limites de Douala. (JULLIOT, « À propos de camerounismes » in *La Presse du Cameroun. Quotidien d'informations illustré* n°5579 du jeudi 19-12-1968, p.2 ; cité par Paul ZANG ZANG, 2013 : 337).

Pour le prélat, en référence à « belgicisme » ou « acadisme », le mot *camerounisme* signifie simplement : « mot, tournure du français du Cameroun ». Il dit souhaiter l'éclosion de nombreux camerounismes parce qu'ils donnent une personnalité à la langue française parlée dans un autre pays que la France, et qu'ils permettent un peu de liberté à l'intérieur des carcans académiques. Qu'avait constaté JULLIOT ?

Je relève par exemple la tendance généralisée à fabriquer les verbes. J'entendais dimanche dernier un jeune fiancé - qu'un camerounisme courant appelle un « proposé », quand ce n'est pas un « prétendu » - déformation incorrecte de « prétendant » dire à sa promise : « que je vous aide à ménager ? » (faire le ménage). Il m'est arrivé d'entendre : « Voulez-vous me **torcher** (m'éclairer avec une torche), ou « me cabiner (me faire entrer dans la cabine). Quant aux collégiens, ils s'efforcent de « mot-à-moter » ou plus simplement de « moter » à l'approche des examens. Ces termes sont d'ailleurs souvent employés avec beaucoup d'humour et un clin d'œil complice à l'interlocuteur.

Il faudrait ajouter ici la liste que me proposait il y a dix ans Monsieur Kala Lobé - un confrère - « faites bien » - « ne fais pas là » - « l'homme-là dis donc !... » etc... ; expressions pour lesquelles il se montrait bien plus sévère que moi puisqu'il parlait dans *La Presse* d'un « sottisier d'idiotismes afro-français. »

Il serait bon de faire une étude un peu plus approfondie du terme « moniteur », que Monsieur Ndjokou a si visiblement sur l'estomac, mais qui n'est pas, quoi qu'il en dise, un camerounisme. Il me plairait que nous en reparlions. (JULLIOT, « À propos de camerounismes » in *La Presse du Cameroun. Quotidien d'informations illustré* n°5579 du jeudi 19-12-1968, p.2 ; cité par Paul ZANG ZANG, 2013 : 338).

L'extrait ci-dessous montre ce que signifie le terme *camerounismes* que les jeunes auteurs camerounais rejettent sous la plume d'Henri de JULLIOT : *mot, tournure du français du Cameroun*. Le Français soutient qu'il s'est inspiré, pour forger ce mot, des définitions que le

petit Larousse donne par exemple à *belgicisme*. Si le français natif pense qu'il existe des mots, des tournures du français propres au Cameroun, c'est qu'il a décelé dans cette variété de nombreuses différences avec les autres variétés de français qu'il connaît, particulièrement la variété de France. Il fournit quelques exemples dans son texte : tendance généralisée à fabriquer les verbes (« que je vous aide à ménager ? » (faire le ménage), « Voulez-vous me torcher » (m'éclairer avec une torche), ou « me cabiner » (me faire entrer dans la cabine), création d'expressions (« faites bien », « ne fais pas là », « l'homme-là dit donc !... » etc.). Le travail de TOUZEIL (1979), plus systématique, viendra confirmer ces tendances.

I.3.2. Le diagnostic de Jean-Claude TOUZEIL,

Le travail de TOUZEIL (1979) intéresse dès sa préface. L'auteur de ce texte « liminaire », François MOUDOUROU NDOKY, Inspecteur-professeur d'École normale d'instituteurs, alors directeur de l'IPAR de Yaoundé, produit une réflexion qui jette les bases du projet de TOUZEIL. Il écrit notamment que :

- Le Cameroun, pays bilingue utilise le français et l'anglais comme langues officielles et langues d'enseignement.
- Mais l'emploi de ces deux langues étrangères n'élimine pas l'usage courant des langues nationales camerounaises (langues maternelles).

Pour le français dont il est question dans ce manuel serait-il réaliste d'envisager son enseignement sans tenir compte du contexte socio-culturel Camerounais ? Comment l'enfant camerounais, le Camerounais d'une façon générale accède-t-il à cette superposition quotidienne du français sur la langue maternelle ? Comment l'utilise-t-il dans son milieu, dans sa famille, à l'école, au bureau, au marché, dans la rue ?

Le constat de François MOUDOUROU NDOKY est clair : l'emploi du français au Cameroun n'élimine pas celui des langues camerounaises ; la langue étrangère se superpose donc, au quotidien, aux nombreuses langues nationales qu'elle n'a pas supplantées. Le thème de la superposition, déjà évoqué par Willy BAL (1975), sera repris par MOUDOUROU NDOKY et Gabriel MANESSY (1994) pour justifier la diversification du français en Afrique. Le directeur de l'I.P.A.R. pose une question que les Français (pendant le mandat et la tutelle) et les réformateurs ne sont pas posés : peut-on enseigner le français au Cameroun sans tenir compte de son contexte socioculturel ? Les autres questions de MOUDOUROU NDOKY portent sur l'acquisition de cette langue par l'élève camerounais et les usages qu'il en fait dans diverses situations de communication.

Jean-Claude TOUZEIL (1979 : 5) prévient que les objectifs de son travail, dont la première édition a été diffusée par les soins de l'IPAR dans les Écoles Normales du Cameroun, en janvier 1978, n'ont pas changé :

Suite à la première édition de ce travail, diffusée par les soins de l'I.P.A.R. de Yaoundé en janvier 1978 dans les Écoles Normales du Cameroun, suite également aux critiques constructives et encourageantes reçues entre temps, il nous a semblé nécessaire d'approfondir certains points, de réparer certains oublis, de préciser certaines intentions, bref d'améliorer autant que possible le contenu et surtout la portée pédagogique de ce document.

Il devrait dès lors être compris comme un auxiliaire didactique visant à un meilleur enseignement du français au Cameroun.

Que visait-il par ce livre ? TOUZEIL (1979 : 5) répond qu'il était question de faire prendre conscience de l'écart entre le français camerounais et le français standard, de comparer, lorsque possible, les structures du français et de la langue maternelle considérée, d'essayer de remédier à l'aide d'exercices structuraux propres à faire acquérir des automatismes linguistiques. En linguistique camerounaise, voire africaniste, TOUZEIL avait ouvert, peut-être sans le vouloir, une brèche qui aurait pu guider les travaux de recherche et partant les politiques d'enseignement des langues étrangères : **la comparaison entre les structures du français camerounais et les langues locales en cause**. En cela, il confirmait l'intuition de RENAUD (1976) qui soutenait qu'il y aurait au Cameroun autant de variétés de français que de langues maternelles.

Après dépouillement de son corpus constitué de données recueillies auprès d'élèves « normaliens » éwondophones, TOUZEIL (1979) a élaboré un ensemble de cinquante fiches rangées dans cinq tiroirs : *phonétique, éléments du groupe nominal, adverbes, éléments du groupe verbal, structures et expressions*. TOUZEIL (1979) n'avait-il pas identifié les domaines de la grammaire du français que le changement linguistique avait atteint au Cameroun, quoique son travail soit limité à l'aire éwondophone ?

I.3.2.1. Le pôle phonétique

Comme écarts, TOUZEIL (1979 : 17-29) relève :

– L'opposition O ouvert / O fermé dans des mots comme « pédagogue » et « votre ». Il observe que les *o* sont prononcés à tort *o fermé* au lieu de *o ouvert*. L'auteur écrit que *dans la plupart de langues négro-africaines cette opposition n'est pas sensible. Pour le locuteur éwondo cependant, on assiste à la production d'un phonème différent à la fois du o français et du o éwondo.*

– L’opposition e sourd [ə] / e fermé [e]. C’est le cas avec des mots comme « régarde », « devant », « dévouément ». Pour TOUZEIL (1979 : 20), ces déviations sont dues au fait que les locuteurs pensent que la prononciation de « devant » est analogue à celle de « derrière ». Pour « dévouément », il estime qu’il doit y avoir *influence attractive de la part de l’infinitif car on trouve de la même façon « remerciément », « licenciément », etc.* Pour TOUZEIL (1979 : 20) donc, il s’agit des interférences intralingues ou interférences d’acquisition.

– L’opposition U consonne [w] / y consonne [u] (sic). Ainsi, « juillet » se prononce à tort [zije] au lieu de [zuije] (sic). Pour TOUZEIL (1979 : 22), l’éwondo ne possède pas le phonème [u] (TOUZEIL veut certainement parler de la glissante [ɥ]) ; il est soit assimilé à [w], soit à [i].

– La prononciation du « s » final des mots comme « jadis », « moins ». Les explications de TOUZEIL (1979 : 24), qui soutient que cette faute est courante dans le sud de la France où on a l’habitude de prononcer toutes les lettres, font penser aux interférences d’acquisition.

– La prononciation, suivant le même schéma intonatif, des phrases interrogatives, déclaratives et impératives. TOUZEIL (1979 : 26) écrit à ce propos que *Les langues négro-africaines sont, pour la plupart, des langues à tons dans lesquelles les accents forts et les accents faibles se suivent assez régulièrement tandis qu’en français l’intonation varie suivant le type de phrase.*

I.3.2.2. Les éléments du groupe nominal

Les écarts affectent le sous-système des articles et TOUZEIL (1979 : 31) montrent qu’il s’est développé en français camerounais :

– Un article défini ayant valeur d’adjectif démonstratif : *Je n’ai pas mangé depuis le matin, Je te verrai le soir, etc.*

– Un article défini ayant valeur d’article partitif : *Tu viens boire la bière ? Tu veux le chocolat ? Donne-moi le pain.* TOUZEIL (1979 : 34), qui pense que la nuance n’est pas perçue entre le défini et le démonstratif, le défini et le partitif, fait en plus une observation importante : *en éwondo, l’article n’existe pas ; ainsi, on dira « zeak nyu bia » qui signifie littéralement : viens boire bière. »*

L’auteur signale, en plus :

– L’emploi de l’article défini à la place d’un article indéfini, qui trouve sa justification dans le fait que la différence entre ces deux articles n’est pas suffisamment maîtrisée : *Tu viens manger le beignet ? Fais-mois la cigarette.*

– L’emploi, à tort, de l’article indéfini : *donnez-moi une presse.*

TOUZEIL (1979 : 41-55) relève également d’autres écarts mettant en cause certains mots :

– *Fini* : le gaz est *fini*, la bière est *finie*, déviation présentée comme une interférence puisque la structure éwondo est littéralement la même : *gaz aman ya.*

– *Géant* : *Ce garçon est géant. La femme là, elle est plus géante que toi.* Cet usage se justifie par le fait que les différents degrés de grandeur ne sont pas assimilés selon l’auteur.

– *Aviation* : *Je vais à l’aviation prendre l’avion de Douala. Je reste à l’aviation.* Ces usages, écrit TOUZEIL (1979 : 45), sont dus au fait qu’on assimile la technique (aviation) et les installations permettant le trafic des avions (aéroport / aérodrome / terrain d’aviation).

– *Changement* : - *Combien coûte ce régime de plantain ? - 700 francs. - Voilà 1.000 francs ; je n’ai pas le changement.* *Changement* qui signifie ici monnaie serait, selon TOUZEIL (1979 : 47), une interférence avec le pidgin qui au Cameroun est une langue très vivante, surtout dans les relations commerciales.

– *Chaud* : *je vais voir mon chaud (mon chaud gars) tous les dimanches.* TOUZEIL (1979 : 50) pense qu’on a substantivé en français camerounais l’adjectif *chaud* qui peut signifier dans certains contextes familiers « d’un tempérament amoureux ».

– *Stationnement* : *je vous attendrai au stationnement à 8 heures. Il y a beaucoup de monde au stationnement.* La relexification de ce mot qui signifie ici « arrêt des bus » a pour origine, selon TOUZEIL (1979 : 52), l’assimilation dans l’esprit du locuteur entre l’action de stationner et le lieu de stationnement.

– *Sucrerie* : - *Tu bois une sucrerie ? Non, je n’aime pas les sucreries, je préfère la bière.* Ici, *sucrerie* signifie, observe TOUZEIL (1979 : 54), toute boisson contenant du sucre, par opposition à boisson alcoolisée.

I.3.2.3. Les adverbes

Dans TOUZEIL (1979 : 57-66), sont en cause les emplois de :

– *Dans bientôt* : *J’aurai fini mon travail dans bientôt.* Pour TOUZEIL (1979 : 57), « bientôt » signifie en français « dans peu de temps ». Il y aurait eu, opine-t-il, renforcement de l’idée d’événement proche par la création de la locution adverbiale *dans bientôt*.

– *Déjà* : *Jacques attend Paul depuis 3 heures ; Paul arrive et lui dit, sans intention ironique aucune : « Je suis déjà là ».* TOUZEIL (1979 : 60) en conclut que *Pour le locuteur,*

« déjà » est une forme d'insistance, employée de manière abusive, le plus souvent dans le sens d'enfin.

– *Même* : *Mon cousin est allé en France ; il en a rapporté des chemises même. C'est quoi même le F.E.D. ?* Pour l'auteur, « même » est en bamiléké une sorte de ponctuation orale très fréquente, comme « alors » ou « euh » en français. Il renseigne en plus que ces emplois de « même » sont courants dans toute l'Afrique noire francophone.

– *Trop* : *ce garçon est trop grand. Je suis trop content de vous voir.* Cette faute, selon TOUZEIL (1979 : 64), qui est due à la non maîtrise de la distinction entre « trop » et « très », est générale en Afrique noire francophone.

I.3.2.4. Les éléments du groupe verbal

Sont en cause, principalement, certains verbes et certaines locutions verbales :

– *Fréquenter* : *Mon frère fréquente.* Dans cet emploi, commente TOUZEIL (1979 : 67), la présence du verbe sous-entend le COD « école ». Il justifie cet emploi déviant par le fait que le verbe *fréquenter* est intransitif en éwondo.

– *Toucher* : - *Est-ce que tu as touché ce mois-ci ? - Oui, j'ai touché le 18.* TOUZEIL (1979 : 70) écrit que *Le syntagme verbal « toucher de l'argent » ou « toucher un salaire » se réduit à « toucher » car, dans l'esprit du locuteur, le complément est sous-entendu.*

– *Cadoter* (parfois orthographié *cadeauter*) : *A Noël, maman m'a cadoter un ballon.* TOUZEIL (1979 : 73) qui voit dans cet exemple un phénomène de dérivation, écrit également qu'on peut y voir une interférence possible avec le pidgin :

To give a dash = to dash

Faire/donner un cadeau = cadoter.

– *Miséérer* : Les Noirs sont *misérés* en Afrique du Sud. Comme il est infirme, il est très *miséré*. TOUZEIL (1979 : 76) observe que « misérer » qui, en contexte, signifie « être dans la misère / une situation misérable », a été créé à partir du substantif « misère ». Il s'agit donc d'une dérivation. Il signale en plus qu'en bamiléké, *il existe une groupe verbal qui signifie littéralement : « voir la misère ».*

– *Absenter* : *Mon frère m'a absenté à la maison. Je suis venu vous voir à 5 heures, mais je vous ai absenté.* Cette faute orale et écrite est, pour TOUZEIL (1979 : 78), une traduction littérale d'une structure éwondo : « mefuman wa » = je absenter vous = *je vous ai absenté*.

– *Aider (avec)* : Voulez-vous m'*aider avec* 100 francs ? Pouvez-vous m'*aider avec* mon problème ? Cette expression qui signifie *aider en faisant quelque chose* est présentée par TOUZEIL (1979 : 80) comme une interférence avec une structure éwondo : « ye one ma ka ai 100 F ? » = voulez-vous m'*aider avec* 100 francs ?

– *Mettre du temps* : - Combien de temps vas-tu *mettre* à Douala ? - Je ne vais *mettre* que deux jours. Il n'a pas *mis* longtemps dans son poste de directeur. Pour TOUZEIL (1979 : 83), la structure française « mettre du temps pour / à faire quelque chose » aurait été contractée et réduite au seul verbe *mettre* qui implique une idée de durée dans l'esprit du locuteur et signifie « passer du / un certain temps ou rester ».

– *Penser quelqu'un ou quelque chose* : - Est-ce que tu m'*as pensé* quand je n'étais pas là ? – Oh ! Oui, je t'*ai pensé* chaque jour. Cet écart est pour TOUZEIL (1979 : 86) une interférence avec l'éwondo : « matsog wa » = je pense toi = je te pense (= je pense à toi).

– *Gâter* : Mon stylo est *gâté*. Ma voiture est *gâtée*. Cette faute est présentée comme une interférence avec l'éwondo « ndaman » = gâter et abîmer (TOUZEIL, 1979 : 88).

– *Payer* : - Alors, qu'est-ce que vous me *payez* aujourd'hui ? du plantain ? - Non, je vais *payer* le macabo. Selon TOUZEIL (1979 : 91), il y a confusion entre le verbe *payer*, qui signifie donner une somme d'argent pour régler ce qui est dû et le verbe *acheter* qui veut dire acquérir à prix d'argent.

– *Rester* : Où *restes-tu* à Yaoundé ? Je *reste* à l'aviation. TOUZEIL (1979 : 94) opine qu'il y a confusion avec le verbe demeurer qui a deux sens (rester, habiter) et interférence avec l'éwondo : « eye otoa ve a Yaoundé » = tu restes où à Yaoundé ?

– *Sentir* : Je n'ai pas *sent*i Pierre aujourd'hui. Avez-vous *sent*i le directeur ce matin ? Pour Jean-Claude TOUZEIL (1979 : 97), il y a à la fois interférence avec l'éwondo (« wodan » = sentir, percevoir. wóg = sentir, entendre et comprendre) et influence de la structure « sentir la présence de quelqu'un ».

– *Supporter* : Je n'ai pas fini votre commande ; pouvez-vous *supporter* jusqu'à demain ? Je n'ai pas été payé depuis 3 mois ; alors, je suis obligé de *supporter*. Comme pour le verbe précédent, TOUZEIL (1979 : 100) estime qu'il s'agit ici de la confusion entre 2 verbes qui ont presque le même sens (supporter et patienter) et d'une interférence avec l'éwondo (« dzibi » = supporter et patienter).

– *Connaître / savoir* : Est-ce que tu *connais lire* ? Est-ce que ta mère *connait faire* la cuisine ? Selon TOUZEIL, cette faute est due à une interférence avec l'éwondo : « yem » = connaître et savoir.

Toujours dans la section sur les éléments du groupe verbal, TOUZEIL (1979 : 105-112) relève l'usage inapproprié des prépositions postverbales, particulièrement *de*, mal dominé par les locuteurs (je me décide *de* conduire, etc.), *chez* (l'élève demande un stylo-bille *chez* la maîtresse) et *depuis* (Alexandre, je le connais *depuis*, Je ne suis pas allé à Yaoundé *depuis*, ça fait *depuis* que je ne l'ai pas vu). S'agissant de cette dernière préposition, TOUZEIL (1979 : 111) soutient qu'il y a interférence avec le bamiléké et que cette faute est fréquente dans plusieurs pays d'Afrique noire francophone.

I.3.2.5. Les structures et expressions

Parmi celles qui ont été relevées par TOUZEIL (1979 : 113-144), citons :

– *Quitte-là* : Allez ! *quitte-là*, tu m'ennuies ! *Quitte-moi là ! Quitte-moi la vue !* Pour TOUZEIL (1979 : 113), il s'agit d'une interférence pure et simple avec l'éwondo : « kodogo hala » = *quitte-là* !

– *Il est...* : L'œil, *il est* l'organe de la vue. Mon oncle, *il est* le chef du village. TOUZEIL (1979 : 116) pour qui *il* remplace à tort *c'* fait une observation importante qui a, d'ailleurs, inspiré notre étude des structures à redoublement traitées dans la deuxième partie de ce travail. Notre source observe que *La reprise du sujet précédemment exprimé est normale en éwondo* : « tara akon » = *mon père, il est malade*. En fait, le préfixe verbal est considéré comme l'équivalent du pronom correspondant.

– *Il paraît que...* : *Jacques, qui sait que Pierre est revenu du village car il l'a vu et lui a parlé une heure avant, dit à un ami* : « *Il paraît que Pierre est revenu du village.* » De l'avis de TOUZEIL (1979 : 118), cette locution qui signifie « il est certain que » est due à une déviation sémantique, car en français, cette structure exprime un doute.

– *Faire l'accident* : Le taximan a *fait l'accident*. Mon frère n'a pas eu de chance ; il a *fait l'accident* avec sa voiture. Cette expression qui pour TOUZEIL (1979 : 120) signifie aussi bien « être victime d'un accident » qu'« occasionner un accident » peut se justifier par les emplois du verbe « faire » et par l'interférence avec l'éwondo : Jean *abo* accident = Jean a fait l'accident. Cette structure, commente l'enseignant français, est équivoque car elle peut signifier a) avoir un accident, b) occasionner un accident, c) être victime d'un accident.

– *En ce temps-là (alors)* : Bientôt, je serai riche car j'hériterai ; *en ce temps-là (alors)*, je pourrai m'acheter une voiture. - Vous avez des diplômes ? - Oui, monsieur. - *En ce temps-*

là alors, vous êtes engagé. Les équivalents de cette expression sont, selon TOUZEIL (1979 : 123), « à ce moment-là » et « dans ce cas-là ». Le locuteur qui emploie cette tournure le fait pour exprimer une idée future alors qu'elle traduit normalement une notion de passé.

– *Dès mon bas-âge* : *Dès mon bas-âge*, je vais marcher. Il a su chanter *dès son bas-âge*. TOUZEIL (1979 : 126) relève que cet écart trouve sans doute son origine dans la confusion entre « dès mon plus bas-âge » et l'expression « un enfant en bas-âge. »

– *C'est ma première fois de...* : *C'est ma première fois d'aller* à Douala. *C'est ma première fois de prendre le train. C'est ma première fois de voir cet homme*. Il y aurait ici, selon TOUZEIL (1979 : 128) une interférence partielle avec l'éwondo : « eyon osu dzama dzi matari ke a tison » = fois première voici je commence aller en ville = c'est la première fois que je vais en ville.

– *Quand* (dans l'expression de l'opposition) : Pourquoi m'accusez-vous *quand* je suis innocent ? Tu veux de l'argent *quand* je suis fauché ! Pour TOUZEIL (1979 : 131), *quand* signifie pour le locuteur « alors que » ou « tandis que ».

– *Très moins cher* : Voulez-vous des oranges ? C'est *très moins cher*... J'ai acheté cette chemise *très moins cher* au marché central. Pour TOUZEIL (1979 : 136), *Le locuteur ne semble pas dominer le comparatif d'infériorité*. Il signale par ailleurs que cette faute, commune aux marchands de toute l'Afrique noire francophone, peut s'expliquer par le fait qu'il existe très peu d'adjectifs dans les langues négro-africaines et peu ou pas de comparatifs synthétiques.

– *Vrai de Dieu* : C'est un bon prix, *vrai de Dieu* ! je ne gagne même rien, *vrai de Dieu* ! Ce joueur n'était pas hors-jeu, *vrai de Dieu* ! TOUZEIL (1979 : 139) voit dans cette faute une interférence avec l'éwondo. La formulation complète de cette expression serait : « bebela Zemba person elè » = vrai de Dieu en trois personnes.

– *Comment ça nous va ?* : Alors, mon ami, *comment ça nous va ?* TOUZEIL (1979 : 141) observe que *nous* est ici parfaitement superflu. Cet écart résulterait de l'attraction de la formule de politesse anglaise « how do you do ? » ou peut-être de l'emploi du verbe *aller* dans le sens de *convenir* : cela *me* va, cela *nous* va ?

– *À nous revoir* : Il faut que je te quitte ; *à nous revoir*. Pour TOUZEIL (1979 : 143), il s'agit d'une interférence avec l'anglais « see you (again) » ?

Signalons enfin que TOUZEIL (1979 : 134) mentionne le style indirect mal dominé par les locuteurs (*il déclare que j'ai faim* au lieu de *il déclare qu'il a faim*) et y voit l'interférence avec le bamiléké. Que nous apprennent les fiches que nous venons de présenter ?

Dans les remarques complémentaires qui ferment son travail, TOUZEIL (1979 : 145-155) présente ses 50 fiches comme une amorce d'inventaire qui ne couvrent pas tous les camerounismes de la région de Yaoundé. Ce modeste aveu montre qu'il souhaitait peut-être poursuivre son travail ou qu'il souhaitait voir d'autres chercheurs lui emboîter le pas. Plus de trente ans après, certains particularismes qu'il signalait se sont maintenus en se généralisant. Il avait vu juste en montrant que le changement linguistique dépendait des facteurs extrasystémiques. Il avait vu juste en comparant avec les structures des langues locales avec certains faits linguistiques répertoriés. Il avait vu juste en considérant, pour ses explications, l'environnement sociolinguistique du français à Yaoundé. Son travail montre que :

1. Tous les domaines de la grammaire du français ont été touchés par le changement linguistique au Cameroun : phonétique, morphosyntaxe, lexique. On peut regretter que les recherches sur le français au Cameroun en particulier et en Afrique en général aient fait une part belle au lexique. On a en effet cru pendant longtemps que le changement n'atteignait pas le noyau dur de la langue, sa morphosyntaxe. Par conséquent,

La morphosyntaxe [a été] avec la phonétique, comme le rappelait S. Lafage, le parent pauvre des études sur le français parlé en Afrique : alors que les études sociolinguistiques et lexicologiques sont assez nombreuses dans le domaine et couvrent au moins pour les secondes l'ensemble de la francophonie africaine, les descriptions grammaticales sur le français oral africain restent l'exception (QUEFFELEC, 2006 : 267).

TOUZEIL (1979) avait pourtant tracé, depuis 1979, les pistes qui pouvaient orienter l'étude du français au Cameroun. Il montrait que dans la ville de Yaoundé, le français n'avait pas seulement subi l'influence de l'éwondo : l'anglais, le pidgin-english et ce que TOUZEIL (1979) appelle le bamiléké l'avaient également influencé. La mobilité sociale et les activités socioéconomiques ont certainement permis des contacts et des interactions qui ont donné au « français commun de Yaoundé » ses structures à l'époque où TOUZEIL l'a étudié ; les interférences d'acquisition signalées mettent en cause le système scolaire.

2. La variété de français parlée à Yaoundé est également pratiquée par les locuteurs non éwondophones, en général par des futurs professionnels de l'enseignement qui certainement seront appelés à exercer dans tout le pays. TOUZEIL (1979 : 5) souligne que le corpus ayant servi de base à son étude est principalement issu des productions des élèves « normaliens » utilisant non seulement la langue éwondo, mais aussi le bamiléké, le bulu et le duala. Que fallait-il attendre de ces « modèles » ? Qu'ils soient imités par les apprenants et qu'ils généralisent la variété linguistique qu'ils ont acquise. Les données des « normaliens » sont complétées par un

corpus secondaire mais non négligeable, constitué de conversations entendues dans la rue, au marché et des expressions relevées dans la presse, tant écrite que parlée. L'instituteur français montre ainsi le français camerounais avait eu le temps de se former et de se véhiculer.

3. Le changement linguistique au Cameroun dévoile des processus comme :

• **Au plan phonétique :**

– L'articulation de certains sons en référence au système phonétique des langues locales ;
 – La prononciation, suivant le même schème intonatif, des phrases interrogatives, déclaratives et impératives.

• **Au plan morphosyntaxique :**

– La tendance à l'économie des formes : *Pour partir chez moi, j'attends une occasion* au lieu de *Pour partir chez moi, j'attends une occasion de transport* ; *Que je vienne ?* au lieu de *Vous voulez/il faut que je vienne ? Allez, appétit !* au lieu de *Allez, bon appétit !*

– La restructuration des interrogatives : *C'est quoi même ?* pour *Qu'est-ce que c'est au juste ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça fait quoi ?* pour *Qu'est-ce que ça peut faire ?*

– L'omission des prépositions postverbales : *Jacques triche Pierre* à la place de *Jacques triche sur Pierre* ;

– La dépronominalisation des verbes : *Simon a marié Pauline* au lieu de *Simon s'est marié avec Pauline*, etc.

• **Au plan lexical**

– La néologie sémantique (les cas de *frère*, et de *gâter* sont notamment cités par TOUZEIL (1979 : 151-152) ;

– La création des mots par généralisation ou analogie : *cadoter = faire un cadeau* ; *grassir = devenir gras* ;

– La dérivation : *écolage = scolarité*, etc.

Il est utile de signaler que pour certains exemples d'interférences, l'auteur explique leur origine. Ainsi en est-il de *Ça fait quoi ?* (interférence éwondo : « dze ben dzi ? = quoi même c'est ? (TOUZEIL, 1979 : 146) et de *Ça me fait quoi ?* (interférence éwondo : « nala abo ma dze ? » (TOUZEIL, 1979 : 146). À côté de ses fiches, sont élaborés des exercices correctifs visant à l'acquisition des automatismes linguistiques et à la fin de l'ouvrage, TOUZEIL (1979 : 153) fait observer que sa stratégie a permis aux élèves de prendre conscience des écarts entre le français parlé et écrit au Cameroun et le français standard. Mais si les structures fautives ont

diminué, surtout à l'écrit, les résultats à l'oral sont moins concluants parce que, pense-t-il, le français extrascolaire, celui de la rue, continue à exercer une attraction considérable.

Nous sommes en 1979, dix ans après la création de l'IPAR, douze ans après le lancement de la réforme de l'enseignement primaire, deux ans après la réforme de l'enseignement du français au Cameroun. D'autres travaux, menés cette fois-ci par des chercheurs camerounais, montreront que la langue du grand nombre s'est diversifiée suivant les aires culturelles du pays.

I.3.3. Les autres études post indépendance

Ces travaux, qui laissent observer que le français subit au Cameroun l'influence de son environnement sociolinguistique, ont porté sur la prononciation du français, la morphosyntaxe et le lexique.

I.3.3.1. La prononciation

Les études qui décrivent le français parlé au Cameroun fournissent des indices qui permettent d'apprécier les modifications que subit la base articulatoire du français : ZANG ZANG (1998), BILOA (2003/2004), NOUMSSI et WAMBA (2003), DJOUM NKWESCHEU (2000 et 2008).

ZANG ZANG (1998 : 21) distingue les particularités phonétiques représentatives de catégories ethniques du Cameroun en termes de particularismes, selon trois grandes tendances : la tendance bamiléké, la tendance nordiste et la tendance bété. À ces trois tendances, NOUMSSI et WAMBA (2003) proposent d'ajouter l'accent bàsàa, commun aux régions du Centre et du Littoral.

I.3.3.1.1. L'accent bamiléké

Selon ZANG ZANG (1998 : 22), c'est l'accent que les locuteurs originaires de la région de l'Ouest partagent avec ceux du département du Mounjo dans la région du Littoral, et avec d'autres locuteurs bamiléké qui se sont installés dans toutes les dix régions du Cameroun. Le français parlé par les Bamiléké partage également des caractéristiques communes avec celui de Mbo et des Bamoun, les barrières d'intercompréhension entre les dialectes du Bamiléké, le mbə (langue des Mbo) et le shɛpamən (langue parlée par les Bamoun) n'étant pas étanches. L'accent bamiléké se caractérise d'abord par la prononciation de la consonne [R]. Sont recensés :

– Les confusions phonologiques entre [ʀ] et [l], qui amènent ZANG ZANG (1998 : 25) à conclure que dans le français parlé par les Bamiléké, l’opposition entre ces deux consonnes se réduit à la seule consonne [l]. Ainsi, *Arbitre* se réalise [albitl] et *algèbre* [alzɛbl].

– L’amuïssement du [ʀ] implosif, généralement rendue par la constrictive vibrante apico-alvéolaire [r], qui n’apparaît qu’en position prévocalique comme avec *ma mère a disparu* → [mame : adisparɥ]. En position postvocalique, cette consonne tend à disparaître, faisant que *mère* est articulé [mɛ:], *partir* est prononcé [pa:ti]. L’amuïssement du [ʀ] implosif affecte également la consonne [l] en position implosive. De ce fait, *il l’a retrouvé quelque part* sera articulé [i.larɔtruvekɛlkɔpa :] (ZANG ZANG, 1998 : 29).

– La tendance à la diphtongaison des voyelles. Par son action allongeante sur la voyelle, le [ʀ], lorsqu’il apparaît en position postvocalique, renforce l’articulation relâchée des locuteurs. *J’ai une grande sœur* sera alors prononcé [ʒɛyngranɔsœ :ə◻] (ZANG ZANG, 1998 : 33).

– La tendance à la vélarisation du [ʀ] qui devient : ([k] ([i.pɔktə] pour *il porte*), [g] ([gagde] pour *gardait*) ou [ʔ] ([nɔʔmal] pour *normal*) (ZANG ZANG, 1998 : 33).

D’autres tendances caractéristiques du « français bamiléké » sont, entre autres :

– La palatalisation du [n], lorsque cette consonne intervient en position postvocalique et qu’elle est suivie de [j, y, e] + voyelle. Par exemple, *fainéant* devient [feɲaɲ].

– La vélarisation du [n] en position implosive, qui tend à être remplacé par [ŋ]. *Cameroun* peut ainsi s’articuler [kameruŋ] (ZANG ZANG, 1998 : 40-52).

– La phonologisation du [ŋ] : les sons [ɛ̃] et [ã] sont remplacés par [iŋ] et [eŋ] respectivement. Avec *délinquant*, on aura [deliŋkaŋ] au lieu de [delɛ̃kã]. Une tendance qui se justifie par l’absence des voyelles nasales en bamiléké. Dans certains contextes, les nasales sont remplacées par le groupe voyelle orale + [m], comme avec « comporte », qui s’articule [kɔmpɔkt] (ZANG ZANG, 1998 : 44-45).

– Le renforcement des consonnes implosives, qui se manifeste par l’introduction du coup de glotte ([ʔ]) entre la voyelle et la consonne en question. *Stade* est articulé [staʔdɔ] et *crise* [kriʔzɔ] (ZANG ZANG, 1998 : 62-63).

DJOURM NKWESCHEU (2000) dont le travail a porté sur les aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun signale d’autres processus vocaliques, essentiellement des substitutions : [œ̃] par [ɛ̃] (*chacun* → [ʃakɛ̃ŋ]), [œ] par [ɛ] (*seule* → [sɛlɔ]), [ø] par [e] (*deux* → [de], *peut-être* → [petɛtr]) et [ə] par [e], qui se produit en médiane de mot ou dans les monosyllabes (*leçon* → [lesɔŋ]) (DJOURM NKWESCHEU, 2000 : 308-311).

Notre enquête a confirmé toutes ces tendances, même s'il y a lieu de signaler qu'elles ne sont pas à systématiser. Nous avons, en plus, observé d'autres processus comme le maintien des schwas internes (*dépassement* → [depasəmãŋ]), l'insertion du schwa, principalement à la fin des dissyllabes (*gaze* → [gazə], *Blaise* → [blezə]), le remplacement de [ɛ] par [ɛ̃] (cette voyelle est ensuite vélarisée), surtout avec le mot *jamais* → [zamɛ̃ŋ], la dénasalisation des voyelles du français (corrompu [kɔrɔmpy]), la prononciation des consonnes finales, comme avec *but* → [byt] ou *plus* → [plys] dans certains contextes. L'examen des pratiques discursives montre également qu'au Cameroun, certains locuteurs du français originaires des régions septentrionales peuvent se reconnaître à leur élocution.

I.3.3.1.2. L'accent des régions septentrionales

L'accent nordiste, selon NOUMSSI et WAMBA (2003), se manifeste par une élocution rapide avec des sons très aigus. L'articulation est antérieure de sorte qu'une grande partie des sons s'articule dans la partie antérieure de la cavité buccale ; le locuteur tend ainsi à prolonger la durée du son, en particulier la consonne [ʀ], qui se prononce « rrr ». La consonne [ʃ] a quant à elle tendance être remplacée par la consonne [s]. Ainsi, *chercher* se prononcera [sɛʀsɛ].

ZANG ZANG (1998 : 123-148) signale pour sa part une tendance systématique à l'emploi du [e] en syllabe ouverte et de [ɛ] en syllabe fermée, avec pour conséquence des confusions au niveau de la prononciation entre le passé simple et l'imparfait, le futur et le conditionnel. Cette tendance fait qu'il serait impossible de distinguer, par exemple, *préférer* de *préférait*, *savez* et *savait*, etc. Les locuteurs « nordistes », selon l'auteur, éliminent le son [ã] absent du système phonologique de leur langue pour le remplacer par [a] qu'ils nasalisent. *Lent* s'articule ainsi [laŋ]. En plus, ces locuteurs ne font aucune différence entre la postérieure [ɑ] et la voyelle antérieure [a]. Le [ø] tend à être remplacé par [e] (*peut-être* → [petet]) et les voyelles [œ] et [œ̃] tendent à se muer en [ɛ] et [ɛ̃], ce qui a de nombreuses conséquences sur l'orthographe. *Parfum* devient *parfain*, *erreur* quant à lui s'écrit *eureur*, etc. Le [y] se rend fréquemment par [i] (*plus* → [pli]).

En ce qui concerne les consonnes, ZANG ZANG (1998 : 148-159) signale le cas des sons [ʃ], [ʒ], [z] et [s]. Sont recensées les confusions non systématiques suivantes : le [ʃ] devient [s] : *Il est parti chez [se] son ami là* ; le [ʒ] devient [z] : *Un jour [ɛ̃zu] je suis parti*.

Ces observations permettent au linguiste de conclure que le français « nordiste » rejette les chuintantes [ʃ] et [ʒ] qui n'existent pas dans le système consonantique des langues locales.

Edmond BILOA (2003/2004 : 179-192) qui a, pour sa part, analysé le phonétisme du français oral en milieu tupuri²⁰ signale les déviations suivantes :

- Le phonème /i/ s’articule comme le /y/ : *site* → [syt] ;
- Le phonème /a/ s’allonge dans les groupes en « oi » : *le toit* → [lɔtwa:a]
- Le phonème /ɛ/ s’allonge en milieu de mot : *maître* → [mɛ:tre]
- La voyelle nasalisée /ɛ̃/ est remplacée par la voyelle /œ̃/, etc.

L’articulation de certaines consonnes en milieu tupuri subit également l’influence du milieu nilo-saharien selon BILOA (2003/2004 : 179-192) : /ts/ se substitue à /t/ (*petite* → [petsitə]) et les consonnes prénasalisées (/mb/ → [b], /ng/ → /g/), etc. se dénasalisent.

DJOURM NKWESCHEU (2000 : 308) mentionne, au rang des processus vocaliques répertoriés chez les locuteurs du français originaires du Nord, des nombreux exemples de substitution phonique : [y] par [i] (*obtenu* → [optəni]), [y] par [u] (*juger* → [ʒuʒe]), [ø] par [e] (*deux* → [de], *peut-être* → [petɛtr]), [ɛ] par [e], dont la fréquence est très élevée chez les locuteurs du fulfuldé (*service* → [servisə]), [ɔ] par [o] (*époque* → [epok]) et [ɔ] par la diphtongue [iə] (*école* → [ekiəl]) (DJOURM NKWESCHEU, 2000 : 308-315).

Aux tendances ci-dessous s’ajoutent les différents traitements du schwa qui, chez les locuteurs originaires des régions septentrionales, tend à acquérir le statut d’un phonème à part entière. On le retrouve en finale de dissyllabe (*cette* → [setə]) et il arrive qu’avec des monosyllabes comme *que* précédant un mot à initiale vocalique, l’élision ne soit pas observée (*quand on dit que endémique* [kə’ɑ̃demik]). Les schwas internes sont également maintenus (*picotements* → [pikotəmɑ̃]), comme les consonnes finales (*plus* → [plys]). De nombreux exemples de modifications des traits articulatoires du français de même des cas de substitutions observées chez les locuteurs originaires du Nord du Cameroun sont attestés dans d’autres variétés de français parlé au Cameroun. Nous les analysons dans la deuxième partie de ce travail. Les tendances évolutives du français « bété » se singularisent par les usages du schwa.

1.3.3.1.3. L’accent des régions du Sud et du Centre

Il se signale, selon NOUMSSI et WAMBA (2003 : 7), par une intonation lente et mélodique qui labialise les consonnes intervenant avant la voyelle [o]. *Comme* sera articulé [kwɔm] et *il porte* [ilpɔrt]. Les voyelles antérieures [y], [ø] et [œ] ont tendance à être

²⁰ Selon des informations tirées du site internet www.tupuri.org, les Tupuri sont un peuple d’agriculteurs et d’éleveurs qui vivent à cheval entre le Cameroun (Extrême-Nord) et le Tchad (sud-ouest) sur une superficie de 5000 km².

remplacées par les voyelles [i], [e] et [ɛ] respectivement. On aura ainsi les réalisations suivantes : *musique*, [mizik] ; *bureau*, [biro].

ZANG ZANG (1998 : 66-122), qui préfère parler du français « béti », mentionne le problème du « e » muet qui acquiert, dans cette variété, le statut d'une unité distinctive minimale. Les locuteurs béti l'assimilent au schwa de leur langue et lui réservent le traitement d'un phonème. De ce fait, il se prononce toujours en finale d'un monosyllabe (*me* → [mə]), une tendance qui trouve sa justification dans le fait qu'en éwondo, les mots constitués d'une seule syllabe sont de loin les plus nombreux. Et toutes les voyelles se prononcent, car elles ont une fonction distinctive qui permet d'éviter les ambiguïtés. Lorsque le « e » muet s'amuï en finale de polysyllabe, il entraîne parfois une action débilante sur la consonne qui précède (*Elle dit* : [ɛdi], chute du [l]. *Soixante-neuf* : [swasannɔf], chute du [t]. *Quatre* : [kat], chute du [ʀ], etc.).

Les tendances évolutives suivantes du « e » muet en français béti ont été signalées :

– Mutation du « e » muet en [o], dans des positions où le « e » muet en français est faible. Les locuteurs béti du français le prononcent et il se mue fréquemment en [o] : *Elle a amené le* [lo] *résultat* ; *Aurevoir* [orovwar] *monsieur !*, etc.

– Mutation du « e » muet en [ø], dans des positions où le « e » muet est très accentué : *ce* → *ceux* ; *cela* → *ceux-là*. Pour justifier cette déviation, ZANG ZANG (1998 : 83) écrit que les locuteurs béti ont tendance à identifier le timbre du schwa lorsqu'il porte un ton haut à celui de la voyelle antérieure fermée et arrondie [ø]. Le schwa réalisé avec un ton haut peut bien s'articuler [ø] sans qu'il y ait ambiguïté dans la communication : *Yám* (*serrer*) peut se [yøm].

– Mutation du « e » muet en [e], généralement dans la première syllabe commençant par une consonne : *Venait* → [venɛ] ; *Petit* → [peti] ; *Depuis* → [depyi]. ZANG ZANG (1998 : 85) fait remarquer que cette mutation du [ə] en [e] ne se rencontre pas uniquement chez les Béti, mais aussi chez les Bassa et même chez certains natifs du nord.

En dehors du « e » muet, la voyelle [i] pose également des problèmes aux Béti, bien qu'il y ait identité entre ce phonème en français et en béti. Seulement, le [i] béti jouit d'une plus grande liberté, avec un champ de dispersion plus vaste que celui du [i] français. Les conséquences de ce phénomène sont multiples et le [i] est parfois employé à la place de [y] : *Tu veux* [tive] *tromper qui ?* L'absence du [y] en béti semble provoquer cette variation, et la similitude entre les voyelles [i] et [e] ([ele] et [ile] désignent tous deux un verre) entraîne également de nombreuses confusions : *Je monte ici* [esi] ; *Mon père m'avait félicité après avoir vu mon biletin* (ZANG ZANG, 1998 : 94).

ZANG ZANG (1998 :100-102) mentionne enfin, s'agissant des voyelles, la mutation du [e] en [j] devant voyelle. Ce qui conduit aux réalisations inédites suivantes : *géographie* → [ʒjografi] ; *aéroport* → [arjopɔr], etc.

Au rang des mutations consonantiques observées dans le français béti, il y a la phonologisation du [h], qui adapte le système de la langue française aux habitudes linguistiques des locuteurs locaux. En éwondo, le [h] se prononce avec un souffle et joue le rôle d'une consonne épenthétique. D'autres tendances signalées concernent l'affaiblissement des consonnes. Ainsi, « ks » devient « gs », comme avec *accident*, qui est souvent articulé [agsidaŋ] ; k devient g, et *sac* se prononce [sag] ; p devient b (*soupçonne* → [subson]) ; t devient d : *atmosphère* → [admosfɛr]. Ont également été signalés la chute du [g] : [gz] > [z] (*Si nous lui donnons son bulletin par exemple* [parezamp]), l'effacement du [k] : [ks] > [s] (*Tu acceptes* [asebt] *de venir ?*) et la chute du [k] (*Le problème du logement des fonctionnaires* [fɔŋsionɛr]) (ZANG ZANG, 1998 :108-110).

Les processus vocaliques les plus récurrents signalés sont les substitutions du [œ̃] par [ɛ̃] (*chacun* → [ʃakɛ̃ŋ]), du [œ] par [ɛ] (*seule* → [sɛlɔ]), de la voyelle [ø] par [e] (*deux* → [de], *peut-être* → [petɛtr]), du [ə] par [e] qui se produit en médiane de mot ou dans les monosyllabes (*leçon* → [lesɔŋ]) et du [ɔ] par [o] (*époque* → [epok]) (DJOUM NKWESCHEU, 2000 : 308-313).

Les consonnes issues des emprunts donnent également au « français-béti » une coloration particulière. On les retrouve dans des toponymes comme **M**bankomo, **M**vog-**M**bi ou **N**kondengui. L'accent bàsàa se signale, notamment, par l'effacement du [ə].

I.3.3.1.4. L'accent bàsàa

L'accent bàsàa des régions du centre et du littoral est identifiable, selon NOUMSSI et WAMBA (2003 : 7), par la prononciation des voyelles [ø], [œ], [ə] et [ɥ]. On aura ainsi [tipemebatre] pour *tu peux me battre* ou [kimirmirdālasal] pour *qui murmure dans la salle ?* Les voyelles en cause sont absentes, selon les mêmes linguistes, du système phonétique de cette langue et tendent toutes à être remplacée comme suit : [ɥ] → [i] ; [ø] → [e] ; [ə] → [e] et [ɔ] → [o].

DJOUM NKWESCHEU signale, pour sa part, s'agissant des traits caractéristiques du français parlé par les bàsàa, la substitution du [y] par [i] : *obtenu* → [optəni] (DJOUM

NKWESCHEU, 2000 : 308) et la substitution du [œ] par [ɛ] : *seule* → [sɛlə] (DJOUUM NKWESCHEU, 2000 : 309).

À ces tendances, confirmées par nos propres données, s'ajoute le maintien du schwa en position finale (les filles qui aiment qu'on *les mentent [mãŋtə]), le remplacement de [e] par [ɛ], dans des contextes où [e] correspond à la graphie « es » (la sécurité a été mise à mal par des [dɛ] diplomates russes), l'intégration des consonnes issues des emprunts avec des mots comme Bonandjo, djoh, ndolè, etc. L'on a toujours postulé que les accents régionaux s'expliquaient par les différences entre le système phonétique des langues camerounaises et celui du français. Nous avons donc comparé la langue étrangère au ghómálá', au fulfuldé, à l'éwondo et au bàsàa.

I.3.3.1.5. Les phonèmes du français, du ghómálá', du fulfuldé, de l'éwondo et du bàsàa

Quels sons le français, le ghómálá', le fulfuldé, l'éwondo et le bàsàa ont-il en commun ? Quelles sont les divergences entre les systèmes vocaliques de ces langues ? S'agissant des voyelles, l'étude comparative entre les systèmes phonétiques de ces langues montre que :

1. Les systèmes vocaliques des langues camerounaises se distinguent de celui du français par les voyelles longues ([aa], [ee], [ii]...) ; le français n'a que les voyelles à timbre simple. Cette différence peut expliquer les exemples d'allongement vocalique (*le toit* → [lɔtwa:a]) qui, parfois, entraînent la chute des consonnes, comme avec *Elle dit* : [ɛdi] ou *partir* : [pa:ti]. En français, dans certains environnements, le [ʀ] peut provoquer l'allongement de la voyelle qu'il précède. Mais cette consonne ne s'efface pas comme en français camerounais.

2. Les langues camerounaises n'ont pas de voyelles nasales. Le français en a quatre. Les locuteurs camerounais du français ont ainsi tendance soit à vélariser les voyelles nasales du français (*dépassement* → [depasəmãŋ]), soit à les disloquer (*comprendre* → [kɔmpɾãŋdɾə]).

3. Le ghómálá', le fulfuldé, l'éwondo et le bàsàa n'ont pas les voyelles [ɑ], [y], [œ] et [ø] du français. Ainsi se justifie les substitutions phoniques comme *obtenu* → [optəni] ou *deux* → [de].

4. Le schwa qui, en français, est une voyelle problématique n'est attesté qu'en éwondo et en ghómálá'. Dans ces deux langues, il a le statut d'un phonème à part entière. D'où son maintien dans toutes les positions dans un mot ou son insertion à la fin des mots qui n'ont pas un « e » muet à l'écrit.

5. Seul le ghómálá' possède la centrale postérieure non arrondie [ʌ] et la voyelle [a] du bàsàa et du ghómálá' est une médiane alors qu'en français elle est une antérieure.

S'agissant des consonnes, de nombreuses différences existent entre le système consonantique des langues camerounaises et celui du français.

1. Aucune de ces langues ne possède la constrictive sourde [ʃ], la vibrante [ʀ] et la semi-consonne [ɥ] du français.

2. La dentale [z] n'est pas attestée en fulfuldé.

3. L'éwondo et le ghómálá' ne possèdent pas l'occlusive vélaire [ŋ].

4. Les différences sont plus marquées avec le bàsàa dans le système consonantique duquel manquent les phonèmes [b], [d], [g], [f], [v], [z] et [ʃ] du français.

5. L'éwondo, le bàsàa, le ghómálá' et le fulfuldé possèdent de nombreux phonèmes consonantiques totalement inconnus du français. Il faut le souligner, le système phonétique du français compte principalement des consonnes simples, celui des langues camerounaises des consonnes complexes et des consonnes doubles qui se prononcent en une seule émission de voix, en plus des consonnes simples ([dz], [gb], [mgb], [ndz], etc.)

6. S'agissant des consonnes simples, il y a encore des différences. Le français n'a pas l'occlusion glottale [ʔ] du ghómálá' et du fulfuldé, bien que Monique et Pierre LÉON (2011 : 26) le signalent dans leur tableau des sons du français. Il en est de même de la fricative bilabiale [β], de la fricative vélaire [ɣ] du bàsàa, des implosives [ɓ], [ɗ], [ɟ] du bàsàa et du fulfuldé, de la vélaire [ŋ] commune à toutes les langues camerounaises.

7. La semi-consonne [j] est, pour le ghómálá' et le fulfuldé, une consonne à part entière (affriquée sonore). Quant à [w], il est une labiovélaire pour l'éwondo et le ghómálá'. Son usage est le même en français comme en fulfuldé. Notons aussi que le français n'est pas une langue à tons.

Bien qu'il soit important pour l'étude de la prosodie, les tons utilisés pour indiquer les modulations de la voix lors de l'articulation des mots peuvent entraîner des prononciations défectueuses si un locuteur les transfère dans une langue qui n'en a pas. Le français n'est pas une langue à tons, comme le fulfuldé. Par contre, l'éwondo, le bàsàa et le ghómálá' possèdent quatre tons dont l'importance est non négligeable (ton haut ([´]), ton bas ([`]), ton bas-haut

([˘]), ton haut-bas ([ˆ]) et le ton moyen ([ˉ])). Ils permettent de différencier des unités « homomorphes » :

TON HAUT		
TH-THB	bán / bân	appuyer / coincer
TH-TM	məngádí / məngádī	j'ai mangé / je mangerai
TON HAUT-BAS		
THB-TH	vân / vân	surgir / choisir
THB-TB	kân / kan	(se) séparer / jurer
TON MOYEN		
TM-TBH	məngádī / məngádī	je mangerai / je fermerai
TM-TB	angádī / angádīi	il mangera / il a fermé
TON BAS		
TB-TH	yəm / yəm	savoir / serrer
TB-THB	yε / yê	barrer / prendre parti (OWONA, 2004 : 54-55)

En fin de compte, les accents régionaux identifiés en français du Cameroun, même s'ils ne sont pas à systématiser, montrent combien il est difficile d'acquérir les traits articulatoires d'un système linguistique quand on a déjà acquis ceux d'une autre langue. Selon des psycholinguistes comme Wolfgang KLEIN (1989) et Harriet JISA (2003), l'être humain bâtit progressivement son système linguistique en acquérant la langue de son environnement. KLEIN (1989 : 6) soutient que cette acquisition de la première langue est doublement première : c'est la première dans le temps, et c'est une acquisition fondamentale. Une fois que les organes phonatoires ont appris à réaliser les sons de la langue première, en cas d'acquisition monolingue, il devient difficile d'assimiler un autre système phonétique. Un même individu ne peut donc pas posséder deux systèmes phonétiques : l'un pour l'articulation de sa langue maternelle et l'autre pour l'usage de la deuxième langue. Cela se vérifie surtout si l'apprentissage de la deuxième langue intervient après la puberté. À ce stade, écrit KLEIN (1989 : 9), les choses évoluent relativement peu, sauf si l'apprenant est soumis à processus « d'immersion totale » dans la deuxième langue.

Ces observations permettent de comprendre pourquoi le français parlé au Cameroun n'est pas homogène. Les différences entre son système phonétique et ceux des langues avec lesquelles elle est en contact aboutissent à la modification de ses traits articulatoires et à de nombreuses substitutions phoniques. Au plan morphosyntaxique, le français tend à épouser les structures des langues locales.

I.3.3.2. La morphosyntaxe

Comme pour les accents géophonétiques, les traits morphosyntaxiques caractéristiques des variétés de français parlés au Cameroun sont présentés comme le résultat de l'influence, sur les structures de la langue étrangère, du paysage linguistique qui l'entoure. L'analyse des travaux ayant porté sur la morphosyntaxe du français parlé au Cameroun montre néanmoins que des différences entre variétés sont minimales. Il apparaît que les influences des langues locales sur le français touchent très largement le groupe nominal, le groupe verbal, le système des pronoms et le système des prépositions. Toutes les particularités relevées, communes aux variétés de français parlé au Cameroun font, plus loin, l'objet d'une étude approfondie.

I.3.3.2.1. Le groupe nominal

Les tendances observées ici concernent l'absence de déterminant devant un substantif, la confusion entre les articles et l'effacement des catégories morphologiques du genre et du nombre.

L'absence de déterminant devant un substantif est une particularité du français parlé au Nord du Cameroun. Selon BILOA (2001), cette variété élimine, dans certains emplois, les déterminants : *Si tu veux aller en ville, tu peux prendre Ø moto-taxi. Le professeur veut voir Ø maison de Moussa Yaya. Mairamou prend Ø avion demain matin pour aller à Maroua. Il arrive très souvent que dans des structures coordonnées, le déterminant s'efface dans le deuxième syntagme nominal conjoint : Bello aime les peuls et Ø Hausa. Le lamido a donné de l'argent à ses gardiens et Ø ndoungourou* (BILOA, 2001). Cette omission laisse supposer, selon l'auteur, que le déterminant du premier conjoint est perçu comme étant valable pour le second.

D'autres spécificités signalées sont :

– L'emploi de l'article défini à la place de l'adjectif possessif : *Moi, je ne paierai pas les frais de l'Association des parents d'Elèves tant que le président ne donnera pas l'aval* (BILOA, 2001).

– L'emploi de l'article défini à la place du partitif (*Professeur, allons boire le jus de foléré*), à l'article indéfini (*J'aimerais d'abord avant d'en venir aux causes du divorce parler un peu du mariage, surtout les fondements du mariage*) et inversement (*Bello a parfois une dent très dure contre ses ennemis du parti*) (BILOA, 2001).

Ces deux emplois ne sont pas spécifiques au seul français parlé au Nord du Cameroun. Il s'agit d'une tendance générale qui, en français du Cameroun, tend à éliminer la distinction article défini/article indéfini :

donc si euh euh **les** fonctionnaires continuent... **les** fonctionnaires en détachement continuent à percevoir **les** salaires, ça veut dire qu'il y a un problème de corruption ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)

maintenant au village **les** gens signent **les** pactes avec **les** esprits pour chercher une force supérieure (So-Bfm, 20/10/2011).

Ces tendances entraînent d'autres problèmes, que nous analysons dans la deuxième partie de ce travail, car elles montrent que l'on s'achemine vers un système intermédiaire stabilisé. La confusion observée dans l'usage des déterminants en français du Nord du Cameroun se retrouve aussi dans l'emploi du nombre. Ainsi, écrit BILOA (2001), un mot comme *funérailles*, qui est toujours au pluriel en français, est utilisé comme une unité comptable : *Il y a eu trois funérailles cette semaine à Baladji dans la communauté béti*. Le mot *assises*, pour sa part, lorsqu'il désigne la réunion d'un parti politique ou d'un syndicat, est parfois employé au singulier : *Le chef de famille doit convoquer une assise pour cette affaire*. L'auteur opte pour l'appellation de « pluriel sémantique » pour les exemples dans lesquels un substantif représentant tout un ensemble est employé pour désigner une toute petite partie : *Mairama aime porter les friperies*. *Les Musulmans gardent toujours les moustaches très longues* (BILOA, 2001).

S'agissant du genre, on lit chez BILOA (2001) que les mots dont la terminaison finale est « e » sont considérés comme féminins : *C'est une grosse tubercule de manioc*. *De grosses termites ont apparu cette nuit*. *C'est comme ça que se déclenche une incendie*. Le changement linguistique au Cameroun touche également le groupe verbal, en faisant du présent de l'indicatif le temps de référence.

I.3.3.2.2. Le groupe verbal

BILOA (2012) et NGUE UM (2011) ont montré que les verbes en français du Cameroun pouvaient changer de transitif à intransitif (*Quand j'aurai l'argent, je vais me construire à Dang*) et du transitif direct au transitif indirect (*Donne-la son document*). Un processus qu'ils attribuent soit à la confusion des propositions, soit à leur omission. Notre corpus confirme ces observations :

lorsqu'on sait que le _PID a abusé, ø plus de 12 000 acteurs (Sv-Ydé, 30/05/2011)

je ne sais pas **ce que Blandine me cherche** (Sv-Ydé, 30/05/2011)

quand le président vous dit éteignez moi vos téléphones-là, si vous continuez à laisser le téléphone allumé tant pis pour vous (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

vous êtes sur la radio Sawtu Linjiila auditeur en ligne allo ! ah il s'en est allé on espère hein qu'**il nous reviendra** (Aec-Ngé, 28/03/2012)

Nous avons en plus observé, dans toutes les variétés de français camerounais, que :

– Le présent de l'indicatif devenait le temps de référence (**je peux vous dire**, moi j'ai... euh, mes véhicules... c'est quelqu'un qui vient ici au bureau prendre (Ma1-Ydé, 05/04/2011)) ;

– De nombreuses formes périphrastiques étaient utilisés, entraînant l'abandon de certains temps verbaux (lorsqu'on **va vouloir faire** les choses d'une manière définitive chez nous, je pense que, le pays va avancer ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)) ;

– Les locuteurs préféraient utiliser de nombreuses constructions avec des locutions infinitives (on peut se déplacer avec le matériel, et aller dans les villages pour **aller opérer** les cas (Ad-Mra, 31/03/2012)). La discordance pronominale est également très fréquente en français du Cameroun

I.3.3.2.3. Le système des pronoms

Chez certains locuteurs des régions septentrionales, les pronoms *le* ou *la* se substituent à *lui* : *Je la dis de venir me voir ce soir. Je l'ai donné mon argent et il refuse de me rembourser* (BILOA, 2001). D'autres modifications relevées dans la même variété sont afférentes au comportement des pronoms relatifs *que*, *dont* et *où* : *Voici le moto-taxi que je t'ai parlé ce matin. La femme Moundang que tu as violé la fille s'est pendue. Le livre dont tu m'as prêté est perdu. La minicité que tu es resté là-bas a brûlé pendant les vacances.* (BILOA, 2001)

Dans les autres variétés, comme dans celle attribuée aux « locuteurs nordistes », on recense :

– De nombreux exemples de redoublement pronominaux (de toutes les façons, **moi je pense que**, chez **nous** ici, **on** aime toujours faire les choses, provisoirement (Ma1-Ydé, 05/04/2011)) ;

– Des tournures syntaxiques qui commandent l'usage du relatif *qui* (donc quand on a une occasion **qui** se présente, on en profite suffisamment (Sv-Ydé, 30/05/2011)) ;

– L'usage de *que* introduisant des énoncés cités (et ça rejoint ce que Sénèque disait **que**, "l'homme ne meurt pas il se tue" (Ma1-Ydé, 05/04/2011)).

Dans un travail précédent (ASSIPOLO, 2010), nous signalions les usages de *que* en amorce de phrases comme une particularité du français parlé dans l'aire culturelle bamiléké (*Que je ne veux pas regarder derrière pour voir qui. Que les gens peut être pauvres comment jusqu'à ils manquent l'argent des médicaments. Que ça ne me commence même pas mon vieux*). Notre corpus laisse observer que certains usages de *que*, souvent présentés comme trait caractéristique du « français bamiléké », tendent à se généraliser. Avec le système des prépositions, en dehors des nombreuses confusions constatées, il apparaît que les Camerounais emploient de nombreuses locutions qui jouent le même rôle que les éléments de cette classe syntaxique.

I.3.3.2.4. Le système des prépositions

En français du Cameroun, selon ONGUENE ESSONO (2012 : 144), le relateur *à* est le plus fréquent et passe pour *une préposition universelle qui se substitue aux autres ; plus facile, elle rappelle la polyfonctionnalité qu'elle assume dans de nombreuses langues locales [...]* (3a- Moukoko M. *insiste à ce que* l'information soit annoncée. (LM, 28/01/05). 3b- Une affaire *dans laquelle nous reviendrons avec détails [...]*. (L'Anecdote, 12/05/11). 3c- Les passagers vont *prier Fotso à rester assis [...]*. (O-E, n°494 / 2006)).

Les connecteurs *de* et *en*, rarement usités, figurent indûment dans quelques extraits de tous les journalistes (4a- Il *prétendait toujours de me mettre en prison*. (Radio Lumière, 10/09/08). 4b- Notre ministre ne connaît pas le chemin de Nkolbikok, encore moins *d'avoir songé un jour de visiter les locaux de la direction*. (Ciel d'Afrique, CA., n°43 / 2005). 4c- *Dans l'Est, il y a le phénomène de capturer des enfants pour prendre ses parties génitales*. (Aurore, 29/08/06) (ONGUENE ESSONO, 2012 : 144-145).

Ces usages sont présentés comme la conséquence d'une démarche d'appropriation qui aboutit à des constructions proches de la conception des réalités quotidiennes. Nous avons, pour notre part, relevé :

– La substitution des locutions prépositives *du côté de* et *au niveau de* à *à* (au moment où nous parlons, le président des acteurs du secteur informel, va **du côté de** la primature, pour une séance de travail (Sv-Ydé, 30/05/2011) ;

– Les emplois adverbiaux de *depuis* (il me dit si tu veux je te rembourse je dis mais, c'est c'est ce à quoi je m'attends **depuis**, viens me rembourser mon argent (Sv-Ydé, 30/05/2011)) ;

– Les usages de *en*, qui sert à la construction de diverses locutions (les gens qu'on a mis sur les routes avec le radar, ces personnes-là négocient, avec **ceux qui sont en dépassement de vitesse** (Ma1-Ydé, 05/04/2011) ;

– Les substitutions de prépositions (quand elle était **devant** ses copines ? mon gars hein ! [*lang=anglais-*] american boy [*-lang=anglais*] ! (Lm2-Dla, 18/08/2011))

L'étroite proximité, au plan morphosyntaxique, entre les variétés de français parlé au Cameroun nous a amené à comparer les structures grammaticales de l'éwondo, du bàsàa, du ghómálá' et du fulfuldé. Nous signalons, lorsque nécessaire, les différences notables entre les structures de ces langues et celles du français.

I.3.3.2.5. Les grammaires de l'éwondo, du bàsàa, du ghómálá', du fulfuldé et du français

Selon la classification de LEWIS (2009), l'éwondo, le bàsàa, le ghómálá' et le fulfuldé appartiennent au même phylum (Niger-Kordofan), au même sous-phylum (Niger-Congo) et à la même famille linguistique (Atlantique-Congo). Ce qui suggère que ces langues partagent un ensemble de caractéristiques communes. Dans HEINE et NURSE (2004 : 21, 48), WILLIAMSON et BLENCH présentent la famille linguistique Niger-Congo comme la plus grande du monde avec 1 436 langues. Elle occupe un territoire plus vaste que n'importe quelle autre famille de langues africaines et se caractérise par une unité génétique. Les frontières entre les langues de cette famille et le français sont nombreux.

En français, certaines classes syntaxiques en modifient d'autres. Mais le phénomène de transfert d'une ou de plusieurs catégories morphologiques (genre, nombre, personne) associé à une partie du discours sur d'autres parties du discours n'opère pas de la même manière en éwondo, en bàsàa, en ghómálá' et en fulfuldé. Aux affixes flexionnels du français, ces langues opposent les morphèmes de classes. Elles ignorent donc la distinction sexuisante (masculin/féminin) du français.

La détermination nominale, dans ces langues, se fait à travers des éléments comme le préfixe nominal, particule accolée au substantif pour le ranger dans une classe nominale, l'augment ou pré-préfixe, élément grammatical qui précède le préfixe nominal. Ces langues ne connaissent pas les articles définis et indéfinis du français, même si elles partagent avec lui les démonstratifs, les possessifs et les indéfinis. Mais le fonctionnement de ces éléments en français n'est pas le même que dans les langues camerounaises.

Selon WATTERS (dans HEINE et NURSE, 2004 : 233), le substantif et le verbe sont, dans les langues de la famille Niger-Congo, deux classes syntaxiques fondamentales. Ils portent des marques spécifiques permettant de les ranger dans les classes nominales, qui se reconnaissent par leur préfixe (le préfixe *m* de l'éwondo *mod* (homme) est celui de la classe 1 ou 2). Le préfixe d'accord détermine une série de flexions par préfixes (et infixes) sur les adjectifs, pronoms, démonstratifs, possessifs, verbes, etc. (*mɔngó á lod* (l'enfant passe), *bɔngó bā lod* (les enfants passent). Le verbe admet des affixes permettant la formation de nouveaux mots (pour le cas du bàsàa : *tèŋ* (nouer, attacher), [tɪŋ-ìl] *détacher*, [lì-tɪŋ] *nœud*, etc.). Ce qui fait dire à WATTERS (dans Bernd HEINE et Derek NURSE, 2004 : 233) que les langues africaines en général emploient plus fréquemment les verbes que les langues européennes, et que les adjectifs descriptifs y sont rendus par des verbes.

L'actualisation verbale est également l'un des aspects où de nombreuses divergences subsistent. En français, le verbe présente des formes qui se composent d'un radical et d'une désinence, lesquels permettent de décrire le procès dans sa durée, de le situer dans une époque, de le rapporter à un sujet grammatical. En éwondo, en bàsàa, en ghómálá' et en fulfuldé, la forme infinitive du verbe ne change presque pas. Sur l'axe syntagmatique, des éléments flexionnels indiquant la personne, le mode, le temps et l'aspect viennent s'y ajouter.

Parmi les autres mots variables où des différences notables existent entre le français et les langues camerounaises, il y a les pronoms possessifs et les pronoms démonstratifs. Des processus complexes permettent d'obtenir ces modificateurs du nom en éwondo, en bàsàa, en ghómálá' et en fulfuldé. Avec le démonstratif, la localisation spatiale se fait suivant trois repères : à proximité, éloigné des locuteurs et très éloigné des locuteurs. Dans la phrase, la place de ces constituants n'est pas la même qu'en français. Ils se construisent très souvent après le nom, comme les pronoms interrogatifs, l'interrogation elle-même pouvant se réaliser par simple allongement de la voyelle finale du mot qui se trouve en fin d'énoncé. Pour les substituts personnels, il existe par exemple en éwondo un pronom prédicat qui traduit l'emphase *c'est... qui* : *bóngó bākə á sikúlu* = *les enfants vont à l'école* ; *mbə bākə á sikúlu* = *ce sont eux qui vont à l'école*.

S'agissant des mots invariables, bien que prépositions et postpositions soient attestées dans les langues camerounaises, elles sont en nombre limité. Elles ont également en commun les interjections, qui servent dans l'expression des sentiments, et les conjonctions. Certains chercheurs (HEINE et les autres, 2004 : 234 ; HAGÈGE, 2009) signalent, en plus, les constituants phrastiques que sont les idéophones. Leurs formes et leurs fonctions font qu'ils

sont difficiles à ranger dans une catégorie grammaticale. Ces éléments autonomes sont souvent rapprochés des adverbes, bien qu'ils n'aient pas la même distribution. Cette classe de mots a longtemps été ignorée et à ce propos, ERHARD VOELTZ et KILIAN-HATZ font savoir que

With the advent of research on unwritten languages in the nineteenth century different language structures were discovered and linguists found themselves confronted with grammatical categories that they were vaguely aware of in their own languages, but that had only rarely considered worth an effort to describe (F. K. ERHARD VOELTZ & Christa KILIAN-HATZ, 2001 : 1).

Selon les mêmes auteurs, c'est DOKE (1935 : 118) qui proposera d'appeler ces mots idéophones, qu'il définit comme suit : *A vivid representation of an idea in sound. A word, often onomatopoeic, which describes a predicate, qualificative or adverb in respect to manner, colour, sound, smell, action, state or intensity.*

ERHARD VOELTZ et KILIAN-HATZ (2001) font remarquer que cette définition, dont l'importance a été de souligner que ces « mots » ne pouvaient pas toujours avoir une forme onomatopéique et qu'ils ne pouvaient être classés dans aucune catégorie grammaticale, a inspiré de nombreuses études sur les idéophones. Des études qui ont démontré qu'on les trouvait dans plus de langues que prévu.

Pour DELTEL (1985 : 4-5) l'idéophone est employé pour expliquer, en plus des onomatopées, de certaines interjections, des apostrophes, des exclamations, *un ensemble de formes dont l'importance dans la communication est manifeste mais non réductibles aux catégories bien reconnues.* Il pourrait s'agir de *sog sog* (en une longue rangée) de l'éwondo, du bamendjou *wúlili* qui exprime la douleur ou du yambasse (sic) *wokólokóto* qui marque l'étonnement.

ESSONO (2000 : 400) chez qui on ne trouve pas les idéophones (il les classe parmi les interjections) préfère distinguer le syntagme réduplicatif qui *consiste en la juxtaposition et répétition d'un même terme, en l'occurrence, le substantif ou le pronom, éléments constitutifs du syntagme.* On peut avoir :

bod bod = hommes / hommes : *des hommes partout*

ndá ndā = maison / maison : *maison vide*

ɲé ɲē = lui / lui : *quant à lui*

Le syntagme réduplicatif peut ainsi exprimer selon ESSONO (2000 : 401-402) :

– L'idée de vacuité

mó mō = mains / mains : *mains vides, rien, non*

ñlô ñló = tête / tête : *ignorant*

dzāl dzāl = village / village : *village sans habitants*

- L'exclusivité, « rien que, pas plus, seulement »

mbôg mbóg = un / un : *un seulement*

diñân mínā mínā = aimez-vous vous : *aimez-vous les uns les autres*

– Le superlatif

anə abôd abód : *il est tout petit*

anə anên anén : *il ne fait que grassir*

– La valeur distributive

mbô mbóg (cl 1) = un / un : *un à un*

– La concession

a + kən // jé / jē / a + syê - g

PV (cl 1) + être malade // lui / lui / PV + être en train de travailler – préfin

Bien que malade, il continue de travailler

– L'ubiquité ou une quantité innombrable

mvú mvū = chiens / chiens : *des meutes de chiens*

afan afan = forêt / forêt : *de la broussaille partout*

məfûp məfûp = champ / champ : *des champs partout*

Lorsqu'on considère toutes les modalités que les syntagmes réduplicatifs peuvent exprimer, on comprend pourquoi ESSONO (2000) ne s'est pas contenté de les signaler comme de simples idéophones. Ils sont à la fois polyfonctionnels et polysémiques, en même temps qu'ils servent à exprimer des notions que le français rend par des constructions précises. La vacuité s'exprime à travers des adverbes de négation, l'exclusivité ou la négation restrictive par le biais de la locution discontinue *ne... que* qui correspond à l'adverbe *seulement*, le degré de signification des adjectifs qualificatifs à travers un ensemble d'adverbes.

Au plan syntaxique, la structure de la phrase de base dans les langues camerounaises est très proche de celle du français. Seule pose problème la question de la phrase complexe, les relateurs ne fonctionnant pas de la même en éwondo, en bàsàa, en ghómálá' et en fulfuldé

qu'en français. L'inversion, particulièrement propice lors de la formation de certaines phrases interrogatives en français, n'est pas attestée dans ces langues.

En fin de compte, toutes ces différences expliquent les restructurations constatées et montrent que les locuteurs camerounais du français utilisent la langue étrangère en posant l'hypothèse du fonctionnement identique des langues. De ce fait, les structures linguistiques déjà acquises, celles des langues nationales, interfèrent avec celles du français qu'elles finissent par supplanter. Le lexique du français parlé au Cameroun trahit la nécessité pour l'outil linguistique de s'adapter à son environnement.

I.3.3.3. Le lexique

De nombreux travaux ont examiné le lexique du français pratiqué au Cameroun soit pour signaler les fautes à corriger, soit pour établir des inventaires montrant que la langue étrangère avait pris la couleur locale. C'est notamment la substance du travail de Rachel EFOUA ZENGUE, Paul ZANG ZANG et DASSI qui proposent, dans Claude FREY et Danielle LATIN (1997 : 175-187), une économie des méthodes de constitution et de gestion des corpus lexicographiques pour le Cameroun.

Ce travail nous permet de savoir que des chercheurs, isolés pour la plupart, ont réalisé des inventaires en ayant recours à plusieurs techniques : les enquêtes de terrain, le dépouillement d'œuvres littéraires produites par des Camerounais, des journaux locaux, des enregistrements à partir d'émissions radiophoniques ou télévisées, des copies d'élèves pour ce qui est des épreuves de dictée et de rédaction, des sketches, des correspondances soit privées soit administratives, des discours d'hommes politiques, des annonces publicitaires.

EFOUA ZENGUE, ZANG ZANG et DASSI (1997 : 175) qui reconnaissent que les enquêtes menées ont été fructueuses par la qualité et la quantité des données recueillies font néanmoins une observation importante : aucune de ces méthodes n'a jamais fait l'objet d'une enquête couvrant l'ensemble du Cameroun faute d'une volonté politique et faute de moyens financiers. Ce qui

affecte considérablement les résultats des travaux effectués par les chercheurs camerounais quant à la détermination de certains phénomènes tels la fréquence des items sur le plan national et d'une région à une autre, l'origine exacte de certaines néologies, la synonymie entre des unités dont les emplois peuvent être concurrentiels selon les régions, l'identification des lexies associées, la constitution d'échantillons représentatifs.

On retient qu'il a fallu attendre l'année 1978 pour qu'émerge, avec Jean-Claude TOUZEIL, la notion de *camerounisme*, qui est venue conforter l'idée de la *norme endogène*. Car avant TOUZEIL, qui a lui-même abordé son travail dans une perspective pédagogique, les enquêtes menées à partir des copies d'élèves classifiaient comme faute tout ce qui ne correspondait pas à la norme. Selon EFOUA ZENGUE, ZANG ZANG et DASSI (1997 : 176), les chercheurs de ce courant (GOLLIET, 1966 ; CANU, 1969) refusaient d'admettre l'idée d'une norme endogène du français. Leurs observations, qui n'ont pas été rejetées, ont offert la perspective à partir de laquelle plusieurs autres études ont été abordées.

MENDO ZÉ, TABI MANGA et EFOUA ZENGUE (1979 : 11), dans leur *Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun* observent que *dès l'instant qu'une « faute » se généralise, elle cesse d'en être une et devient [...] un emploi particulier du français [au Cameroun]*. La « faute » cesse donc d'être quelque chose de « répugnant » et ZANG ZANG (1998) relève qu'elle peut être envisagée comme un symptôme dans le processus de dialectalisation du français en Afrique.

D'autres travaux mettront en exergue les interférences linguistiques (ESSONO, 1979) ou l'argot étudiantin (NZEKOUE, 1984). Il sera reconnu, par ailleurs, que les locuteurs camerounais du français ont recours aux processus de création lexicale attestés en français, comme en témoignent, entre autres, les études de DASSI (2003), BILOA (2006 et 2007), CALAÏNA (2011), Ladislav NZESSE (2009).

Notre enquête, qui a couvert les chefs-lieux de toutes les dix régions francophones du Cameroun, montre que chaque communauté a enrichi le français par :

– Des emprunts

BÉLOLÔ, bôlôlô [belɔlɔ] (du duala) *Tilapia nilotica*. *n. masc.* Sardinelles. *le bôlôlô frais. tu connais le bôlôlô frais non ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

BÉTA [beta] (du ghòmálá'). Cet emprunt est employé à la place de la locution *il est mieux que...* – *aller ! tout de suite on souffle en musique – oui c'est vrai, beta on souffle* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

BIKUTSI [bikutsi] (de l'éwondo *bi kut si* « nous battons la terre ») *n. masc.* On regroupe sous ce vocable des rythmes et des sonorités des régions du Centre et du sud du Cameroun. La danse qui s'exécute sur ces rythmes et sonorités porte le même nom. *on va continuer à déguster cette très belle sonorité musicale, le bikutsi , ça nous vient du sud profond* (Cm-Gra, 29/03/2012).

FOLÉRÉ [folere] *Hibiscus sabdariffa* (du fulfuldé) *n. masc.* **1.** Oseille de Guinée. **2.** Jus obtenu après infusion ou décoction des feuilles séchées de cette plante. Le jus peut être sucré au miel ou au sucre. *rayons de soleil sur les fabricants de yaourts les fabricants du foléré* (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

– Des pratiques socioculturelles et professionnelles dont les désignations dévoilent la resémantisation des lexies du français et parfois la création des mots nouveaux

AXE-LOURD [akslur] *n. masc.* Axe-routier bitumé, reliant deux villes de grande importance et capable de supporter un trafic intense. *en tant que usager des axes-lourds, lorsque je vais en mission, je puis vous affirmer que les accidents que nous observons sur ces axes relèvent de la folie humaine* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

BAYAM-SELLAM, bayam-sallam [bajamsɛlam] [bajamsalam] (de l'anglais « to buy » acheter et to « sell » vendre, passé en pidgin english sous la forme bayam-sellam « acheter et vendre ») *n. fém.* Se dit généralement des femmes dont l'activité consiste à acheter et à revendre des vivres. *si tu es au marché bayam-sellam dis-nous la vérité* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

CRÂNE [kranə] *n. masc.* Os crânien d'un défunt que l'on déterre quelques années après l'enterrement. Il peut s'agir de la poussière recueillie à l'endroit où était supposée être sa tête lors de l'enterrement, si l'os crânien est introuvable. *je savais que cette question devait venir mon frère* Christian parce que je sais beaucoup des auditeurs surtout ceux qui nous écoute à Batcham ou à Bouda en ce moment, ils sont en train de demander que mais, le pasteur interdit que donc le crâne de mon père que j'adore ou bien le crâne de mon oncle* (So-Bfm, 20/10/2011).

CROISADE [krwazadə] *n. fém.* Chez les chrétiens évangéliques, culte spécial destiné à chasser les démons du corps des possédés ou d'un lieu. *je suis en train de travailler euh euh une croisade un programme* à Mamfé, à Mamfé qui qui me prend qui prend assez de mon temps* (So-Bfm, 20/10/2011).

DÉFLATATIONS [deflatatjõŋ] *n.* Action de déflater*. S'emploie toujours au pluriel. *donc, le le problème comme vous dites euh que c'est récurrent c'est vrai, il y eu les ANTILOPE* +[pron=lu], il y eu les *déflations, il y a eu ceci, mais vous oubliez... on oublie quelque chose, il y a des nominations des responsables +[pron=pi] chaque responsable, apporte son équipe* (Ma2-Ydé, 07/05/2011)

ÉLÉMENT [elemãŋ] *n. masc.* Membre d'un corps de maintien de l'ordre ou de l'armée. *il me dit donc bon le régisseur a dit il faut certains frais, il faut les frais de de +[pron=pi] il faut qu'on aménage sa cellule donc il faut payer les frais et pour qu'on l'amène à l'hôpital il faut aussi payer certains frais pour qu'on paye les deux éléments l'accompagner à l'hôpital* (Sv-Ydé, 30/05/2011)

GOMBO [gɔmbo] *n. masc.* Se dit lorsqu'on corrompt quelqu'un en lui donnant de l'argent ou quand quelqu'un se fait corrompre en demandant ou en prenant de l'argent. *donc si euh euh les fonctionnaires continuent... les fonctionnaires en détachement continuent à percevoir les salaires, ça veut dire qu'il y a un problème de corruption il y a un problème de gombo !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011)

Le dépouillement de notre corpus nous a imposé d'autres observations, à savoir que l'action des Camerounais sur les mots du français touchait, plus que d'autres classes syntaxiques, celle du verbe. La réduction de certains syntagmes verbaux permet ainsi d'enrichir le vocabulaire (**APPRENDRE** [apɾãŋdɾə] *v. intr.* Recevoir une formation, des connaissances. **ARRANGER** [arãŋʒe] *v. tr. dir.* Remettre en bon état). Il en va de même

pour la modification de la valence verbale (**ARRÊTER** [arete] *v. intr.* Immobiliser un véhicule automobile lors d'un contrôle de police. **S'ASSEOIR** [saswar] *v. pr. intr.* Se réunir). Le procédé de création lexicale le plus usité est la composition, qui dévoile la nécessaire adaptation de l'outil linguistique à son contexte d'usage. On ne peut comprendre des mots composés comme *ami-informaticien*, *argentier national*, *appel de balle*, *bal à terre*, *brûler la pluie* que si on les situe dans leur contexte d'usage.

Ce chapitre se proposait de montrer comment se manifeste la fonction de contrôle social de la langue française au Cameroun. Nous nous sommes intéressé, pour ce faire, aux tendances politiques du Cameroun indépendant, aux initiatives prises pour étendre la carte scolaire et promouvoir, à travers l'école, la pratique courante des langues officielles, aux effets, sur les structures du français, de la « politique linguistique » du pouvoir central.

L'analyse, guidée par la thèse selon laquelle les langues subissent des régulations institutionnelles (ZANG ZANG, 2013), s'organisait autour de la question suivante : quelle fonction acquiert le français au Cameroun grâce à son statut de langue co-officielle ? Cette interrogation a inspiré les questions secondaires qui suivent :

1. Quelles observations inspirent, au plan linguistique, les tendances politiques du Cameroun indépendant ?
2. Que visent les initiatives prises par le pouvoir central pour contrôler le système éducatif et promouvoir la pratique courante des langues officielles ?
3. Quels sont les effets, sur les structures du français, de la « politique linguistique » de l'État indépendant ?

L'hypothèse principale de ce chapitre était que la langue étrangère, auréolée du statut de langue co-officielle devient, dans le Cameroun indépendant, la langue des textes officiels, de l'administration, de la justice, des institutions scolaires, des médias, etc. Ces fonctions sociales vitales assurent son expansion et pérennisent son usage. Aux questions secondaires correspondaient les hypothèses subsidiaires qui suivent :

1. Les orientations politiques du Cameroun laissent percevoir, au plan linguistique, deux orientations complémentaires :
 - Le maintien des langues qui ont survécu au mandat et à la tutelle. Elles doivent être, au plan intra-étatique, les véhicules des tribalités locales.

– La promotion des langues des deux anciennes métropoles au titre de langues officielles. Elles doivent permettre au nouvel État de s'ouvrir au monde.

On assiste donc à la fusion entre le français, l'anglais, les langues et les cultures nationales, qui donne un Cameroun bilingue et pluriculturel.

2. Par le contrôle du système éducatif et la promotion de la pratique courante des langues officielles, l'État indépendant veut :

– Adapter le contenu de l'enseignement à ses objectifs de développement économique et faire face aux défis de la situation internationale.

– Provoquer chez les Camerounais des comportements linguistiques centripètes.

– Étendre son contrôle sur la nation tout entière.

3. Dans chaque aire culturelle du Cameroun, le contact entre le français et les langues locales aboutit à un processus irréversible de restructuration qui atteint sa prononciation et sa morphosyntaxe : chaque communauté locale enrichit la langue étrangère des éléments de son propre cru. Par restructuration, il faut comprendre la reconfiguration de langue étrangère en vue d'une meilleure adaptation aux besoins de ses locuteurs.

Les trois sections de ce chapitre ont validé toutes nos hypothèses spécifiques :

1. Avec les tendances politiques du Cameroun indépendant, on observe une volonté d'attachement aux langues occidentales et d'attachement aux cultures nationales. L'adoption des langues des anciennes métropoles ne correspond pas nécessairement à celle de leurs cultures et le rejet des langues nationales ne correspond pas à celui des cultures nationales. On assiste donc à une fusion qui donne un Cameroun bilingue et pluriculturel.

2. Les grandes orientations de la politique éducative du Cameroun laissent voir l'intervention de l'État à tous les niveaux. La constitution du Cameroun considère l'éducation comme une mission fondamentale de l'État, qui assure à l'enfant le droit à l'instruction, organise et contrôle de l'enseignement à tous les niveaux. La maîtrise du développement de l'éducation lui permet d'étendre la carte scolaire, de promouvoir, à travers l'école, la pratique courante des langues officielles. Le pouvoir central peut ainsi exercer son contrôle sur toute la nation.

3. Les fonctions sociales vitales que le français assume et sa dispersion sociale l'ont amené à entrer en contact avec les langues et les cultures camerounaises. Ce contact a eu pour effet la restructuration de cette langue, qui s'est adaptée à ses divers contextes d'usage. Cette adaptation fait d'elle, au Cameroun, une langue véhiculaire.

CHAPITRE DEUX : FONCTION VÉHICULAIRE

Nous nous proposons de montrer, dans les développements qui suivent, qu'il y a, au Cameroun, grâce à la vitalité sociale du français, des tendances linguistiques officielles et des tendances linguistiques spontanées. Notre postulat est que le jeu entre ces tendances dévoile des comportements centripètes favorables à la convergence des tendances spontanées vers le centre du continuum (Yaoundé), faisant du français la langue qui assure les échanges réussis entre Camerounais. L'analyse est guidée par la thèse selon laquelle la langue subit des régulations sociales. Elle se présente également sous la forme d'un continuum qui a un centre et des périphéries ; le centre du continuum n'a pas un caractère géographique, il est central par sa centralité (ZANG ZANG, 2013).

Nous nous intéressons d'abord aux rapports entre la mainmise du pouvoir central sur le marché de la communication audiovisuelle au Cameroun et l'offre linguistique dans ce marché. Selon MARCHELLO-NIZIA (1999 : 32) en effet, les moyens qui permettent de prendre conscience des processus d'unification des peuples par la langue sont les médias, et en premier la télévision, qui imposent et répètent des modèles unificateurs. Nous examinons ensuite les comportements linguistiques des Camerounais et les représentations qu'ils se font des langues qu'ils parlent et qui se parlent autour d'eux. La question principale qui guide notre analyse est la suivante : quelle fonction acquiert le français au Cameroun grâce à sa véhicularité ?

Les trois questions secondaires qui suivent s'inspirent de cette question principale :

1. L'offre linguistique dans les médias de masse entre-t-elle en conflit avec les politiques linguistiques institutionnelles ?
2. Les Camerounais ont-ils des comportements linguistiques centrifuges ou centripètes ?
3. Comment les Camerounais perçoivent-ils la langue française ?

L'hypothèse principale de ce chapitre est que la fonction véhiculaire, qui a partie liée avec la fonction de contrôle social, montre que la langue française renforce, dans l'État indépendant, son statut de langue véhiculaire. Sa véhicularité, qui lui permet d'augmenter le nombre de ses locuteurs et de ses fonctions, facilite les échanges réussis entre les diverses communautés camerounaises et le dialogue entre les cultures locales. De manière spécifique, nous posons que :

1. L'offre linguistique dans les médias de masse n'entre pas en conflit avec les politiques linguistiques institutionnelles.

2. Les Camerounais ont des comportements centripètes.
3. Le français ne jouit pas forcément d'une perception négative au Cameroun.

Ce chapitre est divisé en trois sections. La première porte sur la contribution des médias au renforcement de la fonction véhiculaire du français au Cameroun. La deuxième section s'intéresse aux usages des langues, la troisième aux images des langues et aux attitudes des enquêtés.

II.1. Le français dans les médias de masse

L'influence des médias de masse sur l'expansion et la véhicularité des langues est connue. L'on regroupe, parmi ces outils qui permettent à un acteur social de s'adresser à un public nombreux la presse, l'affiche, le cinéma, la radiodiffusion, la télévision, notamment. Deux traits pertinents les particularisent selon LOHISSE (1998 : 141-142) : la *massivité* et la *médiativité*. La *massivité* renvoie à la capacité qu'ont ces outils de porter le message à partir d'une source simple à des millions de personnes quasi simultanément. La *médiativité* fait référence à l'interposition, entre celui qui émet et celui qui reçoit, d'une machinerie importante, tant au plan bureaucratique que technique, qu'elle joue un rôle de puissant filtre et décolore en quelque sorte le message dans le sens de l'impersonnalisation. Par leur massivité, les médias audiovisuels, en l'occurrence la radiodiffusion et la télévision, sont de puissants moyens d'information dynamiques, d'imposants outils de dissémination des savoirs (ABOLOU, 2010 : 5) et de diffusion des langues.

Nous nous intéressons à la radiodiffusion et la télévision qui, contrairement à la presse, au cinéma ou à Internet, sont généralement gratuites. Il suffit aujourd'hui d'être équipé d'un récepteur FM pour capter le signal d'une station de radiodiffusion. Il suffit d'être équipé d'un téléviseur et d'une antenne râteau, d'une parabole ou d'être connecté via un réseau câblé pour recevoir gratuitement les signaux des chaînes en clair ou sans cryptage. Les offres payantes incluent à la fois les chaînes gratuites et les chaînes cryptées. Au Cameroun, le large accès à la radio et à la télévision est l'une des conséquences de libéralisation du secteur de l'audiovisuel, qui a ouvert le marché de la presse à de nombreux supports. Le marché linguistique dans ces médias dépend à la fois de leurs positionnements, de leurs types, de leurs zones de diffusion et de la demande sociale.

II.1.1. La massification des offres de radiodiffusion et de télévision au Cameroun

Les offices de radiodiffusion et de télévision se sont massivement développées au Cameroun après la libéralisation du secteur de l'audiovisuel en 1990. Le pouvoir central, en instituant un secteur public et un secteur privé de la communication audiovisuelle, a intégré les nouveaux besoins d'expression locale. Mais la marche vers la libéralisation a été parsemée d'embûches. On a assisté à la mise en œuvre d'un système de semi-liberté contrôlée (NOMO ZIBI, 2010) qui n'a pas empêché le foisonnement des médias.

II.1.1.1. La longue marche vers la libéralisation

Plusieurs étapes ont jalonné la longue marche vers la libéralisation du secteur de l'audiovisuel au Cameroun. De 1962 à 1966, selon les travaux de TCHINDJI (1998), TJADÉ EONÈ (2001), NKOT (2005) et NOMO ZIBI (2010), la radiodiffusion est directement gérée par une structure rattachée au ministère chargé de l'information. La situation n'évolue pas lorsque la télévision nationale est créée en 1985, ni en 1986, lorsque l'État crée un établissement public à caractère industriel et commercial dont la vocation est de gérer les activités de la télévision : l'office de télévision nationale. Les langues de diffusion de la télévision nationale sont le français et l'anglais. L'office de télévision nationale est le seul média accessible aux ménages qui disposent d'un poste téléviseur, encore un luxe à cette époque. Les foyers équipés d'antennes paraboliques sont rares, ce qui renforce le taux de pénétration du média d'État.

En décembre 1987, une première étape est franchie. La loi n°87/019 du 17 décembre 1987 fixant le régime de la communication audiovisuelle est promulguée. Ce texte lève timidement le monopole de l'État en précisant que des dérogations spéciales peuvent être accordées aux organismes privés dans des conditions fixées par voie réglementaire. Mais les faits ne suivent pas le droit. Aucune radio, aucune télévision privée n'a pu effectivement fonctionner plusieurs années après la promulgation de ce texte. Les signaux de certaines chaînes de radio internationales qui diffusent leurs programmes en français ou en anglais peuvent être reçus en ondes courtes (Africa n° 1, BBC, RFI)

La loi n° 90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de la communication sociale, elle-même modifiée et complétée par la loi n° 96/04 du 04 janvier 1996, marque le tournant décisif de la démonopolisation au Cameroun. Deux secteurs distincts de communication audiovisuelle sont créés : le secteur public, où les entreprises se créent sans licence, et le secteur privé, où les entreprises se créent suite à l'obtention d'une licence délivrée selon des modalités déterminées par voie réglementaire. Il faut attendre dix ans pour que le texte

rendant applicable ladite loi soit publiée (décret n°2000/158 du 03 avril 2000 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle).

L'article 3 du décret, qui organise le secteur camerounais de la communication audiovisuelle, prévoit trois types d'activités : la production, le transport et la diffusion. Aux termes de l'article 5, les entreprises de communication audiovisuelle comprennent des services non commerciaux à vocation nationale ou locale, généralistes ou thématiques, ne faisant pas appel à la publicité commerciale et des services commerciaux à vocation nationale ou locale, généralistes ou thématiques, faisant appel à la publicité commerciale ou à des services payants. Les services à vocation nationale sont ceux dont la zone de desserte peut couvrir l'ensemble du territoire national ou une zone supérieure à 100 km, à partir du point d'émission avec un programme unique, soit avec un seul émetteur, soit avec des relais d'émission ou de réémission. Les services à vocation locale de transport et de diffusion sont ceux dont la zone de desserte ne peut être supérieure à 100 km à partir du point d'émission (article 6). Selon l'article 8 du décret, les activités de communication audiovisuelle sont subordonnées à l'obtention d'une licence délivrée par arrêté du ministre chargé de la Communication, après avis motivé du Conseil national de la communication (CNC).

Avec la publication du décret, on croit que le gouvernement va enfin octroyer les licences aux entreprises remplissant les conditions, ce d'autant que de nombreux médias avaient commencé à s'activer, exerçant de fait dans un contexte de semi-clandestinité (TJADÉ EONÈ, 2001). Parmi ces « pionniers », on peut citer *Radio Reine*, émettant depuis le mont Mbankolo (Yaoundé) à partir de 1997, *Radio Lumière* à Yaoundé, *Radio Soleil* toujours à Yaoundé et *Tv Max* à Douala. Une fois de plus, les faits ne vont pas suivre le droit. Fabien NKOT (2005) voit dans cette attitude du gouvernement la mise en œuvre de la technique juridique de l'abstention réglementaire, à laquelle s'ajoute celle de la création d'objets juridiques difficilement identifiables. En 2003 en effet, contre toute attente, le ministre de la Communication signe la décision n°0025/MINCOM/CAB du 19 septembre 2003 relative à l'autorisation provisoire de l'usage des canaux et fréquences destinés à la diffusion de certains services privés de communication audiovisuelle à programmation thématique d'intérêt général. Celle-ci autorise quelques médias audiovisuels à émettre, mais en les soumettant à une tutelle thématique, véritable curiosité juridique dont les autorités camerounaises seules semblent avoir le secret (NKOT, 2005).

Le 30 août 2007, sept ans après la signature du décret d'application de la loi de 1990, les premières licences sont enfin accordées aux entreprises privées de communication audiovisuelle. Les « heureux » bénéficiaires sont *Canal 2 International*, *Spectrum television (STV) 1 et 2*, *Sweet FM* et *TV+*, respectivement trois télévisions, une radio et un câblodistributeur. Ces chaînes de télévision diffusent à longueur de journées de la musique ou des séries dites « brésiliennes ». Tout se passe comme si la seule véritable ambition des dirigeants est d'enfermer les populations dans une sorte de prison avec des fenêtres artificielles qui s'ouvrent sur le monde (FOUDA, 2009 : 205). Le pouvoir central, s'il parle libéralisation, met tout en œuvre pour avoir la mainmise sur les médias. Sur le terrain néanmoins, le pluralisme s'exprime.

II.1.1.2. Le marché de la communication audiovisuelle au Cameroun

La libéralisation de l'espace audiovisuel au Cameroun a abouti à la segmentation des médias en plusieurs types. On peut ainsi distinguer les médias locaux, principalement des radios, les médias nationaux et les médias internationaux.

II.1.1.2.1. Les médias locaux

On désigne ainsi l'ensemble de supports permettant de toucher une cible locale, ce qui leur donne la réputation de « médias de proximité ». L'audience des médias locaux est, généralement, peu importante mais très captive, parfois homogène. La notion de « proximité », inspirée du principe journalistique de « loi de proximité », contient en elle les aspects spatial, temporel, socioculturel et affectif. Le dénombrement des médias de proximité repose sur des critères qui peuvent être le thème (la religion, le rural, l'urbain, la communauté, le local, etc.), les facteurs techniques (couverture géographique), institutionnels (public, privé), socioéconomiques (commercial, développement rural, local, etc.), socioculturels (développement culturel, promotion de la langue d'identité, patrimoine culturel), géographiques (quartiers, zones), etc. Sur la base des critères ci-dessus, on recense au Cameroun, qu'ils soient du secteur public ou privé, des médias locaux à vocation :

– Religieuse : *Radio jeunesse* (Yaoundé), *Il est écrit* (Yaoundé), *Sawtu Linjiila* (Ngaoundéré), *Veritas* (Douala), *Radio Salaaman* (Garoua), etc.

– Communautaire : *RCDM* (Ébolowa), *Boumba FM* (Yokadouma), *Tikiri FM* (Méïganga), *M'malli FM* (Sa'a), *Radio Nkulbinga* (Esse), *Radio Medumba* (Bangangté), *Radio Baham* (Bafoussam), etc.

– Culturelle : *Radio des artistes* (Yaoundé), *Moov radio* (Yaoundé), *Nostalgie* (Douala et Yaoundé), etc.

– Commerciale : *FM 94* (Yaoundé), *FM Suellaba* (Douala), *FM Mont Cameroun* (Buéa), *FM Pouala* (Bafoussam), *Radio Aurore* (Bertoua).

Ces médias locaux, qui fonctionnent dans l’informel ou bénéficient de la « tolérance administrative²¹ », sont principalement des radios avec des programmes dominés par des émissions d’information religieuse, agricole, d’information technique ou culturelle. Les radios commerciales sont des médias généralistes, parfois neutres, qui ne visent pas de cibles spécifiques. L’analyse de l’environnement de la radiodiffusion au Cameroun permet d’observer que leur classification dans des catégories étanches ne tient pas toujours. Observons que :

– Les stations radios commerciales sont majoritairement contrôlées par des investisseurs privés. L’État camerounais ne contrôle que les supports « CRTV ».

– Les radios dites communautaires associent, elles aussi, business et informations de proximité. Les radios d’obédience chrétienne, que nous rangeons dans cette catégorie, proposent des programmes religieux et des prières. On les localise, principalement, dans les centres urbains. Mentionnons également les radios « Campus », dédiés aux étudiants de certaines universités privées et d’État.

La majorité de ces stations radios émet en modulation de fréquence (FM). Ce qui, évidemment, limite leurs zones de couverture. L’observation des pratiques à laquelle nous avons sacrifié montre qu’à chaque ville correspond un dispositif radiophonique particulier, parfois tributaire de la puissance des émetteurs. Une contrainte que les médias nationaux ne connaissent pas.

II.1.1.2.2. Les médias nationaux

On désigne ainsi les médias dont la zone de couverture s’étend à un territoire national ou dont le bassin est supérieur à 100 kilomètres à partir du point d’émission. Au Cameroun, le marché national est principalement dominé par les télévisions au rang desquelles la

²¹ Cela signifie, dans le jargon administratif camerounais, que l’on permet aux entreprises privées de communication audiovisuelles qui n’ont pas de licence de fonctionner si elles ont au moins l’avis favorable de l’autorité de tutelle (ministre de la Communication), ce qui n’est pas toujours le cas. Le contrôle du pouvoir central se trouve ainsi facilité, car à la moindre « dérive » on brandit l’argument de la clandestinité. Plusieurs médias privés ont en effet subi les foudres des décisions du pouvoir central. À titre d’exemple, l’arrêté n° 023/MINCOM/SG/CJ du 21 mai 2003 portant interdiction de la station de radiodiffusion sonore *Freedom Fm* pour « exercice illégal de la profession ». Le 17 août 2009, *Sky One Radio* émettant sur Yaoundé est fermée, puis rouverte quelques mois plus tard. Le 22 février 2008, lors des « émeutes de la faim », c’est au tour de *Magic Fm* émettant sur Yaoundé et de *Radio équinoxe* à Douala d’être fermées. Ces radios réémettront plus tard. Mais la radio *Démenti Fm*, scellée quelque temps après, est toujours muette.

C.R.T.V.-télé, chaîne de télévision nationale, et les autres supports comme *Canal 2 International* (Douala), *STV 1* et *2* (Douala), *Équinoxe TV* (Douala), *DBS* (Douala), *Vision 4* (Yaoundé), *New TV* (Yaoundé), *L.T.M TV* (Douala), etc.

Le poste national de la CRTV, la chaîne de radiodiffusion nationale, qui émet de Yaoundé, est la seule chaîne qui couvre en temps réel l'ensemble du territoire national. D'autres radios émettent simultanément dans deux ou trois villes, comme la *Radio Tiéméni Siantou* (Yaoundé et Bafang), *Sweet FM* (Douala, Yaoundé et Bafoussam), *Sky one radio* (Yaoundé et Douala). De tous ces médias, en dehors de la *CRTV-télé* et du poste national entièrement contrôlés par l'État, seuls *Canal 2 International*, *STV 1* et *2* et *Sweet FM* avaient des licences.

La mainmise du pouvoir central, qui autorise l'ouverture des médias, transparaît dans l'article 9 (3) du décret n° 2000/158 du 03 avril 2000 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle. Selon cette disposition particulière, le ministre chargé de la Communication peut, à la demande du titulaire d'une licence en voie d'expiration, procéder au renouvellement de ladite licence au regard du respect des conventions, du cahier des charges et des obligations générales ou particulières imposées aux entreprises privées de communication audiovisuelle. Les médias internationaux bénéficient, comme certains médias nationaux, des services des éditeurs de chaînes pour le transport et la diffusion de leurs signaux.

II.1.1.2.3. Les médias internationaux

Le Cameroun est aujourd'hui desservi par le bouquet de télévision par satellite de Canal Plus (Canalsat), le bouquet Free Africa ou l'offre TNT Africa (télévision numérique terrestre). Les activités de ces diffuseurs sont aussi encadrées par les dispositions de la loi de 1990 sur la communication sociale au Cameroun. Le décret d'application de ladite loi, en son article 11 (2), oblige ces entreprises à passer des accords avec des opérateurs locaux et à disposer d'un compte abonné local. Parmi les chaînes de radiodiffusion incluses dans l'offre Canalsat, la BBC World Service, la radio internationale britannique et RFI, la radio internationale française disposent d'émetteur au Cameroun. Le bouquet Free Africa regroupe environ quarante chaînes numériques africaines accessibles par satellite. Ces chaînes figurent à la fois dans l'offre Canalsat et dans les offres TNT Africa. Malgré la mainmise du pouvoir central, une diversité de supports se partage donc le marché de l'audiovisuel au Cameroun, laissant au public des choix qui permettent de mesurer le taux de pénétration des médias et les parts d'audience.

II.1.2. L'audience

L'audience mesure le taux de pénétration sociale des médias. Pour le linguiste, c'est un indicateur qui permet d'apprécier la dissémination des langues, en fonction des politiques linguistiques des chaînes de forte notoriété. Les enquêtes récentes au Cameroun (TNS Sofres, 2009 et 2012 ; Groupe Cible, 2009 ; Agenda, 2012) montrent que la radio et la télévision mobilisent un public nombreux. Le taux d'écoute s'établit, en général, à 93 % pour la télévision et à 46,7 % pour la radio (Agenda, 2012). Tous les supports présents se partagent ces audiences globales avec, parfois, d'importantes disparités. Pour identifier les supports dont les parts d'audience sont les plus élevés, nous avons exploité les performances des supports TV et radiophoniques issues de l'enquête réalisée par la régie publicitaire²² *Agenda*. Cette enquête a recensé près de cent trente (130) radios disséminées sur l'étendue du territoire national et 71 télévisions régulièrement regardées. Elle a été réalisée dans dix (10) villes du Cameroun (Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Douala, Ebolowa, Garoua, Limbé, Maroua, Ngaoundéré, et Yaoundé), auprès de deux mille (2000) ménages du 29 novembre au 05 décembre 2011. Il a été question d'interroger les enquêtés sur l'audience veille (audience d'un programme calculée sur une journée entière), suivant tous les jours réels de taux d'écoute (jours de la semaine). L'échantillon est constitué des deux sexes âgés de quinze (15) ans et plus. Nous nous sommes intéressés aux résultats obtenus dans les villes francophones. L'audience des radios locales, nationales et internationales a été concomitamment analysée. L'audience télé a ensuite été étudiée en prenant en compte l'ensemble des médias dont les signaux sont reçus par les ménages.

II.1.2.1. L'audience radio

L'enquête sur les performances des supports radiophoniques au Cameroun dévoile, de manière générale, une préférence pour les médias locaux. Chaque ville se signale par sa spécificité. À Douala, c'est *Radio Équinoxe* qui a le taux d'écoute le plus élevé :

Tableau 2 : Audience radio à Douala.

681 personnes enquêtées		
Rang	Supports	Taux d'écoute
1	Équinoxe	22,06 %
2	RFI	15,06 %
3	Nostalgie	12,16%
4	Sweet FM	9,66%

²² La fonction principale d'une régie publicitaire est d'agréger l'espace publicitaire de divers éditeurs de médias et de les remplir avec les publicités d'annonceurs intéressés par leur audience. Elle a donc tout intérêt à disposer de données fiables sur l'audience des différents médias.

5	CRTV poste national	8,33%
6	CRTV FM 105	7,49%
7	RTM	5,07%
8	Radio Bonne Nouvelle	4,95%
9	Africa N°1	4,83%
10	Cauris FM	3,26%
11	Radio Veritas	2,42%
12	BBC Afrique	2,29%
13	CRTV Littoral	1,45%
14	Voix des montagnes	0,48%
15	Sky one	0,48%

Source : Agenda (2012 : 20).

L'audience cumulée des chaînes locales s'établit à 77,81 % dans la ville de Douala, où une chaîne privée de radiodiffusion supplante le poste national de la CRTV. Le score de *RFI* (14,07 %) dans la ville de Yaoundé qui voit le poste national l'emporter sur les autres supports est proche de celui de Douala :

Tableau 3 : Audience radio à Yaoundé.

672 personnes enquêtées		
Rang	Supports	Taux d'écoute
1	CRTV poste national	20,87%
2	CRTV FM 94	16,98%
3	RFI	14,07%
4	Sky one	10,95%
5	Radio Lumière	7,03%
6	Magic FM	6,91%
7	RTS	5,94%
8	Africa N°1	4,93%
9	Radio Bonne Nouvelle	3,81%
10	TBC	3,58%
11	Sweet FM	2,19%
12	BBC Afrique	1,81%
13	RTM	0,59%
14	RCDM Ebolowa	0,17%
15	Voix des Montagnes	0,17%

Source : Agenda (2012 : 23).

L'audience cumulée des chaînes locales dans la ville de Yaoundé est supérieure à celle de Douala puisqu'elle s'établit à 79,27 %. À Bafoussam, c'est une chaîne locale à vocation commerciale qui récolte la majorité des suffrages :

Tableau 4 : Audience radio à Bafoussam.

107 personnes enquêtées		
Rang	Supports	Taux d'écoute
1	CRTV Poala FM	16,14%
2	Radio Batcham	14,82%
3	Radio Star	11,61%
4	RFI	10,95%
5	Radio Universitaire Tankou	9,67%

6	CRTV Ouest	8,40%
7	CRTV Poste national	8,40%
8	Voix des Montagnes	7,08%
9	Radio Bonne Nouvelle	5,80%
10	Sweet FM	5,80%
11	BBC Afrique	0,67%
12	Équinoxe	0,66%

Source : Agenda (2012 : 26).

Le score cumulé des radios camerounaises est encore plus éloquent dans la capitale de la région de l'Ouest (88,38 % contre 11,62 % pour les médias internationaux). À Ébolowa, une radio communautaire occupe le premier rang :

Tableau 5 : Audience radio à Ebolowa.

41 personnes enquêtées		
Rang	Supports	Taux d'écoute
1	RCDM Ebolowa	39,10%
2	CRTV Poste National	21,74%
3	RFI	13,06%
4	CRTV Sud	13,06%
5	BBC Afrique	8,68%
6	Africa N°1	4,38%

Source : Agenda (2012 : 35).

Comme à Ebolowa, une radio à capitaux privés supprime le poste national de la CRTV et les chaînes internationales à Bertoua. L'audience cumulée des médias nationaux y est de 88,89 % :

Tableau 6 : Audience radio à Bertoua.

40 personnes enquêtées		
Rang	Supports	Taux d'écoute
1	Radio Aurore	39,67%
2	CRTV Poste National	25,39%
3	CRTV Est	23,83%
4	Africa N°1	6,33%
5	RFI	4,78%

Source : Agenda (2012 : 38).

À Ngaoundéré, les chiffres dévoilent une préférence pour les chaînes à capitaux publics que sont l'antenne régionale de la CRTV et le poste national. Une chaîne de radiodiffusion à vocation religieuse les talonne, loin devant la chaîne internationale RFI :

Tableau 7 : Audience radio à Ngaoundéré.

93 personnes enquêtées		
Rang	Supports	Taux d'écoute
1	CRTV Adamaoua	32,37%
2	CRTV Poste National	27,45%
3	Radio Bonne Nouvelle	15,70%

4	Africa N°1	14,72%
5	RFI	7,82%
6	BBC Afrique	1,94%

Source : Agenda (2012 : 41).

La tendance observée à Ngaoundéré, où les médias nationaux cumulent un score de 75,52 %, se confirme à Garoua. Dans cette ville, le poste national devance l'antenne régionale de la CRTV et la chaîne de proximité FM Bénoué :

Tableau 8 : Audience radio à Garoua.

94 personnes enquêtées		
Rang	Supports	Taux d'écoute
1	CRTV Poste National	23,35%
2	CRTV Poste Nord	23,34%
3	FM Bénoué	18,7%
4	RFI	17,64%
5	Radio Bonne Nouvelle	12,33%
6	BBC Afrique	3,10%
7	Africa N°1	1,74%
8	CRTV Extrême-Nord	0,43%

Source : Agenda (2012 : 44).

Au total, les médias nationaux réalisent un score de 78,15 % dans la capitale régionale du Nord. À Maroua, la chaîne internationale RFI réussit à supplanter le poste national et se positionne après l'antenne locale CRTV Extrême-Nord. C'est dans cette ville que le score cumulé des médias nationaux est le plus faible (67,06 %) :

Tableau 9 : Audience radio à Maroua.

117 personnes enquêtées		
Rang	Supports	Taux d'écoute
1	CRTV Extrême-Nord	43,01%
2	RFI	32,94%
3	CRTV Poste National	23,48%
4	CRTV Nord	0,57%

Source : Agenda (2012 : 47).

Les habitudes d'écoute dévoilent, en fin de compte, une préférence pour les médias nationaux. Cela se justifie par le fait que la radio diffuse généralement des informations sur la vie quotidienne et dans le contexte de libéralisation, elle donne la parole à presque toutes les couches de la population. Plusieurs autres raisons motivent le contact avec une station : jouer à un jeu, partager une opinion, exprimer un avis sur la radio, une émission ou un animateur ou poser une question à l'antenne. Le web, les réseaux sociaux numériques et les SMS facilitent les interactions et prolongent le temps de l'émission au-delà du temps d'antenne. L'interaction avec les auditeurs donne ainsi de la richesse aux programmes et

renforce le caractère de média de proximité que l'on reconnaît à la radio. Autres observations, la CRTV est la seule chaîne qui couvre tout le territoire camerounais avec le poste national. Elle a, en outre, cinq (5) stations commerciales de proximité avec des programmes axés sur le divertissement, la musique, la culture, les détente et les faits-divers et dix (10) stations radios régionales. *Radio Bonne Nouvelle* dispose d'antennes locales à Yaoundé, Douala, Bafoussam, Ngaoundéré et Garoua, *Voix de la Montagne* à Yaoundé, Douala et Bafoussam. Avec la télévision, on n'observe pas les mêmes comportements d'audience qu'avec la radio.

II.1.2.2. L'audience télé

L'audience des chaînes de télévision dépend généralement des paramètres que sont le taux de pénétration et le taux de couverture. Le taux de pénétration représente le pourcentage d'individus qui regarde la télévision. Globalement, il s'établit au Cameroun à 93 % selon les résultats de l'enquête analysée. Au plan national, par chaîne de télévision, parmi les quinze (15) ans et plus, les résultats qui ont été obtenus sont les suivants :

Tableau 10 : Taux de pénétration des chaînes TV au plan national.

Rang	Supports	Taux de pénétration
1	CRTV	64,60%
2	Canal 2 International	61,30%
3	TF1	14,71%
4	France 24	12,40%
5	Équinoxe TV	12,10%
6	Supersport 3	11,01%
7	Trace urban	11%
8	Africa Magic	9,40%
9	Africa 24	9%
10	STV 2	9%

Source : Agenda (2012 : 14).

Le taux de couverture quant à lui représente le pourcentage du nombre d'individus réels qui regardent ou écoutent un support à un moment donné. Il s'établit de la manière suivante pour les chaînes dont les signaux sont reçus au Cameroun :

Tableau 11 : Taux de couverture des chaînes TV au plan national.

Rang	Supports	Taux de pénétration
1	CRTV	18,88%
2	Canal 2 International	18,86%
3	TF1	4,53%
4	France 24	3,82%
5	Équinoxe TV	3,72%

6	Supersport 3	3,39%
7	Trace urban	3,38%
8	Africa Magic	2,89%
9	Africa 24	2,77%
10	STV 2	2,77%%
11	Autres téléés	33,99%

Source : Agenda (2012 : 14).

En matière d'audience, l'antenne télé de la CRTV, qui se positionne en tête dans les catégories « taux de pénétration » et « taux de couverture », est devancée par une chaîne privée, Canal 2 International :

Tableau 12 : Audience globale des télévisions.

Rang	Supports	Taux d'écoute
1	Canal 2 international	21,45%
2	CRTV	15,90%
3	France 24	4,37%
4	STV 2	4,28%
5	TF1	4,09%
6	TF6	3,47%
7	Équinoxe TV	3,07%
8	Infosport	3,01%
9	Trace	3,01%
10	Africa Magic	2,67%
11	Disney channel	2,60%
12	Euronews	2,42%
13	Canal+	2,42%
14	TV5	2,11%
15	MTV	1,70%
16	National Geographic Channel	1,58
17	Supersport 3	1,58
18	RTL 9	1,43%
19	LTMTV	1,18%
20	Africa 24	1,15%
21	Ariane TV	1,15%
22	Autres chaînes TV	15,38%

Source : Agenda (2012 : 14).

Selon l'audience globale des supports TV au Cameroun, la performance des chaînes locales est moins éloquente (47,82 %) que celle des télévisions étrangères (52,08 %). Si la télévision est, avant la radio, le média accessible à presque toute la population camerounaise, la majorité de cette population préfère l'offre internationale. Cela s'explique autant par la qualité des programmes que par des paramètres qui influent sur les comportements d'audience comme l'activité professionnelle, le niveau de vie, le niveau d'instruction et les conditions de logement.

L'enquête TNS Sofres (2012) distingue, par exemple, les cadres et dirigeants du reste de la population. C'est chez les cadres et dirigeants, selon cette mesure d'audience, que l'on enregistre les taux d'écoute les plus élevés s'agissant des médias internationaux. Dans les villes de Douala et de Yaoundé, en moyenne 55 % des sondés de ces catégories regarde quotidiennement *TV5 Monde*, 38 % *France 24* et 22 % les chaînes *Canal+*. La tendance parmi les autres couches sociales est légèrement en faveur des médias nationaux que sont *Canal 2 International*, la *CRTV-Télé*, *Équinoxe TV* et *STV 2*. Les mesures d'audience étudiées dans cette section dévoilent finalement des comportements différents, s'agissant de la radio et de la télévision :

- La radio est le média dont le taux de pénétration parmi la population camerounaise est le plus faible. Mais les Camerounais qui écoutent la radio préfèrent les médias nationaux.
- La télévision est le média accessible à presque toutes les couches de la population camerounaise. Mais les Camerounais qui regardent la télévision affichent leur préférence pour les chaînes internationales.

De manière générale, le rôle social des médias de diffusion apparaît à travers les comportements d'audience, également influencés par les politiques linguistiques des médias.

II.1.3. Le marché linguistique dans la communication audiovisuelle au Cameroun

Le marché linguistique dans la communication audiovisuelle au Cameroun est à l'image des différentes politiques linguistiques institutionnelles. Avant la libéralisation du secteur de l'audiovisuel, le bilinguisme d'État (inégalitaire) triomphait dans les médias publics, ne laissant que très peu de place aux autres langues. Cette tendance a survécu à la libéralisation s'agissant particulièrement des chaînes de télévision. Avec la radio, on observe deux principales tendances, selon que l'on se trouve dans une zone urbaine ou en campagne.

II.1.2.1. Le marché linguistique dans les radios

L'enquête sur les performances des supports radiophoniques nous a permis d'identifier les médias les plus écoutés. Parmi celles qui occupent le peloton de tête, la langue des programmes laisse observer que le français est la langue la mieux cotée :

1. RFI diffuse ses programmes en français.
2. Selon les statistiques publiées en 2008 par Michel Ndjock Abanda, directeur de l'information radio à la CRTV :

– Le temps d’antenne hebdomadaire pour les programmes du poste national en langues officielles est approximativement, en matière de volume de diffusion, de 5 551 minutes (46,45 %) en français, 4 635 minutes (38,80 %) en anglais et 1 763 minutes (14,75 %) d’émissions bilingues.

– Le pourcentage hebdomadaire des langues dans le volume horaire de chacune des dix stations régionales de la CRTV est de 60 % environ pour les langues officielles et de 40 % pour les langues locales. Ces pourcentages moyens peuvent varier selon les stations. Relevons qu’une bonne partie des programmes en langues officielles est constituée des contenus diffusés en relais du poste national.

– Les chaînes commerciales, qui constituent, à côté des stations provinciales, des unités de production et de diffusion déconcentrées, ont pour langues exclusives de diffusion les langues officielles (généralement le français et un peu d’anglais en zone francophone, l’anglais et un peu de français en zone anglophone).

– Les chaînes commerciales à capitaux privés diffusent leurs programmes dans les deux langues officielles, auxquels peuvent s’associer les langues nationales ou véhiculaires. Le tableau ci-dessous permet d’apprécier les principales tendances linguistiques observées dans ces médias, les plus nombreux :

Tableau 13 : Principales langues utilisées dans les radios privées au Cameroun.

Médias	Langues de diffusion			
	Langues officielles		Langues nationale ou véhiculaire	
Équinoxe	Français	Anglais	Pidgin english	Camfranglais
Radio Siantou	Français	Anglais	Pidgin english	Fe’efe’e
RCDM	Français	/	/	Bulu
Medumba	Français	Anglais	/	Medumba
Environnement	Français	/	/	/
Sawtu Linjiila	Français	/	/	Fulfuldé

Au total donc, l’introduction des langues nationales dans les médias nationaux et l’usage de l’anglais sont très faibles par rapport au français, langue co-officielle, qui domine le marché linguistique des radios au Cameroun. Cette tendance se confirme avec la télévision.

II.1.2.2. Le marché linguistique dans les télévisions

Nous distinguerons ici les télévisions nationales, c’est-à-dire celles qui ont leurs principaux sièges au Cameroun des télévisions internationales, disponibles par satellite ou TNT.

II.1.2.1.1. Les télévisions nationales

Nous avons analysé les programmes de deux principales chaînes de télévision que sont la CRTV et Canal 2. S'agissant de la CRTV, nous nous sommes procuré les conducteurs d'antennes qui ont l'avantage de signaler effectivement les programmes diffusés et leur langue de diffusion. En ce qui concerne Canal 2, la grille des programmes de juin à septembre 2013 a été analysée.

II.1.2.1.1.1. La grille de la CRTV-Télé

La station de la télévision CRTV est l'unique station de service public. Le français et l'anglais (seules langues officielles du pays), sont les deux langues de diffusion. S'agissant de la répartition linguistique, on y trouve des programmes en français, des programmes en anglais, des programmes bilingues (français-anglais) et des émissions dites neutres, c'est-à-dire celles qui ne sont pas programmées dès le départ en une langue déterminée (publicité, jukebox, cultes, etc.). L'analyse du conducteur d'antenne de la période du 12 au 19 août 2012 livre la répartition du temps d'antenne suivante :

Tableau 14 : Répartition du temps d'antenne des langues à la CRTV - télé.

Jour	Français		Anglais		Bilingue		Neutre	
	Temps	%	Temps	%	Temps	%	Temps	%
Lundi	660	46,41	405	28,72	300	21,28	45	3,19
Mardi	645	44,33	480	32,99	210	14,43	120	8,25
Mercredi	678	47,48	450	31,51	150	10,50	150	10,50
Jeudi	795	55,21	360	25	210	14,58	75	5,21
Vendredi	744	54,15	240	17,47	210	15,28	180	13,10
Samedi	720	51,61	225	16,13	180	12,90	270	19,35
Dimanche	570	40,86	240	17,20	390	27,96	195	13,98
Total	4 812	48,64	2 400	24,15	1 650	16,71	1 035	10,51

Le tableau ci-dessus permet d'observer que les quotas officiels, qui prévoient 25 % de temps de diffusion en anglais et 75 % en français, sont globalement respectés. Cette politique qui s'applique à la chaîne nationale consacre un déséquilibre entre les deux langues officielles, favorable au français. BITJAA KODY (2004 : 332-333) signalent d'ailleurs, dans une enquête portant sur les quotas linguistiques à la CRTV – télé, que les défenseurs de l'égalité estiment que la chaîne nationale encourage, par ses quotas, l'expansion du français.

II.1.2.1.1.2. La grille de Canal 2 International

C'est en 2001 qu'un opérateur économique spécialisé dans la vente des offres-TV lance, à la faveur de libéralisation du secteur de l'audiovisuel, la chaîne Canal 2. À ses débuts, elle offre

du divertissement aux téléspectateurs qui, avides de nouveauté, adhèrent progressivement à ce média qui très vite conteste le monopole du média d'État. En 2003, Canal 2 ferme ses portes et en 2004, Canal 2 International naît de ses cendres. Son objectif, conforté par l'expérience précédente, est de rapprocher la télévision des populations. Pari tenu, car les mesures d'audience place très vite cette chaîne à la tête des télévisions les plus regardées par les Camerounais. L'analyse de sa grille montre que le français est très largement la principale langue de diffusion :

Tableau 15 : Répartition du temps d'antenne des langues à Canal 2 International.

Jour	Français		Anglais		Bilingue		Neutre	
	Temps	%	Temps	%	Temps	%	Temps	%
Lundi	600	64,52	150	16,13	60	6,45	120	12,90
Mardi	630	67,74	150	16,13	60	6,45	90	9,68
Mercredi	600	64,52	150	16,13	90	9,68	90	9,68
Jeudi	630	67,02	120	12,77	90	9,57	100	10,64
Vendredi	690	74,19	90	9,68	60	6,45	90	9,68
Samedi	660	70,97	60	6,45	60	6,45	150	16,13
Dimanche	735	74,62	105	10,66	55	5,58	90	9,14
Total	4 545	69,08	825	12,56	475	7,23	730	11,12

Le temps d'antenne du français dans la grille analysée s'établit à environ 70 % comme le montre le tableau ci-dessus. Les programmes en pidgin-english occupent une place marginale dans cette grille, qui ne laisse aucune place aux langues nationales. Signalons, après Canal 2 International, qu'en analysant les programmes des autres chaînes de télévision privées, on observe les mêmes tendances même si on peut relever de légères différences. Équinoxe TV a une édition du journal intitulée « pidgin news » et retransmet des émissions en pidgin-english et en camfranglais, avec des messages publicitaires en langues locales. Dan broadcasting system diffuse des programmes uniquement en langue nationale (les journaux de 18 h, 18 h 30, 19 h et 19h30 sont consacrés aux informations en fulfuldé, duala, éwondo et pidgin-english). Le français est également omniprésent dans le marché international de la télévision.

II.1.2.1.2. Les télévisions internationales

L'offre Canalsat est celle qui, au Cameroun, compte le plus grand nombre de chaînes. Cet éditeur compose ses bouquets en fonction des spécificités locales et du marché. Au Cameroun, il existe plusieurs offres : les chaînes Canal+, le bouquet access, le bouquet évasion, le bouquet évasion plus et le tout Canal. Les chaînes internationales présentes dans le bouquet Canalsat sont majoritairement françaises, ou des versions françaises des chaînes d'expression anglaise. On y retrouve des chaînes généralistes, c'est-à-dire des chaînes de

télévision dont la programmation, non thématique et destinée au public le plus large, associe aussi bien des émissions d'information que des émissions de divertissement de toutes sortes (TF1, France, D8, TV5 Monde, etc.) et des chaînes thématiques ou spécialisées, c'est-à-dire des chaînes de télévision dont les programmes ciblent une thématique donnée ou une catégorie de téléspectateurs précise.

II.1.2.1.2.1. Les chaînes généralistes

Ce sont, dans l'offre Canalsat : TV5 Monde, TF1, France 2, France 5, M6 et Arte. TV5 Monde, l'une des chaînes les plus regardées au Cameroun, est l'un des quatre opérateurs de la francophonie. Ses contenus, diffusés en français (avec sous-titrage dans certains pays), sont donc consacrés à la promotion de la langue française. La chaîne privée française TF1, les chaînes France 2 et France 5 du groupe France télévisions et M6 de Métropole Télévision diffusent également leurs contenus en langue française uniquement. Les programmes de la généraliste franco-allemande Arte [arte] sont eux aussi reçus au Cameroun en français.

II.1.2.1.2.2. Les chaînes thématiques

Ce sont, dans l'offre Canalsat :

- Les chaînes de télévision pour la jeunesse (Tiji, Télétoon+, etc.) ;
- Les chaînes de télévision religieuses (Bénie TV, Kto, LMTV, etc.) ;
- Les chaînes de télévision documentaires (Planète+, National geographic, etc.) ;
- Les chaînes de télévision cinéma (Canal+ cinéma, Ciné+, Nollywood TV, etc.) ;
- Les chaînes de télévision culinaires (Cuisine TV, etc.) ;
- Les chaînes de télévision d'information en continu (France 24, Euronews, etc.) ;
- Les chaînes de télévision musicales (Trace urban, MTV idol, My Africa Box, etc.) ;
- Les chaînes de télévision sportives (Canal+ sport, OM TV, Kombat, etc.) ;
- Les chaînes de télévision pour adultes (Libido, XXL, etc.).

Cette répartition est importante pour se faire une idée du type de programme que chaque chaîne diffuse. On distingue, en télévision, les programmes de flux et les programmes de stock. Les programmes de flux sont destinés à être diffusés une seule fois. Après leur première diffusion, ils perdent leur valeur première. Ce sont les informations, les compétitions sportives, les émissions de plateau (jeux, débats, divertissement) et les bulletins météo. Ils peuvent être rediffusés en tant qu'archives, par exemple dans des émissions d'humour, d'analyse, de commémoration, ou encore dans celles qui reviennent sur l'histoire

et les grands moments de la télévision. Les programmes de stock (que l'on appelle encore programmes de catalogue) conservent leur valeur indépendamment du nombre de diffusions. Il s'agit essentiellement des fictions de télévision (séries, téléfilms, etc.), des films de cinéma, des documentaires.

Les chaînes de télévision pour la jeunesse diffusent leurs programmes en français. L'on note ici une alternance inévitable entre les programmes de flux (jeux), très peu représentés, et les programmes de stock.

Les chaînes de télévision religieuses diffusent également en français des programmes de flux, mieux représentés que les programmes de stock.

Les chaînes de télévision documentaires, les chaînes de télévision cinéma et les chaînes pour adultes diffusent, en français essentiellement, des programmes de stock.

Quant aux chaînes culinaires, d'informations en continu, musicales et sportives, leurs programmes, diffusés en français, sont des programmes de flux. Relevons que l'offre Canalsat compte des chaînes dont l'anglais est la langue de diffusion. Il s'agit des thématiques CNN, Supersport, BBC World news.

Les observations sur les origines des chaînes et sur les types de programmes sont importantes au plan linguistique, car le législateur français a pris des mesures pour protéger la langue française, en définissant des quotas de diffusion d'œuvres cinématographiques d'expression originale française et des quotas de production d'œuvres cinématographiques d'expression originale française. Pour le législateur français, l'œuvre cinématographique se définit par sa sortie en salles, avant toute diffusion télévisuelle, sauf pour le documentaire (les films d'une durée inférieure à 60 minutes ne sont pas considérés comme des œuvres cinématographiques). L'œuvre est considérée comme d'expression française dès lors qu'elle est réalisée principalement en langue française.

Selon l'article 27 de la loi du 30 septembre 1986 et les articles 7, 13 et 14 du décret n°90-66, les chaînes de télévision doivent diffuser 40 % d'œuvres cinématographiques d'expression originale française aux heures de grande écoute (prime time), c'est-à-dire entre 20 h 30 et 22 h 30. Pour les chaînes de télévision cinéma, ces heures sont comprises entre 18 heures et 2 h.

La loi du 30 septembre 1986 impose également des quotas de production d'œuvres cinématographiques d'expression originale française. Les chaînes dont l'objet principal n'est pas la diffusion d'œuvres cinématographiques, et qui diffusent plus de 52 œuvres cinématographiques de longue durée par an, doivent investir un minimum de 2,5 % du

chiffre d'affaires de l'année précédente dans la production de films d'expression originale française. La part est plus élevée pour les chaînes spécialisées. Canal+ par exemple doit consacrer 9 % de ses ressources totales annuelles à la production d'œuvres françaises.

Ces politiques incitatives en faveur du français font que les programmes des chaînes de télévision comptent, la plupart du temps, des contenus en français, qui véhiculent la culture française. Pour les programmes dont la langue originelle est autre que le français, la pratique actuelle est celle du doublage, qui a remplacé le sous-titrage. Le sous-titrage est un texte incrusté dans l'image, ou quelquefois sous l'image. Le doublage quant à lui consiste à doubler par une autre voix un acteur ou une actrice qui s'exprime dans une langue étrangère au pays où le film est diffusé.

Parmi les programmes de stock accessibles aux francophones grâce à la technique du doublage, citons le feuilleton télévisé américain *24 heures chrono* créé par Joel Surnow et Robert Cochran ou la série télévisée d'animation américaine *Les Simpson* créée par Matt Groening. Le succès des films nigériens au Cameroun et dans certains pays d'Afrique francophone a poussé la chaîne de fiction africaine Nollywood TV à lancer une version francophone, avec des films doublés. Canal + Overseas, en charge des activités internationales du groupe Canal Plus, a annoncé, le 28 octobre 2014, l'achat du distributeur de chaînes de télévision Thema, editrice de la chaîne Nollywood TV, renforçant ainsi l'ancrage francophone de ce support, qui figure parmi les chaînes les plus regardées en Afrique subsaharienne.

Au total donc, le marché de la communication audiovisuelle au Cameroun est dans une espèce d'embrigadement endogène qui fait que l'aménagement linguistique dans ce marché n'entre pas en conflit avec les politiques linguistiques institutionnelles. L'aménagement médiato-linguistique est, au final, très largement favorable au français. Les médias apparaissent comme de véritables outils de promotion et d'entretien de cette langue. Nous avons, dans notre questionnaire, sollicité l'avis des enquêtés sur cette question (l'entretien et la promotion de la langue française à travers les médias), en la dissimulant entre deux autres questions. Au taux de réponse de 98 %, 87 % des enquêtés ont répondu par la positive. Ce qui laisse déjà percevoir que les Camerounais ont des comportements linguistiques centripètes.

II.2. Les comportements linguistiques des Camerounais

Nous livrons ici les résultats contenus dans la partie C (usages des langues) de notre questionnaire général. À travers les huit questions de cette partie, nous souhaitons, pour vérifier si les Camerounais avaient des comportements linguistiques centrifuges ou centripètes,

déterminer la place du français, à côté des autres langues, dans les échanges linguistiques en famille, à l'école et au lieu de travail, entre amis, au marché, dans les taxis, les bus, les lieux de loisirs et comme langue qui permet d'établir le contact avec quelqu'un qu'on rencontre pour la première fois. Nous sommes parti de l'idée que si le français occupait la première place dans des situations de communications formelles et informelles, cela signifiait qu'il bénéficiait d'une forte véhicularité au Cameroun.

Dans un contexte de plurilinguisme, les locuteurs ont le choix, pour leurs communications, qu'elles soient formelles ou intimes, entre des langues et des variétés qu'ils jugent convenables à chaque situation de communication. Il est vrai, et MACKEY (dans MOREAU, 1997 : 61) le souligne, le plurilinguisme communautaire n'est pas toujours celui de l'individu. Mais dans tous les pays, il se trouve des personnes qui utilisent plusieurs ou deux langues à diverses fins et dans divers contextes. La situation du Cameroun fait de ce pays un terrain propice à l'étude des usages linguistiques. Deux langues officielles « d'égale valeur » y cohabitent avec une multitude de langues en contact, des populations venues de divers horizons sont appelées à interagir, au quotidien, le mode d'organisation de la conjugalité qu'est le mariage dévoile de nombreux couples mixtes, etc. Chaque citoyen camerounais, bilinguisme de personnalité l'exige, doit maîtriser au moins les deux langues officielles (même si ce n'est pas toujours le cas, et les résultats de notre enquête l'ont prouvé), auxquelles peuvent s'associer une ou plusieurs langues nationales. Ce que confirment les résultats de la question B-9 de notre questionnaire, qui visait la vérification du degré de plurilinguisme des enquêtés et de la société camerounaise en général. Elle a enregistré un taux de réponse de 65 % (237 réponses et 134 non-réponses), qui montre effectivement que le plurilinguisme se développe au Cameroun.

Les questions ont été organisées de manière à laisser aux enquêtés le choix entre plusieurs langues, trois au total, qu'ils étaient appelés à classer selon la fréquence d'usage. L'analyse des résultats montre que seule la question sur les usages des langues en famille a recueilli, pour les trois rangs possibles, un taux de réponse de 100 %. Pour les autres questions, les tendances observées ont été celles de l'échelonnement des pratiques linguistiques au niveau des premiers rangs. Ce qui justifie pourquoi les deux autres rangs ont enregistré des taux de remplissage parfois sous la majorité absolue. Nous avons néanmoins analysé les rangs ayant un taux de réponse supérieur à 10 % dans la mesure où, selon l'outil automatique utilisé (Sphinx iQ), ils livraient des informations pertinentes.

II.2.1. Le français dans les échanges linguistiques en famille

Tous les rangs de cette question (Q10) ont intégré la langue française. Il apparaît, s'agissant du premier rang (langue la plus utilisée), que le français arrive en tête :

Tableau 16 : Le français dans les échanges linguistiques en famille (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	151	38,6 %
Éwondo	26	6,6 %
Basaa	23	5,9 %
Bulu	16	4,1 %
Ghomala	15	3,8 %
Ngemba	13	3,3 %
Yemba	13	3,3 %
Fefe	12	3,1 %
Fulfuldé	12	3,1 %
Anglais	11	2,8 %
Medumba	11	2,8 %
Bamun	7	1,8 %
Duala	6	1,5 %
Shüpamom	5	1,3 %
Tupuri	5	1,3 %
Hausa	4	1 %
Ndanda	4	1 %
Bafia	3	0,8 %
Bangou	3	0,8 %
Eton	3	0,8 %
Autres langues nationales	50	12,8 %

Ce tableau inspire trois principales observations : le score cumulé des langues nationales (56 %) est supérieur à celui du français (38,6 %) ; les langues véhiculaires que sont le pidgin-english et le camfranglais ne sont pas citées, contrairement au fulfuldé qui enregistre un score marginal de 3,1 % ; l'anglais est très peu cité (2,8 %), mais il est intéressant de noter que des locuteurs camerounais du français qui pratiquent cette langue. Au total donc, s'agissant des usages linguistiques en famille, le français occupe la première place, mais ne s'impose pas comme la langue exclusive des échanges. Les langues nationales contestent son monopole, résistent et ne se laissent pas supplanter.

Le français l'emporte encore, s'agissant du deuxième rang, intermédiaire entre la langue la plus utilisée et la langue la moins utilisée, toujours en majorité relative :

Tableau 17 : Le français dans les échanges linguistiques en famille (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	106	38,5 %
Ghomala	20	7,3 %
Éwondo	16	5,8 %
Basaa	15	5,5 %
Medumba	15	5,5 %

Anglais	13	4,7 %
Fulfuldé	13	4,7 %
Duala	8	2,9 %
Fefe	7	2,5 %
Shü pamom	6	2,2 %
Banso	4	1,5 %
Bulu	4	1,5 %
Bakoko	3	1,1 %
Bamun	3	1,1 %
Eton	3	1,1 %
Nguiemboon	3	1,1 %
Yemba	3	1,1 %
Baham	2	0,7 %
Bansoa	2	0,7 %
Yabassi	2	0,7 %
Autres langues nationales	27	9,8 %

Les tendances qui se dégagent du second choix des enquêtés ne se démarquent que très légèrement de celles que l'on observe avec le premier choix. L'anglais (4,7 % contre 2,8 % pour le premier rang) enregistre un meilleur score, qui le place à égalité avec le fulfuldé, seule langue véhiculaire citée. Le score cumulé des langues nationales (52,10 %) est supérieur à celui du français (38,5 %). Le monopole du français est une fois de plus contesté, bien qu'il bénéficie d'une importante dissémination sociale.

Pour ce qui est enfin du dernier rang, le français l'emporte encore, en majorité relative, avec un score légèrement en dessous de ceux des deux premiers rangs :

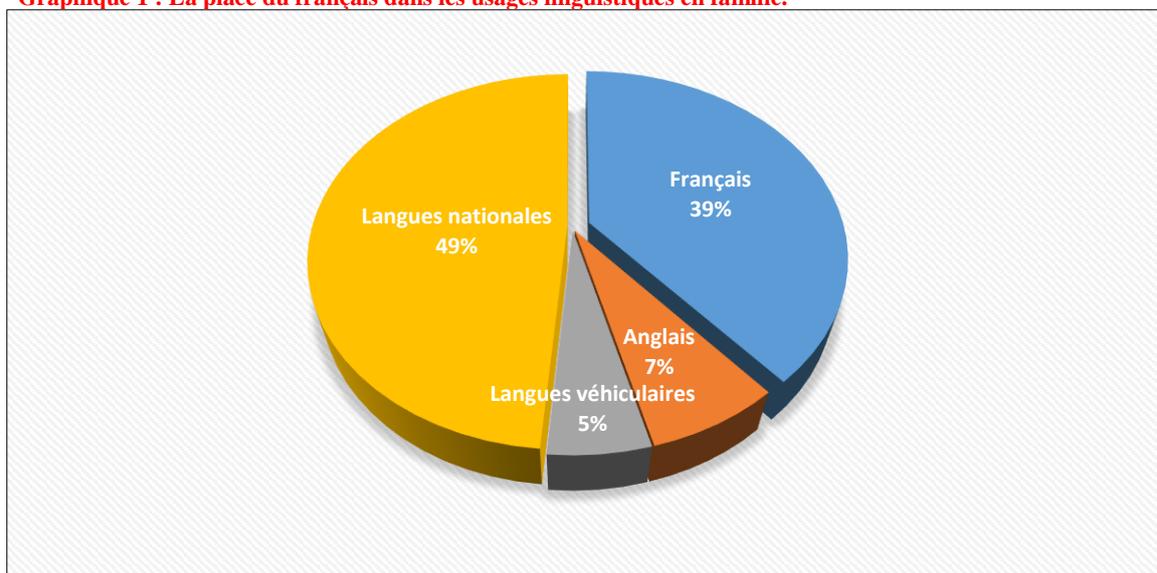
Tableau 18 : Le français dans les échanges linguistiques en famille (rang 3).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	30	33,7 %
Anglais	13	14,6 %
Ghomala	6	6,7 %
Basaa	5	4,5 %
Pidgin-english	4	4,4 %
Éwondo	3	3,4 %
Fulfuldé	3	3,4 %
Badenkop	1	1,1 %
Bafia	1	1,1 %
Baka	1	1,1 %
Bakoko	1	1,1 %
Bambara	1	1,1 %
Bamendjinda	1	1,1 %
Batié	1	1,1 %
Bulu	1	1,1 %
Camfranglais	1	1,1 %
Duala	1	1,1 %
Fefe	1	1,1 %
Eton	1	1,1 %
Autres langues nationales	16	18 %

Les données ci-dessus permettent d'observer que l'anglais (14,6 %) occupe la deuxième place, directement après le français (33,7 %). Le pidgin-english et le camfranglais sont enfin cités ; le pidgin-english (4,4 %) enregistre un score meilleur que celui du camfranglais (1,1 %) et du fulfuldé (3,4 %). Ces scores, bien que marginaux, confirment la vitalité des langues véhiculaires au Cameroun et surtout du pidgin-english, qu'on a longtemps tenté de vouer aux gémonies.

Au total donc, même s'il n'atteint jamais, pour les trois rangs, le seuil de la majorité absolue, les résultats obtenus montrent que le français, avec un score moyen de 36,93 %, occupe au Cameroun une place importante dans les échanges en famille, considérée comme une sphère intime de la communication, c'est-à-dire un espace dans lequel on peut confier des secrets ou partager des aspects personnels de sa vie. Aucune langue nationale ne se rapproche de son score. L'anglais enregistre au troisième rang un score supérieur à 10 %. Il faut donc associer toutes les langues nationales citées par les enquêtés pour obtenir un nombre de points supérieur à celui du français, comme le montre le graphique suivant, établi à partir de la moyenne des trois rangs. Les langues considérées comme véhiculaires sont le pidgin-english, le camfranglais et le fulfuldé :

Graphique 1 : La place du français dans les usages linguistiques en famille.



En comparant les résultats ci-dessus aux données de la partie B du questionnaire (répertoire linguistique), il se pose clairement le problème de la transmission des langues nationales des parents aux enfants, autant dans les couples mixtes que dans ceux où les parents pratiquent la même langue nationale ou des dialectes différents d'une même langue. Le français, qui jouit dans ces cas d'une très forte véhicularité, est pareillement omniprésent dans les échanges entre camarades et entre collègues.

II.2.2. Le français dans les échanges entre camarades et entre collègues

L'école et le lieu de travail sont des espaces où l'on a des échanges autant avec des inconnus qu'avec des personnes peu connues ou celles avec qui on entretient des relations amicales. Ce qui implique des communications plus vastes et des communications intimes. Contrairement à la sphère intime, où la zone de communication est restreinte et où l'on fait souvent appel à une variante moins formelle du code linguistique, la sphère sociale, en revanche, est une zone de communication plus vaste qui exige l'usage des langues officielles et l'adoption d'un style approprié. Notons que les enquêtés étaient invités, s'ils employaient plusieurs langues, de les renseigner en allant de la langue la plus utilisée à la langue la moins utilisée. Au taux de réponse de 99,7 % (390 réponses effectives contre 01 non-réponse) pour cette question (Q11), s'agissant du premier rang (langue la plus utilisée), le français est très largement la langue la plus citée :

Tableau 19 : Le français dans les échanges entre camarades et entre collègues (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	374	95,9 %
Anglais	9	2,3 %
Pidgin-english	4	1 %
Éwondo	3	0,8 %
Camfranglais	1	0,3 %
Hausa	1	0,3 %

Le score du français (95,9 %) en fait la langue exclusive des échanges entre camarades et entre collègues. L'anglais se classe directement après le français, avec un score marginal de 2,3 %, qui conforte le bilinguisme inégalitaire du Cameroun. Même si elles n'enregistrent pas des résultats aussi éloquentes que celui du français, les variétés véhiculaires que sont le pidgin-english (1 %) et le camfranglais (0,3 %) sont représentées. Deux langues nationales sont également citées, sans que leurs scores égalent ceux des langues officielles (1,1 %). Au total donc, les comportements linguistiques des Camerounais sont autant influencés par les politiques linguistiques institutionnelles que par le paysage sociolinguistique du pays, avec un net avantage pour les langues officielles dans des situations formelles comme celles des communications entre camarades et entre collègues.

En ce qui concerne le deuxième rang, au taux de réponse de 42,5 % (166 réponses effectives et 225 non-réponses), c'est l'anglais qui l'emporte largement, devant le français :

Tableau 20 : Le français dans les échanges entre camarades et entre collègues (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	89	53,6 %
Français	16	9,6 %
Fulfuldé	15	9 %

Camfranglais	11	6,6 %
Pidgin-english	10	6 %
Éwondo	5	3 %
Basaa	4	2,4 %
Bulu	3	1,8 %
Bamun	2	1,2 %
Ghomala	2	1,2 %
Hausa	2	1,2 %
Medumba	2	1,2 %
Yemba	2	1,2 %
Bamougoum	1	0,6 %
Bayagam	1	0,6 %
Camfranglas	1	0,6 %
Duala	1	0,6 %
Espagnol	1	0,6 %
Masa	1	0,6 %
Autres langues nationales	2	1,2 %

Le deuxième rang, intermédiaire entre la langue la plus utilisée et la langue la moins utilisée, conforte une fois de plus la place prépondérante des langues officielles dans les échanges entre camarades et entre collègues. L'anglais (53,6 %) vient en tête cette fois-ci, mais son score est inférieur à celui que le français enregistre au rang 1. Le fulfuldé (9 %) fait quasiment score égal avec le français (9,6 %), devance le camfranglais (6,6 %) et le pidgin-english (6 %). Les trois langues véhiculaires (camfranglais, fulfuldé et pidgin-english) sont citées avant les langues nationales, soulignant du même coup leur importance. L'espagnol (0,6 %), une langue étrangère enseignée au Cameroun comme langue vivante est également citée.

Enfin, le troisième rang, au taux de réponse de 12,3 % (48 réponses effectives et 343 non-réponses) dévoile une préférence pour le pidgin-english, devant l'anglais :

Tableau 21 : Le français dans les échanges entre camarades et entre collègues (rang 3).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Pidgin-english	9	18,7 %
Anglais	6	12,5 %
Espagnol	5	10,4 %
Éwondo	4	8,3 %
Fulfuldé	4	8,3 %
Camfranglais	3	6,2 %
Balengou	2	4,2 %
Bamun	2	4,2 %
Bulu	2	4,2 %
Tupuri	2	4,2 %
Allemand	1	2,1 %
Arabe	1	2,1 %
Bangou	1	2,1 %
Duala	1	2,1 %
Eton	1	2,1 %
Guiziga	1	2,1 %

Hausa	1	2,1 %
Kom	1	2,1 %
Kwarakwara	1	2,1 %
Autres langues nationales	5	10,4 %

Selon les résultats du troisième rang, celui des langues les moins utilisées, une variété véhiculaire, le pidgin-english (18,7 %), supplante l'anglais (12,5 %), la seule langue officielle citée. Toutes les langues véhiculaires attestées au Cameroun sont représentées, de même que les langues nationales et deux langues enseignées au Cameroun comme langues vivantes (espagnol et allemand).

Les résultats ci-dessus confirment les observations que nous faisons déjà lors de l'administration des questionnaires chez les enquêtés, plus nombreux, qui choisissent de les remplir *in situ*. À savoir que pour les premier et deuxième rangs, leur attitude a été de signaler les langues utilisées dans les situations formelles avant de renseigner celles qui sont employées dans les situations informelles. Ce qui justifie que les langues officielles aient été les modalités les plus citées, avant les langues répertoriées au Cameroun comme des langues véhiculaires (fulfuldé, camfranglais, pidgin-english, etc.) ou comme celles qui, dans les aires géolinguistiques du pays, homogénéisent les pratiques linguistiques (basaa, éwondo, ghomala, etc.). Le premier rang, qui a enregistré le taux de réponse le plus élevé, confirme cette tendance. Même en faisant le pourcentage des langues nationales, on n'atteint pas le score du français. Le troisième rang a, quant à lui, été considéré comme celui des communications informelles, intimes. Le pidgin-english y apparaît comme la modalité la plus citée, devant l'anglais, l'espagnol, deux langues étrangères et les langues locales que sont l'éwondo, le fulfuldé, le camfranglais, etc.

En fin de compte, le français jouit d'une très forte véhicularité à l'école et au lieu de travail. Ce qui n'est pas surprenant, car son statut de langue co-officielle fait de lui l'une des langues de la rédaction des textes officiels, administratifs, l'une des langues de l'enseignement, qui bénéficie d'une diffusion orale et écrite, d'un accès aux médias, etc. Cette tendance s'observe également avec les échanges entre amis.

II.2.3. Le français dans les échanges linguistiques entre amis

Les échanges entre amis relèvent de la sphère intime de la communication en ce sens qu'un ami est une personne qui, de la part d'une autre, est l'objet d'un attachement privilégié. Avec un ami, on partage en confiance des secrets, des aspects de notre vie privée. On adopte donc, lors des échanges, une plus grande liberté dans les propos tenus. Au seuil de risque de

5 %, avec un taux de remplissage de 100 % pour le premier rang de cette question (Q12), il apparaît que le français est la modalité la plus citée :

Tableau 22 : Le français dans les échanges linguistiques entre amis (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	361	92,3 %
Anglais	10	2,6 %
Pidgin-english	6	1,5 %
Camfranglais	6	1,5 %
Fulfuldé	4	1 %
Éwondo	3	0,8 %
Français courant	1	0,3 %
Eton	1	0,3 %
Basaa	1	0,3 %
Hausa	1	0,3 %
Mafa	1	0,3 %

L'échelonnage des pratiques linguistiques au premier rang, qui correspond à celui de la langue la plus utilisée, donne une image de la place des langues au Cameroun et de leurs usages dans des situations d'intimité. Elle place en tête les deux langues officielles, confirmant le bilinguisme officiel inégalitaire, avec le français qui se signale comme la langue quasi-exclusive des communications entre amis (92,3 %), avant l'anglais (2,6 %). Les langues officielles se classent elles-mêmes avant les trois langues véhiculaires que sont, respectivement, le camfranglais (1,5 %), le pidgin-english (1,5 %) et le fulfuldé (1 %). Ces langues véhiculaires devancent à leur tour avant le français dit courant que certains enquêtés ont renseigné (0,3 %) et les langues nationales, qui enregistrent un score marginal (2 %).

Pour le second rang, au taux de réponse de 39,4 % (154 réponses effectives et 237 non-réponses), c'est l'anglais qui arrive en tête, devant le camfranglais, le français, le fulfuldé et le pidgin-english :

Tableau 23 : Le français dans les échanges linguistiques entre amis (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	64	42,2 %
Camfranglais	19	12,3 %
Français	19	12,3 %
Fulfuldé	13	8,4 %
Pidgin-english	7	4,5 %
Éwondo	6	3,9 %
Bulu	5	3,2 %
Basaa	4	2,6 %
Espagnol	2	1,3 %
Ghomala	2	1,3 %
Baham	1	0,6 %
Bamougoum	1	0,6 %
Bamun	1	0,6 %
Bansoa	1	0,6 %

Bayagam	1	0,6 %
Fefe	1	0,6 %
Hausa	1	0,6 %
Masa	1	0,6 %
Autres langues nationales	8	5,2 %

Au rang intermédiaire entre la langue la plus utilisée et la langue la moins utilisée, une variété véhiculaire fait score égal avec le français, le camfranglais (12,3 %), qui se classe avant le fulfuldé (8,4 %) et le pidgin-english (4,5 %). Les langues nationales enregistrent un score meilleur que celui du premier rang (22,30 %).

Le troisième rang, qui a enregistré un taux de réponse de 10,5 % (41 réponses et 350 non-réponses), met en avant l'anglais devant le pidgin-english, le bamun et le français :

Tableau 24 : Le français dans les échanges linguistiques entre amis (rang 3).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	9	22 %
Pidgin-english	6	14,6 %
Bamun	4	9,8 %
Français	4	9,8 %
Bulu	3	7,3 %
Allemand	2	4,9 %
Arabe	2	4,9 %
Camfranglais	2	4,9 %
Tupuri	2	4,9 %
Fulfuldé	1	4,8 %
Balengou	1	2,4 %
Duala	1	2,4 %
Espagnol	1	2,4 %
Éwondo	1	2,4 %
Guiziga	1	2,4 %
Hausa	1	2,4 %
Kom	1	2,4 %
Mbo	1	2,4 %

Comme pour le deuxième rang, l'anglais, qui enregistre un score de 22 %, occupe ici la première place, loin devant le français (9,8 %). Cette langue officielle est supplantée par le pidgin-english (14,6 %) qui devance également les autres langues véhiculaires camfranglais (4,9 %) et le fulfuldé (4,8 %). Deux langues étrangères enseignées au Cameroun comme langues vivantes sont aussi citées : l'allemand, avec un score de 4,9 % et l'espagnol, avec un score de 2,4 %. Le score cumulé des langues nationales est de 43,70 %.

Les résultats de cette question montrent que les enquêtés ont une fois de plus accordé plus d'importance au premier rang. Il est intéressant de constater que malgré le score du français, les tendances confortent le camfranglais, le fulfuldé et le pidgin-english dans leur statut de langues véhiculaires. On observe, globalement, que dans des situations de communications intimes, les

langues nationales enregistrent un score meilleur que celui des langues véhiculaires, sans véritablement supplanter le français, dont la véhicularité s'étend aux échanges dans les marchés.

II.2.4. Le français dans les échanges linguistiques au marché (Q13)

Le marché est généralement le lieu des communications informelles où il faut persuader pour obtenir le meilleur prix, qu'il s'agisse de vendre ou d'acheter. Les communications visent donc l'efficacité. Avec le premier rang, au taux de remplissage de 100 %, la modalité la plus citée au premier rang est le français :

Tableau 25 : Le français dans les échanges linguistiques au marché (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	375	95,9 %
Anglais	5	1,3 %
Camfranglais	3	0,8 %
Éwondo	3	0,8 %
Fulfuldé	2	0,5 %
Pidgin English	2	0,5 %
Basaa	1	0,3 %
Français familier	1	0,3 %
Ghomala	1	0,3 %

Au marché donc, le français se signale comme la langue exclusive des communications, avec un score de 95,9 %. Il est suivi par l'anglais qui enregistre un score marginal de 1,3 %. Le camfranglais, le fulfuldé et le pidgin-english sont représentés, avec un score cumulé de 1,8 %. Les trois langues nationales citées (éwondo, basaa et ghomala) font un score global de 1,4 %, qui les place avant l'anglais, mais après les langues véhiculaires.

S'agissant du second rang, au taux de remplissage de 30,7 % (120 réponses effectives et 271 non-réponses), les résultats obtenus sont les suivants :

Tableau 26 : Le français dans les échanges linguistiques au marché (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	45	37,5 %
Pidgin-english	22	18,4 %
Camfranglais	14	12,5 %
Fulfuldé	14	11,7 %
Français	13	10,8 %
Éwondo	10	8,3 %
Eton	3	2,5 %
Bamun	2	1,7 %
Bangou	1	0,8 %
Basaa	1	0,8 %
Bayagam	1	0,8 %
Bulu	1	0,8 %
Ghomala	1	0,8 %
Tupuri	1	0,8 %

Le score de l'anglais (37,5 %), qui arrive en tête dans ce deuxième rang, est très largement inférieur à celui que le français enregistre au premier rang. On observe que directement après cette langue officielle, ce sont les langues véhiculaires qui sont citées, avant le français. Le pidgin-english enregistre un score de 18,4 %, qui le classe avant le camfranglais (12,5 %) et le fulfuldé (11,7 %). Le score cumulé des langues véhiculaires (42,60 %) les place avant l'anglais et les langues nationales (17,30 %).

Le taux de remplissage du troisième rang, qui se situe en deçà de 10 % (7,9 %, soit 31 réponses effectives et 360 non-réponses), n'a pas été jugé pertinent par le logiciel Sphinx iQ. Ce qui nous a incité à ne pas le prendre en compte. On y observe néanmoins des tendances largement favorables au pidgin-english (64,6 %) et à l'anglais (16,1 %). La langue française, principal outil de communication au marché, étend son influence jusque dans les transports en commun.

II.2.5. Le français dans les échanges linguistiques dans les taxis (Q14)

Dans les transports en commun, on rencontre généralement des personnes qu'on ne connaît pas. Mais il y est difficile de préserver son espace personnel, car la distance physique entre les individus est réduite, brisant les barrières qui préservent l'intimité. On se trouve ainsi dans un espace où, en fonction des sujets et des individus, la communication peut être formelle ou informelle. Selon les résultats de notre enquête, s'agissant du rang 1, au taux de remplissage de 99,7 % (390 réponses effectives et 1 non-réponse), le français est la modalité la plus citée et obtient un résultat très largement supérieur à ceux du camfranglais, de l'anglais et du français familier respectivement :

Tableau 27 : Le français dans les échanges linguistiques dans les taxis (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	382	98,2 %
Camfranglais	5	1,3 %
Anglais	3	0,8 %

Aucune langue nationale n'est citée au niveau de ce premier choix, qui consacre le triomphe du français. Cette langue officielle supplante très largement le camfranglais et l'anglais.

En ce qui concerne le rang 2, au taux de remplissage de 17,1 % (67 réponses effectives et 324 non-réponses), c'est l'anglais qui devance le pidgin-english et le français notamment :

Tableau 28 : Le français dans les échanges linguistiques dans les taxis (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	52	77,6 %
Pidgin-english	8	12 %
Français	7	10,4 %

Basaa	1	1,5 %
Éwondo	1	1,5 %
Fulfuldé	1	1,5 %
Hausa	1	1,5 %

Les langues nationales, enfin citées au niveau de ce deuxième rang, enregistrent un score global de 6 %, qui les classe après les langues véhiculaires (13,50 %) et le français (10,40 %).

Le rang 3 n'a enregistré qu'un taux de remplissage de 2,6 % (10 réponses effectives et 381 non-réponses) que le logiciel Sphinx iQ n'a pas été jugé pertinent. On y observe toutefois que le pidgin-english (50 %) devance l'anglais (20 %), le fulfuldé (20 %) et le camfranglais (10 %).

Les résultats du premier rang, qui a enregistré un taux de remplissage satisfaisant, montrent que le français est la langue la plus utilisée dans les taxis, devant les langues véhiculaires et l'anglais. Cette tendance s'observe avec un autre transport en commun, le bus.

II.2.6. Le français dans les échanges linguistiques dans les bus (Q15)

La communication interpersonnelle dans les bus se fait en français selon les résultats du rang 1, qui a enregistré un taux de remplissage de 100 % :

Tableau 29 : Le français dans les échanges linguistiques dans les bus (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	383	99,1 %
Anglais	5	1,3 %
Camfranglais	2	0,5 %
Pidgin-english	1	0,3 %

L'anglais (1,3 %) enregistre, pour ce premier rang, un score meilleur que le score cumulé du camfranglais et du pidgin-english (0,8 %), les deux langues véhiculaires citées. Aucune de ces langues ne conteste le monopole du français (99,1 %).

Les résultats du rang 2, qui a enregistré un taux de remplissage de 17,6 % (69 réponses effectives et 322 non-réponses) montrent que l'anglais est préféré au français, au pidgin-english et au camfranglais notamment :

Tableau 30 : Le français dans les échanges linguistiques dans les bus (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	46	66,7 %
Français	6	8,7 %
Pidgin-english	6	8,7 %
Camfranglais	4	5,8 %
Éwondo	2	2,9 %
Fulfuldé	2	2,9 %
Bamun	1	1,4 %
Basaa	1	1,4 %
Fefe	1	1,4 %

L'échelonnage des pratiques linguistiques qui se dégage du deuxième choix des enquêtés confirme les tendances observées avec le premier choix. Les communications dans les bus dévoilent des préférences pour deux grands ensembles linguistiques : les langues officielles, avec la prédominance du français, et les langues véhiculaires, avec un léger avantage pour le pidgin-english et le camfranglais sur le fulfuldé. Des tendances qui peuvent se justifier par le fait que les communications dans les transports en commun s'établissent généralement entre inconnus.

Le dernier rang enfin a enregistré un taux de remplissage inférieur à 5 % (3,3 %, soit 13 réponses effectives et 378 non-réponses), qui néanmoins dévoile une préférence pour le pidgin-english (30,8 %), devant l'anglais (23,1 %), le camfranglais (23,1 %), le fulfuldé (15,4 %) et le français (7,7 %). Le score obtenu par le français au troisième rang n'a aucune incidence sur son caractère de première langue de communication dans les bus. Il apparaît également que dans les lieux de loisirs, le français est la langue la plus utilisée.

II.2.7. Le français dans les échanges linguistiques dans les lieux de loisirs (Q16)

Une communication peut s'amorcer, dans un lieu de loisir, entre amis ou avec des inconnus. Le lieu de loisir étant un espace de détente, les échanges sont plus informels que formels et l'on s'attend, logiquement, que les locuteurs fassent usage des variétés plus relâchées du code linguistique. Sur cette question, au choix 1 (100 % de taux de remplissage au seuil de risque de 5 %), le français est la modalité la plus citée :

Tableau 31 : Le français dans les échanges linguistiques dans les lieux de loisirs (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	374	95,7 %
Anglais	5	1,3 %
Camfranglais	5	1,3 %
Éwondo	3	0,8 %
Pidgin-english	2	0,5 %
Bulu	1	0,3 %
Fulfuldé	1	0,3 %

Deux langues nationales se trouvent représentées dans l'environnement linguistique des lieux de loisirs, selon les résultats de ce premier choix, à côté des langues officielles et des langues véhiculaires. Le score cumulé des langues officielles (97 %) place cet ensemble linguistique devant les langues véhiculaires (2,1 %) et les langues nationales (1,1 %). Notons que le camfranglais fait score égal avec l'anglais (1,3 %) et l'éwondo (0,8 %) obtient un score meilleur que celui du pidgin-english (0,5 %).

Au rang 2, avec un taux de remplissage de 30,2 % (118 réponses effectives et 273 non-réponses), l'anglais devance le camfranglais et le français :

Tableau 32 : Le français dans les échanges linguistiques dans les lieux de loisirs (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	47	40,6 %
Camfranglais	19	16,1 %
Français	13	11 %
Pidgin-english	13	11 %
Fulfuldé	8	6,8 %
Basaa	6	5,1 %
Éwondo	5	4,2 %
Eton	2	1,7 %
Bamendjou	1	0,8 %
Bulu	1	0,8 %
Hausa	1	0,8 %
Ngemba	1	0,8 %

Ce deuxième rang dévoile une préférence pour les langues officielles, qui enregistrent un score cumulé de 51,6 %, et les langues véhiculaires, qui totalisent un score de (33,9 %). Le score cumulé des langues nationales s'établit à 14,20 %.

Le troisième rang a enregistré un taux de remplissage insatisfaisant (7,2 %, soit 28 réponses effectives et 363 non-réponses).

Les données ci-dessous, qui consacrent la place prépondérante des langues officielles dans les lieux de loisirs, confortent le français dans son statut de principale langue de communication. Il est intéressant de noter la vitalité des véhiculaires, qui se classent après les langues officielles. Ces deux grands ensembles font néanmoins une place, même marginale, aux langues nationales. Comme dans les échanges dans les lieux de loisirs, le français est, selon les enquêtés, la principale langue qui sert à établir le contact.

II.2.8. La place du français parmi les langues permettant la prise de contact (Q17)

Entrer en relation avec un inconnu n'est pas toujours chose aisée. Outre le risque d'être impoli ou inopportun, il peut arriver que l'on ne partage pas les mêmes codes linguistiques. On est souvent tenté, s'il s'agit d'un congénère ou si l'on est convaincu qu'il s'agit d'un « frère du village », de lui parler en langue locale sinon on utilise l'une des langues officielles. Sur cette question, au rang 1 (taux de remplissage de 100 %) la modalité la plus citée a été le français :

Tableau 33 : La place du français parmi les langues permettant la prise de contact (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	382	97,7 %
Anglais	8	2 %
Éwondo	1	0,3 %

Pour ce premier choix, aucune langue véhiculaire n'est citée. L'anglais enregistre un score marginal, tout comme la seule langue nationale qui a enregistré un pourcentage de 0,3 %.

Le rang 2 qui a enregistré un taux de remplissage de 13 % (51 réponses effectives et 340 non-réponses) dévoile la préférence de l'anglais :

Tableau 34 : La place du français parmi les langues permettant la prise de contact (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	39	76,5 %
Français	5	11,8 %
Éwondo	3	5,9 %
Binam	1	2 %
Fulfuldé	1	2 %
Ghomala	1	2 %
Matal	1	2 %

La préférence pour ce deuxième choix est encore aux langues officielles. Une seule langue véhiculaire est citée, le fulfuldé (2 %), qui fait score égale avec les langues nationales renseignées, excepté l'éwondo qui a obtenu un score de 5,9 %.

Le taux de remplissage du troisième rang (2 %, soit 8 réponses effectives et 383 non-réponses) nous a incité à ne pas le prendre en compte.

Finalement, les résultats des huit questions de la section « usage des langues » montrent que dans diverses situations de communication, le français occupe la première place et supplante à la fois l'anglais et les langues locales. Les choix des enquêtés permettent d'observer que dans la société camerounaise, le français relève d'un univers groupal tandis que les autres langues relèvent d'un univers intracommunautaire. Une même langue véhiculaire est donc parlée par tous les enquêtés, le français, même si certains d'entre eux parlent d'autres langues, et l'existence des autres langues n'est pas mise en question. La langue française, qui véhicule l'officialité, reste donc la langue de transmission du savoir, celle qui façonne l'imaginaire culturel collectif de différentes communautés camerounaises. Elle est la langue de l'école et dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue essentiellement en langue française.

À l'analyse des résultats de la partie « usages des langues », plusieurs facteurs justifient la véhicularité du français :

1. Son statut de langue co-officielle.
2. Ses usages institutionnalisés.
3. Le problème de la transmission des langues nationales des parents aux enfants, faisant du français la langue première dans certaines familles, donc une sorte de langue maternelle.

4. Sa distribution, non pas concurrente, mais complémentaire avec l'anglais, les langues nationales et les langues véhiculaires.

On observe ainsi qu'il y a des pratiques qui font appel aux langues officielles et des pratiques qui font appel soit aux langues nationales, soit aux variétés véhiculaires, révélant, au Cameroun, l'usage de trois grands ensembles linguistiques : les langues officielles, les langues nationales et les langues véhiculaires. Mais le français occupe la première place dans les situations de communications autant formelles qu'informelles. Les informations contenues dans la partie « usage des langues » de notre questionnaire général montrent que les Camerounais n'ont pas des comportements linguistiques centrifuges. Il est d'ailleurs important de relever qu'en citant le français comme langue d'échange, les enquêtés n'ont pas signalé, sauf quelques exceptions, s'il s'agissait de l'une des variétés camerounaises de cette langue. Ceux qui l'ont signalé, très peu nombreux, ont parlé de « français familier ». On peut s'attendre, du fait qu'elle domine dans les usages, que la langue française jouisse d'une perception valorisée.

II.3. La place accordée au français parmi les langues qui se parlent au Cameroun

Les questions qui devaient nous permettre de déterminer la place que les Camerounais accordent au français parmi les langues qu'ils parlent et qui se parlent autour d'eux figurent dans les parties C (usages des langues), D (images des langues et attitudes des enquêtés), E (compétences en français et usages de la langue française) et G (intercompréhension en français et opinions sur l'importance de la langue française au Cameroun) de notre questionnaire. L'idée de départ était que la perception valorisée du français et les opinions favorables à son statut de langue officielle sont autant de facteurs qui contribuent à faire d'elle la langue d'unification des Camerounais. En effet, son prestige au Cameroun n'a jamais été mis en cause depuis les périodes du mandat et de la tutelle. Mais on a observé, avec le vaste mouvement des libertés des années 1990 et les soubresauts de la vie politique, des campagnes contre la politique « néocoloniale » française qui s'apparentaient aux campagnes contre le français. L'État camerounais a également élaboré des politiques visant l'enseignement des langues nationales et dans l'espace linguistique du pays, la langue française doit affronter la concurrence d'autres langues internationales comme l'anglais, par ailleurs langue co-officielle.

II.3.1. Image des langues parlées

Pour obtenir des informations sur la perception plus ou moins valorisée des langues parlées, nous avons demandé aux enquêtés de les classer par ordre de préférence, suivant trois choix (Q18). Il est apparu que le français occupe la tête du rang 1, au taux de réponse de 100 % :

Tableau 35 : Image des langues parlées (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	223	57 %
Anglais	30	7,7 %
Éwondo	19	4,9 %
Bulu	11	2,8 %
Ghomala	10	2,6 %
Basaa	8	2 %
Medumba	8	2 %
Fulfuldé	7	1,8 %
Bamun	6	1,5 %
Yemba	6	1,5 %
Duala	5	1,3 %
Ngemba	5	1,3 %
Tupuri	4	1 %
Bakoko	3	0,8 %
Bansoa	3	0,8 %
Fefe	3	0,8 %
Baleng	2	0,5 %
Bangou	2	0,5 %
Espagnol	2	0,5 %
Eton	2	0,5 %
Autres langues camerounaises	33	8,4 %

Les données ci-dessous autorisent à conclure que les enquêtés ont une perception valorisée de la langue française, qui obtient un score de 57 %, loin devant les langues camerounaises, qui obtiennent un score cumulé de 33,20 %, très loin devant l'anglais (7,7 %), le fulfuldé (1,8 %), seule langue véhiculaire citée et l'espagnol (0,5 %). La comparaison des résultats obtenus ici avec les données de la section B du questionnaire (répertoire linguistique) montre que, pour ceux qui ont cité les langues nationales, l'image est celle de la langue maternelle.

Le français obtient, au deuxième rang, la majorité relative, toujours devant l'anglais, qu'il ne devance pas trop, au taux de réponse de 94,9 % (371 réponses effectives et 20 non-réponses) :

Tableau 36 : Image des langues parlées (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Français	112	30,2 %
Anglais	81	21,8 %
Éwondo	21	5,7 %

Basaa	20	5,4 %
Fulfuldé	16	4,3 %
Bulu	12	3,2 %
Ghomala	10	2,7 %
Medumba	9	2,4 %
Duala	7	1,9 %
Fefe	7	1,9 %
Bamun	5	1,3 %
Camfranglais	5	1,3 %
Yemba	5	1,3 %
Espagnol	4	1,1 %
Eton	4	1,1 %
Baham	2	0,5 %
Baleng	2	0,5 %
Bamougoum	2	0,5 %
Pidgin-english	2	0,5 %
Nguemba	2	0,5 %
Autres langues nationales	45	12,1 %

Avec le deuxième rang, le score du français, qui arrive en tête (30,2 %), est inférieur au score cumulé des langues nationales (41 %). Il devance de huit points environ l'anglais et se classe avant les trois langues véhiculaires que sont le camfranglais, le pidgin-english et le fulfuldé (6,1 %). L'espagnol enregistre un score de 1,1 %. Comme avec le premier rang, ce sont leurs langues maternelles que les enquêtés citent, s'agissant des langues nationales qu'ils pratiquent.

Le troisième rang enfin, qui a enregistré un taux de réponse de 68,8 % (269 réponses effectives et 122 non-réponses), permet d'observer une image en faveur de l'anglais, qui obtient, devant le français, la majorité relative :

Tableau 37 : Image des langues parlées (rang 3).

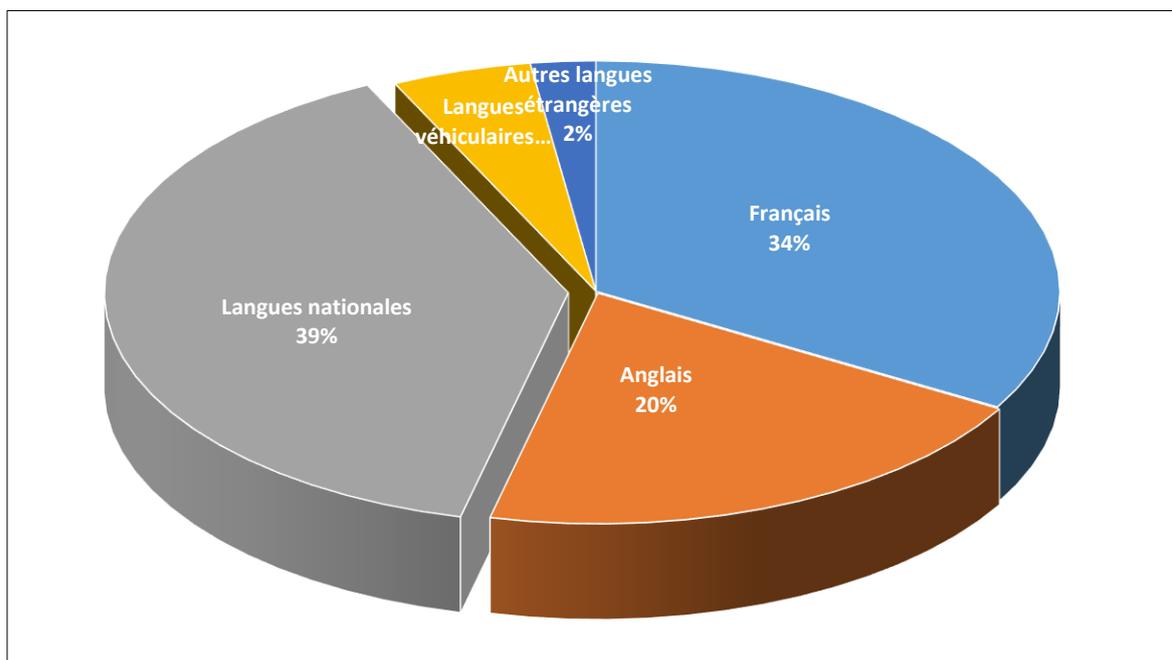
Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	85	31,6 %
Français	35	13 %
Éwondo	20	7,4 %
Espagnol	11	4,1 %
Fefe	9	3,3 %
Basaa	8	3 %
Fulfuldé	8	3 %
Pidgin-english	7	2,6 %
Eton	7	2,6 %
Bulu	6	2,2 %
Ghomala	6	2,2 %
Bamun	4	1,5 %
Banso	4	1,5 %
Allemand	3	1,1 %
Camfranglais	3	1,1 %
Duala	3	1,1 %
Bafang	2	0,7 %

Bangou	2	0,7 %
Batié	2	0,7 %
Autres langues nationales	44	16,4 %

La moyenne des langues locales (43,30 %), pour ce troisième choix, est supérieure à celle de l'anglais (31,6 %). Avec un score de 13 %, le français se classe avant les langues véhiculaires (6,7 %) et les langues étrangères enseignées au Cameroun comme langues vivantes (5,2 %).

En fin de compte, le français vient en tête des deux premiers rangs et est devancé par l'anglais au troisième. Les taux de remplissage supérieurs à 50 % des trois rangs, qui permettent d'établir une moyenne, laissent observer que le score général du français (33,4 %) le place devant l'anglais qui enregistre un score cumulé de 20,37 %. Avec un score total de 39,17 %, les langues nationales se classent directement après les langues officielles, mais devancent l'anglais. Les langues véhiculaires, elles, totalisent une moyenne de 4,87 %. Les deux langues étrangères que sont l'espagnol et l'allemand enregistrent un score global de 2,27 % comme l'illustre le graphique ci-dessous :

Graphique 2 : Image des langues parlées.



Même s'il n'est pas supérieur à celui des langues nationales, le score du français tient autant à son statut de langue co-officielle qu'à son caractère de langue maternelle pour de nombreux Camerounais. Mais pour une enquête menée auprès de locuteurs francophones, ces résultats montrent que l'anglais, qui se classe derrière les langues nationales et devance les langues véhiculaires, bénéficie d'une image valorisée auprès des Camerounais. Ces observations

s'harmonisent avec celles que nous faisons déjà à la fin de la section sur les comportements linguistiques au Cameroun : la distribution du français n'est pas concurrente, mais complémentaire avec l'anglais, les langues nationales et les langues véhiculaires, permettant de recenser des pratiques qui font appel aux langues officielles et des pratiques qui font appel soit langues nationales, soit aux variétés véhiculaires. Les trois grands ensembles linguistiques qui se dégagent des usages (langues officielles, langues nationales et langues véhiculaires) s'imposent finalement parce qu'ils ne sont pas perçus comme des concurrents. Avec de tels résultats, il est désormais difficile de voir le français comme une langue « extérieure », « extraterritoriale » dans la mesure où elle fait partie du paysage linguistique camerounais pour parler comme DIALLO (2004 : 24).

II.3.2. Images des langues que les enquêtés aimeraient parler

Le questionnaire a été administré aux Francophones, donc à des gens qui parlent déjà français, car la langue que l'on aimerait parler est une langue qu'on ne parle pas. Comme pour la question sur l'image des langues parlées, la classification devait se faire par ordre de préférence, suivant trois choix (Q19).

Les résultats obtenus, s'agissant du premier choix, sont renseignés dans le tableau suivant :

Tableau 38 : Image des langues que les enquêtés aimeraient parler (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	148	39,3 %
Espagnol	36	9,5 %
Chinois	35	9,3 %
Français	30	8 %
Allemand	25	6,6 %
Éwondo	14	3,7 %
Basaa	10	2,7 %
Fulfuldé	10	2,7 %
Arabe	8	2,1 %
Duala	8	2,1 %
Italien	8	2,1 %
Bulu	6	1,6 %
Medumba	6	1,6 %
Bamun	3	0,8 %
Lingala	3	0,8 %
Ngemba	2	0,5 %
Russe	2	0,5 %
Yemba	2	0,5 %
américain	1	0,3 %
Badenkop	1	0,3 %
Autres langues nationales	20	5,3 %

On constate que l'anglais occupe la tête du rang 1, avec un score de 39,3 %, au taux de réponse de 96,4 %. Ce qui indique que le bilinguisme de personnalité est loin d'être effectif au Cameroun. On constate, d'ailleurs, que certains enquêtés souhaitent parler le français (8 %) parce qu'ils estiment qu'ils le parlent mal selon les confidences qu'ils nous ont faites lors des entretiens que nous avons avec eux. Le tableau ci-dessus permet également d'observer une préférence pour les langues étrangères autres que les langues officielles du Cameroun. L'espagnol (9,5 %) devance ainsi le chinois (9,3 %), l'allemand (6,6 %), l'italien (2,1 %), le lingala (0,8 %), le russe (0,5 %) et l'américain (0,3 %). Ces langues enregistrent un score cumulé de 29,10 % contre 21,20 % pour les langues nationales. Le fulfuldé, la seule langue véhiculaire citée, a un score de 2,7 %.

Au deuxième rang qui enregistre 85,9 % de taux de réponse (336 réponses effectives et 55 non-réponses), l'espagnol vient en tête, talonné par le français et l'anglais :

Tableau 39 : Image des langues que les enquêtés aimeraient parler (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Espagnol	53	15,8 %
Français	41	12,2 %
Anglais	36	10,7 %
Chinois	35	10,4 %
Allemand	27	8 %
Duala	19	5,7 %
Arabe	16	4,8 %
Éwondo	16	4,8 %
Fulfuldé	15	4,5 %
Italien	15	4,5 %
Basaa	11	3,3 %
Lingala	6	1,8 %
Russe	6	1,8 %
Bulu	4	1,2 %
Eton	4	1,2 %
Latin	4	1,2 %
Portugais	4	1,2 %
Ghomala	2	0,6 %
Abo	1	0,3 %
Américain	1	0,3 %
Autres langues nationales	22	6,5 %

La raison évoquée par les enquêtés qui ont cité le français (12,20 %) et la même que celle mentionnée précédemment : ils estiment qu'ils parlent mal cette langue et souhaitent améliorer leur niveau. Pour le reste, l'espagnol (15,80 %) passe devant l'anglais (10,70 %), le chinois (10,40 %) et l'allemand (8 %). Les langues nationales enregistrent un score meilleur que celui du premier rang (32,90 %).

Enfin, le troisième rang, avec un taux de réponse de 53,7 % (224 réponses effectives et 167 non-réponses), dévoile une image en faveur de l'anglais, qui fait score égal avec le chinois devant l'allemand, l'espagnol et le français :

Tableau 40 : Image des langues que les enquêtés aimeraient parler (rang 3).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Anglais	26	11,6 %
Chinois	26	11,6 %
Allemand	19	8,5 %
Espagnol	19	8,5 %
Français	13	5,8 %
Italien	13	5,8 %
Basaa	11	4,9 %
Duala	10	4,5 %
Arabe	8	3,6 %
Fulfuldé	8	3,6 %
Lingala	8	3,6 %
Bulu	6	2,7 %
Latin	6	2,7 %
Éwondo	5	2,2 %
Hébreux	4	1,8 %
Russe	4	1,8 %
Eton	3	1,3 %
Hausa	3	1,3 %
Portugais	3	1,3 %
Camfranglais	2	0,9 %
Autres langues nationales	30	13,4 %

Au rang 3, l'anglais (11,6 %) confirme son statut de langue étrangère souhaitée par les Camerounais, comme le chinois (11,6 %), l'espagnol (8,5 %) et l'allemand (8,5 %). C'est avec ce troisième choix que les langues nationales enregistrent leur meilleur score (38,40 %). Les deux langues véhiculaires que sont le fulfuldé et le camfranglais font un score global de 4,50 %.

Le taux de remplissage des trois rangs de cette question, qui se situe au-dessus de 50 %, permet d'établir une moyenne générale suivante par langue :

Tableau 41 : Moyenne générale.

Langues nationales	28 %
Anglais	21 %
Espagnol	11 %
Chinois	10 %
Français	9 %
Allemand	8 %
Italien	4 %
Langues véhiculaires	4 %
Lingala	2 %
Russe	1 %
Portugais	1 %

Latin	1 %
Hébreux	1 %

La moyenne établie dans le tableau ci-dessus montre que l'anglais est de loin la première langue étrangère souhaitée par les enquêtés. Son score est de 21 %, qui le place devant l'espagnol (11 %), le chinois (10 %), et l'allemand (8 %), s'agissant des langues qui enregistrent un score supérieur à 5 %. 9 % des enquêtés disent vouloir améliorer leur niveau de langue en français. Les langues véhiculaires n'enregistrent qu'un score de 4 %, mais le fulfuldé demeure la langue véhiculaire souhaitée. Les langues nationales, elles, enregistrent un score cumulé de 32 %, qui les place devant l'anglais.

Le besoin exprimé par les enquêtés, s'agissant de l'anglais, confirme que le bilinguisme au Cameroun n'est pas encore effectif. Mais l'anglais n'est pas la langue à apprendre simplement à cause du caractère bilingue du pays. Comme langue de communication internationale, son prestige supplante celui du français. Le Rapport 2006-2007 sur l'état de la francophonie dans le monde (p. 31) observait déjà qu'en Afrique subsaharienne, l'anglais progresse de manière considérable. Le Rapport 2014 sur l'état de la langue française dans le monde (p. 23) dénonce la tendance à l'unilinguisme favorable à l'anglais qui s'accroît dans la vie internationale, dans les organisations internationales comme lors des grands événements sportifs, et montre que l'avenir de la francophonie se joue en Afrique :

En 2014, sur 102 pays et territoires, près de 274 millions de personnes sont capables de s'exprimer en français.

Dans cette galaxie francophone, près de 212 millions de personnes vivent sur la planète « naître et vivre aussi en français », c'est-à-dire qu'ils font un usage quotidien de la langue française, même si les contextes sont variés car cette langue, acquise dès l'enfance, arrive plus ou moins tôt et sert plus ou moins souvent. Elle est tour à tour et tout à la fois :

- langue du foyer et de l'école, transmise par les parents et/ou apprise à l'école, là où elle est langue de scolarisation ;
- langue officielle (seule ou aux côtés d'autres langues) qui sert pour les démarches administratives, les relations professionnelles, les contacts avec les institutions...
- langue sociale, quand elle permet de communiquer entre concitoyens de langues maternelles différentes ;
- langue de communication et de culture, très utilisée dans les médias, les activités culturelles, la littérature.

Cette « planète », noyau et cœur de la galaxie francophone, rassemble des peuples issus de tous les continents et de toutes les cultures, mais sa composante principale et croissante se trouve en Afrique [54,7 % selon le Rapport] (p. 5).

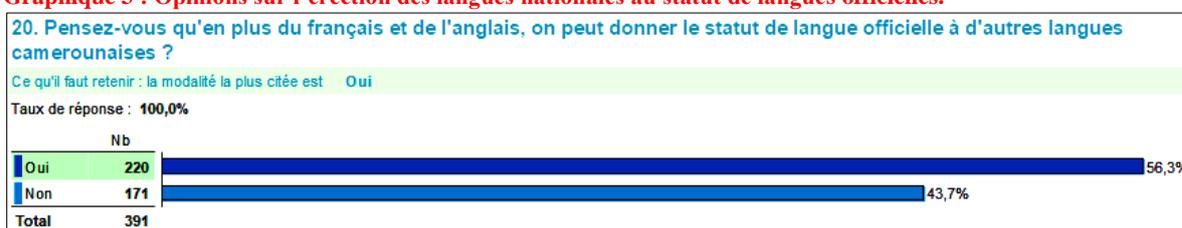
La dynamique du chinois est également une donnée à prendre en compte. Cette langue est enseignée au Cameroun et attire de plus en plus, aidée par l'émergence économique de

la Chine, devenue l'une des principales destinations de nombreux hommes d'affaires et d'étudiants camerounais.

II.3.3. Opinions sur l'érection des langues nationales au statut de langues officielles

Les politiques linguistiques proposées par les chercheurs Camerounais font une place aux langues nationales à côté des deux langues officielles. Nous avons jugé important, à ce sujet, de donner la parole à la communauté linguistique sur l'octroi du statut de langue officielle aux langues camerounaises (Q20). Cette question fermée appelait une réponse possible, « oui » ou « non ». Les résultats obtenus montrent que 56,3 % des enquêtés sont favorables à l'érection de certaines langues nationales au statut de langues officielles :

Graphique 3 : Opinions sur l'érection des langues nationales au statut de langues officielles.



La question 21 demandait à ceux dont la réponse était positive de faire au total trois propositions. Au premier rang, au taux de réponse de 100 %, l'éwondo devance le fulfuldé et le duala :

Tableau 42 : Langues camerounaises susceptibles d'être retenues comme langues officielles (rang 1).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Éwondo	45	20,5 %
Fulfuldé	34	15,5 %
Duala	31	14,1 %
Basaa	21	9,5 %
Bulu	16	7,3 %
Ghomala	12	6,5 %
Medumba	12	5,5 %
Camfranglais	5	2,3 %
Fefe	5	2,3 %
Bamun	3	1,4 %
Pidgin-english	3	1,4 %
Tupuri	3	1,4 %
Yemba	3	1,4 %
Fulfuldé	2	0,9 %
Ngemba	2	0,9 %
Arabe	1	0,5 %
Babete	1	0,5 %
Autres langues nationales	19	8,6 %

L'éwondo (20,5 %), le fulfuldé (15,5 %) et le duala (14,1 %) sont, d'après le tableau ci-dessus, les seules langues qui enregistrent un score supérieur à 10 %. Ces langues totalisent un score cumulé de 50,1 %, qui montre qu'elles ont les faveurs des préférences des Camerounais. Notons également que le camfranglais (2,3 %) et le pidgin english (1,4 %) sont cités parmi les langues pouvant prétendre au statut de langue officielle du Cameroun.

Au deuxième rang qui a obtenu un taux de réponse de 81,82 %, l'éwondo devance cette fois-ci le duala et le fulfuldé :

Tableau 43 : Langues camerounaises susceptibles d'être retenues comme langues officielles (rang 2).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Éwondo	48	26,7 %
Duala	36	20 %
Fulfuldé	20	11,1 %
Bulu	16	8,9 %
Basaa	11	6,7 %
Ghomala	8	5,6 %
Medumba	8	5 %
Fefe	6	3,3 %
Eton	4	2,2 %
Pidgin-english	3	1,7 %
Yemba	3	1,7 %
Bafia	2	1,1 %
Allemand	1	0,6 %
Bakoko	1	0,6 %
Bamun	1	0,6 %
Autres langues nationales	8	4,4 %

Une fois de plus, les mêmes langues occupent les trois premières places, avec cette fois-ci une préférence pour l'éwondo (26,7 %) qui devance le duala (20 %) et le fulfuldé (11,1 %). Le camfranglais n'est plus cité et le pidgin-english obtient un score meilleur (1,7 %) que celui du premier rang. L'allemand enregistre un score marginal de 06 %.

Le troisième rang qui enregistre un taux de réponse de 57,27 % dévoile une préférence pour le fulfuldé, devant l'éwondo et le duala qui font score égal :

Tableau 44 : Langues camerounaises susceptibles d'être retenues comme langues officielles (rang 3).

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Fulfuldé	24	19,8 %
Duala	23	18,3 %
Éwondo	23	18,3 %
Basaa	13	10,3 %
Bulu	10	7,9 %
Medumba	7	5,6 %
Ghomala	3	4,8 %
Bamun	5	4 %
Fefe	4	3,2 %
Hausa	2	1,6 %

Sanaga	2	1,6 %
Allemand	1	0,8 %
Bafia	1	0,8 %
Batanga	1	0,8 %
Nguemba	1	0,8 %
Tupuri	1	0,8 %
Yemba	1	0,8 %

Quatre langues dépassent, pour ce troisième rang, le seuil de 10 %. Il s'agit, respectivement, du fulfuldé (19,8 %), du duala (18,3 %), de l'éwondo (18,3 %) et du basaa (10,3 %). Les trois langues citées en premier aux choix 1 et 2 figurent dans ce peloton de tête.

La moyenne générale des trois rangs de cette question place l'éwondo en tête (22 %). Le duala (17 %) occupe la deuxième place devant le fulfuldé (15 %). Les choix des enquêtés permettent ainsi de se faire une idée des langues qui s'imposent dans les aires culturelles du Cameroun. S'agissant de l'aire culturelle bamiléké, le ghomala est la langue la plus citée, avec un score de 6 %, devant le medumba (5 %) et le fe'efe'e (3 %) notamment. Pour ce qui est de l'aire culturelle basaa-mpoo, le basaa obtient un score de 9 %. Le bulu, avec un score global de 8 %, se signale comme l'une des langues les plus citées pour l'aire culturelle bété-fang. Le fulfuldé, dans l'aire culturelle nordiste, s'impose. Le tupuri et le hausa, les deux langues qui appartiennent à cette aire culturelle, enregistrent chacune un score global de 1 %. On peut résumer les préférences des locuteurs, en ne retenant que deux langues :

Tableau 45 : Répartition des langues dans les aires culturelles selon les préférences des enquêtés.

Aires culturelles	Répartition des langues selon les choix des enquêtés	
	Première langue la plus citée	Deuxième langue la plus citée
Bamiléké	Ghomala	Medumba
Basaa-mpoo	Duala	Basaa
Béti-fang	Éwondo	Bulu
Nordiste	Fulfuldé	Tupuri/hausa

Il apparaît, en fin de compte, que malgré l'attrait de l'anglais, malgré les opinions bénéfiques au français, les enquêtés ne sont pas favorables au bilinguisme officiel français-anglais, mais plutôt à un multilinguisme qui ferait une place aux langues locales à côté de ces langues. Ces opinions font penser à la proposition de DIAGNE (1963, cité par MANESSY, 1964 : 72-73) qui, réfléchissant sur l'unification linguistique de l'Afrique, proposait de renoncer au choix d'une langue commune pour s'orienter vers une politique des grandes aires linguistiques, c'est-à-dire vers la systématisation d'un état de fait. Cette proposition était motivée par le fait que dans la plupart des régions de l'Afrique, il existe une ou plusieurs langues ayant un grand nombre de locuteurs, qui manifeste(nt) une vitalité particulière. On pourrait donc choisir, dans chaque région, un de ces idiomes pour en faire une langue de

culture, d'administration et de réflexion scientifique, à condition qu'il ait le pouvoir de rayonner sur de grandes aires de concentration humaine, qu'il ait conservé une tradition culturelle riche, une plasticité assez grande pour se modeler à la structure d'un penser qui absorbe, intègre des notions de plus en plus vastes et la possibilité d'extension continue.

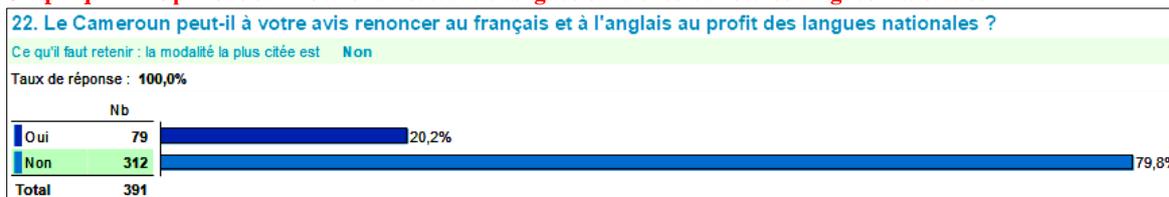
L'Afrique du Sud a par exemple décidé d'adopter une politique de multilinguisme, qui consiste à exploiter les principales ressources linguistiques du pays, l'objectif étant d'assurer la communication là où une langue en particulier permet de mieux le faire sans entraves. Michel LAFON (2004 : 217) observe justement qu'au plan de la politique linguistique, l'Afrique du Sud « nouvelle » était face à un problème principal, qu'il résume dans les questions suivantes : qu'en serait-il des langues « indigènes » ? Allaient-elles enfin, grâce au changement, sortir des townships et des ex-bantoustans et devenir véhicules officiels du géant économique du continent noir, au prestige trempé dans une longue lutte de libération ? Ces langues entreraient-elles dans l'ère des nouvelles technologies ? Entendrait-on les hommes d'affaires anglophones guindés cliquer d'approbation devant leurs contrats signés ? Quelles langues seraient utilisées et enseignées à l'école et quelle serait la place de l'afrikaans en Azanie ?

L'article 6 (1) de la constitution, adoptée le 18 décembre 1996, a tranché : *The official languages of the Republic are Sepedi, Sesotho, Setswana, siSwati, Tshivenda, Xitsonga, Afrikaans, English, isiNdebele, isiXhosa and isiZulu.*²³ Selon l'article 6 (3), les municipalités doivent prendre en compte les préférences linguistiques de leurs résidents, le gouvernement national et les gouvernements provinciaux peuvent utiliser une des langues officielles particulières aux fins de gouvernement, en tenant compte des circonstances régionales, de l'équilibre des besoins et des préférences de la population dans son ensemble ou de la province concernée. En même temps, le gouvernement national et chaque gouvernement provincial doivent utiliser au moins deux langues officielles.

Il est possible, à défaut de nationaliser les langues coloniales, de s'orienter vers une politique des grandes aires linguistiques. En opérant une distribution des langues camerounaises citées par les enquêtés selon les aires géolinguistiques renseignées dans la première partie de ce travail, on observe que le fulfuldé vient en tête dans l'aire Nordiste, l'éwondo dans l'ère Béti-fang, le basaa dans l'aire Basaa-Mpoo, le ghomala et ses variantes dans l'ère Bamiléké. S'ils sont favorables à l'érection des langues camerounaises au statut de langues officielles, les enquêtés n'approuvent pas l'abandon du français et de l'anglais :

²³ « Les langues officielles de la République sont le sepedi, le sotho, le tswana, le swati, le venda, le tsonga, l'afrikaans, l'anglais, le ndébélé, le xhosa et le zoulou. »

Graphique 4 : Opinions sur l'octroi du statut de langues officielles aux seules langues nationales.



Si l'on tient aux opinions des enquêtés donc, le Cameroun doit maintenir les langues « coloniales » et faire une place aux langues nationales à côté de celles-ci. On peut adopter une politique de multilinguisme selon les grandes aires linguistiques qui, dans la zone francophone, donnera les solutions illustrées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 46 : La politique des grandes aires linguistiques du Cameroun francophone.

Aires culturelles	Langues officielles
Bamiléké	Français - anglais - ghomala
Basaa-mpoo	Français - anglais - duala
Béti-fang	Français - anglais - éwondo
Nordiste	Français - anglais - fulfuldé

Le fulfuldé est une langue partagée par presque toute la population nord. L'éwondo intelligible aux locuteurs des autres langues du continuum béti-fang est, comme le fulfuldé, une langue à vocation inter-régionale. Le ghomala fait l'unanimité dans l'aire culturelle bamiléké et le duala fait l'unanimité dans l'aire culturelle basaa-mpoo. Les langues nationales ayant acquis le statut de langues officielles peuvent, comme l'espagnol, l'allemand et depuis peu l'italien, le chinois, le russe, être enseignées en option dès le secondaire et pourquoi pas dès le primaire. L'analyse des résultats de la partie « images des langues et attitudes des enquêtés » laisse finalement observer que :

– Au titre des langues parlées, le français récolte la majorité (relative) des suffrages. Le score cumulé des langues locales est au-dessus du sien, mais il faudrait plutôt voir dans cette tendance une complémentarité fonctionnelle entre la langue officielle et les langues locales. Nous entendons ici par complémentarité fonctionnelle une répartition des fonctions entre les langues en présence, sans que nécessairement l'emploi des langues soit exclusif.

– S'il récolte la majorité relative pour les langues parlées, le français subit la concurrence de l'anglais, qui vient en tête des langues que les enquêtés aimeraient parler. Ce qui indique que le bilinguisme officiel est à parfaire.

– Les enquêtés sont favorables à l'octroi du statut de langues officielles aux langues locales, mais ils estiment le français et l'anglais doivent être maintenus.

Les opinions exprimées permettent finalement de conclure que le français ne jouit pas d'une perception négative, qu'il est devenu, au fil du temps, un patrimoine commun.

Tout porte à croire qu'en faisant référence au français, les enquêtés renseignent l'une de ses variétés, car le foyer est le principal lieu d'apprentissage de cette langue.

II.3.4. Compétence en français et usages de la langue française

Les réponses aux trois premières questions de cette section (Q23-25), qui portaient sur le lieu d'apprentissage de la langue, les stimulants à l'usage du français et l'auto-évaluation pouvaient intégrer plusieurs choix. Trois idées ont orienté l'élaboration des questions :

– L'apprentissage au foyer, de même que les stimulants comme « pour pouvoir parler à tout le monde » et « pour voyager », s'ils remportent la majorité des suffrages, confirment le caractère de langue sociale du français.

– Les stimulants « à cause de mon travail », « pour des raisons scolaires », « pour trouver un emploi », s'ils sont suffisamment représentés, soulignent son caractère utilitaire.

– Si les résultats de l'auto-évaluation des compétences sont positifs, si les enquêtés pratiquent sans gêne l'alternance codique, s'ils estiment que leur façon de parler le français ne peut pas permettre de connaître leur origine ethnique, s'ils ne sont pas gênés si tel est le cas, cela témoigne d'un ancrage social du français au Cameroun.

Le traitement de la question 23 a donné les résultats suivants au seuil de risque de 5 % :

Graphique 5 : Lieux d'apprentissage de la langue française.

23. Avez-vous commencé à parler français :	
	Modalité 1
En famille ?	245
A l'école ?	92
A la maternelle ?	49
Avec les amis ?	11
Au travail ?	2
Total	399

Le mode d'apprentissage le plus répandu est l'apprentissage non-guidé (60,40 %). Après vient l'apprentissage guidé à l'école primaire (23,06 %) ou à la maternelle (12,28 %). Ces résultats s'harmonisent avec les observations relatives au problème de transmission des langues nationales des parents aux enfants déjà signalé et laissent observer que plus de la moitié des enquêtés a d'abord appris le français, langue sociale, de manière non-guidée.

En tête des stimulants pour la pratique continue du français, on retrouve la volonté de parler à tout le monde (37,17 %), c'est-à-dire l'aspect véhiculaire de la langue. La fonction utilitaire « à cause de mon travail » vient en seconde position (17,4 %) et ne devance que très légèrement la fonction scolaire (16,72 %). « Pour trouver un emploi », une autre fonction

utilitaire, enregistre un score de 11,18 %. « Pour voyager », qui rappelle une autre fonction véhiculaire, obtient un score de 9,37 %. Enfin, la variable « par plaisir de parler la langue », obtient un score de 8,52 % :

Graphique 6 : Stimulants pour la pratique continue du français.

24. Pourquoi continuez-vous à utiliser le français ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)	
	Modalité 1
Pour pouvoir parler à tout le monde	349
A cause de mon travail	160
Pour des raisons scolaires	157
Pour trouver un emploi	105
Pour voyager	88
Par plaisir de parler la langue	80
Total	939

Les résultats ci-dessus confirment le point de vue de ZANG ZANG (2013 : 463) qui estime que la langue ne vaut pas par elle-même, elle vaut par ce qu'elle procure et par ce à quoi elles permettent d'accéder. Les gens ne continuent pas à utiliser le français uniquement par plaisir de parler la langue (qui recueille le pourcentage le plus faible). Ils continuent à pratiquer le français parce que cette langue leur procure quelque chose. S'agissant de la question sur l'auto-estimation des compétences linguistiques, évaluation de type subjectif dont les résultats sont à relativiser, les variables à renseigner ont été organisées en quatre colonnes :

– La première colonne portait sur la compréhension du français oral. Les résultats montrent que 44,40 % des enquêtés disent très bien comprendre le français oral, score identique pour ceux qui affirment le comprendre bien ; 40 (10,20 %) enquêtés seulement estiment comprendre un peu le français oral et personne n'affirme ne rien comprendre.

– À la deuxième colonne, 32,23 % affirment très bien s'exprimer en français, 57,07 % le parlent bien, 10,74 % un peu.

– 53,59 % avouent lire très bien en français et 50 % estiment bien écrire, etc. :

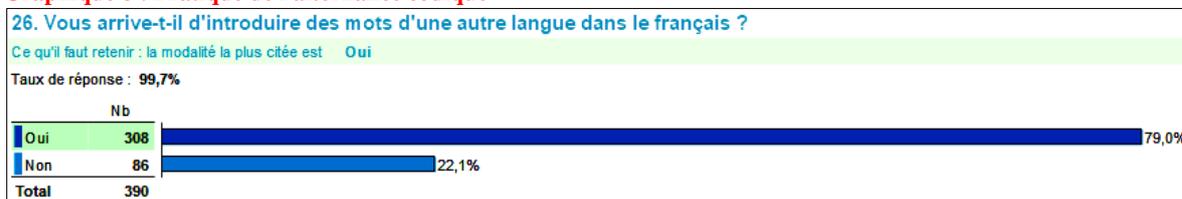
Graphique 7 : Auto-estimation de la compétence linguistique.

25. Comment jugez-vous votre niveau en français ?				
	Je comprends le français oral	Je parle français	Je lis en français	J'écris en français
Très bien	176	126	209	148
Bien	176	223	151	195
Un peu	40	42	28	43
Pas du tout	0	0	2	4
Total	392	391	390	390

Ces résultats confirment une fois de plus l'ancrage social du français au Cameroun. Tous les enquêtés comprennent le français et le parlent. Ceux qui affirment ni lire la langue co-officielle ni l'écrire sont très peu. Cette langue s'est donc imposée dans l'usage.

En ce qui concerne la pratique de l'alternance codique, question fermée qui appelait un seul choix, la modalité la plus citée est « oui » au taux de réponse de 99,7 % :

Graphique 8 : Pratique de l'alternance codique



La pratique du *code switching* s'harmonise avec le caractère plurilingue du Cameroun, qui met à la disposition des locuteurs plusieurs codes linguistiques. Ceux-ci disposent ainsi des moyens de communication qui leur permettent d'adapter leur langage à des situations de communication plus variées que ceux du monolingue. L'alternance codique est également un indice que les Camerounais sont capables de passer rapidement d'une langue à une autre. Pour passer d'un code linguistique à un autre, il faut bien évidemment les maîtriser.

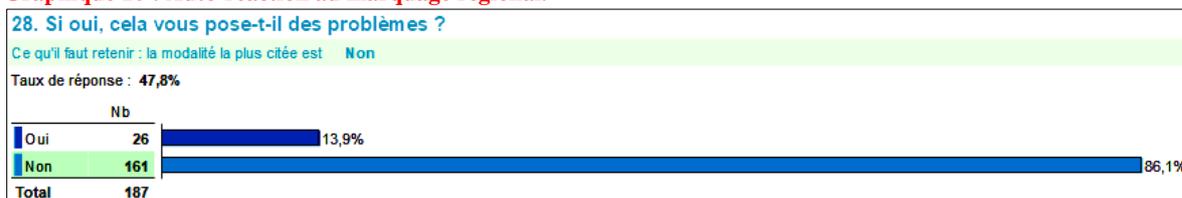
S'agissant du marquage régional, une autre question fermée, la modalité « non » a recueilli la majorité des suffrages, au taux de réponse de 98,5 % :

Graphique 9 : Marquage régional



Les enquêtés, en majorité, estiment qu'ils pratiquent une langue française dénuée de tout accent. Ce sentiment des locuteurs camerounais du français montre qu'ils n'ont pas conscience que la langue étrangère s'est camerounisée. Ce qui indique qu'il s'est déjà formé une variété ou des variétés régionales de français acceptées au plan local. Elles ne sont pas stigmatisées même si elles ne sont pas valorisées. Les formes endogènes qui se sont développées sont donc assumées. La majorité des enquêtés ayant répondu par « oui » à la question précédente disent, d'ailleurs, ne pas être gênés si leur façon de parler le français peut permettre de connaître leur origine ethnique :

Graphique 10 : Auto-réaction au marquage régional.



Les résultats de cette partie de notre questionnaire confirment le caractère de langue sociale du français au Cameroun. Les réponses aux questions qui portaient sur le lieu d'apprentissage de la langue ont montré que l'acquisition de cette langue dans le cadre familial était la modalité la plus citée, avant l'acquisition en milieu scolaire. Les réponses aux questions sur les stimulants à l'usage du français ont souligné le caractère utilitaire du français au Cameroun. Les résultats de l'auto-évaluation des compétences en français ont eux aussi été positifs, et les enquêtés ont estimé qu'ils pratiquent sans gêne l'alternance codique, que leur façon de parler le français ne pouvait pas permettre de connaître leur origine ethnique.

II.3.5. Intercompréhension en français et opinions sur l'importance de la langue française au Cameroun

La dernière partie de notre questionnaire se proposait de recueillir l'opinion des enquêtés sur l'importance de la langue française pour la communication entre camerounais, pour l'émergence du Cameroun et pour la consolidation de l'unité nationale (Q31). Nous souhaitons également vérifier l'intercompréhension en français (Q32) et savoir si, de l'avis des enquêtés, le français contribuait à réduire les barrières tribales au Cameroun (Q33). Si les questions recueillaient toutes des avis positifs, cela supposait l'unanimité autour de son statut, étant entendu que celui-ci est un facteur d'unification des pratiques linguistiques.

Toutes les réponses à la question 31 ont été positives. 87,21 % des enquêtés estiment que le français est important pour la communication entre Camerounais. 68,29 % émettent des avis favorables sur son caractère d'idiome pouvant permettre la consolidation de l'unité nationale. Enfin 53,31 % pensent que la langue officielle est importante pour l'émergence du Cameroun :

Graphique 11 : Opinions sur l'importance du français au Cameroun.

31. Pensez-vous que la langue française soit importante		
	Oui	Non
Pour la communication entre les Camerounais ?	341	50
Pour la consolidation de l'unité nationale ?	267	124
Pour l'émergence du Cameroun ?	228	163

Les réponses à la première variable de cette question soulignent le caractère véhiculaire de la langue française au Cameroun. Comme le montrent les réponses de la seconde variable, les enquêtés approuvent la décision prise par le pouvoir central pour consolider l'unité nationale par le biais d'une langue étrangère. Ils estiment, enfin, que la langue française est l'idiome qui peut accompagner l'émergence du Cameroun, projetée à

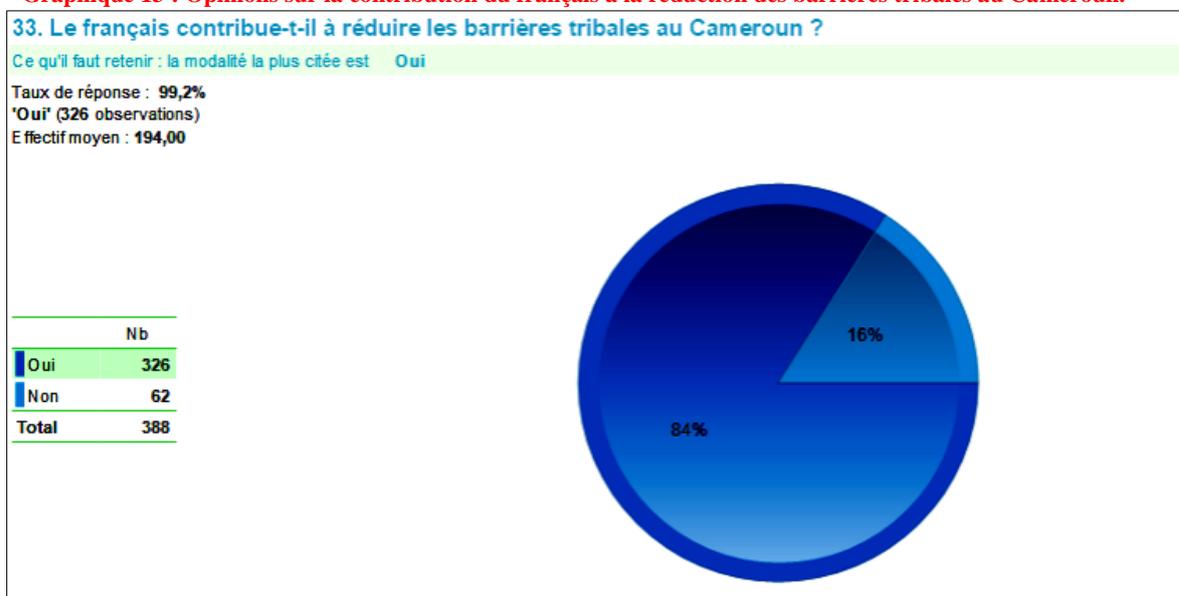
l'horizon 2035. À la question 32, qui appelait une seule réponse possible, « oui » a été la modalité la plus citée, avec 376 réponses (96,2 %) :

Graphique 12 : Opinions sur l'intercompréhension en français.



Quant à savoir si le français pouvait contribuer à réduire les barrières tribales, sur un total de 388 réponses, soit un taux de réponses de 99,2 %, la modalité « oui » a enregistré 326 observations favorables (84 %) et 62 observations défavorables (16 %) :

Graphique 13 : Opinions sur la contribution du français à la réduction des barrières tribales au Cameroun.



L'analyse des résultats de cette section montre que le français ne jouit pas d'une perception négative au sein de la société camerounaise. Son statut, sa véhicularité, sa valeur économique, etc. ont rendu son usage indispensable et il est devenu une sorte de patrimoine commun. Dans leur majorité donc, les Camerounais parlent le français, même s'il s'agit d'une variété de cette

langue, et le perçoivent comme l'une des langues qui peut permettre l'émergence du Cameroun comme nation, contribuer à la réduction des barrières tribales, etc. Dans leur majorité, ils ne sont pas d'avis que l'on renonce à cette langue comme langue officielle. Ses usages et les opinions favorables qui l'auréolent font d'elle une véritable langue communicative au Cameroun.

Nous nous proposons de montrer, dans les développements ci-dessus, qu'il y avait, au Cameroun, grâce à la vitalité sociale du français, des tendances linguistiques officielles et des tendances linguistiques spontanées. Notre postulat était que le jeu entre ces tendances dévoilait des comportements centripètes favorables à la convergence des tendances spontanées vers le centre du continuum (Yaoundé), faisant du français la langue qui assure les échanges réussis entre Camerounais. L'analyse était guidée par la thèse selon laquelle la langue est un continuum qui a un centre et des périphéries ; le centre du continuum n'a pas un caractère géographique, il est central par sa centralité (ZANG ZANG, 2013).

Nous nous sommes d'abord intéressé aux rapports entre la mainmise du pouvoir central sur le marché de la communication audiovisuelle au Cameroun et l'offre linguistique dans ce marché. Nous avons ensuite examiné les comportements linguistiques des Camerounais, enfin les représentations qu'ils se font des langues qu'ils parlent et qui se parlent autour d'eux. La question principale qui a guidé notre analyse était la suivante : quelle fonction acquiert le français au Cameroun grâce à sa véhicularité ?

Les trois questions secondaires qui suivent s'inspiraient de cette question principale :

1. L'offre linguistique dans les médias de masse entre-t-elle en conflit avec les politiques linguistiques institutionnelles ?
2. Les Camerounais ont-ils des comportements linguistiques centrifuges ou centripètes ?
3. Comment les Camerounais perçoivent-ils la langue française ?

L'hypothèse principale de ce chapitre était que la fonction véhiculaire, liée à la fonction de contrôle social, montre que la langue française renforce, dans l'État indépendant, son statut de langue véhiculaire. Sa véhicularité, qui lui permet d'augmenter le nombre de ses locuteurs et de ses fonctions, facilite les échanges réussis entre les diverses communautés camerounaises et le dialogue entre les cultures locales. De manière spécifique, nous posons que :

1. L'offre linguistique dans les médias de masse n'entre pas en conflit avec les politiques linguistiques institutionnelles.

2. Les Camerounais ont des comportements linguistiques centripètes.
3. Le français ne jouit pas forcément d'une perception négative au Cameroun.

Toutes les hypothèses secondaires se sont vérifiées. Nous avons en effet montré que :

1. L'offre linguistique dans les médias de masse n'entre pas en conflit avec les politiques linguistiques institutionnelles. La libéralisation du secteur de l'audiovisuel au Cameroun a permis la massification des supports ; la radiodiffusion et la télévision, qui émergent comme les médias les plus suivis par les Camerounais, se partagent un marché que l'on peut segmenter suivant trois offres : l'offre locale, l'offre nationale et l'offre internationale. Les politiques linguistiques dans le marché local, celui des médias de proximité, font cohabiter les langues nationales ou véhiculaires et le français. Ces politiques, qui varient en fonction des médias et selon que l'on est en ville ou dans une zone rurale, valorisent le français. S'agissant des offres nationale et internationale, les politiques linguistiques bénéficient, elles aussi, au français. En assurant la diffusion de la langue coloniale, les médias, dont l'importance sociale relève du fait qu'ils sont la source principale de toute information et de toute distraction, renforcent la fonction communicative du français.

2. Les Camerounais avaient des comportements linguistiques centripètes. Ils assument les décisions prises par leur pays et ont tendance à s'y conformer. La politique du bilinguisme est approuvée jusque dans les foyers. Les normes fixées par Yaoundé sont respectées. De ce fait, le français occupe la première place dans diverses situations de communication au Cameroun. Son statut de langue co-officielle, ses usages institutionnalisés, le problème de la transmission des langues nationales des parents aux enfants, sa distribution complémentaire avec l'anglais et les langues nationales sont autant de facteurs qui ont milité en sa faveur. Son utilité sociale a donc fait qu'elle s'est imposée dans les usages et se répand davantage, devenant la langue commune dans un vaste domaine habité par des populations pratiquant plusieurs langues, mais qui doivent interagir.

3. Le français ne jouissait pas forcément d'une perception négative au Cameroun. Il est devenu, au fil du temps, un patrimoine commun. Les Camerounais, dans leur immense majorité, parlent le français, même s'il s'agit d'une variété de cette langue ; ses usages et les opinions favorables qui l'auréolent la conforte comme langue de communication entre les Camerounais, comme l'idiome qui peut permettre la consolidation de l'unité nationale, l'émergence du Cameroun comme nation et son maintien dans la communauté internationale. Les populations pensent d'ailleurs que cette langue contribue à réduire les barrières tribales.

CHAPITRE TROIS : FONCTION IDENTITAIRE

Le propos de ce chapitre est d'examiner la fonction identitaire du français au Cameroun indépendant, un milieu social nouveau qui pose de nombreux défis à la jeune élite politique dans sa quête de l'unité. Autant le dire, le territoire encadré par les frontières du pays est un espace où diverses migrations ont conduit des peuples aux origines variées, avec des intérêts potentiellement divergents pouvant aboutir à des conflits susceptibles de faire éclater la société. Le pouvoir central doit donc contenir la tendance à l'entropie qui caractérise les sociétés complexes en imposant l'ordre et en facilitant la conciliation entre les différents peuples du Cameroun. Nous partons de l'idée que la réalisation et la consolidation de l'unité nationale, par le biais de la langue française notamment, doivent passer par l'émergence de tendances identitaires indispensables à l'homogénéisation des ethnies locales. Ce qui n'est possible que si les forces qui renforcent la solidarité langagière d'une population agissent concomitamment. Il s'agit, notamment, de la concentration démographique, de la territorialité, de la scolarisation dans la langue, de l'appui officiel (MACKEY, 2000).

Une thèse de la théorie régulationniste de Paul ZANG ZANG (2013) guide notre analyse : les régulations sociales. L'analyse, elle-même, s'intéresse à l'identité territoriale, à l'identité culturelle et à l'identité nationale. Cette option est motivée par le fait qu'avec ses quelque 280 groupes ethniques, le Cameroun se présente, en Afrique, comme une exception qui fait mentir le principe qui veut que le pluriethnisme soit l'un des principaux facteurs d'instabilité. Il est vrai, lorsqu'on considère son passé lointain, l'on constate que, comme dans toute l'Afrique forestière et même sahélienne, la conquête de l'espace et certaines velléités hégémoniques se sont souvent soldées par des conflits qui de temps en temps rejaillissent sans toutefois saper l'intégrité nationale. Même l'instrumentalisation politique de la réalité ethnique n'a pas provoqué, comme ailleurs (Rwanda, Somalie, Soudan, RDC, etc.), des conflits et des replis communautaires. Les soubresauts politiques des années 1990, les « émeutes de la faim » de février 2008, que l'on peut considérer comme des événements majeurs ayant menacé d'entamer la paix sociale au Cameroun n'ont pas, en réalité, dévoilé un peuple camerounais divisé. La question principale qui découle de ces observations est la suivante : quelle fonction acquiert le français au Cameroun comme langue identitaire ? Cette question principale a inspiré les questions secondaires suivantes :

1. Quel rapport y a-t-il entre la dynamique du français et la tendance identitaire qui a contribué à solidariser les communautés camerounaises ?

2. Quelle place a été accordée à la langue co-officielle dans le processus de construction de l'identité culturelle camerounaise ?

3. Comment le modèle stato-national choisi pour construire une identité collective a-t-il pu permettre à la langue française d'être le lieu de définition collective au Cameroun ?

À la question centrale de ce chapitre correspond l'hypothèse principale suivante : la fonction identitaire du français au Cameroun découle du fait que par sa forte dispersion sociale et son usage dans les communications formelles et informelles, la langue co-officielle est devenue une langue de culture camerounaise, une langue d'intégration qui brise les frontières que les langues nationales érigent entre les nombreuses communautés locales.

Aux questions secondaires correspondent les hypothèses subsidiaires qui suivent :

1. La tendance qui a contribué à solidariser les différentes communautés camerounaises est l'identité territoriale, que Marie-Christine FOURNY (2005 : 122) définit comme la *modalité à partir de laquelle une société fonde la conscience de sa singularité en la référant à un espace qu'elle institue sien*.

2. Le français a été la principale langue dont le pouvoir central s'est servi pour tisser entre les peuples du Cameroun des liens intercommunautaires qui les ont soudés.

3. Le modèle stato-national a structuré les collectivités camerounaises en les liant, par le biais de la langue française notamment, autour d'intérêts communs.

Ce chapitre compte trois sections, qui portent respectivement sur les rapports entre la dynamique du français et l'identité territoriale, l'identité culturelle et l'identité nationale.

III.1. Le français et l'identité territoriale du Cameroun

Selon Yves GUERMOND (2006 : 292), l'identité territoriale est, à l'origine, un sentiment individuel, très souvent limité au coin de terre, au quartier de son enfance ou encore au lieu des vacances, idéalisés dans un souvenir confus mais permanent. Elle suppose un attachement soit à un territoire urbain de la vie active, soit au club des supporters de l'équipe de football. La personnalité culturelle du territoire, différente pour chacun, est limitée, dans ces cas, à des micro-espaces d'une dimension susceptible de laisser dans la mémoire des traces permanentes. On peut changer d'échelle pour faire coïncider le territoire à une ou à plusieurs régions. La transformation des identités territoriales ponctuelles en identité collective devient alors un construit géopolitique qui aboutit à des ensembles territoriaux abstraits (GUERMOND, 2006 : 292). On passe ainsi d'une identité territoriale

de forme communautaire à une identité de forme sociétaire, qui se traduit par des appartenances négociées, construites collectivement, utilisées comme des ressources que l'on gère, de manière diverse et même provisoire (FOURNY, 2002 : 3-4). Pour Céline BAYOU (2011), le sentiment identitaire d'un individu, qui peut varier, se manifeste notamment en référence à un espace spécifique auquel il se sent particulièrement attaché. Ce territoire, qui peut être un État, une région, un village, constitue l'un des éléments essentiels de l'existence pour une société et un être humains.

Trois éléments sont nécessaires, selon KEATING (1998, cité par GUERMOND, 2006 : 292) pour que la formation d'une identité régionale soit possible :

1. Un élément cognitif (les gens doivent être au courant de la région et de ses limites) ;
2. Un élément affectif (qui doit donner le sentiment d'une identité commune dans l'espace ainsi conçu), et
3. Un élément instrumental (qui doit créer une mobilisation pour une action collective).

Ces éléments coïncident avec les critères qui caractérisent les États-nations. On lit chez BEAUDIN (2012 : 2) que les trois principaux critères suivants sont généralement retenus :

1. Un critère ethnoculturel (un peuple doté d'une langue, d'une religion et d'une histoire partagées). On peut faire coïncider l'ethnoculturel avec l'élément affectif de KEATING (1998).
2. Un critère géopolitique (le territoire), proche de l'élément cognitif défini ci-dessus.
3. Un critère sociopolitique (la citoyenneté) s'appliquant à un peuple, qui correspond à l'élément affectif de KEATING (1998).

Selon la littérature, ces trois critères sont organisés par l'État et l'ordre dans lequel l'État et la nation apparaissent importe peu, car les deux concepts sont dans une perpétuelle relation dialectique (BEAUDIN, 2012 : 2).

III.1.1. Le critère ethnoculturel

Parler de nation suppose l'existence d'une culture et implique la présence d'un État. Quelle est la fonction de la culture et quel est le rôle de l'État ?

La culture forme le soubassement spirituel de la nation. Elle est aux nations ce que les gènes sont aux individus. Mais ces nations, pour véritablement parvenir à l'âge adulte, ont besoin de naître à la vie et de grandir. C'est le rôle de l'État que de favoriser leur naissance et leur croissance, en leur donnant des frontières et une administration, sources de leur souveraineté, interne (administration) et externe (frontières défendues

par une force militaire), et en les faisant reconnaître par la communauté internationale, c'est-à-dire par les autres États-nations (BEAUDIN, 2012 : 2).

La culture, si elle prépare les nations à l'existence nationale, ne suffit pas à faire d'un peuple une nation. Pour qu'un peuple devienne une nation, il faut l'intervention politique d'un pouvoir spirituel et matériel et surtout l'existence d'un territoire.

III.1.2. Le critère géopolitique

Si pour BEAUDIN (2012 : 2) une nation peut exister lorsqu'elle n'a pas d'État (l'Allemagne avant 1871) ou avec deux États (l'Allemagne entre 1945 et 1989), elle est incomplète, inachevée, non viable par elle-même, à moins qu'elle ne soit tout simplement divisée. En conclusion, *il n'y a pas de nation viable sans territoire [...] (BEAUDIN, 2012 : 2)*. L'auteur reconnaît qu'une nation peut spirituellement survivre sans territoire, à travers une diaspora, comme les Juifs l'ont connue pendant deux mille ans. L'idée de nation peut aussi transcender les États-nations territoriaux à l'aide du pouvoir spirituel du pape par exemple, souverain de l'État du Vatican. Mais ni la diaspora juive, ni le Vatican, ni même l'Église universelle ne peuvent être considérés comme des nations, car l'idée de nation implique la citoyenneté.

III.1.3. Le critère sociopolitique

L'existence d'une nation suppose celle d'un peuple :

À travers la notion de citoyenneté, on ne vise [...] aucunement l'existence d'une démocratie, mais seulement celle d'un peuple. La citoyenneté n'entraîne pas la liberté ou la souveraineté populaire, elle est seulement le statut des individus qui composent un peuple. Qui dit peuple ne dit pas pour autant « race ». Le peuple est lui-même construit par la religion, les mœurs, la culture, la langue et le passé partagé (BEAUDIN, 2012 : 2).

L'État, qui définit et garantit le respect des droits et des devoirs, et surtout des institutions qui exercent la souveraineté, organise également le peuple. Il est donc impossible de concevoir une nation sans État tout comme l'État ne peut pas exister sans la nation. L'État est l'instrument de la nation et la nation est une construction de l'État. Toute nation a donc besoin d'un État pour exister, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit un imaginaire toujours et partout construit par l'État comme le prétend, à tort, l'école constructiviste. Car l'État ne peut donner vie à la nation que si celle-ci préexiste. En réalité, l'État est un accoucheur et un éducateur de la nation (BEAUDIN, 2012 : 2-3). La métaphore de la procréation qu'utilise

BEAUDIN (2012 : 3) pour souligner l'interrelation entre l'État et la nation est particulièrement productive.

Cet auteur conçoit la nation comme l'enfant de l'État. Ses gènes sont sa culture. Ses parents sont son État (qui joue le rôle de la mère) et ses élites intellectuelles (qui jouent le rôle du père). La gestation est ce qu'Anderson et Thiesse dénoncent, à la suite de Gellner, comme l'imaginaire national, auquel ils réduisent l'idée de nation alors qu'il n'est qu'une étape de son développement. De même que la conception précède la gestation, la culture, avec son ADN, précède l'imaginaire national. L'accouchement, qui lui permet de gagner l'air libre et de poursuivre sa vie hors du ventre de sa mère, est l'autodétermination.

Une fois née, la nation est éduquée par ses parents (État, élites intellectuelles). L'éducation, à la fois matérielle et morale est la gestion. Dans la gestion politique réside l'éducation morale et intellectuelle chère à Condorcet, Fichte et Jules Ferry.

Puis vient l'âge adulte, celui de l'autonomie. L'État, de tuteur de la nation, devient son obligé : la nation commande à l'État. C'est l'ère démocratique, où la nation tend à oublier ce qu'elle doit à l'État. La sénescence des nations advient lorsqu'elles tournent le dos à leur État, refusent de continuer à être éduquées par lui et n'en font qu'à leur tête. Alors commence leur décomposition, souvent téléguidée ou encouragée par leurs rivales étrangères, qui, elles, demeurent soumises à leur État. Parfois, c'est au contraire l'État qui trahit la nation en l'abandonnant ou en la vendant au plus offrant (BEAUDIN, 2012 : 3).

On retient finalement de la position de BEAUDIN (2012) que pour exister, un État-nation doit avoir une culture homogène, un territoire et un peuple. Pour exister, l'État a quant à lui besoin de la nation, à qui elle donne vie. La relation entre l'État et la nation, d'abord semblable à celui entre le parent et l'enfant, devient plus tard, lorsque l'enfant a été éduqué, comme celle entre un tuteur et son poulain. À ce stade, la nation peut oublier ce qu'elle doit à l'État et lui imposer ses vues. L'État peut, à son tour, trahir la nation en l'abandonnant ou en la vendant au plus offrant. Au regard de l'approche de BEAUDIN (2012), le Cameroun peut-il être considéré comme un État-nation ?

1. Non, si l'on prend en compte le critère ethnoculturel, et surtout si on l'envisage en termes d'homogénéité. L'auteur relativise lorsqu'il écrit que la culture est nécessaire, mais pas indispensable. Elle prépare les nations à l'existence nationale, mais ne suffit pas à faire d'un peuple une nation. Le critère ethnoculturel n'est donc pas un critère décisif. Observons que, dans le cas du Cameroun :

– Il existe un peuple constitué d'une multiplicité de groupes ethniques et autant de langues différentes.

– Les langues officielles sont au nombre de deux.

– Toutes les grandes religions monothéistes sont représentées et subsistent à côté des pratiques animistes, des ordres et de quelques religions mineures (bahaïsme, mormonisme, religion de la lumière et du son de Dieu, etc.). Le syncrétisme religieux est parfois de règle.

– La conquête de l'espace s'est faite en plusieurs vagues, suivant plusieurs portes d'entrée.

On n'est donc pas face à une situation d'homogénéité, avec un peuple qui partage des référents culturels identiques ou une histoire commune, à moins qu'elle ne soit celle de la colonisation et l'histoire récente depuis la décolonisation. La question serait donc celle de savoir s'il ne s'est pas tissé, au cours de l'histoire, une espèce de fil d'Ariane qui a relié les différentes sociétés camerounaises.

2. Oui, selon le critère géopolitique. Il existe bien un territoire camerounais reconnu par la communauté internationale. Les tentatives de scission menées par certains séparatistes ont échoué.

3. Oui, selon le critère sociopolitique.

– Le code de la citoyenneté camerounaise est défini par les dispositions de la loi n° 1968-LF-3 du 11 juin 1968.

– Il existe un État camerounais, de type unitaire et décentralisé. La Constitution du 18 janvier 1996, en son article 1^{er}, recense toutes les caractéristiques de cet État ; l'alinéa 3 de cet article précise ses orientations linguistiques :

La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur.

Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire.

Elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales.

– Malgré la diversité, il existe, chez les Camerounais, sauf chez certains séparatistes encore actifs, le sentiment d'appartenance à la même nation, soumis à l'autorité d'un État.

Au vu de ce qui précède, on peut conclure que le Cameroun est un État-nation à caractère pluriethnique et multiculturel. Ce qui suppose l'existence d'une identité territoriale. Cet État-nation se caractérise par sa diversité linguistique et culturelle, que la

Constitution (Loi n° 96-06 du 18 janvier 1996) présente comme un élément de sa personnalité nationale. La toute première phrase de la loi fondamentale dit le peuple camerounais fier de cette diversité, élément de sa personnalité nationale qu'elle contribue à enrichir. Les langues officielles font-elles partie de cette personnalité ? Le Cameroun peut-il continuer à considérer ses langues officielles, et particulièrement le français comme des langues étrangères ?

Nous partageons le point de vue de ZANG ZANG (2013) pour qui aucun peuple ne peut adopter une langue étrangère comme langue officielle et continuer de la considérer comme une langue étrangère, d'autant que l'un des critères qui fonde aujourd'hui les États-nations est le critère linguistique. Langue et nation entretiennent des rapports étroits et, en tant que langue officielle de l'État-nation camerounais, le français devient une langue nationale. À cette condition et à cette condition seulement a-t-elle pu jouer le rôle de langue identitaire, en assumant pleinement la fonction d'intégration que LEITCHIK (2004 : 112) reconnaît aux langues.

III.1.4. Le français : langue co-officielle et langue nationale

BAGGIONI (dans M.-L. MOREAU, 1997 : 189-194) écrit qu'on ne peut définir la langue officielle qu'en rapport avec le développement des fonctions administratives et étatiques et, dans le cas des pays nouvellement indépendants, en rapport avec la définition de la « langue nationale » par l'État pour qui le choix de la langue officielle se pose. C'est à ce problème qu'a été confronté le Cameroun, qui a fait une nette distinction entre les langues officielles et les langues dites nationales, aucune n'ayant, bien évidemment, une envergure nationale. Qu'il s'agisse du concept « langue officielle » ou de celui de « langue nationale », poursuit BAGGIONI (1997 : 189, 192), leur emploi est contemporain à l'émergence des États-nations, dont l'un des défis est la prise en charge des communications à l'intérieur des frontières nationales, notamment en ce qui concerne la communication administrative, la justice et l'école. BAGGIONI (1997 : 189) distingue deux étapes dans la construction des États :

la première est caractérisée par le renforcement étatique et la stabilisation d'États territoriaux à partir du XV^e siècle, mouvement parallèle à l'émergence des langues communes associées aux pouvoirs politiques, s'imposant par étapes dans les domaines (religion, administration, droit, sciences) où jusque-là régnait le latin, langue universelle de la communication savante. Mais on ne peut parler de langue nationale pour ces langues communes qu'à partir du début du XX^e siècle, avec l'essor d'un nouveau type de formation sociale : l'État-nation moderne, qui vise à l'homogénéisation linguistique du territoire, repose sur le principe plus ou moins étendu de la souveraineté populaire et détermine, dans les populations mobilisées par l'idée nationale, une loyauté linguistique étrangère à l'esprit des siècles

précédents, puisque l'usage des langues communes ne concernait qu'une mince couche sociale.

L'État-nation, pour solidariser dans un même périmètre diverses communautés hétérogènes, recherche donc l'homogénéisation linguistique nécessaire à l'exercice des fonctions administratives ou étatiques et à la régulation des comportements sociaux. On peut, évidemment, établir un parallèle entre les pays européens et les anciennes colonies. Les différentes communautés que les découpages coloniaux ont encadrées avaient des langues qui jouaient le rôle de langues communes au plan intracommunautaire. Mais au plan intercommunautaire, ce sont les langues des puissances coloniales qui devaient permettre la fusion de ces différentes communautés, devenant en quelque sorte des langues nationales. Ces langues nationales, comme le français au Cameroun, ont fini par s'imposer après l'indépendance.

Notons que la langue de l'ancienne métropole assumait déjà, pendant le mandat et la tutelle, trois fonctions : la francisation (transmission au colonisé de la culture française), le contact (établir le contact entre le colonisé et le colonisateur), l'assujettissement (assujettir le colonisé, le rendre réceptif et obéissant aux ordres venus de la métropole). Le projet colonial de la France l'a, d'ailleurs, poussé à concevoir la métropole et les colonies comme formant une seule patrie, un seul État. L'unification territoriale s'accompagnait de l'unification linguistique. Le régime colonial de la France a donc fait de sa langue le lieu d'unification du colonisé au colonisateur. Elle est conçue comme une langue identitaire, un outil d'intégration, d'unification des nombreux peuples du Cameroun. C'est logiquement qu'en 1957²⁴, alors que le pays n'est pas encore indépendant, le français devient la langue officielle de l'État sous tutelle. Selon GAUDEMET (1958 : 48), c'est l'Assemblée territoriale qui a fait introduire cet article pour **resserrer les liens du Cameroun avec la France**. Quelles que soient les raisons qui avaient poussé le « Parlement » camerounais à introduire cet amendement, on observe que cet article vient formaliser l'option au monolinguisme d'État, montrant que pour la tutelle, le Cameroun avait vocation à devenir un État francophone et que dans cet État, la langue française, même si elle ne conservait pas les mêmes fonctions que pendant la période coloniale, demeurerait une langue territoriale.

Le français va devenir, au Cameroun indépendant, un instrument de pouvoir, une langue nécessaire à l'administration centralisée. Selon MACKKEY (2000), la nécessité de communication entre le gouvernement et les administrés est devenue plus évidente après la

²⁴ Article 58 du décret n° 57-501 du 16 avril 1957 portant statut du Cameroun.

création des régimes démocratiques. L'instrument privilégié pour la propagation de langue officielle est l'École nationale qui, dans le cadre de la centralisation de l'éducation, évolue vers la scolarisation universelle et obligatoire. Le Cameroun a suivi cette voie en rendant obligatoire la scolarisation dans les langues officielles et leur utilisation exclusive dans l'administration publique. En attribuant ces fonctions au français notamment, cette langue est devenue, dans l'État-nation indépendant, un symbole pour la communauté linguistique symbolique du Cameroun, à laquelle se rattache l'unité du peuple, un élément de l'identité territoriale du Cameroun, un outil sur lequel l'État-nation s'appuie pour construire son identité culturelle.

III.2. Le français et l'identité culturelle du Cameroun

Avant d'analyser le rôle et la place de la langue française dans le processus de construction de l'identité culturelle camerounaise et le discours local sur cette question, nous nous intéressons à quelques travaux dont le propos a porté sur l'identité culturelle pour identifier ce qui rend possible la cohabitation, sur un même territoire, des communautés non apparentées ayant chacune sa propre culture.

III.2.1. Les caractéristiques de l'identité culturelle

Selon Patrick CHARAUDEAU (2005), le problème de l'identité commence quand on parle de l'autre, qui se pose alors plusieurs questions :

Qui suis-je ? Celui que je crois être, ou celui que l'autre dit que je suis ? Moi qui me regarde, moi à travers le regard de l'autre ? Mais quand je me regarde, puis-je me voir sans un regard extérieur qui s'interpose entre moi et moi ? N'est-ce pas toujours l'autre qui me renvoie à moi ?

Ces questions, à leur tour, posent le problème de l'altérité et CHAREAUDEAU (2005) s'inspire de quelques fables de La Fontaine pour l'illustrer : c'est sous le regard du renard que le corbeau se découvre naïf et orgueilleux ; c'est aux dires de la fourmi que la cigale comprend qu'elle est frivole et irresponsable ; le lion réalise qu'il n'est pas si puissant que ça devant l'action du rat qui le libère des mailles du filet qui l'emprisonnent. Ces considérations montrent, selon CHARAUDEAU (2005), que l'identité ne se conçoit jamais sans rapport à l'autre, l'homme étant un animal social qui vit dans des groupes. Si l'on se définit à travers ces groupes, cela signifie qu'on leur appartient, du moins en partie. Dès lors se pose à nouveau la question : *qui* suis-je dans le groupe, ou plus exactement, *que* suis-je dans le groupe ? On passe ainsi de l'état

de sujet à celui d'objet. Ce qui pousse encore à se poser les questions qui suivent : si l'on est, en partie, ce qu'est le groupe, quel est-il, lui ? Se définit-il en lui-même, ou par opposition à d'autres groupes ?

On voit ici que la dimension sociale de l'identité tend à oblitérer sa dimension individuelle, car l'identité culturelle, selon CHARAUDEAU (2005), ne peut s'apprécier qu'en postulant l'appartenance à un groupe. Il n'y a donc pas d'identité hors du groupe et la grande question de l'identité, en général, et de l'identité culturelle, en particulier, se trouve dans cette définition sociale de l'identité.

Esquissant un rapide parcours historique de la notion de « culture » pour saisir les différents enjeux de la question, l'auteur fait savoir que c'est au XVII^e siècle que naît l'idée qui veut que la culture soit comme une « essence » qui colle aux peuples. Cette idée a été plus rationnelle en France (c'est le siècle des Lumières et le triomphe de la raison sur la barbarie) et plus irrationnelle en Allemagne (c'est le siècle d'une philosophie anti-scientiste et le triomphe du romantisme). Au XIX^e siècle, la même idée sera réactivée, mais en déplaçant le concept de « culture » du lieu de la connaissance et de l'inspiration qui produisent les grandes œuvres vers le lieu du comportement des hommes vivant en société :

si l'on accepte du même coup qu'il y ait plusieurs sociétés et donc plusieurs cultures, chaque groupe social est « sa propre culture », dont il a hérité, contre laquelle il ne peut rien (fatalité), qui le surdétermine, et à laquelle il colle de façon « substantielle » (CHARAUDEAU, 2005).

Cette approche de la culture coïncide avec l'époque de la délimitation des territoires, de l'homogénéisation des communautés dans ces territoires, bref de la constitution des États-nations selon la formule : *un peuple, une langue, une nation*. À la même époque, on reconnaît que l'identité, l'« essence nationale », peut perdre ce qu'était sa pureté originelle. Une observation imposée par l'analyse des mouvements migratoires qui entraînent des déplacements et des mélanges de populations, engendrant d'importants processus d'« acculturation », lesquels ont conduit à penser la culture selon ce que l'on appelle alors un « relativisme ontologique » et justifient du même coup que, parfois, l'on part à la recherche de sa culture originelle. À partir de ce dernier constat,

le XX^e siècle ira jusqu'à déclarer que la culture ne préexiste pas aux individus, que ce sont ceux-ci qui, vivant en groupes, créent un « enracinement social » (E. Durkheim et M. Mauss), constituent, aux termes d'échanges sociaux et de la régulation des rapports de force qui s'instaurent dans le groupe (l'interactionnisme symbolique de l'école de Chicago), des structures qui à la fois le caractérisent en propre et permettent qu'existent

plusieurs variantes (C. Lévy Strauss). D'où l'idée que **l'identité culturelle est à la fois stable et mouvante, pouvant évoluer dans le temps, mais en même temps se reconnaissant dans de grandes aires civilisationnelles historiques** (nous soulignons) (CHARAUDEAU, 2005).

C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on a dit que le XVI^e siècle était ibérique, les XVI^e et XVIII^e français, le XIX^e anglo-germanique, le XX^e américain. La civilisation se confond-elle à la culture ou la culture est-elle un sous-produit de la civilisation ? La culture survit-elle quand une civilisation s'effondre ?

III.2.1.1. Civilisation et culture

Les termes « civilisation » et « culture » ont souvent été employés dans certains contextes pour référer aux mêmes réalités. Guy ROCHER (1995), qui retrace l'évolution qu'a connue en anthropologie et en sociologie le concept « culture », écrit que c'est à TYLOR que l'on doit l'emprunt ce terme. S'étant inspiré des travaux de Gustav KLEMM, qui avait publié en dix volumes, de 1843 à 1852, une monumentale *Histoire universelle de la culture de l'humanité*, suivie de deux volumes sur la *Science de la culture*, TYLOR en tira les éléments dont il avait besoin pour composer, dans le volume *Primitive Culture* parut en 1871, la notion de culture, qu'il employa comme synonyme de civilisation. Dès l'entame de son ouvrage, cet anthropologue donna une définition de la culture qui a été par la suite citée de nombreuses fois :

La culture ou la civilisation, entendue dans son sens ethnographique étendu, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société (ROCHER, 1995 : 10).

La notion anthropologique de culture que présente TYLOR sera reprise par les premiers anthropologues anglais et surtout américains, tels que SUMNER, KELLER, MALINOWSKI, LOWIE, WISSELER, SAPIR, BOAS, BENEDICT, qui iront jusqu'à parler de science de la culture, se démarquant ainsi de leurs collègues anglais qui distinguaient entre anthropologie physique (étude du développement et de la croissance du corps humain) et anthropologie « sociale ». Les Américains ont plutôt opposé l'anthropologie « culturelle » à l'anthropologie physique. Les sociologues américains vont, eux aussi, adopter ce néologisme, qui ne s'incorporera que très tard chez les anthropologues et sociologues de langue française.

Ce bref survol historique, selon Guy ROCHER (1995 : 11), sert peut-être déjà à éclairer un peu le sens qu'on donne maintenant en sociologie au terme culture. À son avis, il y a une confrontation entre la notion de culture et celle de civilisation. Car dans le sens qu'en vinrent

à lui attribuer les historiens allemands, le vocable *culture* prit une signification voisine de celle qu'avait déjà le terme *civilisation*. Diverses distinctions furent néanmoins proposées, surtout en Allemagne, que Guy ROCHER (1995 : 12) résume à deux principales :

– La première distinction consistait à englober, dans la culture, l'ensemble des moyens collectifs dont dispose l'homme ou une société pour contrôler et manipuler l'environnement physique, le monde naturel (principalement la science, la technologie et leurs applications). La civilisation, quant à elle, comprend l'ensemble des moyens collectifs auxquels l'homme peut recourir pour exercer un contrôle sur lui-même, pour se grandir intellectuellement, moralement, spirituellement. Ainsi, les arts, la philosophie, la religion, le droit sont des faits de civilisation.

– La seconde distinction est à peu près l'inverse de la première. La notion de civilisation s'applique aux moyens qui servent les fins utilitaires et matérielles de la vie humaine collective ; la civilisation porte un caractère rationnel qu'exige le progrès des conditions physiques et matérielles du travail, de la production, de la technologie. La culture comprend plutôt les aspects plus désintéressés et plus spirituels de la vie collective, fruits de la réflexion et de la pensée « pures », de la sensibilité et de l'idéalisme.

Guy ROCHER (1995 : 12-13) souligne que ces deux distinctions ont eu en Allemagne des partisans en nombre à peu près égal, sans que l'une ait connu une plus grande faveur que l'autre. Mais dans la sociologie américaine, les auteurs qui ont cru nécessaire ou utile de poursuivre cette distinction ont plutôt opté pour la seconde, probablement par suite des influences allemandes qu'ils subirent :

En général, cependant, sociologues et anthropologues ne se sont guère préoccupés de poursuivre cette distinction, qui leur est apparue factice et surtout entachée d'un dualisme équivoque et inspiré d'une fausse opposition entre l'esprit et la matière, la sensibilité et la rationalité, les idées et les choses. La très grande majorité des sociologues et anthropologues évitent d'employer le terme civilisation, ou encore utilisent celui de culture, qui leur est cher, dans le même sens que civilisation et considèrent que les deux sont interchangeables. C'est ainsi que l'ethnologue français Claude Lévi-Strauss parle des « civilisations primitives »²⁵, suivant d'ailleurs en cela l'exemple de Tylor qui, bien qu'il ait parfois accordé aux deux termes des sens différents, a donné une même définition de la culture et de la civilisation [...] (Guy ROCHER, 1995 : 13).

On trouve aussi, selon Guy ROCHER (1995 : 13), deux autres distinctions chez certains sociologues et anthropologues contemporains.

²⁵ En particulier dans son livre *Du miel aux cendres*, Paris, Plon, 1966, page 408. Note de Guy ROCHER.

1. Le terme « civilisation » est employé pour désigner un ensemble de cultures ayant entre elles des affinités ou des origines communes ; on parlera par exemple de « civilisation occidentale », dans laquelle on trouve les cultures française, anglaise, allemande, italienne, américaine, etc. Ou encore, on parlera de la civilisation américaine quand on référera à l'extension, dans le monde moderne, du mode de vie caractéristique de la culture américaine, c'est-à-dire états-unienne. La notion de culture est alors liée à une société donnée et identifiable, tandis que le terme civilisation sert à désigner des ensembles plus étendus, plus englobants dans l'espace et dans le temps.

2. Le terme « civilisation » s'applique aux sociétés présentant un stade avancé de développement, marqué par le progrès scientifique et technique, l'urbanisation, la complexité de l'organisation sociale, etc. Dans cette acception, observe ROCHER (1995 : 14), le terme « civilisation » a une connotation évolutionniste.

La rétrospective historique amène l'auteur à proposer une définition plus précise de la culture. Il trouve que la définition de TYLOR, bien que datant de 1871, est étonnamment complète et précise, même si on a reproché à cette définition d'être trop descriptive. ROCHER (1995 : 15) conçoit la culture comme

un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte.

ROCHER (1995 : 15-16) distingue quatre caractéristiques de la culture :

1. La culture se définit, d'abord, comme des manières de penser, de sentir et d'agir. Cette formule, que l'auteur trouve plus synthétique, est plus générale que l'énumération de TYLOR ; elle est, par ailleurs, plus explicite que la formule « manière de vivre » (« way of life ») qu'on trouve dans beaucoup d'autres définitions. Elle présente, entre autres, l'avantage de souligner que les modèles, valeurs, symboles qui composent la culture, incluent les connaissances, les idées, la pensée, s'étendent à toutes les formes d'expression des sentiments aussi bien qu'aux règles qui régissent des actions objectivement observables. La culture, écrit ROCHER (1995 : 16), s'adresse finalement à toute activité humaine, cognitive, affective ou même sensori-motrice, une dernière expression qui souligne enfin que la culture est action, qu'elle est d'abord et avant tout vécue par des personnes. C'est à partir de l'observation de cette action que l'on peut inférer l'existence de la culture et en tracer les contours. En retour, c'est parce qu'elle se conforme à une culture donnée que l'action des personnes peut être dite action sociale.

2. Les manières de penser, de sentir et d'agir peuvent être « plus ou moins formalisées » ; elles sont très formalisées dans un code de lois, dans des formules rituelles, des cérémonies, un protocole, des connaissances scientifiques, la technologie, une théologie ; elles le sont moins, et à des degrés divers, dans les arts, dans le droit coutumier, dans certains secteurs des règles de politesse, notamment celles qui régissent les relations interpersonnelles impliquant des personnes qui se connaissent et se fréquentent de longue date. Moins les manières de penser, de sentir et d'agir sont formalisées, plus la part d'interprétation et d'adaptation personnelle est permise ou même requise.

3. La troisième caractéristique est présentée comme centrale et essentielle : les manières de penser, de sentir et d'agir, sont partagées par une pluralité de personnes. Pour Guy ROCHER (1995 : 16), le nombre de personnes importe peu. Quelques personnes suffisent pour créer la culture d'un groupe restreint (un « gang »), alors que la culture d'une société globale est nécessairement partagée par un grand nombre de personnes. Ce qui est essentiel est que des façons d'être soient considérées comme idéales ou normales par un nombre suffisant de personnes pour qu'on puisse reconnaître qu'il s'agit bien de règles de vie ayant acquis un caractère collectif et donc social.

4. Il s'agit ici du mode d'acquisition ou de transmission des manières de penser, de sentir et d'agir, car rien de culturel n'est hérité biologiquement ou génétiquement, rien de la culture n'est inscrit à la naissance dans l'organisme biologique. La culture s'acquiert donc, et cette acquisition résulte des divers modes et mécanismes de l'apprentissage. Observons que la langue est l'un des moyens qui permettent l'acquisition de la culture.

En dehors de ces caractéristiques, un autre trait de la culture, essentiel, mais qui n'apparaît pas dans les autres définitions, sont les aspects objectif et symbolique de la culture :

Apprises et partagées, les normes et valeurs culturelles contribuent à former, d'un certain nombre de personnes, une collectivité particulière qu'il est possible et même relativement aisé de reconnaître et de distinguer des autres collectivités. Cette collectivité, la culture contribue à la constituer d'une double façon [...] d'une manière objective et d'une manière symbolique. D'une manière que nous appelons objective d'abord, car les manières de penser, de sentir et d'agir que des personnes ont en commun établissent entre elles des liens que chacune ressent comme bien réels ; ce dénominateur commun est pour chacune de ces personnes et pour toutes une réalité aussi « objective », aussi évidente que d'autres réalités plus tangibles qu'elles peuvent aussi avoir en commun, telles qu'un territoire, des immeubles publics, des monuments, des biens matériels, etc. La culture est donc un des facteurs que l'on trouve à la source de ce que Durkheim appelait la solidarité sociale, et Auguste Comte, le consensus de la société (Guy ROCHER, 1995 : 17).

Pour l'auteur, c'est bien plus encore d'une manière symbolique que la culture fonde cette relative unité d'une collectivité et qu'elle lui donne son caractère distinctif, à un double titre. D'abord, les manières collectives de penser, de sentir et d'agir sont des symboles de communication ou à tout le moins des symboles qui rendent possible la communication. Le cas du langage est particulièrement clair ; mais des joueurs, comme ceux d'une équipe de hockey communiquent entre eux d'une façon non verbale, à travers la connaissance parfois inconsciente qu'ils ont de la signification que prennent pour eux certaines manières d'agir de chacun des autres joueurs. Ce dernier exemple sert à illustrer le fait que les manières d'agir servent elles-mêmes de symboles de communication dans l'action sociale.

La culture a aussi ceci de particulier qu'il est un système, un ensemble lié :

Les différents éléments qui composent une culture donnée ne sont pas simplement juxtaposés l'un à l'autre. Des liens les unissent, des rapports de cohérence les rattachent les uns aux autres ; lorsque des changements s'effectuent dans un secteur d'une culture, ils entraînent des changements dans d'autres secteurs de cette culture. Ces liens et ces rapports n'ont généralement rien de nécessaire, c'est-à-dire qu'ils ne résultent pas d'un raisonnement logique et rationnel qui les imposerait de nécessité. Ce sont plutôt des liens et des rapports ressentis subjectivement par les membres d'une société. La cohérence d'une culture est donc par-dessus tout une réalité subjectale c'est-à-dire vécue subjectivement par les membres d'une société. C'est d'abord chez les sujets et pour les sujets qu'une culture prend le caractère d'un système (Guy ROCHER, 1995 : 17).

L'analyse des développements ci-dessous laisse observer que :

– L'on est arrivé, à un moment donné de l'histoire, à réduire la culture à la civilisation ou à en faire un sous ensemble.

– Les faits culturels sont bien plus complexes que les faits de civilisation.

– « Culture » et « civilisation » impliquent l'existence de groupes. La culture, d'une part, se définit comme des manières de penser, de sentir et d'agir, partagées par une pluralité de personnes, qui peuvent être plus ou moins formalisées. Ces manières de penser, de sentir et d'agir, s'acquièrent par l'apprentissage et permettent de distinguer des collectivités entre elles. Il peut toutefois arriver que parmi une collectivité, un groupe ait sa culture particulière. La civilisation, d'autre part, a souvent été assimilée à la culture. Mais ce terme convient pour désigner un ensemble de cultures particulières ayant entre elles des affinités ou des origines communes. Il s'applique également aux sociétés présentant un stade avancé de développement, marqué par le progrès scientifique et technique, l'urbanisation, la complexité de l'organisation sociale, etc.

– Derrière l'idée de « culture », se profile un ensemble de valeurs partagées par des collectivités, qui fondent leur personnalité. Derrière l'idée de « civilisation », se profile celle de « conquête », mais surtout l'idée de « progrès », qui charrie un ensemble transmissible des valeurs (intellectuelles, spirituelles, artistiques) et des connaissances scientifiques ou réalisations techniques. Ainsi, un groupe qui a atteint un certain degré de progrès qui lui permet d'imposer ses vues à d'autres groupes est considéré comme la « civilisation dominante ». Des groupes auparavant subordonnés à d'autres peuvent, à leur tour, se les aliéner s'ils atteignent un degré de progrès supérieur à celui de l'ancien régent.

On notera que dans la délimitation du terme « civilisation », se trouvent des sèmes qui servent à la définition du terme « culture ». On parle par exemple de civilisation occidentale parce qu'un ensemble de sociétés a en commun certaines valeurs culturelles. Est-ce à dire que la compétition entre les groupes sociaux est aussi une compétition culturelle ? Des groupes aux origines différentes peuvent partager certaines valeurs communes même si sur d'autres plans, ils sont en compétition (économie de marché et concurrence par exemple). Ces valeurs communes n'excluent pas l'existence de particularismes endogènes, que certains États défendent. Les États-Unis et certains pays d'Europe sont souvent désignés sous le vocable « Occident »²⁶. Il se trouve que l'Europe a décidé de former une communauté et la construction européenne a rendu indispensable la conclusion d'un ensemble d'accords avec les États-Unis. Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement²⁷ (TTIP), en cours de négociation lors de la rédaction de cette thèse, a mis au goût du jour la question de la défense de l'exception culturelle. Un principe juridique qui, selon FRODON (2013), pose que les activités liées à la culture ne relèvent pas du droit commercial commun, mais doivent faire l'objet de mesures particulières. C'est ce principe qui rend possible une politique culturelle obéissant à une logique autonome.

La civilisation peut donc se confondre à la culture si elle est le fait d'un groupe homogène ou être une somme d'« universaux culturels » si elle est le fait de groupes hétérogènes. Une fois de plus, l'exemple de l'Occident illustre à suffisance ce deuxième cas de figure. Au plan idéologique, les pays qui forment ce bloc promeuvent l'homogénéité culturelle sur des modèles fondés sur la démocratie libérale et l'économie de marché. Pour TOURAINE (1992 : 22), qui présente la modernité comme la période pendant laquelle l'idéologie occidentale se fermente,

²⁶ Ce terme désigne, selon le TLFi, l'« Ensemble de nations comprenant les pays capitalistes de l'Europe de l'Ouest et les États-Unis (par opposition aux pays de l'Est, d'économie socialiste et à la Chine populaire) ».

²⁷ Il vise à éliminer les barrières commerciales dans de nombreux secteurs économiques afin de faciliter l'achat et la vente de biens et de services entre l'UE et les États-Unis.

La particularité de la pensée occidentale, au moment de sa plus forte identification à la modernité, est qu'elle a voulu passer du rôle essentiel reconnu à la rationalisation à l'idée plus vaste d'une société rationnelle dans laquelle la raison ne commande pas seulement l'activité scientifique et technique, mais le gouvernement des hommes autant que l'administration des choses.

TOURAINÉ (1992 : 37) souligne que l'idéologie moderniste a également triomphé dans le domaine de l'économie, en prenant la forme du capitalisme. Le projet social de l'Occident, qui vise la promotion du libéralisme politique et du libéralisme économique (voire du libéralisme des mœurs à travers la défense des droits des minorités dites sexuelles), a été analysé par FUKUYAMA (1992) qui, dans sa *Fin de l'histoire et le dernier homme*, se demande si la démocratie libérale est l'aboutissement final de la philosophie politique et si elle peut satisfaire l'homme. Si pour FUKUYAMA (1992) le libéralisme politique est la dernière forme de la théorie politique, l'humanité, malgré la récente révolution libérale, n'a pas encore produit l'être qui se complaira dans la consommation confortable du bien-être matériel.

On ergote encore sur le livre de FUKUYAMA (1992) que des chercheurs de l'Université du Maryland, Safa Motesharrei et Eugenia Kalnay, et de l'Université de Minnesota, Jorge Rivas, annoncent la fin de la civilisation industrielle dans quelques décennies. Leur travail, publié en mai 2014 dans la revue « Ecological Economics », qui a pris appui sur des outils de recherche développés par la NASA, met en cause la menace d'épuisement des ressources naturelles et leur répartition. En analysant la dynamique homme-nature, l'étude souligne un cycle récurrent constaté tout au long de l'histoire humaine, et qui provoque un « effondrement abrupte » des civilisations.

L'effondrement de la civilisation occidentale, si elle advenait comme le prévoit ce travail, signifierait-elle la fin des cultures occidentales ? Nous en doutons, car l'hétérogénéité des groupes regroupés sous le vocable « Occident » milite en faveur de la préservation des particularismes endogènes. Les hommes continueraient de vivre dans des sociétés qui ont moulé et qui mouleront leurs comportements. Si la (des) culture(s) endogène(s) peuv(ent) survivre après la chute d'une civilisation, c'est aussi et surtout parce que celle-ci n'assume pas les fonctions que la culture.

III.2.1.2. Les fonctions de la culture

Guy ROCHER (1995 : 20) distingue deux fonctions essentielles de la culture : la fonction sociale et la fonction psychique.

III.2.1.2.1. La fonction sociale

D'un point de vue purement sociologique, la fonction essentielle de la culture est de réunir une pluralité de personnes en une collectivité spécifique. D'autres facteurs contribuent aussi au même résultat : les liens du sang, la proximité géographique, la cohabitation d'un même territoire, la division du travail. Ces facteurs sont eux-mêmes transposés et réinterprétés dans et par la culture, qui leur donne une signification et une portée bien au-delà de celles qu'ils ont naturellement. S'agissant particulièrement des liens du sang, Guy ROCHER (1995 : 20) souligne qu'ils deviennent les liens de parenté, sont étendus et compliqués par la prohibition de l'inceste, par les règles qui définissent les mariages permis et les mariages prohibés et par les normes qui régissent les rapports entre personnes d'un même groupe de parenté. À partir de ces liens, les hommes ont élaboré, à travers la culture, des formes très variées de parenté. Il en est des liens du sang comme de la cohabitation du territoire ou de la division du travail, que la culture utilise pour forger les idées de nation, de patrie, de propriété, de hiérarchie sociale, de prestige social, de classe sociale. Des idées mais aussi et surtout des faits que la culture a contribué à créer et à maintenir. Ainsi,

La culture apparaît [...] comme l'univers mental, moral et symbolique, commun à une pluralité de personnes, grâce auquel et à travers lequel ces personnes peuvent communiquer entre elles, se reconnaissent des liens, des attaches, des intérêts communs, des divergences et des oppositions, se sentent enfin, chacun individuellement et tous collectivement, membres d'une même entité qui les dépasse et qu'on appelle un groupe, une association, une collectivité, une société (Guy ROCHER, 1992 : 20).

Il peut donc arriver, si l'on s'en tient à la théorie de Guy ROCHER (1992 : 20), que des groupes que tout séparait hier, par le simple fait qu'ils partagent le même territoire sur lequel ils ont longtemps cohabité, par le fait qu'ils sont soumis à la même hiérarchie se réunissent en une communauté spécifique.

III.1.2.2. La fonction psychique

La culture remplit sur le plan psychologique, une fonction de « moulage » des personnalités individuelles :

ce moule leur propose ou leur fournit des modes de pensée, des connaissances, des idées, des canaux privilégiés d'expression des sentiments, des moyens de satisfaire ou d'aiguiser des besoins physiologiques, etc. L'enfant qui naît et grandit dans une culture particulière (nationale, régionale, de classe, etc.) est destiné à devoir aimer certains mets, à les manger d'une certaine manière, à relier certains sentiments à certaines couleurs, à se marier selon

certains rites, à adopter certains gestes ou certaines mimiques, à percevoir les « étrangers » dans une optique particulière, etc. Le même enfant, s'il avait été déplacé dès sa naissance et soumis à une autre culture, aurait aimé d'autres rites, ne recourrait pas à la même mimique et percevrait autrement les mêmes étrangers (Guy ROCHER, 1992 : 21).

La culture impose donc aux membres d'une communauté une manière d'être, règle leur comportement, façonne leur perception de la réalité objective. Et ce n'est pas tout. Ce moule, la culture, n'est pas absolument rigide. Sa souplesse permet des adaptations individuelles : chaque personne assimile la culture d'une manière idiosyncratique, la reconstruit à sa façon dans une certaine mesure. Ce que fait la culture c'est qu'elle lui offre des choix, des options entre des valeurs dominantes et des valeurs variantes, entre des modèles préférentiels, variants ou déviants. La culture peut aussi autoriser, parfois même requérir une part d'innovation chez les acteurs sociaux, toutes les sociétés ne laissant cependant pas la même latitude à leurs membres. La flexibilité du moule culturel a toutefois des limites. Franchir ces limites, c'est devenir marginal à la société dont on est membre ou c'est sortir de cette société et passer à une autre.

En résumé, la culture rassemble, fédère, modèle les comportements des membres d'une même communauté, qu'elle soit tribale ou nationale. Autant il existe dans les cultures des traits qui permettent de distinguer les communautés qui constituent une nation, autant des traits spécifiques permettent de distinguer les nations ou les États-nations entre eux. Le développement d'une identité culturelle propre aux communautés non apparentées, mais qui se partagent le même territoire, se construit dans le cadre et avec la médiation de l'État. On trouvera chez LEITCHIK (2004) d'autres fonctions absentes chez Guy ROCHER (1992).

III.2.1.3. La mécanique de l'identité culturelle

Partant du postulat que *l'identité culturelle n'est pas une essence mais un processus de découverte de soi qui dépend d'une relation à l'autre, dans un contexte socio-historique donné et donc en perpétuel renouvellement*, CHARAUDEAU (1985) observe que ce n'est qu'en percevant l'autre comme différent que peut naître la conscience identitaire. Cette perception de la différence de l'autre constitue d'abord la preuve de sa propre identité : *Il est différent de moi, donc je suis différent de lui, donc j'existe*. La perception de la différence déclenche chez le sujet un double processus d'attraction et de rejet vis-à-vis de l'autre. D'attraction, d'abord, parce qu'il y a une énigme à résoudre, appelée « énigme du Persan » en référence à Montesquieu : *Comment peut-on être différent de moi ?* Découvrir qu'il existe « du différent de soi », c'est se découvrir incomplet, imparfait, inachevé. Personne ne peut supporter ce sentiment d'incomplétude, d'où la

force souterraine qui nous meut vers la compréhension de l'autre ; non pas au sens moral, de l'acceptation de l'autre, mais au sens étymologique de la saisie de l'autre, de sa maîtrise qui peut aller jusqu'à son absorption, sa prédation comme on dit en éthologie (CHARAUDEAU, 1985).

L'attitude de rejet, ensuite, vient de ce que la différence est perçue comme une menace par le sujet, qui se demande si cette différence ferait que l'autre lui soit supérieur, plus parfait, qu'il aurait davantage de raisons d'être que lui. Cela justifie pourquoi

la perception de la différence s'accompagne généralement d'un jugement négatif. Il y va de la survie du sujet. C'est comme s'il n'était pas supportable d'accepter que d'autres valeurs, d'autres normes, d'autres habitudes que les siennes propres soient meilleures, ou, tout simplement, existent. Lorsque ce jugement se durcit et se généralise, il devient ce que l'on appelle traditionnellement un stéréotype, un cliché, un préjugé (CHARAUDEAU, 1985).

CHARAUDEAU (2005), qui estime qu'il ne faut pas mépriser les stéréotypes pense qu'ils sont nécessaires, car ils constituent d'abord une protection, une arme de défense contre la menace que représente l'autre dans sa différence, et, de surcroît, ils servent à analyser les imaginaires des groupes sociaux. Les stéréotypes, issus des jugements négatifs, ont également une conséquence fâcheuse, car en jugeant l'autre négativement, on protège son identité, on caricature celle de l'autre, et du même coup la sienne, et l'on se persuade que l'on a raison contre l'autre.

La société camerounaise offre de nombreux exemples de ces réactions de rejet qui favorisent la construction de stéréotypes, qu'ils soient inter- ou intracommunautaires. Les Francophones ne qualifient-ils pas les Anglophones d'« anglofou » ? Et les Anglophones, à leur tour, appellent les Francophones « francofrog ». Chez les Bamiléké, en général, il y a les voleurs de chèvres (Bamena), les mangeurs de porcs (Dschang), les spécialistes du kaolin (Balengou), etc. Les Ewondo nomment les Bamiléké Bélóbélóbó (Barbares au sens grec du terme). Les Bamiléké appellent à leur tour les populations du centre, du Sud et de l'Est les « Kwa? ». En fulfuldé, « Gadamayo » qualifie les ressortissants des régions autres que celles de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et du Nord. Il est intéressant de constater que malgré ces stéréotypes, la cohabitation entre ces communautés est pacifique. Ces stéréotypes soulignent surtout, selon CHARAUDEAU (2005), le paradoxe dans lequel se construit notre identité :

Nous avons besoin de l'autre, de l'autre dans sa différence, pour prendre conscience de notre existence, mais en même temps nous nous en méfions, éprouvons le besoin soit de le rejeter, soit de le rendre semblable à nous pour éliminer cette différence. Mais avec le risque que si on le rend semblable à nous, du même coup on perd de notre

conscience identitaire puisque celle-ci ne se conçoit que dans la différenciation, et si on le rejette, on n'a plus personne sur qui fonder notre différence. D'où ce jeu subtil de régulation qui s'instaure dans toutes nos sociétés (seraient-elles les plus primitives) entre acceptation et rejet de l'autre, valorisation et dévalorisation de l'autre, revendication de sa propre identité contre celle de l'autre.

Pour CHARAUDEAU (2005) donc, il n'est pas simple d'être soi, car être soi passe par l'existence et la conquête de l'autre. La construction de l'identité se fait ainsi selon le principe d'altérité qui met en rapport, dans des jeux subtils d'attraction et de rejet, le *même* et l'*autre*, lesquels s'auto-identifient de façon dialectique. La même logique est valable pour les groupes qui tantôt se réfugient autour d'eux-mêmes, dans un mouvement de préservation et de défense de soi, tantôt s'ouvrent aux influences extérieures, vont vers les autres ou les laissent venir à eux, les assimilent ou se laissent pénétrer par eux. Seulement, lorsque ces mouvements se durcissent, ils engendrent des politiques « ségrégationnistes » (cas de l'apartheid en Afrique du Sud) ou au contraire « intégrationniste » (cas de la politique d'assimilation pratiquée par la France).

Il n'y a donc pas de substrat culturel stable et l'identité culturelle se présente comme un construit hétérogène, qui tient à la porosité de la culture :

l'idée qui veut que l'individu ou un groupe humain fonde son existence sur une pérennité, sur un substrat culturel stable qui serait le même depuis l'origine des temps, sur une « essence » ne peut tenir. L'histoire est faite [...] de déplacements des groupes humains, de rencontres d'individus, de groupes, de populations, qui s'accompagnent de conflits, d'affrontements, dont l'issue est tantôt l'élimination de l'une des parties, tantôt l'intégration de l'une des parties dans l'autre ou l'assimilation de l'une par l'autre, mais toujours à travers des rapports de domination-sujétion (Max Weber). Et si l'une des parties réussit à imposer sa vision du monde à l'autre, il s'est quand même produit des entrecroisements d'ethnies, de religions, de pensées, d'us et coutumes, faisant que tout groupe culturel est plus ou moins composite (CHARAUDEAU, 2005).

Le caractère hétérogène de l'identité culturelle n'exclut pas qu'il puisse exister des identités collectives. Là encore, selon CHARAUDEAU (2005), elles ne peuvent être que celles du partage, donc de la production d'un sens collectif, mais d'un partage mouvant, aux frontières floues, d'un partage dans lequel interviennent des influences multiples. Il serait donc illusoire de croire que l'identité reposerait sur une entité unique, homogène. L'idée qui veut l'individu (ou le groupe) retourne à ses origines est discutable parce que

Le « être soi », c'est d'abord se voir différent de l'autre, et s'il y a quête du sujet, c'est d'abord la quête de ne pas être l'autre. De même l'appartenance à un groupe, c'est d'abord la non-appartenance à un autre groupe, et la quête du groupe, en tant qu'entité collective, c'est également la quête du « non-autre ». Dès lors, qu'est-ce que l'authenticité d'un

individu ou d'un groupe ? Le retour à l'état de fœtus pour l'individu, d'origine de l'espèce pour le groupe ? (CHARAUDEAU, 2005).

Une fois construite, l'identité se laisse saisir à travers des traits spécifiques.

III.2.1.4. Saisir les traits d'identité

CHARAUDEAU (2005) pense que l'étude des « imaginaires sociaux » est le meilleur moyen pour saisir les traits d'identité. Car l'individu et les groupes construisent leur identité autant à travers leurs actes qu'à travers les représentations qu'ils s'en donnent. Ces représentations prennent la forme d'imaginaires collectifs, et ces imaginaires témoignent des valeurs que les individus se donnent en partage, valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent et qui constituent leur mémoire identitaire.

Parmi les imaginaires dont l'étude demeure un vaste chantier, CHARAUDEAU (2005) cite :

– Ceux se rapportent à *l'espace*, c'est-à-dire ceux qui témoignent de la façon dont les individus d'un groupe social se représentent leur territoire, s'y meuvent, le structurent en y déterminant des points de repère et s'y orientent. L'auteur se demande dans quelle mesure, à l'inverse, l'extension du territoire, son relief, son climat influent sur les comportements et les représentations des individus qui y vivent.

– Les constructions identitaires en rapport avec le *temps*, faisant connaître la façon dont les individus perçoivent les rapports entre le passé, le présent et le futur, et l'extension de chacun de ces moments. CHARAUDEAU (2005) écrit qu'il y a des peuples pour lesquels le temps est rationalisé de telle sorte que celui-ci est découpé en fonction d'activités précises ; il y en a d'autres qui le rationalisent autrement, ou disent qu'ils ne le rationalisent pas ; il y en a qui découpent le temps et d'autres qui le traversent. Le temps, c'est aussi, selon l'auteur, la place symbolique qu'occupent, dans une société, les âges et les générations.

– Les imaginaires relatifs au *corps*, illustrant la façon dont les individus se représentent la place que celui-ci prend dans l'espace social. Comment les corps bougent-ils ? Est-ce que les corps peuvent être en contact hors d'une situation d'intimité, comme dans certaines sociétés (Brésil, pays arabes), ou restent-ils à distance (États-Unis, pays nordiques) ? Est-ce que le corps est montrable dans sa nudité et quelles parties peuvent l'être ? Est-ce qu'il est soigné, entretenu et qu'est-ce qui fait qu'on le juge « propre » ou « sale », en relation avec les apparences (bijoux, vêtements) et les odeurs ? Quels sont les tabous (gestuels) qui s'y attachent ?

–Ceux qui se rapportent aux *relations sociales*, et témoignent de la façon dont les individus se représentent ce que doit être leur comportement en société et qui engendrent ce que l'on appelle des « rituels sociaux » : rituels de salutations, d'excuses et de politesse, mais aussi les rituels d'injures et d'insultes, et enfin d'humour, d'ironie, de dérision (quand, avec qui, sur quoi peut-on faire de l'humour ?). Est-ce que toutes les catégories sociales (femmes, enfants, vieillards, etc.) ont le même droit à la parole, et est-ce qu'elles peuvent l'exercer pareillement ?

–Les constructions qui concernent le rapport que, dans une société déterminée, les individus ont vis-à-vis de *la loi*. Deux communautés peuvent avoir un droit écrit (souvent de même inspiration juridique), et pourtant l'une d'entre elles se comportera comme si elle relevait du droit coutumier (tout se négocie, à tout moment), tandis que l'autre respectera à la lettre le droit écrit. Cela permet de comprendre que se produisent des incompréhensions radicales entre les membres de ces deux communautés, notamment en ce qui concerne le sens donné à l'engagement de la parole.

–Les imaginaires qui se rapportent au *lignage*, c'est-à-dire la façon dont les individus se représentent leurs héritages historiques et la valeur symbolique qu'ils attribuent à leurs filiations. Une filiation de « droit du sang » qui instaurerait des sociétés fondées sur la « ségrégation », c'est-à-dire dans lesquelles l'autre est accepté dans son appartenance identitaire, si celle-ci n'excède pas le groupe qui en constitue l'origine. D'où une organisation sociale en groupes, clubs, voire ghettos, et en quotas de représentation sociale (âge, sexe, ethnie, etc.) dans les institutions. Une filiation de « droit du sol » qui instaurerait des sociétés fondées sur l'« intégration », c'est-à-dire des sociétés dans lesquelles l'autre doit être re-identifié selon les valeurs de la cité (la République) ou du sol (la Nation). D'où une organisation sociale centralisée autour de « machines intégratives » comme le système éducatif, l'armée, les loisirs, etc. L'un des imaginaires les plus productifs, qui mérite que l'on s'y attarde, est celui de la langue.

III.2.1.5. L'identité culturelle et l'imaginaire de la langue

L'imaginaire de la langue veut que celle-ci soit un pilier de l'identité culturelle des individus. Cet imaginaire, largement partagé dans différentes cultures, témoigne, selon CHARAUDEAU (2005), la façon dont les individus se voient eux-mêmes en tant qu'appartenant à une même communauté linguistique. Les individus s'identifient ainsi à une collectivité unique grâce au miroir d'une langue commune. L'imaginaire remonte, comme le fait

savoir l'auteur, au temps où les langues commençaient à être codifiées sous forme de dictionnaires et surtout de grammaires.

Selon la perspective historique que présente le même chercheur, c'est dans l'Europe du Moyen Âge que commencent à fleurir des grammaires comme tentative d'unifier des peuples dont les composantes régionales et féodales se font la guerre. Plus tard, au XIX^e siècle, la formule « une langue, un peuple, une nation » contribue à faire coïncider un territoire national et sa population avec une langue unique, pour créer une « conscience nationale ». Une idée qui a été défendue avec plus ou moins de vigueur par les nations, selon qu'elles ont réussi à intégrer et homogénéiser les différences et les spécificités linguistiques locales et régionales (comme en France), où qu'elles se sont heurtées à une résistance, créant une situation linguistique fragmentée (comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne). Cette première idée est confortée par une autre selon CHARAUDEAU (2005), la « filiation » :

La filiation est une notion qui permet de dire que la langue se construit, mais surtout perdure, à travers le temps, ce qui fait que chacun des membres d'une communauté linguistique est comptable de l'héritage qu'il reçoit du passé, établissant ainsi un lien de solidarité entre le présent et le passé. C'est ainsi que s'est construit la symbolique du « génie » d'un peuple : nous serions tous les dépositaires d'un don qui nous serait transmis de façon naturelle : la Langue. Et c'est pourquoi l'on continue à dire que l'on parle ici la langue de Molière, là la langue de Shakespeare, là encore la langue de Goethe, Dante, Cervantès ou Camoens, alors qu'à l'évidence ce sont d'autres langues que nous parlons. Mais c'est aussi ce qui justifie l'attachement identitaire de tout groupe social vis-à-vis de sa langue d'origine, sans qu'il y ait nécessairement des références emblématiques.

Un peuple s'identifie donc à sa langue, qu'elle ait été, par le passé, employée par de grands auteurs ou qu'elle n'ait pas de référence emblématique. L'observation de CHARAUDEAU (2005) montre d'ailleurs que la communauté linguistique n'a pas conscience des changements que sa langue a subis car comme la culture, elle n'est pas immuable. La langue, perçue par la communauté comme un élément essentiel de son identité, est nécessaire à la constitution d'une identité collective en même temps qu'elle garantit la cohésion sociale. La langue est donc, sous la plume de CHARAUDEAU (2005), le lieu par excellence de l'intégration sociale, de l'acculturation linguistique, où se forge la symbolique identitaire. Il se pose néanmoins la question de savoir si c'est la langue qui a un rôle identitaire, car elle n'est rien sans le discours, c'est-à-dire sans ce qui la met en œuvre, ce qui régule son usage et qui dépend par conséquent de l'identité de ses utilisateurs. CHARAUDEAU (2005) estime qu'il faut dissocier langue et culture et associer plutôt discours et culture :

Si langue et culture coïncidaient, les cultures française, québécoise, belge, suisse, voire africaine, maghrébine (à une certaine époque) seraient identiques, sous prétexte qu'il y a une communauté linguistique. Et il en serait de même pour les cultures brésiliennes et portugaise d'une part, et pour les différentes cultures des pays de langue espagnole en Amérique et en Europe.

Cette observation est intéressante à plus d'un titre. Associer discours et culture permet la prise en compte des usagers donc des usages de la langue. Ce sont les usages qui font que les langues varient, et il arrive qu'on ne puisse plus se comprendre malgré l'existence d'une langue commune. Ce sont les usages qui font qu'une communauté à qui a été imposée la langue d'une autre ne soit pas formatée suivant son modèle culturel. ZANG ZANG (2013 : 423-424) introduit dans son cadre théorique la notion de « système de référence », extérieur à la langue, par rapport auquel la langue fonctionne et en fonction duquel s'organisent les oppositions internes du système. Le système de référence, extérieur à la langue, est propre à chaque groupe humain et la langue, qui n'en est qu'une partie, se charge de le mettre en mots. C'est lorsque l'on entre en interaction avec des hommes issus d'autres communautés linguistiques que l'on découvre qu'ils ont une autre manière de voir les choses. Ainsi, adopter la langue d'un autre peuple, c'est soit abandonner son système de référence pour celui du peuple donneur, soit adapter la langue à son propre système de référence, soit encore pratiquer le syncrétisme.

Qu'elle a été le résultat de la politique d'assimilation qui avait pour vecteur la langue française ? Les Camerounais ont adapté la langue que l'on voulait imposer de force à leur système de référence, bien qu'il y ait des pratiques qui relèvent soit du syncrétisme, soit de l'abandon du système de référence endogène pour le système de référence du peuple donneur. Comme CHARAUDEAU (2005), nous défendons l'idée

que c'est le discours qui témoigne des spécificités culturelles [...] ce ne sont pas tant les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe qui sont porteurs de culturel, mais les manières de parler de chaque communauté, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter, de blaguer qui le sont.

Ce principe posé, émergent d'autres questions selon CHARAUDEAU (2005) : est-ce que l'on change de culture quand on change de langue ? Que se passe-t-il exactement lorsque sur un même territoire coexistent plusieurs communautés linguistiques ? Qu'est-ce qui prédomine, une « communauté de discours » avec des langues différentes ou une « communauté de langue » avec des discours différents ? À ces questions, l'auteur répond que

C'est au nom de ces imaginaires que se créent divers communautarismes : d'États-nations, de territoires, de groupes, d'ethnies, de doctrines laïques ou religieuses. Mais le

communautarisme renferme des pièges : celui d'enfermement des individus dans des catégories, dans des essences groupales, qui ne les fait agir et penser qu'en fonction des étiquettes qu'ils portent sur le front ; celui de double exclusion, de soi vis-à-vis des autres et des autres vis-à-vis de soi, qui parfois fait déclamer des slogans de « mort à l'autre » ; celui d'auto-satisfaction qui consiste à se complaire dans sa propre revendication et à ne plus voir comment est le reste du monde, revendication qui ne peut qu'exacerber les tensions entre communautés opposées (Israël/Palestine). C'est là l'origine des conflits pour le marquage d'une différence et l'appropriation d'un territoire, comme on le voit dans les Balkans, au Moyen-Orient ou en Espagne.

Devant ces tendances au communautarisme étroit, il est préférable, poursuit CHARAUDEAU (2005), de défendre l'idée qu'une société compte de multiples communautés qui s'entrecroisent sur un même territoire, ou se reconnaissent à distance (les diasporas). Toutes les sociétés, y compris les européennes, sont composites et tendent à le devenir de plus en plus : mouvements complexes d'immigrations et d'intégrations d'un côté, multiplication du communautarisme (sectes, associations) de l'autre. Car les communautés se construisent autour de valeurs symboliques qui les inscrivent dans des filiations historiques diverses.

CHARAUDEAU (2005) défend également l'idée selon laquelle les identités se construisent davantage autour des communautés de discours que des communautés linguistiques.

Le travail effectué dans les paragraphes précédents, qui permet de saisir les caractéristiques des identités, montre qu'elles sont construites par des individus en tant qu'acteurs sociaux, par des groupes et leurs environnements sociaux. Elles ne sont donc pas essentielles ou prédéterminées. Elles sont également comprises comme étant multiples et un même individu peut avoir une variété d'identités, pouvant se croiser, se chevaucher, entrer en conflit et se heurter. Les identités sont aussi dynamiques en ce sens qu'elles peuvent se transformer au fil du temps, d'un endroit à un autre. Ce qui justifie pourquoi des peuples aux origines variées peuvent, du fait de la cohabitation, développer une identité commune, ce d'autant que les identités se construisent autour des communautés de discours : ce qui souligne encore l'importance de la langue commune dans ce processus.

III.2.2. Le français et la de construction de l'identité culturelle camerounaise

Du fait que l'État ethniquement homogène est impossible, construire une identité à l'échelle d'un État-nation nécessite du temps, une volonté politique et surtout la participation de tous les acteurs. L'une des conditions indispensables à l'émergence de l'identité culturelle à l'échelle d'un État-nation est l'identité territoriale. Les frontières, en plus de délimiter l'espace

géographique, permettent que les populations qu'elles encadrent s'identifient au territoire. Le moi-individuel devient ainsi un moi-territorial, à la fois individuel et collectif. C'est à cet enracinement territorial qu'il fallait aboutir au Cameroun. L'analyse du discours local sur l'identité permet de saisir, à la fois, les mesures qui ont été prises, au plan politique, pour homogénéiser les sociétés camerounaises, les propositions des chercheurs et la portée de certains choix politiques au plan linguistique. Cette analyse peut se faire suivant deux périodes : celle qui va de l'indépendance à la réunification et celle qui commence après la réunification.

III.2.2.1. La période pré-réunification

Elle se caractérise, au plan politique, par la juxtaposition de deux États fédérés, administrés différemment pendant le mandat et la tutelle. L'État fédéré du Cameroun oriental anciennement sous administration française devient indépendant le 1^{er} janvier 1960. L'État fédéré du Cameroun méridional, administré par la Grande-Bretagne, vote en faveur de son rattachement à la partie déjà indépendante du pays lors des référendums d'autodétermination des 11 et 12 février 1961. Le 1^{er} octobre 1961, la partie méridionale et la République du Cameroun sont unies sous le nom de République fédérale du Cameroun avec pour capitale politique et administrative Yaoundé.

L'unité territoriale, reconstitution imparfaite de l'ancien Kamerun, ne signifie pas que les « frères » autrefois séparés forment à nouveau une famille homogène. Les modèles « coloniaux » que le Cameroun a connus et la forme du nouvel État vont davantage complexifier la question de la construction d'une identité nationale. Les identités françaises et francophones, britanniques et anglophones, qui ont durablement marqué le paysage politique et culturel du pays ont en effet dicté l'option du fédéralisme. Parmi les documents qui permettent de prendre contact avec les orientations du jeune État quant à la question de l'identité culturelle, figure, entre autres, les lois fondamentales du pays et les discours du président de la République.

III.2.2.1.1. Les textes fondamentaux pré-réunification

La constitution du 04 mars 1960 érige, dès son préambule, le principe de la laïcité, qui épouse le caractère multiconfessionnel du Cameroun.

Le peuple camerounais, indépendant et souverain, se plaçant sous la protection de **Dieu**, proclame que l'être humain, sans distinction de race, de **religion**, de sexe et de **croissance** possède des droits inaliénables et sacrés. (nous soulignons).

[...]

- L'Etat proclame sa neutralité vis-à-vis de toutes les croyances. La liberté du culte et le libre exercice de sa pratique sont garants.

- le principe de la laïcité, sous l'égide duquel le peuple camerounais place la République, s'entend par la séparation des Eglises et de l'Etat. Il implique que la République n'est ni ecclésiastique ni religieuse. (nous soulignons)

Ces quelques principes fondamentaux de la toute première constitution du Cameroun (francophone) indépendant laissent percevoir qu'il faut distinguer l'État de la nation. La nation est laïque, l'État n'est ni ecclésiastique ni religieux. La séparation entre l'État et l'Église implique que le président de la République n'hérite pas son pouvoir du droit divin ou des autorités ecclésiastiques. La nation est la source du pouvoir et il ne lui est pas imposé une « religion d'État ». Ce principe de la laïcité, important parce que les traits d'identité se lisent aussi à travers le religieux, permet déjà de jeter les bases de la cohabitation, dans un même territoire, entre les multiples sociétés camerounaises aux cultes parfois non apparentés.

Toujours dans son préambule, cette première constitution reconnaît que l'État n'est pas complet. D'autres Camerounais habitent des « *territoires séparés de la mère-patrie* ». Une formule que l'on peut trouver ambiguë, car la nationalité ou la citoyenneté implique la territorialité. Formule ambiguë surtout parce que les « Camerounais » dont il est question avaient le choix entre le Cameroun et le Nigeria. Certains choisirent d'ailleurs la citoyenneté nigériane, amputant l'ancien Cameroun britannique de l'un de ses lambeaux. Mais il est intéressant de constater que la perspective de l'unification, *idéal culturel et stratégie politique, pilier et contrainte de la construction nationale post-coloniale* (TORRENT, 2013), était envisagée. L'option était clairement prise en faveur de la fusion des héritages français, britannique et africain. Cela conférait au Cameroun, tant à l'échelle nationale, continentale qu'internationale, un statut particulier qui mettait néanmoins le pays face à un défi de taille : former un État-nation sur la base des cultures endogènes, nombreuses, et des héritages francophone et anglophone.

La loi n°61-24 du 1^{er} septembre 1961 portant révision constitutionnelle et tendant à adapter la Constitution actuelle aux nécessités du Cameroun réunifié, issue de la conférence de Foumban, vient formaliser la réunification décidée en février 1961. Son article premier définit la forme de l'État (République fédérale démocratique), confirme le principe de la laïcité, fait du français et de l'anglais les langues officielles de la République, ignore les langues nationales, souligne que *Les ressortissants des Etats fédérés sont citoyens de la*

République Fédérale et possèdent la nationalité camerounaise. On est en droit de se demander comment l'État fédéral comptait promouvoir l'enracinement culturel en faisant table rase des langues nationales, véhicules des cultures endogènes. Cette « omission » ne trahissait-elle pas déjà la volonté de fusionner les langues officielles, langues étrangères, et les cultures locales ?

L'article 2 du même texte dit que les ressortissants des États fédérés, citoyens de la République fédérale, forment le peuple camerounais et exercent la souveraineté nationale soit par les députés, soit par référendum. Le jeune État-nation est en réalité constitué de deux territoires inégaux juxtaposés. Ce qui conduira, comme le prévoit la constitution, la juxtaposition de trois entités : un État fédéral et deux États fédérés. La différence entre les deux héritages coloniaux apparaît à l'article 38 de la constitution. Une disposition stipule que *L'Assemblée des chefs traditionnels du Cameroun méridional est maintenue*. TORRENT (2013) présente cette Assemblée comme une instance locale de pouvoir essentielle dans le système de gouvernement indirect instauré sur le modèle nigérian, et il ne s'agissait pas là de la seule particularité de l'ancien Cameroun méridional : *le mélange de Common Law et de droit coutumier, le rôle prépondérant des missions religieuses dans l'enseignement, l'acceptation des langues locales et d'une version pidgin de l'anglais n'ont pas d'équivalent côté français* (TORRENT, 2013).

Malgré ces différences, le discours des leaders anglophones favorables à la réunification, qui aboutira à la promulgation de la constitution ici analysée, faisait croire qu'il existait une identité camerounaise qu'il était question de retrouver, peut-être par référence à la période allemande.

Dans la campagne électorale de 1960-61, les discours de l'ensemble des partis contribuent à essentialiser les identités, qu'elles soient coloniales ou camerounaises. Les tenants de la réunification, Foncha le premier, mettent en avant une identité camerounaise presque immémoriale, un Grand Cameroun qu'il est du devoir des Camerounais méridionaux de retrouver. À celle-ci s'oppose une double critique : des Nigériens, et particulièrement des populations ibo, apparentés dans plusieurs discours à des envahisseurs, exploiters, quasi-colonisateurs ; et des Britanniques, accusés d'avoir sciemment maintenu le Cameroun méridional à la marge de leurs stratégies de développement colonial – négligé, plus encore qu'exploité, d'une certaine manière (TORRENT, 2013).

La critique du « fait colonial » au Cameroun méridional a parfois conduit à une valorisation, même implicite, du « fait colonial » français.

« Cela fait quarante ans », déclarent certains, « que nous sommes avec le Nigeria sous administration britannique. Nous n'avons pas de routes, pas d'écoles secondaires

publiques, rien. Il est grand temps de tenter notre chance de l'autre côté de la frontière » (TORRENT, 2013).

La « colonisation » à la française apparaît comme porteuse d'avantages dont les Camerounais méridionaux pourraient bénéficier *a posteriori*, dans le cadre d'une unification avec la République du Cameroun indépendante. Malgré la différence entre les deux héritages coloniaux, les Camerounais méridionaux favorables à la réunification s'estimaient CAMEROUNAIS. Pour parler comme FUSTEL DE COULANGES (1870), c'est dans leur cœur qu'ils sentaient qu'ils sont un même peuple avec les « francophones » parce qu'ils avaient une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances. *La patrie, disait la même source, c'est ce qu'on aime*. La loi fondamentale n'avait plus qu'à formaliser cet hyménée, en ménageant les différences. Le tollé provoqué côté anglophone par la constitution de 1972 montre que la fédération leur donnait satisfaction. La volonté de fusionner les identités camerounaises apparaît également dans les discours du président Ahmadou Ahidjo.

III.2.2.1.2. Les discours du président de la République

L'enracinement culturel a de tout temps été au cœur des discours du président Ahmadou Ahidjo. Selon BOUOPDA Pierre Kame (2006 : 179), cet enracinement, qui devait permettre la construction nationale, a eu pour instrument l'unité nationale. Le président de la République ne va pas se laisser de faire, selon l'auteur, l'apologie et la pédagogie de cette conviction politique lors de ses tournées à travers le pays. Ainsi, lorsqu'il se rend à Éséka et à Édéa en avril 1963, il lance *un appel au ralliement des cœurs et des esprits, au mouvement d'union nationale et à l'œuvre de la construction nationale* (BOUOPDA Pierre Kame, 2006 : 179). Trois ans plus tôt, lors d'une visite officielle à Douala, il regrettait déjà que des *individus ayant vendu leur liberté et leur conscience* veuillent imposer au Cameroun un régime incompatible avec les traditions de liberté du pays, ses convictions religieuses et son génie propre. Le choix de ces villes n'est pas innocent. Elles sont situées, pour Éséka et Édéa, en pays basaa, fief de l'Union des populations du Cameroun (U.P.C.). Ruben Um Nyobé, le charismatique secrétaire général de l'U.P.C., abattu par l'armée française le 13 septembre 1958, est originaire de cette région. Le maquis sévit, principalement animé par les membres de ce parti passés dans la clandestinité après son interdiction en juillet 1955.

Le président de la République dit aux populations de Douala que le gouvernement a longtemps espéré que les maquisards comprendraient leur erreur et qu'ils reviendraient à de

meilleurs sentiments *pour s'attacher à l'immense tâche d'édification nationale*. À Éséka, en avril 1963, Ahmadou Ahidjo se risque, par stratégie politique peut-être, de rendre hommage au patriotisme de Ruben Um Nyobé.

[...] Il me plaît non par démagogie, non par recherche d'une Quelconque popularité – ce qui n'est pas dans mes habitudes – de rendre ici hommage au patriotisme et au nationalisme des Bassas, à la mémoire d'un homme avec lequel je n'étais pas d'accord, d'un homme dont j'ai combattu la politique parce que j'ai vu en mon âme et conscience, qu'il avait fait fausse route. Cet homme, vous le savez, c'est Ruben Um Nyobé, il a été un grand patriote. [...] (Cité par BOUOPDA Pierre Kame, 2006 : 179).

À Édéa, écrit BOUOPDA Pierre Kame (2006 : 179), le président de la République va réitérer son message d'unité au service de la construction nationale.

[...] Nous avons au Cameroun et en Afrique, revendiqué légitimement notre liberté, notre indépendance. Il faut que nous soyons dignes de cette indépendance et de cette liberté. La première condition à remplir pour atteindre cette dignité, c'est d'être rassemblés, c'est d'être unis. Voilà ce que je suis venu vous dire.

A quoi servira cette union, cette unité nationale, me demanderez-vous ? Eh bien, à bâtir un grand Cameroun ; car pour réaliser le développement harmonieux de notre pays, cette unité est indispensable. [...]

L'aspect politique de la stratégie du président Ahidjo visant la réalisation de l'unité nationale s'articule autour de la création d'un grand parti national, auquel tous les Camerounais doivent adhérer. Ainsi, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment de l'Union Camerounaise (UC) de la sous-section de Yaoundé en octobre 1963, il trahit publiquement son projet de parti au niveau national (BOUOPDA Pierre Kame, 2006 : 180). En effet, du 11 au 14 juin 1966, après une réunion qui rassemble, autour d'Ahmadou Ahidjo, John Ngu Foncha (KNDP), Emmanuel Endeley (CPNC), Salomon Tandeng Muna (CUC), Augustine Ngom Jua alors Premier ministre du Cameroun occidental, Simon Pierre Tchoungui (Premier ministre du Cameroun oriental), il est décidé de renforcer l'unité nationale par la fusion de l'UC, du KNDP, du CPNC et de la CUC. Le grand parti national, l'Union nationale camerounaise (UNC), voit ainsi le jour. Lorsque le président dresse le bilan des activités du parti, en 1962, il déclare solennellement que l'impérieuse nécessité de réaliser à bref délai l'unité du Cameroun est apparue, à l'expérience, incompatible avec les considérations et les dosages d'ordre politique et ethnique, l'unité politique étant la condition sine qua non de l'unité des esprits, de l'unité des sentiments patriotiques, donc, d'une réelle unité nationale.

Au-delà des actions politiques menées en vue de la réalisation de l'unité nationale, le président de la République, ayant saisi l'importance que revêtait la construction

nationale à travers l'école, ne cessera d'assigner comme objectifs aux responsables chargés d'animer ce secteur la valorisation du patrimoine local. Ainsi, lors de l'ouverture des Conseils nationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique ainsi que des affaires culturelles, il assignait au Conseil national des affaires culturelles le rôle suivant :

Considérer les modes de vie de notre peuple, examiner comment il faut valoriser à partir même de l'éducation de nos enfants, nos contes, nos légendes, nos jeux, nos langue (sic), sans toutefois porter atteinte au principe du pluriculturalisme historique de l'Etat, fondé sur la richesse que constitue notre diversité culturelle (AHIDJO, 1980 : 1595).

Le même souci va l'animer quand il déclare, au Conseil supérieur de l'éducation nationale en 1967 à Yaoundé :

Notre souci reste d'une part, d'assurer un juste équilibre entre la connaissance des valeurs culturelles du patrimoine national et la connaissance des valeurs universelles, entre la connaissance du passé et la connaissance du monde actuel (AHIDJO, 1968 : 83 ; cité par Pierre FONKOUA (2012 : 98).

Il saisira une fois de plus l'occasion de l'inauguration solennelle de la première exposition internationale du livre africain à Yaoundé, en mai 1968, pour réitérer sa vision quant à la préservation de l'identité culturelle nationale camerounaise :

La prise de conscience de notre identité nationale, qui informe toute notre politique de construction nationale montre que nous refusons toute aliénation culturelle, que nous avons assez de force créatrice pour donner un contenu concret à cette identité dans tous les domaines et que nous sommes à jamais déterminés à forger nous-mêmes notre propre destin (AHIDJO, 1968 : 90).

Pour le président de la République, la préservation des cultures endogènes passe par la prise en compte, dans les contenus éducatifs, des modes de vie du peuple camerounais, la valorisation des contes, des légendes, des jeux et des langues locales. Cela doit se faire dans le strict respect du pluriculturalisme historique de l'État, fondé sur la richesse que constitue sa diversité culturelle. Les langues étrangères pouvaient-elles permettre la valorisation de ce patrimoine ? Quelles politiques devaient encadrer la valorisation des langues locales ? Tout se passe comme si le français et l'anglais étaient désormais devenus des patrimoines locaux à côté desquels il fallait trouver une place aux langues locales, même si aucune mesure ne prévoyait leur valorisation. Le président de la République estime également que tout doit être fait pour éviter

l'aliénation culturelle du peuple camerounais néanmoins appelé à s'ouvrir aux valeurs universelles.

Il est intéressant de constater, d'un point de vue purement linguistique, que le jeune État appelé à réaliser son unité comptait le faire à travers les langues des anciennes métropoles. La promotion et la valorisation des cultures endogènes devaient également se faire à travers les mêmes langues. Ces langues donc, bien que faisant partie de l'héritage « colonial », étaient désormais considérées comme des « langues camerounaises », car perçues comme apte à permettre l'insertion du Cameroun dans la communauté internationale à travers la prise en compte des particularités culturelles locales.

La période qui vient d'être analysée a été déterminante pour la construction de l'unité camerounaise car après l'indépendance, de nombreuses tensions subsistent dans les deux parties du territoire appelées à fusionner. Il fallait définitivement taire le maquis, convaincre les populations qui avaient pris fait et cause pour la branche dure de l'UPC de rallier le camp des vainqueurs, endiguer le foisonnement des partis politiques, réformer l'école. Ces choix ont posé les bases qui ont davantage fédéré les multiples sociétés camerounaises autour du nouveau pôle de décision qu'était Yaoundé. Le président de la République résume d'ailleurs ces « victoires » dans une interview accordée à « Europe-France-Outremer » en 1968 :

Question : Sur le plan intérieur, l'année 1967 a été la plus calme depuis l'indépendance. Que représente actuellement l'opposition extérieure et intérieure à votre gouvernement et que subsiste-t-il des séquelles de la rébellion ?

Réponse : Avant et après son accession à l'indépendance, le Cameroun a connu des troubles intérieurs dus à une rébellion inspirée de l'extérieur.

Aujourd'hui, comme vous le constatez vous-même, le calme est revenu et le Cameroun peut se flatter d'être en Afrique, l'un des pays les plus paisibles et les plus stables.

Ce succès, nous le devons essentiellement à trois facteurs. D'abord la politique, à la fois de fermeté de main tendue [sic], pratiquée à l'égard de nos compatriotes égarés ; ensuite, la solidarité spontanément manifestée, à l'égard du gouvernement, par la population des régions éprouvées, qui, dans un sursaut de patriotisme et dans un véritable esprit de salut public, a mené une campagne systématique contre la rébellion ; enfin, la politique constante d'unité nationale dont je viens de parler et qui est l'objectif essentiel de mon action depuis 1958 [...]

S'agissant de l'opposition, je viens de dire que tous les partis camerounais ont librement rejoint les rangs de l'Union nationale camerounaise qui est ainsi le parti de l'immense majorité du peuple camerounais.

L'option originale qui découle des orientations données au système éducatif est celle de la fusion entre les cultures endogènes et les langues coloniales. En faisant des langues des anciennes métropoles, et du français particulièrement le véhicule des cultures camerounaises,

l'État qui l'a érigé en langue officielle l'imposait à la nation, en soutenant notamment la généralisation de son usage. Les discours post-réunification, si l'on excepte ceux du chef de l'État, tenteront de mettre en cause l'hégémonie et le caractère fédérateur du français et de l'anglais. Mais la mayonnaise avait déjà pris.

III.2.2.2. La période post-réunification

Georges et Christiane COURADE (1978 : 752) rapportent que l'élite anglophone, particulièrement les instituteurs, ont posé, dès le lendemain de la réunification, le problème de la « décolonisation linguistique » du Cameroun. Pour les instituteurs anglophones, la question était, lors de la fusion des systèmes éducatifs, de savoir si le Cameroun, seul État à disposer en Afrique d'un héritage colonial multiple et intéressant, saurait le valoriser sans mutiler sa culture africaine et sans opprimer les cultures minoritaires étrangères surimposées (culture anglophone comme culture arabe) et montrer ainsi la voie du fédéralisme aux autres nations africaines. Cette question se heurta à un mur d'indifférence, les poussant à se contenter de lutter sourdement pour préserver leur droit à la différence culturelle.

Le problème linguistique sera remis à l'ordre du jour par les intellectuels sudistes et les linguistes comme le font savoir Georges et Christiane COURADE (1978 : 753), qui résument les préoccupations de l'époque dans les questions suivantes :

– Existe-t-il une solution idéale dans un pays qui peut se targuer d'avoir plus de langues et dialectes « nationaux » que de jours de l'année ?

– Quelle langue enseigner à l'école qui rattache l'enfant à ses racines sans le couper du savoir universel moderne et qui lui permette de se sentir aussi bien membre de sa communauté d'origine que de la nation en gestation ?

Plusieurs solutions, qui n'ont pas été retenues en raison de la complexité du problème et de ses implications politico-idéologiques, seront proposées dans les années soixante par les intellectuels nationaux : adoption comme langue nationale d'une langue vernaculaire (du sud) ou d'une langue véhiculaire comme le pidgin-english. Depuis cette époque, l'argumentation s'est affinée et a trouvé dans les difficultés à enseigner le français standard notamment de nouvelles justifications à caractère plus scientifique.

Parmi les chercheurs s'étant intéressés à la question, citons Prosper ABEGA (1976) qui a proposé que l'élite pensant le développement puisse utiliser les langues africaines pour pouvoir communiquer avec la masse chargée de le mettre en œuvre. Ce qui, de son point de

vue, accélérerait le développement économique. Cet auteur qui prône le retour à l'authenticité africaine pense qu'une telle solution conforterait le pouvoir de la classe dirigeante qui, elle, continuerait à parler le français standard. Patrick RENAUD (1976) quant à lui a soutenu qu'il fallait convaincre les responsables camerounais que la sensibilisation des masses au développement passait par le français et l'anglais, mais aussi par les langues nationales. Des solutions qui préconisaient donc la fusion entre les langues nationales et les langues « coloniales ». Ce débat post-réunification va d'ailleurs se poursuivre avec des auteurs comme SENGAT KUO (1985), TADADJEU (1985), Paul BIYA (1987), TABI-MANGA (2000), ZANG (2013).

III.2.2.2.1. SENGAT KUO et la théorie de l'éclectisme culturel

SENGAT KUO (1985), qui identifie dans les tribalités camerounaises des universaux culturels, s'en inspire pour proposer ce qu'il a appelé la politique de l'éclectisme culturel. Une théorie qui

trouve déjà un début de vérification dans l'art culinaire et l'art musical camerounais : sur le plan culinaire, nous consommons le kepen, le mbongô tjobi, le ndole et l'achu sans plus nous interroger sur leur origine tribale. Et nous les avons valorisés au point de les faire apprécier au niveau international. De la même manière, tous les Camerounais dansent au rythme du bikutsi, du mangambe, de l'assiko et du makossa sans exclusive. Les « timbili », mendzang, grelots et hochets investissent aujourd'hui les salons musicaux du monde contemporain [...] (SENGAT KUO, 1985 : 14-16 ; cité par ZANG ZANG, 2013 : 321).

L'auteur considère donc que le fait qu'un mets et qu'un rythme musical, même s'ils s'enracinent dans des tribalités différentes soient partagés par les Camerounais dans leur ensemble, témoigne de l'intégration culturelle, étape majeure de l'intégration nationale, qui passe aussi par l'intégration linguistique, l'une et l'autre intégration culturelle et intégration linguistique) étant indissociables. Ils obéissent

aux deux plans vertical et horizontal. Sur le plan vertical, chaque Camerounais est invité à maîtriser sa langue maternelle pour mieux se pénétrer de sa culture ethnique, afin d'en extraire les universaux. Cette descente momentanée en soi le conduit ensuite à remonter vers la Nation, avec en main les universaux culturels qu'il a découverts dans sa culture ethnique et qu'il destine à ses autres compatriotes, par volonté d'échange et de complémentarité. Rendu à ce niveau horizontal, il est probable que la langue maternelle ne suffira plus et qu'il faudra solliciter nos langues officielles pour que nos universaux culturels soient universellement connus. Ainsi, la langue nationale et la culture ethnique favorisent l'enracinement par lequel chaque Camerounais répondra à l'appel du terroir tandis que les langues officielles et la culture nationale favoriseront l'épanouissement de

tous les Camerounais au sein de la rosace culturelle nationale (SENGAT KUO, 1985 : 14-16 ; cité par ZANG ZANG, 2013 : 322).

Comme on le voit, la théorie de l'éclectisme culturel confine les langues nationales au rang de simples véhicules des cultures tribales. Elle réduit leur influence à la sphère nationale et ne leur attribue pas une stature internationale, rôle dévolu aux langues officielles. Les langues nationales, dans cette théorie, ne disparaissent pas. Elles doivent cohabiter avec les langues officielles, qui doivent recueillir et rendre visible le bouquet culturel national. Les propositions des chercheurs regroupés autour du Projet opérationnel pour l'enseignement des langues au Cameroun (PROPELCA) tendront à donner un autre statut aux langues locales.

III.2.2.2.2. Le trilinguisme fonctionnel et extensif

Dans TAKAM (2013), on lit que TADADJEU (2003), (1985) et (1975), TADADJEU et les autres (2004) et (1990) et TADADJEU, GFELLER et MBA (1988) ont élaboré des stratégies d'introduction des langues nationales dans les écoles primaires et secondaires. Le trilinguisme fonctionnel, fruit des réflexions de ces chercheurs, est une théorie basée sur la maîtrise, à l'oral et à l'écrit, de trois langues : une langue nationale et les deux langues officielles. Depuis 1985, le PROPELCA a orienté ses recherches vers le trilinguisme extensif, différent du trilinguisme fonctionnel, car il prévoit qu'à partir du secondaire, l'élève apprenne une autre langue camerounaise dite « langue d'ouverture » culturelle. Celle-ci doit être une autre langue véhiculaire différente de sa langue maternelle et des premières langues officielles.

TAKAM (2013 : 94) observe que le trilinguisme fonctionnel ou extensif n'est, en réalité, que la résultante de deux bilinguismes : le bilinguisme identitaire L1-LO1 et bilinguisme officiel LO1-LO2 auquel on ajoute la langue d'extension ou d'ouverture culturelle. Le trilinguisme fonctionnel ou extensif consiste donc à développer chez les jeunes élèves les habiletés en expression orale et écrite en français, en anglais et en au moins une langue nationale. Si cette théorie, appréciable en soi, n'a pas réussi à s'imposer après trois décennies, c'est parce qu'elle comporte des faiblesses :

Sachant que les autorités politiques ne cherchent qu'à maintenir et à consolider leur pouvoir, sachant que l'instruction officielle en langues nationales pourrait créer des remous (vu que ce ne sont pas toutes les langues ou tous les dialectes qui seront enseignés et les critères de sélection ne sont pas connus), les promoteurs du trilinguisme devraient tenir compte du manque d'enthousiasme et même parfois de la ruse des politiques pour limiter l'impact de leur décision sur la promotion des langues nationales. Si les politiques n'accordent pas toute l'attention que requiert un tel projet, il revenait aux promoteurs de ces modèles de trouver d'autres voies. Par exemple, si une démarche descendante ne

donne pas les résultats escomptés, il serait peut-être raisonnable d'essayer des approches ascendantes basées sur la promotion ethnolinguistique (TAKAM, 2013 : 96).

L'autre obstacle à la théorie du trilinguisme fonctionnel, selon TAKAM (2013 : 96), est l'attitude des Camerounais en général et des jeunes en particulier, qui ne sont pas favorables à l'émergence des langues nationales, car perçues comme non prestigieuses et n'ayant aucune valeur marchande : elles n'offrent aucune mobilité sociale ascendante et les parents préfèrent que leurs enfants soient instruits en LO. TAKAM (2013 : 96) rejoint ici ZANG ZANG (2013 : 209) qui, parlant de l'attitude des populations vis-à-vis des langues, observe que l'apprentissage d'une langue est considéré comme un investissement qui doit être productif. La langue de scolarisation choisie est donc celle qui peut permettre, plus tard, de trouver un emploi. Ainsi, la langue vaut par ce qu'elle permet d'obtenir : un emploi, un salaire, la considération sociale, etc.

Signalons, après TAKAM (2013), que ZANG ZANG (2013 : 368-369) qui a lui aussi analysé la théorie du trilinguisme extensif admet que son intérêt est qu'elle est conçue comme une politique d'intégration linguistique nationale. Seulement, comme TAKAM (2013), ZANG ZANG (2013 : 368-369) reconnaît que cette théorie soulève un certain nombre de problèmes :

1. Elle se fonde sur l'illusion selon laquelle l'écriture stabilise les langues. Or, qu'elles soient écrites ou pas, toutes les langues évoluent et l'écriture peut même contribuer à renforcer les différences.

2. La faisabilité d'un tel projet est à interroger dans un pays qui compte environ deux cent cinquante langues. Comment vont s'effectuer les combinaisons ? Comment s'organisera le système éducatif ? Les langues seront-elles enseignées par région ? Quel en sera le coût au plan financier ? Les populations vont-elles apprendre d'elles-mêmes les langues ? Dans quel intérêt, pour quel rendement ?

3. La théorie ne fait aucune référence à l'économie. Or les motivations d'ordre économique semblent primer sur le choix des langues.

4. La théorie s'appuie sur le profil linguistique idéal du Camerounais. Les recherches sont donc faites sur la base d'un locuteur-auditeur idéal au lieu de s'appuyer sur la réalité observable.

5. Le trilinguisme extensif est conçu à partir du point de vue selon lequel la politique linguistique est l'apanage de l'État. La politique linguistique n'est pas l'apanage de l'État car les investisseurs privés, les partis politiques, les institutions de recherche doivent apporter leur contribution à la construction du modèle camerounais en matière de politique linguistique. Ce qui suppose qu'ils doivent aussi y trouver leur compte. Des paramètres doivent être considérés, comme la population-cible, l'extension géographique des langues, les fonctions. Aucun

investisseur privé ne peut prendre le risque d'investir sur une langue s'il n'est pas sûr de rentrer dans ses frais ou de faire des bénéfices. Il faudrait ainsi commencer par donner une envergure nationale, voire internationale aux langues nationales qui peuvent être promues au stade de langues officielles sans que cela soit perçu par certaines tribus comme une brimade ou une forme d'impérialisme.

Le trilinguisme fonctionnel ou extensif a tout de même l'avantage de ne pas réduire les langues nationales au rang de simples véhicules de la tribalité comme le fait la théorie SENGAT KUO et même celle de Paul BIYA (1987).

III.2.2.2.3. La théorie de Paul BIYA

L'auteur-président qui s'intéresse à l'intégration nationale pense qu'elle doit passer par la culture. Il faudrait, pour cela, que les Camerounais s'approprient et valorisent leur identité culturelle pour générer l'esprit de tolérance et d'unité. S'agissant des langues capables de véhiculer cette identité, Paul BIYA (1987) penche à la fois pour les langues nationales et des langues officielles. À son avis, chaque Camerounais ne peut contribuer à l'édification d'une culture nationale que s'il s'imprègne de la culture de sa communauté ethnique grâce à sa langue maternelle qu'il doit pouvoir parler :

Les linguistes camerounais ont dénombré 236 langues parmi lesquelles une centaine de langues standardisables.

D'aucuns ont tenté de se servir de cette diversité pour diviser le Cameroun. Je considère plutôt notre diversité linguistique comme un privilège culturel. Face à cette richesse linguistique, l'on choisit deux niveaux de travail : le niveau ethnique et le niveau national. Au niveau ethnique, il faut encourager le développement de toutes les langues nationales, véhicules privilégiés des cultures ethniques. Il importe de ce fait que chaque langue exprime la culture qu'elle véhicule. Ainsi produits, ces joyaux culturels seront transférés sur la scène nationale au grand bénéfice de la collectivité. Il convient donc de laisser épanouir toutes nos fleurs linguistiques, phase historique nécessaire et indispensable à la confection du bouquet culturel national. Option est ainsi prise pour l'intégration de chaque Camerounais dans sa communauté ethnique par le biais de sa langue maternelle, étant entendu qu'elle n'est qu'une étape stratégique pour une meilleure intégration dans la communauté nationale : l'on ne sera descendu au fond de sa personnalité ethnique que pour en remonter avec ce que l'ethnie détient d'excellent et dont la nation entière doit bénéficier, à travers les langues nationales et à travers les langues officielles (Paul BIYA, 1987 : 116-117).

L'auteur-président pense donc que les langues nationales et les langues officielles doivent contribuer au renforcement de l'intégration nationale à travers ce qu'il appelle le « bouquet culturel national ». Au plan ethnique, le rôle assigné aux langues nationales,

véhicules par excellence des cultures ethniques, est celui de permettre à chaque Camerounais de s'imprégner de sa culture. Cette appropriation doit profiter à la communauté, donc aboutir à une identité culturelle synthétique dont les véhicules seront les langues officielles. ZANG ZANG (2013 : 319) se demande si cette théorie ne traduit pas :

– une volonté politique d'attachement aux langues occidentales et d'attachement aux cultures nationales, d'une part et, d'autre part, de rejet des cultures occidentales et des langues nationales dans lesquelles les cultures nationales sont véhiculées, ou

– une volonté de confiner les langues nationales à la simple expression de véhicules de la tribalité, de l'ethnicité et, donc, de divisions.

Car il apparaît que l'adoption de la langue coloniale ne correspond pas nécessairement à celle de la culture coloniale et le rejet des langues nationales ne correspond pas à celui des cultures nationales. On assiste ainsi à un nouveau type de fusion : la fusion entre la langue coloniale et les cultures nationales, qui permet de donner un Cameroun bilingue mais pluriculturel. Cette option est confortée par la constitution de 1996, qui peut être présentée comme le résultat de la volonté du président de traduire dans les faits sa vision politique. Elle précise, comme les textes fondamentaux précédents, le statut des langues étrangères (français et anglais, langues officielles) et énonce que l'État œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales.

III.2.2.2.4. Le quadrilinguisme fonctionnel (TABI-MANGA (2000))

Cette théorie prend appui, entre autres, sur le fait que l'identité culturelle et linguistique du Cameroun ne se résume pas à la seule composante bilingue français/anglais. Cette composante, essentielle pour cimenter ou consolider durablement l'unité nationale et permettre l'émergence d'une citoyenneté moderne, ne saurait ignorer les langues nationales camerounaises, *gardiennes de la diversité culturelle du Cameroun*. Le théoricien prône donc une complémentarité nécessaire entre les langues officielles et les langues nationales, laquelle aboutira à une synergie capable de garantir l'harmonie et la solidité d'une culture camerounaise, respectueuse de ses valeurs authentiques et ouverte sur la modernité.

Pour TABI-MANGA (2000 : 184), le quadrilinguisme est le schéma qui permet de construire un aménagement qui fasse place à la diversité et au souci d'unité nationale. Il peut s'analyser suivant quatre strates fonctionnelles :

- la première strate est constituée des langues maternelles. Celles-ci assurent la communication au sein de la famille. Leur faible taux de dispersion sociale ne leur donne pas la possibilité d’être la base d’adoption des langues devant avoir accès à l’école ;
- la deuxième strate rassemble des langues communautaires. Ces dernières sont importantes par rapport au nombre de locuteurs natifs. Elles ne sont pas menacées d’extinction ou de disparition. Elles peuvent constituer le vivier des langues qui devraient jouer un rôle proprement national ;
- la troisième strate comporte des langues véhiculaires. Celles-ci mériteraient l’appellation de « langues nationales » au sens strict du terme. En effet, ces langues, grâce à leur dynamique, ont la capacité de s’étendre et de se développer au-delà de leur aire linguistique naturelle. En se répandant dans d’autres régions du Cameroun, elles servent de langues de communication à vocation régionale ou provinciale. Certaines de ces langues véhiculaires nationales, en raison de leur appartenance à de grandes familles linguistiques africaines, jouent un rôle régional ou sous-régional du fait de leur transnationalité ;
- la quatrième strate identifie des langues internationales qui fonctionnent comme les langues officielles de travail dans tous les aspects de la vie nationale. Ces langues justifient le bilinguisme officiel (TABI-MANGA, 2000 : 184-185).

Selon la théorie du quadrilinguisme fonctionnel, 248 langues maternelles constituent l’ensemble des langues parlées par les communautés ethnoculturelles camerounaises. Les langues communautaires constituent un nombre estimé entre 50 et 60. Leur aire linguistique ne dépasse guère les limites d’un département ou de l’unité administrative de leurs locuteurs. Il est toutefois arrivé que certaines d’entre elles gagnent des fonctions véhiculaires en se développent hors de leurs zones d’influence. Les langues véhiculaires régionales, qui ont une dimension provinciale voire transprovinciale, sont le *fulfuldé*, le *beti-fañ*, le *basaa* et le *duala*. TABI-MANGA (2000 : 186) relève que le *fulfuldé* s’étend sur l’ensemble du Nord-Cameroun tandis que le *beti-fañ* s’est répandu dans les régions du Centre, du Sud et de l’Est, le *basaa* dans les aires linguistiques du Centre et du Littoral, le *duala* dans les régions du Littoral et du Sud-Ouest. À ces quatre langues s’ajoutent huit autres, dont la véhicularité est nettement limitée :

- le *bali* ou le *mungaka* parlé dans le Nord-Ouest, mais en perte de vitesse devant le pidgin english ;

- l’*arabe*, parlé dans la partie septentrionale du Cameroun, l’*hausa* qui s’étend dans les communautés frontalières du Nigeria, le *kanuri* présente dans la région de Mora, le *wandala*, véhiculaire dans les Monts Mandara où il est menacé par le fulfuldé, les langues en situation d’émergence dans l’Ouest que sont le *ghɔmala* (département du Noun), le *fe’efe’e* (Bafang), le *mendumba* et le *yemba* (Dschang).

S'inspirant des données disponibles à l'UNESCO, lesquelles indiquent que le *fulfuldé* est une langue véhiculaire au Cameroun et dans une dizaine de pays africains, que le *beti-faṅ* s'étend dans quatre pays d'Afrique centrale, TABI-MANGA (2000 : 187) considère que ces langues sont les seules qui sont authentiquement et indiscutablement véhiculaires au sens strict du terme. Il estime donc que l'État aurait pu faire un sort national à ces deux langues et mêmes à d'autres comme le *duala*, le *bassa*, le *mungaka* ou le *bali* autour des années 1960. Ce qui aurait contribué à faire disparaître leurs connotations ethniques, faisant qu'elles soient appréhendées comme de véritables vecteurs de l'expression d'une conscience nationale. Parmi les langues de la troisième strate, TABI-MANGA en recense six qui peuvent avoir une dimension nationale à côté des langues officielles de travail : le *fulfuldé*, le *beti-faṅ*, le *duala*, le *basaa*, le *fe'efe'e* et le *mungaka (bali)*. Que propose finalement le théoricien ?

Nous proposons donc à l'État camerounais de conférer à ces six langues véhiculaires un statut fonctionnel précis aux côtés du français et de l'anglais. Ces langues véhiculaires camerounaises qui se détachent nettement des autres peuvent fonctionner en complémentarité avec les langues officielles. Notre objectif est de montrer que la nécessité d'une politogenèse camerounaise s'accompagne maintenant d'une prise en compte pragmatique de la diversité culturelle et linguistique. (TABI MANGA, 2000 : 189).

Contrairement aux chercheurs du PROPELCA qui ont proposé des modèles opératoires même s'ils pensent eux aussi que la politique linguistique est l'apanage de l'État, TABI-MANGA (2000 : 188) estime que les autorités doivent clairement faire connaître leur décision afin qu'un travail d'aménagement intralinguistique et d'équipement terminologique commence en faveur des langues de la troisième strate.

Contre les théories qui font du législateur celui qui fixe les normes (parfois sans consulter les linguistes), ZANG ZANG (2013 : 375) estime que la politique linguistique n'est pas l'apanage de l'État. Qui peut aider à la promotion des langues ? Les investisseurs privés, les organisations internationales selon le même linguiste. Les populations doivent aussi trouver leur compte dans une politique linguistique :

Le parent qui envoie son enfant à l'école doit avoir l'assurance qu'à la sortie celui-ci aura un emploi rémunéré et valorisant. L'opérateur économique, l'investisseur privé, l'organisation internationale, etc. doivent trouver leur compte dans la promotion ou l'usage des langues nationales camerounaises. Voilà pourquoi la promotion et l'aménagement du corpus des langues doit tenir compte de tous les paramètres extralinguistiques : économiques, culturels, politiques, religieux, stratégiques, juridiques, anthropologiques, etc. (ZANG ZANG, 2013 : 375).

Les discours que nous venons d'analyser, qui montrent qu'une politique linguistique globalisante qui intègre les langues nationales demeure une équation difficile à résoudre dans le cas du Cameroun, nous amène à présent à examiner le travail de Jean Pierre FEWOU (2012). Il s'est intéressé aux arguments qui ont souvent été avancés par les autorités locales pour étouffer toute possibilité d'enseignement officiel des langues nationales.

III.2.2.2.5. Les autorités camerounaises face au dilemme des langues nationales à enseigner

Selon Jean-Pierre FEWOU (2012), les autorités se sont appuyées sur trois principales thèses pour justifier pourquoi il était impossible d'enseigner les langues nationales : la thèse du nombre exponentiel, la thèse de la division sociale et des obstacles structurels et la thèse du danger du repli identitaire.

III.2.2.2.5.1. La thèse du nombre exponentiel

L'élite politique a vu dans le grand nombre des langues parlées au Cameroun un frein à l'adoption d'une langue commune. Plusieurs langues camerounaises appartiennent pourtant au même continuum et sont apparentées, ce qui réduit considérablement les barrières d'intercompréhension. FEWOU (2012 : 40) écrit que les décideurs camerounais ont semblé réduire ces langues à une conception négative et péjorative du terme de « dialecte », expression manifeste, à son sens, de l'indigénat :

[...] au Cameroun, les autorités n'ont pas toujours pris conscience du fait que le développement d'une nation passe aussi par la valorisation de ses richesses linguistiques. Cela dit, on a du mal à accepter que certaines langues camerounaises, qui ont pourtant une audience inter-régionale, continuent toujours d'être taxées de « dialectes », et que la légitimation institutionnelle des langues étrangères, comme les seules à être en phase avec le modernisme, soit la seule solution de rechange (FEWOU, 2012 : 40).

Plusieurs préjugés ont pesé sur les langues nationales, considérées comme les véhicules des tribalités, donc vectrices des replis identitaires nocifs à la réalisation de l'unité nationale.

III.2.2.2.5.2. La thèse de la division sociale et des obstacles structurels

Selon FEWOU (2012 : 40), les décideurs camerounais ont parfois joué sur les cordes sensibles pour discréditer l'idée de la mise en place d'une politique linguistique qui tienne compte des valeurs culturelles locales. Ils ont ainsi considéré que l'insertion d'une ou de plusieurs langues nationales dans les programmes d'enseignement scolaires pouvait nuire à

l'unité et à la cohésion de la nation. Le problème se poserait, selon les partisans de cette thèse, au niveau du choix d'une langue nationale acceptée de tous, situation qui pourrait heurter les susceptibilités et susciter de la frustration chez les groupes lésés.

D'autres approches ont défendu le point de vue selon lequel les langues nationales ne sont pas mieux codifiées au niveau de l'écrit pour être enseignées. Elles manqueraient de véritables structures pouvant logiquement répondre à une grammaire linguistique systématique et fonctionnelle. Elles ne seraient pas à même de véhiculer des notions abstraites qui font aussi la part d'originalité d'une langue. Des raisons déjà évoquées par les colons pour justifier l'imposition du français.

III.2.2.5.3. La thèse du danger du repliement identitaire

Elle est nourrie, écrit FEWOU (2012 : 41), par l'idée que les langues nationales n'ont aucun avenir politique même à long terme. Les autorités camerounaises sont ainsi convaincues que toute velléité visant à les promouvoir serait un long retour vers l'obscurantisme et le protectionnisme linguistiques. La promotion des langues étrangères, pour le décideur camerounais, est le signe de l'ouverture vers l'autre.

Signalons, malgré les observations parfois valables de FEWOU (2012), qu'un dispositif réglementaire s'est progressivement mis en place pour la promotion des langues nationales. Citons, entre autres :

- La loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun, qui a fixé comme premier objectif de l'éducation la formation de citoyens enracinés dans leur culture mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun.

- Les lois sur la décentralisation n° 2004/018 et 2004/019 du 22 juillet 2004 ; l'État transfère aux collectivités territoriales décentralisées (régions et communes) les ressources financières nécessaires à la protection et à la promotion des langues et des cultures de leurs ressorts territoriaux respectifs.

- Les arrêtés du MINESEC (ministère des Enseignements secondaires) portant nomination des inspecteurs pédagogiques nationaux et régionaux des langues et cultures nationales, et ouverture de sept lycées à l'expérimentation de l'enseignement des langues et des cultures camerounaises.

- L'arrêté n° 08/0223 MINESUP/DDES du 03 septembre 2008 portant création d'un département et d'un laboratoire de langues et cultures camerounaises à l'École normale

supérieure de Yaoundé, avec pour mission de former des professeurs qualifiés pour l'enseignement du patrimoine linguistique et culturel national dans les lycées et collèges de l'enseignement secondaire.

La brève analyse du discours local sur la question de l'identité montre que l'on s'est attelé à proposer des solutions qui épousent le discours politique sur l'unité ou l'intégration nationale. La dimension linguistique a davantage focalisé l'attention, comme si elle était le nœud gordien de l'enracinement culturel. Autant les faits de culture ont pour véhicule le discours des locuteurs, autant ceux-ci peuvent agir sur les structures d'une langue pour la rendre apte à prendre en charge les réalités locales. Si selon le TLFi le mot « viande » par exemple désigne la « *Chair comestible de tout animal et notamment du poisson* », en français camerounais, il s'applique, de manière spécifique, à la chair de bœuf.

L'analyse du discours local sur la question de l'identité montre également que les théoriciens camerounais n'ont pas cherché à savoir si, malgré les découpages coloniaux, de longues années de cohabitation et de mixité n'ont pas permis le développement d'une identité homogène. On n'a pas non plus analysé l'effet de la délimitation territoriale sur le développement d'une telle identité. Nous l'avons vu, les tenants de la réunification au Cameroun méridional, Foncha en tête, mettaient en avant une identité camerounaise immémoriale. Du coup, les théories analysées risquent d'être en déphasage avec une société en pleine mutation, qui a depuis longtemps bâti le socle de son unité.

Observons surtout que la préoccupation des chercheurs ne coïncide pas toujours avec celle des hommes politiques, dont les options priment finalement. Les chercheurs mettent avant l'idéal de la nation. Les hommes politiques doivent concilier l'idéal de la nation et l'idéal de l'État. Contrairement aux pays comme l'Afrique du Sud, dont l'option du multilinguisme constitutionnel a érigé en langues officielles des langues locales comme le sepedi, le sotho, le tswana, le swati, le venda, le tsonga, l'afrikaans, le ndébélé, le xhosa et le zoulou à côté de l'anglais, le Cameroun n'a, en fin de compte, réservé ce statut qu'aux anciennes langues « coloniales ». La cohésion de la société dans son ensemble en dépend et au plan intercommunautaire, elles sont en même temps perçues comme nécessaires à la constitution d'une identité homogène.

Le choix politique a donc été largement en faveur des langues officielles et, partant, de la langue française. Cette option lui a permis d'accroître sa rentabilité sociale, les langues nationales étant perçues comme non prestigieuses : elles n'offrent aucune mobilité sociale et leur apprentissage n'est pas un investissement productif. La langue française a également

occupé une place centrale dans le discours local sur la construction de l'identité camerounaise. Même les chercheurs, dont les points de vue n'épousent pas les visées des politiques, n'ont pas pensé que le Cameroun pouvait y renoncer. Cette place centrale montre que le français, étranger hier, s'est parfaitement intégré et permet l'intégration des communautés locales au sein du même ensemble.

III.3. Le français et l'identité nationale camerounaise

Le Cameroun a choisi le modèle stato-national pour construire son unité nationale. En référence aux démocraties occidentales qui l'ont inspiré, ce modèle d'organisation sociopolitique s'apprécie, selon MARTEL (1999 : 38), par ses institutions, ses pratiques politiques, ses codes de droit, ses formules économiques, qui permettent de distinguer le politique de la société (dite civile) et construisent des allégeances citoyennes basées sur la raison (par opposition à la tradition). La territorialisation (souveraineté) et l'unification par le droit en sont deux principes fondateurs de ce modèle. L'unification passe surtout par le développement d'une identité nationale.

III.3.1. Les conditions au développement d'une identité nationale

La construction de l'identité nationale, dans les États-nations contemporains, repose sur la notion de « nationalité ». Celle-ci implique l'existence d'un lien juridique et politique qui rattache un individu à un État souverain. La nationalité s'acquiert par filiation ou par naturalisation, à certaines conditions. Les communautés qui vivent sur un territoire partagent une combinaison particulière de caractéristiques objectives (langue, religion, culture, histoire), faisant souvent parler de la nationalité culturelle. Des règles de droit définissent l'acquisition de la nationalité politique et les critères varient d'un pays à l'autre.

De manière générale, la nationalité s'acquiert à la naissance par filiation. On parle alors de « droit du sang » ou *jus sanguinis*. La majorité entraîne également l'acquisition de la nationalité, à condition d'être né sur un territoire national. Le « droit du sol », visé ici, n'est valable que si l'on a séjourné jusqu'à un âge donné sur ce territoire, le plus souvent celui de la majorité. De même, un individu, au cours de sa vie, peut changer de nationalité ou en acquérir une autre en faisant une demande de naturalisation et en satisfaisant à certaines conditions. Certains pays exigent le plus souvent que le candidat à la naturalisation sache parler la (ou une des) langue(s) nationale(s), qu'il ait résidé et travaillé dans un pays un certain temps et qu'il n'ait pas été

condamné à des peines importantes. Dans certaines conditions, il est possible d'avoir deux nationalités ou plus.

Le Code de la nationalité est régi au Cameroun par la loi n° 1968-LF-3 du 11 juin 1968, qui abroge les dispositions de l'ordonnance n° 59-66 du 28 novembre 1959 portant Code de la nationalité camerounaise et le *British nationality Act* de 1948.

Parmi ses dispositions pertinentes, citons :

– L'article premier qui stipule que la loi détermine quels individus ont, à leur naissance, la nationalité camerounaise à titre de nationalité d'origine.

– L'article 4 selon lequel la date de la majorité est l'âge de vingt et un ans accomplis.

– Les articles 6, 7 et 8, qui attribuent la nationalité camerounaise à

- l'enfant légitime né de parents camerounais ;
- l'enfant naturel, lorsque les deux parents à l'égard desquels sa filiation a été établie sont camerounais ;

- l'enfant légitime dont l'un des parents est camerounais ;

• l'enfant naturel, lorsque celui de ses parents à l'égard duquel la filiation a d'abord été établie, est camerounais, si l'autre parent est de nationalité étrangère, sauf la faculté pour le mineur de répudier la nationalité camerounaise dans les six mois précédant sa majorité s'il n'est pas né au Cameroun ou s'il peut, conformément à la loi nationale de cet étranger, se prévaloir de la nationalité de celui-ci ;

• l'enfant légitime d'une mère camerounaise et d'un père qui n'a pas de nationalité ou dont la nationalité est inconnue ;

• l'enfant naturel, lorsque celui de ses parents à l'égard duquel la filiation a été établie en second lieu est camerounais, si l'autre parent n'a pas de nationalité ou si sa nationalité est inconnue.

–L'article 9, qui accorde la nationalité aux enfants nés au Cameroun si leurs parents sont inconnus. Il est néanmoins précisé qu'ils seront réputés n'avoir jamais été camerounais si, au cours de leur minorité, leur filiation était établie envers un étranger, et s'ils ont, conformément à la loi nationale de cet étranger, la nationalité de celui-ci.

–L'article 10, qui précise que l'enfant nouveau-né trouvé au Cameroun est présumé, jusqu'à preuve du contraire, né au Cameroun.

–L'article 11, qui attribue la nationalité, sauf faculté de répudier cette qualité dans les six mois précédant sa majorité, à :

- l'enfant légitime né au Cameroun de parents étrangers si l'un d'eux y est lui-même né ;
- l'enfant naturel, né au Cameroun, lorsque celui des parents étrangers à l'égard duquel la filiation a d'abord été établie y est lui-même né.

–L'article 12, qui stipule que la nationalité camerounaise est en outre acquise de plein droit, par le seul fait de la naissance sur le territoire camerounais, à toute personne ne pouvant se prévaloir d'aucune autre nationalité d'origine. L'acquisition de la nationalité camerounaise est donc exclusive selon cet article.

–L'article 14, intéressant en ce sens qu'il prévoit que la filiation ne produit effet en matière d'attribution de la nationalité camerounaise que si elle est établie dans les conditions déterminées par la législation ou les coutumes camerounaises.

Soulignons également que selon la loi, le mariage peut entraîner l'acquisition de la nationalité (article 17). Les dispositions de cet article visent la femme étrangère qui épouse un Camerounais. Elle a également la faculté, si sa loi nationale lui permet, de conserver sa nationalité d'origine. Dans ce cas, elle décline la nationalité camerounaise (article 18). Le gouvernement a la faculté de s'opposer par décret à l'acquisition de la nationalité camerounaise (article 19).

L'enfant adopté par une personne de nationalité camerounaise peut, lui aussi, déclarer, dans les six mois précédant l'accomplissement de sa majorité, qu'il réclame la qualité de Camerounais, pourvu qu'à l'époque de sa déclaration, il ait son domicile ou sa résidence au Cameroun (article 21).

S'agissant de l'étranger qui souhaite se naturaliser, la nationalité peut lui être accordée, à sa demande, par décret (article 24). Il doit (article 25) :

- avoir la majorité ;
- justifier d'une résidence habituelle au Cameroun pendant les cinq années consécutives qui ont précédé le dépôt de sa demande ;
- avoir au Cameroun le centre de ses principaux intérêts, au moment de la signature du décret de naturalisation ;

- être de bonnes vie et mœurs (n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation pour crimes ou délits de droit commun non effacés par la réhabilitation ou l'amnistie) ;
- être reconnu sain de corps et d'esprit.

Il peut toutefois arriver qu'aucune condition de stage ne soit exigée de l'étranger s'il est né au Cameroun ou marié à une Camerounaise, s'il a rendu des services exceptionnels au Cameroun ou si sa naturalisation présente pour le Cameroun un intérêt exceptionnel (article 26).

Le Camerounais qui a été déchu de sa nationalité peut être réintégré par décret, sans conditions d'âge ou de stage, à condition toutefois que l'intéressé apporte la preuve qu'il a eu la qualité de ressortissant camerounais et justifie de sa résidence au Cameroun au moment de la réintégration (article 28).

La réintégration peut être refusée à l'individu qui a été déchu de la nationalité camerounaise, à moins qu'il n'ait rendu ultérieurement des services exceptionnels au Cameroun (article 29). Sont visés par cette disposition les étrangers qui ont été déchus de la nationalité camerounaise à cause d'une condamnation pour un acte qualifié crime ou délit contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'État ou s'ils ont commis des actes préjudiciables aux intérêts de l'État camerounais (article 34).

Perd sa nationalité, aux termes des articles 31 et 32 :

- le Camerounais majeur qui acquiert ou conserve volontairement une nationalité ;
- celui qui exerce la faculté de répudier la qualité de Camerounais conformément aux dispositions de la loi ;
- celui qui, remplissant un emploi dans un service public d'un organisme international ou étranger, le conserve nonobstant l'injonction de le résigner faite par le Gouvernement camerounais ;
- la femme camerounaise qui, ayant épousé un étranger, décide de répudier sa nationalité ;

Selon l'article 45, le dernier que nous avons retenu :

Sont considérés comme Camerounais les individus qui, le 1^{er} janvier 1960 au Cameroun oriental avaient la possession d'état de ressortissants camerounais, et le 1^{er} octobre 1961 au Cameroun occidental la possession d'état d'originaires de cet État.

Pour l'application du présent article, est considéré comme originaire du Cameroun occidental :

1. Toute personne née au Cameroun occidental de parents nés eux-mêmes dans cet État ;
2. Toute personne, quel que soit son lieu de naissance dont les parents ou l'un d'eux, sont nés au Cameroun occidental.

Les dispositions ci-dessus montrent que :

– La nationalité s'acquiert à la naissance ou par filiation. La loi camerounaise reconnaît donc le « droit du sang ».

– La majorité entraîne également l'acquisition de la nationalité pour les étrangers, à certaines conditions. La loi camerounaise reconnaît donc le « droit du sol ».

– La naturalisation entraîne également l'acquisition de la nationalité camerounaise. Le demandeur doit satisfaire aux conditions prévues à l'article 25 de la loi.

– La nationalité camerounaise est exclusive. On la perd par déchéance, si l'on acquiert une nationalité étrangère, si l'on y renonce, etc.

La notion de « territoire » a également son influence dans la définition de la nationalité. Les personnes autres que celles qui, le 1^{er} janvier 1960 au Cameroun oriental, avaient la possession d'état de ressortissants camerounais, et le 1^{er} octobre 1961 au Cameroun occidental, avaient la possession d'état d'originaires de cet État ne pouvaient être considérées comme Camerounais. Seules les personnes qui, vivant sur les territoires autrefois administrés par la France et la Grande-Bretagne, pouvaient se prévaloir de la nationalité camerounaise. Ces nationaux pratiquaient soit le français, soit l'anglais, soit le français et l'anglais.

Il est aussi intéressant de noter cette disposition de l'article 14 relative à la filiation, qui ne produit effet en matière d'attribution de la nationalité camerounaise que si elle est établie dans les conditions déterminées par la législation ou **les coutumes camerounaises**. Le droit reconnaît donc que les modes de vie des populations peuvent servir de repère pour trancher une question juridique complexe. Soulignons enfin que derrière toutes ces dispositions portant Code de la nationalité, se profile l'idée de pérennité qui entraîne généralement, chez les natifs et les résidents, la sociabilité nécessaire à la cohésion au plan intra-étatique, à moins des groupes soient exclus ou s'auto-excluent. Cette sociabilité se mesure à travers la pratique des langues officielles : le citoyen camerounais doit être réceptif aux ordres de l'État et y obéir.

La nationalité culturelle ou sociologique définit des communautés qui, vivant sur un territoire, partagent une combinaison particulière de caractéristiques objectives (langue, religion, culture, histoire). La référence culturelle est le plus souvent, selon CHEVALIER et

MOREL (1985), ce qui particularise les groupes dans un même espace. Dans ce cas, loin de rassembler, elle individualise. Des peuples peuvent ainsi partager un espace délimité par les mêmes frontières, mais éprouver le sentiment d'être différent quant aux rapports à la culture.

Les développements ci-dessus montrent qu'il peut exister deux types de nationalités. La nationalité politique ou juridique attribuée par l'État, qui définit le lien qui rattache une personne, physique ou morale, à cet État. La nationalité culturelle ou sociologique, qui définit le lien à une communauté culturelle. Les cas où les ressortissants d'un même État ont les mêmes nationalités juridique et culturelle sont rares. Par contre, en Afrique postcoloniale, on se retrouve généralement avec des personnes qui ont la même nationalité culturelle, mais sont réparties dans plusieurs ou deux États et avec des personnes ayant des nationalités culturelles différentes, mais vivent dans un même État et ont la même nationalité juridique. Il peut donc arriver que les nationalités culturelles soient statutairement reconnues par l'État. Il arrive également que, pour ne pas accentuer les divergences, seule la nationalité politique soit reconnue dans le but de fédérer les différences.

III.3.2. La langue française comme lieu de définition collective au Cameroun

Parler de nationalité politique suppose l'existence d'un État-nation. L'existence d'un État-nation requiert, entre autres, celle d'un territoire délimité par des frontières, une ou des langues communes. Les frontières, malgré leurs caractères géographique, juridique ou politique, ont une portée psychologique en ce sens qu'elles créent la communauté au plan intra-étatique et servent à souligner les différences au plan interétatique. Il arrive d'ailleurs que des peuples ayant la même nationalité culturelle, que des frontières étatiques ont séparés, se perçoivent comme différents. La communauté s'identifie et se définit par ses langues officielles. Les rapports entre la nation et l'État excluent les étrangers, même s'ils vivent sur son territoire. La construction de la nationalité politique peut toutefois se heurter aux clivages communautaires, si les lignes de démarcation entre les cultures endogènes s'accroissent, surtout dans des pays où le pluriethnisme est très peu marqué, où deux grandes religions majoritaires s'affrontent. Dans des cas où il est difficile de distinguer les barrières culturelles et/ou religieuses, la diversité n'est pas conflictogène, et le caractère mouvant de la culture et la langue commune favorisent les interpénétrations nécessaires à la stabilité. Le dialogue entre les cultures n'est possible que s'il y a une langue commune qui permet les contacts, facilite les échanges.

En l'imposant comme langue co-officielle, en assurant sa diffusion et sa promotion, le français, conçu comme une valeur politique fondamentale, est devenu l'un des éléments qui rend

possible la construction de l'identité nationale sur la base d'une pluralité culturelle. L'identité nationale n'émerge pas nécessairement parce que des traits culturels fusionnent. Les conditions de l'émergence de l'identité nationale tiennent plus du politique que du culturel. Lorsqu'un sujet affirme son identité culturelle, comme nous l'avons vu avec CHARAUDEAU (2005), il se déclenche chez lui un double processus d'attraction et de rejet vis-à-vis de l'autre. Le rejet aboutit généralement à des situations conflictuelles qui se présentent comme des obstacles à la fusion. L'attraction peut aboutir à la mixité nécessaire à la fusion. Pour que la fusion opère, il faut une cohésion territoriale qui renforce l'idée de la communauté, il faut le lien d'une langue commune. Le sujet, bien que se définissant par rapport à sa communauté d'origine, ethnoculturelle, a le sentiment d'appartenir à une communauté plus grande, nationale, et se réclame de cette communauté. Le rôle du pouvoir central est ici fondamental, et le fait qu'au Cameroun, l'on ait mis en avant la communauté politique a largement contribué au développement d'une identité qui fédère les multiples nationalités culturelles que les frontières du pays encadrent. La langue française a joué un rôle prééminent dans le processus de construction de l'identité nationale camerounaise, qui a mis en avant l'homogénéisation au plan politique, et est devenue le lieu de définition de cette identité.

Le propos de ce chapitre était d'examiner les rapports entre la fonction identitaire et la dynamique du français au Cameroun. Nous sommes parti de l'idée que la réalisation et la consolidation de l'unité nationale, par le biais de la langue française notamment, devaient passer par l'émergence de tendances identitaires indispensables à l'homogénéisation des ethnies locales.

Les régulations culturelles, l'une thèse de la théorie régulationniste de Paul ZANG ZANG (2013) a guidé notre analyse, qui s'est elle-même intéressée à l'identité territoriale, à l'identité culturelle et à l'identité nationale. Une option motivée par le fait qu'avec ses quelque 280 groupes ethniques, le Cameroun se présente en Afrique comme une exception qui fait mentir le principe qui veut que le pluriethnisme soit l'un des principaux facteurs d'instabilité. La question principale qui découlait de nos observations était la suivante : quelle fonction acquiert le français au Cameroun comme langue identitaire ? Cette question principale a inspiré les questions secondaires suivantes :

1. Quel rapport y a-t-il entre la dynamique du français et la tendance identitaire qui a contribué à solidariser les communautés camerounaises ?

2. Quelle place a été accordée à la langue co-officielle dans le processus de construction de l'identité culturelle camerounaise ?

3. Comment le modèle stato-national choisi pour construire une identité collective a-t-il pu permettre à la langue française d'être le lieu de définition collective au Cameroun ?

À la question centrale de ce chapitre correspondait l'hypothèse principale suivante : la fonction identitaire du français au Cameroun découle du fait que par sa forte dispersion sociale et son usage dans les communications formelles et informelles, le français est devenu une langue de culture camerounaise, une langue d'intégration qui brise les frontières que les langues nationales érigent entre les nombreuses communautés locales.

Aux questions secondaires correspondaient les hypothèses subsidiaires qui suivent :

1. La tendance qui a contribué à solidariser les différentes communautés camerounaises est l'identité territoriale, que Marie-Christine FOURNY (2005 : 122) définit comme la *modalité à partir de laquelle une société fonde la conscience de sa singularité en la référant à un espace qu'elle institue sien*.

2. Le français a été la principale langue dont le pouvoir central s'est servi pour tisser entre les peuples du Cameroun des liens intercommunautaires qui les ont soudés.

3. Le modèle stato-national a structuré les collectivités camerounaises en les liant, par le biais de la langue française notamment, autour d'intérêts communs.

Les trois sections de ce chapitre ont validé les hypothèses secondaires, ce qui permet finalement de conclure qu'au Cameroun, le français est devenu une véritable langue identitaire.

–L'identité territoriale, tributaire de la construction de l'État-nation camerounais, un domaine dans lequel les frontières culturelles se confondent aux frontières politiques, a contribué à solidariser les différentes communautés camerounaises. L'État-nation camerounais n'incorpore pas des personnes d'un même socle ethnique et culturel : il est polyethnique. Il existe néanmoins une communauté politique garante de la légitimité, qui transforme l'État en État de tous les citoyens, rendant possible l'alliance entre nation et État. Cette alliance fait que la langue de l'État devienne nécessairement la langue de la nation. L'exercice des fonctions administratives ou étatiques en cette langue exige une certaine homogénéisation. La régulation des comportements sociaux, tâche qui revient au pouvoir politique, n'est possible que si la communication est possible entre le pouvoir et les membres de la société.

–Le processus de construction de l'identité culturelle camerounaise a montré que les dirigeants du pays ont essentialisé l'identité politique pour permettre l'émergence d'un ensemble de référents partagé par tous les Camerounais. Ils ont réservé le statut de langues officielles aux langues des anciennes métropoles, surtout au français, renforçant ainsi son influence. La cohésion de la société dans son ensemble dépendait de ce choix linguistique qui, au plan intercommunautaire, faisait que les langues officielles, et le français particulièrement, était en même temps perçu comme nécessaire à la constitution d'une identité homogène.

–Le développement d'une identité collective est nécessaire à l'homogénéisation linguistique. Telle est la conclusion qu'imposait la troisième section de ce chapitre. L'un des critères classificatoires que l'on retient pour caractériser l'identité collective est la langue commune. Dans un pays où plusieurs nationalités culturelles cohabitent, le choix de la langue commune n'est pas souvent chose aisée, sauf s'il y en a une qui s'impose de fait. Certains pays d'Afrique anciennement colonisés ont ainsi maintenu les langues coloniales comme langues communes, en ne réservant aucun statut aux langues nationales (cas du Cameroun). D'autres l'ont fait en accordant une place aux langues nationales à côté de ces langues (Burundi, Afrique du Sud, Rwanda, Centrafrique, etc.). Dans un cas comme dans l'autre, le français, pour ce qui nous concerne, est devenu le lieu de définition collective au Cameroun.

Nous nous proposons de montrer, dans cette partie, que le français assumait, au Cameroun, trois fonctions essentielles : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire. Notre postulat était que la position prépondérante de cette langue dans la hiérarchie sociolinguistique du pays a pour effet son expansion et son usage quotidien dans les communications formelles et informelles.

L'analyse a pris appui sur un ensemble de sources documentaires et a tiré profit des résultats de l'enquête par questionnaire menée dans la ville de Yaoundé pour apprécier l'impact des tendances politiques sur les usages, les habitudes linguistiques et les représentations,

Trois thèses de la théorie régulationniste (ZANG ZANG, 2013) ont permis de faire le lien entre la dynamique du français et ses fonctions : les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles. Les fonctions communes que la langue partage avec la culture nous ont également poussé à nous intéresser à l'approche systémique de l'isomorphisme, particulièrement au travail de Vladimir LEITCHIK (2004), qui met en évidence l'isomorphisme, l'inclusion ou l'intersection des fonctions de la culture et de la langue.

La question principale autour de laquelle s'organisait cette partie de notre travail était la suivante : quelles fonctions acquièrent le français au Cameroun grâce à sa dynamique ? Cette question a elle-même inspiré trois questions secondaires qui suivent :

1. Quelle fonction acquiert le français au Cameroun grâce à son statut de langue co-officielle ?
2. Quelle fonction acquiert le français au Cameroun grâce à sa véhicularité ?
3. Quelle fonction acquiert le français au Cameroun comme langue identitaire ?

L'hypothèse générale de cette partie était que les fonctions essentielles qui, au Cameroun, ont influé sur la dynamique du français sont : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire.

Aux questions secondaires correspondaient les hypothèses spécifiques qui suivent :

1. La fonction de contrôle social, qui correspond aux régulations institutionnelles, permet d'observer que la langue étrangère, auréolée du statut de langue co-officielle, acquiert une vitalité qui assure son expansion et pérennise son usage.

2. La fonction véhiculaire, qui correspond aux régulations sociales, montre que la langue co-officielle est devenue l'une des principales langues qui permet à des personnes d'origine différentes de communiquer.

3. La fonction identitaire, qui correspond aux régulations culturelles, découle de la fonction de contrôle social et montre que le français est devenu une langue de culture camerounaise.

Les trois chapitres de cette partie, qui portaient respectivement sur les rapports entre le contrôle social, la fonction véhiculaire, la fonction identitaire et la dynamique du français au Cameroun ont validé toutes ces hypothèses :

1. La fonction de contrôle social permet effectivement d'observer que la langue étrangère, auréolée du statut de langue co-officielle, acquiert une vitalité qui assure son expansion et pérennise son usage. Pour généraliser sa pratique, le pouvoir central crée des écoles jusque dans les villages les plus reculés, ce qui a pour effet de les désenclaver et l'État peut y étendre son influence. Le contrôle social suppose aussi la lutte contre l'aliénation culturelle et la promotion des langues officielles pour forger des comportements linguistiques centripètes. Le Cameroun choisit, pour ce faire, une solution qui fusionne les langues des anciennes métropoles et les cultures locales. Cette solution renforce le processus d'endogénéisation du français amorcé dès les débuts de la francisation.

2. La fonction véhiculaire, liée à la fonction de contrôle social, montre que la langue française renforce, dans l'État indépendant, son statut de langue véhiculaire. Sa véhicularité, qui lui permet d'augmenter le nombre de ses locuteurs et de ses fonctions, facilite surtout les échanges réussis entre les diverses communautés camerounaises et le dialogue entre les cultures locales.

3. La fonction identitaire, qui découle, elle aussi, de la fonction de contrôle social, montre que le français est devenu une langue de culture camerounaise. Elle joue ainsi le rôle de langue d'intégration en brisant les frontières que les langues nationales érigent entre les nombreuses communautés camerounaises.

L'émergence d'un nouveau centre de décision après l'indépendance du Cameroun (Yaoundé), les décisions prises par le pouvoir central pour consolider l'unité de la nation et promouvoir l'éducation des masses ont fait du français un outil de contrôle social, une langue identitaire qui estompe les barrières érigées par les langues nationales entre les différentes communautés du Cameroun. Les efforts de la nouvelle élite, qui devaient endiguer la tendance à l'entropie qui caractérise les sociétés multiculturelles et pluriethniques et maintenir la paix sociale, ont permis la construction d'une identité territoriale, d'une identité culturelle, à l'échelle de l'État-nation et d'une identité collective. Les politiques linguistiques des médias

de masse, influencées par les politiques linguistiques institutionnelles, sont largement favorables au français qui jouit en même temps d'une perception positive au Cameroun. Les médias, étroitement contrôlés par le pouvoir central, ont assuré la diffusion et la promotion du français auprès des Camerounais, qui disent se satisfaire de leur compétence en français, qui voient dans cette langue l'idiome qui a contribué à réduire les barrières tribales, qui croient qu'elle peut permettre l'émergence du Cameroun, qui ne sont pas d'avis que le Cameroun y renonce au profit des langues nationales.

En considérant la structure de la société camerounaise, les domaines d'usage du français, la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire, on peut distinguer trois variétés de français au Cameroun : la variété officielle, la variété véhiculaire et la variété identitaire.

– La variété officielle véhicule la norme officielle du français au Cameroun. C'est la variété de l'administration, de l'école, de la justice, etc. Cette variété, au Cameroun, se démarque du « français central » par des tendances comme l'usage des majuscules en amorce des titres (Ministre et non ministre, par exemple), ou des xénismes,

– La variété véhiculaire sert de moyen de communication entre les différentes communautés linguistiques du Cameroun.

– La variété identitaire, qui ne se démarque pas vraiment de la variété véhiculaire, est la langue unificatrice dans un pays comme le Cameroun où la diversité ethnique et linguistique est importante. Les attitudes et les représentations montrent que cette variété est considérée comme symbole de l'existence de la nation.

**DEUXIÈME PARTIE : LE DÉVELOPPEMENT D'UN
FRANÇAIS COMMUN CAMEROUNAIS**

La première partie de ce travail a montré que la position prépondérante du français dans la hiérarchie sociolinguistique du Cameroun a pour effet son expansion et son usage dans les communications formelles et informelles. La langue française est ainsi devenue le principal outil dont se sert le pouvoir central pour exercer son contrôle sur toute la nation, une langue identitaire qui réduit les frontières que les langues nationales érigent entre les nombreux peuples du Cameroun. Son utilité sociale fait donc qu'elle est perçue comme une langue commune dans un vaste domaine habité par des populations pratiquant plusieurs langues. Au-delà de sa fonction communicative, l'on a pu observer que la langue française a, au Cameroun, une dimension symbolique, tant pour l'identité individuelle que pour l'appartenance nationale.

L'une des questions que soulève la dynamique du français au Cameroun est celle de savoir si le contact avec les langues et les cultures camerounaises n'a pas façonné le code de sorte qu'il puisse prendre en charge les réalités locales. La littérature scientifique permet de répondre par l'affirmative à cette question. Dès lors, il reste une autre question, inspirée par l'intercommunication entre les Camerounais, celle de savoir s'il existe un français standard du Cameroun, un français à travers lequel les Camerounais s'identifient.

Nous nous proposons, afin de répondre à cette question, d'analyser les résultats obtenus après le dépouillement de notre corpus. Ce faisant, nous prendrons le soin de dégager les règles propres au français du Cameroun, en nous laissant guider par l'une des thèses que défend ZANG (2013) dans la théorie régulationniste. Pour ce théoricien en effet, *les langues évoluent sur le même modèle que la dérive des continents, c'est-à-dire sous l'action des forces externes qui s'exercent sur le système* (ZANG ZANG (2013 : 347), subissant des régulations qui touchent ses structures (système grammatical, phonologique, morphologique, lexical).

Le changement linguistique, comme l'a souligné MARTINET (1989 : 37), est notamment lié à l'adaptation de la langue à la variété des besoins communicatifs des communautés de ses locuteurs. Il peut être, à la fois, le fait des phénomènes trans-systémiques et des phénomènes généralisés. Nous entendons par phénomènes trans-systémiques ceux qui se manifestent chez des locuteurs ou des communautés ayant des langues maternelles différentes, mais qui peuvent être considérés comme une influence de leurs langues maternelles. Les phénomènes généralisés, qui ne semblent pas être liés à l'influence d'une langue maternelle, sont issus du modèle scolaire ou des modes d'apprentissage de la langue. Il s'agira donc de déterminer si les formes endogènes qui résultent du processus d'unification des variétés de français parlé au Cameroun sont le fait des phénomènes trans-systémiques ou des phénomènes généralisés.

Les données de parole spontanée analysées seront dépouillées suivant les techniques de la linguistique de corpus. Présentée comme un *paradigme de recherche développé autour des corpus soigneusement constitués et utilisant une analyse inductive* (Geoffrey WILLIAMS, 2006), la linguistique de corpus s'est développée, comme discipline, dans le monde anglo-saxon en s'affranchissant *de la linguistique appliquée à partir de deux grandes traditions ; l'enseignement de l'anglais comme langue seconde et une approche contextualiste de la linguistique, approche associée à Firth* (Geoffrey WILLIAMS, 2006). Elle recommande, pour l'étude des faits de langue, l'approche *bottom-up* (c'est-à-dire ascendante, ou qui analyse les données en allant de bas en haut). C'est notamment par cette démarche qu'elle veut se démarquer des autres théories du courant principal de la linguistique, qui prônent l'approche *top-down*. Les générativistes, par exemple, postulent l'existence de structures telles que des syntagmes nominaux ou verbaux, considérés comme des constituants de phrases, et les structuralistes conçoivent des traits sémantiques appelés « sèmes », envisagés comme les blocs constitutifs des sémèmes, c'est-à-dire les représentations du sens des mots. Il s'agit là des catégories *top-down* élaborées pour décrire une évidence avant même que celle-ci n'ait fait l'objet d'un examen. La linguistique de corpus ne considère aucune catégorie descriptive comme acquise, *non plus que les mots, les parties du discours, les composants de la grammaire de constituants, ou les traits sémantiques. Elle commence par interroger l'évidence et la mettre à l'épreuve* (WOLFGANG Teubert, 2009).

Notre corpus a donc été considéré comme un observé dynamique qui nous a permis de décrire les particularités observées et d'établir les règles *a posteriori*. Il ne s'est pas agi, comme l'ont fait nos prédécesseurs (ZANG ZANG, 1998 ; WAMBA et NOUMSSI, 2003 ; BILOA, 2003/2004, etc.) dont les travaux ont été pour nous des sources de premier choix, de regrouper ces particularités selon les principales aires linguistiques du Cameroun. Les objectifs de notre travail nous imposaient une tout autre démarche. Nous avons signalé les tendances pouvant être présentées comme faisant partie du **patrimoine linguistique commun des Camerounais**.

La question principale qui a guidé l'analyse est la suivante : quels sont les résultats, sur le corpus du français, de la dynamique de cette langue au Cameroun ? Cette question principale a inspiré les trois questions secondaires qui suivent :

1. Quels sont, au plan phonétique, les résultats de l'action des forces externes qui ont conduit au développement d'une langue commune ?

2. Quelles formes et structures se sont imposées dans l'usage au plan morphosyntaxique ?

3. Comment opère l'ancrage socioculturel du français au Cameroun ?

Cette partie de notre travail se fonde sur l'hypothèse que les fonctions de la langue officielle l'ont amené à développer des formes locales et surtout une langue commune qui joue le rôle de langue d'unification des Camerounais, qui fait l'unanimité et qui peut être codifiée. Elle est organisée en trois chapitres. Le premier chapitre porte sur la présentation des traits phonétiques qui se sont stabilisés en français camerounais en se généralisant. Le deuxième chapitre est réservé aux tendances morphosyntaxiques et le troisième, enfin, est consacré à l'étude des principaux processus de création lexicale.

CHAPITRE QUATRE : TENDANCES PHONÉTIQUES

Ce chapitre est consacré à la description des particularités phonétiques du français parlé au Cameroun. Pour rendre compte des restructurations qu'a subies la base articulatoire de la langue co-officielle et dégager les tendances phonétiques du français camerounais, le système phonétique du français normé ou français dénué de tout accent, tel que décrit dans des ouvrages de référence²⁸, des travaux qui rendent compte des variations observées en Île-de-France et dans les provinces²⁹ ont été comparés avec le français du Cameroun et le système phonétique de quatre langues camerounaises (éwondo³⁰, bàsàa³¹, ghòmálá'³² et fulfuldé³³), issu des travaux de :

- ESSONO (2000, 2012) et OWONA (2004) pour l'éwondo ;
- BITJAA KODY (1990 et 1993), Larry HYMAN (2003), MOSSELY MAKASSO (2004), MISPA de MOMHA II (2011) pour le bàsàa ;
- NISSIM (1972 et 1975), NISSIM et les autres (1977), DOMCHE-TEKO (1980), MBA (1984), et TOUKAM (2008) pour le ghòmálá' ;
- NOYE (1974), BICKOE (2000), HUBER et les autres (2011 : 9) pour le fulfuldé.

Dans des situations de plurilinguisme en effet, les langues sont constamment en contact et il se produit de nombreux échanges intersystémiques. Pour savoir si un système linguistique a changé parce que des éléments étrangers se sont intégrés dans ses structures, il faut comparer les langues en contact. La notion de « base articulatoire » a guidé la comparaison entre les différents systèmes phonétiques précédemment mentionnés.

On lit chez ZERLING (1993 : 68) que chaque langue possède un certain nombre de lois phonétiques subconscientes que les locuteurs activent pour la prononciation de chaque son. Ces lois, regroupées, constituent ce que l'on appelle la *base articulatoire* de la langue. STRAKA

²⁸ RIEGEL et les autres (1994/2009), Monique et Pierre LÉON (2011), Gardes TAMINE (2014), CHISS, FILLIOLET et MAINGUENEAU (2001/2013).

²⁹ Pierre LÉON et les autres (2012), DETEY et les autres (2010).

³⁰ Langue parlée au Cameroun dans la région du Centre. L'Alcam (2012 : 83-84) la considère comme l'un des pôles du béti-fang.

³¹ Selon l'Alcam (2012 : 82), l'ensemble bàsàa couvre au Cameroun l'étendue des départements du Nyong-et-Kelle (région du Centre), de la Sanaga maritime et la majeure partie du Nkam (région du Littoral).

³² L'aire du ghòmálá' couvre, dans la région de l'Ouest, la majeure partie du département de la Mifi, des Hauts-plateaux, de la Menoua et des Bamboutos (Alcam, 2012 : 115-116).

³³ L'Alcam (2012 : 61-62) distingue trois variétés de cette langue transfrontalière parlée dans les trois régions septentrionales du Cameroun (Adamaoua, Extrême-nord et Nord) :

- Le fulfuldé funaangere « peuhl de l'Est » ou peuhl de Maroua, parlé dans la région de l'Extrême nord ;
- Le fulfuldé hiirnaangere « peuhl de l'Ouest » ou peuhl de Garoua, parlé dans la région du Nord ;
- Le fulfuldé hooseere « peuhl de la montagne », parlé sur tout le plateau de l'Adamaoua, avec pour principaux centres Ngaoundéré, Banyo, Tibati et Meiganga.

(1989 : 767 ; cité par ZERLING, 1993 : 69) propose la définition suivante de cette notion théorique :

La base articulatoire est un ensemble de tendances ou d'habitudes motrices propres à un idiome, frappant tous ses éléments qu'ils soient distinctifs ou non, et se manifestant par des traits articulatoires et phoniques particuliers qui donnent à chaque idiome, par rapport à tous les autres, une coloration auditive caractéristique.

Notons que cette notion s'est imposée à la phonétique contemporaine qui insiste, pour classer les sons, sur l'ensemble des habitudes articulatoires qui caractérisent une langue donnée par rapport aux autres (CHISS et les autres, 2001/2013 : 85). Il a donc été question de rendre compte de la modification des traits articulatoires et phoniques du français de référence, dont le résultat est la constitution d'une base articulatoire propre au français du Cameroun.

Les deux sections de ce chapitre portent sur les processus vocaliques et les processus consonantiques.

IV.1. Les processus vocaliques

Dans cette section consacrée aux processus vocaliques, nous avons, pour chaque différence observée entre le français standard et le français du Cameroun, présenté le fait linguistique concerné. Il a par la suite été question de déterminer si les divergences résultaient des phénomènes trans-systémiques ou des phénomènes généralisés. Les processus vocaliques suivants ont été répertoriés :

- Le maintien du schwa là où la norme prescrit son effacement ;
- L'insertion du schwa à la fin des mots qui n'en ont pas ;
- Le remplacement de la voyelle neutre par le « e » fermé ;
- Le remplacement du « e » fermé par le « e » ouvert ;
- La nasalisation vocalique et
- L'effacement de l'opposition entre les paires minimales.

IV.1.1. Le maintien du schwa là où la règle prescrit son effacement

Les articulations des locuteurs camerounais du français tendent à conférer au « e instable » le statut d'une voyelle, laquelle se stabilise et s'articule dans toutes les positions. Notons qu'il est arrivé que l'analyse des tours de parole d'un même locuteur montre qu'il prononce souvent la « forme standard » de cette voyelle. Mais très souvent, c'est la forme « déviée » qui est

réalisée. Nous n'avons retenu ici que les articulations qui n'entraînent pas la modification du timbre de la voyelle, majoritairement attestées en position finale et en position médiane.

IV.1.1.1. Le maintien du schwa en position finale

En français, le [ə] ne se prononce pas lorsqu'il se trouve en position finale. Même précédé d'une voyelle, son timbre n'est pas affecté. Si cette voyelle est précédée d'une consonne, elle ne se prononce pas. Mais la consonne, elle, est prononcée (Pierre LÉON et les autres, 2012 : 35). Cette règle tend à disparaître en français du Cameroun :

- (1) bon c'est que ce sont les filles qui aiment qu'on *les mentent [mãŋtə] (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (2) voilà quatre ans qu'il est dans la maison de Dieu, il se pose [pozə] des questions aujourd'hui (Dm-Ngé, 27/03/2012)
- (3) oui je pense à mon beau-père Bello Paul et ma belle-mère [mɛrə], mama Martha du côté de Gachiga (Cm-Gra, 28/03/2012)
- (4) c'est pour davantage nous édifier sur cette [setə] pathologie (Ad-Mra, 31/03/2012)
- (5) est-ce qu'il y a une différence [diferãŋsə] ? (Sa-Ebwa, 21/06/2012)
- (6) il risque [riskə] me porter plainte [plɛŋtə] pour usurpation (Rm-Bta, 27/04/2012)

Observons que le maintien du [ə] en position finale relève d'abord des phénomènes trans-systémiques. Cette voyelle, attestée dans plusieurs langues camerounaises (éwondo et ghòmálá' notamment), y a un statut de voyelle, laquelle se réalise dans tous les contextes. Dans le tableau des voyelles phonétiques des langues camerounaises proposé par TADADJEU et SADEMOUO (1979/ 1984 : 14), cette voyelle stable est, d'après son lieu d'articulation, une centrale / postérieure non arrondie et, selon le mode d'articulation, une mi-basse. On lit chez ESSONO (2012 : 26) que le son [ə], en éwondo, n'apparaît jamais en position initiale, mais en médiane et en finale : *fəg* (sagesse), *məvəg* (dot), *bəbə* (regarder), *yáməle* (s'habituer).

En français, le schwa est plutôt une voyelle instable. Sa prononciation ou son amuïssement, à l'oral, dépend des raisons distinctives ou des conditions phonétiques particulières. On la considère comme une antérieure ou une palatale arrondie, dont le point d'articulation est légèrement en arrière de celui de [œ], et l'aperture, légèrement plus faible, mais qui tend, lorsqu'elle reçoit l'accent, à se confondre avec [ø], et même parfois [œ] (ARGOD-DUTARD, 2010 : 46).

Le schwa peut donc connaître le degré zéro en français et se réaliser dans certaines langues sous forme de voyelle centrale non labialisée (CHISS et les autres, 2011/2013 : 84). En français du Cameroun, cette voyelle tend à acquérir les traits articulatoires qu'elle a dans les langues locales. ZANG ZANG (1998 : 77), qui a observé la phonologisation de cette voyelle dans le français bété, conclut que les sujets pensent que la norme est respectée quand

les mots qui le possèdent conservent leur « e » muet. Il voit dans cette articulation une influence de la langue maternelle.

Le maintien de la voyelle neutre relève, ensuite, des phénomènes généralisés, qui peuvent expliquer les articulations des locuteurs natifs des langues dans lesquelles cette voyelle n'est pas attestée (bàsàa et fulfuldé par exemple). DJOUM NKWESCHEU (2008) évoque la fidélité à la graphie pour justifier cette règle endogène. On peut également incriminer l'influence du modèle ou de la variété scolaire du français.

Au Cameroun, les techniques d'enseignement de l'alphabet du français, qui ne s'intéressent qu'à la graphie, consacrent l'existence d'une lettre « e », qui s'oppose au « é » (« e » accent aigu), au « è » (« e » accent grave), au « ê » (« e » accent circonflexe) et au « ë » (« e » tréma). Ces signes orthographiques peuvent, d'ailleurs, servir à la représentation d'un phone ayant différentes réalisations graphiques. Par exemple, le [e] peut avoir pour équivalents les graphies en « é » (thé), « er » (lever), « ez » (fermez), « es » (des), « ai » (ferai) ou « e » devant certaines consonnes géminées (essence, professeur, efficace, etc.). Nous avons appris à l'école que le « e » muet apparaissait à la fin de certains mots au féminin, matérialisant l'accord en genre. On pouvait l'avalier ou le prononcer selon qu'il apparaissait en position finale, après une voyelle ou après une consonne. Une règle assez floue qui n'intègre pas son aspect phonétique³⁴. L'analyse des programmes scolaires de l'enseignement secondaire camerounais montre que jusqu'en 2012, le cours de phonétique, que beaucoup d'enseignants évitent, n'était prévu qu'au programme de la classe de seconde³⁵.

L'influence des phénomènes trans-systémiques et des phénomènes généralisés entraîne donc l'abandon, en français du Cameroun, de la règle qui, en français standard, prescrit l'effacement du schwa lorsqu'il se trouve en position finale.

On observe ainsi le processus d'unification suivant : le schwa est réalisé dans des environnements où il doit s'effacer.

Cette tendance provoque la modification de la structure syllabique des mots.

³⁴ À ce sujet, nous avons eu beaucoup de peine à convaincre notre fils de 3 ans, inscrit en prématernelle au cours de l'année 2011-2012, que l'énoncé « une balle » se prononçait [ynbal]. Il nous a repris plusieurs fois en articulant [ynəbalə]. Pour lui, c'était la prononciation exacte enseignée par sa maitresse. Elle tient certainement cette articulation de ses formateurs. Un patrimoine donc.

³⁵ Cinquième année du cycle secondaire dans le sous-système francophone du Cameroun.

IV.1.1.1.1. La modification de la structure syllabique des mots

La syllabe compte un ou plusieurs phonèmes. Elle correspond à l'unité phonétique prononcée lors d'une seule émission de voix. Dans Monique et Pierre LÉON (2011 : 32), on lit qu'une syllabe orale est dite ouverte quand sa structure se termine par une voyelle prononcée, comme les monosyllabes *la* (CV), *bras* (CCV), *pré* ou *près* (CCV). Une syllabe orale est dite fermée quand sa structure se termine par une consonne prononcée, par exemple *seul* ou *sol* (CVC). En français, la règle qui prescrit la chute du schwa en position finale fait du monosyllabe dans lequel le « e » graphique précède une consonne une syllabe fermée. La dernière syllabe des unités polysyllabiques dans lesquelles le « e » graphique précède une consonne est également une syllabe fermée. En français du Cameroun, par contre, la syllabe fermée du français standard devient une syllabe ouverte :

MOTS	FS	FC
Mentent	[mãt] CV	[mãŋ-tə] CVC-CV
Pose	[poz] CVC	[po-zə] CV-CV
Mère	[mɛːR] CVC	[mɛ-rə] CV-CV
Cette	[set] CVC	[sɛ-tə] CV-CV
Différence	[diferãs] CV-CV-CVC	[di-fe-rãŋ-sə] CV-CV-CVC-CV
Risque	[risk] CVCC	[ris-kə] CVC-CV
Plainte	[plêt] CCVC	[plɛŋ-tə] CCVC-CV

L'insertion d'une syllabe supplémentaire entraîne également l'abandon des enchaînements.

IV.1.1.1.2. L'abandon des enchaînements

Il arrive généralement qu'il y ait un lien syntactique entre la consonne finale prononcée d'un mot et la voyelle du mot suivant. Ce phénomène, que Françoise ARGOD-DUTARD (2010 : 85) nomme « enchaînement », est abandonné en français du Cameroun lorsque le [ə] est maintenu en position finale, devant un autre mot à initiale vocalique :

- (7) c'est très très important pourquoi parce que... euh... en tant que usager [kə'yzage] des axes lourds lorsque je vais en mission, je puis vous affirmer que les accidents que nous observons sur ces axes relèvent de la folie humaine (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (8) parce que aujourd'hui [parsəkə'õʒuːdʒɥi] lorsqu'on parle des accidents de la route sur les axes Douala / Yaoundé et tout le reste (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

- (9) s'ils comptent sur quelqu'un pour les aider, moi je crois que ils [kə'il] n'auront que des larmes pour pleurer (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (10) euh lorsque on [lórskə'ɔ̃] décide... euh euh le recrutement de 25 000 euh chômeurs camerounais, je ne sais pas, ce qui guide ce travail (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
- (11) quand on dit que endémique [kə'ã̃demik] ça veut dire que, les prévalences qui ont été trouvées au cours de cette enquête, sont supérieures à 10% ! (Ad-Mra, 31/03/2012)
- (12) nous l'utilisons pour notre lessive, et pour notre hygiène [notrə'izjen] corporelle (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (13) donc on ne peut pas... faire un cas de similitude entre [similitydə'ã̃trə] ça et le... et le permis de chasse ou le permis de ceci ou cela (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (14) aide-nous seigneur à choisir, à recevoir à accueillir librement, en notre âme [notrə'am] et conscience la personne que nous aurons jugé idoine pour conduire les destinées de notre pays (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

Parmi les mots qui voient leur « e » final maintenu, figure en bonne place le « que ». Nous avons examiné le cas du maintien de sa voyelle finale dans un travail précédent (ASSIPOLO, 2010), lequel portait sur l'étude de l'une des variétés de français parlé au Cameroun, qualifié de « français bamiléké » pour des besoins de catégorisation.

Le maintien de la voyelle finale de ce mot devant des termes à initiales vocaliques avait été présenté comme une particularité de cette variété. Ce travail avait montré que dans le discours rapporté, par exemple, le morphème « que » était assimilé à une particule de focalisation, comme avec *fɔ̃ ngə ngaák*. Littéralement, l'on obtient en français « le chef dit que non » (le chef dit non). Dans cet exemple, la particule *ngə* a pour seul rôle de marquer la réponse du chef, laquelle est *ngaák*. Le locuteur qui rapporte ses propos veut mettre l'emphase sur ce qu'il a dit. Il s'agit là d'un exemple de discours rapporté dans lequel les règles relatives à la focalisation assertive, dans les langues de la région de l'Ouest du Cameroun, autorise le détachement de la particule de focalisation. Une règle transposée lors du passage au français.

Avec les énoncés ci-dessus, bien qu'il ne s'agisse pas d'exemples de focalisation, l'on constate que le détachement de « que », qui entraîne l'abandon de l'enchaînement, s'est généralisé. On a l'impression que les locuteurs ont le sentiment que ce mot et les locutions qui le comportent doivent se prononcer distinctement, et qu'en aucun cas il ne doit y avoir synalèphe. Une observation valable avec les mots autres que « que », qui se terminent par un « e » graphique.

Notons que la langue française admet, dans certains cas, le hiatus. Deux voyelles contigües appartenant à deux syllabes différentes se prononcent comme avec *tu as eu un 11* [ty-a-y-œ-ɔ̃z] (LAURET, 2007 : 59) ou *séisme* [se-ism]. Mais avec le schwa en position finale, devant un autre mot à initiale vocalique, le hiatus est systématiquement évité, sa rupture étant compensée par la syllabe qui chevauche deux mots : *une autre erreur* [y-no-

trɛ-rœr] (LAURET, 2007 : 59). Cette stratégie d'évitement du hiatus n'est pas appliquée en français du Cameroun, qui admet la rencontre entre le [ə] en position finale et une voyelle initiale :

GROUPES DE MOTS	FS	FC
En tant que usager	[ã-tã-ky-za-ʒe]	[ã-tã-kə-y-za-ʒe]
Parce que aujourd'hui	[pa:rs-ko-ʒur-dʒɥi]	[pa:-sə-kə-o-ʒu:-dʒɥi]
Je crois que il	[ʒə-krwa-kil]	[ʒə-krwa-kə-il]
Lorsqu'on décide	[lɔrs-kɔ-de-sid]	[lɔrs-kə-ɔ-de-si-də]

L'examen des langues camerounaises montre qu'elles n'appliquent pas l'enchaînement, ce qui fait de son abandon un phénomène trans-systémique. L'enchaînement est souvent remplacé dans cette variété par un groupe rythmique.

IV.1.1.1.3. L'insertion d'un groupe rythmique à la place d'un enchaînement

D'autres éléments particularisent la prononciation du français, comme le rythme et l'accentuation, que l'on range parmi les phénomènes prosodiques, lesquels jouent un rôle important dans les échanges verbaux. En français standard, on envisage toujours la prononciation dans le groupe rythmique et non à partir d'un mot pris isolément.

LAURET (2007 : 44) observe que dans les énoncés longs, les groupes rythmiques sont séparés les uns des autres par des procédés de démarcation, essentiellement la dernière syllabe du groupe (syllabe accentuée) et la pause, avec les modifications de l'intonation qu'ils impliquent. Ce découpage, de type syntaxico-prosodique, est très important : ce sont les démarcations en groupes rythmiques qui peuvent permettre de faire la différence entre *Jean / porte / le sac.* et *J'emporte / le sac* [ʒãpɔrtələsak]. La dernière syllabe du groupe rythmique est donc frappée d'un accent de durée. Un allongement très présent dans les énumérations (LAURET, 2007 : 47).

En français du Cameroun, la syllabe supplémentaire que le maintien du schwa en position finale créée impose une suspension, avec un intonème de type conclusif, qui ne marque pas nécessairement la fin d'une phrase. Les unités intonatives structurent donc l'information en respectant les contraintes syntaxiques (Gardes TAMINE, 2014 : 27). On distingue ainsi l'intonème continuatif, dont la mélodie se situe dans l'aigu, et qui présente une légère augmentation de la durée des voyelles et l'intonème conclusif, caractérisée par une chute de la mélodie dans le niveau grave et une augmentation de durée plus sensible :

Tableau 47 : Les intonèmes du FS.

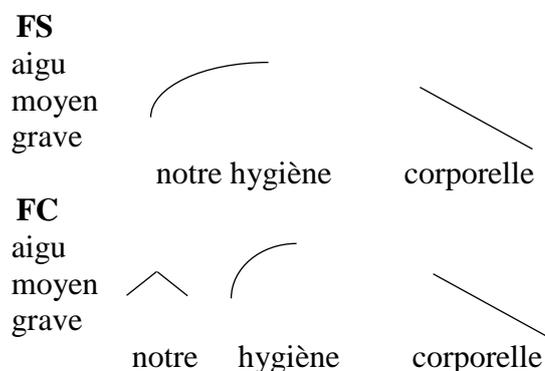
aigu		
moyen		
grave		
	continuatif	conclusif

Source : Gardes Tamine (2011/2014 : 27).

La phrase *tu te reposes, je travaille* a l'intonation suivante :



La séquence *notre hygiène corporelle* de l'exemple (12) a les intonations suivantes, en FS et en FC :



Le processus d'unification qui opère par insertion du schwa là où la règle prescrit son effacement engendre trois sous-règles :

1. Le maintien de la voyelle neutre entraîne la modification de la structure syllabique des mots.
2. Le maintien de la voyelle neutre entraîne l'abandon de l'enchaînement, supprimant la loi phonétique qui veut qu'un mot qui se termine par un « e » graphique le perde lorsqu'il précède un autre mot à initiale vocalique. Un lien syntactique unit alors sa consonne prononcée avec la voyelle initiale du mot suivant.
3. Le maintien de la voyelle neutre entraîne la création d'un groupe rythmique supplémentaire, avec un intonème de type conclusif.

Une autre réalisation du schwa s'observe, qui semble être influencée par la tendance à le maintenir en position finale : son insertion à la fin des mots qui n'ont pas un « e » graphique.

IV.1.1.2. L'insertion du schwa à la fin des mots qui n'ont pas de « e » graphique

Nombreux sont les locuteurs qui insèrent la voyelle neutre après la coda :

- (15) il faut accélérer il faut... donc [dõŋkə], le problème c'est... il faut vraiment, ne serait-ce que sensibiliser comme il y aura le séminaire (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (16) on a vu des gens s'ébranler vers [verə] les bureaux du gouverneur (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
- (17) je pense que ces gens sont venus chez moi, et j'ai pu voir [vwarə] ce qu'il fallait cocher (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
- (18) c'est la plus grosse machine du divertissement intellectuel, qui démarre à l'instant, avec [avəkə] bien sûr le rappel du questionnaire ce matin (Doa-Ebwa, 20/06/2012)
- (19) non pas encore cette question numéro six [sisə] (Doa-Ebwa, 20/06/2012)
- (20) la question numéro neuf [nøfə] (Doa-Ebwa, 20/06/2012)
- (21) c'est toujours [tuzurə] un réel plaisir hein, de vous partager ces instants de bonheur (Ps-Bta, 28/04/2012)

Le « e » muet est, dans les exemples ci-dessous, une véritable voyelle épenthétique. Berri (2006 : 211) présente l'épenthèse comme *un processus phonétique qui introduit un segment non présent dans la représentation phonologique*. Julien EYCHENNE et Dominique NOUVEAU (s.d.) qui ont réalisé, pour le compte du projet P.F.C. (Phonologie du français contemporain), une vitrine³⁶ dans laquelle ils passent en revue les principales tendances concernant le comportement du *e* caduc en français de référence (c'est-à-dire dans la région parisienne), observent qu'à l'oral, il est fréquent qu'un [œ] soit inséré en fin de mot en vertu de la règle des trois consonnes, et ce même s'il n'y a pas de *e* graphique final : *Marc e Blanc, Ouest e Liberté, match e de foot, le contact e des enfants*. Les mots *Marc, Ouest, match* et *contact* se terminent par deux consonnes et sont suivis d'au moins une consonne. Dans ce contexte, commentent EYCHENNE et NOUVEAU, un *e* est inséré pour éviter des suites de consonnes qui posent des problèmes à beaucoup de francophones (respectivement [rkbl], [stl], [tfd], [ktd]).

Cette observation, valable pour le français parisien, l'est-il en français camerounais ? Dans les exemples (15), (16), (17) et (18), l'on constate effectivement qu'il y a plusieurs consonnes contiguës, respectivement [dklp], [vrlb], [vrsk] et [vkbs]. Mais avec les exemples (19) et (20), le schwa est inséré en finale absolue de phrase et dans l'exemple (21), il est inséré entre une consonne finale et une voyelle initiale [tuzurəœ]. On ne peut donc pas dire que cette insertion, en français du Cameroun, a pour fonction d'éviter des suites de consonnes. Ni la fidélité à la graphie, ni l'influence des langues locales ne peuvent justifier les prononciations en cause. Peut-on les considérer comme le produit de l'hypercorrection ?

³⁶ http://www.projet-pfc.net/index.php?option=com_content&view=article&id=243&Itemid=191. Page consultée le 15 mars 2013.

Dans son enquête en vue de déterminer le reflet des processus sociaux dans les structures linguistiques, LABOV (1976 : 183) écrit que

Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence les formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité linguistique se traduit chez eux par une très large variation stylistique ; par de profondes fluctuations au sein d'un contexte donné ; par un effort conscient de correction ; enfin, par des réactions fortement négatives envers la façon de parler dont ils ont hérité.

L'hypercorrection est, dans la perspective labovienne, la conséquence de l'insécurité linguistique. Cette insécurité se manifeste, selon GADET (2007 : 173), *soit par la faute, soit par l'excès d'application d'une règle*. Dans notre cas, l'excès d'application d'une règle semble être le résultat de cette insécurité. La règle exagérément appliquée n'est plus celle du français standard, mais plutôt celle du français camerounais.

Un autre processus d'unification s'observe donc, qui opère par insertion du schwa à la fin des mots qui n'ont pas un « e » graphique.

Comme avec le premier processus d'unification, ce deuxième processus engendre les trois sous-règles suivantes :

1. L'insertion de la voyelle neutre entraîne la modification de la structure syllabique des mots.
2. L'insertion de la voyelle neutre entraîne l'abandon de l'enchaînement.
3. L'insertion de la voyelle neutre entraîne la création d'un groupe rythmique supplémentaire.

Autant le schwa se maintient en position finale, autant il se maintient en position interconsonnantique, là où une règle d'effacement s'applique en français standard.

IV.1.1.3. Le maintien des schwas internes

Les schwas interconsonnantiques du français se maintiennent lorsqu'il faut éviter la rencontre entre trois consonnes. Cette loi phonétique tend à s'effacer en français du Cameroun, car le [ə] est maintenu dans les environnements CəC :

- (22) mais combien de... de... d'usagers de la route, font usage de leur bon sens lorsqu'ils sont face peut-être à un dépassement [depa:səmãŋ] (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (23) comment appelle-t-on ce mouvement [muvəmãŋ] de va-et-vient ? (Doa-Ebwa, 20/06/2012)

- (24) si seulement [sœləmãŋ] nous pouvons *recevoir une femme au téléphone, une ancienne yoyette (Sa-Ebwa, 21/06/2012)
- (25) j'ai envie de dire comment ça va ? malheureusement [malørøzəmãŋ] c'est un terme protégé par euh un grand animateur (Rm-Bta, 27/04/2012)
- (26) on a les picotements [pikotəmãŋ] dans les yeux, la +[pron=pif] oculaire, des larmoiements [larmwajəmãŋ] (Ad-Mra, 31/03/2012)

Dans un mot ou un groupe, le schwa du français tombe lorsqu'il est précédé d'une seule consonne (*samedi* [samdi], *grandement* [grãdmã]), mais se maintient s'il est précédé de deux consonnes prononcées (*vendredi* [vãdrãdi], *tristement* [tristãmã]). Il peut aussi tomber lorsque l'une des deux consonnes prononcées est un [R] (*marchera* [marʃra]) (Pierre LÉON et les autres, 2012 : 34). En français du Cameroun, par contre, il a tendance à se maintenir lorsqu'il est précédé d'une seule consonne. Comme pour le maintien du schwa en position finale, cette tendance est provoquée par les habitudes articulatoires des locuteurs, influencés soit par leurs langues maternelles, soit par la variété scolaire du français. Dans les langues camerounaises où elle est attestée, cette voyelle se réalise toujours en position médiane et en position finale.

L'articulation systématique du schwa en position interconsonantique entraîne aussi la modification de la structure syllabique des mots, avec insertion d'un groupe rythmique supplémentaire :

MOTS	FS	FC
Dépassement	[de-pas-mã] CV-CVC-CV	[de-pa-sə-mãŋ] CV-CV-CV-CVC
Mouvement	[muv-mã] CVC-CV	[mu-və-mãŋ] CV-CV-CVC
Seulement	[sœl-mã] CVC-CV	[sœ-lə-mãŋ] CV-CV-CVC
Malheureusement	[ma-lø-røz-mã] CV-CV-CVC-CV	[ma-lø-rø-zə-mãŋ] CV-CV-CV-CV-CVC
Picotement	[pi-kot-mã] CV-CVC-CV	[pi-ko-tə-mãŋ] CV-CV-CV-CVC
Larmoiements	[lar-mwa-mã] CVC-CCV-CV	[lar-mwa-jə-mãŋ] CVC-CCV-CV-CVC

Parmi les langues camerounaises retenues pour l'analyse contrastive, seules l'éwondo et le ghómálá' possèdent le schwa qui, dans ces langues, est une véritable voyelle. On peut donc comprendre que certains locuteurs assimilent le « e » muet du français à cette voyelle. Mais cette tendance s'est généralisée au point où on ne peut plus soutenir qu'il y a observation de la norme du français quand un locuteur articule correctement un mot qui compte le schwa. Ce

d'autant qu'un même locuteur peut à la fois articuler [pti], [pəti] et [peti], [prəmje], [prœmje] et [premjə].

La règle qui sous-tend ce processus d'unification est la suivante : **la voyelle neutre est insérée en position interconsonantique, là où une loi d'effacement s'applique en français standard.**

Deux sous-règles découlent de cette règle principale :

1. L'insertion de la voyelle neutre modifie la structure syllabique des mots.
2. L'insertion de la voyelle neutre crée un groupe rythmique supplémentaire.

Avec les usages du schwa qui s'est stabilisé en français du Cameroun, l'on observe, *in fine*, trois processus d'unification : il est maintenu autant en position finale qu'en position interconsonantique, il est inséré à la fin des mots qui n'ont pas un « e » graphique. Ces processus d'unification montrent déjà qu'au plan phonétique, la variété de français parlée au Cameroun se démarque du français standard en développant ses lois phonétiques propres. Dans certains contextes, le schwa, maintenu, s'articule comme un « e » fermé.

VI.1.2. Le remplacement de [ə] par [e]

Ce processus opère, en français du Cameroun, dans des environnements où, selon les règles du français standard, le schwa doit s'effacer ou se maintenir. Il est surtout intéressant de noter que dans ces environnements, une première règle du français camerounais s'applique, celle relative au maintien de la voyelle neutre dans toutes les positions dans un mot :

- (27) d'abord *prénons [prenɔ̃ŋ] l'exemple dans les villes, Yaoundé et Douala (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (28) un *pétit [peti] Cameroun comme ça on va donner la demande d'explication à à à la Russie ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (29) merci d'avoir *appelé [apele] (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (30) comme ils commencent par le *premier [premjə] département par l'alphabet français (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (31) donc peu importe euh la méthode ou le moyen que vous allez utiliser pour *secourir [sekurir] notre frère (Dm-Ngé, 27/03/2012)
- (32) le trachome est une infection oculaire qui évolue en l'absence du traitement vers des lésions cornéliennes irréversibles pouvant *amener [amene] à la cécité (Ad-Mra, 31/03/2012)
- (33) premier obstacle là-bas, son *relief [reljɛf] accidenté qui freine toute action de développement (Le-Mra, 31/03/2012)
- (34) nous ne sommes que *mercredi [mɛrkredi] donc après *demain [dəmɛ̃ŋ] c'est *vendredi [vɑ̃dredi], c'est la dernière édition vendredi (Doa-Ebwa, 20/06/2012)
- (35) cette chanson certainement *féra [fɛra] danser ce matin, Clémentine du côté de la *boulangerie [bulɑ̃ʒɛri] nuit dorée hein... (Rs-Bta, 26/04/2012)

ZANG ZANG (1998 : 85-86) signalait déjà la mutation du « e » muet en [e] comme une tendance évolutive du français camerounais. Son enquête avait identifié ce problème chez plusieurs locuteurs appartenant à des groupes ethniques différents. Le travail de DJOUM NKWESCHEU (2000 : 311) a confirmé cette tendance : elle s'est donc systématisée. Comment expliquer que cette tendance ait pu se généraliser ?

Relevons d'abord que, comme dans les langues camerounaises, il n'existe pas de voyelles neutres en français du Cameroun. Cette variété ne pratique donc pas l'alternance [ə] / Ø du français standard. On se serait attendu, malgré tout, que les locuteurs articulent [ə] au lieu de [e], car la graphie n'est pas celle du « é ».

Signalons ensuite l'enquête de ZANG ZANG (1998 : 85-86) sur le français bété. Celui-ci laisse percevoir que le [ə] se mue en [e] dans la première syllabe d'un mot commençant par une consonne comme dans la langue maternelle. Nous nous sommes intéressé à la nature des consonnes précédant le « e » dit caduc pour voir si elle pouvait permettre d'expliquer ces articulations. Notre analyse a montré que dans les syllabes commençant par des occlusives ou des constrictives, qu'elles soient sourdes, sonores ou nasales, bilabiales, dentales, labiodentales ou latérales, ce phénomène s'observait. La structure phonique de la syllabe n'a donc rien à voir avec cette prononciation particularisante. Les contraintes phonologiques ne semblent pas non plus conditionner ces prononciations, car on aurait pu soutenir que la mutation du « e » muet au « e » fermé était déclenchée pour faciliter la prononciation des consonnes sourdes. Mais que l'on soit en présence des structures syllabiques de type Cə, dans lesquelles C est une consonne sourde ou sonore (*petit* [peti], *depuis* [depuʃ]), ou des structures de type CCə alternant une sourde et une vibrante (*mercredi* [mɛrkredi]), une sonore et une vibrante (*dresser* [drese]) ou associant deux sourdes (*brasserie* [braseri], *appeler* [apele]), le schwa se mue en [e].

Relevons enfin que DJOUM NKWESCHEU (2000 : 342-345) présente ce processus comme un exemple d'harmonisation vocalique : la modification du timbre de la voyelle, due à son environnement d'occurrence, consiste en l'acquisition des traits qui la rapprochent du segment vocalique (voire consonantique) contigu. Ainsi, le schwa devient antérieur tendu lorsqu'il est suivi ou précédé d'une voyelle antérieure. Dans les cas où aucune voyelle antérieure ne précède le schwa, DJOUM NKWESCHEU (2000 : 344) estime que son antériorisation relève du fait qu'il est précédé d'une consonne antérieure (*dehors* [deɔ:]), et qu'il est suivi d'une voyelle dont la zone d'articulation est un peu plus haute. La théorie de DJOUM NKWESCHEU (2000) tient avec des exemples comme [apele] ou [amene]. Pour des articulations comme dans [premjɛ] ou [reljɛf], elle parle plutôt d'un phénomène d'assimilation, qui découle de la prévalence de la

loi du moindre effort : il serait plus aisé pour les organes articulatoires de rester dans une position identique ou presque pendant l'émission du son.

Revenons à l'observation de ZANG ZANG (1998) et prenons en compte le fait que l'on rencontre la voyelle [e], attestée dans les langues camerounaises, dans la première syllabe d'un mot commençant par une consonne : le remplacement de [ə] par [e] serait dû, dans ce cas, aux phénomènes trans-systémiques. Les autres exemples, que DJOUM NKWESCHEU (2000) considère comme la manifestation de l'harmonisation vocalique, relèvent des phénomènes généralisés : dans certaines langues camerounaises en effet, le schwa n'est pas attesté (bàsàa et fulfuldé par exemple).

Le remplacement de [ə] par [e] est aussi dû l'influence de la variété scolaire du français. TOUZEIL (1979 : 20) le signalait déjà après analyse d'un corpus recueilli auprès d'élèves « normaliens », de futurs enseignants. Ils ont certainement transmis cette prononciation à leurs élèves. On peut donc conclure que l'enseignement du français a très largement contribué à la généralisation de cette tendance qui, en français du Cameroun, fait tomber l'opposition distinctive entre /ə/ et /e/.

En français, /ə/ et /e/ sont des phonèmes distincts bien qu'il y ait des discussions sur le statut phonologique du schwa, dont la réalisation phonétique est sujette à une importante variation, alternant entre [ə], [œ], ou [ø] (DETEY et les autres, 2010 : 154), mais jamais [e] comme en français du Cameroun.

L'on identifie ainsi un autre processus d'unification : la voyelle [ə] devient un E fermé dans la première syllabe d'un mot commençant par une consonne et dans les syllabes internes.

Ce processus entraîne la sous-règle suivante : les syllabes dans lesquelles le [ə] se maintient là où une règle d'effacement s'applique en français standard deviennent des syllabes ouvertes. Dans certains contextes, le [e], lui, se mue en [ɛ].

IV.1.3. Le remplacement de [e] par [ɛ]

Cette tendance, générale, s'observe particulièrement avec les déterminants *les*, *des* et *ces* comme illustré ci-dessous :

- (36) c'est votre émission, le débat intellectuel, la plateforme des [dɛ] citoyens ambitieux votre opinion ou contre opinion sur les [lɛ] sujets, qui font et défont l'actualité (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (37) la sécurité a été mise à mal par des [dɛ] diplomates russes (Lm1-D1a, 17/08/2011)

- (38) ces [sɛ] maris qui trompent leurs femmes, c'est n'est pas bien dans tous les [lɛ] cas elle s'appelle Cella Stella (Sa-Ebwa, 21/06/2012)

Tous les mots illustrant ces prononciations sont des monosyllabes qui ont la structure CV. Dans ces mots, le groupe « es » doit normalement être rendu par le E fermé. Les voyelles /e/ et /ɛ/, attestées dans les langues camerounaises, s'opposent par les traits mi-fermées (/e/) et mi-ouvert (/ɛ/). Il s'agit donc, comme en français, de deux phonèmes distincts. Le remplacement de [e] par [ɛ] ne semble donc pas relever des phénomènes trans-systémiques. Il s'agit d'un phénomène généralisé qui peut être perçu comme le résultat d'une interférence d'acquisition issue de la variété scolaire du français, mettant en cause la préposition *dès* et d'autres mots comme l'adverbe *près*, la préposition *après* ou le substantif *accès*. La mutation du E fermé vers le E ouvert s'observe également avec le pluriel des titres *monsieur*, *madame* et *mademoiselle* :

- (39) bonjour Mesdames [mɛdamə], Mesdemoiselles [mɛdɛmwazɛl] Messieurs [mɛsjør]
bonjour, bienvenu, à l'écoute de votre émission de débat interactif (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

Un processus d'unification supplémentaire s'observe donc, qui fait que **dans le français parlé au Cameroun, le E fermé s'ouvre dans certains monosyllabes, principalement des déterminants, et le pluriel des titres employés pour s'adresser avec civilité à une femme mûre (généralement mariée), une jeune fille et un homme.**

Les habitudes linguistiques des locuteurs camerounais du français éliminent les voyelles nasales.

IV.1.4. La dénasalisation des voyelles du français

En français, la nasalisation est considérée comme un processus d'assimilation : la voyelle, au contact d'une consonne nasale, se ferme puis se nasalise par anticipation de l'abaissement du voile du palais qui provoque, à son tour, l'ouverture de la voyelle (ARGOD-DUTARD, 2010 : 111). Le système phonétique de la langue française compte quatre voyelles formées suivant ce processus, que nous classons par paires pour illustrer leurs oppositions fonctionnelles : [ɛ̃]/[œ̃], [ã]/[ɔ̃]. Celles-ci doivent se prononcer en une seule émission de voix et ont plusieurs équivalents orthographiques :

- [ɛ̃] : « ain » (**pain**), « in » (**brin**), « en » (**chien**), « yn » (**syntaxe**).
[œ̃] : « um » (**parfum**), « un » (**brun**).

[ã] : « an » (**blanc**), « em » (**temps**), « en » (**en**).

[õ] : « on » (**blond**), « om » (**plomb**).

Ces voyelles peuvent perdre leur timbre avec :

– la liaison : *divin* [divɛ̃], *un divin enfant* [œ̃divinãfã],

– l'accord en genre : *un* [œ̃], *une* [yn] ; *lointain* [lwɛ̃tɛ̃], *lointaine* [lwɛ̃tɛn] ou

– l'accord en nombre : la classe reprend [laklasɾɔ̃prã], les classes reprennent [leklasɾɔ̃prɛn].

En français du Cameroun, les voyelles nasales ne sont pas articulées en une seule émission de voix. Les locuteurs, certainement influencés par la graphie, prononcent chaque lettre séparément dans les syllabes avec la structure VC, ce qui provoque la *dislocation* des voyelles nasales.

Par *dislocation*, nous entendons le démantèlement du couple voyelle + n/m, entraînant la prononciation de chaque son séparément, comme dans les langues locales. DJOUM NKWESCHEU (2000 : 350) pense que le processus de nasalisation n'est même pas enclenché en français du Cameroun. Nous estimons plutôt que le français du Cameroun, qui se forme par restructuration du français standard, modifie la structure de ses sons. D'où la théorie de la *dislocation*, qui fait qu'un mot comme *simplement* ne sera pas articulé [sɛ̃pləmã], mais [sẽmpləmãŋ] :

- (40) il est simple tout simplement [sẽmpləmãŋ] parce que, c'est ce qu'on appelle au quartier les appels de balle (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (41) on est au Cameroun ! on est au Cameroun ! pays corrompu [korɔ̃mpy] (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (42) à partir du moment où on attrape un voleur, même si tu rembourses [rambursə], tu es poursuivi par le ministère public ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (43) j'ai vu le malheur que vivent des jeunes camerounais à la recherche de l'emploi [lamplwa] (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
- (44) nous l'utilisons pour notre lessive, et pour notre hygiène corporelle, le savon NOSA est efficace, car il contient un agent [œ̃ŋnaʒãŋ] glycérolé (Lm2-Dla, 17/08/2011)
- (45) qu'il comprenne [kɔ̃mpren] que, tous les cris et les pleurs qu'il adresse à l'Éternel (Dm-Ngé, 27/03/2012)
- (46) dites-nous combien [kɔ̃mbjɛ̃ŋ] de pays ont participé aux premières olympiades des temps modernes (Doa-Ebwa, 20/06/2012)
- (47) là encore les responsables des deux équipes ont montré des mauvais exemples [ɛ̃gzamplɔ̃] hein à leurs enfants (Ps-Bta, 28/04/2012)

L'influence des langues locales peut justifier les prononciations évoquées ici, car les sons transcrits dans ces langues sont tous prononcés. Contrairement au français standard, les voyelles nasales ne sont pas attestées dans les langues camerounaises.

Nous avons donc à faire à un phénomène trans-systémique, qui permet d'identifier **un processus d'unification supplémentaire : les voyelles nasales du français standard sont disloquées en français du Cameroun.**

Dans d'autres contextes, toujours avec les voyelles nasales, on observe que la consonne nasale qui, en français du Cameroun, ne s'assimile pas la voyelle qui la précède, devient la vélaire [ŋ]. ZANG ZANG (1998 : 167) faisait déjà remarquer qu'avec de telles articulations, les voyelles nasales du français se réalisent comme suit :

/ɛ̃/ → /ɛ̃ŋ/
 /œ̃/ → /œ̃ŋ/ ou /ɛ̃ŋ/
 /ɑ̃/ → /ɑ̃ŋ/
 /ɔ̃/ → /ɔ̃ŋ/

Mais on ne rencontre pas toujours le couple \tilde{v} (voyelle nasale)+[ŋ] dans tous les contextes :

– Lorsque la voyelle nasale se trouve en syllabe initiale ou en médiane, et que la consonne qui s'est assimilée la voyelle est un *m*, elle est simplement disloquée, comme avec *ambassadeur* [ambasadœr], *tremper* [trampe] et *exemple* [ɛgzɑmplə], sauf dans les monosyllabes comme *temps* [tɑ̃ŋ] : la voyelle, nasalisée, est suivie de la vélaire [ŋ].

– Lorsque la voyelle nasale se trouve en syllabe initiale, en syllabe médiane ou dans la dernière syllabe et que la consonne qui s'est assimilée la voyelle est un *n*, elle est nasalisée puis, vélarisée : *menteur* [mɑ̃ŋtœr], *ensemble* [ɑ̃ŋsɑ̃blə], *reviendrai* [reviɛ̃ŋdrɛ], *certainement* [sɛrtənəmɑ̃ŋ]. Cette observation vaut pour les monosyllabes : *non* [nɔ̃ŋ], *un* [œ̃ŋ]. Dire de la nasalisation qu'elle est un processus qui n'a pas été enclenché en français du Cameroun n'est donc pas totalement juste. On observe ainsi que la consonne [ŋ], qui s'intègre progressivement dans le système phonologique du français, s'est déjà intégré dans celui du français camerounais :

- (48) Joseph, séminaire de route, vraiment [vrɛmɑ̃ŋ], je ne voulais même pas intervenir (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (49) dans tous les cas professeur Djasso, des demandes d'explications seront adressées, par voie officielle au niveau de l'ambassadeur [lambasadœr] de Russie (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (50) trempez [trampe] vos habits avec du savon MAY, lavez-vous avec du savon MAY surtout la couleur blanche que j'aime tant (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (51) non [nɔ̃ŋ] je l'utilise (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (52) il y a les menteurs [mɑ̃ŋtœr] dehors (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (53) comme je l'ai dit tantôt il y a quelque temps, [tɑ̃ŋ] le Cameroun c'est une terre bénie de Dieu et euh il y a rien il y a pas lieu de s'inquiéter (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (54) ils ne peuvent pas être déroutés par qui que ce soit. chacun sait ce qui est bon. prenons les exemples [ɛgzɑmplə] palpables (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

- (55) on va découvrir ensemble [ãŋsablə] le questionnaire de ce matin (Dm-Ngé, 27/03/2012)
- (56) je reviendrai [reviẽŋdrɛ] certainement [sɛrtɛnəmẽŋ] pour dire bonjour à tous ces auditeurs (Rs-Bta, 26/04/2012)

La réalisation des voyelles nasales, qui se présentent comme une caractéristique du système phonétique de la langue française, pose donc beaucoup de problèmes aux locuteurs camerounais du français. Si l'on peut voir dans leur articulation des voyelles nasales l'influence des phénomènes trans-systémiques, soulignons que les exemples de dislocation peuvent être liés aux particularités du français.

Il y a un son nasal quand les groupes *voyelle + m* ou *voyelle + n* se trouvent à la fin d'un mot ou sont suivis d'une consonne : on ne prononce pas la consonne *m* ou *n* dans ce cas. Mais devant une consonne double (*mm* ou *nn*), la voyelle n'est pas nasale : *immortel*, *femme*, *lemme*, *commandant*, *innocent*, *championne*, etc. Il y a néanmoins des exceptions :

- Avec certains préfixes : une seule consonne s'assimile la voyelle et la deuxième se prononce : *immangeable*, *immanquable*, *emmener* ;
- Avec des mots où le groupe *voyelle + m* ou *n* n'est pas nasal, c'est-à-dire quand il est suivi d'une voyelle : *image*, *inutile*, *inattendu*.

Articuler convenablement les voyelles nasales suppose, pour tout locuteur du français, la sélection des groupes dans lesquels la combinaison entre une voyelle et une consonne nasale n'aboutit pas à une voie nasalisée, et l'élimination de ceux dans lesquels la voyelle et la consonne se prononcent séparément. La variété scolaire peut également être incriminée, car au Cameroun, la Francisation a débuté et s'est continuée avec des moniteurs mal formés : ceux-ci ont bien pu transmettre leurs articulations à leurs élèves.

S'agissant des exemples de vélarisation, notons que la consonne [ŋ], très fréquente dans les langues camerounaises, intervient dans la nasalisation des voyelles. Ainsi, selon TADADJEU et SADEMOUO (1979/1984 : 16), une voyelle nasalisée peut être représentée par la même voyelle suivie de la nasale vélaire (/ã/ = aŋ). Le complexe obtenu n'est pas pour autant l'équivalent du français [ã]. Donc, Ñ (nasalisation) en français standard = ã alors que dans les langues camerounaises, Ñ = v+[ŋ].

On peut ainsi relever un autre processus d'unification : les voyelles nasales du français sont vélarisées en français camerounais.

Le français du Cameroun élimine également les oppositions entre les paires minimales.

IV.1.5. L'élimination des oppositions entre les paires minimales

En français, certains mots peuvent s'opposer par un phonème. Ils constituent alors, écrivent Monique et Pierre LÉON (2011 : 44), une paire minimale : *peau/beau* [po/bo], *côte/cotte* [kɔt]/[kɔt]. Les distinctions phonologiques issues de ces oppositions sont importantes dans la mesure où elles différencient les mots entre eux. S'agissant des phonèmes vocaliques, Monique et Pierre LÉON (2011 : 44) signalent les oppositions suivantes :

1. Le E en syllabe accentuée et ouverte

/e/ /ɛ/

j'**irai** / j'**irais** (futur / conditionnel)

j'**allai** / j'**allais** (passé simple / imparfait)

j'**ai** / que j'**ai**e (présent indicatif / présent subjonctif)

2. Le EU en syllabe accentuée et fermée, qui existe théoriquement dans deux paires minimales peu courantes : *jeûne/jeune* et *veule/veulent*.

3. Le O en syllabe accentuée et fermée

/o/ /ɔ/

côte cotte

saute sotte

saule sol

4. L'opposition a/ɑ comme avec *patte/pâte*.

Pour Monique et Pierre LÉON (2011 : 45-46, 48), l'opposition entre /e/ et /ɛ/ est instable, car elle n'est pas toujours réalisée par tout le monde. Celle entre /œ/ et /ø/ a pratiquement disparu au profit de /œ/. Il en va de même pour l'opposition /a/-/ɑ/ et /ɛ̃/-/œ̃/.

Ces observations, que font également DETEY et les autres (2010), sont-elles valables pour le français du Cameroun ? L'analyse des faits laisse observer que pour l'opposition /e/-/ɛ/, il y a effectivement eu neutralisation au profit de la voyelle ouverte :

(57) j'ai [zɛ] toujours envie de dire, c'est un manque de volonté (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

(58) pourtant j'ai [zɛ] cru que lorsque je vais donner ma vie au seigneur, les choses vont subitement changer (Dm-Ngé, 27/03/2012)

(59) oui bon, je conseillerai [kɔ̃ʃejɔ̃ɛ] au frère qu'il va dans le... dans Ésaïe 59 (Dm-Ngé, 27/03/2012)

(60) je reviendrai [revjɛ̃ɛdrɛ] certainement pour dire bonjour à tous ces [sɛ] auditeurs (Rs-Bta, 26/04/2012)

- (61) j'espère que vous me pardonneriez aussi, lorsque je manquerai [maŋkərə] l'école (Rm-Bta, 27/04/2012)
- (62) Marie Mado, qui attend toujours des explications, euheun, vous les [lɛ] aurez, *pétite-sœur (Rm-Bta, 27/04/2012)

Il est difficile, en français camerounais, sauf si l'on se fie au contexte, de distinguer le futur simple du conditionnel, le passé simple de l'imparfait et le présent indicatif du présent du subjonctif. Il y a lieu de signaler les occurrences de certains temps verbaux sont rares pour ne pas dire inexistantes comme nous le verrons dans le chapitre réservé à la morphosyntaxe.

S'agissant de l'opposition /œ/-/ø/, l'on note, dans la paire minimale *jeune/jeûne*, la neutralisation au profit du EU fermé :

- (63) tu es habitué à faire des petites disettes-là hein ! tu commences à 6 heures, tu t'arrêtes à 18 heures et toujours en train de regarder la montre. dès qu'il est 17 heures 59 tu as déjà le verre en main, tu attends que 18 heures sonne. on n'appelle pas ça le jeûne [ʒœn] (Dm-Ngé, 27/03/2012)

Au sujet de l'opposition /a/-/ɑ/, la tendance est à la neutralisation au profit de la voyelle brève.

- (64) tout le monde a pris quelque chose, et personne ne peut plus arrêter personne ! voilà le truc ! tout le monde a pris ! tout le monde a mis la main dans la pâte [pat] ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

Pour le cas de la paire /o/-/ɔ/, l'opposition est instable. Certains locuteurs prononcent souvent le O ouvert comme un O fermé. Nos observations rejoignent celles de TOUZEIL (1979 : 17) pour qui dans des mots comme « pédagogue » et « votre », les O sont prononcés à tort O fermé au lieu de O ouvert. Pourquoi ? Selon TOUZEIL (1979 : 17), *dans la plupart de langues négro-africaines cette opposition n'est pas sensible.*

- (65) bonjour Étoile, comment tu vas ? un salut spécial à ton épouse, la plus belle créature, beaucoup de grâce dans votre [votrə] foyer (Dm-Ngé, 27/03/2012)

Les tendances que l'on observe en français du Cameroun, s'agissant des paires minimales, ne se démarquent pas de celles signalées en français standard.

Il s'agit donc d'un processus d'unification qui opère par élimination de l'opposition entre les paires minimales.

Au total, le français du Cameroun développe des formes locales, à la fois sous la pression des phénomènes trans-systémiques et des phénomènes généralisés. On peut, sur la

base des développements ci-dessus, établir des tableaux phonétiques qui illustrent les différences entre les voyelles du français et celles du français camerounais.

IV.1.6. Les voyelles du français et du français camerounais

Nous présentons ci-dessous le tableau des voyelles phonétiques du français et celui des voyelles phonétiques du français parlé au Cameroun. Seront recensés, dans un premier temps, les sons attestés dans chaque variété.

IV.1.6.1. Les voyelles du français

Le système phonétique du français, en débat aujourd'hui, est le fruit de plusieurs siècles d'évolution et il est loin de s'être stabilisé. On retient généralement les seize sons vocaliques suivants, que nous présentons avec quelques variantes orthographiques illustrant les graphèmes qu'ils servent à transcrire :

- [i] dix, style, ile, naïf, meeting
- [e] nez, clé, fée, danser, clef, pied, mes, messieurs, et, quai
- [ɛ] mettre, mère, fête, neige, Noël, jersey, mais, chaîne, balayer, mer, es, est, jouet, jouais, jouait, près
- [a] sac, là, femme, violemment
- [y] bulle, sûr, eu, eut, eûmes, aigüe
- [ø] bleu, deux, creuse, vœu, jeûner
- [œ] fleur, cœur, cueillir, œil (+ mots anglais : flirt, nurse, etc.)
- [ə] le, monsieur, faisait
- [u] joue, gouter, où, saoul, aout, football
- [o] beau, mot, maux, diplôme, show, Saône
- [ɔ] pomme, Paul, alcool, yacht, maximum
- [ɑ] pâte, ras
- [ɛ̃] fin, impossible, syntaxe, tympan, pain, faim, plein, Reims, vînt, examen, chien, moyen, européen (-en précédé de i/y/é)
- [ɑ̃] banc, champ, vent, empoisonner, faon, Jean, patient,
- [ɔ̃] bon, bon, plombier
- [œ̃] brun, parfum, jeun

RIEGEL et les autres (1994/2009 : 76) indiquent qu'il faut distinguer, parmi ces sons, les trois voyelles problématiques (car en voie de disparition) que sont : [ə] (je suis), [ɑ] (le bât) et [œ̃] (un gars brun). Ils les maintiennent néanmoins dans leur description phonétique en soutenant qu'il faudrait, au besoin, avoir recours à des signes supplémentaires et écarter certaines lettres de l'alphabet, équivoques, qu'ils ne signalent malheureusement pas.

DETEY et les autres (2010 : 146) notent, entre parenthèses dans leur tableau des voyelles du français, les phonèmes [ə], [ɑ] et [œ̃] en soulignant que l'inventaire dans lequel ils apparaissent reflète le point de vue traditionnel, qui correspond partiellement à la réalité observable. Car le système vocalique du français a subi des pressions signalées par de nombreux linguistes, comme :

L'affaiblissement de l'opposition /e - ε/ en syllabe ouverte.

La disparition du contraste /a - ɑ/.

La disparition du contraste /ẽ - œ̃/.

L'antériorisation des voyelles /o, ɔ/.

La postériorisation du schwa (Detey et les autres : 2010 : 150).

Monique et Pierre LÉON (2011 : 22) mentionnent, comme voyelles à problème, [œ̃] et [ɑ], qui ne sont plus prononcées par les jeunes générations.

En laissant de côté le « e » caduc, instable, on a le premier tableau vocalique suivant :

Tableau 48 : Le système vocalique du français.

	Antérieures	Antérieures / labialisées	Postérieures (labialisées)
ORALES			
fermées	i	y	u
semi-fermées	e	ø	o
semi-ouvertes	ε	œ	ɔ
ouvertes	a		ɑ
NASALES			
semi-ouvertes	ẽ	œ̃	õ
ouvertes		ã	

Source : RIEGEL et les autres (1994/2009 : 78).

En intégrant le schwa pour illustrer les discussions dont il a été question plus haut, on a, selon divers auteurs, les tableaux suivants :

- Monique et Pierre LÉON (2011 : 22)

Tableau 49 : Les voyelles du français, classées selon leurs traits articulatoires.

Positions	ANTÉRIEURES		POSTÉRIEURES	
Labialité	Écartées	Arrondies	Écartées	Arrondies
Aperture				
Très fermées	i (si)	y (su)		u (sous)
Fermées	e (ces)	ø (ceux)		o (seau) õ (son)
Moyenne		ə (ce)		
Ouvertes	ε (sel) ẽ (brin)	œ (seul) œ̃ (brun)		ɔ (sol)
Très ouvertes	a (patte)			ɑ (pâte) ã (pente)

- Sylvain DETEY et les autres (2010 : 146)

Tableau 50 : Inventaire traditionnel des phonèmes vocaliques du français de référence.

Hauteur/aperture	Voyelles orales			Voyelles nasales		
haut/fermé	i	y	u			
mi-haut/mi-fermé	e	ø	o			
mi-bas/mi-ouvert	ɛ	œ (ə)	ɔ	ɛ̃	(œ̃)	ɔ̃
bas/ouvert		a	(ɑ)			ɑ̃

Le tableau n° 3, selon DETEY et les autres (2010 : 148), *représente [...] un point de vue traditionnel conservateur qui ne correspond qu'en partie à la réalité observable. C'est la raison pour laquelle ils ont choisi une « position plus nuancée » en notant, entre parenthèses, /ɑ, œ/ en voie de disparition dans le système global, de même que /ə/.*

Le sous-système des voyelles phonétiques du français est donc instable. Son équilibre est précaire, ce qui fait qu'il résiste difficilement aux forces qui l'exposent au changement.

IV.1.6.2. Les voyelles du français camerounais

Le travail effectué dans cette section permet de retenir, comme faisant partie du sous-système des phonèmes vocaliques du français parlé au Cameroun, les quinze sons suivants, que nous présentons avec quelques variantes orthographiques illustrant les graphèmes qu'ils servent à transcrire :

- [i] **il**
- [e] **épouse**
- [ɛ] **laid**
- [a] **las**
- [ɔ] **bonne**
- [o] **beau**
- [u] **boue**
- [y] **fut**
- [ø] **feu**
- [œ] **heure**
- [ə] **je**
- [ɑ̃] **content, vraiment, important**
- [ɔ̃] **son, champion, éducation**
- [ɛ̃] **rien, bien, sien**
- [œ̃] **un**

Toutes ces voyelles s'organisent comme suit :

Tableau 51 : Les phonèmes vocaliques du FC.

	Antérieurs non arrondies	Antérieurs arrondies	Centrales non arrondies	Postérieures arrondies
ORALES				
Haut/fermé	i	y		u
Mi-haut/mi-fermé	e	ø	ə	o
Mi-bas/mi-ouvert	ɛ	œ		ɔ
Bas/ouvert			a	
NASALES VÉLAIRES				
Mi-bas/mi-ouvert	ɛ̃ŋ	œ̃ŋ		ɔ̃ŋ
Bas/ouvert				ɑ̃ŋ

Les voyelles nasales retenues, que nous considérons comme des voyelles complexes, illustrent les exemples de vélarisation dont il a été question précédemment. S'agissant des faits illustrant la dislocation des voyelles nasales du français, nous avons considéré qu'ils consacraient l'existence de deux sons différents, à savoir une voyelle et une consonne. C'est par les voyelles complexes, notamment, que le système phonétique du français camerounais se démarque de celui du français standard.

On constate, au final, que ces deux variétés se distinguent par le nombre de sons et par les traits articulatoires de certaines voyelles.

Globalement, le sous-système des voyelles du français compte seize sons, celui du français camerounais en a quinze. La voyelle longue [ɑ], qui n'est pas toujours réalisée en français, n'est pas attestée en français du Cameroun.

Le schwa qui, en français, peut se réaliser ou s'effacer est, en français du Cameroun, une voyelle phonétique. Il est, selon le point d'articulation, une centrale non arrondie et, selon le lieu d'articulation, une voyelle mi-haute ou mi-arrondie. La nasalisation en français correspond à la formule $\tilde{N} = \tilde{v}$. En français du Cameroun, \tilde{N} correspond plutôt à $v/\tilde{v}+\eta$; les sons ainsi obtenus sont des nasales vélaires. En français du Cameroun, le son [a] est lui aussi une centrale non arrondie.

Les restructurations ayant atteint le sous-système des voyelles du français n'a pas épargné celui des consonnes.

IV.2. Les processus consonantiques

Pour des chercheurs comme DJOUM NKWESCHEU (2000 : 372), le sous-système des consonnes du français camerounais est plus proche de celui du français standard. Cela est vrai si l'on ne prend pas en compte les consonnes complexes issus des emprunts ou si on les considère comme des suites de phonèmes. Malgré la proximité entre les deux variétés,

s'agissant du sous-système des consonnes, l'on note qu'en français du Cameroun, certains usages résultent de la modification de la base articulatoire du français. Il s'agit de la prononciation de certaines consonnes finales et la mutation du [R] en [r].

IV.2.1. La prononciation des consonnes finales

Les mots dans lesquels ces consonnes latentes sont prononcées sont des monosyllabes, pour la plupart. Selon RIEGEL et les autres (1994/2009 : 101), les consonnes latentes apparaissent à la fin des mots et on ne les prononce pas souvent. Elles sont de simples consonnes de liaison, qui peuvent voir leur timbre modifié. Ils en distinguent quatre :

- [z] pour les graphies s, x et z (neutralisation au profit de la sonore) : *les uns les autres* [lezã] – *deux ans* [døzã] – *prenez-en* [prãnezã] ;
- [t] pour les graphies t et d (neutralisation au profit de la sourde) : *c'est un livre* [setãlivR] – *prend-il ?* [prãtil] ;
- [n] pour n : *un homme* [ãnõm] – *bon appétit* [bõnapeti] ;
- [v] pour f (sonorisation) : *neuf heures* [nœvœR].

Le système phonétique du français camerounais tend à éliminer les consonnes latentes que sont [s] et [t], un processus qui a ses conséquences sur la liaison :

- (66) et il faut rappeler que pour la maternelle l'enfant doit avoir au moins [mwẽŋs] un an hein ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (67) ce d'autant plus [plys] que les maires, les députés ou tous ceux qui détiennent un mandat électif (Le-Mra, 31/03/2012)
- (68) le match Mandjou F C contre A S Garoua Boulaï s'est *achévé en queue de poisson, d'ailleurs le _SMS du président l'atteste hein, que le match a été *inachévé, alors euh raison, l'équipe de Mandjou à *réfuté euh que l'arbitre valide cette rencontre hein, valide la... le but [byt] inscrit à la dernière seconde on vous le dit ainsi, de cette rencontre (Ps-Bta, 28/04/2012)
- (69) Jésus semblait avoir pour but [byt], d'une part de se trouver seul dans la... dans sa communion avec Dieu, d'autre part de se présenter ainsi dans le travail de la journée (Dm-Ngé, 27/03/2012)

En français, l'on réalise, à l'oral, une consonne orthographique finale quand le mot suivant commence par une voyelle (il y a, bien évidemment, des exceptions, comme avec *abject* [abʒekt], *donc* [dõk] ou *huit* [uit]). La consonne finale n'est donc pas prononcée lorsque le mot qu'il précède débute par une consonne. La prononciation de la consonne latente n'est pas systématique. Il faut encore distinguer entre les liaisons obligatoires, les liaisons facultatives et les liaisons interdites. Pour Monique et Pierre LÉON (2011 : 39), la liaison est le souvenir d'un ancien état de langue où toutes les consonnes finales se

prononçaient. On disait : *Les amis* [lezamis]. Le S final est tombé au Moyen Âge, devant une pause, comme presque toutes les consonnes en finales absolues.

En français du Cameroun, on peut voir dans la tendance à maintenir, dans les monosyllabes, les consonnes finales là où une loi d'effacement s'applique en français, l'influence des habitudes articulatoires acquises avec la pratique d'une langue nationale. Dans ces langues en effet, tous les sons d'un mot s'articulent. L'influence de la variété scolaire du français est à considérer, mais de manière générale, ces articulations relèvent des phénomènes trans-systémiques.

L'on observe, avec les consonnes, le premier processus d'unification suivant : **dans les monosyllabes qui se terminent par [s] et [t], la consonne latente est prononcée.**

Cette règle entraîne l'abandon de la liaison comme avec *le but inscrit* [lə-byt-ɛ̃ʁs-kʁi]. Le [ʁ] quant à lui s'articule en français oral camerounais comme une apico-alvéolaire.

IV.2.2. La mutation du [ʁ] en [r]

DETEY et les autres (2010 : 188) font observer que *Le marqueur sociolinguistique le plus connu du point de vue des consonnes est la prononciation du /r/*. Les enquêtes PFC qui fondent cette affirmation montrent qu'en français hexagonal, l'articulation de cette consonne s'est stabilisée en faveur de l'uvulaire /ʁ/. En français camerounais, ZANG ZANG (1999) et DJOUM NKWESCHEU (2000) mentionnent plutôt la stabilisation de la constrictive vibrante apico-alvéolaire /r/. Cette consonne a néanmoins plusieurs variantes et tend à disparaître en finale de syllabe. DJOUM NKWESCHEU (2000 : 377-385) signale :

– Son effacement en finale de syllabe et en position coda, où la consonne est remplacée par un allongement de la voyelle ou par un ensemble vide (scolaire □ [skolɛ:], aujourd'hui □ [ozudɥi]).

– Son remplacement par une occlusive vélaire orale (aujourd'hui □ [ozugɥi]).

– Son remplacement par la fricative vélaire sonore [ʁ] (primaire □ [primɛʁ]).

Notre analyse a confirmé que le /r/ s'est stabilisé, bien que chez certains locuteurs, l'uvulaire /ʁ/ est attestée. L'effacement de cette consonne en finale de syllabe et en position coda est une tendance commune aux locuteurs :

(70) la thématique d'aujourd'hui [dozu:ɥi] me paraît très intéressante (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

(71) nous l'utilisons pour [pu:] notre lessive, et pour notre hygiène corporelle, le savon NOSA est efficace, car il contient un agent glycérolé (Lm2-Dla, 18/08/2011)

- (72) mettez le volume de votre poste récepteur [reseptœ:] au maximum, ce sont les rayons de soleil, vous allez attirer le soleil de la gloire [glwa:] de Dieu sur [sy:] vous (Dm-Ngé, 27/03/2012)
- (73) nous serons donc avec vous pour parler [pa:le] du championnat de football de l'Est hein (Ps-Bta, 28/04/2012)

Les exemples ci-dessus laissent percevoir que :

– Le [R] s’efface autant en syllabe initiale (*parler* [pa:le]), en syllabe médiane (*aujourd’hui* [dozu:du]), qu’en position coda (*récepteur* [reseptœ:]), son effacement étant compensé par l’allongement de la voyelle.

– Lorsqu’il est articulé, son timbre est celui de l’apical [r] (*récepteur* [reseptœ:]).

L’effacement du [R] et l’allongement de la voyelle qui le précède en français du Cameroun peuvent être perçus comme des phénomènes relevant à la fois des particularités internes de la base articulatoire du français et de l’influence des langues camerounaises. Le [R] provoque généralement une action allongeante sur la voyelle qui le précède, mais ne doit en aucun cas s’effacer (*bazar* [baza:R], *amer* [amɛ:R], *finir* [fini:R], *peur* [pœ:R], etc.). Il se trouve que les langues camerounaises n’ont pas la dorso-uvulaire [R], mais plutôt la vibrante [r], qui n’est pas attestée en ghomála'. Le système vocalique de l'éwondo, du bàsàa et du fulfuldé se distinguent de celui du français par les voyelles longues ; le français n’a que les voyelles à timbre simple. Ainsi, la chute du [R] (que les locuteurs ne réalisent pas ou, lorsqu’ils le font, ne l’articule pas comme le prescrit les règles du français), est compensée par l’allongement de la voyelle, comme si le groupe v+[R] correspondait à vv et non v:+[R].

La dorso-uvulaire [R], réalisée comme la vibrante [r], tend ainsi à acquérir les traits articulatoires de la dentale alvéo-palatale des langues camerounaises, noté [r] dans SADEMOUO et TADADJEU (1979/1984 : 8).

On observe ainsi un autre processus d’unification, qui opère par substitution du [r] au [R].

Mais il ne s’agit pas d’une particularité exclusive au français du Cameroun. Pierre LÉON et les autres (2012 : 81) écrivent que l’ancien [r] dit roulé, hérité du latin et prononcé avec le bout de la langue vibrant derrière les dents, existe encore en province, en particulier dans le Midi de la France.

Les développements qui précèdent montrent finalement que, contrairement aux voyelles, les consonnes du français sont très peu affectées par la variation. Les caractéristiques de ces différents sons peuvent expliquer cette observation.

– La consonne est un son produit par l’obstruction totale ou partielle au passage de l’air. Ce son peut être accompagné de vibrations des cordes vocales.

– La voyelle est un son produit par les cordes vocales et modifié par la forme de la cavité buccale, et éventuellement de la cavité linguale, qui servent de résonateurs. Avec la voyelle, l’air peut passer librement et continuellement par le milieu de la bouche (à l’exception des voyelles nasales). Le degré d’aperture, le lieu d’articulation et l’opposition de nasalité donnent à chaque son émis son timbre. Il n’y a donc pas d’obstacles fermant complètement le passage de l’air. En revanche, avec les consonnes occlusives, l’air ne passe pas du tout ; avec les constrictives, l’air ne passe que difficilement. Avec un [n] ou un [m], l’air passe librement, mais à travers la bouche et le nez.

La variation affecte profondément les sons qui s’articulent avec passage libre de l’air à travers la cavité buccale. La relative stabilité du sous-système des consonnes du français n’empêche pas pour autant qu’en français du Cameroun, des consonnes complexes s’y intègrent.

IV.2.3. Les consonnes issues des emprunts

Nous avons considéré comme faisant partie du sous-système des consonnes du français parlé au Cameroun les sons empruntés aux langues camerounaises. En français, des sons proches font débat. Marie-Hélène CÔTÉ (2005 : 7) signale, au rang des séquences présentes dans certains mots, mais qui ne sont pas considérées comme des phonèmes à part entière, les sons [ts], [tʃ] et [dʒ], qu’on retrouve dans « tsétsé », « tchèque » et « jogging » respectivement. Deux tendances émergent, à son avis, dans le traitement de ces groupes consonantiques : soit on les considère comme des phonèmes distincts, soit comme des suites de deux phonèmes /t+s/, /t+f/, /d+z/. Elle choisit d’adopter, par simplicité, la deuxième hypothèse. Cette tendance l’emporte, d’ailleurs, lorsqu’on examine les différents tableaux consonantiques du français. Une option qui pose, à notre avis, des problèmes qui relancent la question de l’emprunt phonétique :

- Doit-on uniquement emprunter des mots et non les sons ?
- Doit-on emprunter et intégrer un mot dans une langue en le dépouillant de son système phonétique d’origine ?

Il serait peut-être indiqué d’élaborer, pour les langues vivantes, des tableaux phonétiques à titre indicatif. L’on pourrait ainsi se référer à l’Alphabet phonétique international (API) pour les sons hors systèmes. Ainsi, lorsqu’un pôle linguistique s’est formé, son autonomie vis-à-vis

de la variété qu'elle restructure s'acquiert à travers les éléments nouveaux qu'il intègre dans le système de la langue restructurée. Même francisé, le nom *Dschang* ne peut s'articuler convenablement que si l'on prend en compte la consonne double du ghòmálá' [tʃ]. Et le français du Cameroun offre de nombreux exemples de ce genre :

- (74) vous vous souvenez il y a peut-être... euh je crois un mois, après **M**bankomo, l'accident qui s'est produit là à 20 heures, cet accident s'est produit pratiquement 30 minutes avant mon arrivée (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (75) au niveau de **M**vog-**M**bi {*quartier populaire de la ville de Yaoundé*}, on m'arrête, on me dit que je n'ai pas de... de... de... comment vous appelez ça, le contrôle technique (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (76) c'est les mêmes personnes qui font des motions de soutien, quand on créé u... u... une piste quelque part ! au lieu d'une route, mais allez-y voir, à montée euh... euh... euh... Ekounou, **N**kondengui, au beau milieu d'une colline, il y a un ravin (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (77) ce matin encore, je passais devant **T**singa, la file que j'ai vu à **T**singa, à la sous-préfecture croyez moi je me suis dit mais est-ce que ces gens ils ne regardent pas les informations ou bien ils lisent d'une autre façon (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
- (78) Monsieur **N**joya Maxime et sa femme annoncent bien sûr l'anniversaire de leur fils euh c'est bien sûr euh de leur fille, **K**edja, c'est Kedja Njoya euh Sorenne Freschnelle (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (79) j'aime moi le moins cher ! j'aime moi le **n**joh (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (80) dès qu'elle voit les amis frais frais là elle est fière **h**euch (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Ces exemples, donnés à titre illustratif, ne recensent pas, loin s'en faut, toutes les consonnes empruntées aux langues camerounaises, car on aurait eu une liste énumérative assez longue. Ils montrent qu'en réalité, des consonnes appartenant au système phonétique des langues camerounaises doivent être intégrées dans le système phonétique du français parlé au Cameroun. Les consonnes phonétiques recensées sont, majoritairement, des mots qui désignent des réalités propres aux cultures camerounaises. En dehors du [h] que l'on retrouve dans *heuch* [høʃ] de l'exemple (80), sont représentées les consonnes digraphes (SADEMOUO et TADADJEU, 1979/1984 : 10) ou consonnes complexes, qui se distinguent des consonnes doubles formées de deux phonèmes identiques :

MOTS	TRANSCRIPTIONS	CONSONNES COMPLEXES
Mbankomo	[mbãŋkomo]	[mb]
Mvog-Mbi	[mvɔgmbi]	[mv]
Nkondengui	[nkondɛngi]	[nk] [nd] [ng]
Tsinga	[tsiŋga]	[ts]
Njoya	[ndʒoja]	[ndʒ]

Les développements ci-dessus autorisent à formuler la règle suivante : **les consonnes simples et les complexes des langues camerounaises s'intègrent dans le sous-système des consonnes du français camerounais**. Les descriptions qui précèdent fournissent suffisamment d'éléments pour comparer les consonnes du français et du français camerounais.

IV.2.4. Les consonnes du français et du français camerounais

Nous présentons ci-dessous les consonnes phonétiques du français standard et du français camerounais. Nous ferons par la suite une étude comparative entre les deux sous-systèmes.

IV.2.4.1. Les consonnes du français standard

Globalement, les sons consonantiques du français sont les suivants, avec quelques variantes orthographiques illustrant les graphèmes qu'ils servent à transcrire :

- [p] **p**age, **app**eler, **abs**ent, **tro**p épais (liaison)
- [b] **b**ras, **abb**é
- [t] **t**ête, **att**endre, **th**é, **se**pt, **vingt**-et-un, **grand** ami (liaison), **petit** ami (liaison)
- [d] **d**anse, **add**itionner
- [k] **c**arte, **co**q, **acc**order, **qu**ai, **k**aki, **acqu**érir, **ticket**, **orch**estre
- [g] **g**are, **gu**erre, **ag**graver, **se**conde, **gh**etto, **long** hiver (liaison)
- [m] **m**ot, **imm**ense
- [n] **n**oir, **ann**uler, **condam**ner, **un** animal (liaison)
- [ɲ] **lign**e, **mani**ère
- [f] **f**leur, **aff**aire, **phil**osophie
- [v] **v**ert, **wag**on
- [s] **s**ac, **asse**oir, **ce**, **cit**é, **cy**gne, **gar**çon, **sci**ence, **att**ention, **soix**ante, **ast**hme
- [z] **z**èbre, **rose**, **deuxi**ème, **raz**zia, **les** enfants (liaison), **six** enfants (liaison)
- [ʃ] **ch**at, **sch**éma, **sh**ort, **fasc**isme
- [ʒ] **ju**pe, **ag**ile, **mang**er
- [ʀ] **r**are, **arro**ser, **rh**ume, **dernier** étage (liaison)
- [l] **l**ac, **all**er

Signalons la série [j], [ɥ] et [w], des semi-consonnes qui, pour RIEGEL et les autres (1994/2009 : 83, 89), sont en réalité des consonnes qui ont pour équivalents les voyelles [i], [y] et [u] respectivement. Ces équivalences se déclinent aussi en termes d'opposition et deux cas sont à prévoir : celui où l'un de ces phonèmes suit un [l] ou un [ʀ] et celui où il suit une voyelle. Dans le premier cas de figure, le problème de syllabation se substitue à l'opposition fonctionnelle. Ainsi, des mots comme *lien*, *loua* ou *lueur* peuvent être dissyllabiques ([liɛ̃], [lua], [lyœʀ]) ou monosyllabiques ([ljɛ̃], [lwa], [lʷœʀ]). On peut choisir de noter les formes dissyllabiques qui décrivent la valeur fonctionnelle en faisant fi de la réalisation phonétique. Dans le deuxième cas de figure, RIEGEL et les autres (1994/2009 : 89) soutiennent que seuls [i] et [j] peuvent se trouver en opposition, ce qui leur permet de conclure qu'ils sont des phonèmes différents. *Abbaye* [abeɪ] se distinguera ainsi d'*abeille* [abej], *pays* [peɪ] de *paye* [pej], *ouïe* [ui] de *houille* [uj].

Suivant les descriptions ci-dessus, tous les phonèmes consonantiques du français peuvent être regroupés comme suit :

Tableau 52 : Le système consonantique du français.

OCCLUSIVES	bilabiales	Dentales	palatales/vélares
sourdes	p	T	k
sonores	b	D	g
nasales	m	N	ŋ
CONSTRUCTIVES	labiodentales	alvéolaires	prépalatales/bilabiales
sourdes	f	S	ʃ
sonores	v	Z	ʒ
latérale vibrante	l		
semi-consonne		R	
	palatale	Palatale/labialisée	vélaire
	j	ɥ	w

Source : Martin RIEGEL et les autres (1994/2009 : 81).

Le cas de l'occlusive vélaire [ŋ], qui ne figure pas dans le tableau ci-dessus, est à mentionner. Bien qu'il n'appartienne pas au système phonologique du français, on le retrouve dans des emprunts à l'anglais comme *camping*, *smoking* ou *building*. DETEY et les autres (2010 : 152-153) la notent entre parenthèses dans leur tableau consonantique en soulignant qu'elle *s'est toujours rencontrée comme variante de /g/ en contexte d'assimilation nasale [...]* Monique et Pierre LÉON (2011 : 26) pour leur part la considèrent comme une consonne de la langue française. Marie-Hélène CÔTÉ (2005 : 7) signale également le cas de l'uvulaire /ʁ/ (qui ne figure pas dans le tableau ci-dessus), sujet à de grandes variations dans l'articulation. Elle choisit de l'intégrer dans son tableau consonantique contrairement aux autres linguistes. Ce que font aussi DETEY et les autres (2010 : 152) qui ont élaboré le tableau suivant :

Tableau 53 : Tableau des consonnes du français de référence.

	Bi-labiale	Labio-dentale	Dentale	Alvéolaire	Pré-palatale	Palatale	Vélaire	Uvulaire
Plosive Sourde	p		t				K	
Plosive Sonore	b		d				g	
Nasale	m		n			(ɲ)	(ŋ)	
Fricative Sourde		f		s	ʃ			
Fricative Sonore		v		z	ʒ			ʁ
Latérale Sonore				l				
Glissante						ɥ, j ³⁷	w	

Source : DETEY et les autres (2010 : 152).

³⁷ Les deux glissantes se distinguent par l'arrondissement : /ɥ/ est une palatale arrondie alors que /j/ est non arrondie (note des auteurs).

Pour Detey et les autres (2010 : 153), le système consonantique du français de référence s'est très peu modifié au cours des siècles. Néanmoins,

L'articulation du /ʀ/ s'est stabilisée en faveur de l'uvulaire /ʁ/ et le français a généralisé l'usage de la nasale vélaire /ŋ/ dans des mots d'emprunt (parking, casting). La consonne s'est toujours rencontrée comme variante de /g/ en contexte d'assimilation nasale (langue maternelle [lãŋmatɛʁnɛl]), mais son emploi s'est étendu avec l'introduction de certains mots d'emprunt à l'anglais (parking /paʁkiŋ/, bowling /buliŋ/) ou de néologismes français (fooding). Si pour certains³⁸, le système s'est enrichi de la nasale vélaire, il s'est appauvri de la nasale palatale /ɲ/ à laquelle de nombreux locuteurs substituent le groupe /ɲj/ [...].

La prononciation de certaines consonnes finales, sous la pression de la graphie, est présentée par les mêmes auteurs comme d'autres tendances évolutives du système : *exact[t]*, *quand[t]*, *coût[t]*, etc.

Comme on le voit, le sous-système consonantique du français standard, malgré sa relative homogénéité, est soumis à des pressions qui amènent certains sons à développer des particularités régionales. Ainsi en est-il de l'uvulaire /ʁ/ qui, selon CÔTÉ (2005 : 14-15), se réalise comme un apical à plusieurs battements (roulé), à un seul battement (battu) ou simplement comme un apical approximant dans ses variantes antérieures. Des séquences phoniques présentes dans plusieurs mots français connaissent pour leur part des traitements particuliers ([ts], [tʃ] [dʒ]), et le phonème /ŋ/ de certains emprunts à l'anglais, absent de plusieurs tableaux phonétiques, est présent dans ceux de DETEY et les autres (2010), de CÔTÉ (2005 : 14) et de Monique et Pierre LÉON (2011 : 26), qui mentionnent également le coup de glotte, noté [ʔ]. À leur avis, il n'a pas de rôle linguistique, mais plutôt une fonction expressive. Ils le considèrent comme une consonne glottale, de même que le [h] « aspiré ». Ces deux dernières consonnes, attestées dans les langues camerounaises, font partie du sous-système des consonnes du français camerounais.

IV.2.4.2. Les consonnes du français camerounais

Ce sous-système partage un ensemble de sons avec celui du français standard. Nous avons retenu, prioritairement, s'agissant des sons empruntés aux langues camerounaises, ceux attestés dans notre corpus. Nous présentons séparément les consonnes dites simples, pour la plupart celles que se partagent le français standard et le français camerounais, et les consonnes

³⁸ Le statut phonétique de ce son pose problème. Voir Walter (1977 : 34 ; 1983) (note des auteurs).

complexes qui appartiennent, exclusivement, au sous-système consonantique du français parlé au Cameroun.

IV.2.4.2.1. Les consonnes simples

Les consonnes simples ou monographes sont composées d'un seul symbole phonétique. En français du Cameroun, ils sont vingt au total : [p] **p**apa, [b] **b**attre, [t] **t**oi, [d] **d**ire, [k] **c**alme, [g] **b**ague, [f] **f**ou, [v] **v**ite, [s] **s**alle, [z] **z**éro, [ʃ] **ch**aussure, [ʒ] **v**illage, [l] **l**a, [r] **r**oute, [m] **m**on, [n] **n**ectar, [ɲ] **ign**ame, [ŋ] Nkolndongo, [ʔ] notation du coup de glotte, [h] **h**arang, [ɥ] **p**uits, [j] **p**aille, [w] **l**oua.

Il importe de dire un mot sur les semi-consonnes du français, que nous avons intégré dans la liste ci-dessus. Le son [ɥ], bien que totalement absent du système phonétique des langues camerounaises, est attesté en français du Cameroun. La semi-consonne [j] du français a pour équivalent la consonne phonétique [y] de l'éwondo et du ghómálá'. Nous l'avons conservé, bien qu'il existe, en ghómálá' et en fulfuldé, l'affriquée sonore [j]. Quant à [w], il est une labiovélaire pour l'éwondo et le ghómálá'. Son usage est le même en français et en fulfuldé. Nous l'avons aussi conservé, son articulation se rapprochant de celle de la glissante [w] du français. ESSONO (2012 : 45-46) fait savoir que le phonème /y/, réalisé [-ille] comme dans *fille* peut, en tant que semi-voyelle, s'associer à une autre consonne pour constituer une consonne complexe. Ce processus de semi-vocalisation est appelé palatalisation : *syé* (travailler), *tyé* (arracher). Le phonème /w/ quant à lui, qui ne se réalise jamais [v], mais plutôt comme [ou/u] peut s'associer comme semi-voyelle à une autre consonne pour former une consonne complexe. Ce processus de semi-vocalisation est appelé labialisation : *kwé* (cueillir), *swé* (noix).

Dans certaines langues camerounaises comme le fulfuldé, certaines consonnes peuvent se redoubler en position médiane. Avec *puccu* (cheval) par exemple, la consonne graphique double *cc* équivaut à [tʃ:] (HUBER et les autres, 2011 : 7). Le redoublement provoque l'allongement de la consonne, qu'on ne doit pas confondre, au plan graphique, avec les gémées du français. Les consonnes doubles ne sont pas représentées dans notre corpus comme le sont les consonnes complexes.

IV.2.4.2.2. Les consonnes complexes

On appelle consonnes complexes celles qui, résultant de l'association de deux ou de trois consonnes différentes, se prononcent en une seule émission de voix. Douze au total, nous avons recensé : [kp] Canon **k**pakum, [gb] Egbe, [ts] **T**singa, [tʃ] **B**atcham, [dz] **m**adjanga, [mgb] **O**ngba, [mb] **M**bankomo, **M**vog-**M**bi, [mv] **M**vog-**M**bi, [nd] **N**dogsimbi, [ng] **n**гаа,

Ngaoundéré, [ndʒ] Njoya, njoh, sandja. Toutes les consonnes recensées ci-dessus peuvent s'organiser comme suit :

Tableau 54 : Tableau des consonnes du français de référence.

	Bi-labiale	Labio-dentale	Dentale alvéo-palatales	Alvéolaire	Pré-palatale	Palatale	Vélaire	Glottale	Labio-vélaire
Plosive									
Sourde	p		t				k	ʔ	kp
Sonore	b		d				g		gb
Mi-nasale									
Sonore	mb	mv	nd	ndz			ng		mgb
Nasale									
	m		n			ɲ	ŋ		
Affriquée									
Sourde			ts		tʃ				
Sonores			dz						
Fricative									
Sourde		f		s	ʃ			h	
Sonores		v		z	ʒ				
Latérale									
Sonore			l						
Vibrante									
			r						
Glissante									
						ɥ j			w

Le sous-système des consonnes du français camerounais diffère de celui du français standard, comme le montre le tableau ci-dessous, par le nombre d'unités et par les modes articulatoires de certains sons. L'on recense, en français standard, vingt et une consonnes au total (y compris les semi-consonnes). Le français du Cameroun, lui, a vingt-trois consonnes simples et onze consonnes complexes, soit au total trente-quatre consonnes. Les consonnes simples sont des sons majoritairement partagés par le français standard et le français du Cameroun. Seulement, le français du Cameroun compte le [h] et le coup de glotte [ʔ] ; Monique et Pierre LÉON (2011 : 26) sont les seuls à proposer l'intégration de ces sons dans le système phonétique du français. La consonne [ʀ], dont la variante uvulaire [ʁ] se stabilise en français, est, en français du Cameroun l'apicale [r], attestée en province et dans le Midi de la France (Pierre LÉON et les autres, 2012 : 81). Les consonnes complexes, totalement absentes du sous-système des consonnes du français, qui les traite comme des suites de phonèmes, font partie du sous-système des consonnes du français camerounais.

Dans ce chapitre consacré à la description des particularités phonétiques du français parlé au Cameroun, deux types de processus ont été décrits : les processus vocaliques et les processus consonantiques.

Au rang des processus vocaliques, l'analyse laisse observer les tendances suivantes :

1. Le Schwa, qui est une voyelle neutre en français, se stabilise en français du Cameroun comme un phonème à part entière. Il est également inséré à la fin des mots qui n'ont pas un « e » graphique. Ces règles endogènes engendrent des sous-règles, car le maintien de la voyelle neutre entraîne la modification de la structure syllabique des mots, l'abandon de l'enchaînement et crée un groupe rythmique supplémentaire, avec soit un intonème de type conclusif en fin de mot ou de phrase, soit un intonème continuatif à l'intérieur de la phrase.

2. La voyelle neutre devient un E fermé dans la première syllabe d'un mot commençant par une consonne et dans les syllabes internes. Ainsi, les syllabes dans lesquelles le [ə] se maintient là où une règle d'effacement s'applique en français deviennent des syllabes ouvertes.

3. Les voyelles nasales sont soit disloquées, soit vélarisées.

4. L'opposition entre les paires minimales n'est plus guère perceptible.

S'agissant des processus consonantiques, nous avons observé que :

1. Les consonnes d'appui, principalement [s] et [t] sont articulées en français du Cameroun, ce qui leur empêche de devenir des consonnes de liaison devant des mots à initiales vocaliques.

2. La vibrante [ʀ] est articulée comme l'apico-dentale [r].

3. Des sons attestés dans les langues camerounaises s'intègrent dans le sous-système des consonnes du FC, comme le [h] et le [ʔ], de même que les consonnes complexes, plus nombreuses ([kp], [gb], [ts], [tʃ], [dz], [mgb], [mb], [mv], [nd], [ng], [ndʒ]).

Tous ces processus, comme nous avons pu le constater, relevaient à la fois des phénomènes trans-systémiques, c'est-à-dire liés à l'influence des langues maternelles des locuteurs, et des phénomènes généralisés mettant notamment en cause la variété scolaire du français.

CHAPITRE CINQ : TENDANCES MORPHOSYNTAXIQUES

Notre enquête visant à déterminer s'il existe un français standard du Cameroun nous a amené, dans ce chapitre, à examiner les formes et structures qui se sont imposés dans l'usage en se généralisant. Nous sommes partis de l'idée qu'après de longues années de mixité entre les différents peuples du Cameroun, la rencontre entre les différentes variétés de français qui s'étaient développées a abouti, au plan morphosyntaxique, à l'unification des règles. L'analyse a pris appui sur des productions orales qu'il est, bien évidemment, difficile de décrire en utilisant les outils de l'écrit. Or, comme le reconnaît GADET (1991), on ne peut mettre en œuvre une réflexion sur l'oral qu'en passant par son inscription. La transcription, elle-même, fait perdre aux données orales nombre leurs particularités, même si *Tous les systèmes proposés essaient de tenir un juste équilibre entre la fidélité à ce qui a été dit et la lisibilité de la transposition par écrit* (Claire-Blanche BENVENISTE, 2010 : 37).

Il a donc fallu trouver un compromis qui empêche que les données secondaires dépouillent les données primaires de toute leur substance, car l'écrit et l'oral « constitueraient » deux états de langue. Un dédoublement qui, selon BENVENISTE (2010 : 77), se justifie pour la morphologie *en raison du grand poids de l'orthographe sur la morphologie écrite*, mais pas pour la syntaxe. Il n'existe pas pour autant deux grammaires du français : l'une pour l'écrit, l'autre pour l'oral. Il n'y a pas non plus une « grammaire universelle » qui traite de ces deux états de langue. On trouve cependant chez RIEGEL et les autres (1994/2009), qui se sont proposé d'écrire une grammaire globale du français contemporain, un traitement particulier du français parlé. Ces auteurs lui ont consacré l'une des cinq parties de leur ouvrage, *toute langue étant d'abord et avant tout parlée, et ne pouvant même n'être que parlée [...]* (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : XXX). Dans les autres parties de leur *Grammaire méthodique*, sont abordées les variations qui caractérisent cet état de langue. L'option prise par ces auteurs a donc été celle d'une grammaire ouverte, le savoir grammatical se renouvelant au gré de nouvelles découvertes. C'est pour cette raison que BENVENISTE (2010 : 78) a écrit : *Certains phénomènes, que l'on classait au début du siècle [XX^e siècle] dans la stylistique, sous les termes de mise en relief, expressivité, ruptures de construction, pléonasmes, ont été intégrés dans le domaine de la grammaire.*

Une intégration qui s'est faite, en partie, sous l'influence des études sur les langues parlées. Elle affirmait déjà, dans Benveniste (2007), que *la connaissance de la langue parlée fait progresser la description grammaticale de l'ensemble de la langue*.

Ce chapitre ne porte que sur la morphologie flexionnelle et les usages qui entraînent des restructurations syntaxiques³⁹. Il s'agit de la tendance à l'uniformisation observée dans le sous-système des articles, du développement de nouveaux pronoms dans le sous-système des pronoms définis et des pronoms démonstratifs, de la formation d'un système verbal autonome, de la restructuration de l'interrogation. Au rang des particularités morphosyntaxiques du français camerounais, figurent les emplois particuliers de certains mots issus du répertoire des adverbes du français, que certains chercheurs considèrent comme des marqueurs discursifs, des particules pragmatiques ou des appuis du discours. Ont également été analysés les emplois particuliers des prépositions, l'effacement du *ne* de négation, les constructions à présentatif, l'insertion des pronoms relatifs et les structures à redoublement.

V.1. Vers l'effacement de la distinction article défini / article indéfini

Il est communément admis que sous sa forme minimale, le syntagme nominal est constitué d'un nom et d'un déterminant qui se définit, selon RIEGEL et les autres (1994/2009), *comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base*. La classification des mots dans cette catégorie hétéroclite d'éléments qui déterminent varie selon les grammairiens. On retient, cependant, que les déterminants ont la faculté de compléter l'idée que le nom exprime. C'est notamment le rôle des articles.

Les grammaires du français classent séparément les articles définis et les articles indéfinis, les partitifs étant rangés parmi les indéfinis. Si l'on s'en tient aux considérations de RIEGEL et les autres (1994/2009 : 283), l'article défini ne s'emploie que *s'il n'y a pas d'autre(s) référent(s) qui vérifi(ent) la description de la réalité désignée par le groupe nominal*. La référence établie est spécifique si elle concerne un ou plusieurs individus dans l'univers du discours. Elle est générique si elle se rapporte à l'ensemble d'une classe ou d'une sous-classe d'individus. L'article défini peut également être employé pour marquer la valeur générique des noms dits massifs (*le vin / la farine, etc.*)

³⁹ Les principaux processus de création lexicale sont abordés au troisième chapitre.

L'article indéfini s'emploie devant un nom qui évoque un être ou une chose non encore identifiés ou dont il n'a pas encore été question. Lorsqu'il fait l'objet d'un emploi spécifique, l'article indéfini se subdivise en deux types : il est existentiel ou faible s'il réfère à *un (ou des) élément(s) particulier(s) uniquement identifié(s) par l'appartenance à la classe dénotée par le nom [...] ;* il est dit partitif ou fort si l'existence du référent est présupposée et s'ils servent à isoler l'entité qu'ils déterminent parmi d'autres (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 293-294).

On lit chez GARY-PRIEUR (2011 : 17-18) que c'est avec les articles que le mécanisme de la détermination apparaît avec le plus de netteté. Leur nombre limité en fait une catégorie simple, leur permettant de souligner la distinction entre « référence définie » et « référence indéfinie ». Dans son travail sur les articles du français, qui vise à souligner les oppositions qui les constituent en système, elle étudie concomitamment les articles définis et les articles indéfinis en les opposant par paires.

La première concerne l'opposition *un* (comptable) / *du* (massif). GARY-PRIEUR (2011 : 19-20) observe que :

L'emploi de l'article *un* implique que le nom qu'il introduit renvoie à un type d'objets caractérisés par la propriété d'être dénombrables. C'est le cas de *voiture*, pas de *vin*. Le nom *vin* à un sens conceptuel qui l'associe à une **réalité continue**, c'est-à-dire qui ne comporte aucun principe interne de délimitation, tandis que le nom *voiture* renvoie, par son sens conceptuel, à une **classe d'individus distincts** les uns des autres.

Ainsi, *un* et *du* sont en « distribution complémentaire » par rapport à ces deux classes de substantifs. Le choix de l'article sera donc dicté par une contrainte de sélection du nom : les noms comptables sélectionnent *un* et les noms massifs sélectionnent *du*.

GARY-PRIEUR (2011 : 20) observe qu'il y a encore beaucoup de discussion sur le statut du partitif *du*, issu de la combinaison de la préposition *de* et de l'article défini (*du* = *de* + *le*). Ce qui fait que, du point de vue de sa forme, il se rattache au défini, mais du point de vue de son sens et de son fonctionnement syntaxique, il faut le décrire par rapport à l'indéfini. La spécificité de cette forme dans le système des articles du français apparaît dans l'absence de forme de pluriel correspondant à *du*, car celui-ci est sélectionné par des noms non-dénombrables auxquels la catégorie du nombre ne s'applique pas.

Ce point de vue s'oppose à celui des grammaires traditionnelles qui donnent *des* comme pluriel du partitif *du*. GARY-PRIEUR (2011 : 20), qui le reconnaît, souligne néanmoins que cela peut se justifier pour quelques noms qui sont à la fois massifs et dépourvus de singulier (*des épinards, des rillettes, des décombres*). RIEGEL et les autres (1994/2009 : 296) relèvent, avec prudence, que l'on peut associer à l'article dit partitif la

forme des lorsqu'elle est employée avec des termes massifs essentiellement pluriels, c'est-à-dire dépourvus de singulier [...], ou encore avec certains termes qui connaissent des emplois au singulier, mais qui sont massifiés occasionnellement : avoir des aigreurs d'estomac [...]

Au sujet de *un* (indéfini) et de *le* (défini), GARY-PRIEUR (2011 : 24) soutient que *un* n'est compatible qu'avec les noms dénombrables, alors que *le* n'impose aucune restriction sur le type de nom qu'il introduit. Le défini laisse percevoir que le référent du GN existe avant l'introduction de ce GN dans le discours (GARY-PRIEUR : 2011 : 25). Il impose aussi son identification :

le *N* signifie qu'on reconnaît un référent dont l'existence a déjà été posée. La deuxième différence entre *le* et *un* c'est que *le* impose de considérer l'objet auquel réfère le GN comme une **totalité** [...] L'indéfini, par contre, ne donne aucune indication sur la présence ou l'absence, dans la situation de discours, d'autres objets de la catégorie référentielle du nom qu'il introduit (GARY-PRIEUR : 2011 : 28-29).

Avec le couple *les / des*, GARY-PRIEUR (2011 : 38) relève qu'on peut observer une double dissymétrie. La première est morphologique, car contrairement à ce que font les grammaires traditionnelles, la forme *des* n'est pas, morphologiquement, « *le pluriel régulier de un/une comme les est celui de le/la* ». Il ne faut donc pas confondre la forme plurielle de l'article indéfini avec des formes *des* homographes, mais qui ne s'analyse pas de la même manière, comme l'illustre les exemples suivants :

- (a) Pierre a acheté des livres (/un livre).
- (b) Pierre se méfie des journaux (/ *un journal/du journal).

La deuxième dissymétrie est sémantique selon Gary-Prieur (2011 : 39-40) :

- (a) Regarde le chat / les chats.
- (b) J'ai un chat / des chats.
- (c) Le chat est un mammifère.
- (d) Les chats sont des mammifères.
- (e) Un chat est un mammifère.
- (f) *Des chats sont des mammifères.

Commentant les exemples ci-dessus, l'auteure soutient que les oppositions *le/les* et *un/des* sont parallèles quand il s'agit, comme dans (a) et (b), de référer à un particulier. Mais ce n'est plus le cas quand on a à faire, comme dans (c)-(f), à une référence générique qui exclut la forme *des*. Ainsi,

L'opposition entre singulier et pluriel ne peut avoir la même interprétation dans un GN générique que dans un GN qui réfère à un particulier. Dans (a) et (b), elle correspond à une différence de nombre : le singulier réfère à une seule occurrence de chat, et le pluriel à plusieurs. Ce n'est pas le cas quand on passe à des référents généraux. Cela n'aurait pas de sens de dire que (d) est le pluriel de (c) [...] Le GN sujet de (c) construit un « objet général » ; par définition, un tel objet n'a pas de pluriel. La différence entre (c) et (d) n'est pas une différence de nombre (il n'y a pas un plus grand nombre de chats en cause dans (d) que dans (c)), mais une différence dans la manière de construire le référent général dont on veut parler (GARY-PRIEUR, 2011 : 40).

GARY-PRIEUR (2011 : 51) propose la définition suivante sur la base de l'opposition entre l'article défini et l'article indéfini :

On appellera « défini » un déterminant qui, comme *le*, impose l'identification du référent du GN qu'il introduit, présupposant donc l'existence de ce référent comme préalable au discours. Les déterminants « indéfinis » sont ceux qui, comme *un*, se contentent de poser l'existence, dans la situation de discours, d'un référent de catégorie N.

L'on observe finalement que très fréquent employé en français contemporain, l'article sert à indiquer le nombre du nom qu'il précède et permet aussi de marquer des nuances sémantiques. Mais en français camerounais, les locuteurs se comportent comme si l'article actualisait le substantif en ne précisant que les catégories morphologiques du genre et du nombre et non la notoriété ou l'extension. Ce qui a pour conséquence la production des énoncés comme :

- (1) on aura **les** explications tout à l'heure avec le pasteur Claude (So-Bfm, 20/10/2011)
- (2) maintenant au village **les** gens signent **les** pactes avec **les** esprits pour chercher une force supérieure (So-Bfm, 20/10/2011)
- (3) à 14 ans j'ai commencé à sortir avec **les** voitures (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (4) donc si euh euh **les** fonctionnaires continuent... **les** fonctionnaires en détachement continuent à percevoir **les** salaires, ça veut dire qu'il y a un problème de corruption ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (5) et aux dernières nouvelles, **les** hauts cadres et autres responsables du PID +[pron=lu] séjournent depuis quelques jours, à la PJ (Sv-Ydé, 03/05/2012)

Le remplacement de l'article indéfini par l'article défini empêche le plus souvent l'usage de *de*, allomorphe de la forme du pluriel de l'article indéfini. On constate, d'ailleurs, que *les* ou *des* est régulièrement employé là où la règle prescrit l'usage de la variante morphologique (de) de *des* :

- (6) et quand tu suis les formations, ça t'amène beaucoup **les** connaissances dans la conduite (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

- (7) vous avez des enfants qui ont **des** petits problèmes, rassurez-vous, il y a un infirmier pour tous ceux qui vont envoyer leurs enfants, de ce côté du groupe scolaire bilingue maternelle primaire papyrus (Lm1-D1a, 17/08/2011)
- (8) bien **des** choses à Albert, on pensera à Jean Bosco le grand-père, conseiller national du fan club radio Batcham qui nous écoute (So-Bfm, 20/10/2011)
- (9) bon, c'était vraiment bien, et je crois que ça a donné beaucoup **des** espoirs aux couples quoi (Dm-Ngé, 27/03/2012)

En français, la sélection de l'article approprié implique la maîtrise de sa valeur sémantique, de ses emplois spécifiques et des nuances qu'il exprime. Les règles relatives à l'usage de ce déterminant du nom s'illustrent par leur complexité et certains linguistes verraient, dans nos exemples, la simplification de la norme du français.

Comme l'a écrit Jean-Michel ROBERT (2007 : 3), il est admis que les interférences et les transferts forment une grande part de l'interlangue que RICHARDS (1975 ; cité par ROBERT, 2007), par exemple, interprète comme une stratégie universelle de simplification linguistique. Or, poursuit l'auteur, *l'interférence interlinguistique serait un problème d'apprentissage et non d'acquisition*. Car « simplifier » signifie que l'on maîtrise les règles à appliquer.

Il ne peut être question, avec les exemples (1) à (9), d'interférences interlinguistiques qui, dans les faits, *suppose[nt] qu'un locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre* (HAMERS, dans MOREAU, 1997 : 178-179). À moins que l'on ne puisse justifier la tendance à l'uniformisation observée dans le sous-système des articles en français du Cameroun par l'absence des articles dans le système grammatical des langues camerounaises. Dans ce cas, le changement linguistique serait provoqué par une *carence*.

En situation de contact de langues, lorsqu'il est établi que deux systèmes linguistiques au moins s'inter-influencent, nous entendons par *carence* l'absence, dans l'un des systèmes, de formes ou de structures que possède l'autre. La classification des noms dans les langues camerounaises élimine l'usage des articles même s'il admet l'emploi d'autres déterminants (démonstratifs et possessifs). Cette classification fonctionne selon un principe qui veut que les noms qui appartiennent à une même classe soient ceux qui se déclinent de la même manière et déclenchent les mêmes schèmes d'accord.

L'absence des articles dans ces systèmes linguistiques laisse observer que les tendances présentées ci-dessus sont le résultat des interférences intralinguistiques, que DULAY et BURT (1974 ; cités par ROBERT, 2007) appellent *interférences d'acquisition*, laquelle conduit à une généralisation des structures.

Au total donc, **le français camerounais se développe en ignorant la distinction *article défini / article indéfini*, mais en gardant les catégories morphologiques du genre et du nombre.**

Cette règle endogène se traduit également par l'abandon de l'usage de *de*, allomorphe de la forme du pluriel de l'article indéfini. Les emplois particuliers de certains pronoms se présentent, également, comme l'un des traits distinctifs du français camerounais.

V.2. Vers la formation de nouveaux pronoms

Certains problèmes traités ici ne sont pas nouveaux. Les structures du type *moi je, toi tu, lui il, nous on* et *ça c'est*, que nous appelons pronoms synthétiques ou complexes pronominaux, ont parfois été présentés comme impropres du point de vue syntaxique, plusieurs chercheurs (BENVENISTE, 1991 ; BLASCO, 1995) y ayant vu des exemples de détachement, de dislocation ou de double marquage. Examinons quelques traitements qui leur ont été réservés et la place centrale qu'occupe le verbe dans ces approches.

V.2.1. Quelques approches des structures à redoublement

Les structures à redoublement ont été considérées, de l'avis de GADET (1991 : 111), comme typiques de l'oral, spécialement de l'oral familial. Elles ont, depuis lors, fait l'objet de nombreuses analyses ayant abouti à l'élaboration de grilles d'approche parmi lesquelles figure celle du Gars (groupe aixois de recherches en syntaxe), qui a guidé un nombre important de travaux sur la description du français parlé au Cameroun. L'appellation retenue dans ce groupe de recherche est celle de « double marquage », que BENVENISTE (1991 : 80) définit de la manière suivante :

un élément associé a exactement la forme qui conviendrait à la rection du verbe auprès duquel il se trouve, alors que la rection du verbe est déjà assurée par un pronom clitique ; la rection est doublement marquée, par deux réalisations appartenant à des catégories différentes.

Dans BLASCO (1994), on apprend que les constructions à détachement « se caractérisent par une “redondance” entre un élément lexical, pronominal, adjectival ou verbal et un pronom clitique. » L'élément disloqué se place avant ou après la construction verbale, et le pronom clitique occupe une fonction *sujet* ou *complément*. L'analyse morphosyntaxique qu'elle propose pour décrire ces constructions prend en compte trois

statuts syntaxiques : *double marquage, élément associé à l'ensemble de la construction verbale, élément adjoind au clitique*. BLASCO (1995 : 59) observe qu'avec ce phénomène,

si le pronom tonique est marqué pour une fonction syntaxique auprès du verbe, c'est-à-dire qu'il est construit par le verbe et entretient une relation de double marquage avec le clitique, il semble viser essentiellement la désignation d'un élément distingué parmi d'autres de son espèce ; comme s'il exprimait une sorte de contraste ou d'insistance.

Il faut rappeler ce que ces définitions doivent au verbe et la place centrale qui lui a été accordée dans les analyses syntaxiques des productions orales. Avec le double marquage en effet, la *valence verbale* est l'élément qui permet de déterminer si le verbe est doublement régi. Le terme de *valence verbale*, emprunté à TESNIÈRE (1959), caractérise généralement les propriétés combinatoires du verbe. Au plan sémantique, la définition de son signifié implique la mention de la participation d'un nombre déterminé d'arguments, chacun jouant un rôle précis dans le type d'événement ou de situation auquel le verbe se réfère. Syntaxiquement, chaque constituant nominal pouvant entrer dans la construction d'un verbe doit présenter des caractéristiques morphosyntaxiques précises, qui le distinguent des autres constituants nominaux susceptibles d'entrer dans la construction du même verbe avec des rôles sémantiques différents. Dans cette perspective, les verbes sont *avalents* (verbes impersonnels), *monovalents* (verbes intransitifs), *divalents* (verbes transitifs) ou *trivalents* (verbes transitifs doubles). Le mot *rection* a été réactivé, selon GAUTIER et les autres (2010), par les travaux du Gars dans l'approche de la syntaxe. La solution a consisté

à distinguer d'une part des relations de forte coalescence, accompagnées de contraintes topologiques plutôt strictes, et descriptibles dans l'appareil usuel des catégories grammaticales, et d'autre part des relations qui échappent à une telle description. Dans la « première topique » de la macro-syntaxe aixoise, cette bipartition concernait principalement le verbe, autour duquel s'organisaient deux domaines syntaxiques concentriques : la *rection*, correspondant à la syntaxe des catégories, et l'*association*, qui regroupe les éléments non construits par le verbe.

Dans le cadre théorique aixois, la *rection* renvoie à *tous les constituants construits par le verbe, que ce soient des éléments obligatoires ou des éléments simplement facultatifs* (BENVENISTE, 2001 ; citée par GAUTIER et les autres, 2010). Le terme construction verbale, expliquent EYNDE et MERTENS (2003), est employé pour désigner un verbe et les éléments avec lesquels il se construit (pronoms et formes lexicales). Le prédicateur verbal consiste en une forme verbale éventuellement complexe *qui régit un ou plusieurs dépendants spécifiques, et qui constitue un noyau constructeur local*. Il peut être question, poursuivent

EYNDE et MERTENS (2003), d'un verbe plein (il *forcera* la porte) ou d'un verbe support accompagné d'un ou de plusieurs autres éléments, avec lesquels il constitue un seul noyau constructeur qui régit les dépendants spécifiques éventuels (il lui *a forcé* la main).

D'autres chercheurs se sont également intéressés à la place centrale du verbe dans les productions orales particularisantes. GADET, LUDWIG et PFÄNDER (2008 : 157 ; cités par PFÄNDER et ENNIS, 2011) ont identifié trois zones affectées par la variation : *verbes*, *prépositions* et *pronoms*. Ils en sont arrivés à la conclusion que tout tourne finalement autour du verbe, les pronoms et les prépositions étant en grande partie impliqués dans les faits. Le système verbal constituait déjà le point de départ de la quête du *français zéro* de Robert CHAUDENSON (1993 ; cité par PFÄNDER et ENNIS, 2011), qu'il définit de la manière suivante :

[...] dans le temps (étude diachronique de la variation de la langue) comme dans l'espace (variétés de français dispersées dans le monde), on observe une grande constance dans les parties du système qu'affecte la variation, dans ma perspective, le français zéro est l'ensemble abstrait des variables observées dans les variétés de français.

Ainsi, commentent PFÄNDER et ENNIS (2011), là où BERRENDONNER, Le GUERN et PUECH (1983 : 51-52) parlaient du *jeu dans le système*, CHAUDENSON, MOUGEON et BENIAK (1993) identifient les *parties du système qu'affecte la variation* ou aussi de « parties faibles du système », *in fine*, tout ce qui est verbal. Ces différentes approches se fondent sur le fait que le verbe est le pivot organisateur qui, en fonction de sa diathèse, assure la distribution d'éléments autour de lui.

Dire du verbe qu'il est l'une de ses principales parties faibles c'est établir de fait une bipartition *noyau dur / ventre mou* du système, et reconnaître que le système linguistique de la langue française présente des faiblesses qui le rendent vulnérable, qui peuvent permettre la pénétration d'éléments étrangers dans ses structures, lesquels peuvent être perçus comme des « envahisseurs » qui sapent sa pureté. Ce sont pourtant ces étrangers qui l'enrichissent et lui permettent, parfois, de survivre ou de s'adapter. De ce fait, il ne serait pas exagéré de soutenir que la langue française doit sa survie à son système verbal, qui permet facilement l'intégration des « allogènes », même si ce rôle qui est le sien, selon le point de vue actanciel présenté dans les paragraphes précédents, n'est pas toujours compatible avec d'autres approches syntaxiques. Cela semble d'ailleurs justifier le positionnement des grammairiens comme RIEGEL et les autres (1994/2009 : 719-723) qui innocentent le verbe dans leur définition de la dislocation.

Ces auteurs soutiennent qu'avec ce procédé, un constituant détaché **hors du cadre de la phrase** reçoit un accent d'insistance et se trouve séparé du reste de la structure phrastique par une pause marqué à l'écrit par la virgule :

Le constituant détaché est repris ou annoncé par un pronom personnel ou démonstratif, qui reprend éventuellement ses déterminations morphologiques et lui confère une fonction dans le cadre de la phrase proprement dite (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 720).

Il peut y avoir détachement d'un groupe nominal en tête ou en fin de phrase, repris ou annoncé par un pronom personnel (*Ces montagnes, elles sont magnifiques – Il en rougit, le traître* (Théophile de Viau ; cité par RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 721). De la même manière, un pronom clitique peut rendre un pronom personnel tonique détaché (*Moi, je veux tout, tout de suite...* (Anouilh ; cité par RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 721). Les pronoms démonstratifs *cela, ça* et *ce* peuvent concurrencer un pronom personnel pour reprendre ou annoncer un groupe nominal (*L'État, c'est moi* ; cité par RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 722). Les groupes infinitifs et les propositions subordonnées complétives peuvent être détachés, car ils sont associés aux pronoms personnels ou démonstratifs, dont la répartition dépend de la fonction syntaxique (*Manquer le train, cela est gênant* ; cité par RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 723).

Il était important de rappeler ces positionnements théoriques avant d'examiner, dans un premier temps, les exemples de « structures à détachement » attesté en français du Cameroun. Ce sont, pour la plupart, des constructions à gauche du verbe des types *moi je, toi tu, nous on, lui il* s'agissant des pronoms personnels, et *ça c'est* pour les démonstratifs. Ces structures mettent en jeu les pronoms personnels définis pour la plupart. Il est donc judicieux de jeter un œil sur leurs formes et leurs emplois en français dit de référence.

V.2.2. Les pronoms personnels définis en français

RIEGEL et les autres (1994/2009 : 362-363) font observer que les pronoms personnels regroupent deux types d'éléments monosyllabiques qui fonctionnent différemment au plan sémantique : *je, tu, nous, vous* et *on* n'ont pas d'antécédents, car leur référent est identifié à partir de la situation d'énonciation. Les pronoms de la première personne désignent directement l'interlocuteur et s'opposent aux pronoms de la deuxième personne, qui renvoient aux interlocuteurs. Ces deux premières formes s'opposent aux pronoms de la

troisième personne, lesquels réfèrent à une personne qui n'est pas un protagoniste de l'acte d'énonciation.

Tous ces pronoms ont des formes *sujets*, *compléments directs*, *compléments indirects* et *compléments prépositionnels*. Elles se répartissent encore en formes conjointes et disjointes. Généralement antéposée aux verbes, une forme conjointe ne peut être séparée de lui que par une autre forme conjointe, si elles sont *sujets*, ou par le premier terme de la négation (*Il ne les lui a pas rendus*). Les formes disjointes quant à elles fonctionnent comme des groupes nominaux séparés du verbe par une préposition, notamment. Cette particularité les rend aptes à pouvoir compléter un verbe, un adjectif ou un nom, se construire en position détachée, par dislocation ou extraction. Ils peuvent également compléter les constructions présentatives, être employés comme *sujet* coordonnés avec un groupe nominal ou un autre pronom ou comme *sujet* d'une phrase exclamative.

Pour ces grammairiens, l'on ne peut parler de dislocation, de détachement, de thématisation ou de double marquage que si le pronom détaché est séparé de celui qu'il annonce par une virgule, qui matérialise la pause de l'oral. Une position qui traduit la rigueur de l'écrit, et que ne partage pas BLASCO-DULBECCO (1999, 2004 et 2006 ; citée par SIMO-SOUOP, 2011). Selon cette auteure en effet, le pronom tonique *moi*, le plus représenté dans les dislocations à l'oral, forme souvent avec *je* un morphème complexe dont les « deux têtes » sont toujours contiguës. Faut-il, dans ce cas, continuer à parler de double marquage ? Peut-on soutenir qu'il y a dislocation ? En français camerounais, ces structures fonctionnent comme des formes pronominales synthétiques qui ont des rôles précis.

V.2.3. Les pronoms synthétiques du français camerounais

Le français du Cameroun a développé une autre sous-classe de pronoms, les pronoms personnels et le pronom démonstratif synthétiques. Ces formes complexes sont constituées, pour les premiers, du pronom tonique auquel est apposé le pronom sujet correspondant, sauf pour les formes en *nous on* et, pour le second, du pronom démonstratif neutre *ça* et de l'adjectif démonstratif *ce*, lorsqu'il est sujet du verbe *être*.

V.2.3.1. Les pronoms personnels synthétiques

Il s'agit des formes en *moi je*, *toi tu*, *lui il* et *nous on*.

V.2.3.1.1. Les formes en *moi je*

Amélie COUGNON et Pierre LISON (2006) proposent de distinguer les *moi je* marquant la distinction du *moi je* de l'énonciateur courant, utilisé avec des verbes comme *dire, penser, croire*. À leur avis, le second a la particularité de ne pas admettre d'insertion d'autres éléments entre les deux pronoms. Nous avons recensé les exemples suivants, qui illustrent les formes du « *moi je* de l'énonciateur » :

- (10) de toutes les façons, **moi je pense que**, chez nous ici, on aime toujours faire les choses, provisoirement (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (11) euh **moi je me dis** que c'est peut-être, un peu béat, s'il ne le fait pas simplement à dessein ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (12) **moi je dis j'ai** des camarades ! j'ai des amis informaticiens je vous assure Joseph, qui sont prêts à mettre sur pied, ces programmes, ces logiciels pour rien (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (13) - nous parlons de... des défunts à travers leurs esprits, est-ce qu'ils peuvent influencer sur les vivants ? - oui **moi je pense que** cela est possible lorsque cette personne meure n'est-ce pas +[pron=pif] l'esprit reste sur place! (So-Bfm, 20/10/2011)
- (14) j'ai des ambitions mais d'abord pour le moment, **moi je crois que** mes inquiétudes, mes ambitions c'est le... mon parti gagne d'abord (Lte-Mra, 31/03/2012)

La structure des redoublements en (11) et (12) montre qu'il y a trois éléments pronominaux co-occurents. Une forme disjointe, le pronom sujet et une forme conjointe pour (11), une forme disjointe, deux pronoms sujets séparés par le verbe *dire* pour (12). Une telle organisation amène à se demander s'il faut les distinguer des autres structures du type *moi je* ci-dessous :

- (15) si on veut travailler c'est un petit problème ! que **moi-même** qui parle **je** peux résoudre ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (16) **moi** aussi **j'**appelle mon diplomate qui est là-bas euh euh euh en Russie, de faire aussi la même chose ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (17) vraiment **moi je** regarde avec les yeux et c'est vrai ce que tu dis, c'est vrai ce que tu dis (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (18) on trouve du côté du marché de la cité 12 à 250 **moi-même j'**ai wanda {*Du pidgin english, être surpris*} seulement (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (19) **moi je** veux plutôt poser la question de savoir quel était ton rôle hein dans ce pays parce depuis que ces personnes ont, ont ont essayé de de de d'émettre ces appels séditions, tu ne t'es pas prononcé (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

Ces exemples appellent plusieurs observations. La fluidité des énoncés peut être assurée s'il n'y a pas usage de la forme disjointe *moi*. Les locuteurs en sont-ils conscients ? En (15) et en (18), l'on note des structures en *moi-même* qui soulignent l'identité ou marquent l'exclusivité (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 371). En (15), cette structure est séparée du verbe et du pronom sujet par un groupe en *pronom relatif + verbe*, dévoilant une triple occurrence du sujet.

Cela nous amène à conclure que l'usage des *moi je* référant aux énonciateurs participe d'une stratégie argumentative propre au français du Cameroun. Cette stratégie permet aux locuteurs, en précisant le prédicat, de le particulariser, de le marquer. Et c'est là que le français parlé au Cameroun se distingue des autres variétés dans lesquelles les mêmes exemples sont recensés.

SIMO-SOUOP (2011) a en effet relevé dans son étude sur les constructions disloquées dans le français parlé au Cameroun des occurrences de *moi je* dans lesquels *moi* avait une valeur contrastive, s'opposant à un autre pronom tonique (*non oh moi je ne suis pas comme toi + je ne suis pas comme toi*), à un lexème ou à un clitique (*elle a beau fatiguer l'anglais moi je vais signer sur mes huit en anglais*). Elle observe que le pronom tonique peut admettre un spécifieur qui prolonge son sémantisme, comme dans les exemples (15), (16) et (18). L'autre statut de ce tonique que SIMO-SOUOP (2011) a identifié est celui qui traduit les postures énonciatives (le *moi je* de l'énonciateur d'Amélie COUGNON et Pierre LISON, 2006) ou simplement une prise de parole.

Comme SIMO-SOUOP (2011), nous avons été tenté de conclure que lorsqu'il n'est pas employé avec des verbes comme *dire, penser, croire*, ce morphème à deux éléments pouvait traduire la prise de parole. Si tel est le cas, avons-nous supposé, il volerait la vedette à *je* dont il est l'équivalent syntaxique. Nous sommes donc retourné à notre corpus pour vérifier cette hypothèse : la réalité des faits l'a infirmé. Les occurrences du *je* en frontière d'amorces sont plus nombreuses, ce qui conforte l'idée selon laquelle **en français du Cameroun, le *moi je* particularise le prédicat et devient un complexe pronominal sujet proche des pronoms d'identité et des pronoms d'ipséité des langues locales.**

Notre corpus offre d'autres exemples, qui dévoilent des distributions particulières du complexe pronominal sujet, du pronom sujet et du pronom tonique. En (20) et (21) ci-dessous, *moi*, construit après le verbe, n'est plus le pronom personnel tonique de la première personne du singulier du système grammatical de la langue française. Car on ne peut le considérer comme tel, dans cette position syntaxique, que s'il se construit après des prépositions ou des locutions prépositives. Il assume alors la fonction grammaticale d'objet indirect. On constate plutôt qu'il souligne un choix ou une préférence du locuteur et renforce le complexe sujet ou le pronom sujet :

- (20) prochainement c'est là-bas que **moi je** vais **moi** partir (Lm2-D1a, 18/08/2011)
 (21) **j'**aime **moi** le moins cher ! **j'**aime **moi** le njoh (Lm2-D1a, 18/08/2011)

La distribution des formes en *toi tu* se fait suivant les mêmes principes que celle des formes en *moi je*.

V.2.3.1.2. Les formes en *toi tu*

Moins nombreuses que les redoublements de type *moi je*, ses occurrences montrent que le pronom tonique, coréférent au sujet, reçoit généralement un prolongement sémantique par l'addition de *même* et *aussi* :

- (22) n'en parlons plus de nos enfants qui doivent s'en sortir, manger chaque jour ! et **toi-même tu** dois aller au travail (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (23) **toi-même tu** vois comment les bandits quand ils arrivent dans une vente à emporter, c'est eux qu'on entend (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (24) en te moquant de celui qui pose le pied dans la boue, n'oublie pas que **toi aussi tu** poseras le pied à sa suite (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (25) si **toi tu** oublies tes choses et que tu t'occupes des choses de Dieu, lui il va oublier ses choses il va s'occuper de tes choses (Dm-Ngé, 27/03/2012)

L'interprétation syntaxique des formes en *toi + même + tu* ou en *toi + aussi + tu* peut difficilement être encadrée par les règles de la grammaire du français de référence. Pour RIEGEL et les autres (1994/2009 : 371, 457), lorsque le pronom tonique est renforcé par *même*, la séquence ainsi formée peut être interprétée comme une construction pronominale réfléchie, parce que le pronom complément y est coréférentiel au sujet. Mais pour que cette observation soit valable, le pronom complément doit se construire après le verbe.

Dans l'exemple (22), le *toi-même tu* ne réfère ni à l'énonciateur, ni au co-énonciateur, ni à un actant absent de la situation d'énonciation : il a une valeur générale. Une observation valable pour l'exemple (24) dans lequel *aussi* peut être considéré comme l'équivalent de *même*. Cet emploi contraste avec celui de l'exemple (23) dans lequel *toi-même tu* fait référence à celui à qui l'auteur du tour de parole s'adresse. En (25), le pronom tonique renforce la désignation du sujet, le particularise. Mais l'on notera que le complexe pronominal a également une valeur généralisante. Deux fonctions peuvent donc être assumées par *toi tu*, que le sémantisme du tonique soit prolongé ou pas. Le fonctionnement du complexe pronominal *lui il* est différent de celui des deux pronoms synthétiques que nous venons d'analyser.

V.2.3.1.3. Les formes en *lui il*

Lorsque le pronom tonique se place avant le pronom clitique dans la zone préverbale, de l'avis de SIMO-SOUOP (2011), l'effet sémantique est celui d'un contraste, car le pronom tonique oppose les sujets à d'autres personnes ou à d'autres groupes. L'un des exemples qui

justifient cette théorie est le suivant : *attends Drogba regarde le geste de Drogba + lui il encourageait*. Ainsi, conclut SIMO-SOUOP (2011 : 215),

Dans le cas de *lui* succédant à un élément lexical, on a à faire à une particule individualisante, et on est dans le domaine des inductions de sens : tout élément lexical auquel s'adjoint un *lui* sera affecté d'un sens individualisant.

Cette observation n'est pas toujours valable lorsqu'on considère les exemples ci-dessous. À qui les locuteurs opposent-ils les éléments lexicaux repris par *lui il* ? Rien, ni dans le contexte, ni dans ces exemples ne permet d'établir un contraste :

- (26) il y a parfois des passagers qui dans la voiture, excitent le chauffeur, n'est-ce pas à aller plus vite que **lui il** n'aura souhaité (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (27) est-ce que **lui il** est à l'auto-école ? il est seulement taximan hein ! (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (28) je vais également féliciter le chef Sokoundjou Jean Rameau. **lui** au moins **il** est déjà sorti de sa réserve pour demander également aux populations, de ne pas sortir dehors ! (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (29) mon ami Alain **lui il** travaille mais il se lance aussi dans le côté... dans le domaine du commerce hein (Rs-Bta, 26/04/2012)
- (30) si toi tu oublies tes choses et que tu t'occupes des choses de Dieu **lui il** va oublier ses choses il va s'occuper de tes choses (Dm-Ngé, 27/03/2012)

S'il peut parfois arriver que *lui il* ait une fonction contrastive, il faut distinguer, comme le suggèrent nos exemples, deux types de constructions :

– Celles dans lesquels *lui* n'est pas normalement attendu comme en (26) et (27). Il vient ainsi renforcer le pronom sujet et a une valeur anaphorique.

– Celles dans lesquels *lui il* fonctionne comme un pronom synthétique ((28), (29), (30)).

Il joue le rôle d'un complexe pronominal de précision à valeur anaphorique : on peut le supprimer sans dévoyer le sens de la phrase. L'exemple (28) montre qu'en plus de la valeur anaphorique du complexe pronominal, le tonique peut recevoir un prolongement de sens. Le pronom synthétique *nous on* associe un pronom défini et un pronom indéfini invariable.

V.2.3.1.4. Les formes en *nous on*

Les emplois du complexe pronominal *nous on* font de *lui* un pronom synthétique du singulier alors qu'il désigne plusieurs êtres. La distinction morphologique des personnes se trouve ainsi réduite, car le verbe s'accorde avec l'élément indéfini du complexe :

- (31) quand celui de la ville viendra vous barrez là-bas vous allez lui dire que non ! **nous-mêmes on** a suivi les mêmes études que vous (Ma2-Ydé, 07/04/2011)

- (32) en tout cas ceux qui... que ceux qui ont des oreilles entendent, **nous on** a parlé, on a bien parlé (Lm2-DIa, 18/08/2011)
- (33) donc qu'eux-mêmes ils commencent à descendre dans la rue pour manifester leur mécontentement, au lieu de nous envoyer dans la rue **nous on** n'avait pas dit qu'on voulait descendre dans la rue hein ! (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (34) aujourd'hui au sein de ma famille, je n'ai plus euh une langue, je n'ai plus euh je ne peux plus [pron=lapsus-] élever [-pron=lapsus] la tête, parce que tout le me dit ton église-là, **nous on** est avec les marabouts ça marche, mais toi tu es avec Dieu ça ne marche pas (Dm-Ngé, 27/03/2012)

RIEGEL et les autres (1994/2009 : 364) ont relevé que le français oral se caractérisait par une forte tendance, condamnée par les puristes, à reprendre *nous* par *on*, y compris dans les constructions détachées. Ce qui fait problème, c'est le statut de *on*, qui renvoie à une personne ou à un ensemble de personnes qu'on ne veut pas identifier de manière précise. Or, la présence du *nous* suppose que les locuteurs sont clairement identifiés. Il faut se demander si pour eux la distinction *pronom défini* / *pronom indéfini* existe, ou s'ils sont conscients que *on* est un pronom indéfini. Il faut également se demander si l'incidence de l'usage du complexe *nous on* sur la morphologie verbale peut simplement s'expliquer par la présence de l'indéfini *on*.

Ce fait de parole, apparemment banal, ne fonctionne pas comme ceux précédemment étudiés. Il ne particularise pas le prédicat et n'a pas une valeur généralisante ou anaphorique. Il est pleinement dans le rôle d'un pronom sujet. En comparant sa structure à celle des autres pronoms synthétiques, on constate que les locuteurs considèrent *on* comme un élément avec qui *nous* peut former un tout solidaire. L'on a parfois, dans certaines variétés de français parlé au Cameroun, le redoublement de *nous* (nous nous). Dans cette structure, le second *nous* ne fait pas l'objet d'un emploi emphatique. *Nous nous* signifie *entre nous*, comme dans un slogan d'une marque de bière commercialisée au Cameroun : « Nous nous King ». *Nous on* ne s'entend pas de la même manière, mais peut se rapprocher, ainsi que le laisse voir l'exemple (32), du procédé de clivage en « c'est nous qui... ». L'accent est ainsi mis sur le sujet. Pour le reste, ces exemples laissent percevoir que la morphologie verbale des langues camerounaises, de même que les particularités de leurs systèmes pronominaux constituent des éléments sur lesquels on peut s'appuyer pour examiner la construction de *nous on* et de celle de tous les pronoms personnels synthétiques précédemment étudiés.

Enfin dans l'exemple (33), on a un redoublement impliquant les pronoms de la troisième (**eux-mêmes ils**), dont les occurrences sont rares dans notre corpus.

V.2.3.2. L'origine des pronoms personnels synthétiques du français camerounais

S'il est admis que les exemples de dislocation font partie des caractéristiques de la langue orale, il y a lieu de souligner que l'analyse des pronoms synthétiques du français camerounais montre que la restructuration de la langue française se fait en référence à la grammaire des langues locales. Il s'agit donc des phénomènes trans-systémiques. Nous soutenons que tous les complexes pronominaux du français oral camerounais sont des calques qui ont notamment pour origine l'assimilation du préfixe verbal à un pronom personnel.

ESSONO (2000 : 437-447) mentionne une discussion importante au sujet de cette particule, que les fonctionnalistes considèrent comme un pronom, lequel assume la fonction sujet, tandis que pour les distributionnalistes, le préfixe verbal est un simple marqueur d'accord. Il n'est pas rare, comme le montrent les travaux d'ESSONO (2000 : 412), qu'un énoncé comme *atáná ñkɔ́kɔ́n é́sāngā ñtḗd* (son oncle est malade, sa tante est impotente), qui a la forme sous-jacente *|## atáná // anə / ñkɔ́kɔ́n // é́sāngā // anə / ñtḗd ##|* soit rendu par *son oncle il est malade, sa tante elle est impotente*. Le préfixe *a-*, qui précise le temps et la personne du verbe *nə* (être), est rendu par le pronom correspondant à la personne verbale (*il* ou *elle*). Il en est de même avec *mod // jé // adzó / nâ* (homme // lui // il dire / ainsi) (cité par ESSONO (2000 : 424), qui a pour équivalent français *et l'homme dit...*). Des exemples comme ceux-là peuvent être multipliés.

S'agissant du système pronominal de l'éwondo, ESSONO (2000 : 317) signale l'existence des pronoms d'identité, comme *ma*, qui a le sens de *moi aussi...*, et des pronoms d'ipséité, un substitut anaphorique (*ñémēn : lui-même*) dont la forme complexe est constituée d'un pronom d'ipséité et d'un pronom prédicat :

mă mēn : moi-même

wă mēn : toi-même

bía bábēn : nous-mêmes

mína bábēn : vous-mêmes (ESSONO, 2000 : 321).

BOT BA NJOCK (1970 : 257-258) a identifié, en bàsàa, des syntagmes qualificatifs dans lesquels le centre est soit un pronom personnel, soit un pronom substitutif, soit l'expansion, un nominal dont la classe est celle du pronom qui le précède comme le montre les exemples suivants :

mē mut nû « moi c'est un homme »

wó ñtómá û « lui c'est un mouton »

wôk ñtómá û « c'est lui aussi un mouton »

bes bôt bâ « nous, c'est des hommes »

Les traductions sont proposées par un linguiste qui connaît très bien les règles du français et qui, par conséquent, choisit les équivalents appropriés. Pour rendre ses exemples, on peut avoir, respectivement, *moi je suis un homme, lui il est un mouton / ça c'est un mouton, nous on est des hommes* chez un locuteur de compétence moyenne. On constate ainsi que la double référence aux actants ou à la non-personne est aussi bien une caractéristique du système verbal des langues camerounaises que celle des pronoms. Ce qui peut justifier la tendance, pour les locuteurs, à vouloir se distinguer des autres protagonistes de l'énonciation ou de ceux qu'ils désignent par des éléments strictement individuels.

Cela montre combien il est important, lorsqu'on se penche sur l'étude des interférences linguistiques sur un territoire où au moins deux langues cohabitent, de prendre en compte les structures desdites langues. On voit combien les modèles théoriques et les approches méthodologiques ne sont pas transposables. Ils ne sont pas des clés passe-partout, des sauf-conduits qui évacuent la prudence qui doit caractériser toute recherche sur de tels territoires. On voit combien une analyse qui se limiterait à la description linguistique d'un fait langagier laisserait de côté le terreau qui l'engraisse. On voit combien toute analyse monofactorielle et intrasystémique, lorsqu'il s'agit du changement linguistique, serait parcellaire.

S'agissant en effet des formes pronominales du type *moi je*, BLASCO-DULBECCO (2004 ; cité par ENGEL, 2010) distingue le cas où les pronoms *moi* et *je* sont contigus et celui où ils sont séparés par un segment, comme un complément temporel ou locatif. En cas de séparation, la dislocation permettrait de poser le cadre énonciatif (*c'est elle qui s'occupe de la blanchisserie moi je m'en vais à deux heures et demie* ; cité par BLASCO-DULBECCO, 2004), alors que *moi je* soudé peut être employé de manière contrastive pour marquer la prise de parole du locuteur (*ça se passe bien enfin moi je trouve que ça se passe bien* ; cité par BLASCO-DULBECCO, 2004), ou en tant qu'amorce (*là où était monsieur Bayrou le ministre de l'Éducation nationale il y a quelques années comme prof comme jeune prof puis de l'École normale moi je – fils de prolétaire je me disais /ça, c'est/ instituteur c'est euh c'est le pied* ; cité par BLASCO-DULBECCO, 2004). Nous concluons, en prenant en compte nos observations, qu'un même fait linguistique peut être attesté dans plusieurs variétés de français sans avoir le même fonctionnement ou la même origine.

MAURY-ROUAN (2001) pour qui *L'analyse linguistique des interactions envisage la mise en mots comme une activité co-construite, dans le cadre général d'une conception co-énonciative de la production discursive* relève que dans l'élaboration du discours, il y a prise en compte du coénonciateur-destinataire et de ses réactions. C'est cette prise en compte qui témoigne de nombreuses traces dans la structure du discours, [ce qui] suppose que le locuteur

doit construire mentalement et intérioriser une représentation du destinataire, de son savoir et de ses attentes. C'est donc ce que MAURY-ROUAN (2001) appelle projection-identification qui pousse l'énonciateur à *parsemer son discours de nombreuses marques-instructions de guidage discursif [...]* On est ici dans une approche qui étudie les énoncés en tant qu'ils s'inscrivent dans le discours en contexte interactionnel et dans la séquentialité de l'échange conversationnel. Selon cette approche (linguistique interactionnelle), écrit Michel de FORNEL⁴⁰,

les locuteurs utilisent la position séquentielle des énoncés - la position de leur énoncé tant par rapport à ce qui précède qu'à ce qui va suivre - pour configurer leurs énoncés, en particulier sous le rapport de l'implicite et de l'explicite et qu'ils disposent de nombreuses ressources pour contextualiser leurs énoncés (marques prosodiques, syntaxiques, etc.).

La linguistique interactionnelle, qui s'est inspirée de l'anthropologie linguistique développée aux États-Unis, permet de rendre compte de l'action des locuteurs sur les structures linguistiques en intégrant un ensemble de paramètres extralinguistiques. Ainsi, écrit MONDADA (2008), elle se fonde sur le postulat que les structures du langage sont sélectionnées, mobilisées, exploitées de manière fonctionnelle à l'interaction. Elles sont configurées, en tant que structures, d'une manière sensible à leur usage prototypique dans l'interaction. Mais en voulant tout ramener à l'interaction, à la mise en mots, il y a de fortes chances à laisser de côté les structures préconstruites, qui doivent être analysées comme telles, et qui sont souvent le fruit des interférences.

On voit bien que ces structures peuvent fonctionner différemment bien qu'elles soient les mêmes dans des variétés de français. Il y avait donc des *zones d'ombre* à combler et on comprend pourquoi ZANG ZANG (2013 : 210) que la lecture de certains travaux sur le français d'Afrique a agacé s'est indigné en ces termes :

Les travaux de recherche tendent à se réduire à une sorte de martèlement [...] Personne ne dit rien de nouveau, on répète les mêmes règles de grammaires. C'est la même chose pour tout le monde, dans tous les travaux. Les travaux de recherche se ressemblent tellement qu'on comprend que le seul effort qui a été fait par le chercheur est d'avoir changé de corpus. Il y a même des moments où on retrouve les mêmes exemples d'un article à un autre, d'un livre à un autre. On tourne en rond.

Comment éviter de tomber dans le piège de l'immobilisme ? Il faut apporter, poursuit ZANG ZANG (2013 : 210), les preuves matérielles de ce que l'on appelle *abâtardissement*,

⁴⁰ Texte disponible sur : <http://ehess.anthropologielinguistique.fr>. Page consultée le 13 novembre 2012.

dégénérescence, appauvrissement du français. Nous ne souscrivons pas, bien évidemment, à ces théories. Nous estimons qu'il appartient à l'outil linguistique de s'adapter à son contexte d'usage. Cette *adaptation* est nécessaire à sa survie, car elle permet l'ajustement fonctionnel de l'« être » au milieu, l'appropriation de l'« organe » à sa fonction. C'est le résultat de cette *adaptation* que nous étudions en cherchant des preuves matérielles. Pour les trouver, nous confrontons les règles du français camerounais à celles du français de référence dans un premier temps, nous observons ensuite les grammaires de quelques langues camerounaises, choisies en fonction de leur influence dans l'aire linguistique où elles se parlent.

Cela nous conduit à observer qu'en référence à ces langues, **le français du Cameroun a développé une sous-classe du pronom personnel avec des fonctions spécifiques. *Moi je* particularise le prédicat : le locuteur veut marquer de son empreinte son propos.** Il existe, il est vrai, un *moi je* qui marque l'emphase en français dit de référence, mais il ne fonctionne pas comme le *moi je* du français camerounais. En plus de partager la même caractéristique avec le complexe pronominal précédent, ***toi tu* peut également avoir une valeur généralisante. *Lui il* fonctionne comme complexe pronominal qui anaphorise les éléments lexicaux. Enfin, *nous on* est un pronom synthétique sujet qui entraîne la réduction des personnes verbales du français.**

Les langues camerounaises sont donc devenues, pour le français, des langues partenaires. Un partenariat gagnant-gagnant qui a abouti à des transferts de technologies linguistiques, nécessaires pour l'intégration du français. Inutile de lancer la chasse aux immigrés, d'organiser des charters de rapatriement linguistique. D'ailleurs, les langues camerounaises doivent dire, de droit : « l'étranger, c'est l'autre ». Un dialogue franc doit plutôt s'instaurer dans ce concert de nations linguistiques en vue de déterminer ce que le français gagne en se maintenant au Cameroun, même s'il se camerounise, et ce que les langues locales gagnent à côté de ce partenaire présenté comme incontournable. Ce partenariat a permis que se forme, en plus des complexes pronominaux, un pronom démonstratif synthétique.

V.2.3.3. Le pronom démonstratif synthétique

En français camerounais, la forme réduite du pronom démonstratif neutre *ça* est généralement employée avant *ce* élidé, surtout lorsqu'il est le sujet du verbe *être*. *Ça* vient ainsi renforcer le groupe *c'est*, parfois perçu comme un déictique autonome :

- (35) vous allez faire des séminaires, les séminaires pour quoi faire ? pour qui... qui va prendre le relai après ! **ça c'est** encore une façon de distraire l'argent du contribuable camerounais ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

- (36) ayayayayäi ! **ça c'était** un film climatisé (Lm1-Dla, 17/08/2011)
 (37) tout ce qu'on peut faire, c'est de travailler pour le développement. **ça c'est** ce que disait le coordonnateur du club éthique hein, on doit se battre pour euh, l'émergence du Cameroun (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
 (38) on va quitter pour prendre le partage en cette matinée on va retrouver ce titre net après le partage, **ça c'est** une promesse que je vous fais (Dm-Ngé, 27/03/2012)

Les exemples ci-dessus laissent observer que l'emploi de *ça* n'est pas nécessaire. Qu'est-ce qui conditionne son usage ? Nous avons signalé, plus haut, qu'il renforçait en quelque sorte le groupe *c'est*, un usage que les puristes qualifieraient d'agrammatical.

RIEGEL et les autres (1994/2009 : 377) font savoir que le pronom démonstratif neutre *ça*, morphologiquement issu de *cela*, désigne généralement des référents non catégorisés (*C'est quoi, ça ?*) et peut avoir une valeur péjorative (*Faut-il tout de même qu'un garçon ait été abandonné du bon Dieu pour aller avec ça* [= la fille de cuisine], M. Proust). Il peut aussi, comme *cela*, anaphoriser les antécédents dépourvus de genre et de nombre que sont les propositions (*Tu termineras tes devoirs. Après ça / cela, tu pourras regarder la télévision [...]*) ou reprendre un antécédent souvent générique dont il neutralise le nombre et le genre (*Les enfants, ça fait du bruit / c'est bruyant*).

Il est difficile, à l'analyse des exemples (35) à (38), de justifier les usages de *ça* en se fondant sur les valeurs d'emplois de RIEGEL et les autres (1994/2009). Il ne désigne pas les référents non catégorisés et ne fait pas l'objet d'un emploi péjoratif. Il a tendance à fonctionner comme un constituant qui cataphorise des antécédents dépourvus de genre et des antécédents génériques. On a comme l'impression que les locuteurs ont le sentiment que le complexe ainsi formé est solidaire pour les reprises cataphoriques.

On peut ainsi observer qu'en français du Cameroun, le complexe *ça c'est*, dont l'usage s'est généralisé, assume essentiellement une fonction cataphorique.

Faut-il voir dans cette particularité le fait que les locuteurs camerounais du français parlent cette langue en gardant les conventions de leurs langues maternelles ? En français, *cela* et *ceci* sont des pronoms démonstratifs qui expriment des nuances de la localisation. Le premier désigne ce qui est plus éloigné, le second ce qui se trouve dans l'espace d'une énonciation orale. L'adjectif démonstratif *ce* désigne, montre un être, un objet, une idée que le locuteur présente sous les yeux ou dans sa pensée, la désignation pouvant, dans le premier cas, être accompagnée éventuellement d'un geste d'indication. Généralement, dans les langues camerounaises, pronoms et adjectifs démonstratifs expriment, dans la localisation, trois nuances : très proche, proche, éloigné. Les adjectifs démonstratifs ont notamment la particularité d'être des suffixes qui se greffent aux noms. Dans leurs formes pronominales,

on les retrouve en position post-nominale et ceux de l'éwondo, selon ESSONO (2000 : 304-306), sont obtenus par antéposition à la forme adjectivale de l'argument |°é-| :

bod bá : voici les gens
é bá : *ceux-ci*

L'équivalent récurrent de l'adjectif démonstratif éwondo, comme le montre les exemples ci-dessous tirés de ESSONO (2000 : 290-292), est le français *voici* :

bəzimbi **bá** (cl 2) : *voici les soldats*
otan **ví** (cl 11) : *voici le parapluie*
akóda **dí** (cl 5) : *voici l'hameçon*
owondo **ᵐᵓ** (cl 1) : *voici l'arachide* (nous soulignons).

Mais les locuteurs l'utilisent rarement, lui préférant la locution synthétique *c'est* dont l'analyse fera l'objet d'un sous-titre. Dans certains de ses usages d'ailleurs, l'adjectif démonstratif *má* est rendu par *c'est*

məkə má (cl 6) : *c'est le départ*

Dans NISSIM (1975 : 38), la phrase *â fò* est rendue par *c'est le chef*. Ce qui permet de conclure que des termes monomorphémiques de l'éwondo et du ghómálá'-jo (*má* et *â*) peuvent être rendus par le français *c'est*.

Nous n'avons pas trouvé, dans les langues camerounaises retenues pour cette étude, d'équivalents à *cela* et à *ce*. Nous avons par contre été confronté à des emplois particuliers des démonstratifs qui offrent de perspectives intéressantes pour l'analyse des emplois post-nominaux de *là* et *ci*. Soulignons néanmoins qu'en éwondo, l'argument pronominal |°é-| ou sa variante tonale |~´|, lorsqu'il apparaît devant certains préfixes pronominaux, est aussi rendu par *c'est* :

|## é - ñ - á + á ##|
/jɲè/
c'est lui (cl 1) (ESSONO, 2000 : 302).

Un énoncé comme /é mbāma/ qui a pour équivalent *les miens* peut être rendu par *c'est les miens*. Un premier constat s'impose : la locution synthétique *c'est* est parfois considérée comme l'équivalent d'un démonstratif. D'où vient-il que *ça* lui soit antéposé ? Dans ses emplois, il réfère à une situation ou à un événement que le locuteur et son vis-à-vis viennent d'évoquer, qui paraît très important. Il intervient donc lorsqu'il y a reprise anaphorique de cette situation ou de cet événement, un peu comme s'il fallait automatiquement le faire pour être mieux compris.

En français du Cameroun, en plus d'avoir une fonction cataphorique, **le complexe ça c'est fonctionne comme un complexe démonstratif à valeur mnémo-déictique**. Puisque le complexe *c'est* entre dans sa formation, son origine ayant été identifié ci-dessus, il convient aussi d'examiner ses usages.

V.2.3.4. Le complexe démonstratif *c'est*

En français hexagonal, BENVENISTE (2010 : 48) considère les emplois de *c'est* non accordé avec le sujet comme une faute qui n'en est plus. En français du Cameroun, *c'est* a tendance à fonctionner comme l'équivalent syntaxique du démonstratif *ce* :

- (39) et **c'est** qui... **c'est** qui m'énerve *c'est* qu'elle crânait encore avec lui jusqu'à ! (Lm2-Dla, 18/08/2011),
- (40) **c'est** n'est pas les choses qu'on dit que la pluie ne mouille pas le chef-là ! (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (41) et **c'est des animaux** que nous rencontrons en route ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (42) **c'est des grosses mafias** *c'est* de ça qu'il est question (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (43) **c'est des activités socioculturelles** telles que des clubs musique (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (44) entre les États **c'est les États** hein ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)

Nous avons vu qu'en éwondo et en ghòmálá'-jo, certains pronoms étaient rendus par *c'est* et que pour désigner une personne ou une chose dans les langues camerounaises, on employait très souvent le verbe *être* suivi de l'élément désigné (*â fò* → *c'est le chef*). Le fait que la forme verbale se présente sous la forme d'un élément unique et l'invariabilité des verbes peut justifier ces emplois qui font de *c'est* un déictique à part entière. Le démonstratif *cela* est quant à lui très rarement employé.

V.2.3.5. Les usages de *ça*

En français camerounais, *cela* est très rarement employé et les locuteurs lui préfèrent sa forme réduite *ça*. Toutefois, l'analyse des énoncés dans lesquelles cette forme familière est utilisée révèle qu'il n'a pas toujours le sens de « *la chose, l'idée, les paroles que voilà* » (TLFi). En (45) et en (46), ses emplois, qui font référence à une série d'événements, peuvent être présentés comme corrects. En (47), (48) et (52), il est employé à la place d'un pronom complément. En (49), il assure la reprise anaphorique d'un groupe nominal et en (50), il annonce quelque chose qui n'est pas précisée et que les auditeurs sont appelés à découvrir, certainement une chanson. En (51), il se substitue à la séquence *-ce pas* de la locution invariable *n'est-ce pas* qui, selon les auteurs du TLFi, *Présente les obligations découlant de l'acte de parole qui est (vient d'être) accompli (par le locuteur ou l'interlocuteur) comme ayant déjà été acceptées par*

le destinataire de cet acte. Cette locution s'emploie, selon la même source, lorsque l'acte de parole est une assertion accomplie par le locuteur : *Manerve est votre ami, n'est-ce pas ?* En français camerounais, *n'est-ce pas* est soit une particule assertive, un pronom interrogatif ou un connecteur comme nous le verrons plus bas. Dans notre exemple, *n'est ça* est un connecteur argumentatif au sens de RIEGEL et les autres (1994/2009 : 1053). En (53) enfin, il est employé à la place de *ce* :

- (45) **ça** ne va véritablement pas du côté de Yaoundé... (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (46) s'il arrivait qu'ils malmènent ces deux diplomates, **ça** devait créer un incident diplomatique professeur Djasso entre les deux pays ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (47) mais s'il y a un incident diplomatique on cherche seulement ceux qui ont les diplômes pour gérer **ça** ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (48) oui parce qu'il y a les enseignants, ils arrivent en classe, parce que peut-être la femme l'a énervé à la maison, peut-être son enfant, il arrive là, aller, il transforme **ça** sur les élèves. c'est pas bien (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (49) feu de recul **ça** n'existe pas, feu arrière **ça** n'existe pas, **ça** a un nom (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (50) le meilleur c'est juste après **ça** (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (51) n'est **ça** la nga +[lex=Fille] a bu le... elle a bu son mensonge (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (52) tu nous aides à prononcer **ça** comme il se doit maintenant hein ! (So-Bfm, 20/10/2011)
- (53) **ça** ne sera jamais facile pour un enfant de Dieu (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

En dehors des usages ci-dessus, *ça* peut également prendre la place du pronom complément de la troisième personne *le* (54), être le substitut des propositions entières qu'un locuteur a précédemment énoncées (55) et (56) ou être un pronom cataphorique (57). Le démonstratif neutre *ça* est également employé comme substitut d'un syntagme nominal (58) et (59) :

- (54) ...et il a été bastonné là-bas correctement par mon frère. excusez-moi de vous dire **ça** (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (55) ...toutes les décisions qui sont prises, même les discours des ministres-là, tout **ça** ce sont les appels de balle... (Ma2-Ydé, 07/05/2011)
- (56) j'ai suivi une formation de recyclage. je suis sorti là-bas avec un diplôme. **ça** m'a permis, de, comprendre que il faut... un chauffeur doit, suivre les formations (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (57) j'insiste sur **ça** que, c'est un problème de système (Ma2-Ydé, 07/05/2011)
- (58) ... euh même si le contrat n'est pas écrit, c'est un contrat ! c'est un contrat, euh on appelle **ça** aux impôts une déclaration de location verbale (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (59) ...quand on arrive à constater qu'un fonctionnaire touchait des salaires indus, qui a introduit **ça** dans le système ? (Ma2-Ydé, 07/05/2011)

Finalement, la préférence pour le démonstratif *ça entraîne* l'abandon de *cela* et confère à son concurrent plusieurs fonctions syntaxiques. Il devient un véritable mot-outil dont la distribution ne se plie à aucune contrainte : il peut être le substitut de *cela*, d'un pronom complément, il peut jouer le rôle d'un pronom anaphorique ou cataphorique, entrer dans la

construction des connecteurs argumentatifs ou se substituer à *ce*, reprendre une proposition ou un groupe nominal. Il arrive même qu'il soit renforcé par *là* :

- (60) on dit que même **ça là**, ça a permis, des fraudes ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (61) et comme vous le dites si bien tout **ça là** ça se trouve dans l'air ambiant, donc... mais qu'on met en tête que, tout ce que nous vivons-là, évidemment comme infection oculaire nous pouvons avoir le trachome (Ad-Mra, 31/03/2012)
- (62) et c'est comme **ça là** que on s'infecte rapidement (Ad-Mra, 31/03/2012)

Les exemples (60) à (62) montrent que ***ça là* est en fait perçu comme l'équivalent de *cela*. Les usages de sa forme familière entraînent donc son effacement et les pronoms démonstratifs neutres que le français camerounais développe sont la forme simple *ça* et la forme complexe *ça là*.**

Un système démonstratif intermédiaire s'est formé et le fait qu'on ne trouve pas, dans les langues camerounaises, d'équivalents à *cela* et à *ce* peut laisser croire qu'il s'agit d'interférences intralingues, qui découlent de la procédure d'acquisition de la langue cible. Mais nos analyses ont montré que l'on était en face d'une transposition de structures avec traduction littérale de leurs éléments, les locuteurs choisissant les équivalents qu'ils jugent convenables. Au final, l'impact des particularités grammaticales exclusivement imputables aux langues maternelles sont plus importantes. Ce qui disqualifie les études de DULAY et BURT (1974 ; cité par Jean-Michel ROBERT, 2007) pour qui celui-ci ne dépasse guère 5 %. Le français du Cameroun porte, pour parler comme BILOA (2003/2004 : 123), les « stigmates » de son environnement sociolinguistique. Le changement linguistique atteint également le système verbal du français de référence.

V.3. Vers le développement d'un système verbal uniforme

Nous avons vu que certains chercheurs (GADET, LUDWIG et PFÄNDER, 2008 ; CHAUDENSON, 1993 ; CHAUDENSON, MOUGEON et BENIAK, 1993) considéraient le verbe comme la partie faible du système. Le verbe est en effet la classe syntaxique du français qui, par ses particularités morphologique, syntaxique et sémantique, occupe une place centrale dans la formation des énoncés, à l'écrit comme à l'oral. Il peut prendre plusieurs formes, composées de terminaisons et d'auxiliaires, pour exprimer les catégories propres à cette classe de mots. Ces formes (personne, nombre, mode, temps, voix et aspect) renseignent sur le sujet, indiquent s'il est au singulier ou au pluriel, précisent son rôle dans l'action, la manière dont l'action est conçue et présentée, disent à quel moment de la durée on le situe dans l'une des trois époques que sont le présent, le passé et le futur.

Ces catégories verbales apportent un ensemble de précisions sémantiques qui encadrent leurs usages. On ne peut pas, par exemple, employer le présent de l'indicatif pour présenter un fait accompli. Les temps composés se distinguent des temps simples, les modes s'opposent entre eux, etc. Quelles sont les principales tendances du système verbal en français du Cameroun ? Avant de présenter les résultats de l'action des locuteurs camerounais du français sur le système de conjugaison de la langue française, nous examinons, d'entrée, quelques travaux ayant porté sur la variation du verbe en français d'Afrique et d'ailleurs.

V.3.1. La variation verbe en français d'Afrique et d'ailleurs

Dans un article synthétique sur la variation dans le sous-système verbal en français d'Afrique et d'ailleurs, PFÄNDER et ENNIS (2011), qui se proposent de trouver ce qui se passe réellement dans ce sous-système, en arrivent à la conclusion que le changement linguistique atteint la rection du verbe, sa structure syntaxique, son aspect et sa morphologie.

Au niveau de la rection verbale, la préférence est aux usages non-standards, qui privilégient les prépositions au contenu sémantique évoquant le lien entre le verbe et ses satellites : *donner pour* pour *donner à*, *aider à* pour *aider* (PERONNET 1993 : 111] pour l'Acadie). Ces exemples, qu'ils présentent comme des candidats d'universaux de la francophonie, écartent les contraintes du standard en faveur de variantes plus opérationnelles.

En ce qui concerne la structure syntaxique du verbe, PFÄNDER et ENNIS (2011) écrivent que des constructions infinitives comportant un sujet propre sont les vedettes : *passe-moi le journal pour moi lire* (GADET et JONES [2008 : 242] pour la Belgique, l'Alsace, la Lorraine, le Québec, la Louisiane et Terre-Neuve) ; *faire + nom* : *faire un accident*, *faire un coup de fil*, exemples tirés de Frey (2005 : 85-87) en français du Burundi mais aussi en français de France.

Au sujet de l'aspect, les mêmes auteurs signalent une préférence pour les formes verbales analytiques et périphrastiques : *être pour*, *finir de*, *sortir de*, *avoir fini de*, *être en train de*, *aller + infinitif*, *passé composé et futur périphrastique* attestée en Afrique, mais aussi en France et en Louisiane.

La morphologie verbale n'est pas épargnée. PFÄNDER et ENNIS (2011) citent le cas du report de types langagiers à d'autres éléments de la même catégorie : *vous faisez*, (PERONNET [1993 : 110] pour l'Acadie), *je vas* (PÖLL [1998 : 76] pour le Québec), les hésitations quant à la sélection de l'auxiliaire, avec une forte tendance à préférer *avoir* : *j'ai allé* (MOUGEON [1993] pour l'Ontario, GADET et JONES [2008 : 241] pour la France, le Québec, l'Acadie, et la Louisiane, MANESSY [1994 : 148] pour le Cameroun), etc.

Quatre principes expliquent ces déviations selon PFÄNDER et ENNIS (2011). Les constructions *ad sensum* (gain de la sémantique sur le lexical), qui font que la sémantique l'emporte sur des contraintes lexico-grammaticales, les processus d'analogie (gain de la grammaire sur le lexical), qui ont pour conséquence le remplacement des formes régulières par les formes irrégulières, par exemple *faisez* au lieu de *faites*, les phraséologismes, qui entraînent l'abandon des contraintes des combinaisons lexicalisées, comme par exemple *donner un coup de fil, avoir un accident* ou *faire la vaisselle*. Enfin, la liberté syntaxique (ou perte de restrictions), qui entraîne l'uniformisation de la rection verbale : l'objet direct (l'accusatif) n'est plus obligatoire pour les verbes transitifs. On *donne*, on ne *donne pas forcément quelque chose*.

Toutes les observations ci-dessus, soulignent PFÄNDER et ENNIS (2011), renvoient à ce que MANESSY appelle, depuis 1983, la fonctionnalisation du système, donc, *l'adéquation étroite des moyens linguistiques mis en œuvre dans la communication à l'efficacité immédiate de cette dernière* (MANESSY, 1983 : 15 ; cité par PFÄNDER et ENNIS).

En français du Cameroun, l'on observe effectivement que la rection, la structure syntaxique, l'aspect et la morphologie du verbe développent des traits particuliers. Sommes-nous en face de phénomènes unificateurs dans le discours ? PFÄNDER et ENNIS (2011), qui se sont posés une question similaire, ont formulé au moins quatre objections contre ce que d'aucuns appellent *universaux vernaculaires*.

La première s'inspire du débat qui a cours chez les anglicistes au sujet du concept des *universaux vernaculaires*. Selon PFÄNDER et ENNIS (2011), ces universaux (postulés par Jack CHAMBERS [2004 : 128] notamment) comprennent *a Small number of (...) grammatical processes (that) recur in vernaculars wherever they are spoken*.⁴¹ Pour le groupe verbal, CHAMBERS (2004 : 129) donne, notamment, les exemples suivants :

- Régularisation des verbes irréguliers : *Mary heard* (au lieu de 'heard') *the good news* ;
- Absence de concordance entre sujet et verbe : *they was* (au lieu de 'were') *the last ones* ;
- Omission de la copule : *she smart* (au lieu de '...is...').

Les observations de CHAMBERS, selon PFÄNDER et ENNIS (2011), incitent à la prudence quant à l'usage du terme « universaux », qui ne renvoie pas nécessairement à ce qui est universel. Si l'on est amené à postuler des universaux langagiers qui sont valables soit uniquement pour l'ensemble des variétés d'une langue, soit pour l'ensemble des langues, ce ne serait donc plus des universaux langagiers.

⁴¹ Un petit nombre de (...) processus grammaticaux (qui) se répètent en langue vernaculaire partout où ils sont parlés.

Selon la deuxième objection, s'il y a effectivement des universaux, ils feraient partie de la langue parlée et non de la langue écrite :

Dans l'ensemble des changements du système verbal, il convient de souligner l'émergence d'un système de plus en plus aspectuel au détriment du temporel. Rappelons que l'aspectuel l'emporte sur le temporel dans des situations de proximité typiques des langues parlées. Les variétés vernaculaires font partie des langues parlées et non des langues écrites.

La troisième objection, que PFÄNDER et ENNIS (2011) présentent comme étant peut-être la plus épineuse, relève de ce que la comparabilité des données ne va pas de soi. Car si *on se divorce* en Alsace, et ce à cause de l'influence de la langue allemande, ce n'est pas le contact des langues qui a déclenché ce même changement linguistique dans d'autres régions comme Madagascar. En malgache, « divorcer » n'est pas un verbe réfléchi. Ainsi, « Si les gens pourtant se divorcent à Madagascar, on supposera plutôt une analogie par rapport à *se marier*. »

La quatrième et dernière objection s'inspire de la répartition des fonctions du marqueur discursif *donc*, qui changent selon les genres communicatifs et les types d'activités (conversation entre amis, réunion de travail, etc.).

Les objections de PFÄNDER et ENNIS (2011), particulièrement la troisième et la quatrième, montrent que la prise en compte du contexte à la base des productions particularisantes est importante : ce n'est pas parce qu'on observe le même phénomène dans deux variétés linguistiques différentes qu'il s'agit nécessairement de la même chose. Notre approche comparative se trouve, une fois de plus, confortée. Dans des situations de contact de langues, la prise en compte du système grammatical des langues premières offre des indices qui permettent de comprendre comment se met en place un système intermédiaire stabilisé. Les particularités du système verbal du français camerounais peuvent ainsi trouver leur origine dans le système verbal des langues locales. Le processus d'unification :

– Touche le trait grammatical qui permet de situer un fait dans l'axe de l'énonciation : les temps les plus employés sont le présent de l'indicatif, l'imparfait de l'indicatif et le passé composé. Le futur simple est supplanté par les formes en *aller+infinitif*.

– Confère à certains verbes la faculté de se combiner à un verbe principal pour constituer un temps composé ou périphrastique : le verbe *faire* a tendance à fonctionner comme un verbe support, tout comme *pouvoir* et *aller*. Dans sa forme infinitive, le verbe *aller* s'associe à d'autres verbes et fait souvent l'objet d'un emploi interjectif.

Les opérations sur la valence verbale et plusieurs autres formes synthétiques seront traitées dans le chapitre réservé à la description des principaux processus de création lexicale dans la mesure où elles entraînent des changements de sens.

V.3.2. La primauté du présent de l'indicatif

Ce temps verbal, le plus employé dans notre corpus, élimine le présent du subjonctif auquel il se substitue :

- (63) **je peux vous dire**, moi j'ai... euh, mes véhicules... c'est quelqu'un qui vient ici au bureau prendre (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (64) donc, **il faut qu'il attend** parce que 4 [kat] jours c'est n'est pas mille ans, c'est ce que je voulais dire, conseiller seulement, je remercie beaucoup (Dm-Ndéré, 27/03/2012)
- (65) ce matin je voudrais **que nous parlons** d'un des caractères forts et je voulais même qualifier d'un caractère particulier, l'esprit de prière de Jésus-Christ (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

L'examen de la grammaire des langues camerounaises montre que l'éwondo, par exemple, connaît le mode subjonctif. Mais il ne s'actualise pas de la même manière que son homologue français. La base verbale, qui demeure inchangée, reçoit un ensemble d'éléments flexionnels et conditionne l'apparition de certains constituants (ESSONO, 2000 : 487). Ce mode, dans les deux systèmes linguistiques, a des actualisations différentes.

À l'observation, on a l'impression que la base verbale est rendue par le présent de l'indicatif, faisant de lui un temps de référence. On observera qu'un énoncé comme *yə mə zu* (tiré d'ESSONO : 2000 : 489), qui a pour équivalent français *voulez-vous que je vienne*, est souvent rendu par *est-ce que je viens ?* De la même manière, *zāg bĩ kə* (tiré d'ESSONO, 2000 : 489) peut être rendu par *allons* au lieu de *viens qu'on parte*. La compétence linguistique des locuteurs peut, évidemment, être mise en cause mais l'intercompréhension est bien assurée même si le subjonctif est éliminé. Finalement, le même mode peut exister dans deux systèmes linguistiques différents sans être équivalents et les choix des locuteurs l'illustrent parfaitement. Cela se voit également à travers les usages des verbes supports.

V.3.3. Les constructions à verbes supports

Nous aurons pu, comme l'ont fait plusieurs chercheurs, parler simplement de formes périphrastiques. Mais les faits qui inspirent les développements qui vont suivre incitent à la prudence et indiquent qu'il ne faut pas considérer certaines caractérisations comme acquises. Si *va revenir* dans la séquence *on espère qu'il va revenir* de l'exemple (66) peut être considéré comme un exemple de futur périphrastique, que dire de *aller vendre* (76) ? Pourquoi les

locuteurs *font faire* et *font* presque tout sans *faire faire par* ? Pourquoi dire *pouvoir traiter* au lieu de *traiter*, *pouvoir faire avancer* au lieu de *faire avancer*, *pouvoir laisser* au lieu de *laisser* ? *Aller, faire et pouvoir* sont-ils encore, en français du Cameroun, de simples auxiliaires aspectuels, modaux ou causatifs, que l'on appelle encore semi-auxiliaires ?

Ce qui nous a intrigué, c'est la forme, dans de nombreux exemples, de ces auxiliaires : ils sont maintenus à l'infinitif devant des verbes à l'infinitif. C'est aussi leur capacité, dans ces emplois, à conserver leur signification propre. C'est enfin leur présence, que l'on peut juger superflu, selon la norme. Qu'est-ce qu'un auxiliaire ? Voici ce qu'en dit GREVISSE (2009 : 183) :

Les **verbes auxiliaires** sont des verbes qui, dépouillant leur signification propre, servent à former les temps composés.

Quels sont les emplois des semi-auxiliaires, quels sont les semi-auxiliaires et qu'est-ce qui les rapproche de *être* et *avoir* ? Laissons parler RIEGEL et les autres (1994/2009 : 451) :

Ils ne sont pas reconnus au même titre qu'*être* et *avoir* par la tradition, qui les qualifie de semi-auxiliaires, et ils ne figurent pas dans les tableaux de conjugaison (à l'exception du verbe *aller*, dans certaines grammaires). Ils sont tous suivis de l'infinitif (sauf *aller* dans *il va chantant*) et ajoutent au verbe des indications aspectuelles, modales et de diathèse. On les enregistre comme auxiliaires dans la mesure où, comme *être* et *avoir*, leur sémantisme se réduit à une indication grammaticale (à la différence des verbes de sens « plein ») et où la construction *auxiliaire + infinitif* semble bien parallèle à la construction *avoir / être + participe passé*. Cependant, la liste de ces auxiliaires n'est pas fermée : si certains ont indiscutablement un statut comparable à celui d'*avoir* et *être*, d'autres possèdent un sens lexical qui les rapproche plutôt d'un verbe ordinaire.

Ces deux définitions montrent la particularité des auxiliaires et des semi-auxiliaires : ils doivent se dépouiller de leur signification pour être en mesure d'accompagner les verbes ordinaires. Les semi-auxiliaires doivent se conjuguer pour permettre le maintien à l'infinitif des verbes ordinaires. RIEGEL et les autres (1994/2004 : 451) font une observation importante : certains verbes, considérés comme semi-auxiliaires, le sont à tort dans la mesure où leur sens lexical les rapproche des verbes ordinaires. Observons qu'en français du Cameroun, ces auxiliaires secondaires, dont le statut est comparable à *être* et *avoir*, conservent leur sens lexical dans de nombreux emplois. Doit-on encore les considérer comme tels ? Ils sont, à notre avis, des « verbes supports ». Qu'entendons-nous par « verbe support » ? Consultons d'abord les avis des chercheurs qui s'y sont intéressés. Pour RIEGEL et les autres (1994/2004 : 415),

On appelle verbes supports des verbes comme *faire*, *donner*, *mettre*, etc. qui, à côté de leurs emplois ordinaires, se combinent avec un syntagme prédicatif, nom, adjectif ou

groupe prépositionnel, pour construire une forme complexe fonctionnellement équivalente à un verbe.

Selon les mêmes grammairiens, les verbes supports sont **référenciellement vides**.

Dans BEN ARBIA (2011), on lit que les structures obtenues suivant la formule *verbe support + syntagme prédicatif* sont considérées comme des « locutions verbales » et que *certain auteurs ont proposé de les traiter comme un cas d'incorporation syntaxique : l'incorporation du nom au verbe fait en sorte que toute la construction fonctionne comme une sorte de verbe complexe*. BEN ARBIA (2011) écrit également que dans de telles structures, le sens du verbe support est inclus dans le sens du nom. De ce fait, le verbe n'apparaît que pour souligner une partie du sens du nom, il n'ajoute pas de signifié lexical au nom avec lequel il se combine :

Ce qui caractérise les verbes supports c'est qu'ils ne sont pas sélectionnés lexicalement par leur propre signifié. C'est au moment de la sélection lexicale qu'un prédicat déjà réalisé comme un nom entraîne un verbe qui lui permet de s'actualiser dans le temps et de déployer ses actants. [...] le choix de ce verbe ne peut se faire donc en fonction de son signifié.

S'il n'ajoute rien au sens du prédicat, l'on constate néanmoins que, au plan syntaxique, le prédicat ne peut apparaître sans le verbe support. Il n'est donc pas inutile. Si on l'omet, on dénature la phrase (*Jean prête serment, Jean ... serment*). Ce qui a poussé plusieurs autres auteurs à penser que le verbe support ne se dépouillait pas vraiment de son sens. C'est le cas de Béchir OUERHANI (2006 ; cité par COMANESCU, 2008) pour qui le verbe support n'est pas complètement dépourvu de sens, car ses variantes prennent en charge des informations que le noyau prédicatif n'exprime pas. Dans cette perspective, écrit COMANESCU (2008), les verbes supports ont une « fonction sémantique » régulière et descriptible selon le domaine dans lequel se manifeste leur contribution sémantique : aspect, causalité, intensité, conjonction, modalité spécialisée.

Ce débat entre partisans de verbes supports à sens lexical non exprimé et verbes supports à fonction sémantique nous intéresse dans la mesure où certaines structures recensées ci-dessous sont différentes de celles qui ont inspiré ces observations. Elles sont construites selon le schéma *verbe + verbe* dans lequel on peut simplement considérer le premier verbe comme un auxiliaire. Mais celui-ci ne se dépouille pas de son sens lexical. C'est d'ailleurs lui qui conditionne son apparition. Nous parlerons ainsi de constructions périphrastiques à verbe support.

Un verbe support est, dans notre perspective, celui qui, sans être nécessaire, s'associe à un autre verbe ou à un nom pour construire soit une locution verbale infinitive, soit une

forme verbale périphrastique. Ces verbes supports sont utilisés pour former le futur proche ou futur simple, les locutions verbales infinitives et les périphrases verbales.

V.3.3.1. Le futur proche et le futur simple

GREVISSE (2009 : 183) considère le verbe *aller* comme un auxiliaire au même titre que *être* et *avoir*, en précisant qu'il ne se trouve dans cette position que s'il est suivi d'un infinitif, sert à marquer certains aspects du développement de l'action et à exprimer certaines nuances de mode. Ainsi, *Je vais partir* serait un futur proche et *Il vient de partir* un passé récent. Notre analyse laisse observer, dans quelques exemples seulement, *aller+infinitif* exprimant le futur proche :

- (66) on avait Charles au téléphone tout à l'heure on nous fait signe que, qu'il est parti, on espère qu'il **va revenir** sur le plateau de l'émission (Ma3-Ydé, 13/05/2011)
- (67) on **va certainement prendre** un autre auditeur en ligne (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Les énoncés ci-dessous, par contre, illustrent des usages de *aller+infinitif*, plus nombreux, qui n'expriment pas toujours le futur proche :

- (68) c'est quelqu'un qui vient ici au bureau prendre... la dernière fois me dire **je vais vous sortir** la visite technique et mon véhicule n'était pas allé dans ce centre (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (69) lorsqu'on **va vouloir faire** les choses d'une manière définitive chez nous, je pense que, le pays **va avancer** ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (70) ça veut dire que alors deux pays alors **vont être** en collusion (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (71) on va leur donner une demande d'explication et ils **vont répondre** (Lm1-Dla, 17/08/2011)

À l'analyse, ces différents procès ne se réaliseront pas dans un délai court et il est même possible qu'ils ne se réalisent jamais. On ne sait pas à quel moment le commissionnaire qui propose au locuteur de « lui sortir » la visite technique le fera (68). On ne sait pas quand l'on décidera de « faire les choses de manière définitive » pour que le pays avance (69). Il est difficile de dire s'il y aura ou pas un incident diplomatique entre le Cameroun et la Russie car en contexte, il est question de l'interpellation de diplomates russes par la police camerounaise (70). En (71), il s'agit de la même affaire, et l'on suppose sur l'attitude du chef de mission diplomatique.

En français du Cameroun donc, si le verbe *aller* peut être le **support temporel** du futur proche, il peut également être employé dans des structures qui expriment le futur simple.

V.3.3.2. Les locutions verbales infinitives

Elles se construisent majoritairement avec les verbes *aller* et *pouvoir*.

V.3.3.2.1. Les constructions avec le verbe *aller*

Certains procès dans les exemples qui suivent sont exprimés par la périphrase *aller* + *infinitif* :

- (72) vous avez vu peut-être comme moi, à la chaîne nationale il y a quelques mois, un individu, qui s'est permis d'**aller** euh euh **toucher**, l'argent d'un administrateur de prisons (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (73) ça ne va pas t'empêcher d'**aller** peut-être **entrer** dans un car de transport qui vient en face de... en face de toi (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (74) il faut dire donc aux jeunes qu'ils ont le choix désormais, à **aller s'inscrire** chez [*lang=anglais-*] P4G, institute of management information technology [*+lang=anglais-*] (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (75) c'est sont des entraîneurs qui ont quand même des possibilités d'**aller vendre** leurs talents dans toutes les équipes dans le monde (Ps-Bta, 28/04/2012)
- (76) donc à partir de cette formation ils vont commencer à *mener les activités, soit dans les formations sanitaires et même la communauté parce que c'est n'est pas une chirurgie lourde, on peut se déplacer avec le matériel, et aller dans les villages pour **aller opérer** les cas (Ad-Mra, 31/03/2012)

Peut-on conclure que le verbe *aller* est ici dans le rôle d'un auxiliaire d'aspect ? Selon RIEGEL et les autres (1994/2009 : 451-452), les auxiliaires d'aspect *saisissent le procès à différents stades de sa réalisation, du stade antérieur au début du procès au stade postérieur à son terme final*. Le stade antérieur au début du procès peut ainsi être marqué, selon les mêmes grammairiens, par *aller*, *être sur le point de*, *être en passe de*, *aller* ne pouvant s'employer qu'au présent et à l'imparfait. Mais dans nos exemples, ce verbe est maintenu à l'infinitif et n'ajoute pas aux verbes qu'il précède, également maintenus à l'infinitif, des indications aspectuelles. En (72), l'acte a été accompli. En (73), on note l'expression d'une probabilité, en (74) celle d'une exhortation, en (75) et (76) la possibilité.

Le sémantisme de ce verbe (il marque un déplacement d'un point de l'espace jusqu'à un autre et a le sens de *se mouvoir*, *se déplacer*) fait qu'**il est employé comme un verbe support qui, en permettant le maintien des verbes qu'il précède à l'infinitif, forme avec eux une forme périphrastique capable de situer le procès et d'exprimer plusieurs nuances**.

V.3.3.2.2. Les constructions avec le verbe *pouvoir*

En français du Cameroun, ce verbe peut, au même titre que le verbe *aller*, être employé comme verbe support. Maintenu à l'infinitif, il s'associe avec d'autres verbes à l'infinitif :

- (77) donc moi je crois que, en attendant que tous les ministères aient leur ligne SIGIPES [*pron=lu*] pour **pouvoir traiter**, facilement euh euh l'évolution ou bien euh euh les salaires de ses fonctionnaires (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

- (78) Joseph vous comprenez que nous sommes très loin de **pouvoir faire avancer** ce pays (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (79) la politique doit **pouvoir laisser** les autres sciences sociales travailler, donner leurs prestations (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (80) c'est onze éléments pour pouvoir, onze étapes pour **pouvoir immobiliser** le véhicule professeur Djasso (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (81) alors est-ce que véritablement, il est venu pour sauver son âme ? ou alors il est venu pour euh, n'est-ce pas chercher... un autre truc pour **pouvoir** peut-être **améliorer** son existence (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

L'on observe que pour les locuteurs, le sens des verbes à qui *pouvoir* sert de support serait incomplet si la périphrase verbale ainsi obtenue n'était pas employée. Cette *expansion* est donc nécessaire. Le verbe *faire* se prête également à de tels usages.

V.3.3.2.3. Les usages du verbe *faire*

Claude FREY (1998) qui s'est intéressé aux usages du verbe *faire* en français camerounais a recensé des occurrences inusitées ou impossibles en français de référence, telles que *faire un accident* ou *faire un coup de fil*. Son corpus avait été divisé en trois groupes. Dans le premier figuraient des occurrences où ce verbe remplaçait des verbes hyponymes plus intensifs (*Il n'a pas hésité à faire un coup de patte d'âne*). Le groupe B recensait des locutions construites avec *faire* (*J'ai décidé de faire la propreté dans toute la ville* = nettoyer, faire le ménage). Le groupe C présentait des exemples d'expression de la factitivité opérant par élimination ou par ajout du semi-auxiliaire *faire* (*Vous nous perdez le temps* = faire perdre le temps / *Les Noirs pourront ainsi faire répercuter la nouvelle* = répercuter).

Notre travail confirme les observations de FREY (1998) : le verbe *faire* est régulièrement employé en français du Cameroun là où il n'est pas normalement attendu :

- (82) je me suis **fait former**, j'ai... à 14 ans j'ai commencé à sortir avec les voitures (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (83) chaque fois quand on va nommer un nouveau responsable, il va venir il va dire je veux assainir tel fichier je vais faire ceci, dès qu'on va collecter l'argent-là, chaque fin du mois on va dire voilà ça te fait 20, 30 millions, chaque mois, vous croyez qu'il va encore **faire bouger** quoi ? (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (84) il allait dans ce qui n'existe pas pour **faire exister** le matin (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

En français, la factitivité est exprimée par la forme « faire + infinitif ». On obtient ainsi une forme verbale composite qui indique que le sujet fait effectuer l'action par un agent autre que lui-même. Iva NOVAKOVA (2010 : 94) écrit qu'avec la factitivité, à la structure de base intransitive (monovalente) correspond un prédicat transitif (bivalent) : *Marie pleure. Jean fait pleurer Marie*. Ainsi, le sujet du verbe non dérivé (*Marie pleure*) est destitué en fonction d'objet

syntactique du factitif, sa place étant prise par le nouvel actant (*Jean*), devenu sujet du factitif. Dans tous les exemples ci-dessus, aucun agent n'effectue les actions que décrivent les prédicats ; les formes verbales composites ne sont donc pas bivalentes. Dire du verbe *faire* qu'il est employé comme un auxiliaire en français camerounais serait donc inapproprié. En dehors de ces emplois, ce verbe entre également dans la construction de nombreuses locutions :

- (85) dès que j'ai voulu **faire mon permis** je suis parti à l'auto-école on m'a renvoyé, on m'a dit non, je n'ai pas l'âge de **faire l'auto-école** (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (86) ça ne servira à rien de **faire tous ces séminaires**, si nous ne pouvons pas **faire la prévention** (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (87) joyeux anniversaire à vous, eh bien, on va leur **faire le** [*lang=anglais-*] happy birthday [*-lang=anglais*] maintenant en chanson (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (88) bien au contraire on devrait euh, essayer bien sûr de s'en éloigner davantage, **faire des renoncements** pour se détacher considérablement de ces différentes influences (So-Bfm, 20/10/2011)

D'après RIEGEL et les autres (1994/2009 : 414), *faire* peut être utilisé comme verbe support. Il se combine avec « un syntagme **prédicatif**, *nom*, *adjectif* ou *groupe prépositionnel*, pour construire une forme complexe fonctionnellement équivalente à un verbe. » Deux cas de figure sont à prévoir : *faire* équivaut à un verbe qui sélectionne une gamme de compléments appropriés (Jean a fait une chanson : Jean a créé une chanson) ; *faire* « verbalise » les noms prédicatifs (Jean a fait le résumé de ton livre), qui acquièrent une configuration actancielle associant un sujet agent et un objet affecté.

Dans tous les exemples ci-dessus, les usages de *faire* auraient pu correspondre au premier cas de figure de RIEGEL et les autres (1994/2009 : 414) si le verbe support n'était pas maintenu à l'infinitif. Ces exemples dévoilent les structures suivantes :

- FAIRE + adjectif possessif + substantif
- FAIRE + adjectif indéfini + adjectif démonstratif + substantif
- FAIRE + article défini + substantif
- FAIRE + article indéfini + substantif

Selon FREY (1998), les combinaisons possibles de ce verbe dans ces emplois n'admettent que la structure *FAIRE + article défini + substantif*, très rarement *FAIRE + article indéfini + substantif*. On peut donc conclure que les occurrences ci-dessous relèvent de la norme endogène. En effet, *on passe un examen de permis de conduire*, *on organise un séminaire*, *on interprète une chanson* et *on renonce à un engagement*.

De nombreuses autres occurrences dans lesquelles *faire* participe à la formation de locutions verbales ont été recensées, mais nous les examinerons dans le chapitre suivant.

Au final, en français du Cameroun et **dans les périphrases verbales, aller, faire et pouvoir fonctionnent comme des verbes supports.** Comment expliquer ces emplois ?

En éwondo, dans la conjugaison irrégulière, ESSONO (2000 : 542) recense des verbes exprimant la notion d'être ou d'identité. Encore appelés verbes d'existence, il fait remarquer qu'ils « servent toujours d'adjuvants et leur flexion ne fournit pas un paradigme complet des formes temporelles que présentent les verbes dits réguliers. » Ils sont dits défectifs et peuvent servir comme auxiliaire dans la conjugaison composée. C'est le cas de |*-nə*| qui peut notamment traduire le potentiel :

mənə dzəm wulu : je peux marcher

Signalons également que les langues camerounaises ont un système de conjugaison qui, pour décrire le point de vue sous lequel le locuteur envisage le développement du procès, distingue, comme en éwondo, le ponctuel et le continuatif. *L'aspect ponctuel analyse l'action à un moment ou à un point donné de son développement, sans considération de durée* (ESSONO, 2000 : 474). Le continuatif, quant à lui, *exprime le procès en cours de réalisation [en faisant] ressortir le déroulement de l'action exprimée par le verbe sans tenir compte ni de son début, ni de sa fin* (ESSONO, 2000 : 474). On aura ainsi, selon cet exemple tiré de ESSONO (2000 : 474) :

|## *mə* / / *nú* / *àgà* / *məndím* ##|
 alloc / passé / boire / Préfin / eau
 /*mə* *nâg* *məndím*/ : ***j'étais en train de boire de l'eau*** (l'auteur souligne).

En plus de ces traits grammaticaux associés au prédicat (verbe), il y a le satellite verbal qu'est le limitateur. Pour ESSONO (2000 : 452), cette unité préverbale à valeur aspectuelle est un « opérateur » qui exprime un aspect d'accomplissement du procès :

mə / *vo* / *lân* / éwondo
 alloc / Lim / lire / éwondo (cl 7)
je peux lire l'éwondo

V.4. Vers l'effacement de l'interrogation totale et l'usage des morphèmes interrogateurs en fin de phrase

Parce qu'elle sert à demander quelque chose, l'interrogation appelle généralement une réponse. Selon que la question porte sur l'ensemble du contenu phrastique ou sur une partie de l'énoncé, on parle de l'interrogation totale ou de l'interrogation partielle.

L'interrogation totale demande la validation d'un énoncé. La réponse peut être *oui* ou *non*. Elle est caractérisée par une intonation ascendante à laquelle correspond le point d'interrogation. Divers schémas syntaxiques permettent de la construire :

- On peut inverser le sujet du verbe, particulièrement quand celui-ci est un pronom personnel conjoint ou le démonstratif *ce* (*As-tu acheté un livre ? / Est-ce lui ?*).
- La structure de la phrase assertive qui lui sert de modèle de base peut être maintenue, surtout à l'oral (*Tu as acheté un livre ?*).
- Quand le sujet est un groupe nominal ou un pronom autre que le pronom personnel (ou *ce*), on peut le maintenir avant le verbe et le reprendre après celui-ci par le pronom de la troisième personne (*Cette fille n'était-elle pas absente ?*).
- On peut enfin utiliser le complexe interrogatif *est-ce que* qui a l'avantage, selon RIEGEL et les autres (1994/2009 : 672), *de fournir, dès le début de la phrase, une marque de l'interrogation et de permettre le maintien de l'ordre canonique sujet-verbe, évitant ainsi le recours à l'inversion, pas toujours commode.*

L'interrogation partielle se construit avec des pronoms interrogatifs placés en tête de phrase. Avec ce procédé, l'acte de questionner peut porter sur le sujet (*Qui est venu ?*), sur l'attribut (*Qui est cet homme ?*), sur le complément d'objet direct (*Que voulez-vous ?*), le complément prépositionnel (*De quoi parlez-vous ?*), etc.

Le français du Cameroun inspire plusieurs observations :

- Les exemples d'interrogation totale sont rares ;
- Les morphèmes interrogateurs se construisent généralement en fin de phrase ;
- la particule négative *non*, qui se construit également en fin de phrase, a tendance à fonctionner comme un mot interrogatif.

V.4.1. L'interrogation avec *non*

Les énoncés qui présentent les indices de ce type de procès sont formés selon un schème curieux. Le mot négatif *non*, qui peut à lui tout seul exprimer la négation d'une phrase entière, par opposition à *oui* ou *si*, les conclut généralement, avec une montée mélodique caractéristique de l'interrogation :

- (89) monsieur, vous étiez déjà ici **non** ? (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (90) tu vois un peu **non** ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (91) elle demande que wèh mon père qu'est-ce que tu fais **non** ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (92) normal ! il a bien parlé **non** ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)

- (93) quand euh euh le gars dit que euh euh bon ma chérie le week-end on sort **non** ? (Lm2-D1a, 18/08/2011)
 (94) ils ont mainant compris **non** ? (Lm2-D1a, 18/08/2011)
 (95) tu vois que même dans la pluie les policiers travaillent **non** ? (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
 (96) Samy tu m'as oublié ? c'est comment **non** ? (Cm-Gra, 29/03/2012)

L'adverbe de négation *non*, selon GREVISSE (2010 : 275), a la valeur d'une proposition reprenant de manière négative une idée, une proposition ou un verbe antérieur. Il est souvent utilisé en français dans l'interrogation alternative et dans l'interrogation à valeur déclarative. L'interrogation alternative, intermédiaire entre l'interrogation totale et l'interrogation partielle, s'analyse en deux parties coordonnées par *ou* alternatif et peut prendre deux formes : l'interrogation alternative simple (Est-ce une vipère ou [est-ce] une couleuvre ?), qui s'oppose à l'interrogation alternative polaire, dont les deux termes sont antithétiques (Est-ce une vipère ou n'est-ce pas une vipère ? / ou non ? / ou pas ?) (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 680). C'est dans l'interrogation alternative polaire que cet adverbe peut s'employer.

S'agissant des interrogatives à valeur déclarative, l'adverbe de négation *non* peut également être employé, au même titre que la locution adverbiale *n'est-ce pas*. Ces interrogatives, qui orientent l'interlocuteur vers une assertion déterminée, impliquent le contraire de ce qu'exprime leur forme grammaticale (quand elles sont affirmatives, elles nient, quand elles sont négatives, elles affirment). L'adverbe de négation ou la locution adverbiale, qui se construit en fin de phrase, est séparé de la phrase affirmative correspondante par une virgule à l'écrit (Il n'y a pas eu de rémission matinale, n'est-ce pas, Rieux ?) (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 682).

En français du Cameroun, la situation est autre. Il n'y a pas de pause entre la phrase assertive et l'adverbe de négation, qui se matérialise à l'écrit par la virgule. L'examen de ces usages particuliers avait fait l'objet d'une étude antérieure (ASSIPOLO, 2012a). Au sujet des usages de *non* en fin de phrases interrogatives, nous avons partagé, vu les tendances systématiques relevées, la position de MANESSY (1994) pour qui sa présence dans les énoncés indiquait une demande de confirmation, tout en appelant une réponse de la part de l'interlocuteur. Une seule réponse est bien évidemment possible dans ce cas, le « oui » qui s'oppose au « non ».

Le processus d'unification, s'agissant de ces emplois, ne retient que la forme grammaticale négative, qui appelle une réponse positive, l'adverbe négatif n'étant pas séparé de la phrase affirmative.

Cette forme particulière de l'interrogation à valeur déclarative est attestée en (89), (90), (91), (92), (93), (94) et (95). Lon note, avec l'exemple (96), l'expression de la surprise.

V.4.2. L'interrogation avec *donc*

L'autre curiosité du français camerounais est l'usage du coordonnant *donc* en début des phrases qui portent les indices de l'interrogation totale, même s'il peut arriver que la courbe intonative, en fin de phrase, ne soit pas celle de l'interrogation, mais plutôt celle de l'exclamation ou de l'assertion :

- (97) **donc** à 14 ans vous étiez déjà au volant ? (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (98) **donc** ça veut dire que c'est lui qui représente la Russie ? (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (99) **donc** c'est qu'ils ont fait ça exprès alors ? (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (100) **donc** ceux qui te provoquent souvent-là, ceux qui t'interpellent souvent ce sont les brebis galeuses ? (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

Pour le cas des usages de *donc* ci-dessus, nous étions parvenu, dans ASSIPOLO (2012a), à la conclusion que sa présence dans les phrases interrogatives n'avait pas pour but de requérir des informations, mais de s'assurer que l'on avait bien compris son interlocuteur ou du moins son intention. Ce type d'interrogation a, comme pour le cas des interrogatives avec *non*, une valeur déclarative, car elle appelle une réponse affirmative.

Dans le français parlé au Cameroun, on note un autre processus d'unification qui confère aux interrogatives s'ouvrant par *donc* une valeur déclarative.

V.4.3. La postposition des morphèmes interrogateurs

Les locuteurs dont les propos ont été examinés construisent les morphèmes interrogateurs en fin de phrase. Mais il y a absence de la montée mélodique caractéristique de la phrase interrogative :

- (101) quand on agrandit les virages on s'attend à **quoi** ? (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (102) alors Pierre tu nous appelle d'**où** ? (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (103) alors euh le 700 grammes est vendu à **combien** ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (104) on va faire **comment** ? (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

RIEGEL et les autres (1994/2009 : 678-679) font remarquer qu'en français, diverses formes qualifiées de familières existent à côté des structures standards de l'interrogation partielle. Il s'agit :

- Des interrogations avec un terme interrogatif occupant la place du constituant concerné (*Tu attends qui ?*) ;
- De l'interrogation avec *c'est qui / que* (*Quand c'est que tu pars ?- Qui c'est qui a cassé ce vase ?*) ;

- Des constructions avec extraction du terme interrogatif (*C'est quand que tu pars ?* – *C'est où que tu vas ?*) et
- Des interrogatives dans lesquelles le terme interrogatif est suivi de *que* (*Où que tu vas ?*).

Les constructions dans lesquelles les termes interrogateurs occupent la place du constituant concerné ne semblent donc pas être exclusives au français camerounais. Mais les explications qui, selon RIEGEL et les autres (1994/2009 : 679), justifient ces usages, ne peuvent pas s'appliquer à nos exemples. Selon ces grammairiens en effet, cette structure permet d'éviter l'inversion du sujet, mal accepté à l'oral. Ce qui suppose que les locuteurs se libèrent volontairement d'un ensemble de contraintes.

La tendance à construire les morphèmes interrogateurs en fin de phrases peut s'expliquer par des phénomènes trans-systémiques, car l'inversion n'est pas attestée dans le système linguistique des langues camerounaises. L'étude évoquée plus haut (ASSIPOLO, 2012a) avait en effet révélé que la construction des phrases interrogatives en français camerounais s'inspirait surtout des différents modes de formation de l'interrogation des langues camerounaises. Nous avons, à cet effet, observé les structures des interrogatives dans au moins une langue appartenant aux différentes familles linguistiques représentées au Cameroun (Podoko⁴², ñgìèmbòḥḥ⁴³, Batoufam⁴⁴, Nugunu⁴⁵, Bulu⁴⁶ et kóózime⁴⁷, etc.).

Dans ces langues, l'interrogation se réalise généralement par l'ajout des morphèmes interrogatifs qui appartiennent indistinctement à la catégorie du déterminant, du pronom ou de l'adverbe, généralement postposé au verbe ou au nom.

En Podoko, d'après Élisabeth JARVIS (1989), *La marque générale de l'interrogation est la particule na à la fin de la phrase :*

a saba sə ka na na ?
 FOC1 venir-DESC-PERF venir tu QUEST
 « es-tu descendu ? »
 a ^ytə dafə̀ ù ka na na ?

⁴² Langue tchadique du phylum afro-asiatique, de la branche centrale (Biu-Mandara). Cette langue est parlée au nord du Cameroun, dans l'arrondissement de Mora.

⁴³ Selon NDIOLA TSUATA (2008), le ñgìèmbòḥḥ est une langue du groupe bamiléké-central qui se parle dans les groupements Batcham, Balatchi, Bangang et Bamegoung situés dans le département des Bamoutos et dans le groupement Balessing du département de la Menoua.

⁴⁴ Le Batoufam a été répertorié comme une variante dialectale du nda'nda' qui se parle à Bachingou, Bangou (nda'nda' de l'ouest), Batcha, Balengou, Bazou, Bamena (nda'nda' du sud), Batoufam, Badrefam, Bangoua et Bangang (nda'nda' de l'est).

⁴⁵ La langue Nugunu est parlée au Cameroun, dans la région du Centre, département du Mbam, plus précisément dans les arrondissements d'Ombessa et de Bokito. Cette langue est classée dans la sous-famille bénoué-congo.

⁴⁶ Langue parlée par les populations de la région du sud Cameroun.

⁴⁷ Langue parlée dans la région de l'Est du Cameroun, département du Haut-Nyong. Le kóózime est aussi connu sous le nom de « Njɛm ».

FOC1 prépare-1MP boule tu QUEST
 « est-ce que tu prépares la boule ? »

Marie-Rose ABOMO-MAURIN (2006 : 60-61), qui a étudié le bulu, propose pour sa part les exemples suivants :

Wò bò dzé ?
 Tu faire quoi ?
 Que fais tu (sic) ?
 'ndè ò tǝ vé ? Ò ná bìlè vé ?
 Et tu habiter où ? tu naître où ?
 Où vis-tu ? Quel est le nom de ton village ?

Les structures des interrogatives ci-dessus correspondent au schème *sujet + verbe + support de l'interrogation*, qui peut également se construire, dans les langues camerounaises, par l'ajout d'une voyelle finale qui *se réalise phonétiquement par allongement ou par dédoublement que la dernière syllabe de l'énoncé soit ouverte ou fermée. Elle se signale à la fin du discours interrogatif* (NDIOLA TSUATA, 2008 : 75). Cette voyelle sans forme fixe n'a aucun équivalent en français et sert uniquement à appeler l'interrogation comme l'illustre l'exemple ci-dessous, s'agissant du ñgièmbòǝŋ :

fopa lǝù Φ mēsāŋà à
 fopa P1-préparer-pf cl1 couscous du maïs (sic) VFR
 fopa a préparé le couscous du maïs (sic) ?
 S V O VFR
 « fopa a-t-elle préparé le couscous du maïs ? »

Le même schème est attesté dans les autres langues camerounaises et NGANTCHUI DEBANA (1989 : 20) note, pour le cas du Batoufam, qu'il peut arriver qu'un mot d'interrogation placé en début de phrase soit renforcé par une voyelle placée, quant à elle, en fin d'énoncé :

tǝ yé shí nku' -ù
 INT cela FUTUR suffire-INT
 « Est-ce que cela va suffire ? »
 é zhik yi -i
 il partir-INT
 « Est-ce qu'il peut partir ? »

Le mot d'interrogation placé en début de phrase a pour seul rôle, selon TOUKAM (2008 : 109), de marquer davantage l'interrogation. Les langues camerounaises offrent plusieurs autres possibilités pour former les phrases interrogatives et le moyen choisi

détermine la place de la marque qui se trouve, en règle générale, en fin d'énoncés. Lors du passage de l'une de ces langues au français, il se pose généralement le problème de l'équivalent de ces mots d'interrogation et des voyelles finales. Pour résoudre ce problème, les locuteurs appliquent simplement les schèmes attestés dans les langues locales. On observe, en fin de compte, deux principaux processus d'unification dans la formation des phrases interrogatives :

– Le premier processus est celui qui opère à partir des interrogatives présentant les caractéristiques de l'interrogation totale du système linguistique du français, mais qui sont construites avec *non* en fin de phrase ou avec *donc* en début d'énoncé. **On obtient, dans un cas comme dans l'autre, des interrogatives à valeur déclaratives qui appellent une réponse par « oui ».**

– Le deuxième processus est celui qui s'inspire des schèmes syntaxiques des langues nationales pour former les interrogatives.

Les usages de l'adverbe *là* méritent qu'on leur consacre une section entière.

V.5. Vers la polyfonctionalisation de l'adverbe *là*

Les travaux ayant porté sur l'étude de cet adverbe en francophonie ne sont pas rares. Ils signalent tous sa polyfonctionalisation. Notre analyse a pour objectif de déterminer si les usages du morphème *là* en français camerounais sont les mêmes que ceux signalés dans d'autres variétés du français d'Afrique ou s'ils s'en démarquent. Nous voulons également interroger les raisons de son suremploi. Nous présentons, dans un premier temps, quelques valeurs de ce morphème. Nous faisons ensuite une économie des différents travaux ayant porté sur *là* en français d'Afrique. Il s'agira, il faut le souligner, d'un compte rendu qui s'inspire en partie du travail de synthèse de NGAMOUNTSIKA (2012).

V.5.1. Les emplois de *là* selon le point de vue normatif

Lorsqu'on consulte les grammaires du français, il se dégage plusieurs usages possibles du morphème *là* :

Le GOFFIC (1993 : 219), comme GREVISSE (2009 : 267), le classe parmi les adverbes de lieu.

Le *TLFi* le considère comme un adverbe généralement employé pour marquer *le lieu où se trouve le locuteur ou un lieu plus ou moins éloigné de lui*. Il peut également avoir une valeur temporelle (à ce moment-là) ou servir pour désigner une chose (les faits sont là) ; l'adjectif

démonstratif peut aussi être renforcé par les adverbes *ci* et *là*, ces deux particules étant rattachées au nom par un trait d'union : *cette table-ci*, *cette chaise-là*. Dans ces emplois, la particule adverbiale *-là* s'oppose à *-ci* : elle marque l'éloignement de quelque chose dans l'espace ou dans le temps par rapport à la personne qui parle, alors que les formes en *-ci* marquent la proximité.

Pour RIEGEL et les autres (1994/2009 : 286), *là* peut se combiner avec *ce* pour former un déterminant démonstratif discontinu suivant la formule *ce N-là* : il joue le rôle et prend la place d'une expansion spécifiante faisant référence à ce qui est plus éloigné du locuteur ou des interlocuteurs.

On lit chez NGAMOUNTSIKA (2012) que MOIGNET (1981 : 209) considère *là* comme un adverbe qui, *en position enclitique [...] ajoute une indication locale à un support qui peut être le pronom pseudo-démonstratif celui (celui-ci, celui-là, ceci, cela), le substantif amené par l'article « démonstratif » (ce chemin-ci, ce chemin-là) ou le présentatif verbal voi- (voici, voilà).*

Pour CHEVALIER et les autres (1964), *là* est un adverbe de renforcement dont la fonction est de rendre la désignation plus précise.

Les usages présentés ci-dessous montrent que cette simple particule est polyvalente. On peut l'employer seule ou la combiner à d'autres morphèmes (substantifs, verbes, pronoms et adjectifs démonstratifs). *Là* peut donc être un adverbe de lieu, un adverbe de renforcement, précédé d'un trait d'union et d'un nom ou d'un pronom démonstratif, un adverbe remplaçant des locutions adverbiales comme : *dans ce cas, pour ce qui est de cela*, etc. On le retrouve dans des expressions comme *ça et là* (de tous côtés).

S'agissant de la typographie, *là*, précédé d'un nom et d'un adjectif démonstratif, est relié à ce nom par un trait d'union (*cette table-là, ce téléphone-là*). Cette règle s'applique s'il localise un mot composé dont les éléments sont unis par un trait d'union (*ce porte-plume-là*). Le trait d'union n'est pas d'usage si le nom appartient à une expression nominale (*ce gardien de la paix là*).

La polyvalence de l'adverbe *là* lui a-t-elle permis de se libérer des contraintes de la norme ? C'est ce que semble suggérer ses différents usages en français d'Afrique.

V.5.2. Quelques valeurs du morphème *là* dans d'autres variétés du français d'Afrique

NGAMOUNTSIKA (2012 : 192) rapporte que HATTIGER (1983 : 81), qui s'est intéressé aux usages de ce morphème en français abidjanais, *établit un système d'actualisation du substantif bipartite opposant le déterminant zéro, qui marque l'indétermination, et le déterminant là, qui a une valeur définie ou démonstrative.*

Dans ce système, ses emplois font de *là* un démonstratif avec une valeur déictique ou un défini avec une valeur anaphorique.

KNUTSEN (2007 : 156) dont les travaux ont porté sur la variation en français abidjanais constate que la valeur démonstrative dans cette variété est souvent exprimée par le morphème *là*. Un point de vue que partage JABET (2005 : 84) pour qui la rareté relative des démonstratifs en français populaire ivoirien s'explique par le rôle important joué par le morphème *là*. PLOOG (2006 : 304, 2012) précise que « *là y apparaît comme le déterminant nominal unique* ». S'agissant toujours de la même variété, LAFAGE (2002 / 2003 : 525) décrit comme suit les usages de ce morphème :

Là, particule démonstrative ou emphatique, adverbe usuel mais plus fréquent dans le basilecte, oral surtout. Particule extrêmement fréquente, postposée à un nom précédé ou non d'un déterminant, à un adverbe ou même à une proposition. Sa fonction est généralement d'emphatiser légèrement l'élément qu'elle marque. Dans le basilecte, le nom suivi par cette particule n'est pas précédé d'un déterminant. La valeur est simplement démonstrative.

Pour QUEFFÉLEC et les autres (1987 : 194, 2011), qui ont analysé le français de Centrafrique, *là* est dans cette variété une « *particule emphatique, marque d'insistance postposée aux nominaux, aux verbaux et aux phrases.* »

MASSOUMOU et QUEFFÉLEC (2007 : 210 ; cités par NGAMOUNTSIKA, 2012 : 193) constatent que contrairement au français de Côte d'Ivoire où *là* est très fréquent chez les peu lettrés, on retrouve ce morphème, en français du Congo, chez les locuteurs basilectaux et chez les locuteurs acrolectaux. Les usages de *là* dans cette variété sont illustrés par les exemples suivants :

(1) À la veille des événements de Mindouli, j'avais dit qu'il faut écouter les gens-là qui se battent. (Les Échos, 24/04/01)

(2) Ah, ces étrangers qui viennent de loin là, nous devons bien nous en méfier d'eux. (Djombo, 2000, 134)

Magali ITALIA (2006) observe, dans son étude sur le français parlé au Gabon, que la structure syntaxique la plus récurrente est *démonstratif + N + là*, une construction correspondant à un schème appris à l'école. La même auteure souligne que la valeur exophorique de *là* par référenciation au contexte n'apparaît que très rarement et se rencontre, du point de vue distributionnel, dans les structures en *possessif + N + là*, *défini + N + là* et $\emptyset + N + là$.

En français congolais, NGAMOUNTSIKA (2012 : 194-197) observe que *là*, postposé au substantif, s'emploie dans trois contextes :

Art. + N + là (quantifiant bipolaire) : oh – les grades-là qu'on m'a – qu'on n'avait pour pour mettre les-grades-là c'est pas pour donner conseil aux gens – c'est pour travailler. (Campagne, 53, 3)

Démonstratif + N + là (caractérisant) : avec l'aide de Dieu ces cobras-là – ces angolais-là ne vont pas – ne vont pas pénétrer. (QMG, 61, 6)

Possessif + N + là (quantifiant-caractérisant) : par hasard tu ne fais jamais un petit crochet là-haut là où vit tes vieux parents-là. (AS, 185, 14s).

La structure syntaxique la plus usitée, selon l'auteur, est le quantifiant bipolaire *article + N + là*, structure dans laquelle *Le déterminant là participe [...] à la détermination nominale, en apportant un élément de plus que le déterminant initial est inapte à apporter* (NGAMOUNTSIKA, 2012 : 197).

L'emploi récurrent présenté ci-dessus serait lié, comme le fait observer NGAMOUNTSIKA (2012 : 197), à l'influence de la norme scolaire en français populaire du Congo, où le morphème *là* est finalement une particule de renforcement du substantif.

La polyfonctionnalisation de *là* est donc une tendance attestée dans plusieurs variétés de français parlées en Afrique. Il se dégage de ses différentes valeurs ci-dessus qu'il peut se retrouver dans n'importe quelle position syntaxique. Cette polyfonctionnalisation montre que sa polyvalence en français de référence pousse cette *particule* à se libérer des contraintes de la norme. Qu'en est-il du français camerounais ?

V.5.3. *Là* en français du Cameroun

En français du Cameroun, l'emploi de *-là* tend à supplanter celui de *-ci* même lorsqu'il y a opposition du point de vue de la proximité, et cet emploi s'étend même en l'absence d'opposition. Bien que la structure syntaxique la plus usitée soit *Démonstratif + substantif + là*, on se rend compte que *-là* fait l'objet de nombreux usages particularisants. C'est ainsi qu'on le retrouve en construction détachée (*là + énoncé*), en constructions postverbale (*verbe + là*) et post-nominale (*déterminant + nom + là*). Il clôture également certaines phrases interrogatives (*énoncé + là ?*).

V.5.3.1. Là en construction détachée

Dans les exemples ci-dessous, *là* fonctionne à la fois comme une particule de coordination qui sert à relier logiquement une phrase ou une proposition à une autre ((105) à (107)), et comme un circonstant à valeur temporelle ((108) et (109)) :

- (105) les gens sont prompts à faire d'autres actions quand leur intérêt personnel, est menacé ! **là**, c'est la sécurité collective, donc, c'est une bonne chose de former, non seulement les propriétaires, mais également les chauffeurs (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (106) parce que si on est à... à... à une opération n, ou bien à une opération n+1, ça veut dire qu'on était à une opération n hier ! pourquoi est-ce que les... les... les autres ont échoué ? qu'est-ce qui... qu'on nous dise ! **là**, c'est tout simplement je vais dire c'est... finalement c'est... on ne veut pas (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (107) à partir du moment où vous acceptez de marcher dans le système, vous faites comme le système. **là**, il n'y a même pas à discuter ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (108) **là**, tu ne t'es pas trompé mon ami Noble (Sa-Ebwa, 21/06/2012)
- (109) **là**, c'est un auditeur qui nous demande de le rappeler, eh bien ! on se comprend, il nous fait juste signe de vie pour nous dire qu'il est à l'écoute ce matin (Cm-Gra, 28/03/2012)

Dans les exemples où *là* établit des liens entre des séquences d'un énoncé ((105), (106) et (107)), on peut le considérer comme l'équivalent de *à ce moment(-là)*, qui signifie *à cette époque, à cet instant précis, alors, dans ces conditions*. Ses emplois peuvent, de ce fait, être perçus comme « normaux ». Mais à y voir de près, ce *là* de nos exemples est conclusif, car il introduit des parties de phrases exprimant la conséquence ou la conclusion d'énoncés immédiatement antécédents. Dans l'exemple (108), il fait référence à la réponse d'un intervenant et, dans l'exemple (109), à un événement qui s'est déroulé avant la prise de parole du présentateur. *Là* acquiert ainsi une valeur temporelle qui le rend apte à traduire le passé récent. Cette valeur est proche de celles qu'il acquiert sans ses emplois postverbaux.

V.5.3.2. Là en position post-verbale

Dans cette position, cet adverbe est souvent employé pour exprimer le passé immédiat :

- (110) Joseph, je commence par Monsieur Bienvenu qui venait de partir **là** (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (111) nous savons tous que les axes que nous sommes en train de citer **là**, sont des axes des axes où la circulation est dense (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (112) celui qui m'a précédé **là**, tout à l'heure, il a parlé de... de... de ce que, on n'arrive pas à... qu'est-ce qu'il a dit, il a dit, que cette histoire ne peut euh bref Joseph (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (113) Joseph, ce genre de jeune comme celui qui venait d'appeler **là**, je ne sais pas si c'est ça dont le Cameroun a besoin (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
- (114) les kan kan way comme tu viens de dire **là** (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (115) comme vous dites **là** à côté de... de l'adduction d'eau, parce que le véritable problème, la solution d'eau à Soulédé-roua c'est n'est que l'adduction d'eau (Le-Mra, 31/03/2012)

Les usages de *là* en position postverbale ont un rapport à la fois avec le cadre de l'énonciation et une question qui, récemment évoquée, est connue des co-énonciateurs. Dans l'exemple (115), on note l'omission du pronom anaphorique « le », ce qui peut laisser croire que *là* le remplace. Un tel positionnement ne tiendrait pas dans la mesure où la fossilisation de la structure *verbe + là* en français du Cameroun est due à l'influence des substrats. En position post-nominale, *là* se retrouve généralement dans des positions qui correspondent à celles d'une particule démonstrative de renforcement.

V.5.3.3. Là en position post-nominale

Dans les exemples regroupés sous ce sous-titre, *là* se retrouve en position de post-substantif, dans plusieurs structures syntaxiques impliquant les déterminants que sont les articles définis et indéfinis, les adjectifs possessifs et les adjectifs numéraux cardinaux.

V.5.3.3.1. Le schéma *article défini + substantif + -là*

C'est la structure la plus usitée. L'analyse des complexes ainsi formés montre que l'article défini est employé à la place d'un démonstratif (116), (117), (120) et (121), ce qui aurait conféré à *là* le rôle d'une particule démonstrative de renforcement. En (118), l'usage de la détermination discontinue *le ... là* une est interférence due à l'influence des langues locales. En (119) et en (122), la même détermination discontinue se substitue à *cet* et à *ce* respectivement car en contexte, il ne s'agit pas d'un habit particulier parmi d'autres ou d'un repère temporel différent des autres :

- (116) on doit prendre des dispositions partout et c'est ça que le citoyen doit suivre. le citoyen qui ne veux pas suivre, ça veut dire qu'il ne fait pas partie de **l'État-là** ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (117) Joseph, donc je dis, **l'histoire-là**, a été conçu par des élèves ! (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
- (118) comme tu n'as même pas **le téléphone-là**. parce que si tu avais au moins le téléphone... (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (119) n'est-ce pas tous les matins je porte **l'habit-là** ? (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (120) pourquoi c'est toujours sur lui que **les erreurs-là** arrivent ? (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (121) tu vends **les savons-là** ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (122) tu vois la petite pluie-là qui est tombée **le matin-là** ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Peut-on conclure que *là* renforce la détermination nominale même si le schéma syntaxique *démonstratif + substantif + -là* n'est guère employé ? Le renforcement en *-là* implique l'éloignement de l'objet désigné par rapport aux interlocuteurs. Dans nos exemples, cette particule renforce des noms abstraits pour la plupart, sauf en (118) et (121). En (116), (117), (119), (120) et (121), *là* renvoie à *ce dont il est question*, faisant référence aux

connaissances partagées par les interlocuteurs : *l'État-là* équivaut à « l'État dont il est question », « l'État dont nous parlons ». Ce qui laisse observer que même si la locution discontinue que cet adverbe de renforcement forme avec l'article défini est l'équivalent des démonstratifs *cet* et *ce*, le français camerounais a développé une nouvelle structure qui permet de référer à un élément de l'énoncé connu des participants à un échange verbal. En (118), *-là* fonctionne comme une espèce de ponctuant employé sans référence avec la désignation. En (122) enfin, il renforce un circonstant à fonction scénique. Martin RIEGEL et les autres (1994/2009 : 266) désignent ainsi les compléments circonstanciels qui *participent à la mise en place préalable du cadre de circonstances ou de connaissances thématiques où se situe le reste de la phrase*.

En réalité, la structure qui, en français du Cameroun, permet de référer à un élément de l'énoncé connu des participants à un échange verbal se forme en référence aux langues locales. Dans ces langues, il existe un adjectif démonstratif anaphorique, dont la fonction est de référer à une personne, à un fait ou à un élément absent lors de l'énonciation, mais qui a précédemment été mentionné. On peut ainsi avoir en éwondo, par exemple :

dzām tē (cl 7) : *l'affaire dont on parle*
bod bôtē (cl2) : *les gens dont il est question*
byám bítē (cl 8) : *les objets en question*
miníngâ tē (cl 1) : *la femme dont il s'agit*
máfú mótē (cl 6) : *les plantations (en question)* (ESSONO 2012 : 201).

Le démonstratif anaphorique des langues locales est donc considéré comme l'équivalent du français *là*. La même construction que celle décrite ici s'observe avec l'article indéfini.

V.5.3.3.2. Le schéma *article indéfini + substantif + -là*

Dans ces usages, *là* fonctionne comme une particule de renforcement du substantif :

- (123) tu me poses **une question-là** il faut seulement que ce soit une question où peut-être je suis tombé dans la boue ça a changé de couleur ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)
 (124) je sollicite **un morceau-là** par votre permission (Cm-Gra, 28/03/2012)
 (125) - oui, bon je te passe **un ami-là** - oui ! l'ami de Daniel bonjour (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

À la différence des exemples du sous-titre précédent, sauf pour l'exemple (123), les éléments désignés ne sont pas connus des participants à l'échange verbal. Ses emplois dans la structure syntaxique *pronom + substantif + là* font de lui une particule anaphorique.

V.5.3.3.3. Le schéma *pronom + substantif + -là*

Comme l'observait ITALIA (2006) dans son étude sur le français gabonais, *là* fait référence, dans cette structure,

aux connaissances partagées [en rapport avec] un phénomène de mémoire collective puisqu'elle s'inscrit dans les connaissances du locuteur et de l'interlocuteur, considéré comme capable de maîtriser ce savoir et d'accéder à ce mécanisme référentiel.

Si en français gabonais *là* renvoie donc à ce dont il a précédemment été question, cela n'est pas toujours le cas en français du Cameroun. Seul son emploi dans l'exemple (126) a un rapport avec les connaissances partagées par les interlocuteurs. En (127), (128) et (129), *là* fonctionne comme une particule post-nominale à valeur emphatique :

- (126) - qui a construit ? - **mon ami-là** (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (127) oui bon euh le monsieur qui maudit **notre radio-là**, moi je l'attends un jour ici à la Briqueterie (Sv-Ydé, 30/05/2011).
- (128) tout le monde me dit alors, **ton église-là**, nous on est avec les marabouts ça marche, mais toi tu es avec Dieu ça ne marche pas (Dm-Ngé, 27/03/2012) je voudrais dire quelque chose sur vos interventions-là (Ps-Bta, 28/04/2012)
- (129) quand le président vous dit éteignez-moi **vos téléphones-là**, si vous continuez à laisser le téléphone allumé tant pis pour vous (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

Là s'emploie également dans une structure syntaxique où les adjectifs numéraux déterminent les substantifs.

V.5.3.3.4. Le schéma *adjectif numéral + substantif + -là*

Avec les exemples ci-dessous, on constate que pour les locuteurs, *là*, en position post-substantive, peut référer à des connaissances partagées par les interlocuteurs :

- (130) les fonctionnaires qui bénéficient de **3, 4 [kat], 5 salaires-là** vont cotiser et lui donner sa part, +[pron=pi] ça va s'arrêter ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (131) le genre qu'on met les menottes sur **les deux bras-là**, la chaîne part encore loin sur ses deux pieds il ne parvient même pas à tenir debout (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (132) tu as vu comment les vrais bandits, pas les bandits de **huit marmites-là** hein ? les vrais bandits sont frais ! (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Ses emplois en clôture de phrases interrogatives, qui ne font nullement de lui un morphème interrogateur, montrent que *là* est perçu comme un véritable mot-outil qui peut exprimer diverses modalités.

V.5.3.4. *Là* en fin de phrases interrogatives

Dans l'exemple (133), la structure de l'interrogation partielle n'est pas observée et le fait que *là* soit construit après le morphème interrogateur permet de conclure qu'il le particularise, comme s'il s'agissait d'un substantif. En effet, le locuteur veut des informations précises sur l'identité de la personne que le pronom interrogatif interroge. Bien que la structure du groupe dans lequel *là* apparaît dans l'exemple (136) n'est pas la même que pour (134), on note également le souci d'avoir une information juste. En (135), la locution discontinue *le ... là* se substitue à *ce* que le locuteur aurait pu employer en étant suffisamment clair. Il y a ce souci de préciser l'espace temporel dont il est question, dont le locuteur parle :

- (133) alors, nous... pour avancer dans ce dossier, **on va appeler qui là ?** (Sv-Ydé, 30/05/2011)
 (134) **tu vois la petite pluie-là qui est tombée le matin-là ?** on a ouvert les toilettes (Lm2-DIa, 18/08/2011)
 (135) **comment on appelle encore le quartier-là ?** Nkolbikon (Rs-Bta, 26/04/2012)
 (136) **dépuis Yaoundé vous nous écoutez sur quelle fréquence-là ?** (Doa-Ebwa, 20/06/2012)

En conclusion, l'analyse des usages de *là* en français camerounais dévoile des structures qui différencient cette variété des autres français d'Afrique. Ont été signalés ses nombreux emplois qui font de lui une particule qui réfère aux connaissances partagées par les interlocuteurs. Cet adverbe peut être postposé aux nominaux, aux verbaux et aux phrases. Les structures les plus récurrentes sont les suivantes : *verbe + là*, *article (défini et indéfini) + nom + -là*, *pronom possessif + nom + -là*.

Certains emplois de ce morphème le rapprochent de ses usages décrits dans d'autres variétés d'Afrique, mais la variété camerounaise s'en démarque par les processus d'unification suivants :

1. *Là* peut apparaître en position détachée devant un énoncé ou être inséré entre deux « phrases ». Il introduit un tour de parole et marque des connexions entre deux pensées, acquérant ainsi une valeur conclusive.

2. En position postverbale, *là* est utilisé en rapport avec le cadre de l'énonciation et traduit le passé récent.

3. Dans le schéma *article défini + nom + -là*, ce morphème renvoie aux connaissances partagées par les interlocuteurs et est perçu comme l'équivalent des démonstratifs anaphoriques des langues locales.

4. Avec la structure syntaxique *article indéfini + substantif + -là*, on a une particule de renforcement du substantif.

5. La référence aux connaissances partagées par les interlocuteurs est également exprimée par les schémas *pronom possessif + substantifs + -là* et *adjectif numéral + substantif + -là*.

6. En clôture de phrases interrogatives, enfin, *là* particularise le morphème interrogateur et le substantif auquel il est joint ; il joue également le rôle d'une particule qui appelle une précision.

Finally, in addition to its polyfunctionality, this particle enjoys a real syntactic autonomy in French in Cameroon. For ZANG ZANG (1998 : 368), these ways of expressing have been acquired by the speakers thanks to the practice of local languages. In these languages in effect, the expression of the proximity or of the distance of the object designated by rapport aux interlocuteurs ne s'exprime pas de la même manière qu'en français. L'opposition *-ci* vs *-là* du français a comme point de repère la position qu'occupe le locuteur au moment où il produit son énoncé, les formes en *-ci* renvoyant à *près de moi* et les formes en *-là* à *loin de moi*. Dans les langues camerounaises, le radical du démonstratif demeure souvent inchangé. Seules les marques locatives changent. La morphologie du démonstratif et sa place dans la phrase semblent justifier l'exclusivité réservée à l'adverbe *-là* dans la localisation spatiale.

In éwondo par exemple, il existe l'anaphorique $[-t\dot{e}]$ qui, pour ESSONO (2000 : 287), est un démonstratif de référence utilisé pour rappeler une personne ou un objet dont il déjà été question (dzämtē (cl 7) : *l'affaire dont on parle*). Cet anaphorique, qui se joint au nom, est souvent rendu par *-là*. Ainsi, au lieu de dire *l'affaire dont on parle* qui traduit une maîtrise de la langue, il n'est pas rare d'entendre *l'affaire-là*.

S'agissant des emplois en position détachée et en construction postverbales de *là*, on constate que pour le premier, hors du cadre de la phrase, *là* traduit un accent d'insistance et acquiert une fonction phrastique qui le rapproche des idéophones traduisant la prise de parole. Toutes les structures analysées ici montrent finalement que les locuteurs camerounais du français parlent cette langue en s'inspirant des règles acquises avec la pratique d'une langue locale. Cela semble également être le cas avec les emplois particuliers de certains mots.

V.6. Les emplois particuliers de certains mots

The vocabulary of French in Cameroon counts an ensemble of words whose uses clearly demarcate considerably the rules of French of reference. Taken from the repertoire of French adverbs, they function, as observed already by MANESSY (1994 :124), as autonomous elements whose distribution is free and which have for function *soit de*

mettre en relief un des termes de l'énoncé, soit d'insister sur le contenu global de ce dernier. Parmi les mots dont les usages particuliers se sont généralisés au Cameroun, figurent en bonne place *maintenant, vraiment, seulement, alors, même, bon, hein !, donc* et *mais*. Les locutions adverbiales *quand même* et *comme ça* font partie de ces « vedettes », de même que *n'est-ce pas* et *que*.

À l'exception de *que*, la plupart des mots ci-dessus sont considérés soit comme des marqueurs discursifs (DOSTIE et PUSCH, 2007 ; cité par INGSE SKATTUM, 2011), soit comme des particules pragmatiques (BEECHING, 2008), soit comme des appuis du discours (MANESSY, 1994). Dans les développements qui vont suivre, nous examinerons séparément leur fonctionnement pour déterminer s'ils peuvent être considérés comme tels ou s'il faudrait les recatégoriser.

V.6.1. Les marqueurs discursifs ou « petit mots » de l'oral

Plusieurs études ont tenté de cerner les particularités de ces « mots » régulièrement employés dans les productions orales en dehors des fonctions que la grammaire leur reconnaît. Dans l'introduction de sa thèse sur l'étude du marqueur méta-discursif *bon* en français, Capucine BREMOND (2003) présente les marqueurs du discours comme des *petits mots qui pimentent, polluent, soutiennent notre production, et qui parlent apparemment sans rien dire*. Une observation qui se fonde sur le fait qu'ils ne renvoient pas précisément à une unité de découpage linguistique. *Ils ressortent plutôt de l'usage, de l'inter-compréhension [...] n'existent et ne se définissent que par l'entendement des sujets, leur usage, leur conscience usuelle plutôt que structurelle* (BREMOND, 2003). En cela, poursuit BREMOND (2003), les marques de discours ne sont justement pas toujours reconnues en tant que « mots ». Ces propos montrent combien il est difficile d'identifier et de classer sous l'étiquette « marqueur du discours » ces « petits mots » qui, pour MAURY-ROUAN (2001), sont polyfonctionnels et ont un caractère sémantique flou.

MAURY-ROUAN (2001) estime également que loin d'être des marques explicites, ces « petits mots » sont des éléments du maillage de l'organisation discursive au service de

démarches interactives d'amadouage développées dans la co-construction du sens, la modulation et l'hypocorrection ; [ils] peuvent enfin constituer les symptômes d'authentiques phases de difficulté de mise en mots traversées par le locuteur.

Difficiles à cerner, les marqueurs discursifs sont rebelles à toute tentative de classement. C'est peut-être pour cette raison que RIEGEL et les autres (1994/2009 : 1043-

1057) les considèrent comme des connecteurs qui, de manière générale, *assurent [notamment] la cohésion du texte en permettant l'enchaînement linéaire des éléments référentiels nécessaires à son interprétation [...]*

Mais deux linguistes ont tenté de les catégoriser, DOSTIE et PUSCH (2007 ; cités par INGSE SKATTUM, 2012), pour qui les caractéristiques suivantes peuvent permettre de les identifier :

- Ils appartiennent aux classes mineures, sont morphologiquement invariables, ne contribuent pas au contenu propositionnel des énoncés.
- Au plan syntaxique, ils sont prosodiquement indépendants et optionnels.
- Ils ont un rôle au-delà de la phrase, relevant de la macrosyntaxe, se distinguent des classes majeures invariables des adverbes, des conjonctions et des prépositions.
- Les MD se construisent pour une part importante à partir de la décatégorisation / recatégorisation d'unités appartenant initialement à d'autres classes grammaticales.
- Ils ont ainsi souvent un correspondant non discursif sur le plan de la forme (bien adverbe / bien MD).
- L'unité non discursive est souvent l'unité source du MD.
- Les MD peuvent aussi être complexes, formés de plusieurs mots (bon ben, enfin bref) ou d'une expression verbale (je pense, tu vois).
- Toutes ces unités sont particulièrement usitées dans la langue orale, notamment dans des situations d'interlocution.

Ces caractéristiques montrent combien il est difficile de ranger dans des tiroirs certains traits spécifiques du discours oral. Malgré l'abondance des critères énumérés, on verra que certains mots pouvant être considérés comme des marqueurs discursifs se sentent à l'étroit dans cette « montagne russe ». D'ailleurs, tous les linguistes ne partagent pas l'appellation « marqueurs du discours ».

BEECHING (2008) relève que le linguiste qui emploie ce terme adopterait une approche théorique qui se focalise sur les aspects marquants de ces mots plutôt que sur leurs valeurs sociales ou pragmatiques. Elle préfère distinguer les marqueurs discursifs des Particules Pragmatiques au motif que les premiers ont un aspect plus prépositionnel, voire textuel et/ou structurant alors que les seconds représentent une interprétation (inter)subjective, naturellement associée à la langue parlée. Ils ont la faculté d'établir, écrit BEECHING (2008), *une solidarité entre les locuteurs et [sont], pour cette raison, hautement propageable[s]*.

MANESSY (1994 : 124) parle d'un ensemble d'*éléments autonomes, dont la distribution est apparemment libre et qui ont pour fonction soit de mettre en relief un des termes de l'énoncé, soit d'insister sur le contenu global de ce dernier*. Ces éléments sont choisis, selon lui, dans le répertoire des adverbes parce qu'ils apportent une détermination ou un complément d'information. Certains mots de la liste qui figure en tête de section sont effectivement des marqueurs discursifs ou des appuis du discours en français oral camerounais. C'est notamment le cas de *maintenant*.

V.6.2. L'adverbe *maintenant*

Lorsqu'ils se comportent comme complément circonstanciel, écrivent RIEGEL et les autres (1994/2009 : 652-653), certains adverbes font l'objet d'un emploi scénique : ils précisent un élément du cadre spatio-temporel où se situe l'événement dénoté par le reste de la phrase (*ici, là-bas, ailleurs, aujourd'hui, etc.*). Grevisse (2009 : 267) classe ces constituants mobiles parmi les adverbes de temps.

En français camerounais, l'adverbe *maintenant* fait rarement l'objet d'un emploi scénique.

Généralement placé en début d'énoncé, **il a tendance à fonctionner comme un connecteur qui permet aux locuteurs d'assurer l'enchaînement de leurs idées :**

- (137) cette formation est non seulement nécessaire, mais indispensable. **maintenant** il y a d'autres choses que les gens ont relevé qui sont pertinentes (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (138) les vivants ont toujours tendance à croire que des esprits invisibles sont supérieurs aux êtres humains, alors que la Bible dit que c'est les anges au service des hommes. **maintenant** au village les gens signent les pactes avec les esprits pour chercher une force supérieure (So-Bfm, 20/10/2011)
- (139) euh j'ai eu cette mauvaise surprise le matin également. quand je venais j'ai... vraiment les gens ne sont pas sympa. bon **maintenant** qu'est-ce que tu veux ! (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Placé après un verbe conjugué, après un nom ou en fin de phrase, on peut croire que l'usage de *maintenant* a un rapport avec le moment de l'énonciation. Une correction grammaticale factice car en réalité, son emploi ne se justifie pas.

Il sert, comme le montrent les exemples ci-dessous, à ponctuer la stratégie énonciative des locuteurs et peut difficilement être catégorisé syntaxiquement :

- (140) attends c'est lui qui a présenté **maintenant** les papiers de ces gens ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (141) c'est là où elle a su **maintenant** ce que son gars faisait (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (142) tu nous aides à prononcer ça comme il se doit **maintenant** hein ! (So-Bfm, 20/10/2011)
- (143) je vais vous donner un exemple, même comme d'autres se bombent déjà le torse **maintenant**, lorsqu'il y a eu la réforme universitaire, on a pris une expertise extérieure pour confectionner les badges, à l'université de Yaoundé (Ma2-Ydé, 07/04/2011)

- (144) pour la rubrique paquet de lion d'or **maintenant**, nous avons euh Laurent, Sylvain, Odette, David, et bien sûr Jean Paul qui remportent chacun un paquet de lion d'or (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

L'adverbe *maintenant* acquiert donc, en français camerounais, **une nouvelle fonction qui en fait un terme de liaison, de structuration. On peut ainsi le considérer comme un marqueur du discours.**

L'adverbe *vraiment* quant à lui peut être employé pour marquer la valeur de vérité d'un mot ou d'un énoncé.

V.6.3. L'adverbe *vraiment*

Ses usages en français camerounais semblent faire de lui un adverbe qui souligne la valeur de vérité des mots et des énoncés ainsi qu'on peut le voir ci-dessous :

- (145) si elle avait un numéro de téléphone pour lui venir en aide parce que apparemment, le monsieur est **vraiment** agonisant (Sv-Ydé, 30/05/2011)
 (146) déjà hier, il était question de savoir si véritablement, euh les morts sont **vraiment** morts (So-Bfm, 20/10/2011)
 (147) c'est n'est... c'est n'est **vraiment** pas facile et c'est d'où est parti le nom du maire, on m'appelle maire des cailloux (Le-Mra, 31/03/2012)

Plus remarquables sont ses emplois en position détachée :

- (148) **vraiment**, c'est ma part de contribution (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
 (149) **vraiment**, je ne sais pas, quand vous dites qu'on n'arrive pas, on n'arrive pas à faire quoi ? (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
 (150) **vraiment**, moi je regarde avec les yeux et c'est vrai ce que tu dis (Lm2-Dla, 18/08/2011)
 (151) **vraiment**, quand un homme est mort il est mort (So-Bfm, 20/10/2011)
 (152) **vraiment**, il y a des mauvaises intentions, avec laquelle on s'engage avec Dieu (Dm-Ngé, 27/03/2012)

On se rend compte que dans les exemples (148) à (152), l'adverbe *vraiment* fonctionne comme un terme disloqué qui, loin de traduire un accent d'insistance, introduit des énoncés en assurant en même temps la valeur de vérité de leur contenu global. Dans ces exemples, l'accent est mis sur la conformité à la réalité. Seule sa position en tête d'énoncés, qui ne le dépouille pas pour autant de son sémantisme, peut surprendre. Si les emplois de l'adverbe *vraiment* sont proches de son sens, il n'en est pas de même pour *seulement*.

V.6.4. L'adverbe *seulement*

Cet adverbe qui a le sens de *rien de plus que ce qui est indiqué ; personne d'autre que celui qui est nommé* (TLFi) est l'équivalent de *ne... que*, qui exprime la négation exceptive. Il apparaît souvent dans des constructions où il renforce la négation exceptive :

(153) vous devez comprendre que sur nos axes, il n'y a pas **seulement** que des agences de voyage ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

On le retrouve régulièrement dans des énoncés où la négation n'est pas exprimée :

(154) oui ! ça c'est un problème qu'il faut résoudre, je suis très très d'accord ! c'est pourquoi j'ai **seulement** insisté là qu'on s'acharne aujourd'hui... on sait qu'il y en a... il y a... il y a des morts qui touchent les salaires, qui touchent les... qui ont des salaires ! ça on le sait ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)

(155) on fait **seulement** semblant, de... de... faire un recensement +[pron=*recensement], chaque fois, c'est pour tromper le peuple ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)

(156) mais s'il y a un incident diplomatique on cherche **seulement** ceux qui ont les diplômes pour gérer ça ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)

(157) il y a des choses que tu ne peux même plus parler tu regardes **seulement** avec les yeux parce que... (Lm2-Dla, 18/08/2011)

(158) les gens cherchent **seulement** comment avoir leur gagne... leur gagne-pain en mentant que o ! on peut arrêter la pluie on peut arrêter la pluie ! (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

Peut-on dire que *seulement*, dans les emplois ci-dessus, est un marqueur du discours ? Logiquement non. Il ne contribue pas à la structuration du discours et ne marque aucune relation entre ses éléments. Pouvons-nous alors affirmer, comme BEECHING (2008), qu'il s'agit d'une « Particule Pragmatique » ? Répondre par l'affirmative serait risqué, car *seulement* n'instaure pas une solidarité entre les locuteurs. Est-il alors un appui du discours au sens de MANESSY (1994) ? On ne peut pas non plus dire que ses emplois correspondent à cette catégorisation.

Cet adverbe est perçu comme une particule apte à exprimer l'affirmation exceptive.

Nous aurons pu parler de la négation restrictive qui, pour RIEGEL et les autres (1994/2009 : 700), n'est pas à proprement parler une négation. La négation est considérée comme telle lorsque formulée avec *ne... que* (qui équivaut à *seulement, uniquement*), elle exclut de son champ tout autre terme que celui qui suit *que*. Notons que la restriction n'opère que s'il y'a plusieurs possibilités parmi lesquelles on fait un choix. Ce qui est loin d'être le cas dans nos exemples, d'où notre théorie. L'adverbe *alors* acquiert, lui aussi, de nouvelles valeurs d'usage.

V.6.5. L'adverbe *alors*

Sa localisation dans les énoncés surprend. Il n'a plus le sens de « à ce moment-là », « à cette époque-là » qui l'opposerait aux adverbes comme *aujourd'hui, actuellement, en ce moment*.

Comme *maintenant* et *vraiment*, **cet adverbe est, en français du Cameroun, une particule énonciative dont le sens se rapproche parfois de celui de la conjonction *donc* :**

- (159) **alors** Monsieur Julien, vous semblez accuser les... les pouvoirs publics peut-être pour un travail mal fait (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (160) **alors** si on vous comprend bien, vous conseillez une expertise venant de l'extérieur au gouvernement, pour cette opération (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (161) **alors** vous appelez de quel quartier Christelle ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (162) **alors** euh le 700 grammes est vendu à combien ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (163) **alors** voilà salut Christian selon moi l'esprit d'un mort peut bien jouer sur un vivant (So-Bfm, 20/10/2011)
- (164) **alors** on va quand même saluer quelques éléments de maintien de l'ordre hein qui euh sont là pour euh, au quotidien hein tous les jours à assurer notre sécurité (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (165) je garde **alors** l'écoute (Cm-Gra, 28/03/2012)
- (166) **alors** comme je disais tantôt le... le trachome c'est une infection oculaire c'est-à-dire une infection qui attaque les yeux (Ad-Mra, 31/03/2012)

Alors est employé non seulement pour marquer la prise de parole du locuteur, mais également pour introduire son énoncé. Il n'en est pas de même pour les emplois de *même*.

V.6.6. L'adverbe *même*

Cet adverbe de comparaison peut marquer l'identité ou la ressemblance entre des entités appartenant à des êtres distincts, l'unicité, l'unité ou la permanence. WAGNER et PINCHON (1991 : 120) font observer que, fonctionnant comme adjectif, il précède le substantif

et se combinant avec un déterminant, [...] évoque une identité de nature ou une analogie : *les mêmes causes produisent les mêmes effets* [...] Postposé au substantif ou à un pronom, même sert à identifier précisément une personne ou chose : le roi même s'étonne.

Cela ne semble plus être le cas en français du Cameroun. MANESSY (1994 : 125), qui avait répertorié ce mot parmi ceux qui fonctionnent dans cette variété comme des appuis du discours, relevait qu'il implique à la fois affirmation, identification et délimitation. Ses observations sont-elles encore valables ? Considérons d'abord les exemples suivants, dont l'analyse permettra de confirmer ou d'infirmer sa théorie :

- (167) on a signalé également des gens qui sont **même** à l'extérieur du pays (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (168) c'était mieux qu'il dise **même** que le feu de clignotant (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (169) tu es sûre que tu ne détailles **même** pas devant la porte ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (170) il y a **même** une famille là-bas qui a abandonné la maison à Bouda (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (171) vous avez la possibilité **même** de chercher des versets bibliques pour soutenir vos points de vue (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

Dans les exemples (167) à (170), *même* est postposé aux verbes. En (171), c'est un substantif qui le précède. L'on peut déjà observer que dans tous ces énoncés, sa présence

n'est pas attendue. Est-il alors de trop ? Répondre par l'affirmative n'est pas indiqué. Quel rôle joue-t-il alors ? Selon NOUMSSI (2004),

Dans le français du Cameroun, *même* n'aura pas le sens courant du français, c'est-à-dire la marque d'un renchérissement ou d'une gradation. Son rôle consistera à mettre en évidence le membre de la phrase où il est inséré ou le vocable auquel il est accolé [...]

Pouvons-nous conclure, comme NOUMSSI (2004), que *même* met simplement en évidence le membre de la phrase où il est inséré ? MANESSY (1994) a-t-il raison lorsqu'il écrit que *même* implique à la fois affirmation, identification et délimitation ? Si les observations de ces chercheurs valent pour les corpus qu'ils ont analysés, notons que librement accolé à un verbe ou à un substantif, *même* apporte des nuances sémantiques importantes. Car en réalité, la phrase *tu es sûre que tu ne détailles même pas devant la porte ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011) est fonctionnellement différente de *tu es sûre que tu ne détailles pas devant la porte ?*

À l'analyse, ***même* fonctionne, en français camerounais, comme une particule qui peut traduire la surprise.**

C'est le cas de l'exemple (167). Le locuteur ne conçoit certainement pas que quelqu'un qui vit à « mbeng⁴⁸ » comme on dit au Cameroun soit parmi ceux qui perçoivent des salaires indus. L'Europe est une espèce de « paradis » et ceux qui y vivent sont supposés être à l'abri du besoin. D'ailleurs, on attend d'eux qu'ils rapatrient de temps en temps quelques euros.

En (168), le locuteur éprouve une espèce de compassion pour quelqu'un qui n'a pas été capable de répondre convenablement à une question. *Même* traduit alors ce sentiment. En (169), ce mot fonctionne comme un élément qui modifie le sens du verbe pour spécifier une activité exercée de manière particulière. Enfin en (170) et en (171)), *même* a le sens de *aussi* ou *également*.

Bon fonctionne en français oral camerounais comme un marqueur d'étape dans l'énonciation.

V.6.7. Le mot *bon*

À en croire SKATTUM (2012) qui a étudié le marqueur *bon* en français parlé au Mali, ce morphème est l'élément le plus fréquent dans ce pays comme au niveau africain. GÜLICH (1970, dans HANSEN 1995 : 25 ; cité par SKATTUM, 2012) classe *bon* parmi les *signaux de*

⁴⁸ France, Europe par extension.

découpage du discours tandis qu'AUCHLIN (1981 ; cité par SKATTUM, 2012) le décrit comme un *Marqueur de structuration de la conversation*. WINTHER (1985 : 85, 89 ; cité par SKATTUM, 2012), qui parle de ponctuation du discours, distingue les ponctuants discursifs et les ponctuants métadiscursifs. Comme ponctuante discursive, *bon* est le *constituant initial d'intervention*. Comme ponctuante métadiscursive, il est *inséré dans l'intervention*. HANSEN (1995 : 25 ; cité par SKATTUM, 2012) trouve pour sa part superficielles les conceptions de *bon* « *comme une espèce de ponctuation orale* ». Elle propose, selon SKATTUM (2012 : 205), une analyse des différents emplois de *bon* comme recelant un sémantisme commun d'acceptation, mais s'accorde avec ses prédécesseurs sur la distinction entre deux types de marqueurs qui s'analyse selon la position de *bon*, mais considère les deux types comme métadiscursifs puisque portant sur l'acceptation du discours.

BEECHING (2007) choisit, rapporte SKATTUM (2012), une autre approche. Son étude, qui envisage les relations entre ce marqueur et l'identité sociale des locuteurs, définit trois facteurs de politesse (neutre / normale, moderne et traditionnelle) et s'intéresse à l'évolution de ces rapports à travers trois corpus établis entre 1968 et 2002. Cela lui permet de conclure que *bon* connaît un emploi stable du point de vue diachronique et diastratique, qu'il appartient au groupe de marqueurs « normal ». Ce groupe est associé à la déférence, définie comme une politesse non marquée.

Beeching (2007 ; cité par SKATTUM, 2012) relève également que *bon* véhicule deux sens principaux : il est marqueur d'étapes dans une narration et marqueur d'atténuation, bien qu'elle reconnaisse qu'il *reste un travail qualitatif très important à faire pour distinguer les usages 1 (narration) des usages 2 (atténuation)*.

Après son étude proprement dite, SKATTUM (2012) affirme que les descriptions faites par les travaux antérieurs ont été confirmées. Qu'en est-il pour le français du Cameroun ?

Notre analyse, qui vise à identifier les particularités faisant partie du patrimoine linguistique commun de ce français, a distingué trois positions syntaxiques dans lesquelles, selon les travaux cités plus haut, *bon* pouvait apparaître. Nous avons observé que ce morphème était plus employé en début d'énoncé et que dans cette position, il pouvait être détaché, comme en témoigne la pause, ou être associé à l'ensemble de la structure phrastique.

Ce qui fait de lui, dans toutes ces positions, un « marqueur d'étapes dans l'énonciation » :

(172) **bon**, pour... pour obtenir la... l'attestation du centre de formation de conducteur professionnel... (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

(173) **bon** maintenant qu'est-ce que tu veux ! (Lm2-DIa, 18/08/2011)

- (174) mais **bon** tu as quand même vu du savon hein du savon MAY +[lex=Savon de ménage fabriqué par la Société Camerounaise de Raffinage Maya (SCRM)] (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (175) **bon** là maintenant je vais encore ouvrir une page que je ne voulais pas ouvrir présentement, il y a certaines personnes que lorsqu'ils sont vivants, ils ont fait des pactes ou des alliances avec les esprits (So-Bfm, 20/10/2011)
- (176) **bon** mais qu'est-ce que Ousmanou dit ce matin aux populations de Ngaoundéré ? (Dm-Ndéré, 27/03/2012).
- (177) je voulais également présenter mes condoléances à la famille du professeur, c'est triste mais, **bon** c'est le chemin de... de... de tout homme hein (Cm-Gra, 28/03/2012)

Il faut souligner que le corpus qui a produit nos occurrences est un corpus « écologique » qui évacue la négociation interactionnelle et qui met les locuteurs dans une posture de confiance. L'analyse de ce corpus montre que *hein !*, qui figure parmi les mots faisant l'objet d'un emploi particulier, fonctionne comme un ponctuant qui vient renforcer la modalité exclamative.

V.6.8. L'interjection *hein !*

Lorsqu'il fait l'objet d'un emploi interjectif, selon le *TLFi*, ce mot est énoncé dans un dialogue en réaction à une parole de l'interlocuteur ; employé seul, il appelle un complément d'information de la part de l'interlocuteur. En fonction de particule pragmatique, lorsque ce mot est construit en tête, en fin de phrase ou en incise, il réclame de l'interlocuteur qu'il déclare son assentiment à ce que le locuteur affirme, pour renforcer sa propre croyance ou impliquer l'interlocuteur. Employé avec un impératif, le locuteur veut faire savoir à son vis-à-vis qu'il réclame de lui non seulement d'obéir, mais aussi d'acquiescer à l'ordre qu'il donne. Employé avec une question, il signifie à l'interlocuteur que l'on demande une réponse, bien que le locuteur se présente comme se doutant de cette réponse.

Tous les usages ci-dessus font de *hein !* un mot qui, employé dans divers contextes, appelle soit une réponse, soit un acquiescement.

En français camerounais, lorsque ce mot est employé en fin de phrase, et c'est d'ailleurs l'usage régulier que nous avons relevé, il fonctionne comme une espèce de ponctuant qui vient renforcer la modalité exclamative.

Il n'y a que dans l'exemple (180) que la réaction de l'interlocuteur est attendue :

- (178) parce que quand je suis rentré au garage j'avais, huit ans **hein !** (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (179) et il faut rappeler que pour la maternelle l'enfant doit avoir au moins un an **hein !** (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (180) tu nous aides à prononcer ça comme il se doit maintenant **hein !** (So-Bfm, 20/10/2011)

- (181) je voudrais rassurer le frère Binyam que j'ai reçu son courrier hier **hein** ! (Dm-Ndéré, 27/03/2012)
- (182) je voulais également présenter mes condoléances à la famille du professeur, c'est triste mais, bon c'est le chemin de... de... de tout homme **hein** ! (Cm1-Gra, 28/03/2012)

Hein ! est donc en français du Cameroun un marqueur discursif qui ponctue les énoncés exclamatifs. Comme *bon*, *mais* a également tendance à fonctionner comme structeur d'étapes dans l'énonciation.

V.6.9. La conjonction *mais*

Son fonctionnement en français camerounais peut être comparé à celui de *bon*. Cette conjonction est très régulièrement employée en début d'énoncé et acquiert la fonction d'un appui du discours :

- (183) **mais mais mais** bien sûr ! Joseph ! on est au Cameroun ! on est au Cameroun ! pays corrompu... premier pays corrompu, deux fois de suite (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (184) **mais** s'il y a un incident diplomatique on cherche seulement ceux qui ont les diplômes pour gérer ça ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (185) **mais** oui professeur Djasso, même dans le cadre il faut préciser comme ça on se rappelle pour le prix qu'Henriette Ekwé avait obtenu, aux États-Unis, on avait convoqué l'ambassadeur des États-Unis, on l'avait entendu on lui avait posé des questions professeur Djasso (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (186) **mais** bon tu as quand même vu du savon hein du savon MAY +[lex=Savon de ménage fabriqué par la Société Camerounaise de Raffinage Maya (SCRM)] (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (187) **mais** quand on donne rendez-vous comme ça il faut informer la gendarmerie ! (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

En français camerounais donc, *mais* ne coordonne plus des termes : il fonctionne comme un appui du discours.

Il n'en est pas de même pour la locution adverbiale *quand même*.

V.6.10. La locution adverbiale *quand même*

Les auteurs du *TLFi* font savoir que cette locution familière concessive peut être rendue par « En dépit de tel fait, de telle situation » ; elle a ainsi pour équivalent *malgré tout*.

Cette locution, qui a tendance à fonctionner comme un adverbe en français du Cameroun, ne marque plus l'opposition ou l'impatience :

- (188) alors, il faut signaler que, cette rencontre intervient **quand même** au moment, où les accidents de la route sont en passe de devenir, la plus grande cause de mortalité, au Cameroun (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

- (189) si la route avait été large, il y aurait **quand même** toujours le virage ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (190) parce que euh euh euh il y a souvent quelque chose qui est **quand même** assez surprenante +[pron=*surprenante] ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (191) mais bon tu as **quand même** vu du savon hein du savon MAY +[lex=Savon de ménage fabriqué par la Société Camerounaise de Raffinage Maya (SCRM)] (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (192) alors on va **quand même** saluer quelques éléments de maintien de l'ordre hein qui euh sont là pour euh, au quotidien hein tous les jours à assurer notre sécurité (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (193) j'ai ressenti comment vous êtes rentrés bon mais, en tout cas on s'est **quand même** bien salué (Dm-Ndéré, 27/03/2012)
- (194) ça veut dire qu'il y a **quand même** les cas de maladie mais pour nous en terme santé publique, pour faire des stratégies de lutte, on considère 10% comme étant réel pour le problème de santé publique (Ad-Mra, 31/03/2012)

La locution *comme ça* quant à elle traduit l'exaspération.

V.6.11. La locution adverbiale *comme ça*

Cette locution a le sens de *Ainsi, de cette manière (TLFi)*. Elle peut aussi être employée pour indiquer une mesure (hauteur, grandeur, largeur...), avec un geste de la main, une très petite taille, parlant d'une personne, une grosse quantité, etc. Deux constructions syntaxiques sont possibles :

- Verbe + **comme cela**. *Comme cela*. De cette manière, de cette façon, ainsi.
- Subst. + **comme cela**. *Comme cela*. De cette espèce, de cette sorte.

Cette forme familière de *comme* est régulièrement employée en français du Cameroun pour faire référence à ce qui a déjà été dit ; elle peut être l'équivalent de *comme celui-ci* (195) ou de *c'est de cette manière* (196). Elle peut également assurer la reprise anaphorique d'un énoncé ((197) et (198)), ou équivaloir à une interrogation rhétorique traduisant l'étonnement (199) :

- (195) vous voulez faire comment d'un pays **comme ça** ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (196) c'est **comme ça** qu'on fonctionne (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (197) parce que nous croyons à certaines choses, euh les esprits méchants, exploitent nos croyances et influencent nos vies. je peux dire **comme ça** (So-Bfm, 20/10/2011)
- (198) mais quand on donne rendez-vous **comme ça** il faut informer la gendarmerie ! (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (199) - je ne vais pas donner le nom du gars+[Petit ami] qu'on a donné comme étant ton gars ! - mon gars - oui - au lieu d'être ma femme c'est moi qui suis... - il est à Douala maintenant - **comme ça** ? (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

Tout laisse croire qu'avec les exemples où *comme ça* équivaut à *comme celui-ci* et à *c'est de cette manière*, il y a des choses que les locuteurs évitent de dire, relatives à une

situation insoutenable, qui exaspère. Dans l'exemple (199), l'interrogation rhétorique apprécie la valeur d'assertion du discours. Les usages inhabituels de *que* font partie des particularités du français oral camerounais.

V.6.12. Le cas *que*

Ce mot se signale par une polyvalence qui fait de lui :

– Un pronom relatif qui, selon GREVISSE (2009 : 162), s'applique à des personnes ou à des choses. *Que* peut ainsi être sujet, attribut ou complément : *Fais ce **que** bon te semble. Malheureux **que** je suis ! L'hiver **qu'**il fit si froid* (Grevisse souligne).

– Un morphème interrogateur du neutre singulier qui s'emploie comme sujet dans l'interrogation directe : ***Que** reste-t-il ?* (Grevisse, 2009 : 166).

– Un terme subordonnant qui peut introduire, écrit GREVISSE (2009 : 299), une subordonnée sujet lorsqu'il est placé après un verbe impersonnel : *il faut **que** l'on travaille*. La proposition que ce mot subordonnant introduit peut se placer en tête de phrase (***Que** tu aies gagné ce concours, me remplit de joie.*) ou après la proposition principale lorsqu'elle est complément d'objet (*Vous savez **que** votre heure viendra.*)

– Une particule conjonctionnelle signe du subjonctif. *Que* introduit les propositions indépendantes ou principales dont il vient d'être question : ***Qu'**elle parte et qu'elle ne revienne plus !* (GREVISSE, 2009 : 249).

– Un marqueur d'opposition dans une subordonnée complément circonstanciel : ***Qu'**il ait commis cet accident involontairement, il n'en sera pas moins condamné* (GREVISSE, 2009 : 318).

Signalons que pour MOIGNET (1974), *que* peut être conjonction, adverbe ou pronom. Il a pour fonction syntaxique de nominaliser ou d'adjectiver une phrase : dans *je sais que Jean viendra, que Jean viendra* assume, écrit MOIGNET (1974), la fonction substantive d'un complément d'objet et dans *qu'il est beau*, il y a une sorte de nominalisation, car l'ensemble correspond à *Le beau garçon !* Sémantiquement, *que* a pour fonction de suspendre la valeur de vérité de la proposition qu'il introduit, cette valeur pouvant être rétablie contextuellement.

Complétons ces différentes valeurs de *que* en précisant que pour RIEGEL et les autres (1994/2009 : 624, 700, 769), ce morphème introduit le complément du comparatif (élément qui constitue le point de référence de la comparaison), entre dans la formation de la négation

exceptive (*ne... que*), introduit, dans le parler populaire, une incise en permettant d'éviter l'inversion du sujet (« *Va-t'en ! qu'il lui a dit comme ça. C'est ton compte... !* »)

Ses usages particuliers en français camerounais ont inspiré de nombreux travaux (QUEFFÉLEC, 2006 ; ASSIPOLO, 2010 ; BILOA, 2012, etc.) qui ont établi que dans les énoncés, *que* ne joue plus le rôle de ligateur syntaxique, mais acquiert des fonctions qui se démarquent de ses valeurs d'usage présentées ci-dessus.

QUEFFÉLEC (2006), qui s'est intéressé à l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté en français populaire camerounais, constate un emploi massif du *que* en tête du discours rapporté. Il observe également que sa principale fonction *semble être moins d'indiquer un rapport de hiérarchie syntaxique entre régissante [...] (QUEFFÉLEC, 2006 : 270)*. BILOA (2012) estime que l'on peut qualifier cette nature de floue, ses emplois étant en rupture avec l'usage du français métropolitain. Son travail, qui porte sur la description des traits syntaxiques et morphosyntaxiques des pratiques du français au Cameroun, distingue un *que* sans statut spécifique, qui peut apparaître dans certains énoncés, comme un simple connecteur. Une théorie empruntée à Le GOFFIC (1993 : 48s) pour qui

[le] connecteur [que] n'est ni anaphorique ni doté de fonction : c'est le type du connecteur « pur » : il ne reprend rien à gauche, il est sans fonction à droite. De ce fait, la structure de phrase enchâssée est très proche d'une indépendante.

Toutefois, BILOA (2012) précise que *dans certaines productions discursives des locuteurs de la variété de français du Cameroun, le statut de que est parfois difficile à préciser surtout lorsqu'il est cumulé avec d'autres balises*.

Analysant les énoncés *Que moi-même je n'avais donné que mon peu d'argent. Les bandits qui nous embêtent que chaque soir ne viennent pas de loin*, BILOA (2012) observe que ce morphème n'introduit pas une construction enchâssée ; par conséquent, sa valeur est difficile à établir. Mais dans d'autres énoncés, *que* semble se comporter comme une particule énonciative appuyée par le décrocheur énonciatif *non* : *Moi j'ai simplement dit que non. C'est que comment non*.

L'analyse d'exemples similaires avait fait l'objet de notre travail sur l'étude de la variété de français attribuée aux Bamiléké (ASSIPOLO, 2010). Notre approche consistait à comparer les traits particuliers relevés dans cette variété avec les grammaires des langues de la région de l'Ouest du Cameroun. Dans ce travail, nous avons établi que dans les langues locales, le discours rapporté se réalisait au moyen d'une conjonction (*ngə* pour le cas du batoufam)

généralement rendue par *que*. Cette conjonction, dans certains énoncés, jouait, comme nous le soulignons, le rôle d'une *particule de focalisation* et intervenait principalement au niveau de la *focalisation assertive*, utilisée en discours pour marquer une information que l'auditeur ignore.

Ainsi, dans la phrase *fɔ̃ ngə ngaák*, la particule *ngə* a pour seul et unique rôle de marquer la réponse du chef, laquelle est *ngaák*. Le locuteur qui rapporte les propos du chef met l'emphase sur ce que le chef a dit. Littéralement, on obtient en français « le chef dit *que non* » (le chef dit non) : la particule *ngə* est donc considérée ici comme l'équivalent de *que*. Nous avons, d'ailleurs, illustré notre propos avec cette séquence tirée du *Téléphone circulaire* de Kouokam Narcisse : *hein Michel (rires) (A+) nge (A-) honorable hein / tu me vois je marche que honorable*.

Nous ne pensons pas, comme Le GOFFIC (1993) que BILOA (2012) a repris, que l'on peut distinguer en français camerounais un *que* sans statut spécifique. Nous soutenons plutôt qu'un mot n'est employé que parce qu'il a un rôle à jouer. Sa valeur peut être établie si l'on prend en compte l'environnement du français au Cameroun, ce que BILOA (2003/2004) semblait pourtant suggérer lorsqu'il écrivait que le français au Cameroun porte les stigmates de son environnement sociolinguistique.

L'on peut ainsi observer que joint à un verbe affirmatif, *que* peut exprimer l'affirmation restrictive : *je mange que la banane* (sous-entendu *je ne mange que la banane*). L'assurance des locuteurs montre que leurs usages sont adossés à une norme, celle des substrats linguistiques. Nous reprenons ci-dessous la question du discours rapporté, qui occasionne le suremploi de *que*, lequel devient une particule de focalisation.

Selon RIEGEL et les autres (1994/2009 : 1009),

Le discours rapporté représente un dédoublement de l'énonciation : le discours tenu par un locuteur de base contient un discours attribué à un autre énonciateur (ou parfois au locuteur de base à un autre moment), qui est rapporté par le locuteur premier.

Selon les mêmes grammairiens, celui qui rapporte devient en quelque sorte le porte-parole du discours de l'autre locuteur. La représentation du discours d'autrui peut prendre différentes formes : direct, indirect ou indirect libre mettant en jeu plusieurs dimensions grammaticales.

Avec le discours direct, écrit GREVISSE (2009 : 334-336), le locuteur rapporte, en les citant, les paroles ou les pensées de quelqu'un. Avec le discours indirect, il le fait en les subordonnant à un verbe principal du type *dire*. Ce qui fait dire à RIEGEL et les autres

(1994/2009 : 1012) que *Le discours rapporté au style indirect perd son indépendance syntaxique et énonciative*, car il se construit comme une proposition subordonnée. Enfin, le style indirect libre est présenté comme un procédé littéraire qui se rencontre rarement dans la langue parlée. Celui-ci combine les particularités du discours direct et du discours indirect. Seul nous intéresse, dans le cadre de notre analyse, le discours indirect.

La définition que RIEGEL et les autres (1994/2009) proposent de cette stratégie énonciative nous paraît intéressante. Le locuteur qui cite se fait le porte-parole de l'autre et peut se citer lui-même. Les exemples ci-dessous illustrent ces deux cas de figure :

- (200) et ça rejoint ce que Sénèque disait **que**, "l'homme ne meurt pas il se tue" (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (201) séminaire je crois que ça rejoint également, euh euh Emmanuel Kant qui disait **que**, "ce que nous n'allons pas, apprendre par la conscience et l'éducation nous allons l'apprendre par la souffrance " (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (202) il y a un proverbe africain qui dit **que**, " quand tu manges le plantain mûr il ne faut pas regarder le nez du chien " (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (203) c'est le directeur des ressources humaines, qui écrit aux finances **que**, voici tel agent qui n'est plus euh euh en activité, pour le moment chez nous ici (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (204) il me dit **que**, " non donne 200 000 " (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (205) je lui dit **que**, bon comme tu veux 200 000, moi je n'ai pas 200 000. j'ai pris 75 000 cash, je lui ai donné (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (206) j'ai dit **que**, bon, comme tu es avec mon frère, tu vas faire les photocopies et lui remettre les originaux (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (207) Monsieur Francis du côté d'Essos, est inébranlable, il dit **que**, il n'a rien à faire avec la radio (Sv-Ydé, 30/05/2011)

Tous ces exemples, sauf (203), laissent observer l'usage quasi-exclusif du verbe *dire* et la présence du *que* introducteur de l'énoncé cité. Peut-on affirmer que les règles du discours rapporté sont maîtrisées ? Quel est le véritable statut de *que* dans cette première série d'exemples ?

QUEFFELEC (2006 : 269-270) faisait déjà remarquer que le verbe *dire* était de loin le verbe recteur le plus couramment employé pour exprimer le discours rapporté en français camerounais, comme en français québécois ou abidjanais, avec emploi massif de *que*, créant ainsi une impression – superficielle – de parenté avec le français oral métropolitain. À son avis, la principale fonction de ce *que* semble être moins d'indiquer un rapport de hiérarchie syntaxique entre régissante (discours citant) et subordonnée (discours cité), que de signifier la présence d'un discours rapporté. Ce d'autant que le discours rapporté africain se caractérise par le rôle de la pause, dont l'emploi quasi-systématique créé une interruption momentanée entre discours citant et discours cité ou entre discours citant et le *que* introducteur du discours rapporté.

Dans ASSIPOLO (2010), nous observions, s'agissant des langues de la région de l'Ouest du Cameroun, qu'il y avait une abondance d'éléments dont le rôle était d'assurer la cohésion d'un énoncé, d'insister sur son contenu ou sur l'un de ses éléments, d'apporter un supplément d'informations, etc. Il s'agit, en effet, d'un ensemble de mots invariables qui ne sont ni des conjonctions, ni des prépositions, ni des adverbes et qui interviennent, de l'avis de plusieurs chercheurs, au niveau de la topicalisation, de la focalisation et de la modalisation. L'intention du locuteur et la situation de communication dictent le recours à l'un de ces mots.

Il y a donc une forte tendance, pour les Africains, à vouloir ponctuer leurs discours et l'intonation seule peut donner à un mot une autre fonction et à un énoncé des traits sémantiques particuliers. NGATCHUI DEBANA (1989 : 330-343) soutient que ce désir de marquer le discours aboutit à la prééminence de certaines catégories grammaticales, caractérisée par l'usage des particules emphatiques qui ont pour rôle d'attirer, de focaliser l'attention du locuteur sur une partie de l'énoncé ou sur un mot. Elle répertorie, en batoufam, plusieurs procédés de mise en relief du discours. Dans l'exemple suivant tiré de ses travaux, la particule de focalisation *lá* met l'accent sur un élément de la phrase, ce que le locuteur dit avoir mangé :

mòk ká nzik lá sak
je P.1 mangé FOC couscous
c'est le couscous que j'ai mangé

Il s'agit ici d'un exemple de focalisation sélective et on peut également avoir, suivant la typologie de la même linguiste :

– La focalisation assertive, utilisée pour marquer une information que l'auditeur ignore :

mó lə shi nkú'
cl.4 – FOC F.1 suffire
« celles-là suffiront »

– La focalisation complétive, dont le but est d'apporter une réponse aux questions :

Shìmì mbi nzik sak
Shimi Rel manger couscous
« c'est Shimi qui a mangé le couscous »

– La focalisation restrictive, qui apporte un complément d'information par restriction sur des éléments préalablement présentés comme corrects :

mbũ mbe ndà' ca' págá
que-tu payer FOC mille deux
« tu ne payes que **deux mille francs** »

–La focalisation expansive, qui apporte des informations supplémentaires aux éléments de réponse préalablement donnés :

mbɛ Sɔ'cè lə hɔ'
 FOC Sɔ'cè P.1 venir
 « Sɔ'cè aussi est venue »

–La focalisation sélective, qui permet de choisir un élément dans une multitude de possibilités :

tə ù a cù nkhi *mbə* mə Shimi - ì
 INT tu acc. transmettre nouvelle FOC à Shimi - INT
 « Est-ce-que (sic) tu as transmis **la nouvelle** à Shimi ?, etc.

Comme on peut le remarquer, ces différentes structures se construisent à partir de particules dont le sens est précisé par le contexte global ou la situation d'énonciation. Pour souligner par exemple qu'une information est vraie, un locuteur du *nda'nda'* du sud⁴⁹ dira *ə'* *lɛ*, généralement rendue en français par *oui non*. Il est curieux que le choix soit fait de rendre la particule *lɛ* par *non* car le même locuteur peut bien dire, dans le cas de la négation, *ngak lɛ* qui donnera, si on suit le même principe de traduction, *non non*. Les particules de focalisation sont loin d'être des mots indépendants qui peuvent faire sens par eux-mêmes.

En français du Cameroun donc, *que* est assimilé à une particule de focalisation.

De ce fait, on observe, avec le discours rapporté, son emploi massif suivi d'une pause. La rupture énonciative ainsi créée montre que ce « relateur » annonce un segment prédicatif important. La langue française offre, d'ailleurs, d'autres moyens pour construire le discours rapporté, mais ils ne sont point usités.

Le suremploi de *que* en français camerounais aboutit souvent à des confusions de pronom relatif, donnant lieu à des énoncés comme :

(208) je vous assure, on va même totalement dépasser les 300 000 **que** le le ministre de la Fonction publique faisait allusion (Ma3-Ydé, 13/04/2011)

Dans l'exemple ci-dessus, on aurait dû avoir *auxquels* à la place de *que*. BILOA (2012 : 131) qui a observé le même phénomène soutient que l'on peut avoir recours à l'hypothèse de l'influence des langues du substrat pour expliquer le fonctionnement de telles

⁴⁹ Langue parlée dans les villages Bamena, Bazou, Balengou, Batcha (Calac, 2012 : 107).

constructions, qui se justifient par le fait que certains relatifs, au rang desquels *dont* et *où*, sont traduits par beaucoup de langues camerounaises par l'équivalent littéral de *que*.

Dans d'autres contextes énonciatifs, *que* n'introduit pas une construction enchâssée :

(209) ...**qu'**il y a quoi là-bas ? (Lm1-Dla, 17/08/2011)

(210) **que** Eto'o ne tente pas de partir là-bas hein ! (Lm1-Dla, 17/08/2011)

(211) **que** ça va servir encore à quoi ? ça servira à quoi ? (Lm1-Dla, 17/08/2011)

Pour BILOA (2012 : 130), la valeur de *que* dans les exemples ci-dessus est difficile à établir. Il correspond donc au *que* sans statut spécifique de Le GOFFIC (1993). Nous avons déjà souligné qu'un élément n'apparaissait dans la chaîne parlée que parce qu'il était important, parce qu'il avait un rôle à jouer.

Nous distinguons le *que* initial fonctionnant comme morphème interrogateur en (209) et (211) du *que* permettant d'exprimer un souhait ou un désir de (210).

Dans une proposition indépendante, le subjonctif peut exprimer un souhait, un désir ou un ordre : *Qu'elle parte ! Que Dieu vous bénisse ! Qu'il sorte !* Il peut aussi arriver que dans une telle proposition, il exprime l'étonnement ou l'indignation : *Moi, que j'aie fait une chose pareille ? Jamais !* Dans ce deuxième cas de figure, le segment où le *que* initial est employé est interrogatif. Mais il s'agit d'une interrogation dont le but est de nier l'accusation portée contre le locuteur. Le schéma de ce segment est à peu près le même que celui de l'exemple (210).

Ces observations permettent de conclure que le *que* sans statut spécifique n'existe pas. En initial d'un tour de parole, il fonctionne comme morphème interrogateur et peut être employé pour exprimer un souhait.

La locution invariable *n'est-ce pas* acquiert, en français camerounais, la fonction d'une particule qui, dans certains emplois, assure l'enchaînement des idées d'un locuteur.

V.6.13. La locution *n'est-ce pas*

La locution invariable *n'est-ce pas*, composée de la négation *ne*, de *est* (3^e personne de l'indicatif présent de *être*), du pronom démonstratif *ce* et de l'auxiliaire de négation *pas* présente, selon le TLFi, *les obligations découlant de l'acte de parole qui est (vient d'être) accompli (par le locuteur ou l'interlocuteur) comme ayant déjà été acceptées par le destinataire de cet acte*. Cette locution peut apparaître, selon la même source, dans plusieurs positions syntaxiques, selon que l'acte de parole est une assertion ou une requête.

Lorsque l'acte de parole est une assertion accomplie par le locuteur, *n'est-ce pas* entraîne généralement une demande de confirmation et suit l'assertion qui est :

– De forme déclarative : - Manerve est votre ami, n'est-ce pas? - Oui. Vous le savez (Ponson du Terr., Rocambole, t. 3, 1859, p. 387, cité dans le *TLFi*). Le destinataire auquel est demandé son accord est spécifié.

– De forme exclamative : Ah ! père Didace ! Quel bon vent pour la chasse, n'est-ce pas ? (Guèvremont, Survenant, 1945, p. 276, cité dans le *TLFi*).

Mais *n'est-ce pas* précède l'assertion de forme déclarative lorsqu'elle n'est pas une complétive : *En général, je tremble de vous déplaire... Je vous aime. Alors, n'est-ce pas, on a peur* (Bernstein, 1913, ii, 11, p. 27, cité dans le *TLFi*). Lorsque l'assertion est une complétive introduite par *que*, cette locution se construit en tête de phrase : *N'est-ce pas qu'Aguida est belle, -fit-il, pleurant toujours* (Benoit, p. 201, cité dans le *TLFi*). En position d'incise, elle occupe une coupe syntaxique dans la proposition : *Tandis qu'avec l'institutrice, ils sont, n'est-ce pas, chicaniers et avarés* (Alain-Fournier, *Meaulnes*, 1913, p. 231, cité dans le *TLFi*). *N'est-ce pas* peut se trouver entre le thème en position détachée et la proposition elle-même : *Le service n'est-ce pas, ce n'est pas grand'chose ? (...) Je suis 1^{er} au classement final des dispensés* (Rivière, *Corresp.* [avec Alain-Fournier], 1907, p. 120, cité dans le *TLFi*). L'assertion peut être accomplie par l'interlocuteur : *Lapin, dit-elle, en souriant, lapin lapinovitch... - Il te ressemble, dit Kyo. - N'est-ce pas ?* (Malraux, 1933, p. 212, cité dans le *TLFi*).

Lorsque l'acte de parole est une requête, en disant *n'est-ce pas*, le locuteur demande à l'interlocuteur de confirmer son accord pour faire ce que requiert cet acte, et *n'est-ce pas* suit la phrase : *Vous m'accompagnerez, n'est-ce pas... si cela ne vous ennuie pas trop ?* (Dumas fils, *Dame Cam.*, 1848, p. 51, cité dans le *TLFi*).

Les auteurs du *TLFi* font également remarquer que *Les emplois où n'est-ce pas est une [locution] ne doivent pas être confondus avec ceux où il s'agit du verbe être employé dans la tournure interro-négative correspondant à c'est.*

En français camerounais, les nombreux emplois de *n'est-ce pas* ne traduisent pas toujours des obligations découlant de l'acte de parole ainsi qu'on vient de le voir. **Cette locution est devenue une espèce de formule rituelle qui assume généralement, dans les énoncés, une fonction phatico-ponctuante.**

Nous avons relevé, plus haut, que Diane VINCENT (1981 : 237) appelait « phatico-ponctuants » des éléments correspondant à des mots ou expressions ayant perdu leur contenu

référentiel et leur fonction syntaxique en contexte pour devenir de simples formules rituelles. Tel est le cas de *n'est-ce pas* qui permet néanmoins de maintenir la communication tout en assurant la structuration des idées comme dans les exemples ci-dessous :

- (212) quand on aménage un axe routier, on tient compte, **n'est-ce pas**, du trafic sur cette route-là (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (213) oui moi je pense que cela est possible lorsque cette personne meure **n'est-ce pas** +[pron=pif] l'esprit reste sur place (So-Bfm, 20/10/2011)
- (214) c'est tout simplement parce que il y avait eu **n'est-ce pas** cette forte pluie qui nous a donc empêché hein de... de... euh n'est-ce pas, de diffuser l'émission (Rm-Bta, 27/04/2012)
- (215) il y aura une conférence-débat, une conférence-débat qui tour... qui va **n'est-ce pas** tourner autour de la musique (Cm-Gra, 28/03/2012)
- (216) le trachome c'est une maladie **n'est-ce pas** euh indexé par Dieu et c'est attribué à un... à une tribu, oui les... les [lex=^^-] Srapa [-lex=^^], c'est une malédiction n'est-ce pas que Dieu a imposé sur eux (As-Mra, 31/03/2012)
- (217) on a l'ANOCILP +[pron=lu] **n'est-ce pas**, qui porte plainte au départ, maintenant il y a il y a des des des récupérateurs, il y a des opportunistes, qui voudraient profiter de ce genre d'occasions, pour euh semer la zizanie ou le désordre (Sv-Ydé, 30/05/2011)

La version électronique du *Larousse Multilingue* (2003) décrit une valeur de *n'est-ce pas* proche de celle que cette locution a acquis en français camerounais. Pour les auteurs de ce dictionnaire, la locution adverbiale *n'est-ce pas*, employée pour solliciter l'acquiescement d'un propos, peut faire l'objet d'un emploi expressif : *lui, n'est-ce pas, ne voyage qu'en première classe*. Mais une remarque est venue conforter notre théorie, celle qui veut que cet emploi expressif relève de l'humour. Or, nous n'avons pas à faire à des textes humoristiques, mais à des énoncés plus ou moins élaborés. La classe syntaxique des prépositions subit, elle aussi, l'action des locuteurs camerounais du français.

V.7. La classe syntaxique des prépositions

La classe syntaxique des prépositions comprend, selon RIEGEL et les autres (1994/2009 : 639-640), des formes simples héritées du latin (*à, de, pour, sans, vers, autre*, etc.) ou issues de la conversion d'autres catégories grammaticales : adverbes (*devant, derrière*), adjectifs (*J'ai lu tous ses romans, sauf le dernier – Il a de l'argent plein les poches*), noms (*côté cour, question sentiments*) et surtout participes passés (*vu, excepté, hormis, passé [huit heures]*) et présents (*suivant, durant, moyennant, étant donné*). GREVISSE (2009 : 282) présente une réunion de mots équivalant à une préposition comme une locution prépositive : *à cause de, auprès de, jusqu'à*, etc. Ces points de vue normatifs qui établissent le caractère hétérogène de la classe syntaxique des prépositions commandent que l'on s'intéresse davantage à leurs usages et à leurs statuts.

V.7.1. Les usages et les statuts des prépositions : des questions en débat

La théorie considère la préposition comme une partie du discours invariable qui, dans les énoncés, peut servir à relier deux termes, appartenir au nœud verbal ou être un simple ligateur syntaxique. Selon GREVISSE (2009 : 281) en effet,

La préposition est un mot invariable qui sert ordinairement à introduire un complément, qu'il unit, par un rapport déterminé, à un mot complété :

- Elle habite **dans** un appartement (rapport de lieu).
- Elle était mariée **depuis** deux ans (rapport de temps).
- Le jardin **de** mon voisin (rapport d'appartenance).
- Je pêche **à** la ligne (rapport de moyen).

RIEGEL et les autres (1994/2009 : 639) considèrent que la préposition appartient à la catégorie générale des mots de relation, *car Comme les conjonctions de coordination et de subordination, elle sert à relier des termes pour les intégrer dans une construction plus vaste*. La préposition n'instaure pas simplement une relation de dépendance entre le terme qu'elle introduit et le terme qui la précède. Elle

forme toujours un groupe syntaxique avec le terme qu'elle introduit :

- (1) le chat de la voisine / le chat sauvage / le chat
- (2) Pierre obéit à ses parents / Pierre leur obéit / Pierre leur obéit, à ses parents / Pierre obéit

Ce regroupement fait de la proposition le mot-tête d'un **groupe prépositionnel (GP)** (les auteurs soulignent) dont le second constituant est un groupe nominal ou un terme équivalent [...] (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 641).

Il peut aussi arriver :

1. Que la préposition soit un constituant du syntagme verbal. Cela se voit avec les verbes transitifs indirects dont les compléments sont introduits par des prépositions : *je donne un livre à Paul*.

2. Que la préposition ne marque aucun rapport :

La préposition est parfois une simple cheville syntaxique, notamment devant certaines épithètes, devant certains attributs, devant certaines appositions, devant certains infinitifs sujets ou compléments ; comme elle ne marque alors aucun rapport et qu'elle est vide de sens, on l'appelle préposition vide :

- Rien **de** nouveau. Elle est tenue **pour** coupable.
- Je le traite **en** frère. La ville **de** Lyon.
- De** le voir passer m'a suffi pour le juger. (P. Bourget)
- J'aime **à** lire. Mon but est **de** vaincre. Elle cesse de parler (GREVISSE, 2009 : 282).

Les développements ci-dessus montrent que la préposition a un rôle à la fois syntaxique (ligateur) et sémantique (exprime divers rapports) : elle peut donc avoir un statut fonctionnel ou lexical et permettre une mise en relation entre plusieurs éléments de la phrase, en marquant différents types de repérage comme la localisation (Pierre est passé **devant** Jean [rang] ; L'assiette est **sous** la table [lieu], On se dirige **vers** le centre-ville [direction]), la temporalité (Mon père revient **dans** trois jours), la cause (Il l'a quitté **par** dépit), le but (Elle m'aime **pour** ma fortune), la manière (Je mange **avec** plaisir), la matière (Un bonhomme **de** neige), la possession (Le livre **de** Jean), etc.

TREMBLAY (1999), qui ne souscrit pas aux statuts attribués aux prépositions par les grammaires traditionnelles, estime qu'il serait préférable de ne pas considérer toutes les prépositions comme relateurs :

La caractérisation des prépositions à l'aide du concept sémantique de RELATION s'applique difficilement aux prépositions grammaticales dans la mesure où celles-ci ont une fonction purement casuelle et ne servent pas (toujours) à établir une relation sémantique entre deux arguments (TREMBLAY, 1999 : 174).

Ainsi, dans une construction causative comme *Anne a fait lire un roman à Charles*, la fonction de la préposition *à* n'est pas d'établir une relation entre « un roman » et « Charles » : « un roman » n'est pas le sujet du prédicat prépositionnel « à Charles ». Ce qui indique que le concept de RELATION entre deux entités est inadéquat et qu'il faut le réinterpréter en termes de transitivité.

Il faut dire un mot sur les statuts des prépositions telles que définit par les grammaires pour mieux comprendre TREMBLAY (1999). On postule généralement l'existence de deux types de prépositions : les prépositions lexicales et les prépositions fonctionnelles. Les prépositions lexicales ont un sens plein (*devant, pour, avec, etc.*) tandis que les catégories fonctionnelles n'en ont pas (*à, de, etc.*). Pour TREMBLAY (1999 : 176), la distinction entre prépositions lexicales et fonctionnelles peut difficilement être maintenue, car l'inclusion des prépositions grammaticales dans la liste des prépositions force à remettre en question la nature relationnelle de cette classe syntaxique. Elle conclut que *Les prépositions sont caractérisées par la transitivité, ce qui implique qu'elles ne sanctionnent pas nécessairement d'argument externe*. Établir le caractère transitif des prépositions ne signifie pas, pour TREMBLAY (1999 : 178), qu'il ne peut exister de prépositions intransitives :

[...] on identifie dans la documentation deux grands groupes de prépositions intransitives : les prépositions orphelines, qu'on retrouve en français, et les particules, qu'on retrouve surtout dans les langues germaniques (TREMBLAY, 1999 : 178-179).

S'agissant des prépositions orphelines qui nous intéressent, TREMBLAY (1999 : 179) souligne que l'on doit, sans doute, à ZRIBI-HERTZ (1984) la première étude d'importance ayant porté sur celles du français. Cet auteur soutient que les prépositions orphelines sont des éléments à fonction adverbiale ayant « perdu » leur complément lexical. Elles sont recensées dans les exemples suivants :

Cette valise, je voyage toujours avec.
Notre-Dame, vous venez de passer devant (ZRIBI-HERTZ, 1984).

Selon l'auteure, le travail de ZRIBI-HERTZ (1984) présente des arguments convaincants montrant qu'il y a en fait, dans ces constructions, un objet pronominal non manifeste en position objet de la préposition. Cet objet non manifeste est un élément pronominal plutôt qu'une trace du fait que la construction ne permet ni le mouvement A' (32a, b), ni le mouvement A (32c) :

- (31) Cette chaise, Jean a monté dessus.
(32) a. *Qu'est-ce que Jean a monté dessus ?
b. *Quelle chaise Jean a-t-il monté dessus ?
c. *Cette chaise a été montée dessus.

TREMBLAY (1999 : 179) note enfin que les prépositions grammaticales ne peuvent être orphelines :

- (33) a. *Paris, j'adore aller à.
b. *Paris, je rêve souvent de.

Une propriété qu'elle trouve intéressante surtout si l'on considère que les locutions prépositives permettent des objets nuls, mais ne requièrent pas la présence de prépositions grammaticales :

- (34) a. La librairie est à côté,
b. Le musée est en face,
c. Il se trouve au milieu.

Marcelle OLIVIER (2007) remet en cause l'approche de ZRIBI-HERTZ (1984) en soutenant que les éléments orphelins ont un caractère relationnel qui exprime les parties intrinsèques des objets dans une relation partie-tout, parallèlement aux noms parties du corps, exprimant les parties inhérentes du corps humain dans une relation possédé-possesseur.

L'on retient, *in fine*, que les prépositions orphelines ont été qualifiées comme telles parce qu'elles font l'objet d'emplois adverbiaux. Cette faculté vient peut-être du fait que la grammaticalisation n'a pas réussi à établir une frontière étanche entre adverbe et préposition depuis le latin comme le signale DIEDHIOU (2011). Ce qui donne lieu à de nombreuses confusions rendant aléatoire le classement des prépositions, la distinction préposition/adverbe n'étant pas toujours évidente.

La préposition reste une question ouverte, en débat. Il appartient donc aux différentes études sur les variétés de français d'en cerner le comportement. Il se dégage de son fonctionnement, en français d'Afrique, plusieurs tendances qui se démarquent de ses valeurs d'usage présentées par les grammaires traditionnelles.

V.7.2. Les prépositions en français d'Afrique : état de la question

Francis-Marie GANDON (1992 et 1994) est certainement celui qui a planté le décor. Bien qu'ayant analysé des variétés de français différentes, Jean-Aimé PAMBOU (2003 et 2004) et Louis-Marie ONGUÉNÉ ESSONO (2012) reprendront ses catégorisations.

V.7.2.1. Les observations de GANDON

GANDON (1992 : 216) estime que l'un des domaines qui sollicitent particulièrement l'attention en français populaire africain (F.P.A.) est celui des prépositions, *dont l'usage tend fortement à devenir idiosyncratique par rapport à la norme*, qu'il s'agisse du français *des peu ou pas alphabétisés que dans les messages des media, les travaux universitaires, les discours officiels...* Son article intitulé « les prépositions en FPA » est divisée en trois sections. La première porte, selon l'usage des prépositions, sur les différences entre la langue standard (LS) et le FPA (français populaire africain). La seconde s'intéresse à la transitivité indirecte et à la complémentation circonstancielle. Enfin, la troisième comprend les directions de recherche qu'il propose pour l'étude des prépositions en LS et en FPA

Comparant la LS au FPA, GANDON (1992) distingue trois cas de figure : *l'effacement, la substitution et l'introduction en F.P.A. d'une préposition là où le verbe de la L.S. en fait l'économie parce qu'il est transitif* :

– Avec l'effacement, écrit GANDON (1992 : 217), une préposition *x* de la LS est effacée en FPA. L'exemple le plus remarquable est celui de la disparition de *à* entre un verbe et l'infinitif qu'il commande : *donner manger aux enfants, il a été école*, etc.

–La substitution intervient lorsqu’une préposition x de la LS est remplacée par une préposition y : c’est à vous / c’est pour vous. Selon GANDON (1999 : 218-219), *L’usage de pour (l’auteur souligne) comme marquage d’une attribution actuelle constitue l’un des traits les plus constants du système prépositionnel en Afrique noire [...] de telle sorte qu’il constitue une véritable règle.*

–S’agissant enfin des exemples d’addition, GANDON (1999 : 220) cite notamment la formule *le gouvernement informe à (l’auteur souligne) la population* (français « populaire » du Burkina) dans laquelle un verbe transitif direct devient transitif indirect.

D’autres exemples mentionnés par GANDON (1992 : 221-222) font apparaître l’effacement des pronoms personnels et des locutions relatives. Pour le premier cas, des tours directs sont substitués aux tours indirects : *Nous les faisons confiance* (journal télévisé, 15-01-1988), *Toutes les questions que nous allons répondre* (exposé d’étudiant). Pour le second cas, les locutions relatives (auquel, à qui ; pour lequel, pour qui, d’où, dont...) s’effacent au profit de la forme unique *que*. Les mêmes observations sont faites dans son étude sur l’appropriation et la syntaxe du français écrit dans la presse de Ouagadougou (Gandon, 1994).

Sur la question de la transitivité directe et de la complémentation circonstancielle, GANDON (1992 : 223) rapporte que certains travaux signalent la disparition de la distinction complément d’objet direct / complément circonstanciel en L.S. Il estime néanmoins que la réflexion théorique sur ce sujet rencontre une triple pertinence : *la pertinence normative, la pertinence structurale et la pertinence générativiste* :

–La première simplifie la tâche en décidant de l’absence d’intérêt de la distinction : *Il est d’ailleurs pratiquement inutile de distinguer les compléments d’objet indirect des compléments circonstanciels avec lesquels ils se confondent par la construction* (H. BONNARD, 1950, 175 ; cité GANDON, 1999 : 223).

–La pertinence structurale présente comme établi le contraste entre complément d’objet indirect et complément circonstanciel tandis que la pertinence transformationnelle distingue les compléments dits « de verbe » et les compléments dits « de phrase ». Pour GANDON (1999 : 227), il ne s’agit que d’une projection schématisée de l’interprétation structurale.

GANDON (199) fait, enfin, des observations que nous avons choisi de citer entièrement :

Une tendance globale semble se dessiner, qui comporte :

–l’atténuation du distinguo entre transitivité directe et indirecte ;

–l’atténuation du *distinguo* entre transitivité indirecte et complémentation circonstancielle ;

–l’affaiblissement de la solidarité lexicologique liant répondant verbaux et nominaux (plan paradigmatique) avec pour conséquence l’articulation syntagmatique de constituants tendant à l’autonomie au moyen de prépositions « lourdes » ou « pleines », si l’on reprend le paradigme « vide » / « non vides » (J. Dubois et alii, 1973, 390), étant entendu que la distinction est graduelle, non dichotomique (GANDON, 1999 : 230).

GANDON (1999 : 230) souligne que ces réorganisations touchent aussi bien la L.S. que le F.P.A. et précise que :

- a) l’instabilité prépositionnelle est beaucoup plus forte au niveau basilectal du F.P.A.
- b) les niveaux mésolectal et acrolectal sont concernés, notamment en ce qui touche les media, les discours officiels, les travaux universitaires...

Il n’est pas impossible en ce sens qu’un français de plus en plus « africain » et de moins en moins « populaire » soit en formation, instaurant peu à peu comme norme ce qui, pour la L.S., n’est encore que déviances.

La classe des prépositions est donc l’une des classes syntaxiques qui pose de nombreux problèmes aux locuteurs africains du français et qui, de surcroît, subit de nombreuses restructurations que PAMBOU (2004) explique en convoquant les mécanismes intra- et interlinguistiques.

V.7.2.2. Jean-Aimé PAMBOU et le français gabonais

Dans son travail portant sur le lecte des apprenants inscrits dans les établissements primaires et secondaires du Gabon, PAMBOU (2004) fait les mêmes observations que GANDON (1992) : *la préposition apparaît là où elle n’est pas attendue, les apprenants ne la produisent pas là où elle est attendue et là où une forme est attendue, c’est plutôt une autre qui est rendue*. Il distingue les ajouts explicites et les ajouts implicites, les premiers étant les plus évidents à concevoir.

Les ajouts sont considérés comme implicites lorsque la préposition se déduit de certaines pronominalisations et de certains amalgames : *prépositions + article défini*.

Les ajouts explicites signalés par PAMBOU (2004 : 155-156) sont ceux des prépositions *à* et *de* :

(T1) euh - j’ai fréquenté °à Libreville - °à Bitam - j’ai fréquenté aussi °à Akiéni – bon - j’ai d’abord passé mon tout mon temps à Libreville - après - je suis venu à °l’intérieur du pays

(M2) le pays °d’où je rêve d’aller c’est en Italie - j’aimerais bien qu’un jour ce ce rêve se réalise quoi - c’est tout ce que j’avais à dire

Les ajouts implicites concernent également ces deux prépositions comme illustré ci-dessous :

(C3) Cet homme est tellement méchant, il n'aime pas voir les enfants à ses côtés il adore les balades la danse les bagarres et fait la boxe. Alors je n'aime pas lui voir.

(T4) j'ai pris mes bottines - avec ma tenue - en cachant à mes parents que je vais aller jouer au ballon - je suis allé - arrivé à Jean-Bosco - on a commencé à jouer au ballon - °∅ le premier mi-temps - j'avais marqué un but - °∅ le deuxième mi-temps - quand je voulais - encore dribbler - *aux - *aux deux *aux deux défenseurs - j'ai eu un tackle par l'arrière – je suis tombé - et j'ai eu l'entorse au(x) genou(x) - mais je n'avais - je n'avais plus - euh - je ne savais pas - comment - il fallait faire pour se ren- pour rendre - compte aux parents (PAMBOU, 2004 : 156).

Le même auteur distingue les effacements explicites et implicites. Les premiers sont recensés dans les énoncés suivants :

(E7) je veux vous rac- - c'était à Port-Gentil un dimanche avec mon oncle – le beau-frère de mon oncle avait demandé °∅ mon oncle le gas- - le gas-oil

(E8) l'araignée a peur°∅ la guêpe – si l'araignée voit la guêpe – XX de se cacher dans un trou (PAMBOU, 2004 : 157).

Les effacements implicites affectent eux aussi les prépositions à et de :

(T9) A (sic) peine le vieux avait avancé près de l'enfant, que leurs regards se croisaient. Le vieux manquant de courage rebroussa chemin, l'enfant affaibli par le regard du vieux ?∅ qu'il ne prêtait guère attention et ignorant tout le mal qu'il avait bien pu lui faire courut vers le vieux. Le vieux devant le geste de l'enfant, qu'il ne croyait pas capable d'un tel acte resta muet, l'enfant ne sachant quoi dire, ni faire prit quelques pièces et les donna au vieux (effacement implicite de « à »).

(E10) la Noël - la Noël quatre-vingt-quinze - à - à Libreville - mon grand-père m'avait demandé - que qu'est-ce que tu veux à la Noël - je °∅ l'avais dit que je voudrais un cadeau (effacement implicite de « à »)

(M11) l'histoire ?∅ que je veux - parler ça se passe à Port-Gentil - euh j'étais avec ma copine - un jour ma mère m'avait dit que quand - ma mère m'avait dit que quand tu vas à l'école - il ne faut pas suivre les amies - les copines - mais moi je n'avais je n'avais jamais compris ça (effacement implicite de « de »). (PAMBOU, 2004 : 157).

Les substitutions désignent, écrit PAMBOU (2004 : 157), toutes les prépositions qui sont employées là où d'autres sont attendues par rapport au français standard. Il signale que, régulièrement, *hors de* est employé à la place de *loin de* ; °*enfin de* à la place de *afin de* ; *sur*, à la place de *contre* et *envers*, à la place de *chez* :

(C12) si on me proposait d'aller ? hors de mes parents - je voudrais aller en France

(C13) Je souhaite améliorer et faire beaucoup d'effort en français °enfin de réussir à devenir plus tard une avocate. J'aimerais servir mon pays en toute justice.

(C14) il [le docteur] m'a demandé comment allaient papa et maman - je lui ai répondu qu'ils allaient bien - et il m'a dit que voilà - voilà les radios - voilà ce qu'on a pu trouver sur ton œil - c'est-à-dire que la veine - qui provoque ce mal des yeux est reliée directement au cerveau - ce qui fait en sorte que - quand tu as - souvent des maux de tête - ça provoque aussi hum - des - ça provoque des saignements de l'œil - et après il m'a dit que - arrivée à la maison - je devais - prendre un médicament ? sur les maux de tête - ça s'appelle le Rapidol

(T15) Adibet, au visage un peu rieur et ses cheveux frisés tirés [...] laissait voir quelques cheveux blancs. Elle revient dans la salle et remarque un changement *envers sa fille. Adibet observe « c'est vrai qu'elle a grandi » (PAMBOU, 2004 : 157-158).

PAMBOU (2004 : 158-171) retient, pour expliquer les faits relevés, les mécanismes intralinguistiques et les mécanismes extralinguistiques.

Les mécanismes intralinguistiques renvoient aux explications liées à la langue même. PAMBOU (2004 : 158) parle des formes particulières dont la construction est beaucoup plus tributaire de la langue française elle-même que du locuteur ou du scripteur. Sont rangés sous cette étiquette les surgénéralisations, les restructurations, les hypercorrections et l'évolution diachronique du français :

Les surgénéralisations consistent à appliquer une règle valable pour un contexte à des contextes sémantiquement, syntaxiquement ou morphologiquement proches. Une règle propre à un fait linguistique devient alors la règle générale d'un ensemble de faits linguistiques (PAMBOU, 2004 : 158).

La restructuration est présentée comme le fait, pour un locuteur, de reconfigurer une règle grammaticale de manière à la rendre plus régulière et, partant, plus pratique par rapport à son propre entendement. Inutile de revenir sur l'hypercorrection déjà évoquée avec LABOV (1976). En ce qui concerne la variation linguistique, PAMBOU (2004 : 163) relève que les spécialistes citent l'évolution temporelle comme principal facteur à l'origine de certaines constructions, considérées comme non standard, qu'il a relevées dans son corpus : par exemple *dedans* + SN : (E42) *j'habite ? dedans le quartier Epimbi - je vais vous conter une histoire qui me concerne - je devais mourir - c'était en mille neuf cent - quatre-vingt-quatorze.*

Les mécanismes extralinguistiques concernent, selon PAMBOU (2004 : 165), toutes les explications liées aux faits extérieurs à la langue. Il peut s'agir du milieu géographique, de la situation d'énonciation, de certaines représentations du locuteur/scripteur lui-même ou de non-maîtrise de certaines constructions linguistiques. Le travail de Louis-Martin ONGUÉNÉ ESSONO (2012) sur l'usage des prépositions en français camerounais se démarque de ceux de GANDON et de PAMBOU dans la mesure où son approche explicative prend en compte l'influence des langues locales sur l'usage du français.

V.7.2.3. Louis-Martin ONGUÉNÉ ESSONO et le français de la presse camerounaise

ONGUÉNÉ ESSONO (2012 : 1) pour qui il est difficile de couler le français actuel du Cameroun dans un cadre homogène et cohérent a étudié quelques emplois des prépositions dans la presse camerounaise. Son travail nous intéresse à plus d'un titre. Il s'est appuyé sur la relation verbo-nominale pour comprendre les usages des prépositions chez les journalistes camerounais en comparant, pour certains exemples, les confusions de prépositions et la structure des langues maternelles.

ONGUÉNÉ ESSONO (2012 : 144) observe que le relateur *à* est le plus fréquent et passe pour *une préposition universelle qui se substitue aux autres ; plus facile, elle rappelle la polyfonctionnalité qu'elle assume dans de nombreuses langues locales [...]* :

3a- Moukoko M. *insiste à ce que* l'information soit annoncée. (LM, 28/01/05)

3b- Une affaire *dans laquelle nous reviendrons avec détails [...]*. (L'Anecdote, 12/05/11)

3c- Les passagers vont *prier Fotso à rester* assis [...]. (O-E, n°494 / 2006)

Présents mais rarement usités, poursuit ONGUÉNÉ ESSONO (2012 : 144-145), les connecteurs *de* et *en* figurent indûment dans quelques textes extraits de tous les journalistes :

4a- Il *prétendait toujours de me mettre en prison*. (Radio Lumière, 10/09/08)

4b- Notre ministre ne connaît pas le chemin de Nkolbikok, encore moins *d'avoir songé un jour de visiter* les locaux de la direction. (Ciel d'Afrique, CA., n°43 / 2005)

4c- *Dans l'Est, il y a le phénomène de capturer* des enfants pour prendre ses parties génitales. (Aurore, 29/08/06)

Ces usages sont présentés comme la conséquence d'une démarche d'appropriation qui aboutit à des constructions proches de la conception des réalités quotidiennes. ONGUÉNÉ ESSONO (2012 : 146) fait par la suite une remarque importante, qui ne figure ni chez GANDON (1992 et 1994), ni chez PAMBOU (2003 et 2004) :

En réalité, la langue reflète la pensée et, pour le cas présent, il faut comprendre que, pour le Camerounais moyen, il préexiste une LM qui se superpose au français et qui en influence la forme, même en morphosyntaxe.

Mais le poids de ces LM est immense et ses répercussions sur le français constituent un système perceptible sur tous les plans de la langue. Par exemple, les langues bantoues ne disposent globalement que de quatre prépositions. Pour l'èwòndò, langue codée A70, on trouve la préposition á (à, pour, vers, de), cette préposition traduit en même temps l'allatif, l'adessif, l'abessif, l'inessif, etc., viennent ensuite les prépositions ai (avec), ábə (chez), ású (pour, afin de, à cause de, grâce à), yáá (de) entre deux substantifs. Ces prépositions sont essentiellement fonctionnelles et connaissent des emplois stricts. Traduites en français, elles se greffent aux unités

lexicales plus par le sens que par la morphosyntaxe, en calquant le verbe français sur celui de la langue de départ.

Outre la pression exercée par les langues locales sur le français, ONGUÉNÉ ESSONO (2012 : 150) relève que le « ludisme linguistique » ou le « refus caractérisé » de la langue classique peuvent expliquer les innovations observées. Ce qui suppose que les journalistes camerounais maîtrisent la norme du français au point d'être en mesure de « jongler » avec la langue, de faire volontairement entorse à la norme. Dressant le profil de ces journalistes, notre source souligne pourtant que :

Si certains d'entre eux, notamment, dans la presse d'État, présentent un bagage minimum équivalant au baccalauréat et si d'autres ont flirté avec la faculté, très peu d'entre eux y enseignent. La plupart suit un parcours ordinaire, suscitant de l'appétit pour les journaux francophones à cause des néologismes, des calques, des traductions imparfaites, etc., qui émaillent leurs pages.

Ce qui est suffisant pour mettre en doute leur compétence linguistique et établir que la norme commune pour ces rédacteurs est la norme endogène qui a pris corps dès le début de la francisation des territoires occupés du Cameroun.

GANDON (1992 et 1994), PAMBOU (2003 et 2004) et ONGUÉNÉ ESSONO (2012) ont montré qu'en français d'Afrique, les prépositions faisaient l'objet d'usages particuliers pouvant permettre d'affirmer qu'un français de plus en plus africain se développait. Les faits relevés dans notre corpus permettent-ils de confirmer ces observations ?

Pour répondre à cette question, nous aurons pu, comme PAMBOU et ESSONO, profiter des théories de GANDON. Mais nous avons choisi d'observer les faits avant de les qualifier.

Notre analyse a montré qu'effectivement, il y a, en français camerounais, de nombreux exemples de substitution, d'effacement ou d'ajout de prépositions. L'on recense également de nombreuses locutions dans lesquelles les prépositions ne s'analysent que comme sous-ensemble d'une structure. Par conséquent, les théories de GANDON peuvent difficilement opérer, ce d'autant que certaines prépositions sont remplacées, non pas par d'autres prépositions, mais par des locutions ou par des articles.

Notons que la langue est une structure qui compte des cases vides, des cases pleines et des cases latentes. Les cases latentes sont constituées d'éléments que l'on peut considérer comme instables. En français par exemple, pour des raisons syntaxiques et surtout sémantiques, l'article peut s'effacer devant un substantif. On parle alors d'article zéro : *demander avec insistance, libérer sous caution, il mène campagne contre son ami*, etc. Nous

considérons, en français d’Afrique, la préposition comme une catégorie précise d’éléments latents. On retrouve en effet la préposition zéro dans plusieurs langues y compris l’anglais : *women house* (maison de la femme). Sachant que les langues qui cohabitent sont capables de s’influencer au plan structurel, nous soutenons que la cohabitation entre le français et les langues à préposition zéro amène la langue française soit à exprimer autrement le rapport d’un terme à un autre, soit à intégrer dans sa structure la préposition zéro, soit à insérer une préposition là où elle n’est pas attendue.

Certains spécialistes avaient qualifié les langues camerounaises de langues sans grammaire. Nous pensons que la préposition zéro dans ces langues est un phénomène d’économie linguistique puisque la loi de la position indique la relation entre les deux mots. Ce qui rend redondant le fonctionnel ou la préposition. Lors de l’usage du français, les locuteurs, influencés par les règles préalablement assimilées, expriment les éléments latents de leurs langues en s’inspirant des schèmes syntaxiques du français.

V.7.3. Quelques usages des prépositions en français oral camerounais

Les prépositions sont très usitées par les locuteurs camerounais du français qui leur confèrent d’autres rôles et d’autres fonctions. Les usages particuliers qui tendent à se généraliser touchent les prépositions *à, depuis, en, derrière, devant* et *dessus*. La préposition *à* est régulièrement remplacée par les locutions *du côté de* et *au niveau de*. Quant à *depuis*, ses emplois révèlent qu’elle est perçue comme l’équivalent sémantique de *depuis longtemps*. La préposition *en* a la faculté de pouvoir se retrouver dans divers environnements où elle régente plusieurs types de compléments et marque un grand nombre de relations. Cette faculté a fait que dans l’usage, les locuteurs la considèrent comme un élément qui peut servir à la formation de diverses locutions, lesquelles se substituent à d’autres ou deviennent des équivalents des adjectifs qualificatifs. *Derrière* n’est plus guère employé dans le sens de *en arrière*, *devant* signifie dans certains contextes *pendant qu’on était ensemble*. *Dessus* est considérée comme l’équivalent de *là-dessus*.

Nous verrons également que les prépositions *de, pour* et *avec* sont régulièrement employées là où elles ne sont pas attendues, *de* étant la vedette. Les exemples de confusion concernent *devant* qui, remplacé par *vers*, est souvent employé à la place de *avec* ; *dans* se substitue lui aussi à *avec* et à remplace *pour*. Les ajouts et les effacements touchant les verbes ont également été recensés, de même que les usages qui dévoilent l’usage des articles à la place des prépositions.

V.7.3.1. Les usages impliquant la préposition à

Le *Grand Robert de la langue française* (version 2.0, 2005) soutient que cette préposition qui vient du latin *ad* exprime la direction, le mouvement vers un lieu ou vers une personne. Les tendances recensées laissent observer que plusieurs locutions se substituent à ce relateur. Il s'agit de *du côté de* et *au niveau de*.

S'agissant de la locution prépositive *du côté de*, le *TLFi* fait savoir qu'elle signifie :

– Dans (ou de) la direction de, vers. (...) *que son goût ne passait pas pour porter surtout du côté des messieurs* (Proust, *J. filles en fleurs*, 1918, p. 903). (...) *louchait tous les trois pas du côté des trous de la barricade* (Malraux, *Espoir*, 1937, p. 593). *Certains [des franciscains] sont allés du côté de la nature (...). Certains sont allés du côté de l'évangile éternel* (Barrès, *Cahiers*, t. 12, 1919-20, p. 215).

– Auprès de, à proximité de. *Un autre cortège se forme du côté de la cathédrale* (Bernanos, *Dialog. Carm.*, 1948, 4 etabl., 10, p. 1676).

– Dans le parti de, dans le camp de. *Le « mysticisme », aujourd'hui, est du côté de ceux qui font profession d'athéisme* (Gide, *Journal*, 1933, p. 1181).

Cette locution ne peut donc pas être l'équivalent de à ou de *au niveau de* qui, selon le *TLFi*, signifie *À la hauteur de, à la même hauteur que... Dans le domaine, sur le plan.*

Les exemples ci-dessous montrent que pour les locuteurs, les locutions prépositives *du côté de* et *au niveau de* sont les équivalents de à :

- (218) au moment où nous parlons, le président des acteurs du secteur informel, va **du côté de** la primature, pour une séance de travail (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (219) même dans la la la la cité en ce moment où nous nous retrouvons ! vous pouvez vous rendre compte que, euh **du côté de** l'omnisport, il y a eu des égarements de conduite de la part d'un chauffeur, et patratra +[pron=*patatras !], le malheur y est arrivé ! (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (220) 10 heures et 30 minutes dans ce studio professeur Djasso, ça ne va véritablement pas **du côté de** Yaoundé, on se plaint, la sécurité a été mise à mal par des diplomates russes (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (221) on va profiter de cette musique pour dire bonjour à une femme qu'on respecte bien, Line depuis le stade, à Bouda Etienne également, sans oublier ma Jeanine, mami Sara, mama Justine, toutes **du côté de** petit marché du stade (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (222) oui je pense à mon beau-père Bello Paul et ma belle-mère, mama Martha **du côté de** Gachiga
- (223) je suis quitté du taxi, j'ai payé... je suis parti payer une formation **au niveau de** "CAMI Toyota" {filiale du groupe CFAO, distributeur officiel de la marque Toyota au Cameroun} (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (224) dans tous les cas professeur Djasso, des demandes d'explications seront adressées, par voie officielle **au niveau de** l'ambassadeur de Russie (Lm1-Dla, 17/08/2011)

Le remplacement de *à* par les locutions prépositives ne peut pas s'expliquer par l'influence des langues locales même si, comme nous l'avons vu avec ONGUÉNÉ ESSONO (2012 : 246), les langues bantoues ne disposent globalement que de quatre prépositions. Il y a ici une volonté à vouloir faire chic et l'influence du français employé dans les médias (radio et télévision) n'est pas à négliger. La norme exogène prend des coups et la norme endogène s'enrichit de nouveaux paradigmes qui se signalent comme les versions acrolectales de la préposition *à*. Signalons, pour clore ce sous-titre, une autre locution très fréquente chez les journalistes et animateurs camerounais : *être à*.

On lit dans le *Grand Robert de la langue française* (version 2.0, 2005) que la préposition *à*, employée avec *être* et *appartenir* ou après un substantif qu'elle relie à un autre, marque l'appartenance, un rapport de possession et, figurément, une relation, une mise en rapport. *Ceci est à vous. Cette maison appartient à M. X. À qui est ce manteau ? À qui c'est, cette veste, c'est à toi ? Non, elle est (c'est) à Jean.*

Dans les exemples ci-dessous, la préposition *à* employée avec *être* ne marque plus l'appartenance mais introduit des compléments circonstanciels de lieu :

- (225) Claude **est à** la mise en ondes ce matin, Sergeo **est à** la... Claude *à* la réalisation, euh euh Sergeo **est à** la mise en ondes. Alex **est à** la régie d'antenne (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (226) nous sommes euh jeudi, quatrième numéro de la semaine, l'équipe de production, est composée de Alain **à** la mise en onde, Abdou s'occupe de la régie d'antenne ce matin, Georges **est à** la supervision générale, Joseph je **suis à** ce micro de présentation Mesdames et Messieurs dans quelques instants la thématique du jour (Ma2-Ydé, 07/04/2011)

Dans ces emplois, pour que la préposition *à* introduise de tels compléments, selon GREVISSE (2009 : 284), il faut que les groupes « mise en ondes » et « régie d'antenne » soient des postes de travail. Mais en réalité, « mise en ondes » est employé dans le sens de « captation » et de « restitution » d'une réalité musicale ou sonore. Lorsque l'on parle de « régie d'antenne », on désigne un ensemble de techniques qui permettent la gestion des programmes d'une chaîne radiodiffusée. Le régisseur s'assure notamment que tous les éléments signalés dans le conducteur d'antenne⁵⁰ sont diffusés dans l'ordre indiqué. On assure la mise en ondes et la police d'antenne d'une émission. *Être à* est ainsi l'équivalent sémantique du verbe *assurer*. Le français camerounais se singularise également par les emplois de la préposition *depuis*.

⁵⁰ Document qui décrit techniquement le déroulement de l'émission.

V.7.3.2. Les emplois de la préposition *depuis*

Les auteurs du *Grand Robert de la langue française* (version 2.0, 2005) disent de cette préposition qu'elle peut avoir :

– Une valeur temporelle. Elle signifie alors *À partir d'une date, d'un moment passé. Depuis le 15 mars : à partir du quinze mars jusqu'à aujourd'hui ou jusqu'au moment dont on parle...*

– Une valeur spatiale si elle est associée à *jusqu'à*. La locution discontinue ainsi formée signifie *de cet endroit à tel autre...* Les Pyrénées s'étendent depuis l'Atlantique jusqu'à la Méditerranée. » Cette locution discontinue peut aussi exprimer, selon la même source, une succession ininterrompue dans une série. *Depuis le premier jusqu'au dernier, depuis le début jusqu'à la fin. Depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre. Il a écrit dans tous les genres, depuis la maxime jusqu'à l'épopée.*

Employé seul *depuis* marque la provenance avec une idée de continuité, après des verbes d'énonciation : *dire, crier...* ou de perception : *voir, entendre...*

En français camerounais, cette préposition fait l'objet d'emplois adverbiaux, se substituant ainsi à la locution adverbiale *depuis longtemps* :

- (227) il me dit « si tu veux je te rembourse ». je dis mais, c'est c'est ce à quoi je m'attends **depuis**, viens me rembourser mon argent (Sv-Ydé, 30/05/2011)
 (228) quand je vois un numéro que j'ai enregistré **depuis** ça a fait déjà deux mois il ne m'a même pas biper, j'enlève ! (Cfm-Bfm, 21/10/2011)

Devant des noms de lieux, il désigne l'endroit où se trouve le locuteur qui le perçoit comme l'équivalent de *de* :

- (229) - alors vous appelez de quel quartier Christelle ? - de Bonabéri NESTLE - ah **depuis** euh Bonabéri ça va bien de ce côté-là ? (Lm2-Dla, 18/08/2011)
 (230) on va profiter de cette musique pour dire bonjour à une femme qu'on respecte bien, Line **depuis** le stade (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
 (231) - vous êtes sur votre radio comment on vous appelle ? - Nathalie **depuis** Poumpouméré +[lex=Quartier de la ville de Garoua] (Cm2-Gra, 29/03/2012)

Si les emplois de *depuis* à la place de *de* peuvent s'expliquer par la volonté à vouloir faire chic, un peu comme pour les exemples de substitution des locutions prépositives *du côté de* et *au niveau de* à *à*, il n'en est pas de même pour ses emplois adverbiaux, qui font d'ailleurs penser aux prépositions orphelines de ZRIBI-HERTZ (1984).

Depuis a donc tendance à fonctionner comme un complément de temps dont la présence est absolument nécessaire, capable d'apparaître sans complément, même sous-entendu.

Nous penchons pour une explication fondée sur les interférences d'acquisition qui font intervenir les mécanismes intralingues. En français, dans certaines constructions verbales, des compléments circonstanciels de temps, qui appartiennent à la catégorie de l'adverbe, servent à indiquer l'aspect itératif : *il va souvent au théâtre*. La tendance, en français camerounais, est à l'usage unique de ces compléments, même lorsqu'un autre est nécessaire. Il n'est rare d'entendre des énoncés comme *il vient souvent* (sous-entendu *il vient souvient ici*) ou *il boit souvent* (sous-entendu *il boit souvent de la bière*). Ces exemples peuvent bien expliquer pourquoi la locution adverbiale *depuis longtemps* se réduit à la seule préposition *depuis*.

V.7.3.3. Les usages de la préposition *en*

Cette préposition a un fonctionnement syntaxique qui le fait apparaître dans divers environnements. RIEGEL et les autres (1994/2009 : 644) observent qu'elle introduit un grand nombre de compléments de manière (*en short, en grande pompe, etc.*), s'emploie pour certains moyens de locomotion (*en auto, en vélo, etc.*), s'alterne avec le *à* temporel pour marquer l'aspect duratif (*en ce moment, en ces temps-là, etc.*). Selon les mêmes auteurs, le *en* locatif alterne avec *dans* selon que le GN régi est précédé ou non d'un déterminant (*dans la classe / en classe*). Comme les auteurs de la version électronique du *Grand Robert de la langue française* (Version 2.0, 2005), RIEGEL et les autres (1994/2009 : 644) écrivent que *en* peut s'employer devant un nom sans déterminant, ou avec un déterminant autre que l'article défini, sauf sous la forme contractée *ès*, que l'on retrouve dans les titres académiques (*docteur ès lettres*). Cette préposition précède toujours le gérondif et introduit un complément de lieu dans les structures *verbe + en + GN* comme le souligne GREVISSE (2009 : 284). On lit en plus dans le *TLFi* qu'avec la même structure employée avec le verbe *être*, le groupe *verbe + en* peut exprimer :

–L'état physique : *L'impératrice était avant-hier en beauté, santé et animation* (Mérimée, *Lettres ctesse de Montijo*, 1870, p. 25).

–L'état moral : *Vous êtes triste ? – Non, dis-je, pas triste. Je suis en colère. – En colère? Vous avez une manière bien calme d'être en colère. – Ne vous y fiez pas* (Beauvoir, *Les Mandarins*, 1954, p. 445).

Par sa faculté à pouvoir se retrouver dans des environnements où elle régente divers types de compléments et marque un grand nombre de relations, **la préposition *en* est devenu, en français camerounais, un élément qui sert à la formation de diverses locutions, qui se substituent à d'autres ou qui sont des équivalents des adjectifs qualificatifs :**

- (232) les gens qu'on a mis sur les routes avec le radar, ces personnes-là négocient, avec **ceux qui sont en dépassement de vitesse** (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (233) donc et tous ces promoteurs-là, qui également s'arrangent à obtenir de fausses visites techniques, pour pouvoir mettre **leurs véhicules en état de vétusté en route** (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (234) et il faut dire toujours à l'écoute de **votre demande en qualité**, allez visiter all baby (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (235) tout le plaisir fut le nôtre de vous servir **en cette matinée du jeudi 29 mars 2012** (Cm2-Gra, 29/03/2012)

En (232), le locuteur veut certainement parler de l'excès de vitesse, les conducteurs concernés ayant dépassé la vitesse autorisée. En (233), il s'agit de véhicules vétustes. L'exemple (234) parle de personnes exigeantes en termes de qualité. Dans l'exemple (235) enfin, *en* introduit un complément circonstanciel de temps. Tous les exemples ci-dessous dévoilent d'ailleurs des problèmes de syntaxe et l'on note chez les locuteurs la volonté de bien se faire comprendre. Les usages de *en* dans les trois premiers exemples se fait certainement par analogie avec les nombreuses structures dans lesquelles cette préposition régente des substantifs comme *tomber en panne*, *croire en Dieu*, *être en mer*, etc. *Derrière* subit aussi un processus de resémantisation et acquiert de nouvelles fonctions.

V.7.3.4. La préposition *derrière*

Il faut distinguer ses emplois comme préposition de ses usages comme adverbe. Utilisée comme préposition, *derrière* signifie *en arrière*, *au dos de quelque chose*. Comme adverbe, ce mot a le sens de *Du côté opposé à la face*, *à l'endroit ; en arrière*. Le TLFi souligne qu'il peut également s'employer au figuré pour signifier :

– Au-delà de. *Derrière cette gaîté, derrière cette coquetterie même, il y avait une foi si vive, un tel mépris du monde et des richesses* (Larbaud, Fermina Marquez, 1911, p. 115).

– En cachette de. *Ils peuvent t'assassiner en lâches, derrière ton dos* (Saint-Exup., Citad., 1944, p. 550).

– Sous la protection de. *Tout homme qui se réfugie derrière l'excuse de ses passions (...) est un homme de mauvaise foi* (Sartre, Existent., 1946, p. 80).

– Par analogie, avant quelqu'un, quelque chose, c'est-à-dire avant le moment où le propos sur cette personne ou cette chose est émis. *L'âge de pierre est loin derrière nous* (Alain, Propos, 1935, p. 1263).

– Avec suggestion d'un jugement de valeur (Être derrière quelqu'un (qui est lui-même trop faible)), soutenir quelqu'un, l'appuyer. *Depuis trois ans surtout, la vie de Lucien avait été d'une sagesse inattaquable ; aussi de Marsay avait-il dit de lui ce mot singulier : « Ce garçon doit avoir derrière lui quelqu'un de bien fort ! »...* (Balzac, 1844, p. 84)

En français du Cameroun, dans ses emplois prépositionnels, *derrière* signifie *soutenir*, sans que nécessairement le verbe qui le précède soit le verbe *être* ou que l'action s'applique à une personne. C'est le cas de l'exemple (236). En (238), son usage, qui implique la compagnie, a certainement un rapport avec l'idée de soutenir. En (239), nous avons une structure en *être* + *derrière* qui ne signifie nullement *apporter son appui à quelqu'un*. Le verbe *être* introduit plutôt un groupe complément de lieu dans lequel le nom est régi par la préposition. L'exemple (240) dévoile une structure similaire, et l'usage de cette préposition en (241) fait penser à la même structure. Il faut en réalité prendre en compte ici le groupe *se cacher derrière quelque chose*, périphrase du substantif *prétexte* :

- (236) alors forcément, ils devraient tous ensemble se plier ! **se mettre derrière l'ANOCILP** pour la plainte ! (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (237) il dit qu'il va m'assister pendant mon... la procédure qu'il va m'assister moi je ne savais pas ce qu'il calculait **derrière** ça (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (238) c'est qui est déplorable c'est que derrière, **derrière** notre aîné, c'est plutôt une maman de plus de 80 ans qui l'accompagne (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (239) il y a des malades, mentaux, qui sont **derrière** les volants au Cameroun (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (240) voilà que la nga rentre elle s'assoie **derrière** l'écran. euh ! on montre une bande de bandits arrêtés quelque part, elle voit l'image de son gars (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (241) c'est qu'elle se cachait **derrière** l'église pour être dans une secte ! (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Employé seul, *derrière* peut donc signifier *soutenir* pour les locuteurs camerounais du français.

La locution ayant le sens de ce verbe (*être derrière quelqu'un*) dévoile une autre structure syntaxique, le verbe *être* servant à introduire un groupe prépositionnel complément de lieu.

V.7.3.5. La préposition *devant*

Elle a subi une resémantisation qui lui a fait acquérir le sens *pendant qu'on était ensemble*, ainsi que l'illustre les exemples ci-dessous :

- (242) il a appelé un monsieur **devant** moi. je ne sais donc pas si c'était le régisseur (Sv-Ydé, 30/05/2011)
 (243) j'ai perdu mon enfant, **devant** lui. mon mari, **devant** lui, mon père même (Sv-Ydé, 30/05/2011)

La localisation spatio-temporelle entraîne sans nul doute ces usages. Il est question de quelqu'un avec qui le locuteur était lorsqu'un événement s'est produit. L'idée d'accompagnement est donc rendue autrement. Nous avons choisi de traiter plus bas les exemples dans lesquels *devant* est employé à la place de *avec*. Les usages de *dessus* dévoilent également une réduction de la locution adverbiale *là-dessus*.

V.7.5.6. La réduction de la locution adverbiale *là-dessus*

Nous avons été tenté de traiter ce fait de parole sous le titre réservé aux adverbes. Nous nous sommes abstenu de le faire dans la mesure où l'élément isolé de cette locution fonctionnait comme une préposition qui, dans ses emplois figurés, a le sens de *être sur* : *être sur une affaire*, *être dessus*. Nous nous sommes intéressé à cet exemple parce que les tendances en français du Cameroun dévoilent la structure *verbe + dessus* comme illustré ci-dessous :

- (244) en principe ce qui cause beaucoup d'accidents c'est nous, je vais **arriver dessus** (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
 (245) s'ils suivent les formations, ça va vraiment arranger la situation. mais, l'état de la route, moi je **persiste dessus** (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
 (246) et ça c'est là où se trouve le nœud du problème. sanctionner les gens de manière irréversible. c'est-à-dire que quand on suspend un chauffeur, il ne faut plus **revenir dessus** à mon sens (Ma1-Ydé, 05/04/2011)

Les emplois de *dessus* font également penser aux prépositions orphelines. En réalité, l'usage de la locution adverbiale *là-dessus* est indiqué, car *dessus* signifie en fait *sur cela*, en référence à ce qui a été dit précédemment ou à ce qui est connu des interlocuteurs. On peut voir dans ces emplois l'influence des langues locales, car avec le ghómálá' par exemple, l'adverbe *dám* peut à la fois être rendu par *sur* et *au-dessus* (TOUKAM, 2008 : 112-113). Il a à la fois une valeur locative et réfère à un procès sur lequel le locuteur souhaite revenir. Le français camerounais se singularise également par des substitutions de prépositions.

V.7.5.7. Les substitutions de prépositions

Les exemples ci-dessous montrent qu'un grand nombre de prépositions posent des problèmes aux locuteurs camerounais du français.

En (247), *devant*, remplacé par *vers*, est employé à la place de *avec* en (248). En (250) et (251), *dans* se substitue à *avec*. En (249), *c'est à qui* se substitue à *pour* :

- (247) nous souhaitons que avant que... avant qu'un dossier n'arrive à l'antenne, que nous puissions même nous prosterner ! **vers** certaines personnes ! (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (248) quand elle était **devant** ses copines ? mon gars hein ! [*lang=anglais-*] american boy [*lang=anglais*] ! (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (249) en passant je voulais donc, solliciter un morceau **à** ma femme
- (250) la difficulté que nous avons **dans** cette maladie c'est qu'elle peut cohabiter avec... c'est que le germe peut cohabiter avec les autres microbes
- (251) il y a quelque chose à ajouter **dans** votre réponse (Rs-Bta, 26/04/2012)

Plus remarquables sont les emplois de *sur* à la place d'autres prépositions : *à* en (252) et (254), *avec* en (253) :

- (252) alors Monsieur Julien, vous semblez accuser les... les pouvoirs publics peut-être pour un travail mal fait, mais vous... vous ignorez que la plupart... ces accidents survenus **sur** cet endroit-là, c'est de suite à l'excès de vitesse, de la part des chauffeurs (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (253) bonne journée à vous également merci de jouer avec nous **sur**, le savon NOSA (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (254) on ne jeûne pas seulement **sur** le plan de la nourriture mais à trois dimensions mes amis (Dm-Ndéré, 27/03/2012)

L'exemple (255) a été retenu ici parce qu'il illustre l'un des emplois récurrents de cette préposition, qui introduit le substitut d'un nom abstrait.

- (255) - les femmes qui aiment qu'on les mentent là, les hommes là hein ! il faut faire très attention, il y a les menteurs dehors ! - il te ment le feu sort [*rire*] et il rit hein ! il ment même en riant - il met le cadeau **sur** ça (Lm2-Dla, 18/08/2011)

L'influence des langues camerounaises ne peut justifier les substitutions recensées ici. Nous penchons donc pour les interférences d'acquisition, car le nombre et les fonctions des prépositions ne facilitent pas toujours leur maîtrise. DIEDHIOU (2011 : 84) les présente, d'ailleurs, comme une classe de mots floue, ouverte et dynamique. Les Camerounais les insèrent après des verbes qui décrivent des actions dont le sujet est le bénéficiaire.

V.7.5.8. La modification de la valence des verbes

Nous avons vu que l'étude de la variation dans le sous-système verbal avait amené de nombreux chercheurs (GADET, LUDWIG et PFÄNDER, 2008 ; CHAUDENSON, 1993 ; CHAUDENSON, MOUGEON et BENIAK, 1993) à conclure que le verbe était la partie faible du système, car le changement linguistique atteignait sa rection, sa structure syntaxique, son aspect et sa morphologie. Les travaux s'étant intéressés au français camerounais (BILOA, 2012 ; NGUE UM, 2011), l'avons-nous souligné, ont établi que les verbes changeaient de transitif à intransitif (*Quand j'aurai l'argent, je vais me construire à Dang*) et du transitif direct au transitif indirect (*Donne-la son document*). Un processus dû soit à la confusion des propositions, soit à leur omission. Nous avons en effet recensé de nombreux exemples d'effacement ou d'ajout de prépositions touchant les constructions verbales.

L'effacement concerne, pour notre cas, *de*, *à* et *pour* après les verbes transitifs :

- (256) maintenant, il faut dire qu'il y a un autre problème. un problème sérieux, un problème, pour lequel, il est, important euh de trouver, des solutions... des solutions urgentes ! lorsqu'on sait que le _PID a abusé, ø plus de 12 000 acteurs (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (257) j'avais acheté un terrain, depuis 2001, maintenant mon ami m'accompagnait chaque fois pour verser ø l'argent (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (258) alors si on va demander de l'argent à quelqu'un ici alors que le prix-là c'est pas le prix, nous passerons ø ridicules ! (Sv-Ydé, 30/05/2011)

Les exemples d'insertion, plus nombreux, font que des verbes transitifs directs deviennent transitifs indirects :

- (259) - allo bonjour - oui bon, **remercions lui** avec une plainte (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (260) je ne sais pas **ce que Blandine me cherche** (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (261) le secteur privé même qui est déjà en fonction *maintant +[pron=maintenant], est-ce l'État a un droit de regard pour dire, **traitez moi bien ces Camerounais** qui travaillent là de peur qu'ils soient dans la rue demain ? (Ma3-Ydé, 13/04/2011)
- (262) **quand le président vous dit éteignez moi vos téléphones-là**, si vous continuez à laisser le téléphone allumé tant pis pour vous (Cfm-Bfm, 21/10/2011)
- (263) vous êtes sur la radio Sawtu Linjiila auditeur en ligne allo ! ah il s'en est allé on espère hein qu'**il nous reviendra** (Aec-Ngé, 28/03/2012)
- (264) et tu **me retiens** le titre de la chanson qui est en train de chanter (Cm-Gra, 28/03/2012)

En (259), le pronom complément direct de la troisième personne du singulier est remplacé par la forme disjointe *lui*, complément indirect, qui se construit généralement avant le verbe. La structure syntaxique *verbe + pronom complément* laisse voir que pour les locuteurs, *le* et *lui* peuvent apparaître dans le même environnement syntaxique et assumer les mêmes fonctions. Il existe bel et bien, en français, le verbe pronominal « se chercher », qui ne

s'emploie guère comme dans l'exemple (260). On se cherche, selon le *Larousse en ligne*⁵¹, soit lorsqu'on essaie de se rencontrer, de se comprendre, d'être en accord (deux cœurs qui se cherchent), soit quand on essaie de trouver, pour l'assumer, sa vraie personnalité, sa voie. La pronominalisation du verbe chercher en français du Cameroun se fait dans des situations conflictuelles, car « chercher quelqu'un » ou « lui chercher quelque chose » signifie soit qu'on le provoque, soit qu'on lui cherche des ennuis. Dans les exemples (261) et (262), la forme disjointe du pronom (moi), construit après le verbe, forme avec lui un couple propre à l'expression d'un ordre. Une valeur d'emploi proche du couple *me + verbe* de (264). En (263), l'emploi du pronom complément de la première personne du pluriel *nous*, qui fait de *revenir* un verbe intransitif ne se justifie pas.

L'irruption des pronoms compléments modifie les propriétés des verbes qui deviennent aptes à exprimer des procès dont le sujet est le bénéficiaire.

Leur présence n'est donc pas de trop. Elle est nécessaire pour traduire convenablement la pensée des locuteurs, qui construisent leurs énoncés en s'inspirant des schémas syntaxiques des langues locales. Dans ces langues en effet, il peut arriver que pour solliciter un service, le pronom renvoyant au sujet-bénéficiaire se construise après le verbe décrivant l'action. Les locuteurs camerounais du français emploient souvent l'article à la place de la préposition.

V.7.5.9. L'emploi d'un article à la place d'une préposition

Dans les exemples ci-dessous, l'article *de* de (265) est certainement perçu par le locuteur comme la préposition équivalente. Sa forme plurielle se substituent en (266) à *aux* (*à + les*), l'article défini *la* remplace *à* dans l'exemple (267) et en (268), *les* remplace leur :

- (265) - oui je suis venu euh j'ai déjà passé, depuis mon problème, avec Monsieur euh euh - le pasteur - le pasteur, pour la question **de** loyer (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (266) peut-être pour rafraîchir la mémoire **des** auditeurs peut-être pour nous aider à avancer sur ce problème, qu'est-ce qui avait été décidé ce jour-là Monsieur le président ? (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (267) j'ai commencé **la** conduite à l'âge de 14 ans (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (268) bon c'est que ce sont les filles qui aiment qu'on **les** mente (Lm2-Dla, 18/08/2011)

Ces exemples montrent que les locuteurs font difficilement la différence entre articles et prépositions, qui peuvent parfois avoir la même forme (265). On relève également des

⁵¹http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/se_chercher/15134#4rvTQ5APsOyBOVxB.99. Page consultée le 21 décembre 2014

problèmes liés à la non-maîtrise de la valence verbale ((266) et (268)). Le remplacement de la préposition par un article entraîne, en (267), l'emploi du substantif déverbal *conduite* au lieu du verbe *conduire*. Les interférences d'acquisition peuvent justifier ces emplois. Les Camerounais insèrent également des prépositions là où la norme en proscrit l'usage.

V.7.5.10. L'emploi de la préposition là où elle n'est pas attendue

L'intrusion des prépositions est assez fréquente en français camerounais comme en témoigne les exemples ci-dessous :

- (269) vous avez écouté ! nous prenons les uns et les autres à témoin ! on a envie de croire tout de suite que, il y a ce qu'on appelle, **de** la mauvaise foi (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (270) Monsieur Irénée a prêté, je ne veux pas dire prêté serment il est venu ici **de** lui-même, comme pour dire que le travail qui se fait ici... (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (271) comme on est dans un régime, qui veut le sang, parce qu'il vit de ça, c'est pour cela qu'on s'occupe **pour** des futilités faire des séminaires (Ma1-Ydé, 05/04/2011)
- (272) le monde appartient à ceux qui se lèvent très tôt, c'est bien de se *léver très tôt et de commencer **avec** ses activités (Cm2-Gra, 29/03/2012)

L'on constate que l'ajout de la préposition *de* est assez courante, contrairement à *pour* et *avec*. Comme pour les exemples dans lesquels les articles se substituent aux prépositions, les interférences d'acquisition peuvent bien expliquer ces usages particularisants et s'agissant particulièrement de *de*, on peut soutenir qu'il doit être perçu comme un partitif.

Au regard de ce qui précède, il ne serait pas exagéré d'affirmer que l'on assiste, au Cameroun, à une grammaticalisation de l'erreur, laquelle a abouti à la formation d'une norme endogène. Le français est, dans ce pays, en contact avec des langues en contact. Dans ces langues en contact, la préposition est un élément latent et cette caractéristique fait que le français parlé au Cameroun exprime autrement le rapport d'un terme à un autre, intègre dans sa structure la préposition zéro, insère une préposition là où elle n'est pas attendue ou la remplace par un article. La structure de la négation totale est également restructurée par les locuteurs camerounais du français.

V.8. L'effacement du *ne* de négation

Les énoncés négatifs se caractérisent par la présence de termes de négation qui permettent d'opposer les phrases négatives aux formes de phrases positives correspondantes. Les grammairiens distinguent la négation totale et la négation partielle. Selon RIEGEL et les autres (1994/2009 : 698-699), la première porte sur la proposition entière et s'exprime au moyen de *pas* ou *point*, associés à *ne*. La seconde ne porte que sur une partie de la proposition

et s'exprime au moyen des mots négatifs associés à *ne*, qui identifient explicitement le constituant visé par la négation et qui l'oppose au constituant positif correspondant. Seule la négation totale nous intéresse dans la mesure où nos exemples illustrent l'effacement de *ne* dans ce type de construction ainsi qu'on peut le voir ci-dessous :

- (273) **on va pas** oublier professeur Djasso, il y a aussi une infirmerie moderne, avec un infirmier breveté d'État, pour assister les enfants dans leurs différentes phases d'instabilité sanitaire (Lm1-Dla, 17/08/2011)
- (274) - si c'est toi tu vas faire comment Marie Simone ? - moi ? - oui - **je sais pas** (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (275) Il faut dire à Marie Simone, **c'est Marie Simone qui connaît pas ça** (Lm2-Dla, 18/08/2011)
- (276) si je me prononce pour le mariage, il y a une question qui se pose, le mariage **c'est pas un jeu**, l'intention de Dieu c'était que le mari et la femme nouent un lien durable (Aec-Ngé, 28/03/2012)
- (277) vous pouvez aussi le faire à travers vos témoignages personnels, vous savez **c'est pas toujours la lecture hein**, euh un témoignage personnel même est très fort parce qu'il s'agit d'une expérience qu'on partage (Dm-Ngé, 27/03/2012)
- (278) - et là euh la tutelle vous tient - oui parce que **il faut pas qu'on déconne** (Le-Mra, 31/03/2012)
- (279) **j'étais pas informé**, mais condoléances hein Chantal qui a perdu son... son époux (Rs-Bta, 26/04/2012)

Dans GREVISSE (2009 : 276-280), on lit que seul *ne* peut s'employer seul, obligatoirement (notamment dans certaines phrases proverbiales ou sentencieuses et dans certaines expressions : *À Dieu ne plaise ! Il ne dit mot*, etc.) ou facultativement (entre autres dans les propositions relatives de conséquence dépendant d'une principale interrogative ou négative : *Y a-t-il quelqu'un dont il ne médise ?*). Certains locuteurs camerounais du français emploient, sans que cette tendance soit à systématiser, le seul *pas* pour exprimer la négation totale. Cette particularité affecte surtout le *ne* en position préverbale, post-nominale et post-pronominale. Qu'est-ce qui entraîne l'effacement de cette particule dans certains contextes ?

Les chercheurs qui se sont intéressés au même phénomène dans d'autres variétés de français ont montré que l'omission du *ne* de négation s'observait majoritairement à l'oral (BARRERA-VIDALE, 1975 ; GADET, 2000 ; Dufter et Stark, 2007 ; ASBHY, 2011 ; cité par wfu.edu). Les variables retenues pour toutes ces études ont été la situation socioprofessionnelle, le sexe, l'âge et l'origine géographique. On lit ainsi dans l'article « La négation dans le français parlé » tiré du site internet de la Wake forest university⁵² que BARRERA-VIDALE (1975) voit une correspondance entre l'emploi du *ne* et la situation

⁵²http://cloud.lib.wfu.edu/wiki/modernfrench/index.php/La_n%C3%A9gation_dans_le_fran%C3%A7ais_parlé. Page consultée le 05 avril 2013.

socioprofessionnelle du locuteur : ceux qui occupent un rang socioculturel élevé maintiennent plus souvent le *ne* que d'autres.

Selon ASBHY (2011), bien que la norme du français standard prescrive le double marquage de la négation dans le syntagme verbal (*ne... pas*), l'usage contemporain veut que le français parlé laisse tomber la première marque (*ne*). L'auteur, qui met en lumière une forte co-variation entre la chute du *ne* et l'âge du locuteur (les jeunes omettent selon lui beaucoup plus souvent le *ne* que les personnes plus âgées), se demande si cette distribution semble relever d'un changement en temps apparent. Les deux groupes sur lesquels ont porté ses enquêtes (1976 et 1995) comprennent des locuteurs âgés de quatorze à vingt-deux ans et de cinquante un à soixante-quatre ans (au moins une génération de différence). Il a également retenu comme variables le sexe et la couche sociale du locuteur déterminée par sa formation et sa profession. Au final, ASBHY (2011) observe que :

– 18 % de locuteurs a maintenu le *ne* en 1995 contre 37 % en 1976 : le taux de maintien a donc baissé ;

– Plus on est jeune, plus on laisse tomber cette particule ;

– Les femmes laissent tomber le *ne* plus souvent que les hommes ;

– Plus on appartient à une couche sociale supérieure, plus on maintient le *ne*.

ASBHY (2011) conclut que la chute du *ne* est une variable linguistique que l'on trouve dans l'ensemble de la communauté : tous les locuteurs sont concernés, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur statut socioprofessionnel. Pour lui, si l'usage du *ne* a baissé dans toute la communauté en 1995, il ne s'agit pas d'un effet de génération, mais d'un changement en cours.

Avant ASBHY (2011), DUFTER et STARK (2007) avaient entrepris une étude à la fois synchronique et diachronique sur l'omission du *ne* de négation en « (ré-)interprétant » des données historiques et contemporaines. Ils mettent en doute la thèse selon laquelle l'omission de cet élément aurait augmenté de façon dramatique du XVII^e au XX^e siècle. DUFTER et STARK (2007) relèvent que l'hypothèse d'une évolution lente, mais constante depuis le XVII^e siècle vers l'omission du *ne* de négation après un sujet pronominal gagnerait de l'attrait. Par contre, l'augmentation rapide de l'omission depuis le XVII^e siècle est présentée comme un artefact de l'évolution littéraire du réalisme au naturalisme.

L'omission du *ne* de négation n'est donc pas une particularité propre au français camerounais. S'il est difficile de déterminer de manière exacte l'âge et la situation socioprofessionnelle des locuteurs dont les propos ont été analysés, observons qu'ils se

recrutent dans toutes les couches sociales et qu'ils sont majoritairement jeunes. Comme précédemment souligné, l'omission du *ne* de négation n'est pas systématique et il peut arriver qu'un même locuteur l'omette ou l'utilise. Effet de style ou changement en cours ? Un effet de style implique un choix conscient. Un changement en cours se signale par sa fréquence même si LABOV (1994) affirme qu'un trait linguistique plus fréquent chez les jeunes ne représente pas nécessairement un changement en cours. Il s'agit, en français du Cameroun, d'une évolution à laquelle il faudrait être attentif. On peut postuler l'influence des langues locales, mais la fréquence des réalisations « normales » de la négation totale incite à la prudence. Les constructions à présentatif font partie de l'une des particularités du français oral camerounais.

V.9. Les constructions à présentatifs

Jean-Claude CHEVALIER (1969) distingue trois présentatifs (*c'est, il y a, voilà [voici]*), rassemblés selon un critère syntaxique : ils peuvent être associés à n'importe quel groupe nominal déterminé subséquent, avec lequel ils constituent une phrase : *C'est* mon père. *Il y a* une poire. *Voilà* quelques débris. Ainsi, poursuit CHEVALIER (1969 : 82),

il est commode de les dénommer « présentatifs ». Ce critère exclut de l'inventaire non seulement les verbes personnels, généralement placés derrière le groupe nominal et, en outre, unis à lui par des règles strictes de sélection, mais aussi les expressions impersonnelles qu'on en rapproche pourtant souvent en soulignant l'homologie des constitutions morphologiques et des capacités syntaxiques : telles *il existe, il est, etc.*

Parmi les caractéristiques morphosyntaxiques de ces mots, CHEVALIER (1969 : 82-83) observe qu'une première grille permet de situer les trois termes et offre un cadre de travail :

– *Voilà* est invariable et ne s'accorde en rien avec le nom qu'il introduit.

– *Il y a* peut varier en temps et modes, mais ne s'accorde pas avec le nom qu'il introduit.

– *C'est* peut varier en temps et modes et s'accorde, dans certaines conditions, avec le nom qu'il introduit.

Une deuxième grille apporte, quant à elle, de nouvelles possibilités de distinction :

– *Voilà* peut constituer une phrase à lui tout seul : « *Et voilà.* »

– *Il y a* doit être suivi d'un complément, mais n'est structurellement précédé que de compléments de type circonstanciel ou de compléments obtenus par extraction : *Il y a une pomme. Ici, il y a une pomme. Des gens, il y en a.*

– *C'est* doit être suivi d'un complément et il peut reprendre un terme antécédent dans une relation de prédication : *C'est un grand homme. Mon père, c'est un grand homme.*

RIEGEL et les autres (1994/2009 : 757) considèrent les phrases à présentatifs comme des structures atypiques fréquemment employées en particulier à l'oral. Le caractère atypique de ces constructions tient du fait qu'elles ne correspondent pas au modèle canonique et sont difficiles ou impossibles à dériver d'une phrase canonique. Les mêmes grammairiens font savoir que les *présentatifs*, de manière générale, *servent à présenter un groupe nominal ou un constituant équivalent qui fonctionne comme leur complément* (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 757). L'ensemble formé par le *présentatif* et le GN sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation : *il y a quelqu'un ; c'est mon mari ; voici un cadeau ; voilà un ours ; il est minuit*. Les *présentatifs* contiennent un verbe vivant (*c'est, il est, il y a*) ou figé (*voici* et *voilà*). Dans le second cas, selon RIEGEL et les autres (1994/2009 : 757), la forme impérative du verbe *voir* (2^e personne du singulier) est associé aux éléments déictiques *-ci* et *-là* que l'on retrouve dans les démonstratifs, d'où leur faculté à exprimer des différences sémantiques.

RABATEL (2001 : 111-112) observe que les constructions à présentatif ont très peu été analysées par les grammairiens, sauf pour le français parlé, bien qu'elles soient d'un usage fréquent à l'écrit. La synthèse des travaux ayant porté sur les présentatifs qu'il présente permet de savoir que *La Grammaire Larousse du Français Contemporain* les considère comme des éléments servant à la présentation des noms ou de leurs équivalents et classe *c'est, il y a, voilà* et *voici* selon leur valeur démonstrative, du plus faible au plus fort. MOIGNET (1981 : 279) quant à lui les définit comme des *verbes d'existence [...] accompagnés d'un élément de référence situationnelle*. Pour *La grammaire d'aujourd'hui*, les présentatifs sont des mots ou expressions qui permettent de *désigner quelqu'un ou quelque chose en rapport avec une situation*. CHARAUDEAU qui fait exception selon RABATEL (2001) consacre un chapitre entier de sa grammaire à la présentation, qu'il distingue de l'actualisation et de l'identification.

On retient de ce qui précède que les présentatifs fonctionnent comme des démonstratifs qui désignent des référents dans une situation d'énonciation. Les nuances qu'ils expriment peuvent porter soit sur l'existence, soit sur l'identité d'un ou la présence d'un être.

Le français du Cameroun laisse percevoir que le présentatif dont l'usage tend à se généraliser est *il y a*, que l'on retrouve majoritairement dans des constructions « pseudo-clivées », et qui sert souvent à introduire un groupe nominal.

Le « pseudo-clivage » en *il y a... qu* du français oral camerounais

Selon CHEVALIER (1969 : 87-88), le présentatif *il y a* permet d'envisager des procédures d'insertion grâce au jeu des déterminants, des qualifiants et des particules *qu* et *de*. S'agissant de l'insertion avec les particules *qu*, il écrit que par simple transfert de l'élément de relation, on oppose le particulier (notion de classe) au général (jugement sur une classe) : *Qu'est-ce qu'il y a ? - il y a tous les gens d'ici qui sont faux. /Il y a que tous les gens d'ici sont faux.* Avec les expressions de temps, le fonctionnement de *il y a* est semblable à celui de *voilà* : *que* de jonction : *Il y a vingt ans qu'il est parti/qu'il dort.* » « *Il est parti il y a vingt ans/il dort depuis (* il y a) vingt ans*

BERTHOUD (1996), qui a analysé des phénomènes similaires, conclut que ce présentatif introduit un élément nouveau, en position rhématique, et ouvre la possibilité d'une actualisation de l'élément nouveau, à l'égard de laquelle la séquence qui suit *il y a* joue un rôle thématique de support de la prédication. Ainsi, dans l'exemple *Il y a une fille (a) qui habite en face de chez moi (b). Cette fille est belle et intelligente (c)*, (a) identifie et localise le référent, (b) propose un premier commentaire sur le référent devenu topic non marqué ; (c) attribue à *cette fille* un statut de topic marqué. La structure clivée installe donc un référent dans le discours, disponible pour une future actualisation (BERTHOUD 1996, 66). Les trois séquences de BERTHOUD (1996) peuvent néanmoins être ramenées à une phrase unique, ce qui corrobore les observations de CHEVALIER (1969) : *Il y a que la fille qui habite en face de chez moi est belle et intelligente.* On constate ainsi que la particule *qu* peut se construire après le nom introduit par le présentatif ou après le présentatif lui-même.

Ces théories sont valables si la mise en relief est intentionnelle. Dans les exemples ci-dessous, on a l'impression que la structure discontinue *il y a... relatif* fonctionne comme une structure figée et qu'il n'y a pas clivage. On ne peut pas réécrire ces phrases de manière que le relatif se construise après le présentatif. Cela aurait pu être possible pour l'exemple (284), mais la présence d'un autre relatif empêche toute manipulation. Voilà pourquoi nous soutenons qu'il s'agit en fait de « pseudo-structures clivées » :

(280) **il y a... il y a** un huissier **qui** vous a escroqué hein ? (Sv-Ydé, 30/05/2011)

(281) je parlais de 2005, où **il y a** une... une opération similaire **qui** avait été *menée +[pron=menée], qui a permis de débusquer, on a parlé de 15 mille agents fictifs (Ma2-Ydé, 07/04/2011)

- (282) oui **il y a** les marabouts **que** je n'aime pas, les marabouts que je n'aime pas c'est ceux qui disent que je te vois (Lm2-D1a, 18/08/2011)
- (283) si je me prononce pour le mariage, **il y a** une question **qui** se pose, le mariage c'est pas un jeu, l'intention de Dieu c'était que le mari et la femme nouent un lien durable (Aec-Ngé, 28/03/2012)
- (284) **il y a** des mots **qui** ne sont pas bien à entendre qui sont sortis (Ps-Bta, 28/04/2012)

En réalité, le présentatif *il y a* introduit des substantifs repris par des pronoms relatifs. Les constructions que l'on obtient font penser au clivage dans la mesure où on peut supprimer *il y a... relatif* sans modifier le sens de la phrase. La théorie de BERTHOUD (1996) ne convient ici que pour le cas où la structure identifie et localise le référent. Aucun commentaire n'est proposé par la suite et aucun statut n'est proposé pour le référent ainsi topicalisé. Ce qui nous amène à conclure qu'il s'agit d'une tournure expressive propre au français camerounais.

Le présentatif *il y a* employé seul

On lit chez CHEVALIER (1969 : 85) que *il y a* introduisant un nom marque l'émergence pure d'un phénomène. Il atteste, dans une perspective ontologique, l'existence ou la non-existence d'un phénomène, lequel n'a pas toujours besoin d'être déterminé et, encore moins, référé. L'exemple (287) ci-dessous correspond à cette valeur d'usage. Mais les exemples (285) et (288) dévoilent des problèmes de syntaxe liés à la formation de l'interrogation. La règle prescrivant l'inversion du sujet, obligatoire, n'est pas observée. En (286), le présentatif introduit, certes, un complément de type circonstanciel. Ce qui peut laisser croire qu'il s'agit d'un usage correct. On parle généralement du niveau de vie des individus ou d'une population. Dans le cas d'un pays, une préposition introduit le substantif régi :

- (285) attends, qu'**il y a** quoi là-bas ? je ne comprends pas explique-moi (Lm1-D1a, 17/08/2011)
- (286) en tout cas ils doivent ces gens qui décident des salaires doivent essayer d'évaluer en fonction du niveau de vie qu'**il y a** au Cameroun (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (287) **il y a** un premier appel on va chercher l'auditeur qui se positionne. malheureusement la connexion n'est pas possible ce matin ! aller ! revenez-nous rapidement (Aec-Ngé, 28/03/2012)
- (288) **il y a** quelque chose à ajouter dans votre réponse ? (Rs-Bta, 26/04/2012)

Pour les locuteurs camerounais du français, le présentatif *il y a* peut introduire un élément nouveau, interroger sur un fait ou traduire l'existence.

V.10. L'insertion des pronoms relatifs

Le français camerounais semble avoir créé un nouveau procédé pour la formation des phrases clivées : une proposition précédant le nom que le relatif reprend forme avec lui une structure discontinue, qui permet de mettre en relief le nom repris :

- (289) donc quand on a une occasion **qui** se présente, on en profite suffisamment (Sv-Ydé, 30/05/2011)
 (290) on accueille Raphaël **qui** nous appelle, au bout du fil bonjour Raphaël ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
 (291) finalement on a fait venir le consul russe **qui** est arrivé, et lorsqu'il est arrivé (Lm1-Dla, 17/08/2011)
 (292) les chercheurs sont *vénus, et ils nous ont *demandé de ne même plus faire un puits dans la zone. parce que, on ne sait pas quel genre de gaz **qui** est là-bas donc si on continue encore de creuser davantage de faire des puits, ça risque de... de créer d'autres problèmes (Le-Mra, 31/03/2012)
 (293) j'ai vu Young sport academy **qui** est arrivé hier (Ps-Bta, 28/04/2012)

L'irruption du relatif *qui* dans tous les exemples ci-dessous dévoile problème de syntaxe, lié à la présence d'une proposition introductive dont on aurait fait l'économie. La norme du français n'est nullement respectée, ce qui laisse supposer qu'un autre modèle grammatical conditionne la formation de ces énoncés. En éwondo, ESSONO (2000 : 173-174) distingue trois relatifs (| a yă |, | á | et | ø |) qui assurent la cohésion entre le déterminé et le déterminant. Le relatif subjectif peut se construire comme suit, selon le même chercheur :

bôn yă báyón : *les enfants qui pleurent*
 bó á báyón : *les enfants qui pleurent*
 bôn ø báyón : *les enfants qui pleurent*
 ##+ bôn // yă / bó- ngá + yón
 ## les enfants (cl2) // qui / PV (cl2) - pass3 + pleurer ##
les enfants qui avaient pleuré (ESSONO, 2000 : 174).

Le relatif objectif peut se former par l'antéposition de l'adnominal |é-| au substantif déterminé suivi du relateur :

é – n + dâ // yă / bó- ngá + loŋ ##
 ## aug + maison (cl9) // que / PV (cl2) - pass3 + construire ##
c'est la maison qu'ils avaient bâtie (ESSONO, 2000 : 174).

Avec le relatif objectif, on a, d'après la traduction française, une structure du type *c'est ... qui* qui fait penser au schéma de nos exemples. On peut ainsi conclure que les langues locales influencent la production de tels énoncés, tout comme elles provoquent les usages des structures à redoublement.

V.11. Les structures à redoublement

LIPOU (2001 : 126) considère la double et la triple répétition comme *un mode d'expression du répétitif, du duratif, du fréquentatif, de l'intensif ou de l'insistance*», qui peut aussi bien porter sur le verbe que sur d'autres parties du discours. Le français du Cameroun conforte sa théorie. Signalons, à sa suite, que certains redoublements ont pour objet de souligner la valeur de vérité d'un propos comme en (294).

De manière générale, l'élément redupliqué fonctionne comme un adverbe :

- (294) un temps, il n'a pas payé. j'ai dit que, je te donne le préavis. **il a mis long il a mis long**. je dis encore wèh fils, comment depuis que je te dis que libère la maison, tu ne libères pas ? (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (295) **oui oui**, effectivement ! (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (296) la fois dernière on a demandé à toute la communauté, Yambassa de Yaoundé, les élites intérieurs et extérieurs, et autres forces vives, que il y a un de leurs frères, fils, qui est malade, qui est d'ailleurs **très très** malade (Sv-Ydé, 30/05/2011)
- (297) parce que on nous parle **des opérations des opérations**, nous sommes à un énième, les autres pourquoi les autres n'ont pas... qu'est-ce qui a cloché ? (Ma2-Ydé, 07/04/2011)
- (298) et dès qu'elle voit les amis **frais frais** là elle est fière heuch ! (Lm2-DIa, 18/08/2011)

Cette tendance peut bien se justifier par l'influence du système grammatical des langues locales. En éwondo, ESSONO (2000 : 400-401) mentionne l'existence des syntagmes réduplicatifs, qui consiste en la juxtaposition et la répétition d'un même terme, qui peut être un substantif ou un pronom. Le syntagme réduplicatif est souvent employé pour traduire le superlatif et la valeur distributive notamment. Il n'est donc pas surprenant que les locuteurs reproduisent de tels schémas en français.

L'analyse des faits à laquelle nous nous sommes entièrement consacré dans ce chapitre a permis de cerner un ensemble de traits morphosyntaxiques propres au français du Cameroun. Nous sommes parti de l'idée qu'après de longues années de mixité entre les différents peuples du Cameroun, la rencontre entre les différentes variétés de français qui s'étaient développées a abouti, au plan morphosyntaxique, à l'unification des règles, donnant un système intermédiaire stabilisé.

Le changement linguistique a atteint, au Cameroun, le sous-système des articles, il s'est formé de nouveaux pronoms, le système verbal développé par les locuteurs camerounais du français fait du présent de l'indicatif le temps de référence. L'effacement de l'interrogation totale, la postposition des morphèmes interrogateurs, la polyfonctionnalisation de l'adverbe *là*, les usages particuliers de certains mots, issus pour la

plupart du répertoire des adverbes du français ont également été signalés, de même que les restructurations touchant la classe syntaxique des prépositions, l'effacement du *ne* de négation, les constructions à présentatif, l'insertion du pronom relatif *qui* là où il n'est pas attendu et les structures à redoublement.

Les résultats livrés par l'observé permettent en fin de compte d'établir que le français a subi, au Cameroun, de fortes pressions au point de développer un système grammatical autonome. Ces pressions sont liées, pour une bonne part, à l'influence des langues locales. Les facteurs intralingues, que l'on peut rattacher aux interférences d'acquisition, sont également non négligeables. L'unification des différentes variétés de français parlé au Cameroun est finalement un processus social qui, face à une « politique linguistique » institutionnelle qui vise le « linguistiquement correct », fédère des normes qui permettent de solidifier les liens entre la langue et la société. Ces normes, endogènes, sont le fruit des phénomènes trans-systémiques et des phénomènes généralisés. Les phénomènes trans-systémiques lient le français standard camerounais et les multiples sociétés camerounaises. Grâce à leur ancrage social, les phénomènes généralisés, même s'ils n'ont rien à voir avec l'influence des langues locales, font partie d'un héritage qui se perpétue.

CHAPITRE SIX : PRINCIPAUX PROCESSUS DE CRÉATION LEXICALE

Ce chapitre recense les principaux processus de création lexicale attestés en français du Cameroun. L'analyse s'est fondée sur l'idée que l'adaptation de l'outil linguistique au contexte pousse ses usagers à agir sur les unités linguistiques, qui acquièrent des sens recouvrant des champs sémantiques auxquels ils ne renvoyaient pas à l'origine ; certains mots sont tout simplement créés ou empruntés à d'autres langues. Tous ces processus, présentés comme des facteurs d'enrichissement des langues, sont très surveillés. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter la page « Dire, Ne pas dire⁵³ » du site internet de l'Académie française où sont recensés emplois fautifs, extensions de sens abusives, néologismes et anglicismes, entre autres.

L'action régulatrice des gardiens de la langue ne peut malheureusement rien contre la dynamique qui entraîne les innovations lexicales. Les langues naturelles sont en effet des systèmes dont le fonctionnement est animé et coordonné de l'extérieur (ZANG ZANG, 2013). La dynamique de l'usage amène le système à se renouveler constamment, en s'enrichissant d'éléments nouveaux, nécessaires à sa survie, et en se débarrassant d'éléments dont il n'a plus besoin (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 894). Le renouvellement du système est plus perceptible à l'oral selon CUSIN-BERCHE (1999), car c'est à ce niveau que le lexique évolue dans l'interaction constante entre langue et discours. L'innovation lexicale ne se produit pas *ex nihilo*, *mais à partir d'un état de langue, de ce que l'on pourrait appeler « une mémoire lexicale »* (CUSIN-BERCHE, 1999), et suivant des règles dont la mise en application peut varier. Ce constat nous amène, après CANUT (2001), à ne pas assimiler la langue à une substance, voire une « essence », car une telle démarche *empêche toute compréhension des pratiques fluctuantes des locuteurs, déterminées par un ensemble complexe de phénomènes à la fois discursifs et pratiques* (CANUT, 2001 : 393).

Nous proposons, dans la première section de ce chapitre, quelques théories portant sur l'analyse lexicale. La deuxième dresse un inventaire qui a pour finalité l'identification des principaux processus de création lexicale attestés en français du Cameroun.

⁵³ <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>. Page consultée le 15 octobre 2012.

VI.1. Les processus de création lexicale : quelques théories

La formation des mots, selon RIEGEL et les autres (1994/2004 : 887), implique l'existence d'une unité minimale constitutive du niveau morphologique, le **morphème**, qui se manifeste souvent sous la forme de segments inférieurs à la dimension du mot. Pour les mêmes grammairiens, le mot est à la fois une unité grammaticale et une unité lexicale. En français, la notion de mot regroupe toutes les unités préconstruites (ou précodés) que la langue fournit au locuteur pour construire ses énoncés (RIEGEL et les autres, 1994/2004 : 888). Au plan lexical, le caractère préconstruit des mots est d'ordre dénominatif, car ils désignent un type de référent. Le morphème est considéré comme l'unité morphologique élémentaire (unité minimale porteuse de sens), un segment préconstruit qui associe une forme et un sens que l'on ne peut plus décomposer en segments du même genre. Ainsi, un mot comme *pont*, bien qu'il soit constitué de deux phonèmes distincts (/p/ et /ɔ̃/), s'analyse comme un morphème, contrairement à *injuste*, qui s'analyse en deux morphèmes : *in* (non) + *juste* (conforme à la justice) (RIEGEL et les autres, 1994/2009 : 889).

On distingue ainsi, sur la base de ces considérations, les mots simples et les mots composés. Les mots simples ont une base unique et peuvent servir à la formation d'autres mots (les mots composés) suivant divers mécanismes : la dérivation et la composition. Les mots composés peuvent s'abrégier pour donner naissance à de nouveaux mots et certains termes composés peuvent se réduire à la succession de leurs initiales. RIEGEL et les autres (1994/2009 : 894-895) distinguent les unités qui constituent le lexique (noms, adjectifs, verbes et adverbes) et les mots dits « de liaison » (prépositions et conjonctions). Les premiers appartiennent à des ensembles nombreux et ouverts, subissent des renouvellements constants que plusieurs chercheurs ont essayé de catégoriser (GUILBERT, 1973 ; DUGAS, 1990 ; LAFAGE, 1990 ; MEJRI, 2005 ; APOTHÉLOZ, 2002).

VI.1.1. Le texte « fondateur » de GUILBERT

Bâti autour du concept de néologie, il établit des classifications qui seront reprises plus tard, sous des appellations diverses, mais qui confortent les observations de ce chercheur prudent et modeste qui disait s'en tenir, momentanément, à une classification imparfaite.

On lit chez GUILBERT (1973 : 9) qu'en 1801, MERCIER choisit, pour son dictionnaire, le terme de *Néologie* (enregistré par le Dictionnaire de l'Académie de 1762) en sacrifiant au besoin d'en donner la définition suivante en sous-titre : [...] *Vocabulaire de*

mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles. MERCIER (1801 ; cité par GUILBERT, 1973 : 9) établit une opposition entre *néologie* et *néologisme* :

Néologie se prend toujours en bonne part, et Néologisme en mauvaise, il y a entre ces deux mots la même différence qu'entre religion et fanatisme, philosophie et philosophisme.

Ces précautions de MERCIER montrent, selon GUILBERT (1973 : 9), que le néologisme continuait d'être frappé d'interdit pour les membres de l'Institut national de France dans la période post-révolutionnaire comme au temps de Vaugelas⁵⁴. Mais MERCIER essayait de définir une nouvelle attitude en face de l'évolution de la langue qu'il percevait en son temps.

S'inspirant de MERCIER, GUILBERT (1973 : 13) conçoit la langue comme un **système en mouvement**, car elle est la condition de l'exercice de la pensée, de la connaissance du monde :

L'expression de la réalité nouvelle se conforme au système de la langue, aux exigences de la conscience linguistique de la communauté, sous peine que le terme nouveau qui donne existence à la création ne soit pas reçu. [Ainsi], la création néologique individuelle présente nécessairement un aspect collectif, en ce sens qu'elle doit répondre à une certaine appétence de la collectivité linguistique pour prendre naissance et s'implanter (GUILBERT, 1973 : 13-14).

GUILBERT (1973 : 14) reconnaît que toute langue compte un ensemble de règles qui assurent le fonctionnement du système. C'est, d'ailleurs, en vertu de cette norme que l'on crée des phrases, des éléments de phrases, des mots, et que l'on communique avec les autres membres de la communauté linguistique. Mais l'aspect complémentaire négatif du code est l'obligation de ne pas s'écarter des règles qui font la permanence du système. Aussi la contradiction est-elle dépassée par l'usage qui peut instaurer l'individuel comme général, l'irrégulier comme régulier. GUILBERT (1973) distingue deux types de créativité : **celle qui résulte de l'application des règles et celle qui modifie les règles**. De ce fait, la norme ne peut plus être appréhendée comme ce qui a été institué, mais comme **ce qui tend à devenir** :

La créativité linguistique ne peut s'exercer par des moyens fondamentalement contraires au fonctionnement de toute langue, par des marques alinguistiques, mais elle peut modifier certains aspects du système ; elle ne saurait, par exemple, abolir, dans le dialogue, l'opposition je/tu sauf par affectation de transgression du code comme chez certains poètes, ou l'opposition verbe/nom, mais elle peut substituer la forme verbale intransitive je m'en rappelle à la forme verbale transitive je me le rappelle. Les limites de la norme sont d'une telle nature qu'un vaste champ est ouvert

⁵⁴ Auteur des *Remarques sur la langue française* publiées en 1647.

aux renouvellements et aux enrichissements opérés par l'usage. Les règles fondamentales du système étant observées, la norme n'est pas plus ce qui a été institué que ce qui naît et tend à devenir (GUILBERT, 1973 : 14-15).

GUILBERT (1973 : 16) soutient qu'**en matière de création lexicale, le créateur endosse la paternité du terme nouveau, produit consciemment pour traduire un concept ou un aspect non encore exprimé par un mot.** Le mot ainsi créé est souvent revendiqué par le créateur par un procédé d'énonciation attirant l'attention sur le caractère nouveau du terme employé. Mais toutes les formes lexicales ne relèvent pas du même type de création. Il distingue, d'une part, la néologie comme un mouvement d'évolution qui anime la langue dans son système phonologique, grammatical et syntaxique et, d'autre part, la néologie lexicale qui consiste dans les créations individuelles de mots. Les différentes formes de néologie

se répartissent [...] en créations morphologiques et créations sémantiques. Dans la première forme, ce qui est acte individuel de création, c'est la jonction de deux éléments préexistants, base et affixe, pour engendrer un nouveau mot (radar + iste - radariste). Il existe une syntaxe lexicale relevant du système collectif de la langue selon laquelle intervient l'acte proprement dit de création. Dans la seconde forme, sémantique, le sujet parlant disposant du matériel lexical de la langue, choisit un terme auquel il confère, selon une motivation d'abord purement personnelle, une signification nouvelle. Tels sont les emplois métaphoriques et figurés au stade du premier emploi (ex. musclé = fort ; laminé = écrasé) (GUILBERT, 1973 : 16).

La néologie lexicale, présentée comme une valeur particulière sous l'angle de la création linguistique, est conférée au mot que l'on ne considère plus comme la plus petite unité de signification de la langue (monème ou morphème). Le mot sert de point de départ à l'analyse linguistique puisque c'est à partir de lui que l'on distingue en deçà les phonèmes et au-delà les syntagmes et la phrase. C'est le mot qui donne accès au concept et fait la jonction avec la pensée et le monde, c'est lui enfin qui est le lieu de rencontre entre l'archaïsme et l'innovation bien que n'étant pas une entité indépendante :

Du point de vue de l'acte linguistique, le mot, si important qu'apparaisse sa fonction lexicale, n'est rien sans la phrase. La création linguistique ne peut se réaliser, en effet, que dans et par la phrase. Le lexique n'est pas une partie autonome de la langue. Les différentes formes du néologisme, à l'exception de la forme onomatopéique, apparaissent dans un processus de caractère phrastique, si bien que le mot, malgré le rôle privilégié qu'on lui a reconnu, n'est en définitive qu'un élément de phrase, tant du point de vue du fonctionnement que de la création linguistique [...] (GUILBERT, 1973 : 17).

Les relations syntaxiques et syntagmatiques sont donc importantes pour l'analyse lexicale, mais GUILBERT (1973 : 17) soutient que le mot demeure un catalyseur de sens qui sert à

dénommer, dont les caractéristiques correspondent à la description saussurienne du signe linguistique :

Du point de vue du rapport entre l'univers du monde et de la pensée et l'expression linguistique, le mot est un catalyseur de signification parce que, d'une part, il sert à dénommer, donc à signifier à lui seul, et que, d'autre part, il fournit un élément de combinaison pour exprimer une signification qui dépasse le cadre de sa forme. Ce que Saussure a dit du signe linguistique, de ses aspects contradictoires et complémentaires de mutabilité et d'immuabilité s'applique parfaitement au mot, en tant que forme simple, et s'étend même aux formes construites du mot : en tant qu'élément signifiant, le mot est voué à la néologie par la disproportion numérique entre les formes signifiantes et les choses à signifier, et par l'infinie variété des motivations des locuteurs qui le font entrer dans leurs phrases (GUILBERT, 1973 : 17).

L'auteur s'appuie sur un ensemble de postulats pour classifier les différents types de néologismes :

1. Une langue fonctionne selon son propre code en vertu duquel sont produits des actes de discours et des formations lexicales. Tout ce qui provient d'une langue autre doit être considéré comme relevant d'un autre code.

2. Le néologisme est un signe linguistique comportant une face « signifiant » et une face « signifié ». Ces deux composantes sont modifiées conjointement dans la création néologique, même si la mutation semble porter sur la seule morphologie du terme ou sur sa seule signification.

3. La formation néologique, le plus souvent, n'est pas une unité de signification minimale. Elle résulte de la combinaison d'éléments plus simples existant dans la langue. La création réside alors dans le mode de relation établie entre ces éléments.

4. La création du néologisme ne peut être dissociée du discours tenu par le créateur-individu intégré à une communauté, s'exprimant dans une situation donnée.

5. Le néologisme présente un aspect oral et un aspect écrit. Les modifications graphiques doivent donc être considérées comme relevant de la néologie.

Ces considérations lui permettent de distinguer la néologie phonologique, la néologie syntaxique, la néologie sémantique, l'emprunt et la néologie graphique.

VI.1.1.1. La néologie phonologique

GUILBERT (1973 : 19) observe que la création intégrale d'un mot simple (substance phonologique inédite + signification inédite) est extrêmement rare ; les formations onomatopéiques, qui transposent dans une forme linguistique arbitraire les bruits naturels ou

les cris des êtres animés, sont très réduit. Le stock de ces formations ne s'enrichit guère que dans le vocabulaire des bandes dessinées ou de la science-fiction. La formation d'une nouvelle séquence phonologique peut intervenir à partir de substances préexistantes, sous forme d'abréviation (*manif* → manifestation) ou de transposition phonologique d'expressions condensées graphiquement (ex : ZUP = zone à urbaniser en priorité) prononcé [zyp], d'adaptation de mots étrangers importés (*gadget*) servant de bases à une dérivation dans la langue emprunteuse (*gadget* [gadzet], *gadgétiser* [gadzetize]).

Selon la typologie de GUILBERT (1973) donc, sont considérés comme exemples de néologies phonologiques les formations onomatopéiques, les troncations, les sigles et les mots dérivés issus des emprunts. La néologie syntaxique met en jeu la combinaison d'éléments préexistants dans la langue.

VI.1.1.2. La néologie syntaxique

Par *néologie syntaxique*, il faut entendre, écrit GUILBERT (1973 : 19), *toute formation qui s'opère par la combinaison d'éléments préexistants dans la langue. La combinaison se présente sous un aspect lexical (base et affixe) mais aussi sous un aspect phrastique. Sont classées dans un premier temps sous ce sous-titre les procédures de préfixation, de suffixation et de formations parasynthétiques. GUILBERT (1973 : 20) reconnaît que ce classement présente des imperfections, car*

il est fondé sur les critères externes complémentaires de la non-existence de l'affixe en tant qu'élément autonome dans la langue et de la soudure des éléments formateurs. Il répond imparfaitement à la description du phénomène réel de la création dans la mesure où le principe créateur est dans la relation syntaxique profonde entre les éléments, source de la transformation lexicale. Le préfixe, notamment, est souvent une préposition, élément fonctionnel autonome dans la phrase.

La seconde forme de combinatoire est représentée par la composition, qui opère à partir d'éléments lexicaux autonomes ou non autonomes. Il existe un modèle dit « savant », qui fonctionne avec des éléments empruntés au latin ou au grec, lesquels n'existent pas comme mots indépendants du lexique (*lactoduc* – *orthophonie*) ou avec une combinaison extrêmement variée entre termes autonomes français et non autonomes, latins, grecs (*picoseconde*, *pictogramme*). GUILBERT (1973 : 20) observe que les éléments de ces composés sont tantôt soudés, tantôt disjoints, selon le degré de pénétration dans la langue du type de formation ou de la formation elle-même :

Le critère le plus général qui permet de rassembler sous un même modèle ces formations, extrêmement diverses en raison de la productivité du type, est que l'un des éléments au moins du composé n'est pas, initialement, un mot indépendant du lexique français (GUILBERT, 1973 : 20).

L'autre modèle de composition est décrit comme la combinaison de deux mots autonomes à fonction grammaticale dans la phrase, qui présentent le plus souvent la forme de jonction graphique par trait d'union : combinaison d'un verbe et d'un substantif (*protège-nuque*), d'un substantif et d'un substantif (*pneu-neige*), d'un substantif et d'un adjectif (*jeune-loup*).

Sont rattachés à la néologie syntaxique ce que GUILBERT (1973 : 21) nomme la dérivation syntagmatique et la siglaison. La dérivation syntagmatique vise les

formations caractérisées par une transposition directe de la séquence syntagmatique de phrase en unité lexicale sans aucune marque extérieure de la transformation qui s'opère essentiellement sur le plan du signifié. Les termes ne sont pas réunis par un trait d'union (sécurité sociale – journée continue – rectangle blanc). Les éléments fonctionnels de la syntaxe de la phrase y sont maintenus (force de dissuasion, prêt-à-porter).

Divers types de locutions, verbale (*prendre l'air*), adverbiale (*coup par coup*), prépositionnelle (*en prise directe sur, avec*) sont rattachés à cette catégorie.

La siglaison est considérée comme une forme particulière de cette dérivation syntagmatique. GUILBERT (1973 : 21) souligne en effet qu'

une fois l'unité de signification créée, selon la procédure de l'extension syntagmatique par déterminations successives, la loi de l'économie dans la communication conduit à la condensation sous une forme graphique qui consiste à représenter chaque terme de la séquence par sa première lettre (ex : Z.U.P. « zone à urbaniser en priorité »). Ce procédé rappelle la syntaxe spécifiquement lexicale par la suppression des opérateurs syntaxiques de liaison.

Préfixation, suffixation, formations parasyntétiques, composition, dérivation syntagmatique et siglaison sont donc recensés comme des exemples de néologies syntaxiques. Sont regroupés sous le titre *néologie sémantique* tous les changements de sens.

VI.1.1.3. La néologie sémantique

La néologie sémantique est présentée comme une forme de création lexicale qui opère à partir des de la langue. Pour GUILBERT (1973 : 22), la signification est tributaire du faisceau de traits distinctifs d'un lexème, de sa fonction syntaxique et de son statut grammatical. La néologie sémantique s'appréhende alors comme *tout changement de sens qui se produit dans*

l'un des trois aspects signifiants du lexème sans qu'intervienne concurremment un changement dans la forme signifiante de ce lexème (GUILBERT, 1973 : 22).

La néologie sémantique se scinde encore en plusieurs formes :

–La première renvoie au changement du groupement des sèmes afférents à un lexème, selon des modalités diverses (synecdoque, métaphore, comparaison, métonymie, etc.).

–La seconde affecte la catégorie grammaticale du lexème, que l'on appelle parfois néologie par conversion. L'essence du changement est de caractère sémantique, la catégorie grammaticale n'étant que le moyen de réalisation de la mutation. Ainsi, *belle*, employé comme substantif féminin (les belles), implique un changement sémantique qui dépasse la simple mutation de l'adjectif féminin, même appliqué à une femme, en substantif.

–La troisième forme de néologie sémantique peut être qualifiée de sociologique. La plupart des mots, à l'exception d'un noyau du vocabulaire général, se répartissent entre des vocabulaires afférents à des activités particulières ou à des niveaux sociaux différents. Cette catégorisation dite sociologique est partie intégrante de sa signification. Le passage d'un terme d'un vocabulaire spécialisé à un autre vocabulaire spécialisé le charge d'une signification nouvelle qui ne provient pas seulement du référent nouveau, mais aussi du milieu professionnel des locuteurs. Il en est ainsi des termes techniques qui passent dans le vocabulaire général usuel, des mots dialectaux dont l'usage se généralise ou des mots d'auteurs qui se répandent dans la masse parlante (GUILBERT, 1973 : 22-23). L'emprunt est traité séparément.

VI.1.1.4. L'emprunt

Selon GUILBERT (1973 : 23), la néologie par emprunt consiste à faire passer un mot tiré d'une langue où il fonctionnait selon les règles propres au code de cette langue dans une autre langue où il est inséré dans un nouveau système linguistique. Ce qui justifie pourquoi il en fait une catégorie distincte, même si l'adaptation du terme à son nouveau milieu linguistique peut se traduire par des altérations d'ordre phonétique et/ou graphique (*zoom* et *zoum*), par des modifications sémantiques du terme maintenu dans sa forme originelle (*planning* employé absolument en français au sens de *plan*) ou par le maintien de la signification originelle malgré l'adaptation morphologique à la langue d'accueil (*to realize* → *réaliser*).

Ce qui caractérise l'emprunt, écrit GUILBERT (1973 : 23), c'est le phénomène d'adaptation au nouveau code. Mais il faut distinguer les emprunts véritables des mots étrangers qui viennent à être employés dans l'énoncé en référence à des réalités étrangères, que l'on peut appeler des xénismes, qui ont leur valeur propre par leur forme étrangère.

L'opposition langue parlée/langue écrite permet à GUILBERT (1973 : 23-24) de catégoriser un autre type de néologie.

VI.1.1.5. La néologie graphique.

Guilbert (1973 : 23-24) affirme que l'opposition entre la langue parlée et la langue écrite est source de néologie, car le passage d'un code à l'autre permet de créer de nouvelles formes. L'apparition ou la disparition du trait d'union, par exemple, indiquent les étapes d'une transformation sémantique. Il permet aussi le procédé que l'on pourrait appeler, à l'exemple de Queneau, coagulation graphique par la réunion de tous les constituants d'une phrase en une sorte de nom ou d'adjectif. En plus,

La disposition graphique du texte peut être un moyen d'invention et d'expression comme on l'a vu au temps des symbolistes et comme on le voit dans le discours publicitaire. S'il est plus fréquent que le phonétisme d'un mot corrompe sa graphie, il arrive que la graphie entraîne un changement de prononciation (prõtityd / prõptityd) (GUILBERT, 1973 : 24).

En résumé, on peut illustrer de la manière suivante les différentes formes de néologie selon Guilbert :

Tableau 55 : Les différentes formes de néologie selon GUILBERT.

CATÉGORIES	SOUS-CATÉGORIES
Néologie phonologique	Onomatopée
	Troncation
	Siglaison
	Dérivation à partir d'un emprunt
Néologie syntaxique	Préfixation
	Suffixation
	Formations parasynthétiques
	Composition
	Dérivations syntagmatiques
	Siglaison
Néologie sémantique	Synecdoque
	Métaphore
	Comparaison
	Métonymie
	Néologie par conversion
	Néologie sociologique
Emprunt	Emprunts véritables
	Xénismes
Néologie graphique	Coagulation graphique
	Disposition graphique
	Changement de prononciation

Le tableau ci-dessous inspire plusieurs observations. La siglaison est traitée comme une forme de néologie phonologique et de néologie syntaxique. La troncation est analysée comme une forme de néologie phonologique. Les dérivations syntagmatiques constituent une forme indépendante de néologie syntaxique. Il est vrai que GUILBERT (1973) affirmait s'en tenir à une classification imparfaite. Cela peut-il justifier pourquoi les autres grilles, comme celle de DUGAS (1990), sans mettre en cause sa typologie, traiteront autrement certaines catégorisations qu'il établit.

VI.1.2. DUGAS et les dictionnaires électroniques

DUGAS (1990) observe que la néologie, de même que les procédés d'affixation et de composition, sont loin d'être les seuls exploités en français contemporain en vue de créer des mots nouveaux. On recense chez cet auteur qui milite en faveur d'une révision bénéfique des principes d'analyse propres à la lexicologie des procédés de créations lexicales comme les jeux de langage, les mots-valises, l'apostrophe, les signes diacritiques et la variation graphique.

L'étude des procédés à la base de jeux de langage, qui servent à la création de nouveaux mots, demeure inexplorée en lexicographie comme le regrette DUGAS (1990 : 25). Il distingue deux classes de jeux qui fournissent des unités lexicales construites. Dans la première sont regroupés tous les procédés ludiques qui produisent des lexèmes dont le caractère est ponctuel ou non permanent, et que l'on associerait à des néologismes de parole et non de langue. L'anagramme (*bison ravi* : Boris Vian), le javanais (*pavapavier* : papier) ou les mots-sandwiches (construction avec un infixé, *rajolivissant*, emprunté à San Antonio) sont de ceux-là. DUGAS (1990) trouve que ces créations sont moins intéressantes que celles qui peuvent avoir un caractère plus permanent. C'est le cas des lexèmes de la deuxième classe, celle des argots et des jargons, qui favorisent la naissance de milliers de nouveaux mots. Il s'agit, entre autres, des lexèmes du verlan (*béton* : tomber), du largonji (*louchebem* : boucher), etc.

Les mots-valises sont décrits comme des procédés qui contribuent également à la création de mots nouveaux. Ces mots, que l'on appelle encore *mots-portemanteaux* ou *mots-centaures* sont, selon DUGAS (1990 : 26), très à la mode dans la publicité, comme *délicechoc* (délice + chocolat), *apérifruit* (apéritif + fruit), *Nescafé* (Nestlé + café), *Liptonic* (Lipton + tonic).

Certains lexèmes issus des onomatopées se soumettent aux règles de dérivation, comme : *glouglou*, *glouglouter*, *tictac* (ou *tic-tac*), *tictaquer* (DUGAS, 1990 : 26).

L'apostrophe, si l'on excepte le fait de sa présence dans quelques idiosyncrasies comme *d'abord*, *aujourd'hui*, peut apparaître à la frontière de mots pour indiquer l'élision

prévisible d'une voyelle (DUGAS, 1990 : 26). Le français se sert de ce signe pour souligner, le plus souvent, un effet populiste ou la composition par l'élision comme dans *p'tit déj'* (petit déjeuner), *prop'prête* (propre prête).

Comme avec l'apostrophe, les diacritiques ne favorisent pas directement la création lexicale. Cependant, l'absence ou l'ajout indu d'un diacritique concourt à l'augmentation du stock lexical ou à son appauvrissement. Cela est sensible, de l'avis de DUGAS (1990 : 27), depuis la diffusion des micro-ordinateurs et des terminaux du type Minitel, qui ont modifié les habitudes d'écriture, car on s'est habitué depuis à utiliser des claviers qui ne comportent pas de diacritiques. Ainsi, *sale* et *salé*, *dû* et *du* deviennent homographes sans leur accent : la polysémie de ces lexèmes augmente sans provoquer le même effet sur le stock lexical, puisque *salé* et *dû* ont été déjà enregistrés. *Andre* mis pour *André* devient par contre un mot nouveau jamais encore dépouillé. Pour DUGAS (1990 : 25), une graphie, respectueuse de particularismes phonétiques, qui fait inscrire un *é* fermé au lieu d'un *è* ouvert (*élève* au lieu d'*élève*), fait ajouter de nouvelles entrées. Ce qui l'amène à conclure que

Dans l'éventualité d'une réforme de l'orthographe qui abolirait les diacritiques (suscrits et souscrits) du français, les graphies *eleve* et *élevés*, parmi les seules retenues, en neutralisant *élève* et *élevé* puis *élèves* et *élevés*, font faire un gain net de deux entrées si l'on ne tient pas compte de la multiplicité des entrées par rapport aux classes et sous-classes syntaxiques (DUGAS, 1990 : 27).

Chez DUGAS (1990 : 27), la variation graphique est de deux sortes : les variantes attestées dans les dictionnaires usuels, par exemple *assener* / *asséner*, *bécoter* / *bécotter*, et les variantes cacographiques non intégrées parmi celles qui correspondent cependant à une régularisation (*sontaient* pour *étaient*) ou à une réalisation par analogie (*occurence* pour *occurrence*). Pour l'auteur, il s'agit à proprement parler moins de créativité lexicale que d'ajouts parasites au stock lexical dont l'effet pourrait le faire augmenter considérablement. Il affirme avoir identifié, pour les seuls verbes du français, quelque trois cents qui avaient au moins une variante attestée notamment dans le *Grand Robert de la langue française* (1986).

Certains procédés de création lexicale présents dans la grille de DUGAS (1990) sont absents chez GUILBERT (1973). Il s'agit des jeux de langage, de l'apostrophe et des signes diacritiques. La variation graphique dont il a été question chez GUILBERT (1973), laquelle résulte de ce que le phonétisme d'un mot peut corrompre sa graphie est, chez DUGAS, l'absence ou l'ajout d'un signe diacritique qui peut concourir à l'augmentation ou à l'appauvrissement du stock lexical de la langue. Signalons que l'apostrophe que DUGAS (1990) traite comme un type de création lexicale est proche de la troncation.

Suzanne LAFAGE qui s'est intéressée au changement lexical du français en contexte africain a proposé quant à elle une grille originale, dans laquelle il n'est pas question de néologies, mais de métaboles.

VI.1.3. Les métaboles de Suzanne LAFAGE

Sa grille de 1990 est un approfondissement de celle de 1977, élaborée pour décrire les particularismes lexicaux du français d'Afrique. LAFAGE (1990) établit, pour chaque phénomène, des sous-catégorisations en s'appuyant sur quatre critères opérationnels : la suppression, l'adjonction, la substitution et la permutation. Ce qui lui permet d'envisager, comme processus mis en jeu par le changement lexical du français en contexte africain, les changements de type « métaplasme », les changements de type « métataxe », les changements de type « métasémème » et les changements de type « métalogisme ».

VI.1.3.1. Les changements de type « métaplasme »

Ils portent sur des modifications de la structure formelle du mot, sur le mot entier ou sur des éléments constitutifs de celui-ci (morphèmes, syllabes, phonèmes, voire graphèmes si la modification qui intervient est uniquement perceptible au plan de l'écriture). Elle distingue les métaplasmes par suppression, les métaplasmes par adjonction, les métaplasmes par suppression/adjonction et les métaplasmes par permutation.

VI.1.3.1.1. Les métaplasmes par suppression

Il s'agit d'exemples d'aphérèse, d'apocope, de syncope et de dérivation régressive. Selon LAFAGE (1990 : 34), le cas le plus fréquent, s'agissant de la suppression localisée au début du mot (aphérèse), est celui de l'« éclatement », qui relève du problème de frontières de mots dans les variétés mésolectales et surtout basilectales :

gnon (CI [Côte d'Ivoire]) de pognon : « argent » ;
yeuse (ZA [Zaire, actuellement République démocratique du Congo]) de travailleuse :
 « femme de ménage d'un internat », etc. (Lafage, 1990 : 34).

Des procédés comme l'abrégement, l'abréviation, la siglaison, rangés sous le titre apocope (suppression qui intervient à la fin du mot), sont également fréquentes :

cava (ZA) de cavalière : « petite amie » ;
croco de « crocodile », *phaco* de « phacochère », *hippo* de « hippopotame » (tous pays) ;
gardi (TCH [Tchad]) de gardien ;

B.D. (ZA) de bordelle : « prostituée » ;
G.D. (ZA) de gendarme : « gendarme mobile » ;
soutien (BF [Burkina Faso], CI, TO [Togo]) : « soutien-gorge » ;
beau (BF, CA [Cameroun], CI, MA [Mali], NIG [Niger], SEN [Sénégal], ZA) : « tout membre masculin de la famille par alliance » (Lafage, 1990 : 34).

L'apocope ne se limite pas à ces procédés. Elle peut également frapper une expression :
avoir un œil en beurre (CI) : « avoir un œil au beurre noir » (LAFAGE, 1990 : 34).

LAFAGE (1990 : 34) estime que la syncope (suppression dans le mot), qui apparaît fréquemment à l'oral pour réduire les groupes consonantiques, est liée au fait que la forme canonique de la plupart des langues africaines est de type CVCV. Elle est ainsi réalisée dans *Côte d'Ivoire* [kodivwa], *carte d'identité* [kardatite].

Elle reconnaît que la dérivation régressive n'est pas une métabole, car *elle n'est pas recensée par le groupe, qui ne prend en compte que l'affixation (métaplasme par adjonction) ou la substitution d'uffixes (métaplasme par suppression/adjonction)* (LAFAGE, 1990 : 35). Elle souligne néanmoins que ce procédé peut être introduit sous ce sous-titre dans la mesure où la suppression est utilisée, même si son résultat, dans ses exemples, conduit à un néologisme :

alphabète (CI, SEN) de analphabète : « personne qui a appris à lire et à écrire » ;
compétir (CI, MA, SEN) de compétition : « participer à une compétition » (LAFAGE, 1990 : 35).

Commentant les exemples ci-dessus, LAFAGE (1990 : 35) écrit que « La dérivation régressive procède du type aphérèse pour *analphabète* et du type apocope pour *compétir*. »

VI.3.1.2. Les métaplasmes par adjonction

Les métaplasmes répertoriés ici ne peuvent être appliqués, écrit LAFAGE (1990 : 35), au domaine lexical, particulièrement *ceux qui relèvent de l'adjonction répétitive impliquant la présence d'autres unités lexicales : rimes, assonances, allitérations, paronomases in praesentia*. Appartiennent à ce groupe :

– La prosthèse, décrite comme une adjonction en début du mot, très fréquente chez les peu ou les non scolarisés, qui perçoivent mal les frontières de mots et font des « amalgames » (mon du riz, nhomme, zenfants...) (LAFAGE, 1990 : 35).

– L'épithèse, adjonction à la fin du mot, qui peut être phonétique ou seulement graphique :

médiats (SEN) : « médias » ;
bordelli' (BF, CA, MA, SEN, TCH, ZA) : « prostituée » ;

putaine (MA, NIG, SEN, ZA) : « putain » ;
boli (SEN) de bol : « cuvette émaillée » (LAFAGE, 1990 : 35).

– L'épenthèse, adjonction à l'intérieur du mot, souvent vocalique, qui vise l'effacement ou la réduction des groupes consonantiques pour rapprocher le mot français de la forme canonique CVCV des langues de substrat :

[pinø] « pneu » ; [sokolər] « scolaire » ;
calerk (ZA) : « clerc, employé de bureau » ;
caracasse (NIG) de carcasse : « véhicule en mauvais état » (LAFAGE, 1990 : 35).

– La diérèse, procédé avec lequel une unité est ajoutée au nombre des syllabes :

tuer [tyje],
continuer [kõtinyje] (LAFAGE, 1990 : 36).

– Le mot-valise, qui consiste au rassemblement de deux mots sur la base d'une homophonie partielle :

arabusta (CI) de arabica et robusta : « café hybride qui ajoute à la saveur de l'arabica la force et la résistance du robusta » ;
ndomance (CI) : le mot-valise est ici hybride (langue africaine + français, ndama et abondance) : « vache provenant du croisement de la race africaine ndama (de petite taille, mauvaise laitière mais résistante au nayana) avec la race alpine abondance (de grande taille, excellente laitière mais trop fragile pour un environnement tropical ou équatorial) (LAFAGE, 1990 : 35).

De l'avis de LAFAGE (1990 : 36), on pourrait considérer qu'il existe des expressions-valises : *demande la main d'une fille en mariage* (BF) : demander la main d'une jeune fille + demander une jeune fille en mariage.

– L'affixation. Ce procédé de dérivation par adjonction d'affixes est présenté comme l'un des plus créatifs des variétés africaines du français. Elle opère :

• soit par préfixation :

refouler (BF, CI, TO [Togo]) : « fouler à nouveau » ;
co-épouse (tous pays) : « l'une des femmes d'un polygame par rapport aux autres épouses » ;
contreveste (BF, MA, NIG, ZA) : « chemise-veste » ;
extra-coutumier (CI, ZA) : « qui se soustrait au droit coutumier » (LAFAGE, 1990 : 36).

• soit par suffixation :

enceinter (tous pays) : « engrosser » ;
frousser (ZA) : « être pris de panique » ;

réciproquer (ZA) : « rendre la pareille » ;
tamtameur (BE, CI, TO), *tamtamier* (NIG) : « joueur de tam-tam » ;
garcerie (MA) : « maison close » ;
gossette (SEN) : « petite amie » (LAFAGE, 1990 : 36).

• soit par parasyntèse :

dévierger (tous pays) : « déflorer » (LAFAGE, 1990 : 36).

Avec ce procédé, écrit LAFAGE (1990 : 36), des familles entières ont été créées : *griot, griotage, grioticien, griotique...* (CI) ; *marabout, maraboutier, maraboutage, maraboutisme, maraboutique, démaraboutier, démaraboutage...* (tous pays).

– Le redoublement, adjonction répétitive, qui fait penser au syntagme réduplicatif. LAFAGE (1990 : 37) souligne que ce procédé est très répandu dans les langues de substrat :

combien-combien ? (CI, MA, ZA) : « combien chaque unité ? » ;
comment-comment ? (TCH) : « est-ce possible ? » ;
cinq-cinq (BF, MA, SEN) : « très bien ! Parfait ! » ;
mal mal (CA, TCH) : « très mauvais, très douloureux » ;
plat-plat (CI) : Vomer sitapinnis, « poisson » ;
payer main-main (TO) : « payer au comptant » ;
faire le boum-boum (CA) : « faire quelque chose sans méthode ni adresse » (LAFAGE, 1990 : 37).

– L’insistance. Avec ce procédé, écrit LAFAGE (1990 : 37), durèmes et tons suraigus peuvent affecter la syllabe finale de certains mots, jouant le rôle d’intensificateurs :

jusqu’à... [zyskaaa] : « pendant très longtemps » ;
depuis... [depyiii] : « depuis fort longtemps, pendant très longtemps » (LAFAGE, 1990 : 37).

VI.1.3.1.3. Les métaplasmes par suppression/adjonction

La substitution partielle ou complète est d’ordre paradigmatique selon LAFAGE (1990 : 37). Mais tous les métaplasmes de ce type répertoriés par le groupe ne peuvent être illustrés (langage enfançon, calembour, forgerie, etc.). Sont recensés :

– La substitution d’affixe, une suppression/adjonction partielle très fréquente qui porte sur :

• le préfixe :

décorcer (TCH, TO) : « écorcer, éplucher » ;

dégrainer/dégrener (BE, TCH, TO) : « égrener, écosser » ;
amerder (SEN) : « importuner » ;
multiculteur (CI, MA, SEN) : « polyculteur » (LAFAGE, 1990 : 37).

• le suffixe :

poissonnat (SEN) : « poissonnerie » ;
circoncier (CA) : « circonci » ;
risquant (ZA) : « risqué » ;
tantie (CI, TO) : « tantine » qui serait peut-être un mot-valise hybride, du français « tante » et de l'anglais « auntie » (LAFAGE, 1990 : 37).

– L'archaïsme, présenté comme des survivances d'état de langue :

honnir (BF, CI, TCH, TO) : « couvrir de honte » ;
gêner (BE, TCH, TO) : « faire souffrir » ;
repayer (CI) : « rembourser » ;
chanceux (CI) : « soumis aux caprices de la chance » ;
s'élater de rire (BF, CI, TO) : « éclater de rire » (LAFAGE, 1990 : 37).

– La synonymie sans base morphologique portant sur des formes à contenu sémique identique, mais à connotation différente :

taxi sans payer (BF) : « car de police » ;
pneu de secours (BF, CI, NIG, SEN) : « amant, maîtresse (fam.) » ;
pont-arrière (BF, CI, MA) : « postérieur féminin » (LAFAGE, 1990 : 37).

– La paronomase *in absentia*. LAFAGE (1990 : 38) précise que *le groupe ne considère que la paronomase impliquant la présence, dans le même énoncé, de deux termes graphiquement ou phonétiquement proches*. Les exemples réunis ici fonctionnent par substitution généralisée d'un terme à un autre terme graphiquement ou phonétiquement proche :

vitrine (SEN, TO) : « vitre » ;
piluler (tous pays) : « pulluler » ;
amener (tous pays) : « emmener » ;
se discuter (BF, CA, CI, NIG, SEN, TCH, TO) : « se disputer » (LAFAGE, 1990 : 38).

– L'emprunt, phénomène très fréquent et très variable en fonction des substrats, des adstrats et des superstrats, avec pour origine :

• les langues non africaines :

self-help (TO) : « travail collectif bénévole dans l'intérêt de la communauté » ;
calcérade (du portugais brésilien *caldeirada*, du portugais *caldeira* : chaudière) (ZA) : « sorte de matelote » ;

sadaka (de l'arabe, par l'intermédiaire des langues locales) (BF) : « aumône à caractère religieux » (LAFAGE, 1990 : 38).

• les langues locales :

sangara (du wolof) (SEN) : « eau de vie » ;

sihikom (du mooré) (BF) : « boisson rafraîchissante à base de jus de fruits du *lannea microcarpa* ou raisinier » ;

handjilbangui (du dioula) (CI, MA, BF) : « vin de palme » ;

amacunda (du kinyarwanda) (RW [Rwanda]) : « babeurre » ;

bankoko (du ungalala) (ZA) : « ancêtres » (LAFAGE, 1990 : 38).

VI.1.3.1.4. Les métaplasmes par permutation

On lit chez LAFAGE (1990 : 38) qu'il n'y a pas ici d'exemples de contrepêt, d'anagramme, de palindrome ni de verlan. Par contre, les cas de métathèse ne sont pas rares à l'oral chez les peu ou non scolarisés : [taski] *taxi*, [framajẽ] *pharmacien*. Au final, quelles observations suggèrent les changements de type « métaplasme » de LAFAGE (1990) ?

Aphérèses, apocopes et syncopes sont souvent traités comme des troncations. LAFAGE (1990 : 34-35) les considère comme des exemples de changement qui impliquent la suppression et associe aux métaboles de ce genre la siglaison, l'abrégement de certaines expressions figées et la dérivation régressive. La syncope est liée au fait que la forme canonique de la plupart des langues africaines est de type CVCV. Elle est ainsi réalisée dans *Côte d'Ivoire* [kodivwa] ou *carte d'identité* [kardatite]. L'on note, dans ces deux unités, l'effacement des consonnes finales ([t] et [r] pour la première et [t] pour la seconde), certainement compensé par l'allongement des voyelles qui les précèdent, de même que l'effacement de la voyelle initiale de *identité*. Ce que LAFAGE (1990) considère comme des métaplasmes par suppression, particulièrement les syncopes, sont des phénomènes intéressants au plan phonétique. Nous avons, d'ailleurs, relevé dans le chapitre consacré aux tendances phonétiques, l'effacement du [r] en finale de syllabe et en position coda, où la consonne est remplacée par un allongement de la voyelle ou par un ensemble vide (*scolaire* / [skole:], *aujourd'hui* / [oʒudɥi]). Les locuteurs le font-ils parce qu'il faut nécessairement avoir une forme de type CV ? L'on peut se demander, après analyse des métaboles de types métaplasmes, si elles contribuent à l'augmentation du stock lexical ou si elles se signalent comme des particularités du français d'Afrique.

La même question vaut pour les métaplasmes par adjonction, qui ne relèvent pas du domaine lexical. LAFAGE (1990) reconnaît elle-même que l'on n'a pas à faire à des phénomènes qui aboutissent à la création de nouveaux mots. Il s'agit plutôt des particularités

grammaticales, phonétiques et orthographiques qui laissent observer l'insertion d'un déterminant non attendu (mon du riz), d'un graphème supplémentaire (médiats), d'une liaison erratique (zenfants) ou qui dévoilent des problèmes que rencontrent les locuteurs face à certaines séquences phoniques du français (caracasse au lieu de carcasse). APOTHÉLOZ (2011 : 113) considère les liaisons erratiques et les syncopes comme des mécoupures, c'est-à-dire des segmentations morphologiques erronées de la chaîne parlée. Le redoublement fait penser au syntagme réduplicatif qui, selon ESSONO (2000 : 400), *consiste en la juxtaposition et répétition d'un même terme, en l'occurrence, le substantif ou le pronom, éléments constitutifs du syntagme*. Ce syntagme réduplicatif peut exprimer l'idée de vacuité, l'exclusivité (rien que, pas plus, seulement), le superlatif, la valeur distributive, la concession, l'ubiquité ou une quantité innombrable.

L'affixation, la préfixation, la suffixation et la parasynthèse, présentées comme des métaplasmes par suppression/adjonction, sont souvent traitées comme des exemples de dérivation. La synonymie sans base morphologique peut être considérée comme une composition. La paronomase *in absentia* dévoile des problèmes de langue.

Enfin, le souci qui a animé LAFAGE (1990), celui de fournir une grille qui permette de décrire le français d'Afrique l'a amené, pour le cas des métaplasmes dont il a été question ci-dessus, à formuler des catégorisations complexes où se mêlent phonétique, syntaxe et sémantique. Les changements de type métataxe ne se limitent pas, eux aussi, aux phénomènes qui provoquent l'enrichissement du stock lexical de la langue.

VI.1.3.2. Les changements de type « métataxe »

Les métataxes par suppression que présente LAFAGE (1990 : 38) sont de deux ordres :

– La contraction de deux (ou plus de deux) unités lexicales en une seule :

bonana (ZA) : « bonne année, étrennes » ;

abacos (CA, RW, ZA) (de l'expression à *bas le costume*) : « vêtement masculin composé d'une chemise-veste légère et d'un pantalon assorti » ;

bouzavé (ZA) (de l'expression *le français que vous avez*) : « mauvais français » ;

– La création d'une unité lexicale par suppression des liaisons syntaxiques :

boy-bébé (CA) : « domestique qui s'occupe des jeunes bébés » ;

bottes-moustiques (ZA) : « hautes bottes destinées à préserver des piqûres de moustiques ».

Au sujet de l'adjonction, LAFAGE (1990 : 39) écrit qu'au niveau du mot isolé, il n'y a aucune possibilité de parenthèse, de concaténation, d'explétion, d'énumération (adjonctions simples) ni de reprises de polysyndète, de métrique ou de symétrie (adjonctions complètes).

Les métataxes par suppression/adjonction opèrent par transfert de classe, phénomène extrêmement fréquent qui fait que :

- une phrase peut devenir un nom :

mon mari est capable (CI, ZA) : « variété de pagne très coûteux » (LAFAGE, 1990 : 39).

- une préposition peut devenir une particule interrogative :

de + verbe à l'infinitif, ex. : *de partir ?* : « est-ce que je peux partir ? » (LAFAGE, 1990 : 39).

- un nom peut devenir un adjectif :

chaos (CI, MA) : « amoureux fou » ;
goût (CI) : « agréable à consommer » (LAFAGE, 1990 : 39).

- un adjectif peut devenir un verbe :

content (CI) : « aimer » (LAFAGE, 1990 : 39).

- un nom peut devenir un verbe :

moyen (CI) : « pouvoir » ;
besoin (CI) : « avoir besoin » (LAFAGE, 1990 : 39).

- un adjectif peut devenir un nom :

choisi (TCH) : « trippe » ;
clairvoyant (CI) : « personne douée de seconde vue » ;
provisoire (TO) : « costume masculin constitué d'une chemise-veste sans doublure et à manches courtes et d'un pantalon de même tissu léger » (LAFAGE, 1990 : 39).

- un nom peut devenir un adverbe :

acharnement (NIG, SEN. ZA) : « avec acharnement » (LAFAGE, 1990 : 39).

- un verbe transitif peut devenir un verbe intransitif :

préparer (tous pays) : « cuisiner, préparer le repas » (LAFAGE, 1990 : 39).

S'agissant des métataxes par permutation, LAFAGE (1990 : 38), qui affirme que l'hyperlate n'est pas possible, distingue *tmèse* et *inversion*. Avec le premier phénomène, des éléments sont intercalés dans un mot ou une expression syntaxiquement liés :

faire du n'importe quoi (BF, MA, SEN) : « faire n'importe quoi » ;
faire la manière (ZA) : se pavaner (en parlant d'une femme) ;
de toutes les manières (BF, CI, SEN, TO, ZA) : « de toute manière ».

Les exemples d'inversion recensés sont les suivants :

courte manche (SEN) : « à manches courtes » ;
longue manche (SEN) : « à manches longues » ;
faire des mains et des pieds (BF, CI) : « faire des pieds et des mains » ;
être l'oreille et l'œil de quelqu'un (TO) : « être l'œil et l'oreille de quelqu'un »
(LAFAGE, 1990 : 40).

Au final, l'on observe que les changements de type « métataxe » décrivent des phénomènes liés aux interférences linguistiques, sauf certains exemples de conversion, notamment les phrases-noms, qui signifient autre chose que ce qui est énoncé. Sont considérés comme changements de type « métasémème » un ensemble de tropes.

VI.1.3.3. Les changements de type « métasémème »

Sont regroupés ici des tropes qui affectent généralement le mot ou des éléments plus petits que le mot. Trois opérations seulement sont envisageables selon LAFAGE (1990 : 40), la suppression, l'adjonction et la substitution.

VI.1.3.3.1. Les métasémèmes par suppression

Il s'agit de :

– L'antonomase 1, qui consiste en l'utilisation d'un nom propre pour identifier une personne, un objet, un état... qui présente les mêmes propriétés :

Banque Lambert (ZA) : « prêt usuraire » ;
Khadafi (ZA) : « vendeur d'essence au marché noir » ;
Wembley (ZA) : « lit confortable où l'on peut faire "un bon match" » (LAFAGE, 1990 : 40).

– La synecdoque particularisante, qui implique une relation d'inclusion entre le terme utilisé et le terme propre. Elle opère de deux façons :

• soit les sèmes du terme utilisé sont inclus dans ceux du terme propre (*voile* pour « bateau ») :

béret kaki (CA) : « agent de police » ;
compteur (CI) : « taxi urbain » ;
barrière (RW) : « barrage de police » ;
moteur (BE, BF, CI, NIG, TO) : « mobylette » ;
crêpes (BF) : « chaussures de tennis » (LAFAGE, 1990 : 40).

• soit il y a conservation des sèmes, de l'amont vers l'aval (*poignard* pour « arme ») :

armoire (CA) : « tout meuble de rangement » ;
casserole (RW) : « tout ustensile de cuisine en aluminium » ;
camion (CA, CI, TCH, ZA) : « tout véhicule automobile » (LAFAGE, 1990 : 40).

– La comparaison, phénomène avec lequel il y a rapprochement de deux unités du même ordre au regard d'une même action, d'une même qualité. Les lexies de ce type ne comptent pas de terme comparatif explicite et sont très nombreuses :

banane-doigt (CI) : « variété de banane ayant la taille et la forme d'un doigt » ;
arbre-parapluie (BF, CI) : « Terminalia mental, arbre dont la frondaison évoque la forme d'un parapluie » ;
palmier-céleri (CI, TO) : « Oreodoxa oleracea, petit arbre dont les palmes évoquent des feuilles de céleri géantes » ;
Claustra-boîte aux lettres (BE, CI, TO) : « bloc de ciment ajouré servant à édifier des murs à claire-voie. Sa partie neuve évoque la fente d'une boîte aux lettres » (LAFAGE, 1990 : 41).

– La métaphore *in praesentia*. La relation relève de l'intersection. Le terme possède un ou plusieurs sèmes avec le terme propre. Il y a donc nécessairement un sème intermédiaire commun aux deux (qu'elle note **i**) :

dollar des sables (CI) (i : forme, valeur) : « pendentif d'or ou d'argent imitant la forme d'un squelette d'oursin (Radiotrotula) » ;
diable de mer (CI) (i : laideur, cornes) : « Monta birostris, grosse raie à protubérances frontales » ;
cerise de café (CI) (i : forme, couleur) : « baie du caféier » ;
arachide de mer (CI) (i : forme, couleur) : « animal marin de la classe des éponges calcaires » ;
fourmi-cadavre (CI) (i : odeur nauséabonde, mort) : « Palthothyreus tarsatus, grosse fourmi noire qui répand une odeur pestilentielle lorsqu'on l'écrase » ;
amandier de Cayenne (CI) (i : forme, fruit, goût) : « Terminalia catappa, arbre ornemental à amandes comestibles » (LAFAGE, 1990 : 41).

VI.1.3.3.2. Les métasémèmes par adjonction

Il s'agit de :

– L'antonomase 2. Un nom commun est utilisé pour désigner une personne, un lieu très connu, etc.

marcheur (BF) : « whisky (par référence à la marque Johnny Walker). On peut envisager pour ce cas un processus de calque avec extension à tout whisky;
plateau (CI, NIG, SEN) : quartier administratif et résidentiel d'une grandville (sic) (LAFAGE, 1990 : 41).

–La synecdoque généralisante. Le terme utilisé inclut le terme propre. Il n'y a pas d'exemples pour les types de synecdoques avec distribution des sèmes entre les parties. Les exemples recensés concernent des types avec conservation des sèmes, comme « arme » et « poignard » :

charbon (tous pays) : « charbon de bois » ;
gang (ZA) : « bandit, gangster » ;
grenier (BE, BF, CI, MA, NIG, SEN, TO) : « grenier à mil, construction cylindrique en « banco » couverte d'un toit de paille pointu » (LAFAGE, 1990 : 41).

VI.1.3.3.3. Les métasémèmes par suppression/adjonction

Sont répertoriées dans cette catégorie :

– La métaphore *in absentia*. La modification du contenu sémantique d'un terme est interprétable en l'absence du terme référent. Le phénomène est très fréquent :

bourgmestre (ZA) (i : grosseur) : « gros phacochère mâle » ;
boule de feu (CI) (i : forme, couleur) : « *Haemanthus multiflorus*, arbuste dont les fleurs rouges forment une boule de la taille d'une grosse orange » ;
caillasse (CA, MA, NIG) (i : poids, absence de valeur) : « petite monnaie » ;
couteau à deux tranchants (SEN) (i : danger) : « langue de vipère, personne qui sème la discorde en rapportant aux uns, méchamment altérés, les propos tenus sur eux par d'autres » ;
dakota (CI) (i : vol lourd et bruyant) : « *Anoma nigricans*, mâle ailé de la fourmimagnan » ;
œuf colonial (CI, SEN, TCH, TO) (i : forme arrondie) : « ventre proéminent qui passe pour caractéristique du vieux colonial, amateur d'alcool » ;
accélérateur (CI) (i : effet rapide et spectaculaire) : « aphrodisiaque » (LAFAGE, 1990 : 42).

– La métonymie. La relation ici est de contiguïté comme le souligne Lafage (1990 : 42). Le terme figuré est associé au terme propre par un rapport de temps, de lieu, de cause... Les deux termes sont inclus dans un ensemble plus vaste de relations. Elle distingue ainsi :

- des cas de co-inclusion dans un ensemble de sèmes :

baisser les pieds (SEN) (activités humaines corporelles) : « baisser les bras, renoncer » ;

caoutchouc (RW) (matière souple) : « matière plastique » ;

bonbon (SEN) (friandises) : « biscuit » ;

bambou (CI) (matériau léger de construction) : « rachis de la feuille de palmier –raphia » ;

couvent (BF, TO) (isolement religieux) : « temple, forêt, ramée, lieu de retraite pour l'initiation » (LAFAGE, 1990 : 42).

- des cas de co-appartenance à une totalité matérielle :

faire l'avance (RW) (action anticipée) : « consommer le mariage avant la cérémonie » ;

deux doigts (CI, MA, SEN) (geste) : « pickpocket » ;

coloniser (BF) (action malhonnête) : « prendre, voler, accaparer » ;

avocat (ZA) (corruption) : « pot-de-vin » ;

bordel (BF, CA, MA, TCH) (mœurs dissolues) : « coureur de jupons » (LAFAGE, 1990 : 42).

Les métaboles regroupées ici sont intéressantes en ce sens que les tropes répertoriés contribuent à l'enrichissement du vocabulaire. Ils opèrent par transferts sémantiques rendus possibles par les sèmes des unités resémantisés. Il s'agit, grosso modo, des exemples que GUILBERT (1973 : 22) notamment range dans la catégorie *néologie sémantique*. Soulignons que certains exemples répertoriés par LAFAGE (1990) sont classés parmi les mots composés. Il est également question de tropes avec les changements de type « métallogisme ».

VI.1.3.4. Les changements de type « métallogisme »

LAFAGE (1990 : 42-43) relève que les métallogismes ont trait au plan du contenu, au réfèrent. Le mot est l'élément principal que ce changement affecte, même si la figure peut porter sur des segments plus vastes, voire sur le texte entier. Cette approche lui permet d'exclure tout métallogisme portant sur autre chose que le mot ou l'expression : réticence, suspension, silence, (métalogisme par suppression), silence hyperbolique, répétition (métalogisme par adjonction), allégorie, parabole, fable, paradoxe (métalogisme par suppression/adjonction, inversion logique ou chronologique [métalogisme par permutation]).

VI.1.3.4.1. Les métalogismes par suppression

Seule la litote 1 est recensée ici. Il s'agit, écrit LAFAGE (1990 : 43) qui parle d'un cas assez rare, d'un procédé avec lequel on dit moins pour faire entendre plus :

- brun* (NIG, RW, TCH, TO, ZA) : « personne de race noire dont la peau est de couleur assez foncée (chocolat) » ;
- teint clair* (BE [Benin], BF, CI, MA, SEN, TCH, TO) : « personne de race noire dont la peau est relativement peu foncée » ;
- bon prix* (BE, MA, SEN, TCH, TO, ZA) : « bon marché » ;
- démécanisé* (ZA) : « chômeur, personne licenciée dont le nom est rayé des listages mécanographiques » (LAFAGE, 1990 : 43).

VI.1.3.4.2. Les métalogismes par adjonction

Sont recensés :

- L'hyperbole. Le terme utilisé est beaucoup plus fort que celui qui serait attendu :

- couillon carré* (SEN) : « imbécile » ;
- magnat* (ZA) : « homme fortuné » ;
- montagne* (RW) : « colline » ;
- géant* (tous pays) : « grand, élancé » (LAFAGE, 1990 : 43).

- Le pléonasme. Une certaine surabondance de termes donne plus de force à la même idée :

- mini-minor* (CA) : « jeune fille à peine pubère » ;
- début de commencement* (BF) : « tout début » ;
- fin de fin* (CA, ZA) : « finalement » ;
- frère même père, même mère* (BE, BF, CI, SEN, TO, ZA) : « frère (selon la notion occidentale de filiation) » ;
- de même pareil ! même chose pareil* (CA, TCH) : « pareil » ;
- cailcédrat* (tous pays) : « Khaya senegaleseris, grand arbre de la famille des méliacés. (Etymologiquement, « cail » (wolof : xay) et « cédrat » (français) désignent le même arbre dans deux langues différentes) » (LAFAGE, 1990 : 43).

- L'allusion, figure que LAFAGE (1990 : 43) avoue classer parmi les métalogismes par adjonction compte tenu de sa nature et de son fonctionnement :

- fil d'Agatha* (CA) : « bâtard (allusion au roman de F. Bebey : *Le Fils d'Agatha Moudio*) » ;
- être katanga* (CI) : « se dit d'une affaire très complexe et qui risque de mal tourner (allusion à la province de l'ex-Congo Belge, le Shaba actuel, qui tenta de faire sécession lors de l'indépendance) » ;

faire néto (CI) : « tenter de passer devant en bousculant tout le monde (allusion à Agustino Neto et à l'indépendance de l'Angola) » (LAFAGE, 1990 : 43).

VI.1.3.4.3. Les métalogismes par suppression/adjonction

Il s'agit de :

– L'euphémisme. Pour désigner un phénomène désagréable, on utilise une expression atténuée qui ne conserve que quelques sèmes de l'expression propre :

fatiguée (BF, SEN) : « enceinte » ;
belle de nuit (SEN) : « prostituée » ;
contrôler (RW) : « cambrioler » ;
déplacer (ZA) : « voler » ;
appareil (CA) : « organes génitaux féminins » ;
bagages (MA, SEN) : « parties sexuelles, surtout masculines » ;
maladie des chèvres (BF) : « constipation » (LAFAGE, 1990 : 44).

– L'antiphrase. On emploie un mot ou une expression dans un sens contraire de celui qui lui est habituel :

acquéreur (ZA) : « profiteur » ;
gros mot (tous pays) : « mot recherché » ;
aggraver un score (CI, SEN) : « améliorer un score » ;
être à l'amigo (BF) : « être en prison » ;
gentil car (CA) : « panier à salade, car de police » ;
fou-guéri (CI) : « crétin congénital » » (LAFAGE, 1990 : 44).

– La litote 2 qui joue sur l'interprétation de la négation :

ça n'a pas cloché (MA, SEN) : « se dit d'une affaire qui a réussi » (LAFAGE, 1990 : 44).

– L'ironie. On laisse entendre autre chose que ce qui est dit littéralement :

longtemps (CA) : « vieille fille qui cherche à se rajeunir » ;
faire coup d'état (CI) : « soulever la petite amie d'un copain » ;
en costume (RW) : « endimanché » ;
femme savante (ZA) : « étudiante à lunettes » ;
fiançailles académiques (ZA) : « liaison éphémère entre étudiants » ;
faire le geste national (ZA) : « graisser la patte » ;
aller train onze (NIG) : « aller à pied » ;
heure africaine/heure CFA (SEN) : « heure approximative impliquant un retard important » ;
je le connais (ZA) : « pédant » » (LAFAGE, 1990 : 44).

– Le paraplasme. Métabole, absente de la classification du groupe, qui consiste en un cliché aménagé :

gagner sa boule/son mil (BF, CI) : « gagner son pain » ;
et pati et pata (SEN) : « et patati et patata » ;
graisser la bouche (NIG) : « graisser la patte » ;
levier au plancher (BF) : « pied au plancher » ;
marie-Jeanne (CA) : « dame-jeanne » » (LAFAGE, 1990 : 44).

LAFAGE (1990) conclut en affirmant qu'il a juste été question de montrer qu'une classification par type pouvait permettre de souligner que les processus mis en jeu n'avaient rien de différent de ceux que connaît l'utilisation quotidienne de la langue française par un locuteur natif. Nous avons résumé la grille de cette linguiste dans le suivant :

Tableau 56 : Les métabole de Suzanne LAFAGE (1990).

Métaboles	Sous-catégorisations	Phénomènes envisagés
Métablasme	Métablasmes par suppression	Aphérèse (éclatement)
		Apocope (abrègement, abréviation, siglaison)
		Syncope
		Dérivation régressive
	Métablasmes par adjonction	Prosthèse
		Épithèse
		Épenthèse
		Diérèse
		Mot-valise
		Expression valise
		Affixation
		Redoublement
	Métablasmes par suppression/adjonction	Insistance
		Substitution d'affixe
Archaïsme		
Synonymie sans base morphologique		
Métablasmes par permutation	Paronomase <i>in absentia</i>	
	Emprunt	
Métablasmes par permutation	Métathèse	
	Métataxe par suppression	Contraction de deux unités lexicales en une seule
		Création d'une unité lexicale par suppression des liens syntaxiques
Métataxe	Métataxe par suppression/adjonction	Transfert de classe
	Métataxe par permutation	Tmèse
Métasémème		Métasémèmes par suppression
	Antonomase 1	
	Synecdoque particularisante	
	Métasémèmes par adjonction	Comparaison
Métaphore <i>in praesentia</i>		
		Antonomase 2

		Synecdoque généralisante
	Métasémèmes par suppression/adjonction	Métaphore <i>in absentia</i>
		Métonymie
Métalogisme	Métalogisme par suppression	Litote 1
	Métalogisme par adjonction	Hyperbole
		Pléonasme
		Allusion
	Métalogisme par suppression/adjonction	Euphémisme
		Antiphrase
		Litote 2
Ironie		
		Paraplasme

MEJRI (2005) a choisi, pour sa part, de rapprocher deux concepts utilisés en lexicologie, que l'on a souvent présentés comme opposés.

VI.1.4. Figement, néologie et renouvellement du lexique

Pour MEJRI (2005 : 163), le rapprochement entre des notions comme le *figement* et la *néologie* peut paraître un peu insolite, car dans l'usage courant des deux termes, le premier est synonyme de fossilisation et de stagnation alors que le second relève plutôt du registre de la dynamique et du changement. Mais il s'agit du fruit des confusions dues à la métalangue qui fait usage de mots courants pour en faire des termes correspondant à des concepts précis. Pour l'auteur,

Les deux termes renvoient à deux concepts bien établis dans la terminologie linguistique : le premier désigne un phénomène, certes ignoré jusque-là par les linguistes, mais qui s'impose de plus en plus dans les descriptions linguistiques, par lequel des syntagmes, initialement libres, perdent peu à peu leur liberté combinatoire au profit d'une forte solidarité syntaxique correspondant à un emploi et à une signification globaux ; le second concerne un ensemble de mécanismes grâce auxquels la langue renouvelle son lexique (MEJRI, 2005 : 163).

Examinons plus amplement ce que MEJRI (2005) dit de ces deux phénomènes.

VI.1.4.1. Le figement

MEJRI (2005 : 163) présente le figement comme *un processus inhérent aux langues naturelles traduisant une action profonde des systèmes linguistiques qui, à force d'être mis à l'épreuve de la dynamique de l'usage, finissent par engendrer des séquences figées (= SF)*. Toute langue qui ne produit plus de SF est une langue vouée à la disparition. Les caractéristiques des SF que présente MEJRI (2005 : 164-165) sont les suivants :

–Le figement est un processus qui échappe à la volonté des locuteurs ; pour cette raison, les SF représentent la mémoire de la langue. L’inscription dans le lexique d’une expression comme *faire porter le chapeau* n’a été décidée par personne.

–Il a le plus large spectre catégoriel, car il fournit à la langue des unités appartenant au paradigme de toutes les catégories grammaticales. Toutes les parties du discours sont couvertes : *un nid-de-poule* (substantif), *chercher noise à quelqu’un* (verbe), *une femme à la mode* (adjectif), *servir à la carte* (adverbe), *une poignée de manifestants* (déterminant), *afin de* (préposition), *en attendant que* (conjonction), *auxquels* (pronom), *nom de dieu !* (interjection). Il arrive que des séquences figées débordent le cadre du découpage en parties du discours pour épouser des configurations non réductibles au classement habituel : *la balle est dans le camp de...* ne peut être considéré ni comme une phrase ni comme une locution verbale, etc. S’ajoute à cette grande extension la configuration phrastique : *Les carottes sont cuites ; Une personne avertie en vaut deux ; Tel père tel fils.*

–Son action ne se limite pas au lexique. Elle englobe également la grammaticalisation par le biais de laquelle la langue se dote des outils syntaxiques permettant de structurer le discours. Il suffit de penser au paradigme des locutions prépositives, conjonctives et aux adverbes dits de liaison : *par le biais de, afin de, jusqu’à ce que, étant donné que, de ce fait, désormais,* etc.

–Il illustre très bien le lien entre langue et discours. C’est dans le discours que les SF prennent naissance, se figent et finissent par se fixer dans le lexique de la langue : c’est le cas des formules prononcées par des hommes politiques qui ont été reprises par les uns et les autres : *Je vous ai compris ! ; Bilan globalement positif ; Vous n’avez pas le monopole du cœur.*

–Son caractère économique en fait un excellent outil pour le recyclage du lexique.

MEJRI (2005 : 165) observe que dire *montrer patte blanche* équivaut à réutiliser une expression initialement utilisée dans un texte de la Fontaine avec un sens compositionnel. L’emploi figé de cette expression rompt avec la transparence de départ au profit d’une opacité qui fait que le sens global ne correspond plus au sens des constituants. Si les facteurs favorisant le réemploi de certaines séquences au détriment d’autres sont très peu connus, il est certain que des éléments de nature sociologique jouent un rôle déterminant, de même que des déterminations de nature linguistique.

Pour décrire la syntaxe figée, selon MEJRI (2005 : 166-167), il faut adopter deux attitudes : *la première doit l’inscrire dans la continuité de la syntaxe dite libre ; la seconde*

doit mesurer le degré de figement au moyen du nombre de ruptures avec la syntaxe courante, c'est-à-dire le nombre de transformations rejetées. Il reconnaît que seule la répartition en parties du discours aiderait à procéder à une telle description. Ainsi, il faut prendre comme point de départ la structure syntaxique interne et voir en quoi elle obéit aux tests spécifiques à la syntaxe de la structure en question. Analysant l'exemple *prendre la tangente*, en lui appliquant les opérations syntaxiques spécifiques à la syntaxe du syntagme verbal ayant la structure verbe + SN, il conclut que cette séquence rejette la passivation, la pronominalisation du SN et la variation du prédéterminant comme illustré ci-dessous :

- *la tangente est prise
- *il l'a prise
- *il a pris une tangente

VI.1.4.2. La néologie

Pour MEJRI (2005 : 167-168), la néologie peut être appréhendée sous la double perspective de l'évolution de la langue et de la créativité des locuteurs. Elle englobe, en tant qu'expression de l'évolution, toutes les nouvelles créations lexicales obtenues par application ou transgression des règles. Ces créations peuvent se faire d'une manière volontaire ou involontaire :

quand il s'agit de créations cryptonymiques, ludiques ou simplement dénominatives, cela reflète évidemment une intention d'agir sur la langue en y ajoutant des créations nouvelles et en mettant en jeu les règles formelles et sémantiques de la langue. Cela ne signifie pas que toute nouvelle création formelle est nécessairement le fruit d'un acte conscient ; plusieurs formations formelles peuvent s'expliquer par les modifications apportées à l'unité lexicale par l'usage collectif. Nous rangeons dans cette rubrique toutes les déformations dues à l'usure phonique comme ce qui arrive pour les unités dont l'épaisseur phonétique n'est pas importante ; nous y ajoutons les variantes imposées pour diverses raisons par l'emploi courant de l'unité.

La création formelle se limite aux catégories principales que sont le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe. Ce qui revient à dire que c'est la morphologie lexicale qui détermine l'aire d'action de la néologie. Et comme la dérivation n'agit qu'à ce niveau, l'action néologique s'y limite. La composition, qui ne peut être que nominale, ne change rien à la situation. À la différence du figement, elle ne dépasse pas les frontières des catégories considérées comme principales et les paradigmes des suffixes en limitent le champ d'action. Pour MEJRI (2005 : 168), l'importance quantitative des suffixes va en diminuant en allant du nom à l'adverbe : *à l'exception du nom et de l'adjectif, on ne dispose pas d'un vrai*

paradigme suffixal pour le verbe (seul -er est actuellement productif) et pour l'adverbe (seul -ment est disponible).

On peut ensuite avoir de la néologie une vision beaucoup plus large qui engloberait toutes les innovations en rapport avec le lexique (MEJRI, 2005 : 168). Ce qui fait qu'on y intégrerait tout ce qui relève du ludique et de la néologie dite littéraire. C'est à ce niveau que résiderait une différence dans le traitement des produits du figement et de la néologie.

VI.1.4.3. Figement et néologie : deux phénomènes complémentaires

On lit chez MEJRI (2005 : 169) que dans la littérature portant sur le lexique, les termes de *dynamique* et de *renouvellement* sont couramment utilisés sans vraiment bénéficier d'une définition clairement énoncée retenant les points communs et les points de différence des deux notions couvertes par les deux termes. Il est souvent dit que la néologie traduit la *dynamique* du lexique et que le renouvellement ne peut pas se faire sans cette dynamique. Il en conclut que la dynamique serait opposée à l'inertie et le renouvellement à la sclérose. Pour l'auteur,

dans tout mouvement existent deux forces antagonistes et complémentaires : les forces de propulsion et les forces d'inertie. L'équilibre à chaque instant de l'objet sur lequel sont exercées les deux forces est la résultante des deux. Si nous transposions cette métaphore au lexique, on serait tenté d'assimiler les forces de propulsion à la néologie et les forces d'inertie au figement (MEJRI, 2005 : 169).

Une telle approche serait la meilleure façon d'ignorer la complexité des deux phénomènes. Car les forces d'innovation et de création sont importantes dans la dynamique des langues et les forces qui cherchent à les endiguer et à les contenir sont puissantes, comme la norme souvent incarnée par l'école et les institutions sociales, les réactions des puristes, les dictionnaires, etc.

S'inspirant de MORTUREUX (2003), MEJRI (2005 : 170) soutient que le figement peut être conçu comme *une étape dans un processus dont la lexicalisation serait le terme*. Ce qui n'est pas le cas de la néologie, car tout néologisme n'est pas nécessairement lexicalisé et, s'il l'est, il perd son caractère néologique :

L'état néologique est passager ; le caractère figé est permanent. C'est cette différence qui renforce leur complémentarité. Si la création néologique, de par son inscription sur le plan formel dans les principales parties du discours, porte une charge importante de la fonction dénominate, le figement, tout en partageant une telle fonction, la dépasse pour englober des fonctions que la morphologie dérivationnelle ne peut assurer ; il s'agit notamment du renouvellement des outils syntaxiques et de la constitution du fonds proverbial de la langue (MEJRI, 2005 : 170).

MEJRI (2005 : 172) clôt son propos en affirmant que l'intérêt de son travail était de montrer que les variations sémantiques que connaissent les unités lexicales dans l'usage, qui sont au départ de nature néologique, finissent, si elles sont maintenues dans le discours, par assurer la jonction entre innovation, grammaticalisation et lexicalisation. Innovation, grammaticalisation et lexicalisation sont, enfin, présentées comme les trois éléments constitutifs du renouvellement lexical. Cette conclusion montre tout l'intérêt porté à l'article de MEJRI (2005), car un lexème figé n'est pas souvent perçu comme étant originellement un néologisme. La métonymie « une allumette », qui en réalité désigne « une boîte d'allumettes », fait partie de la norme endogène du français camerounais. Comme le verbe « prêter » employé à la place de « emprunter », ou le verbe « afesser (s') », synonyme du verbe « s'asseoir ». On trouve chez MEJRI (2005) un processus (lexicalisation) que Denis APOTHÉLOZ (2002) retient pour expliquer les phénomènes liés à la construction et à l'évolution du lexique.

VI.1.5. APOTHÉLOZ et la construction du lexique du français

Le travail de Denis APOTHÉLOZ (2002) examine les notions fondamentales de la linguistique et de la morphologie, les variations de formes que manifestent les morphèmes et expose les principaux problèmes que doit affronter l'analyse morphologique. Tous les procédés décrits par les auteurs dont nous venons de faire l'économie des travaux y sont recensés (à l'exception de ceux de LAFAGE [1990] qui s'en démarquent par leur dénomination). APOTHÉLOZ (2002) propose également plusieurs mécanismes explicatifs pour analyser la langue dans sa dimension orale et pour appréhender l'impact de la mémoire lexicale des locuteurs sur les innovations lexicales.

Pour l'auteur, en dehors de certains cas exceptionnels dans des inventions poétiques, aucun mot n'est jamais créé *ex nihilo*, c'est-à-dire à partir d'une simple concaténation de phonèmes. Il recense les procédés de formation du vocabulaire suivants : l'emprunt, la dérivation affixale, la dérivation non affixale, la composition, la troncation et le mot-valise.

VI.1.5.1. L'emprunt

L'**emprunt** à une autre langue contemporaine ou ancienne (langue source) est présenté comme l'un des moyens que possèdent les langues naturelles pour enrichir leur vocabulaire. APOTHÉLOZ (2002 : 16) considère le **calque** comme une variante de l'emprunt. Il consiste soit à emprunter un emploi (c'est-à-dire un signifié sans que le signifiant lui-même soit emprunté), soit à traduire littéralement dans la langue d'accueil une expression de la langue

source. Il fait remarquer à ce propos que *l'emploi du nom souris dans le vocabulaire de l'informatique provient d'un calque d'un emploi de l'anglais mouse ; réaliser au sens de "rendre compte" est un calque du verbe anglais realize [...]* (APOTHÉLOZ, 2002 : 17).

VI.1.5.2. La dérivation affixale

L'auteur considère la **dérivation affixale** comme une opération effectuée à partir d'un affixe dérivationnel (morphème grammatical lié) qui permet de créer des lexèmes nouveaux. Le terme d'affixe recouvre les **préfixes**, qui se placent à la gauche de la base, les **infixes**, qui se placent à l'intérieur de la base, et les **suffixes**, qui se placent à droite de la base (APOTHÉLOZ, 2002 : 13). Si la langue française ne possède pas d'infixes, certaines productions que l'on peut entendre sporadiquement pourraient donner à penser que la tendance existe (*des contre-exemples* [dekõtɾzegzãpl], *les bienheureux* [lebjɛzøɾø], *des micro-organismes* [demikrozøɾganism]).

La **base** est l'élément sur lequel opère un affixe, qui n'est pas nécessairement un segment composé d'un seul morphème. Analysant le nom *nationalisation*, APOTHÉLOZ (2002 : 15) observe qu'il comporte quatre morphèmes, soit un morphème lexical et trois suffixes dérivationnels : *nation-al-is-ation*. La séquence *nationalis-*, qui est un verbe, est la base sur laquelle opère le suffixe *-ation* pour engendrer le substantif *nationalisation*, *national*, qui est un adjectif, est la base sur laquelle opère le suffixe *-is-* pour engendrer la forme verbale *nationalise* et le nom *nation* est la base sur laquelle opère le suffixe *-al* pour engendrer l'adjectif *national*. Il ne faut donc pas confondre **radical** et **base**. Le nom *nation* est le radical de *nationalisation*, c'est-à-dire le morphème lexical qui subsiste quand tous les affixes ont été enlevés. Soulignons enfin que chez APOTHÉLOZ (2002 : 88, 91), la dérivation parasynthétique porte le nom de **couplage préfixe-suffixe**.

VI.1.5.3. La dérivation non affixale

On lit chez APOTHÉLOZ (2002 : 17), que la dérivation **non affixale** *est une opération qui s'apparente à la précédente, à ceci près notamment qu'elle ne laisse pas de trace morphologique visible*. Cette opération, effectuée sans l'intervention d'affixes, se divisent en deux types :

–Le premier relève d'un mécanisme purement sémantique, comme la métaphore ou la métonymie. C'est par exemple celui qui lie le mot *canard* dans le sens de « oiseau palmipède » au mot *canard* dans le sens de « morceau de sucre trempé dans une liqueur »,

le mot *café* dans le sens de « boisson obtenue par infusion de la graine du caféier » au mot *café* dans le sens de « établissement où on sert du café ». Ce sont donc des « acceptions » qui sont reliées, et non des lexèmes, qui ne créent pas à proprement parler des mots nouveaux même s'il s'agit bien de mécanismes d'expansion du vocabulaire.

–Le deuxième type de dérivation non affixale consiste à modifier la catégorie grammaticale de la base (un nom en verbe, un adjectif en nom, etc.). Pour cette raison, on l'appelle **conversion** (APOTHÉLOZ, 2002 : 19).

Parlant de manière spécifique de la **conversion**, APOTHÉLOZ (2002 : 95) relève que la transposition d'un mot d'une catégorie grammaticale à une autre se fait sans aucune modification formelle et sans mettre en œuvre d'affixes dérivationnels. Ce qui justifie pourquoi on a dit de la conversion qu'elle était une affixation zéro. Michelle LECOLLE (2012 : 81) considère, d'ailleurs, la conversion comme une *néologie catégorielle* qui peut se ranger sous l'étiquette *néologie sémantique*, particulièrement dans le cas des nominalisations désadjectivales.

VI.1.5.4. La composition

APOTHÉLOZ (2002 : 18) présente la **composition** comme *un mode de formation incluant un éventail relativement large de phénomènes, entre lesquels les linguistes ont souvent cherché à établir des distinctions*. Le **figement** est perçu comme le point commun de ces différences. APOTHÉLOZ (2002 : 18) écrit que la composition, qui est la construction d'une unité lexicale complexe, peut opérer de plusieurs manières :

–Un morphème grammatical non affixal est associé à un morphème lexical (*sans-abri, arrière-boutique*).

–Deux morphèmes lexicaux libres ou liés sont associés, et peuvent eux-mêmes servir de base à la dérivation (*chou-fleur, grand-père, lave-vaisselle, compte-gouttes, bibliophile, ludothèque*). APOTHÉLOZ (2002 : 18) estime que les mots composés construits à partir de morphèmes lexicaux liés coïncident avec la **composition savante** (type *ludothèque*).

–Les morphèmes libres peuvent être accompagnés d'un ou plusieurs morphèmes lexicaux (*arc-en-ciel, eau-de-vie*).

APOTHÉLOZ (2002 : 18) souligne qu'on ne réserve l'expression « mot composé » qu'aux noms. Les autres parties du discours, quand elles sont formées selon le même procédé, sont appelées locutions (verbale, adjectivale, adverbiale, prépositionnelle, conjonctive). L'on relève chez cet auteur d'autres remarques intéressantes :

–Le mécanisme de la composition rejoint parfois celui de la conversion. Avec des exemples comme *un baise-en-ville*, *un en-cas*, *un m'as-tu-vu*, on peut parler soit de mots composés, soit de conversion de syntagmes en noms (APOTHÉLOZ, 2002 : 19).

–Certains composés savants comportent des éléments qu'il est difficile de classer comme morphèmes affixaux ou comme morphèmes lexicaux. Par conséquent, le complexe peut être analysé soit comme un composé, soit comme un dérivé (APOTHÉLOZ, 2002 : 19).

VI.1.5.5. La troncation

La **troncation**, présentée comme un autre mécanisme de formation des mots, renvoie à toute espèce de réduction du signifiant d'un lexème par suppression d'un segment, le plus souvent à droite : périph (périphérique), sax (saxophone), petit déj (petit déjeuner), appart (appartement), info (information) (APOTHÉLOZ, 2002 : 19). L'**acronymie** est considérée comme un type particulier de troncation. APOTHÉLOZ (2002 : 19) dit de ce procédé qu'il consiste à ne retenir que la première syllabe de chaque mot ou des mots principaux d'un syntagme ou de tout type d'expression composée : *le Benelux* (Belgique + Nederland + Luxembourg), *l'OuLiPo* (*Ouvroir de Littérature Potentielle*), etc. La **siglaison** est elle aussi présentée comme un type particulier d'abréviation. Pour APOTHÉLOZ (2002 : 19-20),

Elle consiste [...] à construire une unité lexicale par réduction d'un syntagme (expression ou mot composé) en ne conservant que la lettre initiale de chacun des mots (ou des mots principaux) qui le composent, et en épelant cette lettre. L'entité ainsi créée (**sigle**) (l'auteur souligne) est le plus souvent un nom (le C.I.O., les U.S.A., les W.-C. [...]), assez rarement un adjectif (B.C.B.G., K.-O.). Un sigle peut être épelé, comme dans les exemples ci-dessus, ou resyllabé, comme dans l'ONU, le sida, un ovni. Les sigles resyllabés sont souvent appelés également « acronymes ».

VI.1.5.6. Le mot-valise

C'est un procédé qui, pour APOTHÉLOZ (2002 : 20), tient à la fois de la composition et de la troncation. On construit un lexème (généralement un nom) à partir de deux segments de plusieurs ou deux lexèmes (mots-sources). Le lexème issu de cette opération a un segment central qui est commun aux deux mots-sources, créant ainsi un effet de télescopage qui fait qu'on ne sait pas où se termine le premier mot-source et où commence le second, comme dans *franglais* :

autobus	automobile + omnibus
clodo	clochard + crado
motel	Motor car + hôtel

comescope
 photocopillage
 griffouiller

caméra + **magnétoscope**
photocopie + **pillage**
griffonner + **gribouiller** (APOTHÉLOZ, 2002 : 20-21).

On peut résumer dans le tableau suivant les mécanismes de création lexicale présentés par Denis APOTHÉLOZ (2002) :

Tableau 57 : Les mécanismes de formation des mots selon Denis APOTHÉLOZ (2002).

PROCÉDÉS	VARIANTES
Emprunt	Calque
Dérivation affixale	Préfixation
	Infixation
	Suffixation
	Couplage ou dérivation parasynthétique
Dérivation non affixale	Extension sémantique
	Conversion
Composition	Composition savante
Troncation	Acronymie
	Siglaision
Mot-valise	/

Où se situer parmi les quelques grilles dont nous venons de faire l'économie ? En réalité, la question semble être celle de la terminologie à adopter. Qu'il s'agisse de parler de néologie, de métabole ou de passer directement aux sous-catégorisations qui décrivent les processus de création lexicale, l'on a sensiblement les mêmes descriptions.

– GUILBERT (1973) parle globalement de néologie en soutenant qu'elle peut résulter de l'application des règles ou de la modification des règles. Il distingue la néologie comme mouvement d'évolution qui anime la langue dans son système phonologique, grammatical et syntaxique et la néologie lexicale, qui consiste dans les créations individuelles de mots.

– DUGAS (1990), qui s'intéresse à certains rapports entre la création lexicale et les dictionnaires électroniques, relève que les procédés comme les jeux de langage, les mots valises, l'apostrophe, les signes diacritiques et la variation graphique participent également à l'enrichissement du vocabulaire.

– MEJRI (2005 : 163) pour sa part fait le rapprochement entre *figement* et *néologie*, des notions complémentaires de son point de vue, mais qu'on a souvent présenté comme opposés.

– LAFAGE (1990) parle de métaboles qu'elle scinde en quatre types : les changements de type « métaplasme », les changements de type « métataxe », les changements de type

« métasémème » et les changements de type « métalogisme ». Si l'on dépouille de sa grille certains phénomènes proprement grammaticaux, qui ne contribuent pas à l'enrichissement du vocabulaire, on se retrouve avec les mêmes catégorisations que chez les autres auteurs. Mais il y a une catégorie de sa grille qui intéresse dans la mesure où elle intègre des changements liés aux interférences linguistiques : les changements de type « métalogisme ». Pour LAFAGE (1990 : 42-43), les métalogismes ont trait au plan du contenu, au référent. Ils opèrent par resemantisation en usant de diverses figures de rhétorique (litote, hyperbole, pléonasmе, allusion, euphémisme, etc.). Du fait que les locuteurs attribuent aux lexèmes, par ces opérations, des sens autres que ceux qu'on s'était attendu à avoir, on peut soutenir qu'il s'agit d'exemples de néologie sémantique. Dans la plupart des cas, il existe pourtant des lexèmes capables de prendre en charge les réalités désignées. Pourquoi agissent-ils de la sorte ?

– APOTHÉLOZ (2002 : 127) convoque les notions de « lacunes » et de « trous lexicaux » pour expliquer certains exemples de resémantisation : **on cherche un mot qu'on ne trouve pas et qui parfois n'existe pas, on cherche un dérivé que le système morphologique de la langue prévoit mais dont on a le sentiment qu'il n'existe pas, il n'existe pas de mot pour désigner en français un type d'objet connu dans la culture de référence.**

L'utilisateur doit malgré tout trouver un mot qui puisse traduire convenablement sa pensée. Ici intervient sa mémoire lexicale, qui le conduit parfois à donner à un terme français le sens d'un mot perçu comme son équivalent dans sa langue maternelle. On parle par exemple « d'**arranger** les routes » en français camerounais pour souligner la nécessité de combler les nids de poule. Le verbe français « arranger » acquiert un sens nouveau qui recouvre un champ sémantique auquel il ne renvoyait pas à l'origine. Il se pose ainsi la question de la frontière entre *néologie sémantique* et *calque sémantique*. Où ranger les calques sémantiques ? Parmi les emprunts ou dans la catégorie dérivation non affixale ? Le même problème surgit avec le traitement des réemprunts et de certains mots composés.

Les lexèmes « Briqueterie », « Biscuiterie » et le syntagme nominal « Rue manguiers » sont, en français camerounais, des toponymes. Mais la « Briqueterie » n'est pas une usine où l'on fait des briques. C'est un quartier peuplé majoritairement par les ressortissants du nord du Cameroun. De même, « Biscuiterie » ne désigne plus une pâtisserie cuite au four, mais renvoie plutôt à un quartier où sont majoritairement installés les Camerounais originaires des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Une partie de la rue qui traverse ce quartier (Elig-Edzoa) et qui mène à Étoudi était jadis bordée de manguiers, ce

qui a certainement conduit les populations à lui donner le nom de « Rue manguiers ». L'emprunt au français de ces mots ne s'est pas fait parce que qu'il n'existait pas de noms locaux pour désigner ces quartiers. Ces toponymes sont en réalité des métonymies qui, pour « Briqueterie » (Ekoudou) et « Biscuiterie » (Obili), ont un rapport avec des activités professionnelles exercées à ces endroits. Certains mots composés sont soit des calques syntaxiques, soit des hybrides linguistiques, comme *brûler la pluie* et *faire le happy birthday* ou *A.S. Garoua Boulaï*. Où les classer ? On voit toute la difficulté qu'il y a à établir des frontières étanches entre les procédés de création lexicale, surtout en face des discours métissés en contexte africain. Ce qui peut justifier pourquoi LAFAGE (1990) a élaboré une grille aussi complexe.

Nous nous appuyerons sur les mécanismes présentés par APOTHÉLOZ (2002) dans la mesure où il est question ici de décrire les procédés de création lexicale préférés par les locuteurs camerounais du français. Soulignons néanmoins que cette grille ne sera pas maintenue tel quel. Les réemprunts seront traités avec les emprunts, qu'il s'agisse des mots composés ou non. Les exemples de calques sémantiques seront rangés sous l'étiquette « dérivation non affixale » et les mots composés issus des calques syntaxiques seront rangés, avec les autres, sous l'étiquette « composition ». Nous avons réservé un sous-titre à certains cas particuliers, qualifiés comme tels parce qu'il s'agit des éléments que ni la langue française, ni les langues locales ne recensent. Au final, la grille aménagée se présente comme suit :

Tableau 58 : Grille utilisée pour le dépouillement du corpus.

PROCÉDÉS	VARIANTES
Emprunt	Xénismes
	Emprunts purs et simples
	Réemprunts
Dérivation affixale	Préfixation
	Infixation
	Suffixation
	Couplage ou dérivation parasynthétique
Dérivation non affixale	Extension sémantique
	Conversion
	Calque sémantique
Composition	Mots valises
	Composition savante
	Composition hybride
	Calque syntaxique
Troncation	/
Siglaison	/
Acronymie	/
Cas particuliers	/

Il faut préciser ce que nous entendons par *composition hybride*. Certains mots composés sont formés par des unités lexicales appartenant à deux systèmes linguistiques différents, le français et l'une des langues camerounaises.

Précisons également notre choix de faire figurer *xénismes* et *emprunts purs et simples* dans la catégorie des emprunts. Nous avons vu avec APOTHÉLOZ (2002 : 16) que l'emprunt lui-même renvoie à une diversité de phénomènes. Henriette WALTER (2006 : 103-105 ; citée par DELEN KARAAĞAÇ, 2009 : 151) soutient qu'il y a, globalement,

les xénismes, les xénismes « naturalisés », les emprunts purs et simples, les emprunts sémantiquement et grammaticalement modifiés, les pseudo-emprunts, les calques, les emprunts provisoires et les emprunts qui réussissent.

DELEN KARAAĞAÇ (2009 : 151-152) fournit au sujet de ces différents types d'emprunts les explications suivantes :

– Les xénismes, emprunts qui correspondent au niveau le plus élémentaire, sont des lexèmes qui ont non seulement gardé plus ou moins totalement la forme qu'ils avaient dans la langue d'origine, mais ils renvoient spécifiquement et uniquement à des réalités du pays ou de la région où cette langue est pratiquée : les mots russes *datcha*, *isba* ou *vodka*, présents dans la langue française, se réfèrent à des réalités typiquement russes. Il en est de même pour *pizza* ou *osso buco* (italien), de *fado* (portugais), etc.

– Les xénismes « naturalisés » sont très proches des xénismes proprement dits. Ils désignent des emprunts qui, en gardant leur forme originale pratiquement inchangée, ont fini par désigner des réalités nouvelles dans la langue d'arrivée : *putsch* par exemple est un mot d'origine allemande désignant en allemand, comme en français, tout coup de force en vue de prendre le pouvoir par les armes ; à l'origine, il ne renvoyait en français qu'à des événements se déroulant en Allemagne ou en Autriche.

– Les emprunts purs et simples sont des mots qui ont à la fois le même signifiant, plus ou moins adapté phonétiquement et graphiquement, et le même signifié (ou le même référent) dans la langue de départ et dans la langue emprunteuse. Le mot français *garage* est passé en anglais, en italien, en espagnol, en danois, en néerlandais, en hongrois, en croate, en tchèque, en basque, en irlandais, en grec moderne, en arabe, en turc et dans bien d'autres langues, sans modification de sens.

– Avec les emprunts sémantiquement et grammaticalement modifiés, on fait un pas de plus dans l'appropriation du lexique allogène par la langue emprunteuse, qui lui ajoute de

nouveaux sens ou lui confère d'autres fonctions grammaticales. Par exemple, en français, *jogging* renvoie à la fois à un sport individuel et à des chaussures de sport, ce qui constitue un élargissement de sens par rapport à cette même forme en anglais. C'est au contraire une restriction de sens accompagnée d'un aménagement grammatical que l'on constate dans les formes devenues françaises comme *parking* ou, *lifting* (en anglais, respectivement car park, parking lot ou face lift).

– Les pseudo-emprunts sont des mots qui semblent être des emprunts à une autre langue et qui pourtant n'existent pas dans cette langue. Parmi les pseudo-anglicismes, figurent *recordman* et *tennisman*, qui ont une apparence anglaise mais n'existent pas en anglais, où les formes employées sont respectivement *record holder* et *tennis player*. Il s'agit dans ce cas de créations purement françaises et qui peuvent faire illusion.

Pour notre inventaire, nous avons retenu les mots ethniques, les toponymes et les anthroponymes qui sont soit des *xénismes*, soit des *emprunts purs et simples* selon la typologie de WALTER (2006). Une option qui se justifie notamment par le fait que certaines réalités locales qui ne peuvent être désignées que par les mots locaux.

VI.2. L'inventaire des particularités lexicales

La présente section est divisée en huit sous-sections. La première traite de l'emprunt. La seconde s'intéresse à la dérivation affixale, le troisième à la dérivation non affixale et la quatrième à la composition. Par la suite, sont successivement analysés la troncation, la siglaison, l'acronymie et certains cas particuliers.

VI.2.1. L'emprunt

Ce processus consistant à introduire dans le lexique d'une langue un terme tiré d'une autre langue est généralement présenté comme l'un des moyens qui permet l'extension du lexique. Nous avons recensé les exemples suivants :

ADAMAOUA, Adamawa [adamawa] *n. off.* L'une des dix régions du Cameroun avec pour chef-lieu Ngaoundéré. Elle est frontalière avec le Nigeria à l'Ouest et la République centrafricaine à l'Est. *c'est la chorale Ini qui chante pour nous ce matin des mélodies d'ici et d'ailleurs, chantées ici même dans la région de l'Adamaoua, ce sont mes beaux-frères** (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Xénisme.**

ADIA, Adja, Hadja, Hadia [adja], [adija] *n.* (de l'arabe, prénom signifiant « don » ou « pèlerin »). Appellatif précédant le nom ou le prénom d'une dame. L'usage de cet appellatif traduit généralement une marque de respect pour la dame en question. *Messieurs et Dames vos appels c'est sur le 00 00 00 00, Adia Delphine ? eh bien Adia*

Delphine nous sommes ce matin dans un fait de société, un homme... ah voilà un homme, qui enceinte une femme est-il obligé ou alors doit-il l'épouser absolument ? (Ac-Ndéré, 28/03/2012). **Emprunt pur et simple.** *Encycl.* Cet appellatif précède également les noms des femmes ayant effectué le pèlerinage à la Mecque.

AKWA [akwa] *n.* (du nom du « King » Akwa, roi d'un clan duala) Quartier de la ville de Douala (chef-lieu de la région du Littoral), également présenté comme le centre commercial de la capitale économique du Cameroun. - *bonjour Aribelle - bonjour - c'est Rosy depuis** Akwa (Lm2-Dla, 18/08/2011) **Xénisme.**

ANGALÉ [ãŋgale] *n.* Quartier de la ville d'Ébolowa, chef-lieu de la région du Sud. *comment appelle-t-on cette pratique médicale qui est spécialisée dans les massages et manipulations, attention l'homme qui nous *appelait *dépuis Mekalat* non *dépuis Angalé à l'instant Émile, oui Angalé qui est toujours en tête de cette course du divertissement cérébral* (Doa-Ebwa, 20/06/2012). **Xénisme.**

AZOUGUI [azuɡi] *n.* Quartier de la ville de Ngaoundéré. *rayons de soleil à Rigo au quartier Azougui, et une fois de plus à vous aussi que Dieu bénisse votre mariage +[pron=pif]* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Xénisme.**

BACSHÉORÉ [baʃeɔʀe] *n.* Quartier de la ville de Garoua (chef-lieu de la région du Nord). - *Madame Aboubakar du quartier Plateau* *bienvenu - au quartier Bascheoré - quartier Bascheoré hein ? - oui* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Xénisme.**

BAKASSI [bakasi] *n. off.* Extension de la péninsule de Calabar dans le Golfe de Guinée. - *rayons de santé d'abord à mon cher époux - amen !* - il a un problème d'estomac, depuis qu'il est rentré de Bakassi, ça ne tient pas bien - je prie qu'il soit guéri à l'instant même au nom de Jésus-Christ de Nazareth* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Xénisme.** *Encycl.* Ce territoire d'environ 1 000 km² situé à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun a fait l'objet d'un contentieux entre les deux pays. Précédemment administré par le Nigeria, un jugement de la Cour internationale de justice de La Haye, rendu le 10 octobre 2002, a attribué la souveraineté du territoire au Cameroun. L'arrêt de la Cour s'est fondé sur un traité signé en 1913 entre les deux puissances coloniales de l'époque dans la région, la Grande-Bretagne, qui occupait le Nigeria, et l'Allemagne, qui occupait le Cameroun. L'accord ordonnait à l'armée nigériane de se retirer de la péninsule avant le 14 août 2008. Le 12 juin 2006, le Nigeria a accepté de rendre au Cameroun la presque île de Bakassi. Le retrait s'est déroulé sans heurt à la date prévue. Les deux pays, par l'intermédiaire de leur ministre de la Justice, ont signé ce jour l'accord de rétrocession à Calabar, capitale de l'État nigérian de Cross River dont dépendait Bakassi.

BAMBOUTOS [bambutos] *n.* Département situé dans la région de l'Ouest. Son chef-lieu est Mbouda. *tant qu'on va parler, aucune *mesure ne sera prise, le problème va rester toujours le même, tu comprends ? la situation restera toujours la même, dans le chef-lieu du département des Bamboutos* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Xénisme.**

BÉLOLÔ, bôlôlô [belólô] (du duala) *Tilapia nilotica. n. masc.* Sardinelles. *le bôlôlô frais. tu connais le bôlôlô frais non ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.**

BÉPANDA OMNISPORT [bepandaɔmnispɔːʀ] *n.* Quartier de la ville de Douala où se trouve, notamment, le stade de la réunification. - *vous appelez de quel quartier ? - Bépanda omnispports* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.** *Encycl.* D'une capacité de 30 000 places, le stade de la Réunification a été construit lorsque le Cameroun a décidé d'accueillir la 8^e Coupe d'Afrique des nations en 1972.

BÉRET KAKI [mbérékaki] *n. masc.* Agent de police. *les policiers, tu sais pourquoi on les appelle béret kaki ?* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Xénisme.**

BETA [beta] (du ghómálá'). Cet emprunt est employé à la place de la locution *il est mieux que... - aller ! tout de suite on souffle en musique - oui c'est vrai, beta on souffle* (Lm1-Dla, 17/08/2011). **Xénisme.**

BÉTARÉ OYA [betareoja] *n.* **1.** Équipe de football de la ville de Bétaré Oya. **2.** Ville de la région de l'Est située à 175 km au nord de Bertoua (Données cartographiques Google Maps, 06/06/2012), dans le département du Lom-et-Djerem. *alors pour parler de leurs équipes, je salue déjà Thierry qui est présent, alors Thierry qu'on a réécouté avec plaisir sur nos antennes lundi dernier, après le match entre Stade de Bertoua* et son équipe remporté par cette formidable équipe de Bétaré Oya qui mène le *péloton hein, autant de matchs disputés autant de victoires* (Ps-Bta, 28/04/2012). **Xénisme.**

BIFAGAS [bifaga] (de l'éwondo) *n. masc.* Poissons fumés en général. Ce nom est toujours employé au pluriel. *aujourd'hui je vous propose la sauce d'arachide aux bifagas* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.** *Syn.* bounga, meloulou.

BIKUTSI, bikoutsi [bikutsi] (de l'éwondo *bi kut si* « nous battons la terre ») *n. masc.* On regroupe sous ce vocable des rythmes et des sonorités des régions du Centre et du Sud. La danse qui s'exécute sur ces rythmes et sonorités porte le même nom. *on va continuer à déguster cette très belle sonorité musicale, le bikutsi, ça nous vient du sud profond* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Emprunt pur et simple.** *Encycl.* On attribue l'origine du bikutsi aux femmes. Il se dit que celles-ci avaient choisi de protester contre le dictat des hommes par des chants à messages codés et à gestuelles particulières. Le bikutsi serait donc, à l'origine, une forme de « féminisme » spécifique de certaines sociétés bantoues. L'on dénombrerait, à ce jour, différentes variantes : l'*essani* (bikutsi funéraire), le *mengan* (bikutsi ludique), l'*enyengue* (bikutsi de réjouissance), le *mvét* (bikutsi épique), l'*elak* (bikutsi récréatif), le *melan* (bikutsi initiatique et de protection) et le *bimima* (bikutsi thérapeutique).

BITA COLA, mbita kola [bitakola] [mbitakola] *Garcinia kola.* (de l'anglais *bitter cola* « cola amère » qui devient, en pidgin-english, *bita cola*) *n. masc.* Fruit très amer faisant partie de la famille des sterculiaceae à qui on prête de nombreuses vertus : le bita cola servirait de stimulant et d'aphrodisiaque ; il permettrait également de faciliter la digestion. On signale plusieurs variétés, dont le *garcinia mangostana* au *garcinia cambogia*, « essok » en béti, utilisé pour la fermentation du vin de palme. Les écorces de l'« essok » sont également utilisées dans la pharmacopée traditionnelle puisque les extraits de cet arbre sont anti-inflammatoires, antimicrobiens, antiviraux, antidiabétiques et protecteurs hépatiques. *en vertu du pouvoir que je possède en tant que autorité traditionnelle, chef supérieur de la chefferie de zéro *dégré, moi sa majesté Bita Cola, je vous demande, que tout à l'heure, vers 11 heures, 11 heures et quelque chose on aura déjà le nom du futur président de la république du Cameroun* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Emprunt pur et simple.**

BOUMNYEBEL [bumnjebel] *n.* Ville située à environ 100 kilomètres de Yaoundé, sur l'axe routier qui relie la capitale camerounaise à la ville de Douala. *la voiture qui a tué les gens l'autre jour à Boumnyebel, vous avez suivi bien après ce qui s'est passé ? il a fallu la pression des populations pour que euh euh qu'on mette quelques voitures au parc !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Xénisme.** *Encycl.* Cette ville qui abrite un marché de vivres est une escale privilégiée sur l'axe Yaoundé-Douala. Elle a surtout été rendue célèbre par les accidents de la circulation que l'on y a recensé.

BOY [bɔj] (de l'anglais) *n. masc.* Enfant de la rue. *il y a également le genre de sonnerie... et c'était un responsable ! il était en veste ! pour les waka*, pour les boys, pour les boys* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Emprunt pur et simple.**

BRIQUETERIE [brikətəri] *n. fém.* Également appelé « La Brique », ce quartier de la ville de Yaoundé est peuplé majoritairement de ressortissants des trois régions du Nord (Adamaoua, Extrême-nord, Nord). *oui bon euh le monsieur qui maudit notre radio-là, moi je l'attends un jour ici à la Briqueterie c'est ^Abdou* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Réemprunt.**

CALL ME BACK [kólɥibak] (de l'anglais) *n. masc.* Service gratuit qui permet à un client prépayé de la société de téléphonie mobile Orange Cameroun d'envoyer gratuitement un message d'urgence à la personne de son choix pour qu'elle le rappelle. Il est destiné aux clients prépayés qui ont moins de Fcfa 230 dans leur compte, et ne peut être utilisé que 3 fois par jour. *voilà nous disons merci à cet auditeur-là qui nous a envoyé un call me back* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Emprunt pur et simple.**

CAMP CHINOIS [kãŋʃinwa] *n. masc.* Quartier de la ville de Garoua. *merci maître Balé bonne journée à toi, merci, un ancien chérubin qui commande*... qui sollicite un son des *chérubin ce matin, "la prière", il s'agit de maître Balé qui nous écoute *dépuis le quartier Demsaré*, l'homme du Camp-chinois se signale* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Réemprunt.**

CHRISIMI [krisimi] (de l'anglais *christmas* « fête de Noël » passé dans les langues camerounaises sous la forme *chrisimi*) *n. masc.* Noël. - *tu as préparé quoi dis-nous vite dis-nous vite on vient manger tu as préparé quoi ? - ah j'ai préparé le [lang=Medumba-] tag [-lang=Medumba] - le tag quoi ? [lang=Medumba-] fekouou [-lang=Medumba] - le tag fekouou avec l'huile MAYOR* - c'est ma nourriture de chrisimi ! j'arrive !* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.**

CLASS ONE [klaswɔn] (de l'anglais) *n.* Première classe du primaire dans le sous-système éducatif anglophone. *il faut dire donc que la section francophone c'est de la SIL* au CM2*, cours moyen deuxième année, et la section anglophone c'est de class one à class six* (Lm1-Dla, 17/08/2011). **Xénisme.** *Encycl.* Le système éducatif camerounais est régi par la loi n°98/004 du 14 avril 1998 dite d'orientation de l'éducation au Cameroun. L'article 15 de ladite loi subdivise ce système en deux sous-systèmes : le sous-système anglophone et le sous-système francophone. Les articles 16 et 17 organisent ces sous-systèmes en cycles et filières ainsi qu'il suit : le préscolaire, le primaire, d'une durée de six ans, le post primaire, le secondaire et le normal.

CLASS TWO [klastu] (de l'anglais) *n.* Deuxième classe du primaire dans le sous-système éducatif anglophone. *il faut dire donc que la section francophone c'est de la SIL au CM2, cours moyen deuxième année, et la section anglophone c'est de class one à class six* (Lm1-Dla, 17/08/2011). **Xénisme.**

CTPHONE [sitifɔn] *n. masc.* Outil de communication (téléphone) de 3^e génération fondé sur la technologie Cdma lancé au Cameroun en 2005 par l'entreprise Camtel* (Cameroon Telecommunications). Cdma signifie « Code division multiple access ». La commission générale de terminologie et de néologie propose le terme *accès multiple par répartition en code, abrégé en Amrc*. C'est un système de codage des transmissions utilisant une technique qui permet à plusieurs liaisons numériques d'utiliser simultanément la même fréquence porteuse). *si vous avez un CTPhone, vous pouvez appeler par là, c'est sera plus facile* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Xénisme.** *Encycl.* Le CTPhone a été conçu pour faciliter la densification du réseau filaire de Camtel et permet

la connexion sans fil des abonnés. Ils se présentent sous deux (02) formes : les baladeurs et les postes fixes amovibles.

DANG [dãŋ] *n.* Banlieue de la ville de Ngaoundéré qui abrite l'université d'État de cette ville. Par extension, université de Ngaoundéré. - *bonjour Étoile la gloire de Dieu - oui bonjour mon frère - Florent de Dang* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Xénisme.** *Encycl.* Créée par le décret présidentiel n° 93/028 du 19 janvier 1993, cette université est issue de la transformation du Centre universitaire de Ngaoundéré. Il s'agit, comme les autres universités publiques camerounaises (Bamenda, Buea, Douala, Dschang, Maroua, Yaoundé I, Yaoundé II-SOA), d'un établissement public à caractère scientifique et culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, administrative et académique.

DEMBO [dembo] *n.* Village situé à 62,8 km au nord de Garoua (Données cartographiques Google Maps, 14/05/2012). *cher ami Wanso de la seconde F4 du lycée technique de Garoua Djamboutou**, voilà bonjour la *_RASAL*, c'est Gabriel à Dembo, Dembo est connecté ce matin, bonjour à vous hein (Cm-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

DEMSARE [demsare] *n.* Quartier de la ville de Garoua. *merci maître Balé bonne journée à toi, merci, un ancien chérubin qui commande... qui sollicite un son des chérubin ce matin, "la prière", il s'agit de maître Balé qui nous écoute *dépuis le quartier Demsaré, l'homme du Camp-chinois* se signale* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

DII [dii] *n.* **1.** Langue adamawa-oubanguienne de la région de l'Adamaoua et de la région du Nord. Cette langue est encore appelée, selon Lee Bohnhoof et Raymond Boyd (2003 : 1) yaõg dii (bouche|dii), dialecte de l'ouest (mam bé'). Ce nom est celui par lequel les locuteurs désignent leur langue comme le signalent ces auteurs, bien que l'appellation « durru » de Greenberg (1970 : 9) soit largement répandue. **2.** Par extension, locuteurs du Dii. *bonjour amis de la _RASAL, c'est Houma Christine, je sollicite un son en Dii pour faire danser les Dii de la région du nord et tous mes beaux* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Emprunt pur et simple.**

DJAMBOUTOU [dzambutu] *n.* Quartier de la ville de Garoua. *je pense à mon beau-père Bello Paul et ma belle-mère, mama Martha du côté de Gachiga**, et à Monsieur Oumarou Lucas à Adoumré*, et à mère Ati du côté de Djamboutou, et à mon épouse, Madame Rose (Cm1-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

DJANSANG [dzãŋsãŋ] *n. masc.* Amandes de Ricinodendron heudelotii utilisées comme exhausteurs de gout dans la cuisine africaine. *oui nous avons 1 kilo de tripes de bœuf, qui est égale à 1700, poireau 50, ail 50, oignon 100 francs, +[pron=pif] 25, poivre blanc 50, poivre noir 25, djansang 100 francs, +[pron=pif] 25, cube au choix 50, demi-litre d'huile MAYOR votre star sans cholestérol* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Emprunt pur et simple.** *Encycl.* L'on désigne aussi par ce mot la pratique du décapage de la peau, également connue sous le nom de « maquillage ».

DJINDJA [dzindza] (de l'anglais *ginger* « gingembre » passé en pidgin-english sous la forme *djindja*) *n. masc.* **1.** Jus de gingembre. **2.** Gingembre (*Zingiber officinale*). *tu vois une femme elle se lève le matin elle part au marché pour acheter sa nourriture elle part là-bas au rayon +[pron=pif] au rayon du djinja elle reste là-bas* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.**

DJOU MASSI [dzumasi] *n.* Village proche de la ville de Garoua. *je salue Amaouissa de _CANADI, Outéné, Aïchatou du Camp-chimois**, ma bien aimée Toldo, la grande

*couturière de Djoumassi , je sollicite un chant en Haoussa** (Cm-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

ÉKÉ ! ékié ! [ekje] (de l'éwondo) *interj.* Juron marquant la surprise. *éké ! c'est quoi même avec toi ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011). *ékié ! pardon, j'ai pas de signe* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Xénisme.**

EKOUNOU [ekunu] *n.* Quartier de la ville de Yaoundé. *mais allez-y voir, à montée euh... euh... euh... Ekounou , Nkodengui*, au beau milieu d'une colline, il y a un ravin, et les gens passent, ils regardent, on ne dit rien, un camion qui monte, il est obligé de ralentir à ce niveau-là, vous savez ce que c'est qu'un camion chargé !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Xénisme.**

ELIG-ESSONO [eligesono] *n.* Quartier de la ville de Yaoundé. *les hauts cadres et autres responsables du PID +[pron=lu] séjournent depuis quelques jours, à la PJ +[pron=lu] à Élig-Essono* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Xénisme.**

EMOMBO [emombɔ] *n.* Quartier de la ville de Yaoundé. *vous êtes avec qui ici à Yaoundé ? vous habitez avec qui à Emombo ?* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Xénisme.**

ETOUDI [etudi] *n.* Quartier de la ville de Yaoundé où se trouve le Palais présidentiel. Par extension, Palais présidentiel. *tous ceux qui ont demandé aux Camerounais de descendre dans la rue, qu'ils se mettent aussi dans la rue parce que c'est eux qui *révendent la présidence de la république, c'est eux qui révendent la chaise d'Etoudi donc qu'eux-mêmes ils commencent à descendre dans la rue pour manifester leur mécontentement* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Xénisme.**

FIGHTER [fajtɛʀ] (de l'anglais) *n. masc.* Whisky à 43° commercialisé dans des sachets de 05 centilitres par la société Fermencam (société camerounaise de fermentation). *pour le paquet de fighter maintenant nous avons Jean, Georgette, Fidèle, Philippe et Éric ils remportent chacun, je l'ai dit, un paquet de fighter* (So-Bfm, 20/10/2011). **Emprunt pur et simple.**

FÔ [fɔ] (du ghómálá') *n. masc.* Chef de village. *OK on va dire bonjour à sa majesté le chef euh des Bamendjou, le fô, il n'aime pas quand on l'appelle le roi hein* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Xénisme.**

FOLÉRE [folere] Hibiscus sabdariffa (du fulfuldé) *n. masc.* **1.** Oseille de Guinée. **2.** Jus obtenu après infusion ou décoction des feuilles séchées de cette plante. Le jus peut être sucré au miel ou au sucre. *rayons de soleil sur les fabricants de yaourts les fabricants du foléré* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Emprunt pur et simple.** *Encycl.* Cette plante est également exploitée en médecine traditionnelle pour traiter les hémorroïdes et les blessures grâce à ses propriétés antibactériennes. Les feuilles de l'hibiscus sont également utilisées comme légume (sauce foléré).

GADA [gada] *n.* Apocope de Gadamabanga, quartier de la ville de Ngaoundéré, chef-lieu de la région de l'Adamaoua. *bonne journée Nadine l'évangéliste [musique] c'est la chorale [lex=?-] Koa ne béa [-lex=?] je voudrais faire un coucou comme ça à mon ami Roméo du côté de Gada hein [rire] la chorale [lex=?-] Koa ne béa [-lex=?] qui chante pour nous ce matin* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Xénisme.**

GASCHIGA, gashiga [gafɪga] *n.* Village situé au nord de la ville de Garoua, à 16,7 km de distance (Données cartographiques Google Maps, 21/05/2012). *bonjour, du côté de Gaschiga, moi c'est Amos, je salue toute l'équipe de la _RASAL et mes frères et sœurs du côté de Toro par Gachiga, accompagné du morceau "plus que milliardaire"* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

GONGOLIP [gõŋgolip] *n. masc.* Plante qui pousse librement en forêt et dont les feuilles sont utilisées pour emballer divers mets. Les feuilles de cette plante sont préférées aux feuilles de bananier pour leur solidité. Elles ont, en plus, des tailles variables. *les feuilles de gongolip c'est les feuilles du village-là on en trouve ça beaucoup que dans le centre, même dans le... dans le littoral* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.**

HAOUSSA [ausa] *n. masc.* **1.** Langue transfrontalière parlée au Cameroun, au Nigeria (principalement), au Niger, au Tchad, au Bénin, au Togo, au Ghana, au Soudan et au Burkina Faso (Lewis, 2011). **2.** Peuple qui parle cette langue. *je salue Amaouissa de _CANADI, Outéné, Aïchatou du Camp-chimois*, ma bien aimée Toldo, la grande couturière de Djoumassi*, je sollicite un chant en Haoussa* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Emprunt pur et simple.**

HOULILILI! [hulilili] *interj.* Juron marquant la consternation. *les gens cherchent seulement comment avoir leur gagne... leur gagne-pain en mentant que o ! on peut arrêter la pluie on peut arrêter la pluie ! mais Blaise là n'est pas le problème houlililili le problème est grave* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Xénisme.**

JUJUBES [ʒyʒybə] *Ziziphus mauritiana lam n.* Fruit du jujubier, espèce fruitière forestière que l'on rencontre dans les zones soudaniennes et sahéliennes du Burkina Faso, du Cameroun, de la Gambie, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal, etc. S'emploie toujours au pluriel. *on va on va on va le mettre les... les jujubes, les kolas* et on tue un chat noir on met devant sa porte tu comprends ? le chat qui est noir* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Xénisme.** *Encycl.* Le jujube a une forme ovoïde et mince. La couleur de ce fruit à pépins, lorsqu'il est mûr, est rouge. Mais il est plus connu sous sa forme séchée. Cette drupe, dont la pulpe est très riche en vitamines A et C, en phosphore, en protéines et en sels minéraux est utilisée dans de nombreuses pratiques magiques et divinatoires chez les Bamiléké. On pense même que le jujube peut protéger contre les maléfices et les accidents de la circulation.

KAN-KAN [kankan] (du ghómálá') Syntagme réduplicatif à valeur distributive. *les kan kan téléphone, toutes les grandes marques quand le gars dit qu'il part à Dubaï il rentre !* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.**

KEKEM [kəkem] *n.* Petite ville camerounaise située sur l'axe Douala-Bafoussam. Elle est surtout célèbre parce qu'elle est une ville d'escale. *si elle voyage il faut qu'elle fasse des pauses à Kekem, elle s'arrête elle mange d'abord un peu* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Xénisme.**

KOLA [kola] *Cola acuminata n. fém.* Fruit du kolatier. *on va on va on va le mettre les... les jujubes*, les kolas et on tue un chat noir on met devant sa porte tu comprends ? le chat qui est noir* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). *je vois certains, ils mâchent les kolas, ils boivent des cocas {Coca cola}, ils prennent tout... tout...* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

Emprunt pur et simple. *Encycl.* Les kolas les plus connues et les plus consommées au Cameroun sont distinguées selon leur couleur, le nombre de cotylédons et/ou les zones de production. Il y a ainsi la kola bamiléké, de couleur rose ou blanche (3 à 6 cotylédons), la kola Bafia, de couleur rouge foncée (3 à 6 cotylédons) et la kola haoussa ou goro de couleur rouge ou blanche (2 cotylédons). Les textures de ces différentes kolas sont données à titre indicatif, car elles peuvent varier. Chez les Bamiléké, on prête à ce fruit des vertus médicinales. La kola, symbole de l'amour et de l'amitié, est consommée dans des cérémonies diverses, en particulier les dots, les tontines, les funérailles, les veillées mortuaires, etc. Il sert de support à certaines pratiques mystiques.

KOLÉRÉ [kolere] *n.* Quartier de la ville de Garoua. *je sollicite "persévère", "arambada", "soit fortifié", de la Harpe de David pour soutenir tous ceux qui traversent des moments difficiles, et pour l'équipe en studio, surtout Dieudonné Dynamo, c'est signé ah ! en fait Grâce de Koléré (Cm-Gra, 29/03/2012). Xénisme.*

KOMBA FON, ekomba, bekomba [kombafon] *n. masc.* Mets composé d'un mélange de maïs et d'arachides, grillées ou non. *je vous propose du met de maïs, avec des arachides grillés, appelé komba fon (Lm2-Dla, 18/08/2011). Xénisme. Syn. Tag kena.*

KONGOSSA [kɔ̃gosa] *n. masc.* Commérages. *il y a une chanson que j'affectionne particulièrement, que je dédie habituellement à tous les couples qui sont victimes du kongossa (So-Bfm, 20/10/2011). Xénisme.*

KRIBI [krɪbi] *n.* Cité balnéaire située dans la région du sud, à 160 kilomètres de Douala et à 270 Km de Yaoundé (Données cartographiques Google Maps, 07/06/2012). *voilà, nous parlons ce matin des problèmes sur nos routes, Joseph savez-vous combien de blancs vont à Kribi tous les week-ends ? qui empruntent la même route ? combien en sont morts ? (Ma1-Ydé, 05/04/2011). Xénisme.*

LAÏNDÉ [lajinde] *n.* Quartier de la ville de Garoua. *bonjour Samy c'est Madi Malai de Laïndé (Cm-Gra, 29/03/2012). Xénisme.*

LEVANT [ləvãŋ] *n.* Équipe de football de la ville de Bertoua. *du côté de Stade* face à euh l'équipe de Levant, si le score ne souffre d'aucune contestation 3 buts à zéro en faveur de Stade, là encore les responsables des deux équipes ont montré des mauvais exemples hein à leurs enfants (Ps-Bta, 28/04/2012). Réemprunt.*

LOMIÉ [lomje] *n.* Ville située à 178 km au sud-ouest de Bertoua (Données cartographiques Google Maps, 07/06/2012). *quand nous jouons dans Stade* il n'était pas facile de sortir vivant de Messamena*, de Lomié, et de Batouri ou bien d'autres stades (Ps-Bta, 28/04/2012). Xénisme.*

MADJANGA [madzãŋga] *n. masc.* Écrevisses séchées. *comme ingrédients, j'ai besoin d'une boîte d'arachide, euh d'une boîte de maïs, coûtant 250 francs la boîte, ça dépend du marché, quatre boîtes d'arachides, à raison de 200 francs la boîte, piment sec du village 50 francs, poivre noir 25 francs, oignon 25 francs, les écrevisses de 200 francs, magnaga, le madjanga +[pron=pif] (Lm2-Dla, 18/08/2011). Xénisme.*

MAFA [mafa] *n. masc.* Langue Tchadique parlée dans la région de l'Extrême-nord du Cameroun, département de la Mayo-Tsanaga, ainsi qu'au Nigeria, dans l'État de Borno (Lewis, 2011). *bonjour la RASAL je sollicite un champ en Mafa pour dire bonjour à Jean, à Denis, tous au centre de santé de _CANADI (Cm-Gra, 29/03/2012). Emprunt pur et simple.*

MAGNE [majnə] (du ghɔmálá') *n. fém.* Titre traditionnel attribué, dans les cultures bamiléké, à une femme qui a accouché des jumeaux. *mais c'est que magne va lui dire bonjour, quand magne arrive au travail elle ne dit pas bonjour à elle ? (Cfm-Bfm, 21/10/2011). Xénisme.*

MAIDUGURI [majduɡuri] *n.* Ville nigériane située à 256 km de Maroua (Données cartographiques Google Maps, 21/05/2012). *le trachome c'est une maladie n'est-ce pas euh indexée par Dieu et c'est attribué à un... à une tribu, oui les... les [lex=^] Srapa [-lex=^], c'est une malédiction n'est-ce pas que Dieu a imposé sur eux, et à partir de Maiduguri, euh Kolofata* c'est une région où n'est-ce pas le trachome a donc attaqué, et c'est envoyé par Dieu (Ad-Mra, 31/03/2012). Xénisme.*

MANTOUM [mãntum] *n.* Village situé au cœur du département du Noun, dans l'arrondissement de Malantouen, à une cinquantaine de kilomètres de Foumban (région de l'Ouest du Cameroun). *on va dire bonjour à... au gardien de prison euh Stève Yannick à la prison de Mantoum, en service à la prison de Mantoum* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

Xénisme. *Encycl.* Ce village est surtout connu pour sa prison construite en 1961. Elle avait pour nom *Centre de rééducation civique* avec, comme principale mission, de réformer les Camerounais « allergiques » à l'esprit civique. Un euphémisme aux yeux de ceux qui y ont séjourné. D'après certains témoignages, les pensionnaires les plus « chanceux » en sont revenus marqués pour la vie, aveugles, malades mentaux, mutilés, etc. Cette ancienne prison politique est aujourd'hui un pénitencier ordinaire.

MATOMB [matomb] *n.* Ville située sur l'axe Yaoundé-Douala, à 66 kilomètres de Yaoundé et à 177 de Douala (Données cartographiques Google Maps, 21/05/2012). *j'ai trouvé certes les abus de... de... de... de... un soir de dimanche, un monsieur qui est rentré dans un grumier, à la descente de Matomb, il est rentré en plein dans un grumier* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Xénisme.**

MBANKOMO [mbãŋkomo] *n.* Petite bourgade située à environ 10 kilomètres de la ville de Yaoundé (capitale politique du Cameroun), précisément sur l'axe routier Yaoundé-Douala. *vous vous souvenez il y a peut-être... euh je crois un mois, après Mbankomo, l'accident qui s'est produit là à 20 heures, cet accident s'est produit pratiquement 30 minutes avant mon arrivée* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Xénisme.**

MBOA [mboa] (du duala) *n. masc.* Pays, terroir. *nous démarrons notre périple de ce matin avec un artiste camerounais, nous sommes au mboa, nous sommes au triangle national* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Xénisme.**

MBOPPI [mbɔpi] *n.* Quartier de la ville de Douala où se trouve l'un des marchés les plus populaires de la capitale économique camerounaise. *elle sortait avec le gars, chaque fois qu'elle arrivait chez le gars, elle trouve les nouveaux trucs, elle demande que wèh mon père qu'est-ce que tu fais non ? il dit j'ai une boutique à Mboppi* (Lm2-Dla, 18/08/2011) **Xénisme.**

MEIGANGA [meigãŋga] *n.* Ville située dans la région de l'Adamaoua, à 157 km de Ngaoundéré et à 430 km de Garoua (Données cartographiques Google Maps, 14/05/2012). *je sollicite "el shaddai" pour faire danser Aimé, Nani, Valérie, Bahada, Tichi, Yaha, Waya et ma copine Zita à Djamboutou*, sans oublier Dana, Boida, Tanibé, en particulier Adoulaziz du côté de Meiganga* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Xénisme.**

MEKALAT [mækalat] *n.* Quartier de la ville d'Ebolowa, chef-lieu de la région du Sud. *comment appelle-t-on cette pratique médicale qui est spécialisée dans les massages et manipulations, attention l'homme qui nous *appelait *dépuis Mekalat non depuis Angalé* à l'instant Émile, oui Angalé qui est toujours en tête de cette course du divertissement cérébrale** (Doa-Ebwa, 20/06/2012). **Xénisme.**

MELEN [melɛn] *n.* Quartier de la ville de Yaoundé. *il faut dire que sa belle-mère quelque part nous a contactés, pour essayer de nous dire comment il est devenu musulman ! hein ! sa belle-mère ! sa belle-famille qui est quelque part du côté de Melen, et nous avons gardé ça avec nous, et je crois que, il va nous amener à déterrer la hache que nous avons voulu bien enterrer* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Xénisme.**

MESSAMENA [mɛsamɛna] *n.* Ville située à 205 km au sud-est de Bertoua (Données cartographiques Google Maps, 06/06/2012). Messamena est le chef-lieu de l'arrondissement du même nom, dans le département du Haut-Nyong. *quand nous*

jouons dans Stade il n'était pas facile de sortir vivant de Messamena, de Lomié*, et de Batouri ou bien d'autres stades* (Ps-Bta, 28/04/2012). **Xénisme.**

MOBIL OMNISPORTS [mobilɔmnispɔːR] *n. fém.* Station-service située près du stade omnisports à Yaoundé. *je crois, Joseph, vous connaissez l'axe "Texaco"omnisports/ "Mobil" omnisports qui a commencé, il y a belle lurette, qui s'est arrêté jusqu'à présent. je ne sais pas si vous connaissez le nombre de morts que nous comptons à cet endroit* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Xénisme.** *Encycl.* Le groupe libyen Tamoil Africa holdings limited, acheteur en 2007 de Mobil Oil Cameroun, filiale du groupe Exxon Mobil, l'exploite sous le nom commercial de Oilibya.

MODJAMA [modʒama] (du fulfuldé) *interj.* Formule de politesse qui s'emploie comme équivalent de *bonjour*. *je dis modjama à tous les membres de la chorale Ini modjama chorale Ini* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Xénisme.**

MOF ! [mɔf] (réduction du pidgin-english « mof mi dé ») *interj.* Juron issu du pidgin-english signifiant *laisse-moi tranquille*. *c'est les menteurs ! c'est les menteurs mof ! ce sont les menteurs ! on brûle quelle pluie ?* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Emprunt pur et simple.**

MTN ELITE TWO [ɛmtienelittu] (de l'anglais) *n.* Championnat national de deuxième division de la Fédération camerounaise de football. *nous avons eu des conséquences désastreuses il y a quelques temps, par rapport à une équipe que nous avions à MTN Elite Two, par rapport à ces comportements* (Ps-Bta, 28/04/2012). **Xénisme.** *Encycl.* Comme suite à la signature du contrat de sponsoring avec Mtn (Mobile telephone networks, opérateur de téléphonie mobile) le 26 octobre 2007, la Fecafoot (Fédération camerounaise de footbal) a rebaptisé le championnat national de deuxième division « Mtn Elite Two ». Le championnat national de première division a quant à lui été baptisé « Mtn Elite One ».

NANGA-EBOKO [nãŋgaeboko] *n.* Ville située dans le département de la Haute-Sanaga, région du Centre, à 165 km de Yaoundé (Données cartographiques Google Maps, 06/06/2012). *ça veut dire que s'il fallait que ce véhicule... s'il fallait que ce véhicule, aille déposer la dépouille du frère de Biwolé, après Nanga Eboko, ce véhicule n'allait plus jamais revenir à Yaoundé* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Xénisme.**

NDOKOBAYE [ndokobaje] Quartier de la ville de Garoua. *je voulais dire bonjour à mon pasteur, le pasteur Jean-Claude, oui je dis bonjour à mama Hélène depuis Ndokobaye* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Xénisme.**

NDOLE [ndolɛ] (du duala) *n. masc. 1.* Variété alimentaire de Vernonia, plante légumière dont les feuilles sont consommées vertes, mais aussi dans une moindre mesure séchées. **2.** Parlant d'une situation peu enviable, ce mot est l'équivalent de *c'est ton problème. oui ça c'est ton ndolè* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Emprunt pur et simple.** *Syn.* Mbita li, de l'anglais « bitter leaf », passé en pidgin-english sous la forme *mbita li*.

NGA [ŋga] (de l'anglais *girl* « jeune fille » passé en pidgin-english sous la forme *nga*) *n. fém.* Fille pubère. *voilà que la nga rentre elle s'assoie derrière l'écran* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Emprunt pur et simple.**

NGALBIDJÉ [ngalbidʒe] *n.* Quartier de la ville de Garoua. *je suis le fils de Rumdé Adja*, que Dieu vous bénisse, je sollicite +[lang=Fulfuldé] pour mon plaisir personnel et pour faire bouger les personnes dont les noms suivent ma femme Bernadette, Philippe, Lagdo, Joseph, Mathias et sa famille, Amina tous à Rumdé Adja, Jacqueline et son mari Jonas, à Sanguéré Gal, Matthias et sa femme Aïchadou Bouba à Soweto* Nicolas et sa femme Ruth à Ngalbidje, merci* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

NJOH [dʒɔɔ] (du duala) *n. masc.* Ce qui est donné ou acquis gratuitement. *j'aime moi le moins cher ! j'aime moi le njoh* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.** *Encycl.* Ce mot fait partie des termes régulièrement employés en français camerounais. Il est utilisé soit comme substantif (dans notre exemple) ou comme adverbe (*j'ai bu njoh*). Un autre substantif et un verbe ont d'ailleurs été forgés à partir de lui : *njoteur, njoter* respectivement.

NKODENGUI [nkodɛŋgi] *n.* **1.** Prison centrale de Yaoundé. *je crois qu'il faut passer à la phase supérieure. parce que, on a envie de croire que, qu'il veut retourner à Nkodengui, parce que véritablement, on a envie de croire que il n'est pas fier... il n'est pas content n'est-ce pas d'être en liberté* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **2.** Quartier populaire de la ville de Yaoundé où se trouve cette prison. *mais allez-y voir, à montée euh... euh... euh... Ekounou, Nkodengui, au beau milieu d'une colline, il y a un ravin, et les gens passent, ils regardent, on ne dit rien, un camion qui monte, il est obligé de ralentir à ce niveau-là, vous savez ce que c'est qu'un camion chargé !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Xénisme.**

NKOMO [nkomo] *n.* Quartier populaire de la ville de Yaoundé. *parce qu'il avait même les effets militaires et les autres j'ai déposé à la brigade de Nkomo* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Xénisme.**

NKUI [nkɥi] *n. masc.* Sorte de sauce très gluante, de couleur maronne, obtenue principalement à partir de l'écorce des pousses vertes du *Triumfetta pentandra*. Cette sauce est généralement assaisonnée avec plusieurs aromates et servie avec un couscous de maïs. *tu glisses comme si on avait versé le nkui* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.** *Encycl.* On prête au nkui, qui se mange à la main, de nombreuses vertus. Chez les Bamiléké, c'est le plat que l'on cuisine de préférence pour une femme après l'accouchement. L'écorce du *Triumfetta pentandra* est également une source de fibre qui sert à faire de la ficelle et des lignes de pêche. Les feuilles sont consommées comme légume cuit et les copeaux de racines fraîches s'appliquent sur les plaies et petites blessures.

NKUKUMA [nkukuma] (de l'éwondo) *n. masc.* Chef. *qui les envoie faire ça ? c'est le kukuma ? +[rire]* (Lm2-Dla, 18/08/2011). *Encycl.* Allusion est faite ici au chef de l'État (Paul Biya). **Xénisme.**

OIL LYBIA [ójlibja] *n.* Station service de l'entreprise Oil Libya. *rappelons que bébé lab est situé derrière la station d'essence Oil Libya, ancienne Mobil Tamdja* à Bafoussam* (So-Bfm, 20/10/2011). **Emprunt pur et simple.**

OMNISPORTS [ɔmnispɔːR] *n.* Quartier Mfandena, situé à la périphérie du centre-ville de Yaoundé. Un stade omnisports baptisé stade Ahmadou Ahidjo, du nom du premier président camerounais, y a été construit en 1972. *vous pouvez vous rendre compte que, euh du côté de l'omnisports, il y a eu des égarements de conduite de la part d'un chauffeur, et *patratra +[pron=patatras !], le malheur y est arrivé !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Réemprunt.**

PÉPÈ [pepe] (de l'anglais *pepper* « poivre » ou « piment » passé en pidgin-english sous la forme *pépè* « piment ») *n.* Piment. *ajouter l'oignon hachée, ail haché, du sel et du cube de votre choix, puis la mettre au feu, et la cuire à point pendant 30 minutes, écraser ail, oignon, poivre, pépè, poivre blanc, noir, +[pron=pif] une fois la viande cuit +[pron=cuite], ajouter tous les condiments écrasés* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Emprunt pur et simple.**

PITOA [pitoa] *n.* Ville du département de la Bénoué, région du Nord, située à 16,9 kilomètres au Nord-Est de Garoua (Données cartographiques Google Maps, 24/04/2012). *bienvenu Salatiel - oui c'est Yaya Alamissa - ah ! c'est plutôt Yaya hein ? - Alamissa du côté de Pitoa* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Xénisme.**

PLATEAU [plato] *n.* Quartier de la ville de Garoua. - *eheun Madame Aboubakar du quartier Plateau *bienvenu - au quartier Bascheoré - quartier Bascheoré hein ?* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Réemprunt.**

POUMPOUMRE [pumpumre] *n.* Quartier de la ville de Garoua. - *vous êtes sur votre radio comment on vous appelle ? - Nathalie depuis Poumpoumre* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

ROUA [rua] Ville située dans la région de l'Extrême-nord, à 131 km au nord-est de Maroua (Données cartographiques Google Maps, 16/05/2012). *ce matin donc, la tribune des élus dans sa deuxième livraison de l'année 2 mille 12, déroule le tapis rouge, au maire de la commune de Roua* (Le-Mra, 31/03/2012). **Xénisme.**

RUE MANGUIERS [rymãŋgje] *n.* Rue du quartier Elig-Edza (Yaoundé). - *tu habites où ? - à rue manguiers* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Réemprunt.**

RUMDE ADJIA, rumde adja, roudme adja [rumdeadzja] *n.* Quartier de la ville de Garoua. Ce quartier abrite l'un des stades aux normes olympiques du Cameroun, construit en 1968. *je sollicite "il ne m'a jamais laissé"... "il ne m'a jamais laissé" pour mon plaisir et pour le plaisir de mes connaissances c'est signé Matthias de Rumdé Adja* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Xénisme.**

SANGUERE [sãŋgere] *n.* Quartier de la ville de Garoua. *on va prendre Inoutou de Sanguéré qui s'impatiente au bout du fil allo bonjour !* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

SANJA, sandja [sadza] (du bàsàa) *n. masc.* Vêtement fait d'étoffe qui, ajusté autour des hanches, couvre le corps de la taille aux pieds. *toi le chef supérieur qui dors toujours en sanja-là, tu ne peux plus dormir en sanja parce que, s'il y a poum, si on entend po dehors il faut que tu sois prêt à fuir* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Xénisme.**

SOWETO [soweto] *n.* Quartier de la ville de Garoua. *je suis le fils de Rumdé Adja, que Dieu vous bénisse, je sollicite +[lang=Fullulé] pour mon plaisir personnel et pour faire bouger les personnes dont les noms suivent ma femme Bernadette, Philippe, Lagdo, Joseph, Mathias et sa famille, Amina tous à Rumdé Adja, Jacqueline et son mari Jonas, à Sanguéré Gal, Matthias et sa femme Aïchadou Bouba à Soweto* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Emprunt pur et simple.**

STADE [stadə] *n.* Équipe de football de la ville de Bertoua. *du côté de Stade face à euh l'équipe de Levant, si le score ne souffre d'aucune contestation 3 buts à zéro en faveur de Stade, là encore les responsables des deux équipes ont montré des mauvais exemples hein à leurs enfants* (Ps-Bta, 28/04/2012). **Réemprunt.**

TAG FEKOUOU [tagfəkuʔu] (du medumba) *n. masc.* Mets composé d'un mélange de maïs pétri à l'huile et de jeunes feuilles de *Xanthosoma sagittifolium* (macabo) - *tu as préparé quoi dis-nous vite dis-nous vite on vient manger tu as préparé quoi ? - ah j'ai préparé le [lang=Medumba-] tag [-lang=Medumba] - le tag quoi ? [lang=Medumba-] fekouou [-lang=Medumba] - le tag fekouou avec l'huile MAYOR* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.** *Syn.* Tenue militaire.

TAG KENA [tagkəna] (du medumba) *n. masc.* Mets composé d'un mélange de maïs et d'arachides grillées. *on appelle ça que le [lang=Medumba-] tag kena [-lang=Medumba] chez nous* (Lm2). **Xénisme.** *Syn.* Komba fon, ekomba, bekomba.

TAMDJA [tamdʒaʔ] Quartier de la ville de Bafoussam, chef-lieu de la région de l'Ouest. *bébé lab est situé derrière la station d'essence Oil Libya*, ancienne Mobil Tamdja à Bafoussam* (So-Bfm, 20/10/2011). **Xénisme.**

TEXACO OMNISPORTS [tɛgzakoɔmnispɔːʀ] *n. fém.* Station-service située près du stade omnisports à Yaoundé. *je crois, Joseph, vous connaissez l'axe "Texaco"omnisports/ "Mobil" omnisports qui a commencé, il y a belle lurette, qui s'est arrêté jusqu'à présent. je ne sais pas si vous connaissez le nombre de morts que nous comptons à cet endroit* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Xénisme.** *Encycl.* Corlay Cameroun S.A., filiale du groupe Mrs Holdings Ltd, a acquis, en 2011, le groupe Texaco Cameroun spécialisé dans la vente des produits pétroliers. Le nouveau commercial choisi pour les stations-service est Mrs.

TIANSHI [tjãŋʃi] (des noms chinois *Tian* « paradis » et *Shi* « lion ») *n.* Entreprise spécialisée dans la commercialisation des produits de la pharmacopée chinoise. *on va dire bonjour à docteur Fabien, de Tianshi* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Emprunt pur et simple.**

TOLI [toli] *n. masc.* Anecdote, dans le sens de « petite aventure vécue que l'on raconte en en soulignant le pittoresque ou le piquant ». *c'est déjà le toli ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Xénisme.**

TORO [toro] *n.* Village situé à 33,6 km au nord de Garoua (Données cartographiques Google Maps, 14/05/2012). *bonjour, du côté de Gaschiga, moi c'est Amos, je salue toute l'équipe de la _RASAL et mes frères et sœurs du côté de Toro par Gachiga, accompagné du morceau "plus que milliardaire"* (Cm-Gra, 28/03/2012). **Xénisme.**

WAKA [waka] (de l'anglais *to walk* « marcher » passé en pidgin-english sous la forme *waka*) *n. fém.* Prostituée. *il y a également le genre de sonnerie... et c'était un responsable ! il était en veste ! pour les waka, pour les boys*, pour les boys* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Emprunt pur et simple.**

WANDA [wanda] (de l'anglais *wonder* « s'étonner » passé en pidgin-english sous la forme *wanda*) *v.* Être surpris, être émerveillé par quelque chose. *on trouve du côté du marché de la cité 12 à 250 moi-même j'ai wanda seulement* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Emprunt pur et simple.**

WÈH ! [wèh] *interj.* Juron marquant le dépit. - *oui chaque matin, je euh, un chauffeur doit d'abord, contrôler... soulever le capot, contrôler l'huile dans le moteur, l'eau dans le radiateur, contrôler aussi l'huile de freinage, et... ensuite euh fermer le capot, entrer dans sa voiture, euh contrôler ses dossiers, vérifier le rétroviseur - wèh a Christian !* (Lm1-Dla, 17/08/2011). **Xénisme.**

YA MO [jamo] (du pidgin-english) *loc. verb.* Avoir le cœur et l'esprit satisfaits. - *et dès qu'elle voit les amis frais frais là elle est fière heuch ! il y a les gas qui aiment qu'on les mente ! - on ya... on ya mo ça la mort - toi-même tu ya mo ça ? - la mort seulement* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Emprunt pur et simple.**

YAMBASSA [jambasa] *n. et adj. qual.* **1.** Peuple habitant dans la région du Centre du Cameroun, principalement les villes Bokito et Ombessa. Certains linguistes soutiennent que le nom Yambassa vient de « bouгна'ambassa » (ceux de chez Ambassa, donc, les descendants d'icelui). **2.** Langue parlée par ce peuple, encore connue sous le nom de « du gunu ». *sa femme est décédée n'est-ce pas ? oui donc vous*

êtes Yambassa. elle a dû passer le message en langue vernaculaire pour que le message puisse passer parce que nos caisses sont vides au moment où nous vous parlons (Sv-Ydé, 30/05/2011). Xénisme.

YEH MALEH ! [jemale] *interj.* Juron issu du ghomala. Marque la stupéfaction du locuteur. - *les bandits euh ont encore frappé là-bas ? - yéééh maleh yeh maleh oua leh ouooo ! - ha'a ! peut-être comme c'est par département-là, comme ils commencent par le premier département par l'alphabet français, B, Bamboutos, peut-être après Bamboutos ça sera un autre département hein ! (Cfm-Bfm, 21/10/2011). Xénisme.*

YELWA [jelwa] *n.* Quartier de la ville de Garoua. - *à qui avons-nous l'honneur ? - c'est Gloria de Yelwa (Cm-Gra, 29/03/2012). Xénisme.*

YO [jo] *n. masc.* Jeune garçon. *levez-vous laissez la maman s'asseoir. maman ne peut pas être debout, les yo sont assis (Sv-Ydé, 30/05/2011). Emprunt pur et simple. Encycl.* Ce mot est certainement un verlan de l'anglais « boy » qui a perdu son « b » final.

ZANGALEWA [zãŋgalewa] *adj. qual.* Se dit d'une femme enceinte. *mon ami Alain, lui il travaille mais il se lance aussi dans le côté... dans le domaine du commerce, et je vais dire bonjour à sa dame qui est certainement zangalewa (Rs-Bta, 26/04/2012). Emprunt pur et simple. Encycl.* Ce mot a été le titre d'une chanson populaire composée par le groupe de musique Golden Sounds en 1986. Cette chanson eut un tel succès que le groupe changea de nom pour devenir « Zangaléwa ». Les membres de ce groupe aimaient se déguiser en clown, simulant des ventres ballonnés. Ce qui peut expliquer pourquoi ce nom a été attribué aux femmes enceintes. D'après Guy Dooh du groupe Zangaléwa, ce mot vient de *Za engalomwa* (qui t'as envoyé ?), question d'un militaire camerounais à un autre d'origine étrangère. On pense aussi que ce terme peut venir de l'expression éwondo *za anga loé wa ?*, « qui t'a appelé ? ». En effet, lorsque les jeunes recrues de la garde républicaine camerounaise se plaignaient de la rigueur de la vie militaire, leurs chefs ou leurs camarades plus anciens leur posaient cette question, comme pour dire que personne ne les avait obligés à rentrer dans l'armée.

L'inventaire ci-dessus laisse observer que :

1. Le français, au Cameroun, emprunte aux langues locales, à l'anglais et au pidgin-english, bref, à toutes les langues présentes ou à celles qui ont préalablement enrichi le vocabulaire de ces langues.

2. Les mots empruntés s'intègrent facilement dans le système de la langue emprunteuse.

3. Les xénismes sont plus nombreux, indiquant ainsi qu'il y a des réalités socioculturelles qui ne peuvent être désignées que par les mots locaux. Certains xénismes désignent, d'ailleurs, des réalités nouvelles, comme des commerces (Tianshi).

4. Les emprunts ne comblent pas toujours une case vide dans la langue emprunteuse. S'il le fait, l'emprunt devient légitime, nécessaire, car il est question d'éviter la rupture de la communication et des erreurs de désignation : on emprunte parce qu'on ne dispose pas dans le code utilisé d'un mot approprié pour désigner une réalité. Mais l'examen de notre

inventaire montre que plusieurs lexèmes issus des langues camerounaises et du pidgin-english ont leurs équivalents en français. C'est le cas de *sanja* (pagne), de *wanda* (s'étonner) de *béret kaki* (policier), etc. Pourquoi emprunter s'il n'est pas nécessaire de combler une case vide dans la langue emprunteuse ?

Nous soutenons que les emprunts dont les équivalents sont disponibles en français visent **l'efficacité illocutoire**. Le principe de la rétroaction est ici important et l'on comprend pourquoi ZANG ZANG (2013 : 412) soutient que l'analyse linguistique doit prendre en compte le fait que les interlocuteurs, des êtres humains, n'entrent pas seulement dans un rapport psychologique, mais aussi dans un rapport psychosocial. Des dimensions que doivent intégrer le traitement de l'emprunt. Ce que montre, d'ailleurs, le texte de Gilles BIBEAU (dans Danielle LATIN et Claude POIRIER, 2000 : 10-11).

Cet auteur qui souligne que la lexicographie traditionnelle de l'emprunt a été fortement marquée par l'idée que l'emprunt est un mal profond qu'il faut radier de l'usage se réjouit que les lignes ont bougé. Cela a été rendu possible :

1. Par les positions méthodologiques et théoriques de la linguistique et de la sociolinguistique, qui décrivent les langues vernaculaires et montrent que ce sont des systèmes tout à fait fonctionnels dans les conditions où elles sont utilisées.

2. Par les positions de l'ethnolinguistique qui attirent l'attention sur les dimensions sémantiques et socioculturelles véhiculées par les langues et indiquent qu'**on ne peut modifier ou remplacer des langues sans atteindre les référents profonds de l'identité, du sentiment d'appartenance, de la cohérence sociale.**

3. Par la psycholinguistique qui parle non seulement des stades de développement des langues et de leur **dépendance par rapport au milieu ambiant, mais aussi des attitudes, des motivations, du concept de soi, des dimensions cognitives et affectives véhiculées par les langues maternelles** et souvent menacées par les autres langues présentes, surtout lorsque ces dernières possèdent un statut officiel, etc.

On a donc commencé à adopter, vis-à-vis de l'emprunt, une attitude moins correctrice, plus descriptive, plus associée aux conditions socioculturelles dans lesquelles les usagers se trouvent. Certains emprunts, en plus de leurs fonctions linguistiques, permettent au discours d'assurer la cohérence sociale et aux locuteurs d'affirmer leur appartenance à une communauté sociolinguistique.

VI.2.2. La dérivation affixale

C'est le procédé de création lexicale le moins représenté. Soulignons que nous n'avons retenu ici que les mots dérivés qui appartiennent au vocabulaire du français parlé au Cameroun :

BEND-SKINNEUR [bɛnskinœʀ] (du pidgin-english *bend-skin* « moto ») *n. masc.* Motocycliste assurant le transport de personnes contre rémunération. *bonjour à vous et bonjour à tous les bend-skinneurs, parce que ce n'est pas votre saison les gars, les gars souffrez, c'est la saison des taxis* (Lm2-Dla, 18/08/2011). *voilà les bend-skinneurs, les mototaximans*, ils travaillent maintenant simplement* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). *Encycl.* Le pidgin « bend-skin » est composé des mots anglais *to bend* « courber » et *skin* « échine ». Il désigne, originellement, une danse de la région de l'Ouest du Cameroun (département du Ndé), qui s'exécute l'échine courbée. Rien à voir donc avec les locutions verbales « plier l'échine, courber l'échine sous quelque chose, devant quelque chose ou quelqu'un », qui dénotent la soumission. *Syn.* motoman, mototaximan, kymcoman. **Suffixation.**

BIPEUR [bipœʀ] (de *biper*) *n. masc.* Personne qui fait intentionnellement des appels manqués, en raccrochant avant que son interlocuteur n'ait pu décrocher. *un auditeur en ligne, c'est une fausse alerte-là, alors là, Messieurs et Dames, euh carton rouge là à tous les bipeurs...* (Ac-Ndéré, 28/03/2012). **Suffixation.**

BIROIS [birwa] (de l'acronyme « BIR » *Bataillon d'intervention rapide*) *n. masc.* Soldat appartenant au Bataillon d'intervention rapide (BIR*), unité d'élite de l'armée camerounaise. *rayons de soleil à vous, les Birois* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Suffixation.**

NYANGALEMENT [njãŋgaləmãŋ] (du duala « nyanga ») *adv.* De manière élégante. *c'est l'enfant qui se lève tout nyangalement et avance à un pas majestueux va et pointe justement euh l'Amérique sur la carte du monde qui était exposé sur le tableau* (So-Bfm, 20/10/2011). **Suffixation.**

REBONJOUR [rəbɔ̃ʒʊʀ] (de « bonjour ») Bonjour de nouveau. - *merci Monsieur Ahmadou, pour votre contribution on vous a suivi euh bonne journée à vous Frédéric rebonjour - oui Joseph euh rebonjour !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). **Préfixation.**

Deux principaux procédés morphologiques sont représentés sont représenté dans l'inventaire ci-dessus : la suffixation et la préfixation. Sont principalement utilisés des suffixes formateurs de substantifs qui renvoient à la qualité, associés à un emprunt lui-même formé par composition (*bend-skin*), à un acronyme (*Bir*) et à un verbe (*biper*). Avec *nyangalement*, la dérivation suffixale opère sur un emprunt. Le seul préfixe utilisé (*re-*) est associé au substantif « bonjour » pour en créer un autre (*re-bonjour*), sans que les locuteurs ne se soucient de la validité de l'opération engagé.

VI.2.3. La dérivation non affixale

L'on recense, en français du Cameroun, des mécanismes purement sémantiques et des exemples de conversion :

100 pour 100, 100% [sãɲpursãɲ] *loc. adv.* Entièrement. *je suis d'accord avec lui à 100 % !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). *L'État est à 100 % responsable de la mort des camerounais !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

ABUSER [abyse] *v. tr. dir.* User mal ou avec excès d'un bien appartenant à autrui. *maintenant, il faut dire qu'il y a un autre problème. un problème sérieux, un problème, pour lequel, il est, important euh de trouver, des solutions... des solutions urgentes ! lorsqu'on sait que le _PID* +[pron=lu] a abusé, plus de 12 000 acteurs* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

ADORATION [adorasjõŋ] *n. fém.* Chez les chrétiens évangéliques, moment pendant lequel les fidèles expriment leur affection passionnée pour Dieu/Jésus. *Jésus c'est toi que j'aime, chanté ce matin par Séraphine, sur les antennes de radio bonne nouvelle, elle nous conduit progressivement vers ce moment de louanges* et d'adoration* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

AGRESSION [agresjõŋ] *n. fém.* Action d'attaquer une personne de façon soudaine et brutale dans le but de le délester de ses biens. *aujourd'hui c'est les hérissons +[pron=les zhérissons] qu'on chasse à ce niveau, parce qu'il y a une broussaille partout, dans bientôt il y aura même des agressions* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

ALLÉLUIA ! [aleluja] *interj.* Chez les chrétiens évangéliques, interjection interpellative par laquelle on sollicite l'acquiescement de l'assemblée ou d'un fidèle. La réponse collective est généralement *amen ! ce matin je voudrais que nous parlons d'un des caractères forts et je voulais même qualifier d'un caractère particulier, l'esprit de prière de Jésus-Christ. alléluia ! alléluia ! tu es d'accord avec moi ?* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

AMEN ! [amɛn] *interj. 1.* Chez les chrétiens évangéliques, interjection généralement prononcée en réponse à un *alléluia !* Dans ce cas, on n'approuve rien du tout. **2.** Exprime également l'adhésion, le consentement ou la joie. *oui c'était merveilleux dimanche hein j'ai pas eu le temps de vous féliciter hier j'étais de service - amen ! - je suis de repos je suis de repos - amen ! amen ! amen ! amen ! OK d'accord, bien des choses à la famille* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

AMITIÉ [amitje] *n. fém.* Concubinage. *parce que nous rencontrons généralement des amitiés dans lesquelles on fait un enfant, mais généralement qui ne font pas de mariage* (Ac-Ndéré, 28/03/2012).

ANCIEN [ãɲsjẽŋ] *n. masc.* Ancien d'église. *oui c'est l'ancien René de l'aviation** (Cm-Gra, 28/03/2012).

APOLLO [apolo] *n.* Conjonctivite. *c'est une infection qui peut elle-même encore faire l'objet d'une surinfection, et c'est ça un peu qui complique parce les gens ont toujours tendance à demander est-ce que l'apollo, la conjonctivite tout ça, ça peut aussi être pris comme le trachome* (Ad-Mra, 31/03/2012). *Encycl.* Ce terme s'est généralisé au Cameroun dans les années 1970 pendant que sévissait une épidémie de conjonctivite lors de l'alunissage d'apollo 7. Il se disait que c'est l'engin américain qui avait ramené cette maladie de la lune. Le nom de la maladie a survécu au programme Apollo.

APPRENDRE [aprãɲdrɛ] *v. intr.* Recevoir une formation, des connaissances. *quand tu es parti à l'école tu as appris, rentre au village, prend tes frères qui n'ont rien compris, et tu les encadre !* (Ma3-Ydé, 13/04/2011).

ARRANGER [arãɲze] *v. tr. dir.* Remettre en bon état. *dans une capitale, où les gens volent* des milliards, on arrive pas à arranger cet endroit* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

ARRÊTER [arete] *v. intr.* Immobiliser un véhicule automobile lors d'un contrôle de police. *un jour à... à... à... au niveau de Mvog-Mbi, on m'arrête, on me dit que je n'ai pas de... de... de... comment vous appelez ça, le contrôle technique** (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

ASSAINISSEMENT [asenisəmãŋ] *n. masc.* Opération visant à débarrasser une administration de son personnel fictif. *Mesdames et Messieurs, selon vous pourquoi l'assainissement définitif, de la fonction publique camerounaise coince-t-il, malgré les différentes opérations *ménées jusqu'ici ?* (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

AVIATION [avjasjðŋ] *n. fem.* Quartier jouxtant un aéroport, un hélicoptère ou un terrain d'aviation. *oui c'est l'ancien* René de l'aviation* (Cm-Gra, 28/03/2012).

AVOIR [avwar] *v. intr.* Posséder des biens en abondance, avoir beaucoup d'argent. *faites du bien donnez à manger à vos parents tant que vous avez, pendant que vous êtes vivants* (So-Bfm, 20/10/2011).

BADGE [badʒə] *n. masc.* Document d'identité permettant l'identification d'un chauffeur de taxi. Celui-ci est généralement accroché sur le support du rétroviseur. *Rigobert numéro de badge ?* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

BARRER [bare] *v. intr.* Prendre la place de quelqu'un. *quand celui de la ville viendra vous barrez là-bas vous allez lui dire que non !* (Ma3-Ydé, 13/04/2011). Se dit aussi lorsque quelqu'un congédie son ou sa petit(e) ami(e).

BEAU [bo] *bonjour amis de la _RASAL, c'est Houma Christine, je sollicite un son en Dii* pour faire danser les Dii de la région du nord et tous mes beaux* (Cm-Gra, 28/03/2012). *V. beau-frère.*

BÉBÉ [bebe] *n. masc.* Appellation affective du petit ami / de la petite amie. *mon bébé a bien dormi, il va très bien* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

BERGÈRE [berʒɛr] *n. fém. 1.* Lait aromatisé commercialisé par l'entreprise Camlait. Son format est de 250 centilitres. *2.* Marque déposée de boisson énergisante commercialisée par Camlait S.A. *c'est qui est sûr tu auras tes beignets, trois beignets de 50 et une bergère* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

BIPER [bipe] *v. tr./intr.* Faire intentionnellement des appels manqués, en raccrochant avant que son interlocuteur n'ait pu décrocher. *elle m'a bipé je suis monté* (Sv-Ydé, 30/05/2011). *tu sais que les relations* c'est comme l'amour il faut entretenir*, il faut souvent, parfois il y a les numéros quand je me fâche souvent hein ? ce Théo du carrefour Texaco de Bouda ou bien Arnaud ou bien quand le turbo m'envoie le crédit*, je regarde la liste de mon répertoire, quand je vois un numéro que j'ai enregistré depuis ça a fait déjà deux mois il ne m'a même pas biper, j'enlève !* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

BOITE [bwat] *n. fém.* Petit récipient sans couvercle, généralement d'anciens emballages, utilisés comme unités de mesure dans le commerce. *comme ingrédients, j'ai besoin d'une boîte d'arachide, euh d'une boîte de maïs, coûtant 250 francs la boîte, ça dépend du marché, quatre boîtes d'arachides, à raison de 200 francs la boîte, piment sec du village* 50 francs* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

BOUILLIE [buji] *n. fém.* Bouillie de farine de maïs ou de riz. - *tu as mangé quoi ? tu as mangé quoi le matin ? - la bouillie et le gâteau* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

BRIGADE [brigadə] *n. masc. 1.* Brigade de gendarmerie territoriale, unité implantée dans des points sensibles ou des zones spécifiques pour y assurer les missions de la

gendarmerie nationale. **2.** Brigade de gendarmerie spécialisée, unité chargée d'accomplir certaines missions spécifiques. *il y a une compagnie de gendarmerie à Bouda et une brigade, il y a un commissariat de sécurité publique à Bouda* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

CALCULER [kalkyle] *v. intr.* Se préoccuper de ses intérêts matériels, combiner des moyens en vue d'un résultat. *moi je ne savais pas ce qu'il calculait derrière ça* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

CALER [kale] *v. tr. dir.* S'attacher par une union physique étroite. *quand tu finis de vendre, tu ne te laves pas bien, et tu ne te laves pas avec le bon savon, tu vas... l'odeur du... du... du... du savon va caler sur toi, du... du... du poisson va caler sur toi* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

CASSER [kase] *v. tr.* Cambrioler. *les bandits étaient en train de casser chez les voisins* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

CHARBON [ʃarbõŋ] *n. masc.* Charbon de bois. *si tu es en train de vendre le charbon dis-nous la vérité* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

CIRCUIT [sirkɥi] *n. masc.* Filière organisée permettant aux fonctionnaires de jouir d'avantages illégaux. *Joseph, je vous dis, on n'entame pas l'opération parce qu'on veut assainir quoi que ce soit ! on entame l'opération parce qu'on entre dans... c'est sûr que la personne qui décide d'entamer cette opération vient d'arriver au poste. il veut entrer dans le circuit ! c'est tout !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

COGNER [kɔŋe] *v. tr.* Heurter violemment. *on a failli cogner un taxi à Bastos* (Sv-Ydé, 30/05/2011) *on a l'impression que le meilleur chauffeur, c'est celui qui sait faufiler dans l'embouteillage sans pour autant cogner quelqu'un* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

COMPORTEUR (SE) [kɔmpɔrte] *verb. pron.* Respecter les règles de la vie en société. *petite pluie on ouvre les toilettes mon frère ! on pollue l'air ! ça c'est quoi ça on met tout le monde mal à l'aise ! le service de... de... d'hygiène est là ! [...] quand même ! comportez-vous !* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

CONDUITE [kɔŋdɥit] *n. fem.* Métier qui consiste à conduire des véhicules automobiles. *j'ai commencé la conduite à l'âge de 14 ans* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

CONGÉLÉ [kɔŋgele] *n. masc.* Véhicule d'occasion. *vous savez, nous... sommes devenus le dépotoir, de tout ce qu'il y a comme congélés du côté de l'occident* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

CONSEILLER [kɔŋseje] *v. tr/intr.* Engager quelqu'un à faire ou à ne pas faire quelque chose, recommander telle ou telle chose. *c'est pour ça qu'il a conseillé les gens que ce n'est pas bon* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). *oui bon, je conseillerai au frère pardon donc, il faut qu'il attend parce que *quat jours c'est n'est pas mille ans, c'est ce que je voulais dire, conseiller seulement, je remercie beaucoup* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

COTISATION [kotizasjõŋ] *n. fem.* Rencontre périodique réunissant plusieurs personnes (congénères, amis ou collègues). Généralement, chaque membre est tenu de verser, au cours de la réunion dont la fréquence peut être hebdomadaire, bihebdomadaire ou mensuelle, une somme fixée de commun accord dans différentes caisses (fonds de caisse, épargne, caisse maladie, caisse de solidarité, caisse de l'huile et du savon, etc.). La principale caisse reçoit des fonds que l'on remet à un membre à

la fin de la rencontre, selon un principe rotatif, ou que l'on destine au prêt (on dit généralement à la vente), avec intérêts. Les bénéfices engendrés par les sommes prêtées ou vendues sont partagés entre les membres en fin d'année, lors d'une réunion de clôture que l'on appelle « cassation ». Il peut arriver qu'une caisse indépendante reçoive l'argent à prêter. Dans ce cas, les bénéfices se partagent entre les souscripteurs. *on prend quelqu'un au village, on l'amène en ville, je prends le cas de la moto, il arrive en ville dimanche, lundi, on commence à lui apprendre a... a... a rouler... sur une moto, samedi on on l'amène dans une cotisation* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). Syn. Tontine, djanguï.

CRÂNE [kranə] *n. masc.* Os crânien d'un défunt que l'on déterre quelques années après l'enterrement. Il peut s'agir de la poussière que l'on recueille à l'endroit où était supposée être sa tête lors de l'enterrement, si l'os crânien est introuvable. *je savais que cette question devait venir mon frère* Christian parce que je sais beaucoup des auditeurs surtout ceux qui nous écoute à Batcham ou à Bouda en ce moment, ils sont en train de demander que mais, le pasteur interdit que donc le crâne de mon père que j'adore ou bien le crâne de mon oncle* (So-Bfm, 20/10/2011). *Encycl.* Dans la spiritualité bamiléké, il est établi que toute chose ou objet matériel qui a pendant longtemps été au contact physique direct avec un défunt de son vivant est fortement imprégnée de son essence spirituelle propre et peut constituer un excellent moyen pour faciliter l'harmonisation ou le contact intérieur avec son âme qui est dans l'au-delà. L'os humain est considéré non seulement comme l'une des choses matérielles qui, pendant que nous sommes sur terre, nous appartient le plus intimement, mais celle aussi qui va survivre le plus longtemps après notre « mort ». La tête, la partie supérieure du corps, est traditionnellement associée à l'esprit, à la pensée, à la conscience et à l'âme. On croit ainsi que l'os crânien est le meilleur élément qui puisse faciliter l'harmonisation et le contact avec l'âme du défunt pour communier avec elle, solliciter son aide ou son intercession auprès de l'Esprit universel omniprésent (« Nsi », Dieu). La « crânologie », comme on l'appelle, s'apparente donc à un culte qui se fonde sur le principe que « les morts ne sont pas morts ». Les adeptes de ce culte croient qu'ils sont bel et bien vivants et qu'à partir du monde spirituel, ils continuent de s'intéresser aux vivants, généralement leurs proches et leurs descendants. Il est donc possible d'entrer spirituellement en contact avec eux afin qu'ils intercèdent auprès de l'Esprit divin universel en leur faveur, pour les soutenir ou les aider à résoudre un problème.

CRÉDIT [kredi] *n. masc.* Crédit de communication. *tu sais que les relations* c'est comme l'amour il faut entretenir, il faut souvent, parfois il y a les numéros quand je me fâche souvent hein ? ce Théo du carrefour Texaco de Bouda ou bien Arnaud ou bien quand le turbo m'envoie le crédit, je regarde la liste de mon répertoire, quand je vois un numéro que j'ai enregistré depuis ça a fait déjà deux mois il ne m'a même pas biper*, j'enlève !* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

CROISADE [krwazadə] *n. fém.* Chez les chrétiens évangéliques, culte spécifique destiné à chasser les démons du corps des possédés ou d'un lieu. *je suis en train de travailler euh euh une croisade un programme* à Mamfé, à Mamfé qui qui me prend qui prend assez de mon temps* (So-Bfm, 20/10/2011).

DÉPUIS [depuʃi] *prép.* Depuis longtemps. *quand je l'appelle il commence à me *ménacer +[pron=menacer] au téléphone ! il me dit si tu veux je te rembourse je dis mais, c'est c'est ce à quoi je m'attends depuis, viens me rembourser mon argent* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

DÉDOUANER [dedwane] *v. tr.* Dégager la responsabilité de quelqu'un ou de quelque chose. *je voudrais vous relancer par rapport à l'intervention de Monsieur Henri tout à l'heure, qui estime qu'il faut dédouaner la route. la route n'y est pour rien* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

DÉFÉRER [defere] *v. intr.* Enfermer une personne dans une prison. *notre vœu le plus ardent, était qu'ils soient d'abord déférés* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

DÉFLATATIONS [deflatatjõŋ] *n.* Action de *déflater. S'emploie toujours au pluriel. *donc, le le problème comme vous dites euh que c'est récurrent c'est vrai, il y eu les ANTILOPE* +[pron=lu], il y eu les *déflations, il y a eu ceci, mais vous oubliez... on oublie quelque chose, il y a des nominations des responsables +[pron=pi] chaque responsable, apporte son équipe* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). *Encycl.* Le terme de « déflatés » en usage au Cameroun désigne les victimes de l'opération de renvoi des personnels administratifs qui a été exécutée dans la fonction publique camerounaise à partir des années 1990. Dès 1987 en effet, le Cameroun connaît une crise économique qui touche progressivement tous les secteurs d'activité et atteint, en 1992, un degré jamais égalé. Dans cet environnement économique morose qui ne laisse aucun secteur d'activité à l'abri, l'État camerounais s'est trouvé contraint de s'engager dans un Programme d'ajustement structurel (Pas) sous l'instigation de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Il doit réduire son train de vie et lance donc une opération d'allègement des effectifs de la fonction publique avec indemnisation des partants. Ces départs, désignés par le néologisme « déflation », sont volontaires, sur simple demande des intéressés, ou obligatoires, suite à des considérations disciplinaires.

DÉFLATER [deflate] *v. tr.* Parlant de l'État, se séparer à l'amiable ou en fonction des considérations d'ordre disciplinaires d'une partie de son personnel. *alors, il y a quelques années euh, si je me rappelle bien on avait déflaté des fonctionnaires je ne sais pas il avaient utilisé un terme compliqué que bon, ceux qui viennent là +[pron=pi] on les a enlevé de la fonction publique parce qu'il y a eu je ne sais pas trop quoi pour les payer* (Ma3-Ydé, 13/05/2011).

DÉRANGER [derãŋze] *v. intr.* Causer de l'ennui à autrui. *c'est le problème de système qui nous dérange* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

DÉSERT [dezER] *n. masc.* Chez les chrétiens évangéliques, période d'inactivité pendant laquelle on se consacre à la prière. *vous savez le désert est le symbole du vide. le désert est le symbole de l'inactivité ou alors simplement de l'improductivité hein comme vous voulez ce matin* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

DIRECTION [dirɛksjõŋ] *n. fém.* Orientation. *donc ton courrier sera lu demain ou après-demain ça va dépendre de la direction que le Saint-Esprit va me donner* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

DONNER [done] *v. intr.* Se dit d'une voix qui porte. *il faut que la voix donne* (So-Bfm, 20/10/2011). Ce verbe s'emploie souvent pour signifier qu'une activité commerciale génère des bénéfices.

DOUBLER [duble] *v. intr.* Dépasser. *parce que vous ne pouvez pas comprendre que, vous êtes derrière un véhicule, vous constatez que ce véhicule ne va pas vite, et vous doublez* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

EFFETS [efe] *n.* Effets personnels, objets usuels. *depuis près de 9 mois il a disparu il a abandonné ses effets* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

ÉLÉMENT [elemãŋ] *n. masc.* Membre d'un corps de maintien de l'ordre ou de l'armée. *il me dit donc bon le régisseur a dit il faut certains frais, il faut les frais de de +[pron=pif] il faut qu'on aménage sa cellule donc il faut payer les frais et pour qu'on l'amène à l'hôpital il faut aussi payer certains frais pour qu'on paye les deux éléments l'accompagner à l'hôpital* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

ENTRETENIR [ãŋtrətəniR] *v. intr.* S'occuper de quelqu'un avec attention. *tu sais que les relations* c'est comme l'amour il faut entretenir*, il faut souvent, parfois il y a les numéros quand je me fâche souvent hein ? ce Théo du carrefour Texaco de Bouda ou bien Arnaud ou bien quand le turbo m'envoie le crédit*, je regarde la liste de mon répertoire, quand je vois un numéro que j'ai enregistré depuis ça a fait déjà deux mois il ne m'a même pas biper, j'enlève !* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

EXPOSER [ekspozə] *v. tr.* Parlant d'un problème, le faire connaître. *bon, c'est comme ça donc que quand j'expose mon problème* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

FINIR [finiR] *v. intr.* **1.** S'achever. *et après dès que le séminaire finit, tout le monde recommence la même chose !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **2.** Être fichu. *j'insiste sur ça que, c'est un problème de système, il faut donner cette expertise aux privés. et si les privés ne font pas leur travail, on est fini !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

FIXE [fiks] *n. masc.* Téléphone fixe. *voilà, je voudrais simplement rappeler à cet auditeur qui était au fixe tout à l'heure, je ne sais s'il était dans le ville parce qu'il a tellement insisté pendant que j'étais en train de porter le message de l'Éternel en tout cas, si tu es dans la ville si tu es connecté, tu peux simplement nous rappeler hein je sais pas, certainement c'est quelqu'un qui venait de loin* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

FRÉQUENTER [frəkãŋte] *v. intr.* Faire de grandes études. *parce que imaginez-vous, euh les gens ont fréquenté beaucoup ont fréquenté, ont obtenu des diplômes, et, quand on obtient un diplôme, il faut automatiquement qu'on trouve un emploi* (Ma3-Ydé, 13/05/2011).

FRÈRE [frɛR] *n. masc.* Frère en Christ. *quelle réponse donner à notre frère ce matin ?* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). Un congénère ou un ami intime est souvent appelé frère.

GARAGE [garaʒə] *n. masc.* Entreprise commerciale s'occupant de la réparation des véhicules automobiles. *oui, et... j'ai commencé, j'étais mécanicien* dans un garage de la place* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

GARS [gar] *n. masc.* Petit ami, compagnon. *je ne vais pas donner le nom du gars qu'on a donné comme étant ton gars !* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). *pardon c'est mon fils je t'ai déjà dit que c'est mon fils avant d'être ton gars* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

GOMBO [gɔmbo] *n. masc.* Se dit lorsqu'on corrompt quelqu'un en lui donnant de l'argent ou quand quelqu'un se fait corrompre en demandant ou en prenant de l'argent. *donc si euh euh les fonctionnaires continuent... les fonctionnaires en détachement continuent à percevoir les salaires, ça veut dire qu'il y a un problème de corruption il y a un problème de gombo !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

HUISSIER [hɥisje] *n. masc.* Clerc d'huissier. - *vous êtes là pourquoi monsieur ? - +[pron=pif] à la... à l'escroquerie - escroquerie hein ? - oui +[pron=pif] euh un huissier - il y a... il y a un huissier qui vous a escroqué hein ? - oui oui* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

JOUER SUR (QUELQU'UN) [ʒue] *v. tr.* (L)'influencer. *alors voilà salut Christian selon moi l'esprit d'un mort peut bien jouer sur un vivant* (So-Bfm, 20/10/2011).

JUSQU'À [ʒyska] *adv.* Beaucoup. *oui il a bien parlé elle sortait avec lui sans connaître. et c'est qui... c'est qui m'énerve c'est qu'elle crânait encore avec lui jusqu'à !* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

LOCATION [lokaʃjõŋ] *n. fém.* Prix à payer pour une maison ou pour une chambre qu'on a pris à loyer. *bon comme le père est au village et je suis ici en ville avec les enfants, le père a décidé que si tu n'augmentes* pas la location, tu sors seulement de la maison* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

LOUANGE [lwãŋʒə] *n. fém.* Chez les chrétiens évangéliques, chanson dans laquelle l'auteur exprime son dévouement à Dieu/Jésus. *Jésus c'est toi que j'aime, chanté ce matin par Séraphine, sur les antennes de radio bonne nouvelle, elle nous conduit progressivement vers ce moment de louange et d'adoration** (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

MARABOUT [marabu] *n. masc.* Initié capable de susciter et de faire agir des fétiches. *nous on est avec les marabouts ça marche, mais toi tu es avec Dieu ça ne marche pas* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

MARCHER [marʃe] *v. intr.* **1.** Produire les résultats escomptés. *pourquoi est-ce que, ces opérations-là avant n'ont pas marché ?* (Ma2-Ydé, 07/04/2011). **2.** S'accorder avec... à partir du moment où vous acceptez de marcher dans le système, vous faites comme le système (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

MÉCANICIEN [mekanisjẽŋ] *n. masc.* Personne qui entretient ou répare des véhicules automobiles. *oui, et... j'ai commencé, j'étais mécanicien dans un garage* de la place* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

MÉCANIQUE [mekanik] *n. fém.* Ensemble de procédés utilisés pour la réparation des véhicules automobiles. *je suis sorti du garage ! parce que quand je suis rentré au garage j'avais, huit ans hein ! oui j'ai commencé mon métier par la... la conduite... la mécanique. parce que j'étais très intéressé par la conduite* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

MONDE [mõŋdə] *n. masc.* Chez les chrétiens évangéliques, désigne tout ce qui n'a pas un lien avec la vie de sanctification que doit mener un chrétien. Cette vie de sanctification, elle-même, suppose que le chrétien ne doit ni boire, ni fumer, ni forniquer, bref commettre de péchés. *parce qu'il y a des gens qui viennent dans la maison de Dieu parce que, euh tel que euh il avance dans le monde, il se dit que bon s'il entre dans l'église, exactement euh les choses vont se décanter* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

MONTAGNE [mõŋtaŋə] *n. fém.* Chez les chrétiens évangéliques, « aller sur la montagne » désigne une période pendant laquelle un chrétien se prive volontairement de nourriture ou s'isole pour prier. *la montagne c'est prendre le dessus, les hommes qui prient sur les montagnes sont des hommes qui veulent poser des actions spirituelles, étonnantes, la montagne, c'est une ascension, c'est c'est une altitude, on va au-dessus de la même façon que sur le plan physique, on est en altitude, sur le plan spirituel on est en altitude mes amis* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

MORCEAU [mɔʁso] *n. masc.* Unité de mesure pour la vente au détail de la viande, quelle que soit l'espèce. *les pattes de porc, on trouve 8 morceaux à mille francs, pattes de poulets, 8 morceaux toujours à mille francs, le tas* hein ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

ONCTION [õŋsjõŋ] *n. fém.* Chez les chrétiens évangéliques, bénédiction. *la vraie onction se trouve sur la montagne* où vous vous privez de toutes choses rencontrer Dieu* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *Encycl.* Ce mot ne renvoie plus, dans ce contexte, au geste liturgique cérémonial qui consiste en une application d'une huile sainte sur une

personne ou sur une chose, l'objectif étant la consécration, ou au revêtement du Saint-Esprit qui donne la force et la capacité de remplir un ministère reçu de Dieu.

OPPOSANT [opozãŋ] *Personne qui dénonce les tares du gouvernement. et lorsque nous attirons l'attention, sur ce qui ne va pas chez nous, cette administration qui entend euh euh rester comme elle est, euh vous présente comme antipatriote, un opposant, comme si être opposant était un délit* (Ma3-Ydé, 13/05/2011).

ORANGE [ORãŋzə] *adj.* Filiale camerounaise du Groupe Orange, opérateur de téléphonie mobile. *bon voilà je donne donc doucement, pour toi, 00... note, 00 00 00, ça c'est MTN, 00 00 00 00, ça c'est MTN, maintenant _CAMTEL, 33 12 50 82, 33 12 50 82, maintenant Orange, 00 00 00 00, 00 00 00 00 c'est simple* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *papyrus professeur Djasso, papyrus pour ceux qui ne le savent pas est situé à Longpom, à 100 mètres du carrefour *menuiserie, face à l'antenne orange, professeur Djasso* (Lm1-Dla, 17/08/2011). *Encycl.* Le Groupe France Télécom détient 99,5 % du capital d'Orange Cameroun, qui a lancé son service Gsm900 en janvier 2000 sous le nom de *Mobilis*. Depuis juin 2002, Orange Cameroun exerce ses activités sous la marque Orange.

OUBLIER [ublje] *v. intr.* Laisser tomber. *tout ce qu'on prend comme décision c'est tout simplement pour entrer dans le circuit pour manger. euh Joseph oubliez ! on va faire ça 10 mille ans, chaque fois quand on va nommer un nouveau responsable, il va venir il va dire je veux assainir tel fichier je vais faire ceci, dès qu'on va collecter l'argent-là, chaque fin du mois on va dire voilà ça te fait 20, 30 millions, chaque mois, vous croyez qu'il va encore faire bouger quoi ?* (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

PANÉLISTES [panelist] *n. masc.* Différentes personnes qui interviennent pendant une émission radiophonique ou télévisuelle, qu'elle soit interactive ou pas. *je dis d'abord bonjour à à à tous les panélistes qui sont passés avant moi, ceux qui passeront après, je dis bonjour à l'équipe en studio* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

PARDON ! [pardõ] *interj.* Formule de politesse utilisée à la place de « excuses-moi ». *pardon c'est mon fils je t'ai déjà dit que c'est mon fils avant d'être ton gars** (Lm2-Dla, 18/08/2011).

PARTICULIER [partikylje] *n. masc.* Personnes conduisant des véhicules de tourisme. *j'ai suivi Raphaël, euh vous avez commencé par les agences de voyage* vous devez comprendre que sur nos axes, il n'y a pas seulement que des agences de voyage ! il y a des particuliers ! il y a des camionneurs !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

PARTIR [partir] *v. intr.* **1.** Mourir. *il y a certaines personnes que lorsqu'ils sont vivants, ils ont fait des pactes ou des alliances avec les esprits, maintenant lorsque ceux-là partent, ces esprits restent et continuent à faire ce qu'ils avaient l'habitude de faire* (So-Bfm, 20/10/2011). **2.** Dépenser inutilement. *il y a les per diem ! c'est l'argent du contribuable qui est parti* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). **3.** Se rendre à. *dès que j'ai voulu faire mon permis je suis parti à l'auto-école on m'a renvoyé. on m'a dit non, je n'ai pas l'âge de faire l'auto-école* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

PÂTÉ [pate] *n. masc.* Pâte à tartiner faite d'un hachis de viande, conditionnée dans des boîtes de conserve. *même comme le pâté ne sort plus tu pars dans une boutique mainant tu demandes le pâté on dit qu'on ne voie plus le pâté* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

PIQUER [pike] *v. intr.* Démanger. *alors c'est simple. si vous avez un germe oculaire vos yeux piquent, vous avez l'écoulement dirigez-vous vers un centre ophtalmique* (Ad-Mra, 31/03/2012).

PROGRAMME [pɾogram] *n. masc.* Chez les chrétiens évangéliques, ensemble d'actions spirituelles que l'on accomplit dans un objectif déterminé. *Étoile je n'ai plus d'inspiration, j'ai fait des programmes et des programmes comment comprendre ce que je vis ?* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *je suis en train de travailler euh euh une croisade* un programme à Mamfé, à Mamfé qui qui me prend qui prend assez de mon temps* (So-Bfm, 20/10/2011).

RÉCURENT [rekyrãŋ] *adj.* Régulier. *ça doit être récurrent.* (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

RÉGION [reʒjɔŋ] *n. masc. off. 1.* Grande subdivision administrative placée sous l'autorité d'un gouverneur. *c'est la chorale Ini qui chante pour nous ce matin des mélodies d'ici et d'ailleurs, chantées ici même dans la Région de l'Adamaoua, ce sont mes beaux-frères* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *on dit que les magistrats vont porter les tenues sobres, tu comprends non ? ils vont venir lire comme ça dire que, voici par régions, région* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). *Encycl. À la faveur du décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun, le nom de Région est désormais attribué aux dix grandes subdivisions administratives placées sous l'autorité d'un gouverneur, qui portaient l'appellation de Province. 2.* Bâtiment abritant les services du gouverneur. *si vous n'avez pas encore eu l'occasion ce matin, de repasser du côté de la région, pour voir le nombre de Camerounais qu'il y a encore là-bas, pour essayer de déposer... pour essayer de... d'obtenir tel papier* (Ma3-Ydé, 13/05/2011).

RELATIONS [rələsɔŋ] *n. fém.* Amis et connaissances. Ce nom s'emploie toujours au pluriel. *Mesdames et Messieurs on était dans nos salutations habituelles parce qu'il faut qu'on ait aussi nos relations, il faut qu'on salue... qu'on entretienne nos relations* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

RENCONTRES [rãŋkɔŋtr] *n. fém.* Chez les chrétiens évangéliques, différentes réunions d'une communauté religieuse. Ce nom s'emploie toujours au pluriel. *mes études sont bloquées, les concours que j'essaie je n'obtiens aucun résultat satisfaisant, je pose des actions de bienfaisance pourtant, je suis assidu aux rencontres*, j'aide ceux qui souffrent autour de moi, je m'efforce à vivre une vie de sanctification*, Étoile je suis dépassé* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

RÉPÉTITIONS [repetisɔŋ] *n. fém.* Parlant des leçons, révisions conduites par un précepteur (répétiteur en français camerounais). Ce nom s'emploie toujours au pluriel. *je suis en train de me préparer pour aller aux répétitions* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

RÉSEAU [reso] *n. masc. 1.* Réseau de télécommunications. *ha ! ha ! il y a même eu une série de messages hier que je n'ai pas reçu apparemment le réseau était mauvais* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *il y a eu un problème, peut-être avec les perturbations de réseau, nous allons encore l'appeler. nous allons encore appeler Monsieur Irénée* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **2.** Ensemble de moyens détournés permettant de tirer avantage de certaines situations. *les gars-là c'est quel réseau ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

RESPECTER (QUELQU'UN) [respekte] *loc. verb.* Avoir du respect pour quelqu'un. *Barka ! je le respecte ! et je respecte aussi son point de vue* (Ma3-Ydé, 13/04/2011).

RESPONSABLE [respɔŋsabl] *n. masc.* Personne à l'allure respectable. *il y a également le genre de sonnerie... et c'était un responsable ! il était en veste ! pour les waka*, pour les boys*, pour les boys* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

RESTER [rɛstɛ] v. tr. **1.** Demeurer. *tant qu'on va parler, aucune *mésure ne sera prise, le problème va rester toujours le même, tu comprends ?* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

2. Rester immobiliser au même endroit pendant un long moment. *tu vois une femme elle se lève le matin elle part au marché pour acheter sa nourriture elle part là-bas au rayon +[pron=pif] au rayon du djinja elle reste là-bas* (Lm2-Dla, 18/08/2011). calque

RÉVEILLER (SE) [reveje] verb. pron. Prendre conscience. *il faut au moins que les gens se réveillent* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

S'ASSEOIR [saswar] v. pr. intr. Se réunir. *je crois que toutes les communes ont une commission de passation des marchés, à la tête il y a un président et tous les membres. bon dès que on a le carton comme par exemple en 2012, on constitue les D A O*, on lance le marché, et dans les délais règlementaires, les membres de la commission s'asseyent, on examine les offres et on attribue* (Le-Mra, 31/03/2012).

SANCTIFICATION [sãŋtifikasjõ] n. fém. Chez les chrétiens évangéliques, vie sans péchés. *mes études sont bloquées, les concours que j'essaie je n'obtiens aucun résultat satisfaisant, je pose des actions de bienfaisance pourtant, je suis assidu aux rencontres*, j'aide ceux qui souffrent autour de moi, je m'efforce à vivre une vie de sanctification, Étoile je suis dépassé* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

SECTION [sɛksjõŋ] n. fém. Sous-système scolaire. *papyrus c'est deux sections, une section anglophone et une section francophone* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

SERVIETTES [sɛrvjet] n. fém. Tripes de bœuf. *on mange le bouillon de tripes de bœuf, encore appelé serviettes* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

SŒUR [sœʁ] n. fém. Sœur en Christ. *ma sœur soit bénie abondamment, quand tu veux qu'une bénédiction arrive à ton enfant, à l'enfant de Dieu, à ton frère, à ta sœur, prononce le nom* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

SORTIR (ÊTRE) [sɔrtir] v. tr. Publier, parlant des noms sur une liste. *nous n'avions même pas participé à ce recrutement. mais nos noms sont sortis sur la liste définitive +[pron=pi] le vendredi au recrutement militaire* (Ma3-Ydé, 13/04/2011).

SUCRER (SE) [sykre] verb. pron. Profiter d'une situation en utilisant des méthodes frauduleuses. *on a l'impression que il y a une chaîne, de... de... des gens, qui du sommet à la base, s'entendent pour se sucrer sur le dos de l'État !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

TAS [ta] n. masc. Unité de mesure des marchandises de la même nature, disposées avec soin selon leur valeur marchande. *les crevettes fraîches, le tas à 250 et celui de 500 francs, pattes de poulets, 8 morceaux* toujours à mille francs, le tas hein ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

TÉMOIGNAGE [temwɔpɔz] n. masc. Chez les chrétiens évangéliques, acte par lequel on atteste publiquement l'authenticité d'un bienfait divin. *vous pouvez aussi le faire à travers vos témoignages personnels... ...un témoignage personnel même est très fort parce qu'il s'agit d'une expérience qu'on partage* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

TERRAIN [tɛrɛŋ] n. masc. Parcelle de terrain acquis à prix d'argent. *mon problème, alors... mon problème c'est... euh j'avais acheté un terrain, depuis 2001, maintenant mon ami m'accompagnait chaque fois pour verser l'argent. et par après maintenant comme je n'avais plus d'argent, j'étais *déhors, arrivé là-bas j'ai trouvé qu'il a construit là. maintenant il veut me chasser de là* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

THÉMATIQUE [tematik] *n. fém.* Thème d'une émission radiophonique. *Joseph je suis à ce micro de présentation Mesdames et Messieurs dans quelques instants la thématique du jour* (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

TOILETTES [twalet] *n.* Fosses d'aisances. S'emploie toujours au pluriel. *tu vois la petite pluie-là qui est tombée le matin-là ? on a ouvert les toilettes dans mon quartier* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

TOURNER [turne] *v. intr.* Fonctionner correctement. *qu'est-ce que l'É(tat)... l'É(tat)... l'État doit faire pour que le secteur privé tourne !* (Ma3-Ydé, 13/04/2011). *donc si le secteur privé tourne chez nous... parce que, si... si vous vous rendez compte que tout le monde veut travailler à la fonction publique, c'est parce que ils n'ont pas trouvé mieux ailleurs !* (Ma3-Ydé, 13/05/2011).

TREMPER [trampe] *v. tr.* Plonger ses vêtements dans un mélange d'eau et de détergent. *j'ai dit mamas pardon, trempez vos habits avec le savon MAY la couleur ambrée* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

UNITÉS [ynite] *n. fém.* Crédit de communication. Ce nom s'emploie toujours au pluriel. *sortez vos téléphones portables contrôlez vos unités...* (Lm1-Dla, 17/08/2011). *alors si vous n'avez pas d'unités pour participer en direct, composez tout simplement... vous envoyez des _SMS, à travers les numéros ci-après* (Rs-Bta, 26/04/2012).

VENDRE [vãᅇdrə] *v. intr.* Céder des marchandises contre de l'argent, contre paiement. *quand tu finis de vendre, tu ne te laves pas bien, et tu ne te laves pas avec le bon savon, tu vas... l'odeur du... du... du... du savon va caler sur toi* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

VOILÀ ! [vwala] *interj.* Interjection utilisée comme marque de l'acquiescement. *voilà. moi je crois que c'est une bonne chose même si c'est arrivé tard, au moins aujourd'hui, quand vous avez un personnel fonctionnaire en détachement chez vous, vous prenez entièrement, son traitement !* (Ma2-Ydé, 07/04/2011). *Syn. N'est-ce pas ? Je te dis !*

VOLER [vole] *v. tr.* **1.** Détourner, parlant des deniers publics. *dans une capitale, où les gens volent des milliards, on arrive pas à arranger* cet endroit* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **2.** Cambrioler. *les bandits ont débarqué chez un Monsieur, on volait déjà chez le voisin, on braquait chez le voisin non ?* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

Tous les exemples regroupés ici sont des néologies, que LAFAGE (1990) considère comme des « métasémèmes » et des « métalogismes ». On constate que les verbes représentent environ le tiers des entrées, et que deux lexèmes, *jusqu'à* (jusque + prép.) et *voilà* sont devenus, en emploi absolu, des mots qui traduisent l'acquiescement. Ils n'ont pourtant aucun sème qui entraîne ici leur resémantisation. Dans l'usage, la voyelle finale du premier mot et la première syllabe du deuxième sont affectées par un accent d'intensité, qui fait souvent de *jusqu'à* un mot qui traduit l'insistance, avec le sens de « pendant très longtemps ». *Jusqu'à* a aussi, dans certains contextes, le sens de « beaucoup ». La même observation au sujet de l'allongement de la voyelle finale vaut pour *depuis* qui, employée comme préposition orpheline, signifie « depuis très longtemps ».

Que dire de la productivité de la classe syntaxique des verbes ? Faut-il y voir l'influence des langues camerounaises, ce d'autant que même avec la composition, les verbes permettent la formation de nombreux composés ? WATTERS (dans HEINE et NURSE, 2004 : 233-234) soutient que

Les langues africaines ont tendance à employer fréquemment des verbes, plus souvent que ne le font le français et les autres langues européennes. De nombreux adjectifs descriptifs des langues européennes sont rendus par des verbes dans les langues africaines. Des phrases comme « il est gros » et « elle est belle » sont souvent rendue par un simple verbe plutôt que par le verbe « être » suivi d'un adjectif, comme dans « est + gros » [...]

Des verbes peuvent aussi être employés là où des locuteurs français emploieraient des adverbes (par exemple « fréquemment », « pas encore », « encore », « à nouveau ») et des conjonctions (par exemple « et puis ») [...]

Lorsqu'on examine les verbes recensés sous ce titre, on constate qu'ils sont, pour la plupart, la réduction de certains syntagmes verbaux :

APPRENDRE [apɾãŋdɾə] *v. intr.* Recevoir une formation, des connaissances.

ARRANGER [arãŋʒe] *v. tr. dir.* Remettre en bon état.

ARRÊTER [arete] *v. intr.* Immobiliser un véhicule automobile lors d'un contrôle de police.

La modification de la valence verbale dans certains exemples entraîne l'enrichissement du vocabulaire :

FRÉQUENTER [fɾekãŋte] *v. intr.* Faire de grandes études.

PARTIR [partir] *v. intr.* **1.** Mourir. **2.** Dépenser inutilement.

S'ASSEOIR [saswar] *v. pr. intr.* Se réunir. Dans certains contextes, empêcher le traitement d'un dossier administratif (s'asseoir sur un dossier).

On peut aussi voir dans cette manière de parler propre aux locuteurs camerounais du français un souci d'économie, mais si économie il y a, elle a pour socle les habitudes linguistiques acquises avec la pratique des langues locales.

VI.2.4. La composition

Notre inventaire a recensé les exemples suivants :

AGENCE DE VOYAGE [aʒãŋsdəvwajaz] *n. fém.* Entreprise assurant le transport interurbain des voyageurs par autocar ou par autobus. *j'ai suivi Raphaël, euh vous avez commencé par les agences de voyage. vous devez comprendre que sur nos axes, il n'y a pas seulement que des agences de voyage ! il y a des particuliers* ! il y a des camionneurs !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

AGENT DE SAISIE [aʒãŋdãsezi] *n. masc.* Personne qui assure des travaux d'écriture lors d'une opération de transfert d'argent. *vous avez écrit Bafoussam dans votre papillon, mais l'agent de saisie il a écrit Bamenda (Dm-Ndéré, 27/03/2012).*

AIRES DE REPOS [ɛrdãrãpo] *n. fém.* Espaces aménagés près de certaines localités que traversent certains axes routiers. Elles se trouvent sur les côtés de cet axe. Aucun service supplémentaire n'est proposé dans ces espaces. Les automobilistes, particulièrement les camionneurs, peuvent bénéficier des services offerts par les localités jouxtant les aires de repos. *Joseph, que les mairies des... des... des villes, qu'on traverse entre Yaoundé et Douala créent des aires des aires de repos, qui permettront aux chauffeurs de ces camions, de garer très très bien, de se reposer entre 5 heures du matin, 6 heures du matin et 22 heures, l'heure à laquelle ils vont reprendre (Ma1-Ydé, 05/04/2011).*

AMI INFORMATICIEN [amiẽfõrmatisjẽŋ] *n. masc.* Personne avec qui l'on entretient des relations amicales et qui est spécialiste en informatique. *j'ai des amis informaticiens je vous assure Joseph, qui sont prêts à mettre sur pied, ces programmes, ces logiciels pour rien (Ma2-Ydé, 07/05/2011).* *Encycl.* Le mot *ami* est souvent déterminé, en français du Cameroun, par des substantifs, des syntagmes prépositionnels et des adjectifs avec qui il forme un tout solidaire. Il est courant d'entendre dire *amie-fille* (différente de petite amie), *ami-garçon* (différent de *amie-fille*), *ami de bière* (ami de beuverie), *ami de sang* (ami intime), etc.

APPEL DE BALLE [apeldõbal] *n. comp. 1.* Stratégie utilisée par certains agents véreux de l'administration pour se faire corrompre. *il est simple tout simplement parce que, c'est ce qu'on appelle au quartier les appels de balle (Ma2-Ydé, 07/05/2011).* **2.** Fait d'attirer quelqu'un en se donnant tous les moyens de lui plaire. *et surtout arrête tes arrêts... tes appels de balle ! fiston fiston on connaît hein ! (Lm2-Dla, 18/08/2011).*

ARGENTIER NATIONAL [arʒãŋtjenãsjonal] *n. masc.* Ministre en charge des finances. *on ne sait pas comment est-ce que, on va payer mais le ministre de... des Finances qui est l'argentier national avait, euh certainement avait rassuré les uns et les autres par rapport à des *mésures qui sont qui sont prises même déjà, pour prendre en charge tous ces 25 000 qui seront recrutés à la fonction publique (Ma3-Ydé, 13/04/2011).*

ARRACHER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN, arracher (quelque chose) [araʃkẽlkãʒõzakẽlkõ] *loc. verb.* Prendre de force ou par ruse ce qui appartient à autrui. *c'est le même langage qu'on tient, alors que on sait qu'on a arraché les biens des gens (Sv-Ydé, 30/05/2011).*

ARRÊTER QUELQU'UN [aretẽkẽlkõ] *loc. verb.* Mettre quelqu'un aux arrêts. *l'ordinateur, ça c'est un outil de travail de l'homme, ce n'est pas je ne sais pas ! il n'est pas là pour arrêter les gens ! (Ma2-Ydé, 07/04/2011).*

ARRÊTER QUELQUE CHOSE [aretẽkẽlkãʒõ] *loc. verb.* Parlant de salaire, suspendre momentanément son paiement. *et lorsqu'il y a détachement, le directeur des ressources humaines, a cette information, et sait que, en ce moment-ci cet agent, ce cadre a été détaché, et on... il doit... on doit arrêter son... son... son salaire au niveau de la solde (Ma2-Ydé, 07/05/2011).*

A.S. GAROUA BOULAÏ [aẽsgaruabulaj] Association sportive de Garoua, Boulaï, équipe de football de la ville de Garoua Boulaï. Cette ville se situe à 250 km au nord de Bertoua (Données cartographiques Google Maps, 06/06/2012.) *nous serons donc avec*

*vous pour parler du championnat de football de l'Est hein, qui connaît quelques petits moments de tension, il faut le dire ainsi, les... le match Mandjou F C contre A S Garoua Boulai, s'est *achévé en queue de poisson (Ps-Bta, 28/04/2012). **Composition hybride.***

A.S. KADÉÏ [æskadej] Association sportive de la Kadéï, équipe de football de la ville de Batouri, située à 132 km à l'ouest de Bertoua (Données cartographiques Google Maps, 06/06/2012). La ville de Batouri est le chef-lieu du département de la Kadéï. *alors pour parler de leurs équipes, je salue déjà Thierry qui est présent, alors Thierry qu'on a réécouté avec plaisir sur nos antennes lundi dernier, après le match entre Stade de Bertoua et son équipe remporté par cette formidable équipe de Bétaré Oya qui mène le *péloton hein, autant de matchs disputés autant de victoires, la dernière en date c'était face à A S Kadéï jeudi matin (Ps-Bta, 28/04/2012). **Composition hybride.***

AU NIVEAU DE... [onivodə] Locution employée à la place de à. *je suis quitté du taxi, j'ai payé... je suis parti payer une formation au niveau de "CAMI Toyota" (Ma1-Ydé, 05/04/2011). des demandes d'explications seront adressées, par voie officielle au niveau de l'ambassadeur de Russie (Lm1-Dla, 17/08/2011).*

AUGMENTER LA LOCATION [ɔgmãŋtelalokasjõŋ] *loc. verb.* Parlant du loyer, relèvement du taux précédemment conclu entre le propriétaire et son locataire. *bon comme le père est au village et je suis ici en ville avec les enfants, le père a décidé que si tu n'augmentes pas la location, tu sors seulement de la maison (Sv-Ydé, 30/05/2011).*

AUXILIAIRE DE L'ADMINISTRATION [ɔgsiljɛrdəladministrasjõŋ] *n. masc. 1.* Personne qui seconde l'administration dans l'exécution de certaines tâches. **2.** Personnel non-titulaire de la fonction publique (agent auxiliaire de l'administration). *félicitations à sa majesté Bita Cola, tu joues bien ton rôle hein de de d'auxiliaire de l'administration (Cfm-Bfm, 21/10/2011).*

AVOIR À [avwara] *loc. verb.* Cette locution est employée à la place du verbe avoir. *ceux qui ont eu à m'accompagner chaque fois que je roule, je rencontre des chauffeurs qui conduisent de manière je dis irresponsable (Ma1-Ydé, 05/04/2011).*

AVOIR DEUX NOMS [avwardønõŋ] *loc. verb.* Avoir une double identité. - *le neveu et le pasteur, personne - le neveu qui a deux noms (Sv-Ydé, 30/05/2011). Encycl.* En 1994, pour sécuriser la nationalité camerounaise, le gouvernement a lancé le projet Sénac, placé sous la tutelle administrative de la délégation générale à la Sureté nationale. Quelques années après l'établissement des premières cartes nationales d'identité « infalsifiables », il arrivait, lorsqu'un citoyen voulait se faire établir une nouvelle carte ou un passeport, que l'on constate des changements au niveau des noms et de l'âge préalablement enregistrés dans les serveurs de la Sacel (Société camerounaise électronique), entreprise chargée de produire ces documents. On a alors parlé de la « double identité » pour désigner ce phénomène. En se faisant établir de faux actes de naissance, de nombreux Camerounais ont modifié leurs noms et leurs âges (couper l'âge) pour paraître plus jeune, soit pour poursuivre les études, postuler à un concours administratif ou être recruté dans une équipe de football. Les actes de naissance frauduleusement obtenus, que l'on pouvait se faire établir dans un coin de rue à Yaoundé, ont été appelés « acte de Kumba ». Dans les années 1980 en effet, la mairie de Fiango (arrondissement de Kumba 1^{er}) était connue pour établir ces faux documents.

AVOIR LE GROS LOT [avwarlɔgrolo] *loc. verb.* Être dans une situation enviable. *quand les bandits sont quelque part on connaît. la table est noire ! de boisson, hein ! les copines alors hein ! enviaient maintenant heu ! mama tu es bien hein ! tu as gagné ! mama ! tu étais en haut hein, tu as le gros lot (Lm2-Dla, 18/08/2011).*

AVOIR UNE IDÉE DERRIÈRE LA TÊTE [avwarynidedɛrjɛrlatɛt] *loc. verb.* Avoir une idée cachée, une intention secrète. *mais eux ils sont contre parce qu'ils ne savent peut-être pas l'idée que le président avait derrière la tête !* (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

AXE-LOURD [akslur] *n. masc.* Axe routier bitumé, reliant deux villes de grande importance et capable de supporter un trafic intense. *en tant que usager des axes-lourds, lorsque je vais en mission, je puis vous affirmer que les accidents que nous observons sur ces axes relèvent de la folie humaine* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

BAL À TERRE [balatɛr] *n. fém.* Partie la plus animée d'une chanson durant laquelle les danseurs esquissent leurs meilleurs pas de danse. Les couples s'enlacent généralement lors du bal à terre. *il s'appelle Georges Dickson, attention c'est le +[pron=lapsus] balle à terre, je vois Madame Blanche en position, Madame Silébou elle est debout +[pron=debout] et Monsieur Constantin c'est parti* (Sa-Ebwa, 21/06/2012).

BAYAM-SELLAM, bayam-sallam [bajamsɛlam] [bajamsalam] (de l'anglais « to buy » acheter et to « sell » vendre, passé en pidgin-english sous la forme bayam-sellam « acheter et vendre ») *n. fém.* Se dit généralement des femmes dont l'activité consiste à acheter et à revendre des vivres. *si tu es au marché bayam-sellam dis-nous la vérité* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

BEAU-FRÈRE [bofrɛr] *n. masc.* Membre masculin de la famille par alliance. *c'est la chorale Ini qui chante pour nous ce matin des mélodies d'ici et d'ailleurs, chantées ici même dans la région* de l'Adamaoua*, ce sont mes beaux-frères* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA [bibliotɛkmyltimedja] *n. fém.* Espace aménagé dans un établissement scolaire où se trouvent des ordinateurs. *il faut dire professeur Djasso que papyrus offre un environnement sain, une bibliothèque multimédia* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

BOIRE LE MENSONGE [bwarlɛmãŋsɔŋzə] *loc. verb.* Se faire rouler facilement. *elle sortait avec le gars, chaque fois qu'elle arrivait chez le gars, elle trouve les nouveaux trucs, elle demande que wèh* mon père qu'est-ce que tu fais non ? il dit j'ai une boutique à Mboppi*, quand tu vois les trucs-ci chez moi comme ça dans ma chambre comme ça, quand je vais à Dubaï, oui euh, après euh, j'achète la marchandise tout ça. n'est ça la ga a bu le elle a bu son mensonge ?* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

BONABÉRI NESTLÉ [bonaberinesle] *n.* Quartier situé sur la rive droite du Wouri. Il est relié au reste de la ville par les ponts sur le Wouri. Dans ce quartier se sont installées nombre d'industries de la ville de Douala. Bonabéri est également la porte sur l'Ouest du pays et c'est par là que transitent les marchandises à destination ou en provenance de l'Ouest et de la région anglophone. - *alors vous appelez de quel quartier Christelle ? - de Bonabéri NESTLE* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Composition hybride.**

BORDEREAU D'ENVOI [bordɛrodãŋvwa] *n. masc.* Document contenant le relevé détaillé des informations à renseigner lors de l'expédition d'un mandat. *avant de faire un mandat, lorsque vous allez dans une structure de transfert d'argent, on vous donne un bordereau d'envoi vous remplissez, il y a expéditeur, ça c'est votre nom, bénéficiaire oui c'est le nom de la personne à qui vous faites le mandat, le montant, oui, votre bénéficiaire aura-t-il une carte d'identité ?* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

BOUILLON DE TRIPES DE BŒUF [bujõŋdøtripədøbø] *n. masc.* Tripes de bœuf aux épices cuites avec beaucoup d'eau. *on mange le bouillon de tripes de bœuf, encore appelé serviette* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

BRÛLER LA PLUIE [brylelaplqi] *loc. verb.* Empêcher qu'il ne pleuve par des pratiques mystiques. *pourquoi tu n'as pas brûlé la pluie comme certains chefs prétendent le faire ?* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Calque syntaxique.**

BUREAU DES TRANSPORTS [byrodøtrãŋspøR] *n. masc. off.* Bureau des titres de transports routiers, structure de la « délégation départementale des transports, service déconcentré du « ministère des Transports ». Ce bureau est notamment chargé de la délivrance des permis de conduire. *je rencontre le chef de quartier je pars avec mon père. on arrive là-bas, on descend au bureau des transports* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

CAMI-TOYOTA [kamitojota] *n. fém.* Filiale du groupe Cfa0, distributeur de la marque Toyota au Cameroun. *je suis parti payer une formation au niveau de "CAMI Toyota"* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

CASSER UNE BOUTIQUE [kaseynbutik] *loc. verb.* Commettre un vol en pénétrant dans une boutique par effraction. *de ces paires de chaussures qu'on changeait sans connaître que on cassait que les boutiques* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Calque syntaxique.**

CATÉGORIE A [kategoria] *n. fém. off.* Catégorie la plus élevée dans la hiérarchie de la fonction publique camerounaise. *les cadres ont 500 000, et que un fonctionnaire euh euh de catégorie A, qui est affecté là-bas ou détaché là-bas, avait ses 200 000 francs euh euh, à la fonction publique, donc la C R T V +[pron=lu] devait lui verser 300 000, pour compenser le complément* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

CAVE ROYALE [kavørwajal] *n. comp.* Whisky à 43° commercialisé par l'entreprise Fermencam (société camerounaise de fermentation) dans des conditionnements en sachet de 5 centilitres. *pour participer il vous suffit simplement de rassembler 25 sachets vides de fighter* ou alors 25 sachets vides de lion d'or* ou même dix sachets vides de cave royale* (So-Bfm, 20/10/2011).

CHASSER LE FROID [ʃaseløfrwa] *loc. verb.* Se mettre au chaud. *on veut chasser le froid qui est dehors là* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Calque syntaxique.**

CHASSER QUELQU'UN DE QUELQUE PART [ʃasekølkødøkølkøpa:R] *loc. verb.* Condamner quelqu'un à quitter un lieu, un territoire ; le banir. *si quelqu'un si quelqu'un s'amuse avec tes instructions, tu le chasses du village* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Calque syntaxique.**

CHEF DE QUARTIER [ʃøfdøkartje] *n. masc.* Personne qui est à la tête d'un quartier. *je suis parti voir... on m'a... je suis parti au bureau... au "ministère des Transports". on m'a demandé de rencontrer le chef de quartier* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). *Encycl.* Les villes camerounaises sont généralement divisées en quartiers, espèces de circonscriptions administratives à la tête desquelles trônent des chefs. Ils incarnent l'autorité traditionnelle et/ou judiciaire, en fonction de l'organisation sociale des différentes communautés locales.

CHERCHER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN [ʃøRʃøkølkøʃøzøkølkø] *loc. verb.* L'embêter, lui causer des ennuis, des soucis. *parce que, je ne sais pas ce que Blandine me cherche. il y a quelqu'un qui a appelé Blandine pour lui donner cet argent Blandine ne s'est pas présentée* (Sv-Ydé, 03/05/2011).

distance entre 2 centres de santé intégrés doit être d'au moins 5 km. La population d'un district de santé varie entre moins de 50 000 habitants et plus de 150 000 habitants. Un district de santé peut couvrir plusieurs entités administratives limitrophes. Il correspond à 1 ou 2 arrondissements, dont il épouse les limites administratives. Il ne doit en aucun cas être à cheval sur 2 arrondissements ou 2 départements. Un département peut compter 1 ou plusieurs districts de santé. Il comprend : 1 service de santé, 1 hôpital de district, des services et structures de santé publiques ou privées, des structures de dialogue et de participation communautaire. Globalement, le Cameroun bénéficie d'un potentiel en structures sanitaires dont l'organisation générale s'appuie sur le cadre suivant :

Le niveau central, qui comprend les services centraux du ministère de la santé publique ;

Les hôpitaux, qui regroupent des établissements publics administratifs (avec personnalité morale, autonomie de gestion, et disposant de conseils d'administration : hôpital général de Yaoundé, hôpital général de Douala, hôpital de gynéco obstétrique pédiatrie de Yaoundé, centre hospitalier universitaire (Chu)) ;

Des services rattachés (sans personnalité morale, et disposant de comités de gestion : hôpital central de Yaoundé, hôpital Jamot de Yaoundé, hôpital Laquintinie de Douala) ;

La région, qui comprend une délégation régionale de la santé publique, un hôpital Provincial ou assimilé. *euh en l'an 2 mille 10, il y a deux ans, il y a eu une étude de prévalence qui a été fait +[pron=fait] dans la région de l'Extrême-Nord, euh la région de l'Extrême-Nord est divisée en 28 districts de santé dans notre +[pron=pif] et 26 districts de santé ont été concernés par cette enquête de prévalence (Ad-Mra, 31/03/2012).*

DONNER À QUELQU'UN SA PART [doneakɛlkɔ̃sapa:R] *loc. verb.* Lui donner une part du produit de la corruption. *c'est-à-dire que euh qui prend la décision, de... de... d'enquêter pour savoir qui fait quoi, ne prend cette décision que pour, que les autres qui en bénéficient ou alors pour entrer dans... c'est-à-dire que dans la manœuvre ! pour qu'on lui donne sa part ! (Ma2-Ydé, 07/05/2011). Calque syntaxique.*

DONNER DES COUPS DE POING À QUELQU'UN [donedɛkudəpwɛ̃ɲakɛlkɔ̃] *loc. verb.* Le battre. *il a été bastonné là-bas correctement par mon frère excusez-moi de vous dire ça. quand il l'a vu il était tout furieux que il lui a donné des coups de poing. il me l'a dit lui-même (Sv-Ydé, 30/05/2011). Calque syntaxique.*

DONNER SA VIE AU SEIGNEUR [donesaviosepœR] *loc. verb.* Chez les chrétiens évangéliques, se convertir au christianisme, dans le sens des églises dites de réveil, en recevant notamment le baptême d'eau. *pourtant j'ai cru que lorsque je vais donner ma vie au seigneur, les choses vont subitement changer (Dm-Ndéré, 27/03/2012).*

DORMIR AU VOLANT [dɔ̃rmirovolãŋ] *loc. verb.* S'assoupir alors qu'on conduit. *tu ne peux pas empêcher à quelqu'un de dormir au volant (Ma1-Ydé, 05/04/2011). Calque syntaxique.*

DU CÔTÉ DE [dykotədə] Locution employée à la place de la préposition à. *10 heures et 30 minutes dans ce studio professeur Djasso, ça ne va véritablement pas du côté de Yaoundé, on se plaint, la sécurité a été mise à mal par des diplomates russes, qui ont véritablement humilié les autorités camerounaises (Lm1-Dla, 17/08/2011). On trouve du côté du marché de la cité 12 à 250 moi-même j'ai wanda seulement (Lm2-Dla, 18/08/2011).*

ÉLÉNA TOMATO [elenatomato] Tomate concentrée fabriquée par la société New Foods du groupe Fokou. Elle est conditionnée sous forme de sachet de différents

grammages. *chance que Hélène... [rire] chance que éléna tomato est venu révolutionner vos cuisines* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

ÉMISSION DE DÉBAT INTERACTIF [emisjødədebaēteraktif] *n. masc.* Émission radiophonique de type débat au cours de laquelle les auditeurs interviennent par des appels téléphoniques. *bonjour Madame, Mesdemoiselles Messieurs bonjour, bienvenu, à l'écoute de votre émission de débat interactif* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

ENQUÊTE DE PRÉVALENCE [ãŋkɛtdəprevalãŋs] *n. fém.* Enquête descriptive qui estime, par rapport à une maladie infectieuse, le rapport du nombre de cas recensés sur l'effectif de la population à un moment donné. *euh en l'an 2 mille 10, il y a deux ans, il y a eu une étude de prévalence qui a été fait +[pron=fait] dans la région de l'Extrême-Nord, euh la région de l'Extrême-Nord est divisée en 28 districts de santé dans notre +[pron=pif] et 26 districts de santé ont été concernés par cette enquête de prévalence* (Ad-Mra, 31/03/2012).

ENTENDRE QUELQU'UN [ãŋtãŋdrækɛlkœ] *loc. verb.* Se dit lorsqu'une personne attire l'attention sur lui par des actes extravagants. *toi-même tu vois comment les bandits quand ils arrivent dans une vente à emporter, c'est eux qu'on entend* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Calque syntaxique.**

ESCADRON MOBILE [ɛskadrõhmobil] *n. masc.* Subdivision d'un régiment de gendarmerie. *on va dire bonjour à tous nos amis du secteur militaire terrestre n° 9 hein, bonjour à nos amis du [pron=lu-] BIR [-pron=lu], bonjour à nos amis de l'escadron mobile 50 et 51, on va dire également à nos amis du [pron=lu-] BETAP [-pron=lu], du bataillon des troupes aéroportées* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

ESSUYER LES LARMES DE QUELQU'UN [esyjelɛlarmədəkɛlkœ] *loc. verb.* Le consoler. *alors maintenant tu peux donc appeler [musique] il peut aussi essuyer tes larmes ce matin si tu mets ta confiance en lui, Jésus-Christ peut aussi essuyer tes larmes* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Calque syntaxique.**

ÊTRE AU FRAIS [ɛtrofrɛ] *loc. verb.* Être enfermé dans une cellule. *oui c'est pour informer aux auditeurs que mon avocat est au frais* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

ÊTRE CALÉ [ɛtrɔkale] *loc. verb.* **1.** Être refusé après la session préliminaire d'un examen ou d'un concours. *il était admissible mais à l'oral il est calé comme le jeune homme riche* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **2.** Ne pas être inspiré. *si tu es calé dis même que le feu de la lumière* (Lm1-Dla, 17/08/2011). Se dit aussi quand on est intimement lié à quelqu'un ou quand on ne parvient pas à se libérer de certains liens.

ÊTRE CONTRE [ɛtrɔkõŋtrɔ] *loc. verb.* Ne pas être d'accord, ne pas approuver la démarche de quelqu'un. *vous pensez que les 25 000 emplois que le président a promis, aux Camerounais, il va les trouver où ? on nous a dit que les lesles institutions internationales, sont contre* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

ÊTRE DE REPOS [ɛtrɔdɔrɔpɔ] *loc. verb.* Être en congé. *oui c'était merveilleux dimanche hein j'ai pas eu le temps de vous féliciter hier j'étais de service - amen ! - je suis de repos je suis de repos - amen ! amen ! amen ! amen ! OK d'accord, bien des choses à la famille* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

ÊTRE DE SERVICE [ɛtrɔdɔsɛrvɛs] *loc. verb.* Être en service. *oui c'était merveilleux dimanche hein j'ai pas eu le temps de vous féliciter hier j'étais de service* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

ÊTRE DERRIÈRE QUELQU'UN [ɛtrədɛrjɛ:kɔlkœ] *loc. verb.* Intervenir après lui. *rassurez-vous il vous écoute attentivement et il est juste derrière vous* (Ma2-Ydé, 07/04/2011). Cette locution s'emploie également dans le sens de « soutenir quelqu'un ». S'emploie aussi avec le sens de « soutenir quelqu'un ».

ÊTRE DEVANT QUELQU'UN [ɛtrədəvãŋkɔlkœ] *loc. verb.* Être avec quelqu'un. *quand elle est devant ses copines elle sort pian* +[pron=pif] *voici ce que mon gars m'a gardé aujourd'hui'o* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Calque syntaxique.**

ÊTRE EN HAUT [ɛtrəãŋho] *loc. verb.* Être dans une situation enviable. *tu étais en haut hein, tu as le gros lot* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

ÊTRE FINI [ɛtrəfini] *loc. verb.* Être fichu. *et si les privés ne font pas leur travail, on est fini !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

ÊTRE FRAIS [ɛtrəfrɛ] *loc. verb.* Être élégant. *les vrais bandits sont frais !* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

ÊTRE IMPACTÉ PAR [ɛtrəɛmpaktepar] *loc. verb.* Chez les chrétiens évangéliques, se dit lorsque l'on est satisfait d'une prédication, d'un message ou d'un témoignage. *le premier jour même que je l'ai rencontré, il m'a dit Étoile je t'écoute chaque jour, je suis impacté par tes messages ce qui m'a impacté en toi c'est que tu prêches juste !* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *Syn.* Rendre ministère.

ÊTRE NOYÉ [ɛtrənwajɛ] *loc. verb.* Avoir pris part au même délit qu'une autre personne, avoir aidé quelqu'un à commettre un délit. *vous voulez qu'il mène ce projet-là à bien comment ? par quels moyens ? alors que lui-même est noyé !* (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

FAIRE DANS [fɛ:rdãŋ] *loc. verb.* S'emploie pour désigner l'activité commerciale que l'on / que quelqu'un exerce. *quand tu fais dans le savon... euh le poisson chaque jour-là, si tu ne prends pas soin de ta toilette, tu vas sentir le poisson à chaque fois* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

FAIRE DES RENONCEMENTS [fɛ:rdɛrənõŋsəmãŋ] *loc. verb.* Chez les chrétiens évangéliques, renoncer à quelque chose. *quand tu connais ta ton ton statut en tant que enfant de Dieu, tu te tiens tu te tiens sur ce statut d'enfant de Dieu et tu fais les renoncements et tu dis-moi je suis enfant de Dieu, j'ai une nouvelle alliance et par conséquent je je je refuse l'influence des conséquences des péchés ou des meurtres* (So-Bfm, 20/10/2011).

FAIRE EXPRÈS [fɛ:ɛgspɛ] *loc. verb.* Faire volontairement quelque chose. *donc c'est qu'ils ont fait ça exprès alors ?* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

FAIRE LE HAPPY BIRTHDAY [fɛ:rləhapibœ:rde] *loc. verb.* Souhaiter joyeux anniversaire à quelqu'un en chanson. *Monsieur Njoya Maxime et sa femme annoncent bien sûr l'anniversaire de leur fils euh c'est bien sûr euh de leur fille, Kedja, c'est Kedja Njoya euh Sorenne Freschnelle, un an de plus c'est important, joyeux anniversaire, à Tamop Nyemb Roger Landry, un an de plus également, joyeux anniversaire à vous, eh bien, on va leur faire le [lang=anglais-] happy birthday [-lang=anglais] maintenant en chanson* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Composition hybride.**

FAIRE LE NDOG [fɛ:rlədɔg] *loc. verb.* Mendier. *elle va sortir de la cuisine à 15 heures que les enfants sont chez le voisin en train de faire le ndog* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Composition hybride.**

FAIRE LE TAXI [fɛ:rɫɔtaksi] *loc. verb.* Avoir pour activité professionnelle chauffeur de taxi. *j'ai fait le taxi pendant dix ans* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

FAIRE MARCHER QUELQU'UN [fɛ:rma:rʃɛkɛlkœ] *loc. verb.* Lui faire des promesses qu'on ne tient jamais. *il m'a fait marcher pendant un mois, deux mois Irénée ne veux pas me remettre de l'argent* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

FAIRE QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN [fɛ:rɔkɛlkɔʒɔɛkɛlkœ] *loc. verb.* Poser un acte répugnant qui le contrarie. *Christian m'a déjà fait ça trois fois !* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

FAIRE SEMBLANT [fɛ:rsamblãŋ] *loc. verb.* Feindre. *parce que aujourd'hui lorsqu'on parle des accidents de la route sur les axes Douala / Yaoundé et tout le reste, on fait semblant d'ignorer les accidents assez idiots, que nous vivons en plein centre de Yaoundé !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

FAIRE SIGNE [fɛ:rsiŋ] *loc. verb.* Signaler. *on avait Charles au téléphone tout à l'heure on nous fait signe que, qu'il est parti* (Ma3-Ydé, 13/05/2011).

FAIRE TOUT ET TOUT [fɛ:rtuetu] *loc. verb.* Faire tout ce qui est possible. *il a fait tout et tout, il m'a donné un récépissé...* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). **Calque syntaxique.**

FAUX SALAIRE [fosalɛr] *n. masc.* Rémunération que l'on perçoit indûment. *je te mets un faux salaire tu touches par mois et puis tu reviens me donner, telle proportion de ce salaire-là !* (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

FINIR AVEC QUELQU'UN [fini:ravɛkkɛlkœ] *loc. verb.* Lui donner la mort. *si l'esprit des morts des morts pouvait vraiment influencer la vie des gens c'est que, ils finissent seulement avec les vivants* (So-Bfm, 20/10/2011). **Calque syntaxique.** Se dit aussi lorsqu'on a eu des relations sexuelles avec une fille (finir avec une fille).

FONCTIONNAIRE EN DÉTACHEMENT [fɔŋsjɔnɛ:rãdɛtaʃɛmãŋ] *n. masc.* Personnel de l'État détaché dans une administration autre que son administration d'origine. *l'objectif visé par le gouvernement, c'est de débusquer les fonctionnaires fictifs*, émergeant au budget de l'État, et ceux en détachement ou mis en disponibilité*, qui touchent doublement* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

FONCTIONNAIRE FICTIF [fɔŋsjɔnɛ:rãdɛtaʃɛmãŋ] *n. masc.* Fonctionnaire inexistant. Se dit des noms qui figurent dans le fichier-solde de l'État, mais qui ne renvoie pas à un fonctionnaire identifiable. *l'objectif visé par le gouvernement, c'est de débusquer les fonctionnaires fictifs, émergeant au budget de l'État, et ceux en détachement ou mis en disponibilité, qui touchent doublement* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). *Syn.* Agent fictif.

FONCTIONNAIRE MIS EN DISPONIBILITÉ [fɔŋsjɔnɛ:rãdispɔnibilite] *n. masc.* Fonctionnaire qui cesse d'exercer son activité professionnelle pendant une certaine période. *l'objectif visé par le gouvernement, c'est de débusquer les fonctionnaires fictifs, émergeant au budget de l'État, et ceux en détachement ou mis en disponibilité, qui touchent doublement* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

FUTURE MAMAN [fytyrmamãŋ] *n. fém.* Vêtement ample destiné aux femmes enceintes. *et puis il faut préciser professeur Djasso, que c'est tout ce qui concerne les mamans, les futures mamans, et surtout les bébés* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

GENS D'EN HAUT [zãŋdãho] *n.* Hauts responsables du pays. S'emploie toujours au pluriel. *Joseph, je dis, je ne sais pas, tu nous a toujours dit que les gens d'en haut nous suivent* (Ma3-Ydé, 13/05/2011).

GROUPE SCOLAIRE [grupskolɛr] *n. masc.* Établissement scolaire comprenant une école maternelle et une école primaire, ou une école maternelle, une école primaire et un collège. *10 heures et 37 minutes dans ce studio, le temps nous est donné de parler éducation, avec +[conv] le groupe scolaire bilingue maternel primaire papyrus* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

JE TE DIS ! [ʒətədi] *intej.* Interjection marquant l'acquiescement. *je te dis ! moi j... j'ai j'ai épousé l'idée des fem... des mamans-là qui ont dit que du côté-là le poisson et la viande est une peu...* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Calque syntaxique.**

JEÛNE DE LA PUISSANCE [ʒøndəlapɥisãs] *n. masc.* Chez les chrétiens évangéliques, période de privation totale pendant laquelle on recherche la puissance divine. *dans le jeûne de la puissance, on se prive d'abord du repas, dans le jeûne de la puissance, on se prive même de tout ce qui concerne honneur de la chair. dans le jeûne de la puissance, on sort de l'univers de toutes les ambiances. dans le jeûne de la puissance, on se détache du monde physique. il n'y a plus de communication dans le jeûne de la puissance, il n'y a plus d'alimentation sur le plan physique, sur le plan naturel, sur le plan intellectuel. dans le jeûne de la puissance, on est que entretenu par nos yeux, par la verdure* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

JEÛNE DE LA REPENTANCE [ʒøndəlarəpãntãs] *n. masc.* Chez les chrétiens évangéliques, période de privation pendant laquelle on recherche la miséricorde divine. *il y a le jeûne de repentance, il y a le jeûne de la sanctification*, il y a le jeûne de la puissance** (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

JEÛNE DE LA SANCTIFICATION [ʒøndəlasãntifikasjõ] *n. masc.* Chez les chrétiens évangéliques, période de privation pendant laquelle on recherche la miséricorde divine. *il y a le jeûne de repentance*, il y a le jeûne de la sanctification, il y a le jeûne de la puissance** (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

JUSQU'ÀÀÀ [ʒyska] *adv.* Adverbe d'intensité. *et c'est qui... c'est qui m'énerve c'est qu'elle crânait encore avec lui jusqu'ààà !* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

LA MORT SEULEMENT [lamɔ:rsœlmã] *adv.* Locution signifiant « exagérément » - *et dès qu'elle voit les amis frais frais là elle est fière heuch ! il y a les gas qui aiment qu'on les mente ! - on ya... on ya mo ça la mort - toi-même tu ya mo ça ? - la mort seulement* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

LE FEU SORT ! [ləfəsɔ:r] *adv.* Trop. *il est frais le feu sort !* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

LETTE DE PRISE DE SERVICE [lətrədɔprizədəsɛrvɪs] *n. fém.* Lettre attestant qu'un fonctionnaire nouvellement recruté a commencé le travail. *quelqu'un a travaillé 20 ans ! 25 ans ! quand il va à la retraite, on lui demande d'apporter ses lettres de... de... de prise de service d'il y a 25 ans !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

LIBRE-PENSEUR [librəpãnsœr] *n. masc.* Personne qui intervient au cours d'une émission radiophonique interactive. *je dis bonjour à tous ceux qui forment l'équipe technique, à tous les libres penseurs, et aux auditeurs* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

LIGUE RÉGIONALE [ligərezjonal] *n. fém.* Ligue régionale de football. *le sport rappelons-le, est facteur de l'unité nationale, et à la ligue régionale de football de l'Est* (Ps-Bta, 28/04/2012). *Encycl.* Les ligues régionales de football sont des démembrements, au niveau des régions (le Cameroun en compte 10), de la Ligue professionnelle du Cameroun (Lifproc). Ses statuts ont été adoptés, le 28 mai 2011, par l'Assemblée générale de la Fecafoot (Fédération camerounaise de football). Selon ces textes, la Ligue de football professionnel du Cameroun assure la gestion des activités du football

professionnel en application et en conformité avec les règlements de la Fecafoot. Elle est notamment composée des associations sportives civiles qui participent aux championnats Elite One et Elite Two (Ps-Bta, 28/04/2012).

LION D'OR [ljɔ̃ŋdɔʁ] *n. masc.* Whisky en sachet à 45° commercialisé par la société Fermencam sous le format de 05 centilitres. *pour la rubrique paquet de lion d'or maintenant, nous avons euh Laurent, Sylvain, Odette, David, et bien sûr Jean Paul qui remportent chacun un paquet de lion d'or* (So-Bfm, 20/10/2011).

MA PART DE [mapa:ʁdə] Locution employée à la place du possessif *ma*. *vraiment c'est ma part de contribution...* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

MAILLOT JAUNE [majɔzɔ̃] *n. masc.* Premier auditeur à intervenir au cours d'une émission radiophonique interactive. *le téléphone sonne on accueille le maillot jaune sur le plateau Thomas bonjour* (Ma3-Ydé, 13/05/2011). *qui sera le maillot jaune des interventions ce matin ?* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *eh bien ! nous avons le maillot jaune de cette grande production allo ! allo !* (Ac-Ndéré, 28/03/2012).

MAISON DE DIEU [mezɔ̃ŋdɛdjø] *n. fém.* Église, dans le sens de *communauté chrétienne*. *c'est ce genre de questionnement qui fait sortir de la maison de Dieu* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *parce qu'il y a des gens qui viennent dans la maison de Dieu parce que, euh tel que euh il avance dans le monde, il se dit que bon s'il entre dans l'église, exactement euh les choses vont se décanter* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *Syn.* Maison du seigneur.

MAISON DU SEIGNEUR [mezɔ̃ŋdysɛɲœʁ] *n. fém.* V. Maison de Dieu. *en tant qu'un jeune enfant de Dieu hein dans la maison du seigneur, je crois que tu es déjà bien placé pour donner un conseil à quelqu'un* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

MANDJOU F.C. [mã̃ŋdzuefse] Mandjou football club, équipe de football de la ville de Mandjou. Cette ville est située à 6,4 km à l'Ouest de Bertoua, chef-lieu de la région de l'Est (Données cartographiques Google Maps, 06/06/2012). *nous serons donc avec vous pour parler du championnat de football de l'Est hein, qui connaît quelques petits moments de tension, il faut le dire ainsi, les... le match Mandjou F C contre A S Garoua Boulaï, s'est *achévé en queue de poisson* (Ps-Bta, 28/04/2012). **Composition hybride.**

METTRE LONG [mɛtrəlɔ̃ŋ] *loc. verb.* Durer. *bon. on a mis long. il a fait huit ans chez moi* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

MONTER ET DESCENDRE [mɔ̃ŋteedesã̃ŋdrə] *loc. verb.* User de subterfuges. *même si la ga monte encore elle descend, le gars va dire que non, ma chérie, tu es à l'auberge !* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

MOTOTAXIMAN [mototaksiman] *n. masc.* Motocycliste assurant le transport de personnes contre rémunération. *voilà les benskinneurs, les mototaximans, ils travaillent mainant simplement* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). *Syn.* Motoman.

MUTZIG STAR [mytzigstɑʁ] Concours national de la chanson organisé par les Brasseries du Cameroun depuis 1990. *pour la question pack mutzig, comment s'appelle le gagnent de l'édition 2010 de mutzig star ?* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

NAÎTRE DE NOUVEAU [nɛtrədənuvo] *loc. verb.* Recevoir le baptême, généralement par immersion. *alors le frère doit même aussi se poser la question comment il a cru ? certes, mais où a-t-il cru ? est-il vraiment né de nouveau ?* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

NE PAS AVOIR SE CASSER, ne pas se casser [nəpaavwarasəkase] *loc. verb.* Ne pas se faire de soucis. *oui je crois que pour ce problème, on n'a pas à se casser* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Calque syntaxique.**

NE PAS BIEN SE SENTIR [nəpabjɛ̃ʃəsɑ̃tir] *loc. verb.* Être souffrant, malade. *ce matin nous allons spécialement penser à tous nos amis qui ne se sentent pas bien, tous ceux-là qui sont malades, tous ceux-là qui traversent des moments difficiles, Dieu ne vous a pas oublié* (Cm-Gra, 29/03/2012). **Calque syntaxique.**

NE PAS COMPRENDRE QUELQUE CHOSE [nəpakɔ̃mprɑ̃̃daəkɛlkəʃoz] *loc. verb.* Ne pas être affecté par quelque chose. *les policiers sont un peu comme nous à la radio, on ne comprend pas la pluie* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Calque syntaxique.**

NE PAS DONNER [nəpadone] *loc. verb.* N'avoir pas produit les résultats escomptés. *pourquoi les autres opérations n'ont pas marché ? pourquoi elles n'ont pas donné ?* (Ma2-Ydé, 07/04/2011). **Calque syntaxique.**

NE PLUS DORMIR [nəplydɔ̃rmir] *loc. verb.* Ne plus être en paix, perdre le sommeil à cause d'une situation préoccupante. *on ne dort plus à Bouda à cause des bandits, on ne dort plus Blaise, on en dort plus à Bouda à cause des bandits* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Calque syntaxique.**

NE PLUS FAIRE SIGNE DE VIE [nəplyfɛ:rsiɲdavi] *loc. verb.* Ne plus se signaler. *malheureusement 10 jours après ce Irénée ne fait plus signe de vie* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

NE RIEN DIRE À PERSONNE [nəɾjɛ̃̃dirapɛɾsɔ̃n] *loc. verb.* Se dit lorsqu'une situation ne préoccupe personne. *donc, à certains d'avoir 2, 3 salaires, comme ça le pays fait... en fait il y a la joie, et puis, pour certaines personnes, et les autres souffrent, ça ne dit rien à personne* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). **Calque syntaxique.**

ONCLE MATERNEL [ɔ̃ɲklɔ̃matɛɾnɛl] *n. masc.* Frère aîné ou frère cadet de la maman. *j'ai un de mes oncles maternels du côté de la C C C. il avait son permis de conduire ! il m'a dit mon fils Thomas, voici mon permis ! mais je ne sais même pas conduire un véhicule !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

OUVRIR LES TOILETTES [uvriɾlɛtwalet] *loc. verb.* Se dit lorsque l'on permet au contenu des fosses d'aisances d'être évacué par le drain lors de fortes pluies. *tu vois la petite pluie-là qui est tombée le matin-là ? on a ouvert les toilettes dans mon quartier* (Lm1-Dla, 17/08/2011). *Encycl.* Dans certains quartiers à habitat précaire des grandes villes camerounaises, les populations aménagent souvent leurs lieux d'aisances près des rivières ou des rigoles. Les cavités destinées à recueillir les excréments, très peu profondes, ont des ouvertures qu'on peut fermer. En cas de forte pluie, celles-ci sont ouvertes pour que l'eau de pluie puisse drainer le contenu des fosses. **Calque syntaxique.**

OUVRIR LES YEUX [uvriɾlɛzjɔ̃] *loc. verb.* Être vigilant, être attentif. *nous demandons aux Camerounais d'ouvrir les yeux et de voir ce qui se passe dans ce pays* (Ma3-Ydé, 13/05/2011). **Calque syntaxique.**

PARLER DE QUELQU'UN [parledəkɛlkœ̃] *loc. verb.* Médire de lui. *les gens ont beaucoup parlé de toi hein ! c'est la diffamation* (Cfm-Bfm, 21/10/2011). **Calque syntaxique.**

PASSER PAR DEUX CHEMINS [pasepardøʃəmɛ̃ɲ] *loc. verb.* Faire autrement. - *alors si on vous comprend bien, vous conseillez une expertise venant de l'extérieur au*

gouvernement, pour cette opération - extérieure au... aux fonctionnaires ! ça, il ne faut pas passer par 2 chemins ! (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

PÉTIT PROBLÈME [petiprɔblɛm] *n. masc.* Problème minable. *c'est un *petit problème ça va se résoudre (Cfm-Bfm, 21/10/2011)*

PÉTIT-FRÈRE [petifrɛr] *n. masc.* Appellation familière de quelqu'un dont on est l'ainé social. *il me dit je lui pose la question, petit frère, et la priorité ? (Ma1-Ydé, 05/04/2011).*

POISSON BRAISÉ [pwasɔ̃breze] *n. masc.* Poisson cuit au grill. *l'autre de son côté elle achète d'abord le poisson braisé elle part elle s'assoie, on braise le poisson elle mange (Lm2-Dla, 18/08/2011).*

POUR FINIR [purfiniʁ] *loc. verb.* Enfin, en fin de compte, finalement. *pour finir, moi je suis arrivé un jour dans son bureau on me dit qu'il est parti en prison (Sv-Ydé, 30/05/2011). Calque syntaxique.*

POUR RIEN [purʁjɛ̃] *adv.* Gratuitement. *moi je dis j'ai des camarades ! j'ai des amis informaticiens* je vous assure Joseph, qui sont prêts à mettre sur pied, ces programmes, ces logiciels pour rien, au service du pays ! (Ma2-Ydé, 07/05/2011).*

PRENDRE LES SISSONGHOS [prɑ̃ndʁələsisɔ̃ŋgo] *loc. verb.* S'enfuir, disparaître de la circulation. *- oui je suis venu euh j'ai déjà passé, depuis mon problème, avec Monsieur euh euh - le pasteur - le pasteur, pour la question de loyer - +[pron=pif] avec son neveu. ils sont dans la complicité - ils ont pris les sissonghos (Sv-Ydé, 30/05/2011).*

RACLER LES MARMITES [rakleləmɑʁmit] *loc. verb.* Manger les restes. *qui sera le dernier qui va racler la marmite des bénédictions ce matin ? (Dm-Ndéré, 27/03/2012).*

RÉFLÉCHIR DEUX OU TROIS FOIS [refleʃiʁdøutrwafwa] *loc. verb.* Réfléchir sérieusement. *des sanctions doivent être fortes ! pour amener les gens et faire à ce que, lorsqu'on prend le volant, on doit vraiment réfléchir, deux ou trois fois, si je m'amuse, peut-être c'est la prison. merci (Ma1-Ydé, 05/04/2011). Calque syntaxique.*

REGARDER AVEC LES YEUX [ʁəgardeavɛklezjø] *loc. verb.* Être impuissant face à une situation. *vraiment moi je regarde avec les yeux et c'est vrai ce que tu dis (Lm2-Dla, 18/08/2011). Calque syntaxique.*

RELAIS COMMUNAUTAIRE [ʁələkomynɔtɛʁ] *n. masc.* Personne, homme ou femme volontaire, habitant un village ou une rue, choisie par les habitants de cette entité, qui assure le pont entre les individus membres d'une famille et le service de santé. Le relais communautaire accepte de consacrer une partie de son temps aux activités d'intérêt communautaire en vue de contribuer de façon durable aux objectifs de développement de son village / rue. *non mais est-ce que tout ça c'est pas compliqué, il faut d'abord avoir la taille de... du patient, et tout ça, est-ce que c'est pas compliqué euh c'est... c'est... c'est sont les [pron=relais-] relais [-pron=relais] communautaires qui s'occupent de euh cet encadrement, ou alors on remet les médicaments directement aux communautés et aux familles (Ad-Mra, 31/03/2012)*

REMARQUER QUELQU'UN [ʁəmarkekelkœ̃] *loc. verb.* L'avoir déjà aperçu. *je ne sais pas pourquoi vous êtes là je vous remarque quand même (Sv-Ydé, 30/05/2011).*

RESTER DÉHORS [ʁɛstedeħɔʁ] *loc. verb.* Parlant d'une femme, ne pas être prise comme épouse par le père de son enfant. *généralement on dit dans nos coutumes que, une femme ne reste pas dehors quand elle a un enfant parce que la famille il y a des valeurs familiales qu'il faut respecter... (Ac-Ndéré, 28/03/2012). Calque syntaxique.*

RESTER LE BRAS CROISÉS [ɾɛstɛləbrakɾwazɛ] *loc. verb.* Ne rien faire. *est-ce que, parce que, il y a complicités, parce qu'il y a un certain nombre de choses, on doit rester les bras croisés ?* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). **Calque syntaxique.**

RESTER TRANQUILLE [ɾɛstɛtrãŋkil] *loc. verb.* Ne rien faire pour remédier à une situation. *c'est un système qu'il faut détruire il faut déconstruire ça comme disait le président ! et comme le dit il reste tranquille +pron=pi] nous sommes partis comme ça jusqu'à ce que le peuple à un moment donné +[pron=pi] vous savez que, l'appétit vient en mangeant !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). **Calque syntaxique.**

RIEN QUE [ɾjɛŋkə] Locution employée à la place de *ne ... que. donc parce qu'on ne peut pas comprendre que avec, tout ce qu'il y a aujourd'hui comme TIC +[pron=épelé], parce que moi je peux gérer, rien qu'en prenant un logiciel simple comme Excel, on peut gérer le personnel à l'intérieur de toute une administration [b] donc* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

S'ASSEOIR SUR UN DOSSIER [saswarsyrɔ̃dosje] *loc. verb.* Empêcher l'avancement d'un dossier. *c'est pour cela que les piles de dossiers là-bas, qui ne peuvent pas circuler parce que les gens s'asseyent dessus* (Ma3-Ydé, 13/04/2011).

S'ENGAGER DANS LA VOIX DU SEIGNEUR [sãŋgagedãŋlavwadysɛŋɔɾ] *loc. verb.* Chez les chrétiens évangéliques, devenir chrétien né de nouveau. *voici quatre ans que je me suis engagé dans la voix du seigneur* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

SABOTER (QUELQU'UN) [sabotekɛlkœ] *loc. verb.* Médire de quelqu'un. *vous sabotez le nom des gens ? et puis vous vous mettez à les appeler tous les jours* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

SAUCE D'ARACHIDES [sosdarafidə] *n. fém.* Sauce à base d'arachides. *aujourd'hui je vous propose la sauce d'arachide aux bifagas* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Calque syntaxique.**

SAUVER SON ÂME [sovesðɛnam] *loc. verb.* Échapper au châtimeut réservé aux non-croyants. *alors est-ce que véritablement, il est venu pour sauver son âme ?* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

SE METTRE DERRIÈRE QUELQU'UN [səmetɾədɛɾjɛɾkɛlkœ] *loc. verb.* Le soutenir. *alors forcément, ils devraient tous ensemble se plier ! se mettre derrière l'ANOCILP +[pron=lu] pour la plainte !* (Sv-Ydé, 30/05/2011). **Calque syntaxique.**

SERVITEUR DE DIEU [sɛɾvitɛrdədɔj] *n. masc.* Chez les chrétiens évangéliques, préposé au sacerdoce. *ça ne sera jamais facile pour les serviteurs de Dieu* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

SORTIR DE PRISON [sɔɾtirdɔɾɾizɔŋ] *loc. verb.* Être libéré après avoir purgé une peine privative de liberté. - *depuis lors, il est sorti de prison, votre frère est également sorti de prison ? - oui il est sorti de prison - Irénée n'a pas remboursé les 75 000 - non jamais* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

SORTIR DE [sɔɾtirdə] *loc. verb.* En provenance de. *je sortais également de Douala* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

SOUILLER QUELQU'UN [sujekɛlkœ] *loc. verb.* Lui faire honte. *tu reviens toujours pour me souiller !* (Lm1-Dla, 17/08/2011)

TAPER LA POITRINE [tapelapwatrin] *loc. verb.* Se bomber le torse. *vous voyez parfois au village les gens tapent la poitrine, je suis telle chose, je suis tel, je suis tel je suis tel, il dit qu'il est tel par rapport aux alliances qu'il a fait* (So-Bfm, 20/10/2011).

TAXIMAN [taksiman] *n. masc.* Chauffeur de taxi. *10 heures et 45 minutes le temps a sonné pour vous amis taximen, le principe il est clair, la rubrique c'est radio-taxi* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

TITI GARAGE [titigaraz] *n.* Endroit situé au quartier Essos, entre le lycée bilingue de Yaoundé et le lieu-dit « Mobil Omnisport ». Cet endroit est l'un des points chauds de la capitale camerounaise. *ce véhicule est parti de la radio pour aller déposer le Tchadien à Titi garage, il est tombé en panne jusqu'à nos jours* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

TOLÉRANCE ADMINISTRATIVE [tolerãɲsadministrativ] *n. fém. off.* Dans le jargon administratif camerounais, mesure permettant à une entreprise, particulièrement les entreprises privées de communication audiovisuelle qui n'ont pas de licence, de fonctionner si elles ont au moins l'avis favorable de l'autorité de tutelle (ministre de la communication). *la tolérance administrative la tolérance administrative. c'est-à-dire au Cameroun, on tolère chaque chose et son contraire. donc ça permet au pays de vivre, malgré la conjoncture.* (Ma2-Ydé, 07/05/2011).

TOURNER LE BÉTON [turneløbetɔŋ] *loc. verb.* Maçonner. *nous en train de tourner le béton* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

TOURNER LE COUSCOUS [turneløkuskus] *loc. verb.* Préparer le couscous de manioc, le couscous de maïs ou le couscous de riz. *toi qui tourne souvent le couscous à 8 heures là ?* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). **Calque syntaxique.**

TRAVAILLER SUR QUELQU'UN [travajekelkœ] *loc. verb.* Le soigner en ayant recours aux services d'un féticheur ou d'un devin. *l'homme a décidé parce qu'il y avait des problèmes mystiques dans la maison, aller travailler sur les enfants...* (Lm2-Dla, 18/08/2011). **Calque syntaxique.**

TRIANGLE NATIONAL [trjãɲɣlɔnasjonal] *n. masc.* Cameroun. *faut pas que lorsqu'on parle de mondialisation mais lorsqu'on arrive au niveau du triangle national que ça soit autre chose !* (Ma2-Ydé, 07/04/2011).

UN POINT UN TRAIT [œpwœœtɾɛ] *loc. nom.* C'est tout. *tant que vous ne pouvez pas réguler un pays, vous n'êtes pas un État ! un point, un trait !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

VISITE TECHNIQUE [vizitekɲik] *n. fém. off.* **1.** Ensemble d'opérations consistant à vérifier l'état d'un véhicule. **2.** Document prouvant qu'un véhicule a passé avec succès le test consistant à s'assurer de son bon état de fonctionnement. *on nous parle de la visite technique, je peux vous dire, moi j'ai... euh, mes véhicules... c'est quelqu'un qui vient ici au bureau prendre... la dernière fois me dire je vais vous sortir la visite technique et mon véhicule n'était pas allé dans ce centre !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). *Encycl.* Instituée au Cameroun par la loi n°96/07 du 08 avril 1997 portant protection du patrimoine routier national, la visite technique des véhicules a pour objet de contribuer à l'amélioration de la sécurité routière.

VIVRE ENSEMBLE [vivrœãɲsamblə] *loc. verb.* Vivre en concubinage. *selon vous qu'est-ce que vous pensez parce que nous avons généralement ce genre de relations, en fait nous vivons ensemble, si un homme fait un enfant avec une dame est-ce qu'il faut qu'il doit l'épouser absolument ?* (Ac-Ndéré, 28/03/2012). **Calque syntaxique.**

Y AVOIR UN PEU DANS LES CAISSES [iavwarɔ̃pɔdãŋlɛkɛs] *loc. verb.* Se dit lorsqu'une association dispose d'un peu de fonds. *nous osons croire que après l'assemblée générale, du 13 mai, il y aura quand même un peu dans les caisses, pour résoudre certain nombre* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

Nous parlions déjà, dans le sous-titre réservé à la dérivation non affixale, de la productivité de la classe syntaxique des verbes. Les locutions verbales représentent, en effet, plus de la moitié des entrées regroupées ici. Ceci peut s'expliquer, d'une part, par la faculté que le verbe a d'exprimer un procès, un état ou un devenir, de structurer les termes constitutifs d'un énoncé. D'autre part, l'on se rend compte, en analysant les nombreuses locutions verbales recensées, qu'il y a un souci de précision qui fait que tous les éléments nécessaires à la présentation/compréhension d'un procès sont exprimés au moyen des locutions verbales. Et les verbes sont choisis de manière que l'on puisse visualiser la réalité. Les locutions ainsi formées dévoilent des procédés proches des figures de l'exagération et des figures d'analogie. Ainsi en est-il de **ARRACHER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN** (prendre de force ou par ruse ce qui appartient à autrui), **BOIRE LE MENSonge** (se faire rouler facilement), **CASSER UNE BOUTIQUE** (commettre un vol en pénétrant dans une boutique par effraction), **CHASSER LE FROID** (se mettre au chaud), etc.

Ces locutions sont, dans certains cas, des calques syntaxiques. L'observation de WATTERS (2004 : 233-234) déjà mentionnée renforce ainsi l'idée d'une parenté génétique entre le français parlé au Cameroun et les langues locales. Ainsi, on *chasse quelqu'un de quelque part* lorsqu'il est devenu indésirable, on *essuie les larmes* de celui qui est dans un malheur, on *fait tout et tout* pour obtenir quelque chose, on *ne se sent pas bien* lorsque l'on est malade, etc. Les mots tronqués traduisent, eux aussi, les réalités socioculturelles camerounaises.

VI.2.5. La troncation

Ont été recensés :

ASSO [aso] (de « associé ») *n. masc/fém.* Appellation affective d'un ami, d'un client régulier ou d'un commerçant. - *allo* [lang=Alternance Medumba-Français-] *a dje ke non yam sœur* [-lang=Alternance Medumba-Français-] - [lang=Alternance Medumba-Français-] *da zikouou ba asso* [-lang=Alternance Medumba-Français-] (Lm2-Dla, 18/08/2011).

CLANDO [klãdo] (de « clandestin ») *n. masc.* Personne qui exerce clandestinement une activité. *nous avons dernièrement décrié le problème de... l'épargne avec ce que Cofinest* +[pron=lu] a eu, vous savez dans ce secteur, le gouvernement qui doit*

protéger, euh laisse même dans ce secteur-là les clandos, dans les marchés collecter de l'épargne (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

DOCTA [dɔkta] (de « docteur ») *n. masc.* **1.** Celui qui est titulaire d'un doctorat. **2.** Doctorant. **3.** Appellation familière de personnes qui exerce la médecine, quel que soit le grade. **4.** Vendeur de médicaments de contrebande. Se dit au Cameroun « médicaments du poteau » ou « médicaments de la rue ». *eh bien ! merci Docta* (Cm-Gra, 28/03/2012).

MAMA [mama] (de « maman ») *n. fém.* Appellation affective de la mère ou d'une dame qui est considérée comme tel. *ce petit Mardochée il est chez mama Virginie* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). S'emploie aussi comme une interjection qui marque la surprise.

L'interprétation ou la compréhension des mots tronqués ci-dessus ne peut se faire hors contexte. Aussi en est-il des sigles.

VI.2.6. Les sigles

Denis APOTHÉLOZ (2002 : 19-20) considère ce procédé comme une forme particulière d'abréviation. Les exemples suivants ont été inventoriés :

A.P.E. [apeə] *n. fém.* Association des parents d'élèves. *disons que c'est c'est oui c'est la commune qui... c'est un appui quoi ! en fait on ne peut pas parler de salaire et on appui l'A P E qui devait payer ces... ces enseignants* (Le-Mra, 31/03/2012). Récemment, accords de partenariat économique. Il s'agit d'accords commerciaux visant à développer le libre-échange entre l'Union européenne et les pays dits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). *Encycl.* En aout 2014, l'Union européenne (Ue) et le Cameroun ont mis en application un accord de partenariat économique. L'accord, dit « intérimaire », est censé garantir le libre accès au marché européen pour tout produit originaire du Cameroun. Il prévoit l'accès en franchise de droits de douane et sans contingent au marché de l'Ue pour les exportations en provenance du Cameroun. De son côté, le Cameroun ouvrira progressivement son marché aux exportations européennes sur une période transitoire prévue jusqu'en 2023. Cette ouverture se fera à l'exception d'un certain nombre de produits de façon à assurer la protection de ses marchés agricoles et industriels qu'il considère comme sensibles. L'accord contient des dispositions relatives aux instruments de défense commerciale, au règlement des différends et à la coopération au développement. L'Ape intérimaire Ue-Afrique centrale a été conclu le 17 décembre 2007. Il a été signé par l'Ue et le Cameroun le 15 janvier 2009. Le Cameroun a ratifié l'Ape et a notifié sa décision à l'Ue le 25 juillet 2014. L'accord devait entrer en application le 4 aout 2014.

B.E.P.C. [beəpese] *n. masc.* Brevet d'études du premier cycle du second degré. *vous avez fréquenté l'école privée protestante de Midré et de Soulédé, de 1965 à... de 1969 à 1975, sanctionné par l'obtention du C E P E, le certificat d'études primaires et élémentaires, *dévénue aujourd'hui le _CEP* (Le-Mra, 31/03/2012). *Encycl.* L'enseignement secondaire au Cameroun se subdivise en deux cycles. Le premier a une durée de quatre ans. La sortie est sanctionnée par le Bepc, qui ouvre à son titulaire les portes au second cycle. Le second cycle quant à lui a une durée de trois ans, sanctifié par l'obtention du Baccalauréat, passeport pour les études supérieures. Le

passage de la classe de première à la classe de terminale est conditionné par l'obtention du certificat de probation (probatoire).

C.C.C. [sesese] *n. masc.* Complexe Chimique Camerounais. *j'ai un de mes oncles maternels du côté de la C C C +[pron=épelé]. il avait son permis de conduire ! il m'a dit mon fils Thomas, voici mon permis ! mais je ne sais même pas conduire un véhicule !* (Ma1-Ydé, 05/04/2011).

C.D.E. [sedeə] *n. fém.* Camerounaise des eaux. *bonjour également à papa Michau de famille boutique qui doit être certainement très très occupé hein, au niveau de la caisse, comment se porte Arlette de la C D E, je sais qu'elle se porte très bien* (Rm-Bta, 27/04/2012). *Encycl.* Cette entreprise de droit camerounais est issue de la réforme du secteur de l'eau potable et de l'hydraulique urbaine conduite par le gouvernement du Cameroun en 2005. Créée formellement en décembre 2007, cette entreprise qui a démarré ses activités le 02 mai 2008 pour une période de 10 ans, a pour mission d'assurer la gestion, la production et la distribution de l'eau potable en milieu urbain et périurbain, sur un périmètre affermé qui couvre 106 centres urbains et périurbains. La Cde intervient aux côtés des principaux acteurs nationaux que sont le ministère de l'Énergie et de l'Eau et la Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater). L'Office nationale de l'eau potable (Onep), Delta Holding, Ingema et Medz (deux filiales de la Caisse de Dépôt et de Gestion) en sont les actionnaires.

C.E.P.E. [seəpeə] *n. masc.* Certificat d'études primaires élémentaires. *le permis de conduire c'est ça qu'on demandait pour prendre un chauffeur dans l'administration même si vous n'avez pas un Cepe* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). *Encycl.* Ce diplôme est devenu le Certificat d'études primaires (Cep) depuis l'année scolaire 2001/2002. Cet examen évalue le degré d'atteinte des principaux objectifs d'apprentissage du programme de fin du cycle primaire au Cameroun.

C.M.2 [seemdø] *n. masc.* Cours moyen deuxième année. *il faut dire donc que la section francophone c'est de la SIL au CM2, cours moyen deuxième année, et la section anglophone c'est de [lang=anglais-] class one [-lang=anglais] à [lang=anglais-] class six [-lang=anglais]* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

C.N.P.S. [seənpees] *n. fém.* Caisse nationale de prévoyance sociale du Cameroun. *vous allez attirer le soleil de la gloire de Dieu sur vous [musique] rayons de soleil à maman Emilienne dans son [pron=*conteneur-]conteneur[-pron=*conteneur] et à papa Honoré [musique] est-ce que Mardochee 3 est là ? [musique] rayon de soleil chez maman Dorcas à la [pron=épelé-] CNPS [-pron=épelé] et à la maison [musique] rayons de soleil chez Simon au 117 +[lex=Numéro vert permettant d'appeler, depuis un téléphone portable (17 depuis un téléphone fixe), les équipes spéciales d'intervention rapide (Ésir) de la police camerounaise.] rayons de soleil [musique] sur les véhicules du 117* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *Encycl.* Créée en 1967, elle a remplacé la Caisse de compensation des prestations familiales qui existait depuis 1956. La Cnps est un établissement public doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, est gérée par un conseil d'administration et une direction générale. La Caisse nationale de prévoyance sociale a pour mission d'assurer, dans le cadre de la politique générale du gouvernement, le service de diverses prestations prévues par la législation de protection sociale et familiale. À ce titre, elle couvre trois branches de sécurité sociale dont celle des prestations familiales, celle des pensions vieillesse, d'invalidité et de décès et enfin celle des risques professionnels. La mission de la Cnps se traduit par le recouvrement des cotisations sociales qui sont redistribuées sous forme

de prestations sociales. Elle œuvre également dans la création des structures sanitaires et sociales et assure les services y relatifs en faveur des travailleurs et de leurs familles, et enfin, mène une action de prévention des risques professionnels.

C.R.T.V. [siartivi] *n. fém.* Cameroon radio and television. *euh auparavant nous voyons souvent à la CRTV +[pron=lu], on nous montrait une émission "trafic", qui nous montrait un peu comment ça se passe sur les routes et tout ça, mais jusqu'ici ça disparu, jusqu'ici il n'y a aucune émission à la CRTV +[pron=lu] qui montre, aux citoyens camerounais comment on traverse la route au niveau de la poste centrale, parce qu'il y a plusieurs Camerounais, euh qui sont confrontés à ces difficultés-là (Ma1-Ydé, 05/04/2011). Encycl. C'est en 1982 que le Cameroun décide de lancer un réseau national de télévision en couleur. La construction et l'équipement du centre de production de Mballa 2 (Yaoundé) est exécuté en 1984. Du 20 au 25 mars 1985, le congrès de l'Union nationale camerounaise (Unc), qui verra la naissance du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), se tient à Bamenda. À cette occasion, les premières images de la télévision nationale sont diffusées. Le 26 avril 1986, un décret du chef de l'État crée la Cameroon télévision (Ctv). Celle-ci deviendra, en décembre 1987, l'Office de radiodiffusion télévision camerounaise (Crtv).]*

D.A.O. [deao] *n. masc.* Dossier d'appel d'offre. *je crois que toutes les communes ont une commission de passation des marchés, à la tête il y a un président et tous les membres. bon dès que on a le carton comme par exemple en 2012, on constitue les D A O , on lance le marché, et dans les délais réglementaires, les membres de la commission s'asseyent, on examine les offres et on attribue (Le-Mra, 31/03/2012).*

L.M.D. [ɛlɛmde] *adj.* Licence-Master-Doctorat. *oui il a parlé de la professionnalisation des enseignants. à... à ce que je sache le système LMD il est déjà là, c'est un système qui... pour la professionnalisation, des enseignements, et d'ici peu de temps nous allons voir la valeur de ce système (Ma3-Ydé, 13/05/2011). Encycl. Le système Lmd a été introduit à l'Université de Yaoundé I notamment au cours de l'année académique 2007/2008. Il s'agit globalement d'un système d'éducation offrant principalement trois types de qualifications (diplômes) : la Licence, le Master et le Doctorat.*

M.T.N. [ɛmteɛn] *Maladie Tropicale Négligée. euh ici euh contrairement aux autres maladies MTN, même les moins de cinq ans sont traités, alors on... nous utilisons deux médicaments, je vais utiliser un nom scientifique il y a l'azithromycine (Ad-Mra, 31/03/2012). Encycl. Les maladies tropicales négligées (Mtn) sont considérées comme étant un groupe de maladies chroniques et débilitantes, causées par des infections parasitaires, bactériennes et virales. Elles représentent les maladies les plus courantes des populations les plus pauvres au monde et peuvent entraîner une cécité (par exemple, l'onchocercose et le trachome), des difformités (la filariose lymphatique, la leishmaniose, la lèpre et l'ulcère de Buruli) et présentent souvent un danger de mort à une étape avancée de l'affection (la trypanosomiase africaine, la maladie de Chagas, la dengue et la schistosomiase). Elles sont également liées à diverses complications cliniques, notamment l'anémie et la malnutrition (la schistosomiase et les helminthiases transmises par le sol). Sont considérées comme maladies tropicales négligées (Mtn) au Cameroun l'onchocercose, la filariose lymphatique, les vers intestinaux schistosomiases et le trachome.*

M.T.N. [ɛmtien] *n. et adj.* Mobile telephone networks, opérateur de téléphonie mobile. *bon voilà je donne donc doucement, pour toi, 00... note, 00 00 00, ça c'est MTN, 00 00*

00 00, ça c'est MTN, maintenant _CAMTEL, 33 12 50 82, 33 12 50 82, maintenant Orange, 00 00 00 00, 00 00 00 00 c'est simple (Dm-Ndéré, 27/03/2012). Encycl. Elle a été créée le 15 février 2000, suite à l'acquisition de la licence de téléphonie mobile de Camtel par le groupe Mtn Afrique du Sud. 70 % de son capital social est détenu par MTN International et 30 % par la société camerounaise Broadband Telecom.

P.J. [peʒi] *n. fém.* Police judiciaire. *les hauts cadres et autres responsables du PID +[pron=lu] séjournent depuis quelques jours, à la PJ (Sv-Ydé, 30/05/2011).*

P.N.D.P. [peendepe] *n. masc.* Programme national de développement participatif, outil du ministère de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) ayant pour objectif d'assister le gouvernement du Cameroun à établir et à mettre en œuvre un mécanisme de financement décentralisé, afin d'assurer un développement décentralisé participatif en milieu rural. Plus précisément, le programme est conçu pour appuyer la mise en place d'un mécanisme de transfert des fonds vers les communes en milieu rural, pour financer les infrastructures collectives prioritaires ; le renforcement des capacités des communes dans la planification et la gestion de développement ; le renforcement de l'offre en services sociaux de base à travers la prise en charge du développement local par les communes ainsi que l'amélioration de la gouvernance locale. *oui peut-être pas abandonner mais on peut trouver des solutions ailleurs, par exemple si on prévoit quatre blocs des salles de classe, si le budget de la commune n'arrive pas on fait recours au P N D P qui nous appui déjà pas très mal (Le-Mra, 31/03/2012).*

R.D.P.C. [ɛrdepese] *n. masc.* Rassemblement démocratique du peuple camerounais. *allez au CENADI +[pron=lu] arrêter tous ceux qui introduisent les fausses données dans les machines, vous refusez qu'est-ce que vous voulez ! il ne faut pas rêver le RDPC +[pron=lu] ne peut rien contre la corruption, au Cameroun car, s'attaquer à elle, c'est scier la branche sur laquelle ils sont assis (Ma2-Ydé, 07/05/2011). Encycl. Ce parti politique est né lors du congrès de l'Union nationale camerounaise (Unc) à Bamenda le 24 mars 1985. L'Unc, elle-même, est née le 1^{er} septembre 1966, de la fusion entre les partis d'opposition (sauf l'Union des populations du Cameroun, Upc) et les formations dominantes du Cameroun francophone et du Cameroun anglophone : l'Union camerounaise (Uc) du président Ahidjo et le Kamerun national democratic party (Kndp) du vice-président Foncha.*

Comme les sigles, les acronymes répertoriés se rapportent, eux aussi, aux syntagmes et mots composés réduits qui désignent des réalités se rapportant au cadre socioculturel camerounais.

VI.2.7. Les acronymes

Un acronyme est, pour APOTHÉLOZ (2002 : 19), un type particulier de troncation qui consiste à ne retenir que la première syllabe de chaque mot ou des mots principaux d'un syntagme ou de tout type d'expression composée. Si l'on s'en tient à cette approche, aucun exemple répertorié ci-dessous ne sera considéré comme un acronyme. Pour le *TLFi*, l'acronyme peut aussi être un groupe d'initiales abrégatives plus ou moins lexicalisé, que

l'on prononce comme s'il s'agissait d'un nouveau mot. Les éléments du corpus ci-dessous s'harmonisent avec l'approche du *TLFi* :

ANOCILP [anosilp] *n. fém.* Association nationale des opérateurs du secteur informel pour la lutte contre la pauvreté au Cameroun. *lorsqu'on sait que le PID +[pron=lu] a abusé, plus de 12 mille acteurs. et sur les 12 mille acteurs escroqués, du côté de la PJ +[pron=lu], ça va dans tous les sens. dans la mesure où, nous nous avons été... nous avons été sollicités, par, l'ANOCILP +[pron=lu], cette association, qui euh, depuis quelques jours également, participe à une séance de travail du côté de la primature* (Sv-Ydé, 30/05/2011).

ANTILOPE [ãntilop] *n. spec. adm.* Enquête nationale pour le traitement informatique du personnel de l'État. *il y a eu comme une sorte euh euh d'un autre système, au niveau des finances, l'opération ANTILOPE, qui s'occupe d'un certain nombre de choses, donc euh euh ça là, euh comme ça n'avait véritablement pas toujours les mêmes objectifs, ça a été un tout petit peu difficile* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). *Encycl.* Lancée en 1987, cette opération qui a permis d'assainir le fichier des travailleurs de la fonction publique camerounaise s'est finalement révélée la principale cause des fraudes perpétrées par les agents des finances sur le système de paiement des salaires et des pensions. En 2005, à titre d'exemple, on avait découvert, dans le fichier solde de l'État camerounais, des mineurs, des fonctionnaires disposant de plusieurs matricules, ce qui leur faisait autant de salaires. L'autre technique de fraude développée par les fonctionnaires consistait à se faire payer des dettes et des missions fictives, ainsi que des rappels de salaire imaginaires.

BETAP [betap] *n. fém.* Base école des troupes aéroportées. *on va dire bonjour à tous nos amis du secteur militaire terrestre n° 9 hein, bonjour à nos amis du [pron=lu-] BIR [-pron=lu], bonjour à nos amis de l'escadron mobile 50 et 51, on va dire également à nos amis du [pron=lu-] BETAP [-pron=lu], du bataillon des troupes aéroportées* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

BIR [bir] *n. masc.* Bataillon d'intervention rapide, corps d'élite de l'armée camerounaise. *on va dire bonjour à tous nos amis du secteur militaire terrestre n° 9 hein, bonjour à nos amis du _BIR, bonjour à nos amis de l'escadron mobile 50 et 51, on va dire également à nos amis du _BETAP, du bataillon des troupes aéroportées* (Cfm-Bfm, 21/10/2011).

CAMRAIL [kamraj] *n. fem.* Cameroon Railways. Compagnie de transport ferroviaire assurant deux activités principales : le transport des voyageurs et le transport des marchandises. *rayon de soleil à _CAMRAIL* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *Encycl.* La société Camrail est issue de la mise en concession des chemins de fer du Cameroun, initiée par le gouvernement camerounais dans le cadre de son programme de relance économique. Le processus qui a démarré en janvier 1996 verra son aboutissement avec la signature, le 19 janvier 1999, de la convention de concession. La Camrail assure l'exploitation technique et commerciale des services de transport ferroviaire, la maintenance, le renouvellement l'aménagement et l'exploitation des infrastructures ferroviaires et la gestion courante du domaine ferroviaire. Elle est une filiale du groupe Bolloré.

CAMTEL [kamtel] *n. fém.* Cameroon telecommunications. Entreprise publique détenue à 100 % par l'État camerounais. *si vous avez un téléphone fixe, vous pouvez appelez par là, c'est sera plus facile, _CAMTEL.* *Encycl.* Camtel est née en 1998 de la

transformation de la direction des télécommunications (ministère des Postes et télécommunications) en société anonyme. À celle-ci s'ajouta l'entreprise publique Intelcam, alors en charge des communications téléphoniques internationales. La filiale de téléphonie mobile, Camtel-Mobil, sera vendue à l'opérateur de télécommunications Mtn en février 2000. Ces changements annonçaient en réalité la privatisation de la société Camtel, qui n'a pu être réalisée faute d'investisseurs. L'État camerounais souhaitait céder 51 % de sa participation.

CAPHAVET [kafavet] *n. masc.* Cabinets et pharmacies vétérinaires, entreprise spécialisée dans la distribution pharmaceutique et logistique du médicament vétérinaire au Cameroun (So-Bfm, 20/10/2011).

CENADI [senadi] *n. masc.* Centre national de développement de l'informatique. *c'est ce que je dis, c'est un manque de volonté voilà par exemple que queque les individus comme ça qui perçoivent des salaires, des fonctionnaires déjà morts et tout, c'est au vu et au su des desdes gens ! alors que nous nous avons le CENADI qui traite, euh je ne sais pas les données informatiques au niveau du ministère des Finances* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). *Encycl.* L'État camerounais avait créé, dès les années 1970, au secrétariat général de la présidence de la République, une Direction centrale de l'informatique et de la téléinformatique (Dcit). Après plusieurs mutations organiques, cette Direction est devenue, à partir de 1988, le Cenadi. Ce centre a pour missions de promouvoir et de mettre en œuvre la politique nationale de développement de l'informatique dans les administrations publiques, parapubliques et éventuellement privées.

CEP [sep] *n. masc.* Certificat d'études primaires. *vous avez fréquenté l'école privée protestante de Midré et de Soulédé, de 1965 à... de 1969 à 1975, sanctionné par l'obtention du C E P E, le certificat d'études primaires et élémentaires, [pron=devenu-] dévenu [-pron=devenu] aujourd'hui le _CEP* (Le-Mra, 31/03/2012). *Encycl.* L'enseignement primaire au Cameroun, qui a une durée de six ans, est sanctionné par l'obtention du CEP. Celui-ci ouvre les portes de l'enseignement secondaire aux apprenants.

CETIBA [setiba] *n. masc.* Centre technique de l'industrie du bois et de l'ameublement. *C'est Danielle de _CETIBA* (Cm-Gra, 29/03/2012).

CHANCE [ʃãns] *adj.* La stratégie « CHANCE » fait partie de l'initiative mondiale pour l'élimination du trachome cécitant, appelée GET 2020 (Global Elimination of Trachoma). Lancée en 1997 et coordonnée par l'Oms, cette initiative a développé une stratégie au niveau des soins de santé primaires, la stratégie « CHANCE ». Celle-ci se compose de la chirurgie des paupières (CH), l'antibiothérapie (A), le nettoyage du visage (N) et les changements environnementaux (CE). Les plans nationaux Vision 2020 « le droit à la vue » sont rédigés en conformité avec la stratégie « CHANCE » et les recommandations de GET 2020. *c'est pour cela que dans la lutte contre le trachome nous avons une stratégie qu'on appelle la stratégie CHANCE* (Ad-Mra, 31/03/2012).

CIFAN [sifan] *n. masc.* Centre d'instruction des forces armées nationales de Ngaoundéré. Logé au 5^e secteur militaire de l'Adamaoua, le Cifan est chargé de la formation de base des soldats en milieu sahélien. - *allo bonjour Aimé - oui bonjour - Jean Bosco du nord _CIFAN* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

COFINEST [kofines] *n. fém.* Compagnie financière de l'estuaire, établissement de micro finance. *nous avons dernièrement décrit le problème de... l'épargne avec ce que Cofinest +[pron=lu] a eu, vous savez dans ce secteur, le gouvernement qui doit*

protéger, euh laisse même dans ce secteur-là les clandos, dans les marchés collecter de l'épargne (Ma1-Ydé, 05/04/2011).*

ELECAM [elékam] *n.* Election's Cameroon, institution électorale et référendaire du Cameroun. *il y aura les membres de [pron=épelé-] ELECAM [-pron=épelé] (Cfm-Bfm, 21/10/2011). Encycl.* En 2001, une loi porte organisation et fonctionnement d'un Observatoire national des élections (Onel), organisme chargé de la supervision et du contrôle de la gestion des élections, encore assurée principalement par l'Administration territoriale. Le processus de démocratisation va s'enrichir, en 2006, avec l'adoption de la loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'Elections Cameroon. Cet organisme indépendant est chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision de l'ensemble du processus électoral et référendaire au Cameroun. Il remplace, depuis sa mise en place, les diverses structures chargées auparavant de la gestion des élections, dont le ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (Minatd) et l'Observatoire national des élections (Onel).

ENAM [enam] *n. fém.* École nationale d'administration et de magistrature, établissement public d'enseignement supérieur professionnel à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et financière. *j'ose croire que l'ENAM on a déjà lancé la semaine passée (Ma3-Ydé, 13/05/2011). Encycl.* Créée le 27 juillet 1959, cette École est placée sous la tutelle technique du ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative et sous la tutelle financière du ministère des Finances.

FECAFOOT [fekafut] *n. fém.* Fédération camerounaise de football. *donc nous en appelons à la responsabilité de tous les responsables de clubs de la ville de Bertoua, pour qu'ils s'arriment au fair play qui est prôné par et la _FIFA et la _FECAFOOT, et même la ligue régionale attache une grande importance à... à ce fair play (Ps-Bta, 28/04/2012). Encycl.* Fondée en 1959, la Fecafoot s'est affiliée à la Fifa en 1962 et à la Caf (Confédération africaine de football) en 1963.

FEICOM [feikom] *n. masc.* Fonds Spécial d'équipement et d'intervention intercommunale. *oui peut-être pas abandonner mais on peut trouver des solutions ailleurs, par exemple si on prévoit quatre blocs des salles de classe, si le budget de la commune n'arrive pas on fait recours au P N D P qui nous appui déjà pas très mal, on fait le recours au _FEICOM, aux autres organismes de développement pour arriver à bout de... de nos projets mais sinon depuis deux trois ans quand même, tout ce que nous retenons, euh dans nos budgets, on essaie de les réaliser, on le fait d'une manière objective, et on essaie de les réaliser (Le-Mra, 31/03/2012). Encycl.* Créé par la loi n° 74/23 du 05 décembre 1974 portant organisation communale au Cameroun et rendue opératoire par le décret d'application N°77/85 du 22 mars 1977, sa principale mission est d'accompagner les Collectivités territoriales décentralisées dans le processus de développement en leur apportant notamment une assistance technique et financière.

FERMENCAM [fɛrmãŋkam] *n. fém.* Société camerounaise de fermentation (distillerie, vin et alcools). *lorsqu'il sera 11 heures et 20 minutes on fera un tour du côté de [pron=lu-] FERMENCAM [-pron=lu], pour bien sûr hein euh euh découvrir les gagnants du 19ème tirage de la FEMENCAM (So-Bfm, 20/10/2011).*

HEVECAM [evekam] *n. fém.* Société de développement de l'hévéa. *et des société agricoles comme avant HEVECAM, SOSUCAM euh euh ex euh euh il y avait une société sucrière... beaucoup de sociétés ont été euh négligées par l'État, ont été privatisées, et ces sociétés-là utilisaient beaucoup plus euh de de... la main d'œuvre !*

beaucoup de techniciens et autres ! donc il faut... moi je pense que le gouvernement doit relancer encore (Ma3-Ydé, 13/05/2011). *Encycl.* Créée en 1975, cette société implantée à Niété dans la région du Sud du Cameroun s'occupe de l'exploitation industrielle et de la commercialisation du latex d'*Hevea brasiliensis*. Elle a été privatisée le 09 décembre 1996, et s'appelle désormais Hévéa du Cameroun.

HYSACAM [izakam] *n.* Hygiène et salubrité du Cameroun, entreprise spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets urbains. *je n'oublie pas Monsieur Fakam de... euh _HYSACAM* (Rm-Bta, 27/04/2012).

MAÏSCAM [majiskam] *n. fém.* Société camerounaise de maïserie. *rayons de soleil à _MAÏSCAM* (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *Encycl.* Située à Borongo, à 20 kilomètres de Ngaoundéré, cette société anonyme créée en 1982 par Alhadji Abbo Ousmanou entre en exploitation en 1985. Elle cultive du maïs et du soja à grande échelle, produit l'huile de maïs et de soja, comprend une usine de traitement du maïs produisant des brisures (gritz) destinées aux sociétés brassicoles et aux provenderies.

MIRAP [mirap] *n. fém.* Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation. *nous avons encore près de 10 minutes à passer ensemble mais déjà nous voulons vous rappeler, ce grand rendez-vous hein, ce grand rendez-vous qui aura lieu euh le samedi 30 du côté de l'esplanade euh l'esplanade de l'hôtel de poste, l'hôtel de poste et télécommunications, de ce côté-là, il y aura une vente, une vente promotionnelle, c'est... c'est euh l'organisme, l'organisme euh je pense bien _MIRAP qui organise cette vente-là, donc vous êtes priés de vous rendre de ce côté-là si vous voulez faire des achats* (Cm-Gra, 29/03/2012). *Encycl.* Créée par décret présidentiel, le 1^{er} février 2011, la Mirap est notamment chargée de garantir le ravitaillement des marchés camerounais en produits de première nécessité. Si par la création de cet organisme, l'objectif affiché des pouvoirs publics est de lutter contre la vie chère, plusieurs observateurs y ont vu une réponse aux événements de février 2008, baptisés les « émeutes de la faim ». Le syndicat des transporteurs routiers avait annoncé une grève pour le 25 février 2008, pour protester contre les prix du carburant qui ne cessaient de grimper. La veille, une réunion avec les autorités administratives à Yaoundé avait laissé entendre que le débrayage n'aurait plus lieu. Seulement, le matin du 25 février, des jeunes de tout âge vont investir les rues de Douala, de Yaoundé et des autres grandes villes du Cameroun. Non pour accompagner les transporteurs dans leur grève, mais pour crier leur colère contre la vie chère et le chômage. Du 25 au 29 février, plusieurs villes du Cameroun s'embrasent. Des commerces seront pillés, des bâtiments vandalisés. Dès le 7 mars 2008, une série de mesures seront prises pour lutter contre la vie chère, le but étant d'apaiser les tensions sociales restées vives.

NOSA [noza] *adj. et n.* (de « Noumsi Samuel », nom du fondateur de l'entreprise NOSA) Entreprise camerounaise spécialisée dans la production du savon de ménage. Savon de ménage du même nom. *le super savon NOSA pour une famille propre, et en bonne santé. c'est au 94 55 25 50, au 33 43 94 9... euh 84. on joue maintenant, et on gagne des supers lots, avec le super savon NOSA [musique] le savon NOSA pour le réveil matinal à Douala allo bonjour !* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

ONAREF [onaref] *n. masc.* Office national de régénération des forêts. Par extension, quartier de la ville de Ngaoundéré où se trouve la direction régionale de cet établissement. (Dm-Ndéré, 27/03/2012). *Encycl.* Créée par décret n° 82-636 du 08 décembre 1982, l'Onaref a pour objet la mise en œuvre de la politique du gouvernement camerounais en matière de régénération des forêts, de reboisement, de conservation et de restauration des sols.

PID [pid] *n. masc.* Programme international d'encadrement et d'appui aux acteurs de développement. *lorsqu'on sait que le PID +[pron=lu] a abusé, plus de 12 mille acteurs. et sur les 12 mille acteurs escroqués, du côté de la PJ +[pron=lu], ça va dans tous les sens* (Sv-Ydé, 30/05/2011). *Encycl.* Le Pid avait notamment pour objectif d'accorder des financements aux épargnants pour leurs microprojets. Une affaire d'escroquerie déclenchée en décembre 2010 avait conduit à l'arrestation de deux responsables de ce programme.

QUIFEUROU [kiføRU] *adj.* Élément de l'acronyme Soquicam (Société Quifeuro Cameroun). *c'est sur la route sable à Bonamoussadi, face QUIFEUROU* (Lm2-Dla, 18/08/2011).

SAGA [saga] *n. fém.* Groupe ayant pour principales activités l'organisation du transport, la manutention et la logistique. Ses activités ont été intégrées dans la division transport du groupe Bolloré, en 1997. *rayons de soleil à la _SAGA, rayons de soleil à l'université Corine est maillot jaune allo !* (Dm-Ndéré, 27/03/2012).

SEMRY [semri] Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua. *vous avez fréquenté l'école privée protestante de Midré et de Soulédé, de 1965 à... de 1969 à 1975, sanctionné par l'obtention du C E P E, le certificat d'études primaires et élémentaires, *dévênu aujourd'hui le _CEP , euh au niveau du secondaire c'est d'abord le lycée de Mokolo en... de 1975 à 1982, euh diplôme obtenu donc le B E P C puis le probatoire C, vous êtes admis au centre Zootechnique et vétérinaire de Maroua, euh en 1982, vous avez passé euh trois ans, c'est bien cela, euh des études sanctionnées par le diplôme d'infirmier vétérinaire. votre vie professionnelle commence d'abord à la _SEMRY* (Le-Mra, 31/03/2012). *Encycl.* La Semry est une société à capital public avec l'État comme actionnaire unique. Elle a pour but la création, l'acquisition, l'exploitation et le développement de toutes les activités agricoles et notamment la culture du riz dans la vallée du Logone ; la création et la gestion de tous les ouvrages d'aménagement hydro-agricole et routiers notamment sur le domaine public, nécessaires à l'exploitation de l'agriculture dans les zones inondables de la vallée du Logone ; l'assistance, notamment par la formation, l'animation et le conseil aux petits exploitants ou à leur groupement se livrant aux cultures dont les productions sont susceptibles d'être transformées et conditionnées dans les installations ad hoc de la société et dans les périmètres de collecte de ces installations ; la recherche et la production de la semence de base ; la participation directe ou indirecte à toutes les opérations agricoles, industrielles ou commerciales au Cameroun ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIGIPES [sizipɛs] *n. masc.* Système informatique de gestion intégré des personnels de l'État et de la solde. *le SIGIPES +[pron=lu] doit connaître, le nombre de fonctionnaires d'une manière générale ! les fonctionnaires camerounais sont au nombre de tant ! dans chaque ministère il y a tant !* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). *Encycl.* Ce système informatique voit le jour à la suite du conseil de cabinet réunissant les membres du gouvernement camerounais le 24 avril 2001. Il était question, lors de cette réunion, de la réforme relative à la déconcentration de la gestion des personnels de l'État et de la solde en introduisant, au sein des services publics au Cameroun, une approche de management de ressources humaines qui intègre dans une parfaite synergie ses trois composantes que sont l'administration des personnels, le développement de la ressource humaine et la gestion prévisionnelle des effectifs. Sa

traduction dans le comportement administratif des services publics est sous-tendue par deux principes, à savoir que l'employeur, c'est-à-dire le ministre utilisateur, est aussi celui qui gère la carrière des fonctionnaires et paie leur salaire. Cette réforme s'est traduite par une déconcentration horizontale, à travers l'allocation et le transfert aux autres départements ministériels de compétences issues du ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative d'une part et du ministère des Finances d'autre part.

SIL [sil] *n. fém.* Section d'initiation au langage. *il faut dire donc que la section francophone c'est de la SIL au CM2, cours moyen deuxième année, et la section anglophone c'est de [lang=anglais-] class one [-lang=anglais] à [lang=anglais-] class six [-lang=anglais]* (Lm1-Dla, 17/08/2011).

SOACAM [soakam] *n. fém.* Société alimentaire du Cameroun. *rayon de soleil à _SOACAM Encycl.* Cette entreprise créée le 18 mars 1991, avec un statut juridique de société à responsabilité limitée (Sarl) est spécialisée dans la commercialisation des produits domestiques de grande consommation dans la zone Cemas.

SOCSUBA [söksyba] *n. fém.* Société camerounaise des super-bazars. *je voulais dire bonjour à Pierre, Blaise, Gilbert, David +[pron=pif] euh, je voulais également, dire bonjour à Madi Maläi, j'allais oublier mon homonyme de l'autre côté de _SOCSUBA* (Cm-Gra, 28/03/2012).

SODECOTON [sodəkotɔ̃] Acronyme de Société de développement du coton, entreprise créée par l'État camerounais en 1974 pour gérer la filière coton. Sa mission est d'organiser la production et la commercialisation du coton sur l'étendue du Cameroun. *je salue ma sœur Rachel, du côté de Sodecoton, la grande famille Yenoa* (Cm-Gra, 28/03/2012).

SOPECAM [sopekam] *n. fém.* Société de presse et d'éditions du Cameroun. *on les retrouve dans certaines administrations comme la C R T V +[pron=épelé], la SOPE CAM +[pron=épelé] et autres* (Ma2-Ydé, 07/05/2011). *Encycl.* Cette entreprise publique à caractère industriel et commercial a été créée en 1977 et publie en priorité le quotidien gouvernemental « Cameroon Tribune ».

SOSUCAM [sosykam] *n. fém.* Société sucrière du Cameroun. *et des sociétés agricoles comme avant HEVECAM +[pron=lu], SOSUCAM euh euh ex euh euh il y avait une société sucrière... beaucoup de sociétés ont été euh négligées par l'État, ont été privatisées, et ces sociétés-là utilisaient beaucoup plus euh de de... la main d'œuvre ! beaucoup de techniciens et autres ! donc il faut... moi je pense que le gouvernement doit relancer encore* (Ma3-Ydé, 13/05/2011).

TRADEX [tradɛks] Société de trading et d'exportation de pétrole brut et de produits pétroliers. *Ébanda Manfred et Villa Vienne voilà qui est bien dit, ça c'est la bonne proposition Ébanda Manfred et Villa Vienne [musique] je fais danser Monsieur Donsi de l'hôtel les destinées [musique] Monsieur Nana, le gérant de Tradex* (Sa-Ebwa, 21/06/2012). *Encycl.* Créée le 03 juin 1999, cette entreprise est le fruit d'un partenariat entre la Société nationale des hydrocarbures (Snh) et un groupe d'investisseurs privés Camerounais et étrangers. D'abord actif dans le domaine du négoce du pétrole brut et des produits raffinés, elle a entamé, depuis 2002, les importations et les exportations de produits pétroliers, le soutage maritime ainsi que l'approvisionnement du marché local. Depuis mars 2006, à la suite de la libéralisation du marché de la distribution des produits pétroliers au Cameroun, Tradex SA a lancé la mise en place d'un réseau de stations-service.

Les acronymes ci-dessus servent à abrégé des noms d'institutions, d'organisation de sociétés et sont souvent empruntés à l'anglais (Camrail, Camtel, Elecam). D'autres mots, peu nombreux, n'ont pas pu être classés parmi les procédés dont il a été question jusqu'ici.

VI.2.8. Les cas particuliers

Sont regroupées ici les lexies qui ne sont ni des emprunts, ni des dérivés, ni des composés, ni des sigles, ni des acronymes :

COUCOUGNOUF [kukɔɲuf] *n. masc.* Injure signifiant personne sans scrupule, dont la conduite est particulièrement vile. *demandez à ces coucougnoufs qui conduisent aujourd'hui ce que ça veut dire RASVO +[pron=lu], ils ne savent pas* (Ma1-Ydé, 05/04/2011). Il est probable que ce mot est formé à parti de « coucougnou », qui désigne les précipités chimiques qui se forment habituellement au niveau des poches de pantalon.

MACOCOTTE [makokɔt] *n. fém.* Marmites fabriquées à partir de l'aluminium recyclé. *aaah le pur makossa, le bon makossa, sur la bande _FM, Caroline, comment tu vas ? Robert et ses macocottes mama Éyenga Marie Charlotte, à Ébolowa 1er, mama Mefo Sabina, a ma'a Sabina, je fais danser Marcel Zindi, *dépuis la délégation de la communi... ah ! non de la santé, comment se porte le maître Aurélien ?* (Sa-Ebwa, 21/06/2012). Le mot français « cocotte », qui désigne, dans certains emplois, « petite marmite en fonte », existe bel et bien. On peut ainsi croire qu'en français camerounais, le pronom possessif « ma » le précède. À l'évidence, l'usage d'un pronom possessif devant le groupe « ma + cocotte » amène à conclure que les locuteurs considèrent ce groupe comme solidaire, comme un substantif. *Encycl.* Dans le processus de fabrication de ces marmites, la « matière première » est constituée par des déchets d'objets fabriqués à base d'aluminium (vieilles tôles, vieilles marmites, carcasses d'appareils électroménagers et électroniques ou vieux cylindres). Après l'approvisionnement, vient la fonte de la matière première. Les recycleurs disposent généralement d'un four de fonderie installé dans le sol. Ils y introduisent du charbon qui sera chauffé à près de 600 °C. Le pot de fonderie, une grande cuve cylindrique en fer d'une contenance assez variable, est installé sur le four de fonderie. Le liquide obtenu après la fonte de la matière première est introduit dans des moules de coulage grâce au pot de coulage (sorte de pèle creuse). Les moules de coulage sont de plusieurs variétés et permettent d'obtenir plusieurs types de « macocottes ».

MAY [me] *adj.* Savon de ménage fabriqué par la Société camerounaise de raffinage maya (S.C.R.M.). *mais bon tu as quand même vu du savon hein du savon MAY* (Lm2-Dla, 18/08/2011). *Encycl.* MAY doit être un mot obtenu par troncation du dernier mot du sigle Scrm.

MAYOR [major] *adj.* Huile de cuisine obtenue à partir de l'huile végétale brute, fabriqué par la Société camerounaise de raffinage maya (Scrm). *cuisinez avec MAYOR, l'huile en or +[pron=pif] euh l'huile en or MAYOR confidentiel* (Lm2-Dla, 18/08/2011). *Encycl.* MAYOR est certainement un composé obtenu par addition de MAY et OR.

OPEP [opep] *n. masc.* Véhicules assurant le transport clandestin. *c'est là que je dis aussi à mon... à mon petit frère Thomas, qu'il ne doit même pas parler des... des*

voitures qui viennent d'Europe ! parce que les voitures qui font l'opep dans nos villages, est-ce que ce sont des voitures qui viennent d'Europe ? (Ma1-Ydé, 05/04/2011). L'état des véhicules spécialisés dans ce type de transport laisse à désirer. Ils transportent parfois 8 passagers (le chauffeur inclus) pour cinq places assises et ne sont pas en règle (pas d'assurance, de vignette, etc.) *Syn. Clando, aide-moi à mourir.*

Les cas particuliers regroupés ici, même s'ils sont peu nombreux, montrent que les Camerounais créent des mots nouveaux en s'inspirant d'une activité professionnelle ou en partant des mots déjà attestés en français.

Nous nous étions proposé, dans ce chapitre, de déterminer comment se manifestait la dynamique évolutive que génère la *mémoire lexicale* des locuteurs camerounais du français dans le but d'identifier le(s) mécanisme(s) de création lexicale qu'ils préfèrent. L'observé a finalement livré les résultats suivants :

PROCÉDÉS	NOMBRE D'ENTRÉES
Composition	162
Emprunt	113
Dérivation non affixale	110
Acronymie	36
Siglaison	15
Cas particuliers	5
Dérivation affixale	5
Troncation	4
TOTAL	450

La composition est de loin le processus de création lexicale préféré des locuteurs camerounais du français. Viennent ensuite l'emprunt et la dérivation non affixale, avec à peu près le même nombre d'entrées. Les procédés d'abrégement sont très peu représentés, de même que la dérivation affixale. Nous avons souligné que certains exemples de composition et de dérivation non affixale étaient des calques syntaxiques et des calques sémantiques. Sachant que le calque est un phénomène proche de l'emprunt (pour APOTHÉLOZ [2002 : 16-17] c'est une variante de l'emprunt), on peut aisément conclure, et ZANG ZANG (1998 : 204) le soulignait déjà, que le français parlé au Cameroun mérite d'être situé dans son contexte socioculturel pour comprendre les divers mécanismes qui conduisent aux emprunts. Cette observation peut d'ailleurs s'étendre aux autres mécanismes dans la mesure où ils ne peuvent se comprendre que par rapport à ce contexte.

Cette deuxième partie de notre travail se proposait de montrer comment une conjonction de forces externes avait conduit au développement d'une langue commune : le français commun camerounais. Ces forces centripètes sont les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles, qui correspondent aux fonctions de contrôle social, à la fonction véhiculaire et à la fonction identitaire. Nous nous sommes appuyé sur la thèse selon laquelle *les langues évoluent sur le même modèle que la dérive des continents, c'est-à-dire sous l'action des forces externes qui s'exercent sur le système* que défend ZANG ZANG (2013 : 347) dans la théorie régulationniste, subissant ainsi des régulations qui touchent la structure interne de la langue (système grammatical, phonologique, morphologique, lexical, etc).

Le changement linguistique, comme nous l'avons relevé, pouvait être, à la fois, le fait des phénomènes trans-systémiques et des phénomènes généralisés. Il a donc été question de déterminer si les formes endogènes qui résultent du processus d'unification des variétés de français parlé au Cameroun étaient le fait des phénomènes trans-systémiques ou des phénomènes généralisés. Les données de parole spontanée qui ont servi de base à l'analyse ont été dépouillées suivant les techniques de la linguistique de corpus.

Notre corpus a donc été considéré comme un observé dynamique qui nous a permis de décrire les particularités observées et d'établir les règles *a posteriori*, en signalant des tendances pouvant être présentées comme faisant partie du **patrimoine linguistique commun des Camerounais**.

3. La question principale qui a guidé l'analyse est la suivante : Quels sont les résultats, sur le corpus du français, de la dynamique de cette langue au Cameroun ? Cette question principale a inspiré les trois questions secondaires qui suivent :

4. Quels sont, au plan phonétique, les résultats de l'action des forces externes qui a conduit au développement d'une langue commune ?
5. Quelles formes et structures se sont imposées dans l'usage au plan morphosyntaxique ?
6. Comment opère l'ancrage socioculturel du français au Cameroun ?

Cette partie de notre travail s'est fondée sur l'hypothèse que les fonctions de la langue co-officielle l'ont amené à développer les formes locales et surtout une langue commune qui joue le rôle de langue d'unification des Camerounais, qui fait l'unanimité et qui peut être codifiée.

Les trois chapitres de cette partie ont montré, s'agissant des tendances phonétiques, que le français oral camerounais se singularisait par la restructuration de certains traits articulatoires des sons du français dit standard.

Au rang des processus vocaliques, l'analyse a montré que le processus d'unification opérait comme suit :

1. Le Schwa qui est une voyelle neutre en FS se stabilise en FC comme un phonème à part entière. Il est maintenu là où une règle d'effacement s'applique en FS. Il est également inséré à la fin des mots qui ne comportent pas un « e » graphique. Ces règles endogènes engendrent des sous-règles, car le maintien de la voyelle neutre entraîne la modification de la structure syllabique des mots, l'abandon de l'enchaînement et crée un groupe rythmique supplémentaire, avec soit un intonème de type conclusif en fin de mot ou de phrase, soit un intonème continuatif à l'intérieur de la phrase.

2. La voyelle neutre devient un E fermé dans la première syllabe d'un mot commençant par une consonne et dans les syllabes internes. Ainsi, les syllabes dans lesquelles le [ə] se maintient là où une règle d'effacement s'applique en FS deviennent des syllabes ouvertes.

3. Les voyelles nasales du FS sont soit disloquées, soit vélarisées.

4. L'opposition entre les paires minimales n'est plus guère perceptible.

S'agissant des processus consonantiques, nous avons observé que :

1. Les consonnes d'appui, principalement [s] et [t], sont articulées en FC, ce qui leur empêche de devenir des consonnes de liaison devant des mots à initiales vocaliques.

2. La vibrante [R] est articulée comme l'apico-dentale [r].

3. Des sons attestés dans les langues camerounaises s'intègrent dans le sous-système des consonnes du FC, comme le [h] et le [ʔ], de même que les consonnes complexes, plus nombreuses ([kp], [gb], [ts], [tʃ], [dʒ], [mgb], [mb], [mv], [nd], [ng], [ny], [ndʒ]).

Tous ces processus relevaient à la fois des phénomènes trans-systémiques, c'est-à-dire liés à l'influence des langues maternelles des locuteurs, et des phénomènes généralisés mettant notamment en cause la variété scolaire du français au Cameroun.

L'analyse des faits à laquelle nous nous sommes entièrement consacré dans le deuxième chapitre a permis de cerner un ensemble de traits morphosyntaxiques propres au français oral camerounais. Nous avons montré que le changement linguistique avait atteint le sous-système des articles, qu'il s'était formé de nouveaux pronoms, que le système verbal développé par les locuteurs camerounais du français avait fait du présent de l'indicatif le temps de référence. L'effacement de l'interrogation totale, la postposition des morphèmes interrogateurs, la polyfonctionnalisation de l'adverbe *là*, les usages particuliers de certains mots, issus pour la plupart du répertoire des adverbes du français ont également été signalés,

de même que les restructurations touchant la classe syntaxique des prépositions, l'effacement du *ne* de négation, les constructions à présentatif, l'insertion du pronom relatif *qui* là où il n'est pas attendu et les structures à redoublement. Nous avons montré que le français pratiqué au Cameroun avait développé un système grammatical intermédiaire stabilisé, et la grammaire des langues locales a servi de base pour la justification d'une bonne part des particularités étudiées.

Enfin, le chapitre portant sur les principaux processus de création lexicale a montré que la composition était de loin le processus de création lexicale préféré des locuteurs camerounais du français. Venaient ensuite l'emprunt et la dérivation non affixale, avec à peu près le même nombre d'entrées. Nous avons souligné que certains exemples de composition et de dérivation non affixale étaient des calques syntaxiques et des calques sémantiques. Sachant que le calque est un phénomène proche de l'emprunt, nous avons pu conclure, avec Paul ZANG ZANG (1998 : 204), que le français parlé au Cameroun méritait d'être situé dans son contexte socioculturel pour comprendre les divers mécanismes qui conduisaient aux emprunts. Une observation pouvant d'ailleurs s'étendre aux innovations fruits des autres mécanismes dans la mesure où ils ne peuvent se comprendre que par rapport à ce contexte.

Le travail effectué, dont un rapide bilan a été esquissé ci-dessus, a montré qu'il s'est développé un français commun à tous les Camerounais reconnaissable à ses particularités phonétiques, morphosyntaxiques et ses principaux processus de création lexicale. Certaines données de notre enquête par questionnaire sont venues conforter nos observations.

La question 32, intitulée « Comprenez-vous ce que vous dit un autre Camerounais en français, quelle que soit son origine ? », visait à vérifier l'intercompréhension en français. Les statistiques générées par Sphinx iQ sont les suivantes :

Tableau 59 : Intercompréhension en français.

	Effectifs	% Obs.
Oui	376	96,2 %
Non	15	3,8 %
Autre	0	0 %
Total	391	100 %

La valeur la plus citée, au seuil de risque de 5 %, est « oui ». La sur-représentation de cette valeur montre que dans l'ensemble, les Camerounais se parlent et se comprennent en français. S'ils se parlent et se comprennent, cela signifie qu'un français commun à tous les Camerounais s'est bel et bien développé.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail se proposait de montrer que par sa position dans la hiérarchie sociolinguistique du Cameroun, la langue française s'était imposée dans les communications formelles et informelles subissant, de ce fait, l'influence des forces externes que sont les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles qui l'ont poussée à développer une variété commune.

Cette recherche se fondait sur la question générale suivante : comment se manifeste la dynamique du français au Cameroun ?

Les deux questions subsidiaires qui suivent découlaient de cette question générale :

1. Quelles fonctions acquièrent le français au Cameroun grâce à sa dynamique ?

1. Quels sont les résultats, sur le corpus du français, de la dynamique de cette langue au Cameroun ?

À la question centrale correspondait l'hypothèse générale suivante : la position de la langue française dans la hiérarchie sociolinguistique du Cameroun lui permet de s'imposer dans les communications formelles et informelles ; la conjonction des forces externes que sont les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles la pousse à développer une variété commune.

Aux questions secondaires correspondaient les hypothèses spécifiques qui suivent :

1. Les fonctions essentielles que le français acquiert au Cameroun grâce à sa dynamique sont : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire.

2. La langue co-officielle a développé des formes locales et, surtout, une langue commune qui joue le rôle de langue d'unification des Camerounais, qui fait l'unanimité et qui peut être codifiée.

Nous avons retenu, comme cadre d'analyse, la théorie régulationniste de Paul ZANG ZANG (2013). Nous avons également tiré profit des travaux de CALVET (1981) et de MARTINET (1989), des principes proposés par MACKEY (2000) pour l'analyse de la dynamique des langues et des thèses de Vladimir LEITCHIK (2004) sur les rapports mutuels de « sections » différentes de la culture et des aspects différents de la langue.

Les résultats auxquels nous sommes parvenu, exposés dans les deux parties de ce travail, ont validé notre hypothèse principale.

La première partie se proposait de montrer que le français assumait au Cameroun trois fonctions essentielles : la fonction de contrôle social, la fonction véhiculaire et la fonction identitaire. L'analyse a pris appui sur un ensemble de sources documentaires et a tiré profit des résultats de l'enquête par questionnaire menée dans la ville de Yaoundé pour apprécier l'impact des tendances politiques sur les usages, les habitudes linguistiques et les représentations. L'on a relevé que l'émergence d'un nouveau centre de décision après l'indépendance du Cameroun (Yaoundé), les décisions prises par le pouvoir central pour consolider l'unité de la nation et promouvoir l'éducation des masses ont fait du français un outil de contrôle social, une langue identitaire qui estompe les barrières érigées par les langues nationales entre les différentes communautés du Cameroun. Les efforts de la nouvelle élite, qui devaient endiguer la tendance à l'entropie qui caractérise les sociétés multiculturelles et pluriethniques et maintenir la paix sociale, ont permis la construction d'une identité territoriale, d'une identité culturelle à l'échelle de l'État-nation et d'une identité collective. Les politiques linguistiques des médias, influencées par les politiques linguistiques institutionnelles, sont largement favorables au français qui jouit d'une perception positive au Cameroun. Les médias, étroitement contrôlés par le pouvoir central, ont non seulement assuré sa diffusion, mais aussi la promotion du français auprès des Camerounais, qui disent se satisfaire de leur compétence en français, qui voient dans cette langue l'idiome qui a contribué à réduire les barrières tribales, qui croient qu'elle peut permettre l'émergence du Cameroun, qui ne sont pas d'avis que le Cameroun y renonce au profit des langues nationales. Leurs différents avis trahissent un fait, lié au facteur linguistique : la camerounisation de la langue étrangère.

La deuxième partie de ce travail se proposait, quant à elle, de montrer comment une conjonction de forces externes a conduit au développement d'une langue commune : le français commun camerounais. Ces forces centripètes sont les régulations institutionnelles, les régulations sociales et les régulations culturelles, qui correspondent aux fonctions de contrôle social, à la fonction véhiculaire et à la fonction identitaire. L'analyse des faits à laquelle nous nous sommes entièrement consacré a montré que le français parlé au Cameroun, par ses tendances phonétiques et morphosyntaxiques, par ses processus de création lexicale pouvait être considéré comme un système intermédiaire stabilisé. Un nouveau pôle linguistique s'est donc développé, qui conforte la *théorie des pôles et des relais* que défend ZANG ZANG (2013 : 299). Celle-ci postule l'existence d'un système multipolaire et dynamique dans lequel aucun État n'est plus, en francophonie, la périphérie d'un autre :

Dans cette perspective, le français d'Afrique ne peut émerger que dans une Francophonie multipolaire. Mettre au point une Francophonie multipolaire c'est favoriser l'émergence d'autres pôles que Paris (ZANG ZANG, 2013 : 301).

Deux possibilités s'offrent aujourd'hui au Cameroun :

1) La langue française est conservée comme langue officielle avec une norme exogène : dans ce cas, le pays connaît un développement par dépendance vers le centre de décision exogène, c'est-à-dire un développement aliéné.

2) Le Cameroun adopte le français avec une norme endogène et le Cameroun connaît un développement autocentré : le centre de décision est interne et correspond à la capitale du Cameroun qui est Yaoundé.

En effet, quand le centre est externe, les forces centrifuges sont plus importantes que les forces centripètes. Quand le centre est interne, les forces centripètes sont plus importantes que les forces centrifuges et la cohésion est forte au plan intra-étatique.

Le Cameroun doit s'appropriier le standard qui s'est formé et le codifier. La théorie des régulations postule qu'aucun peuple ne peut émerger comme nation s'il n'a, au préalable, résolu le problème linguistique. L'homme peut donc prendre le contrôle de la langue et en orienter le fonctionnement. Un principe qui peut aider soit à l'appropriation des langues étrangères, soit à la promotion des langues locales, car lorsqu'un peuple adopte la langue de l'autre, il court le risque de se mettre sous sa domination linguistique, culturelle, voire économique et politique. L'appropriation de la langue étrangère devient donc la voie par laquelle ce peuple peut se soustraire de la domination de celui dont il emprunte la langue. La langue est perçue comme un instrument puissant entre les mains du politique qui peut s'en servir soit pour exercer sa domination, soit pour se libérer. Ce travail ouvre donc la voie à l'entreprise aménagiste que l'État camerounais peut engager.

La langue a la particularité d'être un système ouvert dont le moteur n'est pas intrasystémique mais plutôt extrasystémique. C'est ce qui permet les échanges intersystémiques et la variation linguistique. La langue se présente, certes, sous la forme d'un continuum qui a un centre et une périphérie. Mais le centre du continuum n'a pas un caractère géographique (un centre et des périphéries) mais plutôt social. Un pôle en voie de formation correspond à une nation émergente. La linguistique a sa place dans ce processus et peut être envisagée comme une science au service de l'émergence des nations. Les restructurations subies par le français au Cameroun montrent que l'on a fait à un pôle qui, s'étant formé, se consolide et s'autonomise à mesure que le temps passe.

Les résultats de l'analyse des données de paroles spontanée ont montré qu'il y a des régularités dans le corpus et dans les pratiques linguistiques, assurant la compréhension entre les Camerounais que l'âge, le milieu social/de résidence, l'éducation, différencient, que le processus de différenciation subit par le français au Cameroun a permis le développement d'un standard camerounais qu'on peut codifier. Selon MARCELLO-NIZIA (1999 : 21) en effet, *Une langue ne « naît » pas naturellement, comme un homme ou un arbre. La « création » d'une langue, son institutionnalisation, sont le résultat d'un acte social, même s'il est inconscient ou non officiel.* Et pour qu'une langue acquiert le statut de langue,

Deux facteurs sont nécessaires, qui sont liés. Il faut d'une part la prise de conscience par les locuteurs, à une étape, d'une différence : différence de la langue qu'ils parlent réellement avec la langue qu'ils seraient censés utiliser [...] De la perception de cette différence, conçue dans un premier temps négativement, comme une façon de parler incorrecte, découle peu à peu la conscience positive d'une langue distincte dont les caractères propres sont peu à peu perçus en tant que tels. La deuxième condition nécessaire est la reconnaissance officielle ou officieuse qu'il s'agit de la langue nationale ou régionale : ce changement-là ne concerne plus seulement le locuteur en tant qu'individu social, mais le corps politique lui-même. (MARCELLO-NIZIA, 1999 : 21)

Le français est en effet passé par plusieurs étapes pour devenir la langue que nous connaissons aujourd'hui. MARCELLO-NIZIA (1999 : 26-32) distingue les grandes périodes suivantes :

1. La période du plurilinguisme. On parle sur le territoire diverses langues, avec des usages et des usagers propres :

- *le latin « classique », utilisé dans la liturgie, et plus généralement par les clercs, jusqu'au 8^{ème} siècle sans doute (Banniard 1995) ; c'est la seule langue qui a été « écrite avant le 9^{ème} siècle ;*
- *des patois dérivés du latin parlé, que l'on nommait déjà « vulgare », ce que l'on a traduit par « vulgaire », mais qui signifie 'de tous les jours', quotidien. Uniquement parlés, et utilisés par les populations locales, donc différant de région à région, et même sans doute de localité à localité, ces patois étaient sans doute déjà largement utilisés, et étaient l'unique langue pratiquée par la majorité de la population ;*
- *jusqu'au 4^{ème} siècle au moins, peut-être plus tard, les dialectes gaulois continentaux ; au 5^{ème} siècle, un dialecte gaulois de Grande-Bretagne a été amené en Bretagne par des Bretons insulaires chassés de leur pays par l'invasion scandinave des Vikings ;*
- *le « franc » ou, très minoritairement, des dialectes germaniques, à la cour et dans l'entourage des rois et seigneurs (qui depuis la conquête du Nord de ce pays par les Francs étaient devenus la classe noble) ;*

- *au Sud de la Loire, des **dialectes occitans** dérivés, comme les dialectes du Nord, du latin parlé ; et dans la partie médiane, des dialectes **franco-occitans** ;*
- *à l'extrême Sud-Ouest, le **basque**, dont on sait qu'il est l'une des langues qui subsistent de la période qui a précédé l'occupation de tout l'Ouest de l'Europe par les indo-européens ;*
- *et au Sud-Est, sur la côte méditerranéenne en particulier, le **ligure**, langue indo-européenne italo-celtique ;*
- *entre le 9^{ème} et le 11^{ème} siècles, dans la province devenue la 'Normandie', le parler des conquérants scandinaves, qui influença quelque peu la langue locale. (MARCHELIO-NIZIA, 1999 : 26)*

À ses débuts donc, le français est une langue romane, c'est-à-dire issue du latin, mais influencée par un « substrat » celtique et un « superstrat » germanique et, plus légèrement, par un « adstrat » scandinave. Par la suite, de nombreuses tentatives d'institutionnalisation et d'unification verront le jour.

2. Le Moyen Âge. Il est considéré comme la période de l'ancien français, du moyen français et du français du manuscrit. L'ancien français, écrit MARCHELIO-NIZIA (1999 : 27), désigne l'ensemble des dialectes parlés et le français écrit entre le IX^e et la fin du XIII^e siècle au Nord de la Loire. Tout le Moyen Âge se caractérise par le plurilinguisme, chaque langue étant réservé à une fonction déterminée :

– Latin pour les clercs dans l'exercice de leurs fonctions ;

– Français dialectaux dans la vie quotidienne, qui servira plus tard à écrire la littérature épique et romanesque ;

– Francique dans la cour et dans l'entourage des souverains d'origine germanique jusqu'en 987. Avec l'avènement de la lignée capétienne, le roi de France (Île-de-France) ne parle pas, pour la première fois, une langue germanique.

La langue en formation, qui se caractérise par ses nombreux dialectes, se paiera le luxe de sortir de ses frontières. En 1066, à la suite de la « conquête » de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, seigneur d'origine nordique d'une province française, le français devient la langue de l'administration, de la littérature, de la justice anglaises pour deux siècles au moins (MARCHELIO-NIZIA, 1999 : 28).

À partir de la fin du XII^e siècle, la royauté s'étend, avec Philippe Auguste, puis avec Saint-Louis, vers l'Ouest, au Sud de la Loire et vers les Alpes. Dans ces régions étaient parlés le « franco-provençal » à l'est, le limousin au centre et au Sud, la « langue d'oc »,

« provençal » ou « occitan ». Après les *Serments* et quelques autres textes qui permettent de se faire une idée du français avant l'âge de l'imprimerie, MARCHELIO-NIZIA (1999 : 28) mentionne les nombreuses chansons de geste et de vies des saints, du XI^e siècle au milieu du XII^e siècle et surtout, dès 1150-1170, le nouveau genre qui se développe, le roman, qui connaîtra un succès ininterrompu.

3. Le tournant décisif du XVI^e siècle. Cette étape importante va durablement marquer le processus d'institutionnalisation et coïncide avec le perfectionnement des techniques de l'imprimerie par l'allemand Johannes Gutenberg. L'imprimerie, technique révolutionnaire de reproduction des livres, va profondément modifier la diffusion des écrits. Elle se développe en France en 1460-70 selon MARCHELIO-NIZIA (1999 : 29) et contribue à établir, puis à généraliser les normes. À la même période surgit un débat important sur l'origine du français.

C'est au 16^{ème} siècle que la question de l'origine du français est explicitement posée et débattue. S'affrontent pendant deux siècles et demi plusieurs positions : l'hébreu, hypothèse abandonnée cependant assez vite : le grec : le celthellénisme, le celte étant en quelque sorte l'ultime figure par laquelle le français venait du grec et s'opposait à la filiation latin-italien si assurée. Du Cange et d'autres, plus pragmatiques, soutinrent l'hypothèse polygénétique d'une source complexe. C'est seulement au 18^{ème} siècle que l'hypothèse de l'origine latine a été pleinement assurée. (MARCHELIO-NIZIA, 1999 : 29)

La même période est marquée, poursuit MARCHELIO-NIZIA (1999 : 28), par deux actes importants : l'édit de François 1^{er}, dit « Édit de Villers-Cotterêts », et la naissance de la grammaire.

Selon le site herodote.net⁵⁵, c'est entre le 10 et le 15 août 1539 que le roi François 1^{er} signe cette célèbre ordonnance de 192 articles dans son château de Villers-Cotterêts. Elle institue en premier lieu ce qui deviendra l'état civil en exigeant des curés des paroisses qu'ils procèdent à l'enregistrement par écrit des baptêmes, autrement dit des naissances. Elle établit surtout que tous les actes légaux et notariés, jusque-là rédigés en latin, seront désormais rédigés en français. C'est la substance de son article 111 :

Et pource que telles choses sont souventeffois ad-venues sur l'intelligence des motz latins contenuz esdictz arrestz, nous voulons que doresnavant tous arretz ensemble toutes autres procédeures, soyent de noz cours souveraines ou autres subalternes et inférieures, soyent de registres, enquestes, contractz, commissions, sentences, testamens et autres quelzconques actes et exploictz de justice, ou qui en dépendent,

⁵⁵ Voir l'article à http://www.herodote.net/10_aout_1539-evenement-15390810.php.

soyent prononcez, enregistrez et délivrez aux parties en langage maternel françois, et non autrement.

Cette décision, écrit MARCHELIO-NIZIA (1999 : 30), a été précédée par des ordonnances comme celle de Nîmes, en 1531, où était précisé, à la demande des États généraux du Languedoc, que les arrêts de justice soient prononcés dans la langue des parties :

Les trois Estats de nos pays de Languedoc... nous ayant humblement fait dire et remonter que... lesdits notaires escripvoient en latin et autre langage que de ceux qui font lesdits contratz et dispositions... Ordonnons et enjoignons auxdits notaires passer et escripvre tous et chacun en langage vulgaire des contractants (H. Water, 1994 : 244, cité par MARCHELIO-NIZIA, 1999 : 30).

MARCHELIO-NIZIA (1999 : 30) fait savoir que l'on a interprété « Villers-Cotterêts » soit comme la confirmation de Nîmes visant à instaurer le primat de la langue maternelle sur le français, soit comme la volonté de standardiser le français juridique au détriment des langues locales. La première grammaire française, lit-on chez la même auteure, est celle de Palsgrave élaborée à l'intention du public anglais (1520-1530). Elle sera suivie par celle de Meigret, Estienne, Ramus, etc. Le *Thresor de la langue française tant ancienne que moderne* de Jean Nicot, premier dictionnaire consacré entièrement à la langue française, paraît quant à lui en 1606.

4. Les premiers pas vers l'unification. C'est au XVII^e siècle que pour la première fois est formulée une norme explicite et stricte du français (MARCHELIO-NIZIA, 1999 : 30). Malherbe instaure le « purisme », Vaugelas publie ses *Remarques* qui est une forme élaborée du « dites..., ne dites pas... », Richelieu crée l'Académie en 1635. Elle reçoit pour mission de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à la langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. (Article 24 des statuts.)

Les structures s'affinent donc et le français se répand, reléguant progressivement le latin au rang de vestige du passé, menaçant les dialectes et les patois que les recommandations de l'enquête de l'abbé Grégoire sur l'état linguistique de la France post-Révolution condamnent. Mais la diversité existe toujours et les patois résistent, le latin ne disparaît pas complètement.

Parallèlement à cet effort d'unification, existe une prise de conscience de l'extraordinaire diversité des « langues de spécialité » : l'Encyclopédie en est la meilleure preuve, outre le fait que désormais tout ou à peu près peut s'écrire en français... même si, à la fin du 19^e siècle encore, le latin reste la langue des thèses complémentaires (Bergson, ou Jean Jaurès sur *De primis socialismi germanici lineamentis apud Lutherum, Kant, Fichte et Hegel* en 1892) (MARCHELIO-NIZIA, 1999 : 31).

On prendra conscience, au XX^e siècle, d'une autre diversité, cette fois-ci à l'intérieur même de la langue de la nation, qui entre temps s'est aventurée hors de son territoire d'origine.

Au Cameroun, l'un des pays d'accueil de cette langue, les débats engagés dès la période de l'autonomie interne (1958) montrent qu'il y a très longtemps que les locuteurs ont pris conscience que leur français n'avait plus rien à voir avec le français de France. Le travail de Marie Désirée SOL (2010) dans lequel il est question d'examiner l'idéal linguistique que se construisent les sujets vient encore renforcer l'idée que les Camerounais ont conscience que le français qu'ils parlent ne s'accorde pas avec le bon usage. Ses informateurs francophones, constitués d'enseignants et d'étudiants de l'université de Yaoundé I, désirent tous améliorer leurs performances. Pour quelle raison ? SOL (2010 : 239) répond qu' *Ils ont une obsession du Bon Usage au point où tout ce qui entre en contradiction avec cette norme est rejeté et apparaît comme une menace de la langue. Ils aspirent tous à atteindre un idéal de langue à tout prix. Cette survalorisation de la norme les met en situation d'insatisfaction linguistique donc, d'insécurité linguistique* (Marie Désirée SOL, 2010 : 239). Il y a, chez ceux-ci, un conflit de normes qui les amènent à rejeter la norme endogène au profit de la norme exogène considérée comme légitime et prestigieuse.

Cette représentation que se font les locuteurs camerounais du français par rapport à la norme (légitime ?) est, selon ZANG ZANG (2013 : 475-476), l'une des causes de l'échec du projet IFA. Ce projet, pour étudier les particularités du français d'Afrique, s'était appuyé sur un système unipolaire, créant chez certains chercheurs l'impression que la norme endogène était le mauvais français parlé hors de France au bord des rues en Afrique et que la norme exogène était le français de Paris. D'où sa théorie de la francophonie multipolaire, un système à polarisation multiple et hiérarchisé selon lequel toute norme est l'émanation d'une institution. Ainsi, valoriser ses propres institutions, c'est valoriser ses propres normes, et l'élaboration d'un système de référence permet de régler la question des normes endogènes. Le système à polarisation multiple permet ainsi de considérer qu'au Cameroun, **le centre du continuum, c'est Yaoundé**. Orienter les recherches vers le centre du continuum, c'est donc reconnaître les institutions nationales.

Le sentiment de différenciation existe donc, **le français camerounais existe et il faut passer à l'étape suivante, celle de sa reconnaissance officielle, qui passe par un effort délibéré d'aménagement**. Inutile de solliciter l'avis d'AFELI (1990 : 8) pour qui *Le français d'Afrique, si français d'Afrique il y a, ne doit servir qu'à l'élaboration d'une méthode plus appropriée de l'enseignement du français en Afrique comme langue seconde*. À cet auteur qui soutient que ce n'est pas parce que le français parlé en Afrique comporte

des « africanismes lexématiques » qu'il s'agit d'un français particulier à l'Afrique, on peut répondre que le lexique français lui-même, qui s'est formé à partir du latin, compte aujourd'hui 86 % de mots dont l'origine est latine (MARCELLO-NIZIA, 1999 : 21).

À la question-titre de l'article d'AFELI (1990 : 5), « Le français d'Afrique pour quoi faire ? », nous répondons un français qui traduit les réalités socioculturelles de l'Afrique et qui accompagne son émergence. Dans ASSIPOLO (2012), nous soulignons déjà que dans la littérature et les discours politiques, il est de plus en plus question de la nouvelle Afrique. Une Afrique qui a entamé sa métamorphose et est désormais au centre de grands enjeux mondiaux. Jean-Michel SEVERINO et Olivier RAY (2010) estiment, dans leur ouvrage prophétique, que grâce à son dynamisme, l'Afrique aura un rôle croissant et incontournable dans la mondialisation. Mais un ensemble de problèmes essentiels doit encore être réglé, comme celui du choix des langues qui doivent accompagner le réveil du continent afin de permettre ce que Pierre DUMONT (1990 : 33) appelle *une parfaite adéquation entre le développement et la réalité sur laquelle il se greffe*. À défaut d'ériger en langues officielles les langues nationales, option prise par certains pays comme le Burundi⁵⁶, le Rwanda⁵⁷ ou la République centrafricaine⁵⁸, il est absolument indispensable que les langues étrangères puissent s'enrichir de champs sémantiques capables de prendre en charge les réalités socioculturelles locales. L'analyse des pratiques discursives montre d'ailleurs que les profondes restructurations qui affectent le français au Cameroun traduisent cette nécessaire adaptation. Ce d'autant que ces restructurations sont le résultat du transfert des règles déjà assimilées par les locuteurs, généralement celles d'une langue autochtone, sur la grammaire du français. Pour le cas du Cameroun d'ailleurs, des chercheurs s'étaient déjà penchés sur le nom que l'on pouvait donner à cette langue.

Dans sa théorie littéraire intitulée NOLICA (nouvelle littérature camerounaise), PABE MONGO (2005) propose au *nolicien* d'enrichir la langue française des réalités socioculturelles locales. La NOLICA se fonde sur l'idée que les mutations de la société camerounaise doivent faire émerger une nouvelle littérature nationale, conséquence d'une rupture poétique qui entrainerait une renaissance perceptible à travers la consécration d'une autre langue que l'auteur nomme « francophonien ». Cette langue serait alors la langue des écrivains camerounais et surtout l'embryon d'une langue francophone probable. Dans une note sur la NOLICA, Richard Laurent OMGBA (2005) proposera de parler du « camerounien » plutôt

⁵⁶ Selon l'article 10 de l'Acte constitutionnel de transition de 1998, (1) *La langue nationale est le Kirundi*. (2) *Les langues officielles sont le Kirundi et les autres langues déterminées par la loi*.

⁵⁷ L'article 5 de la constitution du Rwanda stipule que *La langue nationale est le kinyarwanda*. *Les langues officielles sont le kinyarwanda, le français et l'anglais*.

⁵⁸ Les deux langues officielles de ce pays sont le sango et le français.

que du « francophonien ». Nous soutenons que cette langue dont les particularités phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales ont été décrites dans ce travail peut simplement porter le nom de CAMEROUNAIS. **Le CAMEROUNAIS sera-t-il le français pour le Cameroun, le français du Cameroun, un dialecte du français, un sous-dialecte du français ou une langue autonome ?**

Belges, Québécois et Romans ont bel et bien leurs propres normes du français. Ils font usage de leur français sans complexe. Pourquoi en serait-il autrement pour les Camerounais ? Le CAMEROUNAIS est, dans notre perspective, le français du Cameroun, dont l'usage obéit à la norme camerounaise du français. *Un peuple qui veut émerger doit codifier ses propres repères au lieu de continuer à s'appuyer sur des représentations étrangères*, soutient Paul ZANG ZANG (2013 : 464). Il est temps que le Cameroun codifie son français. La solution proposée par le même chercheur, dont on trouvera un exposé détaillé dans ZANG ZANG (2013 : 473-475), consiste à nationaliser *la* langue coloniale.

La nationalisation de la « langue coloniale », la codification du CAMEROUNAIS fera que la fluidité en français ne sera plus un indice d'un statut élitiste. Elle permettra l'institution d'une communauté de communication nécessaire, au plan politique, au progrès de la démocratie qui, évidemment, comprend le droit des citoyens à s'exprimer librement. De manière générale, la codification du CAMEROUNAIS permettra :

1. D'étendre la communauté de communication à l'ensemble de la Nation, améliorant ainsi le discours démocratique, car la réduction de la ligne de fracture linguistique permettra de limiter la manipulation de l'information.

2. De préserver les langues et les cultures camerounaises. Nous l'avons souligné, qu'en plus d'avoir une fonction de communication, les langues ont une fonction de représentation et une fonction identitaire. Le CAMEROUNAIS, par les éléments des langues et des cultures endogènes qui se sont intégrées dans ses structures, est le meilleur partenaire pour ces langues et ces cultures.

3. De renforcer l'intégration nationale. Le CAMEROUNAIS, langue des Camerounais, fédérera leurs différences en fusionnant et en cimentant leurs particularités. Avons-nous le sentiment aujourd'hui, lorsque nous parlons le « français », que « njoh » vient du duala, que « sanja » vient du basaa, que « foléré » vient fulfuldé, que « djindja » vient du pidgin-english, etc. ? Avons-nous le sentiment que les structures comme « le type-ci », « tu appelles d'où ? », « j'appelle depuis Bonaberi », etc. que nous prenons pour du français pur

dévoilent des calques syntaxiques ? Le CAMEROUNAIS serait donc le meilleur outil pour la promotion de l'intégration nationale et le renforcement de l'unité nationale.

4. D'améliorer les performances du système éducatif. Il a chaque fois été question de la réforme de l'école, mais l'on s'est très peu intéressé au véhicule de l'école. La nationalisation de la langue permet donc de résoudre ce problème. On pourrait, comme le conseillent les spécialistes, utiliser une langue locale pour les écoles élémentaires en faisant une transition progressive vers le CAMEROUNAIS dans les classes moyennes. Parce qu'il est le fruit de l'appropriation du français par les Camerounais, le CAMEROUNAIS sera bien plus facile à apprendre, ce qui réduira le coût des programmes d'alphabétisation et d'éducation. Ainsi, la transmission/acquisition des savoirs pratiques qui doivent soutenir le développement se fera plus facilement.

Le gain que le Cameroun tirera de l'appropriation de la langue étrangère permettra sans nul doute l'amélioration de la gouvernance, des institutions et du niveau d'éducation de la main-d'œuvre. Toutes choses utiles pour l'émergence projetée en 2035. L'intérêt de ce travail de recherche se situe donc à deux niveaux : scientifique et sociopragmatique.

Au plan scientifique, aucune étude antérieure n'a proposé une description du français parlé au Cameroun dans la même perspective que la nôtre. La présente recherche vient donc pallier une carence en apportant des réponses aux questions que se sont posés plusieurs chercheurs, qui se résument dans cette interrogation : **quelles sont les principales caractéristiques du français camerounais aux plans phonétique, morphosyntaxique et lexical ?** En plus de l'analyse globalisante de la situation du français au Cameroun que ce travail fournit aux chercheurs, une approche méthodologique dédiée à l'étude de la variation dans des territoires de forte hétérogénéité linguistique et culturelle leur est proposée. Il a été question d'élaborer une méthode adaptée à de tels terrains non seulement pour combler un vide, mais aussi pour s'affranchir des principes d'analyses exogènes parfois inadaptés.

Au décideur politique, cette thèse fournit des données qui montrent que le CAMEROUNAIS existe. Le Cameroun est un maillon important de la francophonie africaine. Une innovation linguistique importante qui survient dans ce pays affectera la sous-région de l'Afrique Centrale ou l'Afrique francophone tout entière et traduira dans les faits la francophonie multipolaire que Paul ZANG ZANG (2013) appelle de tous ses vœux.

ANNEXES

1. Principes ayant guidé l'élaboration de la fiche d'enquête
2. Fiche d'enquête
3. Caractéristiques de l'échantillon
4. Programmes radiophoniques enregistrés

Annexe 1 : Principes ayant guidé l'élaboration de la fiche d'enquête

Notre fiche d'enquête compte 7 parties et totalise 33 questions réparties comme suit :

1. Identification de l'enquêté (6 questions : Q1-Q6).
2. Répertoire linguistique (3 questions : Q7-Q9).
3. Usages des langues (8 questions : Q10-Q17).
4. Images des langues et les attitudes linguistiques des enquêtés (5 questions : Q18-Q22).
5. Compétences en français et usages de cette langue (6 questions : Q23-Q28).
6. Opinions sur l'entretien et la promotion du français par les comédiens, les médias et les intellectuels camerounais (2 questions : Q29 et Q30).
7. Intercompréhension en français et opinions sur l'importance de la langue française au Cameroun (3 questions : Q31-Q33).

Identification des enquêtés

L'objectif, à travers cette partie du questionnaire, était de recueillir tous les renseignements importants susceptibles d'éclairer les déclarations ultérieures des enquêtés. Elle comprend les informations portant sur la tranche d'âge, le sexe, le niveau d'études, le diplôme le plus élevé, la (les) langue(s) de scolarisation et l'activité professionnelle. Ces informations devaient également permettre de vérifier la répartition de l'échantillon par tranche d'âge, entre hommes et femmes, jeunes et vieux, de comprendre le parcours linguistique de chaque enquêté et d'avoir des renseignements sur leurs activités professionnelles.

Répertoire linguistique

Le but de cette partie était, s'agissant de chaque enquêté, de recenser les langues de son proche entourage : langue du père, langue de la mère, langue première de l'enquêté, autres langues camerounaises ou non camerounaises qu'il pratique. Nous souhaitions également avoir une idée de la manière dont les langues sont transmises des parents aux enfants. Comme le souligne DIALLO (2004 : 10), de tels renseignements sont utiles car il arrive souvent que dans les couples mixtes ou dans les centres urbains, la langue première de l'enfant ne soit ni celle du père, ni celle de la mère, mais celle du milieu. Les informations recueillies peuvent, en plus, permettre de repérer les langues en perte de vitesse et celles qui ont un usage social répandu, d'évaluer le degré de bilinguisme ou de plurilinguisme des enquêtés, la véhicularité de certaines langues, etc.

Les usages des langues

Les variables de cette partie de notre questionnaire général devaient nous permettre de vérifier si les Camerounais ont des comportements linguistiques centrifuges ou centripètes. Il a donc été question de mettre en évidence l'usage des langues dans divers contextes et dans diverses situations de communication. Afin de vérifier sa véhicularité, nous souhaitions examiner la place que le français occupe, à côté des autres langues, dans les échanges linguistiques en famille, à l'école, au lieu de travail, entre amis, au marché, dans les transports en commun, dans les lieux de loisirs, etc.

Les images des langues et les attitudes des enquêtés

Comment les enquêtés perçoivent-ils les différentes langues qu'ils emploient ou qui se parlent autour d'eux ? Accordent-ils la même valeur à toutes ces langues ? Les langues nationales peuvent-elles prétendre au statut de langues officielles ? Le Cameroun peut-il renoncer au français et à l'anglais au profit de ces langues ? C'est à ces questions que cette

partie de notre questionnaire voulait répondre. Les données collectées devaient permettre de mesurer la place accordée au français et de se faire une idée de l'opinion des Camerounais concernant cette langue.

Compétences en français et usages de la langue française

Cette partie du questionnaire a été consacrée exclusivement au français, objet principal de l'étude. Nous nous sommes intéressé à ses modes d'acquisition, aux stimulants de son utilisation, aux compétences à l'oral et à l'écrit, à l'alternance codique, au marquage régional et à la gêne que peut produire ce marquage. On le sait, les modes d'acquisition d'une langue ont une grande importance dans les compétences écrites et orales. Lorsque l'apprentissage s'effectue en famille, selon DIALLO (2004 : 12), on peut penser qu'aucun traumatisme psychique n'est à craindre quand l'enfant va à l'école, ce qui est loin d'être le cas lorsque l'enfant n'entre en contact avec le français qu'en franchissant le seuil de la classe. Le choc peut également être amoindri si l'enfant apprend le français au niveau d'une école maternelle. En outre, poursuit DIALLO (2004 : 12), la compétence en français semble avoir plus de chances d'être élevée lorsque l'apprentissage est guidé, et l'apprentissage non guidé laisse toujours persister certaines lacunes surtout au niveau de la prononciation et de la syntaxe, le besoin de communiquer primant sur le souci de la correction. Pour ce qui est des compétences en français, il est demandé à l'enquêté une auto-estimation de son niveau à l'oral et à l'écrit. C'est encore à lui qu'il appartient de déterminer sa fréquence d'utilisation du français ainsi que ses habitudes de lecture et d'écriture. Les données recueillies ne sont donc pas objectives, car elles ont trait aux évaluations de l'enquêté, à ses perceptions, même si l'enquêteur peut se faire une idée de ses compétences orales en l'écoutant.

Opinions sur l'entretien et la promotion du français

De nombreux travaux sur le français au Cameroun ont signalé l'influence inconsciente des langues maternelles sur son corpus (ZANG ZANG : 1998, NOUMSSI et WAMBA : 2003, etc.), donnant naissance à ce que l'on a appelé le français de dérision. Ce français de dérision, issu des différentes tendances régionales du français parlé au Cameroun et véhiculé principalement par ceux que Pierre FANDIO (2004) appelle les nouveaux vaudevillistes camerounais, a diversement été apprécié. Pour Hubert MONO NDZANA (1988) par exemple, le français se trouve « pratiquement massacré » parce que les différents protagonistes qui interviennent dans le théâtre populaire utilisent un niveau de langage nettement au-dessous de la moyenne. Mais M. DASSI (2002) estime plutôt que l'usage de ce français par les vaudevillistes a été d'un apport indéniable à la correction et à l'entretien du français. Les auteurs dramatiques ont ainsi été sensibles au problème des accents régionaux qui parfois obstruent la compréhension du message et ont ainsi réussi à faire reculer nettement le marquage phonétique du français pratiqué au Cameroun. Cet auteur souligne ainsi l'importance des « comédiens » en ce qui concerne la formation linguistique des masses, un rôle que l'on reconnaît également aux intellectuels et aux médias. Nous avons souhaité voir si les enquêtés adhéraient à ces points de vue en recueillant leurs opinions.

Intercompréhension en français et importance de la langue française au Cameroun

Cette partie de notre questionnaire devait nous permettre de recueillir l'avis des enquêtés sur certaines questions auxquelles se proposait de répondre ce travail. Savoir si le français était important pour la communication entre Camerounais, si tous les Camerounais se parlaient en français et se comprenaient et si la langue coloniale contribuait à réduire les barrières tribales. Les opinions sur une langue peuvent en effet entraîner son usage ou son abandon, l'intercompréhension est nécessaire pour que la langue officielle remplisse son rôle de symbole pour la nation en sa totalité et le français peut permettre au Cameroun de consolider son unité

nationale si elle contribue à réduire les barrières tribales. Ce sont ces observations qui ont guidé la formulation des questions de cette partie, qui s'est également intéressée à l'émergence du Cameroun à travers la langue coloniale. Nous souhaitons, en plus, mesurer le degré d'adhésion des enquêtés à la langue française. Bien qu'elle ait été menée dans la ville de Yaoundé, l'échantillon devait représenter l'ensemble de la population camerounaise dans toutes ses composantes (taille, origine ethnique, activités socioprofessionnelles, etc.).

12. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec les amis ?

Langue 1

Langue 2

Langue 3

*Même consigne qu'en 11 et 12.***13. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous au marché ?**

Langue 1

Langue 2

Langue 3

*Même consigne qu'en 11, 12 et 13.***14. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous dans les taxis ?**

Langue 1

Langue 2

Langue 3

*Même consigne qu'en 11, 12, 13 et 14.***15. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous dans les bus ?**

Langue 1

Langue 2

Langue 3

*Même consigne qu'en 11, 12, 13, 14 et 15.***16. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous dans les lieux de loisir (stade, bar, etc.) ?**

Langue 1

Langue 2

Langue 3

*Même consigne qu'en 11, 12, 13, 14, 15 et 16.***17. Quand vous rencontrez quelqu'un pour la première fois, quelle langue lui parlez-vous ?**

Langue 1

Langue 2

Langue 3

*Même consigne qu'en 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.***D. Les images des langues et les attitudes des enquêtés****18. Classez par ordre de préférence les langues que vous parlez**

Langue 1

Langue 2

Langue 3

19. Classez par ordre de préférence les langues que vous aimeriez parler

Langue 1

Langue 2

Langue 3

20. Pensez-vous qu'en plus du français et de l'anglais, on peut donner le statut de langue officielle à d'autres langues camerounaises ?

 Oui Non

21. Si oui, lesquelles ?

Langue 1

Langue 2

Langue 3

22. Le Cameroun peut-il à votre avis renoncer au français et à l'anglais au profit des langues nationales ?

 Oui Non

E. Compétences en français et usages de la langue française

23. Avez-vous commencé à parler français :

En famille ? À la maternelle ? À l'école ? Avec les amis ? Au travail ?

24. Pourquoi continuez-vous à utiliser le français ? (vous pouvez cocher plusieurs cases)

À cause de mon travail Pour trouver un emploi Pour pouvoir parler à tout le monde Par plaisir de parler la langue Pour voyager Pour des raisons scolaires

25. Comment jugez-vous votre niveau en français ?

	Je comprends le français oral	Je parle français	Je lis en français	J'écris en français
Très bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un peu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pas du tout	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

26. Vous arrive-t-il d'introduire des mots d'une autre langue dans le français ?

 Oui Non

27. Pensez-vous que votre façon de parler le français peut permettre de connaître votre origine ethnique ?

 Oui Non

28. Si oui, cela vous pose-t-il des problèmes ?

Oui Non

F. Opinions sur l'entretien et la promotion du français par les comédiens, les médias et les intellectuels camerounais

29. À votre avis, le français des comédiens camerounais est

Nul	<input type="checkbox"/>
Médiocre	<input type="checkbox"/>
Acceptable	<input type="checkbox"/>
Passable	<input type="checkbox"/>
Bon	<input type="checkbox"/>

30. Pensez-vous que

	Oui	Non
Les comédiens ont contribué et contribuent à la promotion du français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les médias ont joué et jouent un rôle important pour la promotion du français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les intellectuels ont joué et jouent un rôle important pour la promotion du français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

G. Intercompréhension en français et opinions sur l'importance langue française au Cameroun

31. Pensez-vous que la langue française soit importante

	Oui	Non
Pour la communication entre les Camerounais ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour l'émergence du Cameroun ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour la consolidation de l'unité nationale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

32. Comprenez-vous ce que vous dit un autre Camerounais en français, quelle que soit son origine ?

 Oui Autre Non

Si 'Autre' précisez :

33. Le français contribue-t-il à réduire les barrières tribales au Cameroun ?

 Oui Non

Annexe 3 : Caractéristiques de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été fixée à 384 enquêtés. Elle a été obtenue sur la base des calculs générés par Sphinx iQ. Nous avons retenu une marge d'erreur de 5 %, ce qui nous situait, s'agissant de l'intervalle de confiance, à 95 %. En considérant que la population camerounaise est aujourd'hui estimée à plus de 20 millions d'habitants, la taille de notre échantillon, selon l'outil automatique, devait logiquement être de 384 personnes. Pour obtenir le taux de réponse le plus élevé, nous avons renoncé à utiliser le mailing que nous proposait cet outil. L'on a opté pour des rencontres avec les enquêtés. Le traitement des données montre que sur les 650 questionnaires administrés, 420 fiches d'enquête ont été recueillies. Mais au final, 391 questionnaires ont été convenablement remplis, soit un taux de réponse de 60, 31 %. Notre objectif, s'agissant de la taille de l'échantillon, a donc été atteint et les données relatives à la répartition des enquêtés par tranches d'âge, par niveau d'étude et par catégories socioprofessionnelles, que nous renseignons ci-dessous, montre également que l'échantillon reflète toutes les composantes de la population camerounaise. Seule la répartition par sexes ne s'harmonise pas avec la structure de la population.

Répartition des répondants par tranches d'âge

D'après le tableau ci-dessous et selon le commentaire produit par Sphinx iQ, au taux de remplissage de 100 %, les deux premières valeurs sont significativement sur représentées ; les quatre autres sont sous représentées (au seuil de risque de 5 %). Les moins de trente ans et les trente à quarante ans représentent donc 77, 3 % des enquêtés :

Tranches d'âge	Effectifs	% Obs.
Moins de 30 ans	175	44,8 %
30 à 40 ans	127	32,5 %
40 à 50 ans	50	12,8 %
50 à 60 ans	21	5,4 %
60 à 70 ans	13	3,3 %
Plus de 70 ans	5	1,3 %

La jeunesse de notre échantillon ne surprend pas. Lorsqu'on considère les résultats du 3^e recensement général de la population réalisé en 2005, qui estime, sous la base du recensement de 1987, la population camerounaise au 1^{er} janvier 2010 à 19,4 millions, la pyramide des âges présente une base élargie traduisant l'extrême jeunesse de cette population. Selon le Bureau central des recensements et des études de la population (BUCREP), plus de la moitié de la population camerounaise a moins de 18 ans et le poids démographique des enfants âgés de moins de 15 ans se situe à 43,6 %. On observe, à en croire la même source, des variations assez nettes dans la structure par âge de la population selon le milieu de résidence. Les enfants âgés de moins de quinze ans représentent 39,2 % de la population en milieu urbain et 47,8 % en milieu rural. Les personnes âgées (soixante ans et plus), qui représentent (5,5 %) de la population totale du pays, sont plus représentées en milieu rural (6,5 %) qu'en milieu urbain : (3,4 %). La répartition par tranches d'âge de notre population-cible, pour une enquête menée en milieu urbain, reflète donc les observations du BUCREP.

Répartition des répondants par sexes

Au taux de remplissage de 100 %, la modalité la plus citée dans cette variable est « masculin ». Ce qui peut paraître surprenant lorsqu'on sait qu'au Cameroun et selon les chiffres des recensements, les femmes sont plus nombreuses que les hommes :

Sexes	Effectifs	% Obs.
Masculin	217	55,5 %
Féminin	174	44,5 %

L'expérience du terrain a montré que les Camerounais de sexe masculin étaient les plus disposés à participer à l'enquête. Notre genre a, d'ailleurs, facilité les contacts avec eux. Ainsi peut se justifier le ratio masculin/féminin observé.

Répartition des répondants par niveau d'étude

Sur un nombre total de 391 réponses, au seuil de risque de 5 %, la modalité la plus citée est « secondaire ». Mais la différence avec la valeur significative qui vient en second (universitaire) n'est pas importante (- 6,9 %) :

Niveaux d'études	Effectifs	% Obs.
Primaire	26	6,6 %
Secondaire	196	50,1 %
Universitaire	169	43,2 %

Au total, plus de la moitié des répondants affirme avoir atteint au moins le niveau du secondaire. Ceux qui ont été à l'université sont suffisamment représentés, contrairement aux enquêtés qui ont arrêté leurs études au primaire.

Répartition des répondants par catégories socioprofessionnelles

Bien qu'elle soit la plus représentative de cette variable, la population universitaire entre directement en concurrence avec celle des sans-emploi et des commerçants, principalement des acteurs du secteur informel :

Catégories	Nb Occurrences
Étudiants	64
Sans emploi	57
Commerçants	55
Enseignants	27
Secrétaires	18
Élèves	17
Journalistes	8
Agents de l'État	7
Chauffeurs	6
Avocats	5
Comptables	5
Contractuels d'administration	5
Infirmières	5
Ménagères	5
Agriculteurs	4
Assistants de direction	4
Cadres	4
Fonctionnaires	4
Gérants	4
Informaticiens	4
Autres	111

D'autres professions n'ont pas été renseignées par Sphinx iQ, car non significatives pour certaines. Il s'agit des retraités (4), des cadres contractuels (4), des mécaniciens (4), des coiffeuses (3), des médecins (3), des cordonniers (2), d'un coiffeur, d'un cameraman, etc. Il est intéressant de noter que les huit grandes catégories socioprofessionnelles de la nomenclature de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) sont représentées (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires (cadres moyens), employés et personnel de service, ouvriers qualifiés, manœuvres et ouvriers spécialisés, autres personnes sans activité professionnelle).

Répartition des répondants selon les langues maternelles des parents

Le dépouillement des fiches d'enquêtes a révélé quelques curiosités au niveau de ces variables. Certains Camerounais, comme nous avons pu le constater, considèrent le français comme une langue nationale (1,4 % de l'ensemble des opinions exprimées). Également cités, comme autres langues camerounaises l'anglais, le pidgin-english et le camfranglais.

- Répartition des répondants selon la langue maternelle du père

Le dépouillement des fiches d'enquête montre que les enquêtés dont la langue du père est l'éwondo sont plus nombreux. C'est d'ailleurs l'une des langues retenues pour notre approche contrastive, dans la partie de ce travail où il est question de comparer la structure du français à celles des langues locales pour déterminer si les différences observées peuvent expliquer le développement du français commun camerounais.

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Ewondo	58	14,8 %
Basaa	43	11 %
Medumba	25	6,4 %
Ghomala	21	5,4 %
Bulu	20	5,1 %
Feefee	20	5,1 %
Yemba	20	5,1 %
Shüpamom	18	4,6 %
Duala	12	3,1 %
Ndanda	11	2,8 %
Eton	9	2,3 %
Ngemba	9	2,3 %
Fulfuldé	8	2 %
Tupuri	8	2 %
Bakoko	6	1,5 %
Français	5	1,3 %
Hausa	5	1,3 %
Oku	5	1,3 %
Mbo	4	1 %
Mundang	4	1 %
Autres	81	20,7 %

Parmi les valeurs qui n'ont pas été renseignées par Sphinx iQ (20,7 % au total), citons : Bafia (3 réponses), Yambassa (3 réponses), Abo (2 réponses), Banene (2 réponses), Fong (2 réponses), Gumba (2 réponses), Makaa (2 réponses), Ntumu (2 réponses), Yezoum (2

réponses), Banene (1 réponse), Malemba (1 réponse), Ngbaya (1 réponse), Mvele (1 réponse), Tunen (1 réponse), etc.

– Répartition des répondants selon la langue maternelle de la mère

Comme pour la valeur précédente, l'éwondo est une fois de plus la valeur la plus citée. Viennent ensuite et à égalité le basaa et le Ghomala.

Langues	Nb Occurrences	% Obs.
Ewondo	59	15,1 %
Basaa	36	9,2 %
Ghomala	36	9,2 %
Medumba	21	5,4 %
Bulu	17	4,3 %
Feefee	16	4,1 %
Duala	15	3,8 %
Eton	14	3,6 %
Shüpamom	14	3,6 %
Ndanda	13	3,3 %
Yemba	12	3,1 %
Fulfuldé	11	2,8 %
Ngemba	8	2 %
Tupuri	7	1,8 %
Bafia	6	1,5 %
Français	6	1,5 %
Bakoko	5	1,3 %
Lamnso	5	1,3 %
Mundang	4	1 %
Nguemba	4	1 %
Autres	90	23 %

Les autres valeurs non renseignées par Sphinx iQ, 23 % au total, sont : Yabassi (4 réponses), Oku (4 réponses), Hausa (3 réponses), Mafa (3 réponses), Abo (2 réponses), Fong (2 réponses), Guiziga (2 réponses), Musgum (2 réponses), Gumba (2 réponses), Makaa (2 réponses), Ntumu (2 réponses), Yambassa (2 réponses), Yezoum (2 réponses), Mbida-Ambani (1 réponse), Mvele (1 réponse), Tunen (1 réponse), etc.

Les répartitions ci-dessus montrent que toutes les grandes aires culturelles du Cameroun sont représentées dans notre enquête. Ce qui confirme le caractère cosmopolite de la ville de Yaoundé et conforte l'option qui a été la nôtre, celle d'y restreindre notre étude. À l'enquête par questionnaire a été associée la collecte du spontané dans l'optique d'analyser le vernaculaire.

Annexe 4 : Les programmes radiophoniques enregistrés

Nous présentons ci-dessous les différents programmes enregistrés dans les chefs-lieux des huit régions francophones du Cameroun (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-nord, Littoral, Ouest, Nord, Sud), d'où sont issues les données analysées ici. Les éléments retenus sont : le titre du programme, la radio qui l'a diffusé, sa tranche horaire, une vue d'ensemble qui donne un aperçu de l'émission, le lieu d'enregistrement, la durée des séquences enregistrées, le nombre d'intervenants et leur répartition par sexe.

Les émissions enregistrées à Yaoundé

Yaoundé, capitale politique du Cameroun, est également le chef-lieu de la Région du Centre et du département du Mfoundi. Encore connue sous le surnom de « ville aux sept collines », Ongola⁵⁹ abrite la plupart des institutions les plus importantes du Cameroun. Sa population s'élevait, selon les chiffres publiés après le 3^e Recensement général de la population et de l'habitat de 2005, à 1 817 524 habitants. Les projections faisaient état de 2 440 462 habitants à l'horizon 2010. Le paysage médiatique de la ville a été largement influencé par le nouveau cadre institutionnel qui a consacré la libéralisation du secteur de l'audiovisuel au Cameroun. De toutes les radios qui émettent à partir de la capitale camerounaise, deux ont été sélectionnées : Magic FM et Sky one. La zone de diffusion de leurs émetteurs FM ou bassin d'écoute s'étend sur un rayon de 100 km à partir de la capitale camerounaise, sur la fréquence 100.1 pour la première et 104.5 pour la deuxième. Les émissions « Magic attitude » et « Surface de vérité » demeurent les plus courues de ces médias.

« Magic attitude »

« Magic attitude » est une émission interactive diffusée en direct de lundi à vendredi, entre 08 heures 30 minutes et 10 heures. Le principe de l'émission est simple. Le modérateur, présent en studio, évoque un thème d'actualité et invite les auditeurs à donner leurs points de vue, sur la base d'une question inspirée de ce thème. Trois éditions de ce programme ont été enregistrées.

L'émission du 05 avril 2011.

Le prétexte choisi pour l'émission du jour est le séminaire organisé par le ministère des transports, suite à la recrudescence des accidents de la circulation sur les axes routiers Yaoundé-Douala et Yaoundé-Bafoussam, baptisés « triangle de la mort ». Il était question, pour les responsables de ce ministère, de former, dans un premier temps, cinquante responsables d'agences de transport interurbain, l'objectif visé étant la réduction des accidents de la circulation. La question centrale posée par le présentateur de l'émission était la suivante : la lutte contre les accidents sur nos routes passe-t-elle par les séminaires de formation ou de recyclage des conducteurs ? La durée totale des séquences transcrites est d'environ 66 minutes. 14 participants ont été enregistrés, tous des hommes. Code : Ma1-Ydé, 05/04/2011.

L'édition du 07 avril 2011.

Le gouvernement camerounais avait lancé, le 30 mars 2011, une nouvelle opération de recensement des fonctionnaires pour assainir le fichier solde de l'État. L'objectif de cette

⁵⁹ Dans une interview accordée au site internet ongola.com, le « professeur » Jean Baptiste Obama a relevé que le nom Yaoundé vient de « Ongola », qui signifie « clôture » ou « enclos ». Celle-ci avait été érigée, a-t-il renseigné, pour empêcher aux premiers Allemands d'entrer dans la ville. Peine perdue car la capitale sera définitivement fondée le 30 novembre 1889 par l'équipe Kurt Morgen - Georges Zenker et un certain Mebenga Mebono, le futur Martin Paul Samba qui était leur guide.

nouvelle opération était la maîtrise des effectifs et de la masse salariale des personnels déjà en service en 2005, et n'ayant pas été recensés à cette époque. Étaient principalement ciblés les fonctionnaires fictifs émergeant au budget de l'État, les fonctionnaires en détachement doublement payés et ceux en disponibilité toujours pris en charge. Le recensement de 2005 avait déjà permis de découvrir 15 000 agents fictifs. L'émission du jour tournait autour de la question suivante : que faut-il attendre de cette autre opération de recensement des fonctionnaires ? Au total, 16 participants ont été enregistrés, tous de sexe masculin, et les séquences transcrites ont donné 1 heure 24 minutes environ. Code : Ma2-Ydé, 07/04/2011.

« Magic attitude » du 13 avril 2011.

Dans son discours à la jeunesse, le 10 février 2011, le Président Paul Biya avait annoncé que le Cameroun devait retrouver, au cours de cette année, son taux de croissance d'avant la crise et peut-être même faire encore mieux. Il a par la suite annoncé le lancement d'un ensemble de grands projets, notamment la construction des barrages et des centrales hydroélectriques de Lom Pangar, de Memve'ele, de Mekin, de même que la centrale à gaz naturel de Kribi. Un regain d'activité qui, selon le président de la République, devrait non seulement procurer aux populations camerounaises une amélioration de leurs conditions de vie, mais aussi créer une demande importante de main-d'oeuvre à différents niveaux de compétence. Il a annoncé avoir instruit le Premier ministre de procéder à un recrutement spécial, dans la Fonction publique, de 25 mille jeunes diplômés. Le 1^{er} mars 2011 en effet, la commission de coordination et de supervision de ce recrutement spécial s'était réunie pour en indiquer les modalités. Les couacs ayant émaillé ce processus de recrutement, encore inachevé au 13 avril 2011, a fourni à l'émission du jour son prétexte. 12 auditeurs sont intervenus, tous des hommes, et le total des séquences transcrites donne à peu près 1 heure 33 minutes. Code : Ma3-Ydé, 13/05/2011.

« Surface de vérité »

Ce programme traitait des cas d'injustices et d'abus de pouvoir. Les victimes de telles dérives peuvent adresser, s'ils le souhaitent, une demande d'assistance à l'équipe de l'émission. Le problème posé par le plaignant est présenté à l'antenne et les débats s'ouvrent, un peu comme dans un tribunal. Les auditeurs interviennent généralement pour donner leurs points de vue ou suggérer des solutions. Il peut arriver que les mis en cause reçoivent un appel téléphonique, et les échanges avec le présentateur de l'émission sont diffusés à l'antenne. Le Conseil national de la communication (Cnc) a interdit l'émission « Surface de vérité » pour cause d'atteintes à l'éthique et à la déontologie professionnelle par une décision rendue publique le jeudi 28 mars 2013. Code : Sv-Ydé, 30/05/2011.

Les émissions enregistrées à Douala

L'histoire du Cameroun veut que la ville de Douala soit celle par laquelle l'occupation allemande a commencé. Selon l'historien Engelbert Mveng (1984b : 43) en effet, l'occupation du Cameroun s'est faite en trois étapes successives : la côte d'abord, l'intérieur ensuite et le Nord enfin. Edouard Woermann négocie et conclut avec les chefs Douala, le 12 juillet 1884, le traité germano-douala. Les Allemands prennent possession de la côte camerounaise et engagent, à partir de ce point, la pénétration intérieure du pays. Ebele Wei⁶⁰ (1999 : 104-105) renseigne pour sa part que le nom actuel de la ville a été formalisé par un décret colonial allemand le 1^{er} janvier 1901. Le même auteur fait savoir que depuis 1578, ce nom était déjà le patronyme rituel de cette ville portuaire, donné par son fondateur Ewale, quand celui-ci installa son peuple au bord du Wuri. Avec une population estimée à 1 907 479 habitants en 2005,

⁶⁰ Valère Épée de son vrai nom.

Douala, capitale économique du Cameroun, est le principal centre d'affaires du pays. C'est aussi le chef-lieu de la région du Littoral et du département du Wouri. Les résultats de l'enquête Tns Sofres laissent observer que dans cette ville, 64 % des sondés écoutent la radio entre lundi et vendredi, 60,5 % entre samedi et dimanche. Les Camerounais écoutent plus les radios locales (58.8 %) que des radios internationales (24.9 %) de lundi à vendredi. Radio Équinoxe émettant sur la fréquence 93.0 FM caracole en tête du classement des radios les plus écoutées, avec 27,6 % de part d'audience. Nous avons logiquement choisi d'enregistrer quelques émissions de cette radio, à savoir une partie de « La Matinale », les émissions « Vous et nous mesdames » et « Ville en fête ».

« Ville en fête » du 17 août 2011, 10H30-11H.

La séquence enregistrée, d'une durée de 30 minutes, alterne des commentaires sur des faits divers, de la publicité et un jeu réservé aux taxis. Au total 06 intervenants ont été enregistrés, tous de sexe masculin. Code : Lm1-D1a, 17/08/2011.

Séquence de « La Matinale », « Vous et nous mesdames » et « Ville en fête » du 18 août 2011, 10H30-11H.

Toutes ces émissions ont été traitées en bloc, car il s'agit de programmes qui s'enchaînent. La séquence de « La Matinale » est un jeu que concluent les anniversaires. « Vous et nous mesdames » est essentiellement dédié à tout ce qui tourne autour de la cuisine. Il est proposé aux auditeurs les prix des principales denrées alimentaires sur un marché de la ville. Par la suite, ils sont invités à appeler pour proposer une recette culinaire, prétexte que saisit la radio pour faire de la publicité. Car parmi les ingrédients de la recette, il faut nécessairement citer un produit de consommation dont la radio assure la promotion. Des jeux tournant autour des caractéristiques de ces produits sont également proposés. Enfin « Ville en fête » conclut la série avec le même menu signalé ci-dessus. S'agissant des intervenants, 23 au total ont été enregistrés, parmi lesquelles 14 femmes. La durée totale des séquences transcrites est sensiblement de 2 heures 15 minutes. Code : Lm2-D1a, 13/08/2011.

Les émissions enregistrées à Bafoussam

Les Autochtones de la ville de Bafoussam seraient, selon Dieudonné Toukam (2008 : 14), des descendants des Égyptiens installés dans la plaine tikar vers 1200. C'est de ce groupe, souligne-t-il, que naîtront la plupart des villages bamiléké, suite à une désorganisation survenue après la mort de Sa Majesté Ndeh, leur dernier souverain, et du départ des Princes Yendé et Ncharé. Le premier traversera la Noun pour fonder la dynastie Bafoussam et le second fondera le royaume Bamoun. Chef-lieu de la région de l'Ouest et du département de la Mifi, la population de la ville de Bafoussam en 2005 est estimée à 239 287 habitants. Radio Batcham émettant sur la fréquence 96.7 FM est la première radio privée de cette ville. Elle a su s'imposer dans un environnement concurrentiel, se positionnant, depuis sa création en février 2002, comme le média le plus écouté dans la ville. Notre choix s'y est logiquement porté et nous avons enregistré les émissions « Soleil » et « Couleurs FM » des 20 et 21 octobre 2011 respectivement.

« Soleil » du 20/10/2011, 10H30-12H.

L'analyse de l'enregistrement révèle que *Soleil* est une émission de divertissement qui alterne musique, publicité et jeux. Une question tournant autour des préoccupations religieuses est proposée aux auditeurs, qui peuvent réagir par appels téléphoniques ou par Sms. Un pasteur vient enfin apporter des éclairages sur ces préoccupations. De nombreux auditeurs ont donné leurs points de vue ce jour-là par Sms. Trois seulement ont été

enregistrés, tous des hommes, et la durée totale des séquences transcrites est de 1 heure 20 minutes environ. Code : So-Bfm, 20/10/2011.

« Couleurs FM », 21 août 2011, 07H00-09H00.

Il s'agit d'une émission de diversément à plusieurs rubriques : des commentaires sur des faits d'actualité, des conseils pratiques sur des points de droit, quelques éclairages sur les pièges de la langue française pouvant aboutir à des quiproquos et un jeu. Les séquences transcrites ont donné sensiblement 1 heure 52 minutes, avec au total 11 intervenants parmi lesquels deux femmes. Code : Cfm-Bfm, 21/10/2011.

Les émissions enregistrées à Ngaoundéré

Avec une population estimée à 152 698 habitants en 2005, Ngaoundéré est le chef-lieu de la région de l'Adamaoua et du département de la Vina. Selon Bouba⁶¹, cinquante-quatre ans, informateur rencontré sur place, ce nom, qui signifie littéralement « montagne du nombril », tire son origine d'une colline voisine située au sud de la ville. Celle-ci est en effet dominée par une sorte de boule dénudée, faisant penser à un nombril. Ville de transit entre le Sud et le Nord du Cameroun, l'achèvement, au milieu des années 1970, de la ligne de chemin de fer du Transcamerounais, dont le terminus est Ngaoundéré, a profondément changé sa physionomie, permettant le développement des activités touristiques et du commerce. Le fulfuldé demeure dans cette ville, à côté du français, une véritable langue véhiculaire. Une situation qui a son impact sur les contenus des programmes radiodiffusés. Certains auditeurs préfèrent s'exprimer exclusivement en fulfuldé, même lorsqu'une question leur est posée en français. D'où le choix, pour certaines chaînes, d'alterner le français et le fulfuldé lors de la présentation des émissions. C'est le cas de Radio Sawtu Linjiila (Voix de l'évangile en fulfuldé), émettant sur la fréquence 95.7 FM. Œuvre des missionnaires norvégiens et américains, cette radio diffuse ses programmes depuis 6 novembre 1966. L'émission « Arc-en-ciel », l'une des plus écoutées de la radio, interpelle les auditeurs sur des faits de société. Nous avons enregistré l'une de ses rubriques. Radio bonne nouvelle figure également parmi les radios les plus écoutées de la ville. Cette radio à vocation chrétienne émet sur la fréquence 98.4. Le programme « Délices matinales » a été enregistré.

« Délices matinales », 27 mars 2012, 06H30-08H.

Diffusé de lundi à vendredi, ce programme est subdivisé en trois principales rubriques. Dans la première, le présentateur lit un courrier et présente le problème qu'il pose. Les auditeurs sont invités à intervenir pour proposer des solutions à l'auteur de la lettre. La deuxième partie de l'émission est essentiellement consacrée à l'enseignement de la parole de Dieu. Dans la dernière partie enfin, les auditeurs sont une fois de plus invités à appeler pour souhaiter un bon réveil à leurs amis et connaissances. 29 auditeurs ont été enregistrés, dont 10 de sexe féminin. La durée totale des séquences transcrites est de 2 heures 27 minutes environ. Code : Dm-Ndéré, 27/03/2012.

« Arc-en-ciel », 28 mars 2012, 10H-10H30.

La séquence enregistrée est intitulée « le débat du jour ». Les auditeurs ont été invités à donner leurs points de vue sur la question suivante : un homme qui a enceinté une femme est-il toujours obligé de l'épouser ? 9 intervenants au total ont été enregistrés, parmi lesquelles deux femmes. La durée totale des séquences transcrites est de 32 minutes environ. Code : Ac-Ndéré, 28/03/2012.

⁶¹ Il s'agit d'un nom d'emprunt, l'informateur ayant requis l'anonymat.

Les émissions enregistrées à Garoua

Capitale de la région du Nord et chef-lieu du département de la Bénoué, Garoua est aussi la ville natale du premier président camerounais Ahmadou Ahidjo. Peuplé majoritairement de musulmans, le nombre de ses habitants était estimé à 235 996 personnes en 2005. Cette ville fut fondée, à en croire Jean-Paul Labourdette et les autres (2007 : 207), « en 1839 par un groupe de peulhs qui s'installèrent sur les rives de la Bénoué, où ils aménagèrent un campement de Bergers au-dessus de la plaine inondable. » Traversée par la Bénoué au Cameroun, Garoua est le lieu de passage obligé des touristes en destination du parc national de Waza et la région des Kapsiki. Radio Salaman émettant sur la fréquence 89.0 FM, un média dédié à l'évangélisation, s'est positionnée comme l'une des radios les plus écoutées de la ville. Nous avons enregistré deux éditions du programme « Cocktail matinal », un programme diffusé de lundi à jeudi, entre 6 heures 30 et 8 heures.

« Cocktail matinal », 28 mars 2012, 06H30-08H00.

Il s'agit en fait d'une partie de ce programme divisé en deux rubriques. Les appels ou les Sms pour saluer les amis et connaissances, un programme d'évangélisation. Des 11 auditeurs enregistrés, seules deux femmes sont intervenues. La durée des séquences transcrites est de 31 minutes environ. Code : Cm-Gra, 28/03/2012.

« Cocktail matinal », 29 mars 2012, 06H30-08H00.

Pour l'émission de ce jour, 11 intervenants ont été enregistrés, dont 6 femmes. La durée est de 1 heure 22 minutes. Code : Cm-Gra, 29/03/2012.

Les émissions enregistrées à Maroua

Situé dans la plaine du Diamaré, au confluent de deux rivières saisonnières ou mayo, le Kalliao et le Tsanaga, Maroua est le chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord et du département du Diamaré. Ville escale pour les touristes qui souhaitent visiter les chaînes montagneuses de Kapsiki ou de Rhumsiki, Maroua est aussi célèbre pour son activité artisanale et son marché où se côtoient, chaque jour tanneurs, potiers, tailleurs, tisserands, coiffeurs traditionnels et forgerons. Nous avons enregistré les programmes « Au secours docteur » et « La tribune des élus » de la Crtv Extrême-nord, émettant sur la fréquence 94.8 FM.

« Au secours docteur », 31 mars 2012, 08H30-09H30.

Il s'agit d'un entretien avec un spécialiste de la santé, avec pour thème un problème de santé publique. Trois intervenants au total ont été enregistrés, tous des hommes, et la durée totale des séquences transcrites est de 60 minutes. Code : Ad-Mra, 31/03/2012.

« La tribune des élus », 31 mars 2012, 09H30-10H00.

Ce programme est essentiellement consacré à la présentation des projets et des réalisations des élus locaux. Il s'agit en fait d'un entretien mettant en scène le présentateur de l'émission et son invité. Deux intervenants ont été enregistrés, des hommes, et l'émission a duré sensiblement 30 minutes. Code : Le-Mra, 31/03/2012.

Les émissions enregistrées à Bertoua

Chef-lieu de la région de l'Est et du département du Lom-et-Djérem, la ville de Bertoua aurait été fondée, d'après les informations recueillies sur le site internet de la communauté urbaine de Bertoua⁶², vers 1927 par les chasseurs Mbaya venus de la République Centrafricaine. Le guerrier Gbaya Mbartoua aurait donné son nom à la ville selon la même source. La situation de Bertoua

⁶² <http://cubertoua.com>.

fait de cette ville le point de transit des marchandises en provenance ou à destination de la République centrafricaine, du Congo et du Tchad. Le bitumage de la route Bertoua - Ngaoundéré relie définitivement le Sud Cameroun au Nord, renforçant ainsi le statut de ville carrefour de Bertoua. Avec une population estimée à 88 462 habitants en 2005, le chef-lieu de la région de l'Est, érigée en communauté urbaine le 17 janvier 2008, connaît aujourd'hui une migration importante des populations en provenance des autres régions du Cameroun et des pays voisins. L'hétérogénéité du paysage sociolinguistique de la ville qui en est la résultante a donné lieu à la naissance des toponymes comme Ndjamena⁶³, ou des appellatifs comme « le beau gosse de Bangangté⁶⁴ », ainsi que le révèlent les émissions que nous avons enregistrées. Il s'agit de « Rayons de soleil », « Remember » et « Planète foot » de la Radio aurore, émettant sur la fréquence 96.4 FM, qui s'affiche comme la radio la plus écoutée de la ville.

« Rayons de soleil », 26 avril 2012, 11H00-11H55.

C'est un jeu radiophonique portant sur des questions de culture générale, qui prime à son terme l'auditeur qui aura proposé la bonne réponse à la question du jour. Les lots sont essentiellement constitués des crédits de communication. Au total, 15 auditeurs se sont affrontés, parmi lesquelles 4 femmes. La durée des séquences transcrites est d'environ 50 minutes. Code : Rs-Bta, 26/04/2012.

« Remember », 27 avril 2012, 08H30-09H30.

Le titre de cette émission (« souvenir » en français) renseigne déjà sur son contenu. Le programme propose en fait une sélection d'anciennes chansons à succès et les auditeurs sont invités à intervenir soit pour identifier le titre de la chanson, soit pour dire qui est son auteur. Ces types d'émissions, communes à plusieurs radios camerounaises, sont très courus, car l'on s'accorde à reconnaître que les « anciens makossa » sont meilleurs que la musique contemporaine, dont les thèmes et les paroles laissent à désirer. 4 femmes figurent parmi les 12 auditeurs enregistrés. La durée des séquences transcrites est de 59 minutes environ. Code : Rm-Bta, 27/04/2012.

« Planète foot », 28 avril 2012, 09H00-10H30.

Il s'agit d'une émission essentiellement consacrée au football qui, au Cameroun, draine beaucoup de passion, comme le montre d'ailleurs la séquence transcrite, d'une durée d'une heure environ. 8 participants ont été enregistrés, tous des hommes.

Les émissions enregistrées à Ébolowa

Chef-lieu de la région du Sud et du Département de la Mvila, Ébolowa est une ville située au cœur de la forêt équatoriale. Elle est reliée à Yaoundé, capitale politique du Cameroun, par un axe routier bitumé de 168 km, aux frontières gabonaise et équato-guinéenne par un axe de 120 km, et à l'Océan Atlantique (Kribi) par deux axes non revêtus, l'un de 160 km via Akom II et l'autre de 180 km par Lolodorf. Selon les témoignages recueillis sur place, le nom Ébolowa (Ebolewo'o) signifie littéralement « chimpanzé pourri ». Un nom utilisé par les populations de la tribu « Yenjôk » pour éviter une guerre tribale avec leurs voisins, les « Esakoé », avec lesquels ils étaient fréquemment en conflit. Dans cette ville multiethnique dont la population est estimée à 64 980 habitants, en 2005, la radio communautaire de développement de la Mvila (Rcdm) offre à ses auditeurs des programmes variés qui lui ont assuré une audience assez large. Cette radio est une initiative des Salésiens de Don Bosco d'Ébolowa en vue de promouvoir l'éducation et la sensibilisation de la population sur

⁶³ Capitale du Tchad.

⁶⁴ Ville de la région de l'Ouest Cameroun, chef-lieu du département du Ndé.

différentes dimensions de la promotion humaine. Nous avons enregistré le jeu radiophonique intitulé « Dix-onze altitude » et l'émission de détente « Siesta ».

« Dix-onze altitude », 20 juin 2012, 10H00-11H00.

Ce jeu radiophonique diffusé de lundi à vendredi se déroule selon un principe assez original. Le présentateur énumère, en début de semaine (lundi), une série de dix questions. Chaque auditeur qui propose une bonne réponse à une question cumule des points. Lorsqu'une question tombe pendant une émission, celle-ci est immédiatement remplacée. En fin de semaine (vendredi), le vainqueur est celui qui aura cumulé le plus grand nombre de points pendant la semaine. Au total, six auditeurs se sont affrontés, avec la participation d'une seule femme. Les séquences transcrites ont donné sensiblement 46 minutes. Code : Doa-Ebwa, 20/06/2012.

« Siesta », 21 juin 2012, 11H30-12H00.

Cette émission a la particularité de ne diffuser que d'anciennes chansons camerounaises, celles qui ont connu beaucoup de succès. Le présentateur prend le soin, chaque fois qu'un disque est joué, de ne pas indiquer le nom du chanteur, tâche laissée aux auditeurs. Ils ont été 8 à intervenir, 4 hommes et 4 femmes, pendant sensiblement 47 minutes. Code : Sa-Ebwa, 21/06/2012.

La présentation des émissions enregistrées nous permet à présent d'esquisser les statistiques globales.

Statistiques par chefs-lieux de région et vue d'ensemble

Les statistiques par chef-lieu de région et les totaux donnent les chiffres suivants :

Villes	Nombre de locuteurs enregistrés			Durées des séquences transcrites (exprimées en minutes)
	Hommes	Femmes	Total	
Yaoundé	27	0	27	243
Douala	13	14	27	165
Bafoussam	12	2	14	192
Ngaoundéré	26	12	38	179
Garoua	14	8	22	113
Maroua	5	0	5	90
Bertoua	27	8	35	169
Ébolowa	9	5	14	93
TOTAUX	133	49	182	1244 minutes

Le volume total des données transcrites est d'environ 20 heures. Les locuteurs de sexe masculin représentent approximativement les 2/3 de l'ensemble des sources, qui se recrutent dans toutes les couches socioprofessionnelles de la population camerounaise.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- AHIDJO, Ahmadou, 1957-1979, *Anthologie des discours*, Paris, Les Nouvelles Éditions Africaines, 4 tomes, 2300 p.
- ALEXANDRE, Pierre, 1967, *Langues et langage en Afrique Noire*, Paris, Payot, 171 p.
- APOTHÉLOZ, Denis, 2002, *La Construction du lexique du français*, Paris, Ophrys, 164 p.
- ARGOD-DUTARD, Françoise, 2010, *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, Armand Colin, 271 p.
- AWA, Magdalene Shiri Halle, 2007, *Bilingualism in Cameroon : evolution and challenges*, Bamenda, Gospel Press, 72 p.
- BENJAMIN, Jacques, 1972, *Les Camerounais occidentaux : la minorité dans un État bicommunautaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 250 p.
- BERTHOUD, Anne-Claude, 1996, *Paroles à propos : approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys, 100 p.
- BILOA, Edmond, 2003/2004, *La Langue française au Cameroun*, Bern, Peter Lang, 342 p.
2006, *Le français en contact avec l'anglais au Cameroun*, München, Lincom Europa, 200 p.
2007, *Le Français des romanciers négro-africains : Appropriation, variationnisme, multilinguisme et normes*, Paris, L'Harmattan, 464 p.
- BINAM BIKOI, Charles (dir.), 2012, *Atlas linguistique du Cameroun. Tome 1 : inventaire des langues*, Yaoundé, Cerdotola, 267 p.
2012, *Cartographie administrative des langues du Cameroun*, Yaoundé, CERDOTOLA, 153 p.
- BIYA, Paul, 1987, *Pour le libéralisme communautaire*, Paris, ABC, 54 p.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 1991, *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS, 292 p.
2010, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 175 p.
- BOUOPDA, Pierre Kamé, 2006, *La Quête de libération politique au Cameroun*, Paris L'Harmattan, 258 p.
- CALAÏNA, Théophile, 2011, *Les Particularités lexicales du français parlé au nord du Cameroun*, Paris, Éditions Universitaires Européennes, 364 p.
- CALVET, Louis-Jean, 1981, *Les Langues véhiculaires*, Paris, P.U.F. « Que sais-je ? », n° 1916, 127 p.
- CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ Michel, PEYTARD, Jean, 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 495 p.
- CHISS, Jean-Louis, FILLIOLET, Jacques et MAINGUENEAU, Dominique, 2013 (quatrième édition), *Introduction à la linguistique française. Tome 1. Notion fondamentales*, Paris, Hachette Livre, 168 p.
- DASSI, 2010, *Linguistique, identité, normativité et ouverture*, München, Lincom Europa, 630 p.
- DELTEL, Jean-Roland, 1985, *Fonction des idéophones*, Yaoundé, SIL, 75 p.
- DETEY, Sylvain, DURAND, Jacques, LAKS, Bernard et LYCHE, Chantal (éds), 2010, *Les Variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 295 p.
- DOMCHE-TEKO Engelbert, 1980, *Guide pratique de l'alphabet du ghomala*, Yaoundé, SIL, 105 p.
- DUMONT, Pierre, 1990, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 175 p.

- EBELE WEI, 1999, *Le paradis tabou : autopsie d'une culture assassinée*, Douala, Éditions CERAC, 244 p.
- ERHARD VOELTZ, F. K. et KILIAN-HATZ, Christa, 2001, *Ideophones*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 436 p.
- ESSONO, Jean-Jacques Marie, 2000, *L'Ewondo, langue bantu du Cameroun. Phonologie, morphologie, syntaxe*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 608 p.
- 2012, *Langue et culture ewondo*, Yaoundé, Éditions Belles Lettres, 378 p.
- EWANÉ ESSOH, Christiane Félicité, 2016, *Genèse et quantification des substantifs du français : enjeux d'une approche guillaumienne*, Paris, L'Harmattan, 618 p.
- FISHMAN, Joshua Aaron, 1971, *Sociolinguistique*, Paris/Bruxelles, Labor Nathan, 160 p.
- FONKOUA, Pierre, 2012, *Principes et modalités de l'enseignement des langues et cultures africaines*, Paris, L'Harmattan, 220 p.
- FOSSAERT, Robert, 1991, *Le monde au 21^e siècle : Une théorie des systèmes mondiaux*, Paris, Fayard, 524 p.
- FOUDA, Mercédès, 2001, *Je Parle camerounais. Pour un renouveau francofaune*, Paris, Karthala, 101 p.
- FREY, Claude et LATIN, Danielle, 1997, *Le Corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*, Louvain-la-Neuve, Duculot-AUPELF/UREF, 424 p.
- FUKUYAMA, 1992, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 452 p.
- GADET, Françoise, 2007, *La Variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 186 p.
- GARDES TAMINE, Joëlle, 2011/2014, *La Grammaire. Tome 1. Phonologie, morphologie, lexicologie*, Paris, Armand Colin, 192 p.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, 2011, *Les Déterminants du français*, Paris, Ophrys, 137 p.
- GREENBERG, Joseph Harold, 1963, *Languages of Africa*, La Haye, Mouton, 171 p.
- GREVISSE, Maurice, 2009 (32^e édition), *Le Petit grevisse. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck duculot, 384 p.
- HAGÈGE, Claude, 2009, *Dictionnaire amoureux des langues*, Paris, Odile Jacob, 738 p.
- HEINE, Bernd et NURSE, Derek, 2004, *Les Langues africaines*, Paris, Karthala, 468 p.
- HUBER Carolin, UMARU BABUGA DEYE, Alhaji, YAKUBU ESA, Alhaji, 2011, *Orthography guide for fulfulde-jaafun as spoken in the north west region of Cameroon*, Yaoundé, Sil, 25 p.
- KEUTCHA, Jean, 1991, *Un pays, des hommes, un continent*, Paris, Presses du management, 334 p.
- KLEIN, Wolfgang, 1989, *L'acquisition de la langue étrangère*, Paris, Armand Colin, 206 p.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, 1994/1999, *Des langues romanes*, Paris, Bruxelles, Duculot, 314 p.
- LABOURDETTE, Jean-Paul et AUZIAS, Dominique, 2007, *Cameroun*, Paris, Petit futé, 302 p.
- LABOV, William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 312 p.
- LAURET, Bertrand, 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette Livre, 192 p.
- Le GOFFIC, Pierre, 1993, *Grammaire de la Phrase Française*, Paris, Hachette, 1993. 591 p.
- LÉON, Monique et LÉON, Pierre, 2011 (2^e édition), *La Prononciation du français*, Paris, Armand Colin, 127 p.
- LÉON, Pierre, LÉON, Monique, LÉON, Françoise et THOMAS, Alain, 2012, *Phonétique du FLE. Prononciation : de la lettre au son*, Paris, Armand Colin, 144 p.
- LOHISSE, Jean, 1998, *Les systèmes de communication. Approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin, 191 p.

- MANESSY, Gabriel et WALD, Paul, 1984, *Le français en Afrique noire - tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan, 115 p.
- 1994, *Le Français en Afrique noire francophone. Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, 244 p.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, 1999, *Le Français en diachronie*, Paris, Ophrys, 170 p.
- MARTINET, André, 1989, *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin, 210 p.
- MBA, Gabriel, 1984, *Les pronoms compléments (objet direct, indirect et attribution) et les pronoms consécutifs en ghómálá*, Yaoundé, SIL.
- MBOCK, Charly Gabriel (dir.), 2000, *Les Conflits ethniques au Cameroun, quelles sources, quelles solutions ?*, Yaoundé, Éditions Sep et Saagraph, 210 p.
- MENDO ZE, Gervais, 1990, *Une crise dans les crises. Le français en Afrique Noire francophone : le cas du Cameroun*, Paris, ABC, 165 p.
- 1984, *La prose romanesque de Ferdinand OYONO, Essai de stylistique textuelle et d'analyse ethno-structurale*, Paris, Groupe Média International, 664 p.
- MENDO ZE, Gervais, TABI-MANGA, Jean, EFOUA-ZENGUE, Rachel, 1979, *Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun*, Yaoundé, FLSH, 77 p.
- MOIGNET, Gérard, 1974, *Études de psychosystématique française*, Paris, Klincksieck, 273 p.
- MOREAU, Marie-Louise, 1997, *Sociolinguistique : concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, 312 p.
- MVENG, Engelbert, 1984, *Histoire du Cameroun*, 2 tomes, Yaoundé, CEPER, 316 p + 289 p.
- NISSIM, Gabriel, 1972, *Étude phonologique du parler Jo*, Yaoundé, SLA, 232 p.
- 1975, *Cours de grammaire bamiléké*, Yaoundé, Université de Yaoundé, 167 p.
- NISSIM, Gabriel, NOCHE, André et TAGNE, Sébastien (Éds), 1977, *Je Parle Bamiléké Gómálá'*, 112 p.
- NJOH-MOUELLE, Ébénézer, 1975, *Jalons II. L'Africanisme aujourd'hui*, Yaoundé, CLÉ, « Point de Vue », n° 16, 79 p.
- NOYE, Dominique, 1974, *Cours de Foulfouldé : dialecte peul du Diamaré – Nord-Cameroun*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 382 p.
- OYONO, Dieudonné, 1990, *Avec ou sans la France ? La politique africaine du Cameroun depuis 1960*, Paris, L'Harmattan, 201 p.
- PABE MONGO, 2005, *La Nolica (La nouvelle littérature camerounaise). Du maquis à la cité*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 179 p.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René, 1994/2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1152 p.
- ROCHER, Guy, 1995, *Introduction à la sociologie*, Montréal, Les Éditions Hurtubise, 190 p.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1969, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 331 p.
- SEVERINO, Jean-Michel et RAY, Olivier, 2011, *Le Temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob poches, 345 p.
- STUMPF, Rudolf, 1979, *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960*, Berne, Peter Lang, 155 p.
- TABI-MANGA, Jean, 2000, *Les Politiques linguistiques du Cameroun : essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala, 237 p.
- TADADJEU, Maurice (dir.), 1990, *Le Défi de Babel au Cameroun*, Yaoundé, Université de Yaoundé, 298 p.
- TADADJEU, Maurice et SADEMBOUO, Étienne (éds), 1979/1984, *Alphabet général des langues camerounaises*, Yaoundé, Université de Yaoundé, 31 p.
- TADADJEU, Maurice, GFELLER, Elisabeth, et MBA Gabriel, 1988, *Manuel de formation pour l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires*, Yaoundé, Collection PROPELCA, 140 p.

- TADADJEU, Maurice, SADEMOUO, Étienne et MBA, Gabriel, 2004, *Pédagogie des langues maternelles africaines*, Yaoundé, Éditions du CLA, 197 p.
- TESNIÈRE, Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 670 p.
- TJADÉ EONÈ, Michel, 1986, *Radios, publics et pouvoir au Cameroun. Utilisations officielles et besoins sociaux*, Paris, L'Harmattan, 1986, 285 p.
- 2001, *Démonopolisation, libéralisation et liberté de communication au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 274 p.
- TOUKAM, Dieudonné, 2008, *Parlons bamiléké : langue et culture de Bafoussam*, Paris, L'Harmattan, 256 p.
- TOURAINÉ, Alain, 1992, *Critique de la modernité*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 464 p.
- TOUZEIL, Jean-Claude, 1979, *Quelques camerounismes*, Yaoundé, CEPER, 165 p.
- WAGNER, Robert Léon et PINCHON, Jacqueline, 1991, *Grammaire du français*, Paris, Hachette Livre, 640 p.
- ZANG ZANG, Paul, 1998, *Le Processus de dialectalisation du français en Afrique : le cas du Cameroun. Étude fonctionnelle des tendances évolutives du français*, München, Lincom Europa, 450 p.
- 2013, *Linguistique et émergence des nations : essai d'aménagement d'un cadre théorique*, München, Lincom Europa, 552 p.

OUVRAGES ET RESSOURCES EN LIGNE

- BEECHING, Kate, 2008, DRESCHER, Martina et FRANK-JOB, Barbara (éds.), 2006, « Les marqueurs discursifs dans les langues romanes », *Revue Romane. Langue et littérature*, vol. 43, pp. 173 -177. Disponible sur <http://www.jbe-platform.com/content/journals/16000811/43/1>. Page consultée le 18 mars 2013.
- CNRTL, *Trésor de la langue française informatisée*. Disponible sur : cnrtl.fr. Page consultée le 28 mai 2014.
- Encyclopædia Universalis*. Disponible sur www.universalis.fr. Page consultée le 18 janvier 2012.
- LAFAGE, Suzanne, 2002-2003, *Le lexique français de Côte d'Ivoire. (Appropriation et créativité), Le français en Afrique*, n^{os}16 et 17. Disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/16/16.html>. Page consultée le 22 mai 2012.
- LECLERC, Jacques, *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, 15 avril 2012. Disponible sur : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/danemark.htm>. Page consultée le 12 avril 2012.
- LEWIS, M. Paul (Éd.), 2009 (16^e édition), *Ethnologue : Languages of the World*, Dallas, Tex. : SIL International. Disponible sur : <http://www.ethnologue.com/>. Page consultée le 10 janvier 2012.
- NZESSE, Ladislav, 2009, *Le français au Cameroun : d'une crise sociopolitique à la vitalité de la langue française (1990-2008), Le français en Afrique*, n^o 24. Disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/24/24.html>. Page consultée le 1^{er} août 2013.

CHAPITRES D'OUVRAGES

- BAGGIONI, Daniel, 1997, « Langue nationale », MOREAU, Marie-Louise (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 189-194.
- BOUKOUSS, Ahmed, 1999, « Le questionnaire », CALVET, Louis-Jean et DUMONT, Pierre (dirs.), *L'Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 194 p.
- MACKEY, William, 1997, « Bilinguisme », MOREAU, Marie-Louise (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 61-64.

ARTICLES

- ABEGA, Prosper, 1976, « Identité nationale, mythe ou réalité ? », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Yaoundé*, Yaoundé, Université fédérale du Cameroun, pp. 49-53.
- AFELI, Kossi A., 1990, « Le français d'Afrique pour quoi faire ? », *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris/Londres, AUPELF/John Lybbey EUROTTEXT, pp. 5-10.
- ALEXANDRE, Pierre, 1961, « Problèmes linguistiques des États négro-africains à l'heure de l'indépendance », *Cahiers d'études africaines*, Paris, EHESS, pp. 177-195.
- 1965, « Proto-histoire du groupe Beti-Bulu-Fang : essai de synthèse provisoire », *Cahiers d'études africaines*, Paris, EHESS, pp. 503-560.
- ALEXANDRE, Pierre, MERSADIER, Yves, VIDAL, Claudine et MORICE, Alain, 1981, « À propos de la recherche africaniste », *Cahiers d'études africaines*, Paris, EHESS, pp. 583-586.
- ALTHABE, Gérard, 1990, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, Paris, Les Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, pp. 126-131.
- ASSIPOLO, Laurain, 2012, « Esquisse d'une grammaire du français parlé au Cameroun : l'exemple de l'interrogation », OMGBA, Richard Laurent et ATANGANA KOUNA, Désiré (dirs.), *Utopies littéraires et création d'un monde nouveau*, Paris, l'Harmattan, pp. 405-420.
- BAL, Willy, 1975, « Particularités actuelles du français d'Afrique Centrale », *Le Français hors de France-Dakar*, Dakar-Abidjan, Les Nouvelles Éditions Africaines, pp. 340-349.
- BILOA, Edmond, 2012, « Le bilinguisme officiel au Cameroun : facteur d'intégration nationale ou de fragmentation ? », ECHU, George et EBONGUE, Emmanuel Augustin, *Cinquante ans de bilinguisme officiel au Cameroun (1961-2011). États des lieux, enjeux et perspectives. Fifty years of official language bilingualism in Cameroon (1961-2011). Situation, stakes and perspectives*, Yaoundé, L'Harmattan Cameroun, pp. 119-133.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 2007, « Corpus de langue parlée et description grammaticale de la langue », *Langage et société*, Paris, Les Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, pp. 129-141.
- BLASCO, Mylène, 1995, « Dislocation et thématization en français parlé », *Recherches sur le français parlé*, Marseille, Presses Universitaires, pp. 45-65.
- BLONDÉ, Jacques, 1976, « Sur la dérivation des verbes dans le français du Sénégal », *Bulletin du Centre d'Études des Plurilinguismes*, IDERIC, Nice, pp. 13-15.
- BOHNHOFF, Lee Edward et RAYMOND, Boyd, 2003, « Les marqueurs de proposition en langue dii (yag dii) », *Journal of African languages and linguistics*, Berlin, De Gruyter, pp. 1-29.
- BOURGI, Albert, 1976, « La France demeure un partenaire privilégié, malgré une diversification des aides étrangères », *Le Monde diplomatique*, août 1976, p. 28.
- CANUT, Cécile, 2001, « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », *Cahiers d'études africaines*, Paris, EHESS, pp. 391-398.
- CHEVALIER et MOREL, 1985, « Identité culturelle et appartenance régionale : quelques orientations de recherche », *Terrain*, Paris, Les Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, pp. 3-5.
- CHEVALIER, Jean-Claude, 1969, « Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs », *Langue française*, Paris, Larousse, pp. 82-92.
- COURADE, Georges et COURADE, Christiane, 1978, « L'école du Cameroun anglophone : de l'école coloniale à l'école nationale », *Tiers-Monde*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 743-769.
- CUSIN-BERCHE, Fabienne, 1999 « Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique », *Langages*, Paris, Larousse, pp. 5-26.

- DIALLO, Issa, 2000, « Le conditionnement de l'accord dans le syntagme nominal du fulfulde », *Revue du CAMES, Sciences Sociales et Humaines, Série B.*, vol. 02, Ouagadougou, pp.15-23.
- 2007, « L'espace en fulfulde : L'expression linguistique de la localisation et de la direction », *Sciences et Techniques, Série Lettres, Sciences Sociales et Humaines*, vol. 24, n°2, pp. 139-155.
- DUFTER, Andreas et STARK, Elisabeth, 2007, « La linguistique variationnelle et les changements linguistiques 'mal compris' : Le cas de la 'disparition' du ne de négation », COMBETTES, Bernard et MARCHELLO-NIZIA, Christiane (Dir.), *Études sur le changement linguistique en français*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp. 115-128.
- DUGAS, André, 1990, « La création lexicale et les dictionnaires électroniques », *Langue française*, Paris, Larousse, pp. 23-29.
- EFOUA-ZENGUE, Rachel, ZANG ZANG, Paul, DASSI, 1997, « Le corpus lexicologique, méthodes de constitution et de gestion : état de la question pour le Cameroun », FREY, Claude, LATIN, Daniel (éds), *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*, Louvain-la-Neuve, Duculot-AUPELF/UREF, pp. 175-185.
- EKOMO ENGOLO, Camille, 2001, « Analyse sociologique du bilinguisme d'enseignement au Cameroun », *Éducation et Sociétés*, Paris, De Boeck Supérieur, pp. 135-161.
- ETAMANE MAHOP, 2009, « Les grandes orientations des politiques économiques au Cameroun sous l'ère du président Ahmadou Ahidjo de 1960 à 1982 : analyse historique », *Analele Universității, Dunărea de Jos" Galați, seria 19, Istorie, tom VIII*, pp. 213-227.
- FEUER, Guy, 1963, « Les accords culturels passés par la France avec les Etats africains et malgache », *Annuaire français de droit international*, Paris, CNRS, pp. 890-905.
- FISCHER, Georges, 1973, « Le non-alignement et la Conférence d'Alger (septembre 1973) », *Tiers-Monde*, tome 14, n°56, pp. 855-876.
- GADET, Françoise, 1991, « Le parlé coulé dans l'écrit : le traitement du détachement par les grammaires du XX^e siècle », *Langue française*, Paris, Larousse, pp. 110-124.
- GANDON, François-Marie, 1994, « Appropriation et syntaxe du français écrit dans la presse de Ouagadougou : préposition, rection, pronoms... », *Langue française*, Paris, Larousse pp. 70-88.
- GAUTIER, Antoine, PINO SERRANO, Laura et VAN RAEMDONCK, Dan Van (Dir.), 2010, « La rection verbale entre micro- et macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique*, n° 60, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- GROSS, Maurice, 1996, « Les verbes supports d'adjectifs et le passif », *Langages*, Paris, Larousse, pp. 8-18.
- GUERMOND, Yves, 2006, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, Paris, Belin, pp. 291-297.
- HYMAN, Larry M., 2003, « Bàsàa (A 43) », *The Bantu Languages*, NURSE, D. & PHILIPPSON, G., London, Routledge/Curzon, pp. 257-282.
- JARVIS, Elisabeth, 1989, « Esquisse grammaticale du podoko », BARRETEAU, Daniel et HEDINGER, Robert (Dir.), *Description de langues camerounaises*, Paris, ACCT et ORSTOM, pp 39-127.
- JHA, Chandra Shekhar, 1967, « Le non-alignement dans un monde en évolution », *Politique étrangère*, Paris, CEPE, pp. 349-367.
- KNUTSEN, Anne Moseng, 2007, « Le français a Abidjan (Côte d'Ivoire). Vers une analyse multidimensionnelle de la variation », *Le français en Afrique*, n° 22, revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, Institut de linguistique française – CNRS, pp. 127-159.

- LAFON, Michel, 2004, « De la diversité linguistique en Afrique du sud : Comment transformer un facteur de division en un outil de construction nationale ? » P. Guillaume, N. Pélout, A.W. Kabwe-Segatti (dirs), *L'Afrique du sud dix ans après : Transition accomplie ?*, Paris, Karthala, pp. 217-247.
- LALLEZ, Raymond, 1974, « Une expérience de ruralisation de l'enseignement : l'Ipar et la réforme camerounaise », *Expériences et innovations en éducation*, n° 8, Paris, Les Presses de l'Unesco.
- MANESSY, Gabriel, 1978, « Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français ? », *Langue française*, Paris, Larousse, pp. 91-105.
- MINYONO NKODO, Mathieu-François, 1977, « Pourquoi une réforme de l'enseignement du français à l'école primaire ? » *Annales de la F.L.S.H.*, n°8, Université de Yaoundé.
- MOPOHO, Raymond, 1993, « Essai de description globale du pidgin-english camerounais », Dyck, C. (Ed), *Proceedings of the 1993 annual conference of the Canadian Linguistics Association/Actes du congrès annuel de l'Association Canadienne de Linguistique 1993*, Carleton University, Ottawa, Ontario, Toronto : Department of Linguistics, University of Toronto.
- MORTUREUX, Marie-Françoise, 1974, « Analogie "créatrice", formelle et sémantique », *Langages*, Paris, Didier-Larousse, pp. 20-33.
- NOVAKOVA, Iva, 2010, « Faire+Vinf : une analyse fonctionnelle », CASTRO, Alvarez et DONAIRE, Bango de la Campa (éds), *Liens Linguistiques. Étude sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, Berne, Peter Lang, pp. 461- 474.
- OMGBA, Richard Laurent, 2005, « Pabe Mongo, la NOLICA (La nouvelle littérature camerounaise). Du maquis à la cité. Manifeste de la littérature camerounaise du XXI^e siècle. Proposition d'une approche théorique pour créer la dynamique de la NOLICA par le renouvellement de l'imaginaire, de l'écriture et de la langue », *Patrimoine*, n° 0059, p. 10.
- OMGBA, Richard Laurent et ZANG ZANG, Paul, 2008, « Le Cameroun dans l'espace francophone : partir ou rester ? », *Annales de la FALSH*, numéro spécial, Actes des « Mercredi des grandes conférences 2006-2007 », Yaoundé, Imprimerie les Grandes Éditions, pp 11-33.
- PAMBOU, Jean-Aimé, 2003, « Transposition didactique et prépositions en français langue seconde au Gabon », *Iboogha*, Libreville, Éditions du silence, pp. 95- 110.
- 2004, « Constructions prépositionnelles françaises et "lecte des apprenants gabonais" », *Le français en Afrique* n° 19, revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, Institut de linguistique française – CNRS, pp. 153-176.
- PLOOG, Katja, 2006, « Du continuum pragmatico-sémantique aux types prosodiques de là en (français) abidjanais », QUEFFÉLEC, Ambroise, LAFAGE, Suzanne (éds), *Hommage à Suzanne Lafage. Le français en Afrique*, n° 21, revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, Institut de linguistique française – CNRS, pp. 303-323.
- QUEFFÉLEC, Ambroise, 2005, « Quantificateurs et innovations sémantico-syntaxiques en français congolais », Ploog, K. et Rui, B. (éds), *Appropriations en contexte multilingue-éléments sociolinguistiques pour une réflexion didactique à propos de situations africaines*, Besançon, Presses de l'Université de Franche-Comté, pp. 83-98.
- RENAUD, Patrick, 1976, « Le français au Cameroun », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, n°7, Université de Yaoundé, série Lettres, Yaoundé, Université Fédérale du Cameroun, pp. 17-41.
- 1998, « L'invention du verbe : d'une linguistique en Afrique à une linguistique de l'Afrique », *Faits de langues*, Paris, Ophrys, pp. 13-46.
- SENGAT-KUO, François, 1985, « Discours d'ouverture » *L'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé, Ministère de l'Information et de la Culture.

- TADADJEU, Maurice, 1975, « Language planning in Cameroon : Toward a trilingual education system », *Patterns in Language, Culture, and Society : Sub-Saharan Africa*, OSU WPL, Vol. 19, pp. 53-75.
- 1985, « Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise : le trilinguisme extensif », MINFOC (éd.), *L'Identité culturelle camerounaise*, Yaoundé, Ministère de l'Information et de la Culture, pp. 187-202.
- TORRENT, Mélanie, 2010, « Le Cameroun britannique dans les indépendances », *Afrique contemporaine*, Paris, De Boeck Supérieur, pp. 66-67.
- TSAFACK NANFOSSO, Roger, 2013, « 50 ans de politique économique au Cameroun », ABOUEM à TCHOYI, David, et M'BAFOU, Stéphane Claude (dirs), *50 ans de réforme de l'État au Cameroun*, Yaoundé, L'Harmattan, pp. 25-34.
- VALLI, André, « À propos de la notion de locution verbale : Examen de quelques constructions à verbe support en moyen français », *Langue française*, Paris, Larousse, 2007/4, n° 156, pp. 45-60.
- ZANG ZANG, Paul, 1999, « Emprunts et norme(s) en français contemporain : le cas du Cameroun », *Le français en Afrique* (Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique) n° 13, Paris, Didier Érudition, pp. 83-92.
- 1999, « Phonétisme du français camerounais », MENDO ZE, Gervais (éd.), *Le français langue africaine, enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 112 - 129.

ARTICLES EN LIGNE

- ABOLOU, Camille Roger, 2010, « Langues, dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone », *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 14, pp. 5-16. Disponible sur : http://glottopol.univ-roen.fr/telecharger/numero_14/gp114_01abolou.pdf. Page consultée le 17 octobre 2014.
- AL-KHARRAT, Edwar, 2004, « Authenticité culturelle et identité nationale », *Diogène*, n°206), pp. 26-31. Disponible sur : www.cairn.info/revue-diogene-2004-2-page-26.htm. Page consultée le 22 octobre 2014.
- BAL, Willy, 1981, « Quelques données et réflexions à propos du français en Afrique noire ». Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Disponible sur : www.arlfb.be. Page consultée le 04 février 2013.
- BAYOU, Céline, 2011, « Entre territoires et identités. Quand le conflit s'installe », *Grande Europe*, n° 28. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000477-entre-territoires-et-identites.-quand-le-conflit-s-installe-par-celine-bayou/article>. Page consultée le 22 janvier 2014.
- BEN ARBIA, Achraf, 2011, « Les constructions à verbe support » (Archive ouverte en pré-publication). Disponible sur : <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/573/>. Page consultée le 20 juin 2012.
- BERRI, André, 2006, « Aspects phonétiques et phonologiques du E-muet du français », *Fragmentos*, n° 30, pp. 199-217. Disponible sur : <https://periodicos.ufsc.br/index.php/fragmentos/article/viewFile/5941/7716>. Page consultée le 22 juin 2013.
- BILOA, Edmond, 2001, « La syntaxe du français parlé au Nord Cameroun », *Le français en Afrique*, n° 15, pp. 115-131. Disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/15/bilola.html>. Page consultée le 10 janvier 2013.
- 2012, « Des traits syntaxiques et morphosyntaxiques des pratiques du français au Cameroun », *Le Français en Afrique*, n° 27, pp. 121-136. Disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/27/BILOA.pdf>. Page consultée le 22 juin 2013.

- BITJAA KODY, Zachée Denis, 1993, « Le système tonal du basaa », *Journal of West African Languages*, XXIII.1. Disponible sur : <http://www.journalofwestafricanlanguages.org/Files/pdf/23-1/JWAL-23-1-Kody.pdf>. Page consultée le 22 janvier 2012.
- BLASCO, Mylène, 1994, « Les énoncés à “redoublement” et “dislocation” en français contemporain. Analyse en double marquage », *L'Information Grammaticale*, n° 63, pp. 42-44. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1994_num_63_1_3085. Page consultée le 22 juin 2013.
- BOUCHER, Karine et LAFAGE, Suzanne, 2006, « Le Lexique du français au Gabon (entre tradition et modernité) », *Le Français en Afrique*, n° 14. Disponible <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/14/14.html>. Page consultée le 22 avril 2009.
- CHARAUDEAU, Patrick, 1985, « Analyse du discours et pratique de l'interculturel », *Dialogues et Cultures, revue de la FIPF*, n° 27, Québec. Disponible sur <http://www.patrick-charaudeau.com/Analyse-du-discours-et-pratique-de.html>. Page consultée le 22 juin 2012.
- 2005, « Réflexions sur l'identité culturelle. Un préalable nécessaire à l'enseignement d'une langue », GABRY J. et les autres, *École, langues et modes de pensée*, CRDP, Académie de Créteil. Disponible sur : <http://www.patrick-charaudeau.com/Reflexions-sur-l-identite,119.html>. Page consultée le 22 juin 2012.
- CÔTÉ, Marie-Hélène, 2005, *Manuscrit du cours phonologie française*. Disponible sur : http://aix1.uottawa.ca/~mhcote/mhcote/Enseignement-Teaching_files/Ms-PhonoFr2.pdf. Page consulté le 26 juillet 2012.
- COUGNON, Amélie et LISON, Pierre, 2006, « ROM 2150 : Questions spéciales de syntaxe. Analyse des dispositifs de constructions verbales avec double marquage. Illustration par un entretien formel », Sous la direction de Anne-Catherine SIMON. Disponible sur : http://folk.uio.no/plison/pdfs/UCL/ling/rapport_rom2150.pdf. Page consultée le 06 2012.
- DASSI, 2002, « À la rescousse de la norme : l'entretien de la langue française en situation de plurilinguisme camerounais », *Revue Sudlangues*, n° 1 (16), 2002. Disponible sur : www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-16.pdf. Page consultée le 10 juin 2012.
- 2003, « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun », *Revue Sudlangues*, n° 2, pp. 22-32. Disponible sur : <http://rds.refer.sn/sites/www.sudlangues.sn/IMG/pdf-old/doc-41.pdf>. Page consultée le 22 février 2012.
- 2004, « De la création d'emploi à la composition nominale dans le français parlé au Cameroun », *Le français en Afrique : revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique*, n° 19, 2004. Disponible sur : www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/19/Articles.html. Page consultée le 22 décembre 2012.
- DELEN KARAAĞAÇ, Nurcan, 2009 « Sur l'innovation lexicale et l'intégration phonétique et sémantique de quelques emprunts lexicaux en français et en turc », *Synergies Turquie*, n° 2, pp. 147-158. Disponible sur : <https://gerflint.fr/Base/Turquie2/nurcan.pdf>. Page consultée le 13 mai 2015 2013.
- DESSOUANE, Philippe et VERRE, Patrice, 1986, « Cameroun : du développement autocentré au national-libéralisme », *Politique africaine*, Vol. 22, pp. 111-119. Disponible sur : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/022111.pdf>. Page consultée le 21 juillet 2014.
- DIALLO, Alpha Mamadou, 2004, « Usages et images des langues de Guinée », *Le français en Afrique*, n° 19. Disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/19/DIALLO.pdf>. Page consultée le 20 janvier 2014.
- DIEDHIOU, Fidèle, 2011, « La grammaticalisation des prépositions : le cas de au-dessus », *Revue Sudlangues*, n° 15, pp. 71-85. Disponible sur : <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article175>. Page consultée le 20 juin 2013.

- DJOURM NKWESCHEU, Angéline, 2008, « Les tendances fédératrices des déviations du français camerounais. De l'identité des processus linguistiques dans les changements diachroniques et géographiques », *Le français en Afrique*, n° 23. Disponible sur : <http://www.unice.fr/ILF-NRS/ofcaf/23/NKWESCHEU%20Angeline%20Djourm.pdf>. Page consultée le 23 juin 2012.
- DURAND, Jacques et EYCHENNE, Julien, « Le schwa en français : pourquoi des corpus ? », *Corpus*. Disponible sur : <http://corpus.revues.org/246>. Page consultée le 08 avril 2013.
- DURAND, Jacques et TARRIER, Jean-Michel, 2006, « PFC, corpus et systèmes de transcription », *Cahiers de Grammaire 30 « Spécial Anniversaire »*, pp. 139-158. Disponible sur : <http://w3.erss.univ-tlse2.fr/publications/CDG/30/CG30-12-DurandTARRIER.pdf>. Page consultée le 21 juin 2013.
- ENGEL, Hugues, 2010, *Dislocation et référence aux entités en français L2. Développement, interaction, variation*, Thèse de Doctorat, Université de Stockholm. Disponible sur : <http://su.diva-portal.org/smash/get/diva2:313617/FULLTEXT02.pdf>. Page consultée le 20 juin 2012.
- EYCHENNE, Julien et NOUVEAU, Dominique, « Le e caduc », vitrine réalisée pour le compte du projet *Phonologie du Français Contemporain*. Disponible sur : <http://www.projet-pfc.net/le-francais-explique/le-e-muet.html>. Page consultée le 22 mai 2013.
- EYNDE, Karel Van Den et MERTENS, Piet, 2003, « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal », *French Language Studies*, n°13, pp. 63-104. Disponible sur : <http://bach.arts.kuleuven.be/pmertens/papers/proton2002.pdf>. Page consultée le 21 juillet 2014.
- FEHR, Johannes, 1996, « Saussure : cours, publications, manuscrits, lettres et documents. Les contours de l'œuvre posthume et ses rapports avec l'œuvre publiée », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 18, fascicule 2, « L'esprit et le langage », pp. 179-199. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1996_num_18_2_2469. Page consultée le 21 juillet 2014.
- FEWOU, Jean Pierre, 2012, « La politique linguistique du Cameroun : contexte, enjeux, perspectives », GAUTHIER R. (dir.), *Analyses*, n° 15, pp. 37-46. Disponible sur : <https://uottawa.scholarsportal.info/ojs/index.php/revue-analyses/index>. Page consultée le 05 janvier 2012.
- FOUDA, Vincent Sosthène, 2009, « Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique noire : doutes et certitudes », *Les Cahiers du journalisme*, n° 19, pp. 202-211. Disponible sur : http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/19/16_fouda.pdf. Page consultée le 19 juin 2013.
- FREY, Claude, 1998, « Usages du verbe « faire » en français au Cameroun : polysémie et factitivité. Aspects linguistiques », *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire (BOFCAN)*, n° 12, pp. 139-152. Disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/12/Frey.htm>. Page consultée le 06 mars 2013.
- FRODON, Jean-Michel, 2013, « Pourquoi l'« Exception culturelle » est un combat légitime ». Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/74443/exception-culturelle-legitime>. Page consultée le 05 août 2014.
- FUSTEL DE COULANGES, 1870, « L'Alsace est-elle allemande ou française : réponse à M. Mommsen ». Disponible sur : <http://www.bmlisieux.com/curiosa/alsace.htm>. Page consultée le 11 octobre 2014.
- GADET, Françoise, 2000, « L'oral : quelles modalités de production pour quelles significations », Extrait des actes du séminaire national « Perspectives actuelles de l'enseignement du Français », Paris, 23, 24 et 25 octobre 2000. Disponible sur : http://dialogue.education.fr/D0033/actfran_gadet.pdf. Page consultée le 22 décembre 2012.

- GANDON, François-Marie, 1992, « Les prépositions en “français populaire d’Afrique” : indications pour une recherche », *Bulletin du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire*, n° 8, pp. 215-235. Disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/08/Marie.pdf>. Page consultée le 06 mars 2013.
- GAUDEMET, Paul-Marie, 1958, « L’autonomie camerounaise », *Revue française de science politique*, 8^e année, n°1, pp. 42-72. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-
- GUILBERT, Louis, 1973, « Théorie du néologisme », *Cahiers de l’Association internationale des études françaises*, vol. 25, n°1, pp. 9-29. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/caief_0571-5865_1973_num_25_1_1020.
- ITALIA, Magali, 2006, « Le morphème là dans les variétés mésolectales et basilectales en français du Gabon », *Le Français en Afrique*, n° 21, pp. 281-290. Disponible sur : www.unice.fr/bcl/ofcaf/21/Italia.pdf. Page consultée le 06 mars 2013.
- JISA, Harriet, 2003, « L’acquisition du langage. Ce que l’enfant nous apprend sur l’homme », *Terrain*, n° 40, pp. 115-132. Disponible sur : <http://terrain.revues.org/1562>. Page consultée le 04 mars 2013.
- KOUADIO N’GUESSAN, Jérémie, « Le français en Côte d’Ivoire : de l’imposition à l’appropriation décomplexée d’une langue exogène », *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*. Disponible sur : <http://dhfles.revues.org/125>. Page consultée le 20 décembre 2012.
- LECOLLE, Michelle, 2012, « Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions », *Cahiers de lexicologie*, n° 100, p. 81-104. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00785314>. Page consultée le 14 juin 2014.
- LEITCHIK, Vladimir, 2004, « Les relations entre culture et langue : fonctions communes », *Copenhagen studies in language*, n° 29, pp. 55-69. Disponible sur : <http://gerflint.fr/Base/Russie3/relations.pdf>. Page consultée le 12 janvier 2014.
- LYCHE, Chantal et SKATTUM, Ingse, 2011, « Le français contemporain en Afrique et dans l’Océan Indien : usage, variétés et structure », *Le Français en Afrique*, n° 26, pp. 9-19. Disponible sur : www.hf.uio.no/ikos/english/people/aca/ingse/CFA_Nouakchott_paper_Lyche.pdf. Page consultée le 12 janvier 2014.
- MACKEY, William Francis, 2000, « Prolégomènes à l’analyse de la dynamique des langues », *Diversité Langues*, vol. 5. Disponible sur <http://www.teluq.quebec.ca/diverscite>. Page consultée le 30 septembre 2013.
- MANESSY Gabriel, 1964, « Les langues négro-africaines de grande extension et l’unification linguistique de l’Afrique noire », *L’Homme*, tome 4, n°3. pp. 71-86. Disponible sur http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1964_num_4_3_366667
- MARTEL, Angéline, 1999, « La politique linguistique canadienne et québécoise. Entre stratégies de pouvoir et identités », *Globe : revue internationale d’études québécoises*, Vol. 2, n° 2, pp. 37-64. Disponible sur : www.revueglobe.uqam.ca/Fichiers/Martel%20corr.pdf. Page consultée le 12 janvier 2014.
- MARTIN, Jean-Yves, 1971, « L’école et les sociétés traditionnelles au Cameroun septentrional », *Cahiers O.R.S.T.O.M., série sciences humaines*, vol VIII, n° 3, pp. 295-335. Disponible sur : horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/.../01273.pdf. Page consultée le 14 avril 2014.
- 1978, « Les objectifs politiques et économiques de l’éducation permanente au Cameroun », *Bulletin de l’AFEC*, pp. 150-166. Disponible sur : www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010026229. Page consultée le 28 février 2013.

- MAURY-ROUAN, Claire, 2001, « Le flou des marques discursives est-il un inconvénient ? Vers la notion de “leurre discursif” », *Marges linguistiques*, 2001/2, pp. 195-208. Disponible sur : <http://aune.lpl.univ-aix.fr/~fulltext/1450.pdf>. Page consultée le 24 décembre 2012.
- MEJRI, Salah, 2005, « Figement, néologie et renouvellement du lexique », *Linx*. Disponible sur : <http://linx.revues.org/231> ; DOI : 10.4000/linx.231. Page consultée le 13 octobre 2012.
- MONDADA, Lorenza, 2008, « Contributions de la linguistique interactionnelle », I. B. HABERT, J. DURAND, B. LAKS (Éds.), *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française. Disponible sur : <http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php>. Page consultée le 09 mai 2013.
- MOTESHARREI, Safa, KALNAY, Eugenia et RIVAS, Jorge, 2014, « Human and nature dynamics (HANDY) : Modeling inequality and use of resources in the collapse or sustainability of societies », *Ecological Economics*, vol. 101, pp. 90-102. Disponible sur : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0921800914000615>. Page consultée le 17 mai 2014.
- MOUCHON, Jean, 1985, « À propos de la notion de “paradoxe de l’observateur” en sciences humaines », *Semen* n° 2, 1985. Disponible sur : <http://semen.revues.org/3614>. Page consultée le 20 avril 2011.
- MOUICHE, Ibrahim, 1997, « La question nationale, l’ethnicité et l’État en Afrique : le cas du Cameroun », *Revue africaine de science politique*, vol. 5, n° 1. pp. 46-91. Disponible sur : https://www.academia.edu/2130253/La_question_nationale_lethnicite_et_letat_en_Afrique_Le_cas_du_Cameroun. Page consultée le 20 juin 2014.
- NJIALE, Pierre Marie, 2011, « Crise de la société, crise de l’école », *Revue internationale d’éducation de Sèvres*. Disponible sur : <http://ries.revues.org/1151>.
- NGAMOUNTSIKA, Édouard, 2008, Résumé de thèse, « Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique », *Le français en Afrique*, n° 23, pp 219-227. Disponible sur : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/NGAMOUNTSIKA%20Edouard.pdf>. Page consultée le 15 mars 2015.
- 2012, « Analyse morphosyntaxique du morphème là en français parlé en République du Congo », *Le Français en Afrique*, n° 27, pp 189-199. Disponible sur : www.unice.fr/bcl/ofcaf/27/NGAMOUNTSIKA.pdf. Page consultée le 04 septembre 2014.
- NGUE UM, Emmanuel, 2011, « Opérations sur la valence verbale et (re)construction de sens dans un corpus de français parlé au Cameroun : une approche anthropolinguistique », *Le Français en Afrique*, n°26, pp 33-48. Disponible sur : www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/26/NGUE%20UM.pdf. Page consultée le 20 juin 2013.
- NKOT, Fabien, 2005, « Usages politiques du droit de la presse au Cameroun », *Perspective Afrique*, Vol. 1, n°1, pp. 18-31. Disponible sur : www.perspaf.org. Page consultée le 14 avril 2014.
- NOMO ZIBI, Pulchérie, 2010, « Étude des documents juridiques relatifs à la communication au Cameroun ». Disponible sur : http://www.editions-harmattan.fr/auteurs/article_pop.asp?no=17872&no_artiste=19627. Page consultée le 22 mai 2014.
- NOUMSSI, Gérard Marie et WAMBA Rodolphine, 2003, « Le français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques », *Revue Sud Langues*, n° 2, Dakar. Disponible sur : <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-40.pdf>. Page consultée le 20 janvier 2012.
- NOUMSSI, Gérard Marie, 2004, « Dynamique du français au Cameroun : créativité, variations et problèmes socio-linguistiques », *Le français en Afrique*, n° 19, pp. 105-117. Disponible sur : www.unice.fr/bcl/ofcaf/19/NOUMSI.pdf. Page consultée le 20 juin 2013.

- ONGUENE ESSONO, Louis-Marie, 2012, « Innovation morphosyntaxique en presse écrite francophone : analyse de quelques emplois de la préposition dans les medias camerounais », *Le français en Afrique*, n° 27, pp.137-153. Disponible sur : www.unice.fr/bcl/ofcaf/27/ONGUENE%20ESSONO.pdf. Page consultée le 19 juin 2013.
- PFÄNDER, Stefan et ENNIS, Juan, 2011 « Du jeu dans le système ? Quelques réflexions préliminaires sur la variation dans le sous-système verbal en français d'Afrique et ailleurs », *Le Français en Afrique*, n° 26, pp. 185-194. Disponible sur : www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/26/PFAENDER%20et%20Juan%20ENNIS.pdf. Page consultée le 18 juin 2013.
- QUEFFÉLEC Ambroise, 2006, « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le Français en Afrique*, n° 21, pp. 267-280. Disponible sur : www.unice.fr/bcl/ofcaf/21/Queffelec.pdf. Page consultée le 18 juin 2014.
- RABATEL, Alain, 2001, « Valeurs énonciative et représentative des "présentatifs" c'est, il y a, voici/voilà : effet point de vue et argumentativité indirecte du récit », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 9, pp. 111-144. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00433041/>. Page consultée le 12 janvier 2014.
- ROZE, Xavier, « Culturelles aires », *Encyclopædia Universalis*. Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/aires-culturelles/>. Page consultée le 03 septembre 2014.
- SIMO-SOUOP, Adeline, 2011, « Les constructions disloquées dans le français parlé au Cameroun », *Le Français en Afrique*, n° 26, pp. 211-228. Disponible sur : www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/26/SIMO-SOUOP.pdf. Page consultée le 12 janvier 2014.
- SKATTUM, Ingse, 2012, « Bon, marqueur discursif en français parlé au Mali », *Le Français en Afrique*, n° 27, pp. 201-217. Disponible sur : www.unice.fr/bcl/ofcaf/27/SKATTUM.pdf. Page consultée le 09 janvier 2014.
- SOL, Marie Désirée, 2010, « Les camerounais et la norme du français. Représentations et attitudes sociolinguistiques », *Le Français en Afrique*, n° 25, pp. 221-241. Disponible sur : www.unice.fr/bcl/ofcaf/25/Sol%20Marie%20Desiree.pdf. Page consultée le 12 avril 2014.
- TADADJEU, Maurice, 2003, « Bilinguisme identitaire et apprentissage d'une troisième Langue : le cas du Cameroun », *African Journal of Applied Linguistics*, Vol. 4, pp. 5-12. Disponible sur : <http://www.tandfonline.com/doi/citedby/10.2989/16073610709486475?scroll=top&needAccess=true>. Page consultée le 19 juin 2014.
- TAKAM, Alain Flaubert, 2007, « Bilinguisme officiel et promotion de la langue minoritaire en milieu scolaire : le cas du Cameroun », *Sudlangues*, n° 7, pp.26-48. Disponible sur : <http://www.sudlangues.sn/spip.php?article111>. Page consultée le 18 juin 2013.
- 2013, « Aménagement de l'acquisition : Du trilinguisme fonctionnel à la pédagogie convergente », *International Journal of Evaluation and Research in Education (IJERE)*, Vol. 2, n°2, pp. 93-106. Disponible sur : download.portalgaruda.org/article.php?article=6083&val=159. Page consultée le 17 juin 2013.
- TCHINDJI, Pierre-Paul, 1998, « La démonopolisation de la radiodiffusion au Cameroun », *Fréquence Sud, revue de recherche en communications*, n° 14, juin 1998, pp.97-98. Disponible sur : www.africabib.org/rec.php?RID=Q00027674. Page consultée le 12 octobre 2014.
- TORRENT, Mélanie, 2013, « Des partages coloniaux aux frontières culturelles : (ré-)unifications et marginalisations au Cameroun méridional (1954-1961) », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*. Disponible sur : <http://mimmoc.revues.org/1360>. Page consultée le 07 janvier 2014.

- TREMBLAY, Mireille, 1999, « Du statut des prépositions dans la grammaire », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 27, n° 2, pp. 167-183. Disponible sur : id.erudit.org/iderudit/603179ar. Page consultée le 15 mars 2015.
- WILLIAMS, Geoffrey, 2006, « La linguistique et le corpus : une affaire prépositionnelle », *Texte!* Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Albi-2006/Williams.pdf>. Page consultée le 22 avril 2011.
- WOLFGANG, Teubert, 2009, « La linguistique de corpus : une alternative », *Semen*, n° 27, 2009. Disponible sur <http://semen.revues.org/8923>. Page consultée le 25 avril 2011.
- ZANG ZANG Paul, 2010, « La dégermanisation du Cameroun », *Sudlangues*, n°14. Disponible sur : <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/ZANG.pdf>. Page consultée le 22 mai 2013.
- 1999, « Emprunts et norme(s) en français contemporain : le cas du Cameroun », *Le français en Afrique : revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique*, n. 13, 1999. Disponible sur : www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/13.html. Page consultée le 22 avril 2012.
- ZERLING, Jean-Pierre, 1993, « Stratégies phonétiques en français : approche expérimentale et comparative », *Campinas*, n° 25, pp. 67-83. Disponible sur : revistas.iel.unicamp.br/index.php/cel/article/view/2848. Page consultée le 15 mars 2015.

THÈSES / HABILITATION

- ALONSO RAMOS, Margarita, 1999, *Étude sémantico-syntaxique des constructions à verbe support*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 445 p.
- BEAUDIN, Hervé, 2012, « Position de thèse », dans *L'Idée de nation*, Thèse de doctorat, Université de Paris Sorbonne, pp 2-8.
- BITJAA KODY, Zachée Denis, 1990, *Le Système verbal du basaa*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Yaoundé, 530 p.
- 2004, *La Dynamique des langues camerounaises en contact avec le français (approche macrosociolinguistique)*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Yaoundé I, 648 p.
- BOT BA NJOCK, Henri Marcel, 1970, *Nexus et nominaux en basaa*, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris-Sorbonne, 309 p.
- BRÉMOND, Capucine, 2003, « *Les petites marques du discours* ». *Le cas du marqueur méta-discursif bon en français*, Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille 1 - Université de Provence, 464 p.
- COMANESCU, Florinela, 2008, *La Relation sujet-objet en français contemporain : réseaux syntactico-sémantiques*, Thèse de Doctorat, Université de Paris 7.
- DJOURM NKWESCHEU, Angéline, 2000, *Aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III-Stendhal, 530 p.
- FOURNY, Marie-Christine, 2005, *Identités et dynamiques territoriales. Coopération, différenciation, temporalités*, Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Grenoble, Université Joseph-Fournier, 2005.
- JABET, Marita, 2005, *Omission de l'article et du pronom sujet dans le français abidjanais*, Thèse de Doctorat, Université de Lund, Institut des langues romanes, Études romanes de Lund 74, 202 p.
- MAKASSO, Emmanuel-Moselly, 2008, *Intonation et mélismes dans le discours oral spontané en basaa*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, 239 p.
- NGANTCHUI DEBANA, Evelyne, 1989, *Analyse du discours : Prééminence des structures nominales du Batoufam*, Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé, 424 p.
- ROBERT, Jean-Michel, 2007, *Typologies linguistiques et stratégies didactiques*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 121 p.

MÉMOIRES

- ASSIPOLO, Laurain, 2010, *La Restructuration du français dans le théâtre populaire au Cameroun*, Mémoire de Master, Université de Yaoundé I, 210 p.
- BICKOE, Daniel Hippolyte, 2000, *Vitalité et morphologie verbale du fulfulde funaangere*, Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I.
- ENAMA ATEBA, Louis-Marie, 2011, *La radiodiffusion au cameroun de 1941 à 1990*, Mémoire de Master II en Histoire des Relations Internationales, Université de Yaoundé I, 121 p.
- GARANSOU, Yaouna, 2012, *Évolution de la scolarisation primaire des enfants confiés au Cameroun : 1991 à 2004*, Mémoire de Master professionnel en démographie, Institut de formation et de recherche démographiques (I.F.O.R.D.), 137 p.
- MOMHA II, Mispa de, 2011, *Ton et argumentation : cas des idéophones en basaa*, Mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé I, 90 p.
- NDIOLA TSUATA, 2008, Laurence, *La Syntaxe du ñg'èmbòññ : étude fonctionnelle des types de questions*, Mémoire de DEA, Université de Yaoundé I, 130 p.
- OLIVIER, Marcelle, 2007, *Les Prépositions orphelines en français : effacement ou absence de complément ?*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval comme exigence partielle du programme de maîtrise en linguistique, Université Laval (Québec), 226 p.
- OWONA, Antoine, 2004, *L'Orthographe harmonisée de l'ewondo*, mémoire de DEA, Université de Yaoundé I, 112 p.

RAPPORTS

- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1922*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1923*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1925*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1926*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1927*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1928*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1929*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1930*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1932*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1933*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1934*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1935*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1936*, Paris, Imprimerie générale Lahure.

- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1937*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun pour l'année 1938*, Paris, Imprimerie générale Lahure.
- Rapport du Cameroun sur l'évaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000*, Éditions UNESCO. [En ligne]. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001204/120472f.pdf>. Page consultée le 20 juillet 2013.
- République Unie du Cameroun, 1977, « Rapport officiel à l'UNESCO sur l'éducation », éditions UNESCO. [En ligne]. Disponible sur : http://www.ibe.unesco.org/National_Reports/Cameroon/nr_mf_cm_1977_f.pdf. Page consultée le 20 juillet 2013.
- UNESCO, 1972, « Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale (IPAR). Rapport sur les résultats du projet. Conclusions et recommandations. » [En ligne]. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000019/001902fb.pdf>. Page consultée le 22 janvier 2013.
- UNESCO, *L'Évaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000 : Rapport des pays – Cameroun*. [En ligne]. Disponible sur <http://www.unesco.org/education/wef/countryreports/cameroon/contents>. Page consultée le 20 novembre 2014.

TEXTES JURIDIQUES

- État fédéré du Cameroun occidental, *Constitution du 26 octobre 1961*. [En ligne]. Disponible sur : http://www.atangana-eteme-emeran.com/IMG/pdf/La_constitution__1er_septembre_1961.pdf. Page consultée le 05 janvier 2011.
- MARCHAND, Guy, Circulaire du 16 août 1923.
- République du Cameroun, Arrêté n° 002/MINEPIA du 1^{er} août 2001 portant modalités de protection des ressources halieutiques.
- République du Cameroun, Arrêté n° 023/MINCOM/SG/CJ du 21 mai 2003 portant interdiction de la station de radiodiffusion sonore Freedom Fm pour « exercice illégal de la profession.
- République du Cameroun, Arrêté n° 08/0223 MINESUP/DDES du 03 septembre 2008 portant création d'un département et d'un laboratoire de langues et cultures camerounaises à l'École normale supérieure de Yaoundé.
- République du Cameroun, Arrêté n° 66 C/13/MINEDUC/CAB du 16 février 2001 portant refonte du système d'évaluation continue et de promotion dans l'enseignement primaire francophone.
- République du Cameroun, *Constitution du 04 mars 1960*.
- République du Cameroun, Décision n° 0025/MINCOM/CAB du 19 septembre 2003 relative à l'autorisation provisoire de l'usage des canaux et fréquences destinés à la diffusion de certains services privés de communication audiovisuelle à programmation thématique d'intérêt général.
- République du Cameroun, Décret n° 88/126 du 25 Janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de la CRTV.
- République du Cameroun, Décret n°2000/158 du 03 avril 2000 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle.
- République du Cameroun, Loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement Supérieur.
- République du Cameroun, Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.

- République du Cameroun, Loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions.
- République du Cameroun, Loi n° 90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de la communication sociale.
- République du Cameroun, Loi n° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972.
- République du Cameroun, Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun.
- République du Cameroun, Loi n°87/019 du 17 décembre 1987 fixant le régime de la communication audiovisuelle.
- République fédérale du Cameroun, Arrêté n° 69/C/77/MINEDUC/ESD/EXI fixant l'âge d'admission des élèves dans les établissements du second degré.
- République fédérale du Cameroun, *Constitution du 1^{er} septembre 1961*. http://www.atangana-eteme-emeran.com/IMG/pdf/La_constitution__1er_septembre_1961.pdf
- République fédérale du Cameroun, Décret n° 67/DF/566 du 28 décembre 1967 mettant fin à la période transitoire de mise en place de l'université du Cameroun.
- République fédérale du Cameroun, Loi n° 1968-LF-3 du 11 juin 1968 portant code de la nationalité camerounaise.
- République fédérale du Cameroun, Loi n° 1968-LF-3 du 11 juin 1968 portant code de la nationalité camerounaise.
- République fédérale du Cameroun, Loi n° 63/13 du 19 juin 1963 portant organisation de l'enseignement public secondaire et technique.
- République fédérale du Cameroun, Loi n° 76/15 du 08 juillet 1976 portant organisation de l'enseignement privé au Cameroun.
- République fédérale du Cameroun, Loi n°61-24 du 1^{er} septembre 1961 portant révision constitutionnelle et tendant à adapter la Constitution actuelle aux nécessités du Cameroun réuni.
- République fédérale du Cameroun, Loi n°63/COR/5 du 3 juillet 1963 portant organisation de l'enseignement primaire élémentaire.
- République française, *Constitution du 04 octobre 1958*.
- République française, *Constitution du 27 octobre 1946*.
- République française, Décret n° 57-501 du 16 avril 1957 portant statut du Cameroun.
- République Française, Loi n° 56-619 du 23 juin 1956 autorisant le gouvernement français à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer.
- République Française, Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (Loi Léotard).
- République Unie du Cameroun, *Constitution du 02 juin 1972*.
- République Unie du Cameroun, Loi n° 76/15 du 08 juillet 1976 portant organisation de l'enseignement privé au Cameroun.

MÉDIAMÉTRIE

- Agenda, 2012, *Performances 2012 des médias au Cameroun*.
- Groupe cible, 2009, *Enquête sur la performance des médias au Cameroun*.
- TNS Sofres, 2009 et 2012, Afriscope. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.tns-sofres.com/etudes-et-points-de-vue/afriscope>. Page consultée le 22 janvier 2014.

AUTRES SOURCES

- BUCREP, 2005, *Troisième recensement général de la population et de l'habitat*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.bucrep.cm/index.php/fr/ressources-et>

- documentations/telechargement/category/8-rsultats-du-3me-rgph. Page consultée le 25 janvier 2012.
- Dictionnaire électronique *Larousse Multilingue*, 2003, versions 1 et 2, Larousse/VUEF.
- Google, *Google maps*.
- PIERREL, Jean-Marie (dir.), *Trésor de la langue française informatisé*, ATILF, CNRS, Nancy Université. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr>.
- RACINE, Isabelle, sd, Vitrine visant à fournir une vue d'ensemble du système sonore du français. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.projet-pfc.net/le-francais-explique/prononciation.html>. Page consultée le 26 juillet 2012.
- République du Cameroun, 2009, *Cameroun Vision 2035. Document de travail*. [En ligne]. Disponible sur : www.minepat.gov. Page consultée le 17 février 2012.
- UNESCO, 1992, *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux* (adoptés par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, Jomtien, Thaïlande, 5-9 mars 1990), Paris, UNESCO, 25 p.
- Version électronique du *Grand Robert de la langue française*, 2005, version 2.0, Le Robert/SEJER.

WEBOGRAPHIE

academie-francaise.fr
afrancais.org
aix1.uottawa.ca
arllfb.be
assemblee-nationale.fr
atangana-eteme-emeran.com
atilf.atilf.fr
auf.org
aune.lpl.univ-aix.fr
axl.cefan.ulaval.ca
benjamins.com
bnf.fr
bonaberi.com
bucrep.cm
cairn.info
conseil-constitutionnel.fr
corpus.revues.org
cubertoua.com
dhfles.revues.org
dialogue.education.fr
ehess.anthropologielinguistique.fr
emeld.org
ens.cm
erudit.org
ethnologue.com
eureval.fr
fao.org
folk.uio.no
fon.hum.uva.nl
gallica.bnf.fr
histoireenprimaire.free.fr
horizon.documentation.ird.fr
inalco.fr
inst.at
item.ens.fr
journalofwestafricanlanguages.org

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ.....	iv
ABSTRACT	v
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vi
SIGNES CONVENTIONNELS	x
TABLEAU	xi
GRAPHIQUES.....	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
0.1. Motivations.....	2
0.2. État de la question	3
0.3. La notion de dynamique	10
0.4. Problématique.....	11
0.5. Hypothèses de recherche	12
0.6. Objectifs	12
0.7. Cadre théorique.....	13
0.7.1. Les régulations institutionnelles	13
0.7.2. Les régulations sociales	13
0.7.3. Les régulations culturelles	14
0.7.4. Les régulations par rétroaction	15
0.7.5. Les régulations structurelles	16
0.7.6. Motivations sur le choix de la théorie régulationniste.....	17
0.8. Méthodologie.....	19
0.8.1. L'enquête documentaire	20
0.8.2. L'enquête par questionnaire	20
0.8.3. La collecte du spontané	21
0.8.4. L'analyse des données de français parlé.....	22
0.9. Plan de la thèse	25
PREMIÈRE PARTIE : FONCTION DE CONTRÔLE SOCIAL, FONCTION VÉHICULAIRE ET FONCTION IDENTITAIRE DU FRANÇAIS AU CAMEROUN... 26	
CHAPITRE PREMIER : FONCTION DE CONTRÔLE SOCIAL.....	33
I.1. Les tendances politiques du Cameroun indépendant	34
I.1.1. L'unité et l'intégration nationales	34
I.1.1.1. La critique des politiques d'unité et d'intégration nationales	38
I.1.1.2. Les axes retenus pour réaliser l'intégration nationale	40

I.1.1.3. Les politiques d'unité et d'intégration nationales et la question linguistique	41
I.1.2. La politique du non-alignement	42
I.1.2.1. L'originalité de la politique extérieure du Cameroun	43
I.1.2.2. La politique étrangère du Cameroun et la question linguistique.....	45
I.1.4. La politique économique du Cameroun	47
I.1.2.1. Le libéralisme planifié et le développement autocentré.....	48
I.1.2.2. La mise en œuvre de la politique du développement autocentré	48
I.1.2.3. Le développement autocentré et la question linguistique	49
I.1.2.3.1. Le contact entre l'élite et la masse.....	50
I.1.2.3.2. La propagande à travers la radiodiffusion	51
I.2. La politique scolaire du Cameroun	52
I.2.1. Les grandes orientations de la politique éducative.....	52
I.2.1.1. L'organisation du système scolaire de 1963 à 1974	52
I.2.1.2. L'organisation du système scolaire de 1974 à 1976	54
I.2.1.3. La situation après 1976	56
I.2.2. La mise en œuvre du bilinguisme à travers l'école.....	60
I.2.2.1. Les objectifs à atteindre à travers la promotion du bilinguisme	60
I.2.2.2. La mise en œuvre de la promotion du bilinguisme	62
I.2.3. Les fruits du système scolaire mise en place par le Cameroun postcolonial.	65
I.3. Les effets du contact entre le français et les langues camerounaises	67
I.3.1. Le débat sur les camerounismes.....	68
I.3.2. Le diagnostic de Jean-Claude TOUZEIL,.....	70
I.3.2.1. Le pôle phonétique	71
I.3.2.2. Les éléments du groupe nominal.....	72
I.3.2.3. Les adverbes.....	73
I.3.2.4. Les éléments du groupe verbal.....	74
I.3.2.5. Les structures et expressions	76
I.3.3. Les autres études post indépendance.....	80
I.3.3.1. La prononciation	80
I.3.3.1.1. L'accent bamiléké	80
I.3.3.1.2. L'accent des régions septentrionales	82
I.3.3.1.3. L'accent des régions du Sud et du Centre	83
I.3.3.1.4. L'accent bàsàa	85
I.3.3.1.5. Les phonèmes du français, du ghómálá', du fulfuldé, de l'éwondo et du bàsàa.....	86
I.3.3.2. La morphosyntaxe	89

I.3.3.2.1. Le groupe nominal	89
I.3.3.2.2. Le groupe verbal	90
I.3.3.2.3. Le système des pronoms	91
I.3.3.2.4. Le système des prépositions	92
I.3.3.2.5. Les grammaires de l'éwondo, du bàsàa, du ghómálá', du fulfuldé et du français.....	93
I.3.3.3. Le lexique.....	97
CHAPITRE DEUX : FONCTION VÉHICULAIRE	102
II.1. Le français dans les médias de masse	103
II.1.1. La massification des offres de radiodiffusion et de télévision au Cameroun	104
II.1.1.1. La longue marche vers la libéralisation	104
II.1.1.2. Le marché de la communication audiovisuelle au Cameroun	106
II.1.1.2.1. Les médias locaux.....	106
II.1.1.2.2. Les médias nationaux.....	107
II.1.1.2.3. Les médias internationaux	108
II.1.2. L'audience.....	109
II.1.2.1. L'audience radio	109
II.1.2.2. L'audience télé.....	113
II.1.3. Le marché linguistique dans la communication audiovisuelle au Cameroun	115
II.1.3.1. Le marché linguistique dans les radios	115
II.1.3.2. Le marché linguistique dans les télévisions.....	116
II.1.3.2.1. Les télévisions nationales	117
II.1.3.2.2. Les télévisions internationales	118
II.2. Les comportements linguistiques des Camerounais	121
II.2.1. Le français dans les échanges linguistiques en famille.....	123
II.2.2. Le français dans les échanges entre camarades et entre collègues	126
II.2.3. Le français dans les échanges linguistiques entre amis	128
II.2.4. Le français dans les échanges linguistiques au marché (Q13).....	131
II.2.5. Le français dans les échanges linguistiques dans les taxis (Q14).....	132
II.2.6. Le français dans les échanges linguistiques dans les bus (Q15).....	133
II.2.7. Le français dans les échanges linguistiques dans les lieux de loisirs (Q16).....	134
II.2.8. La place du français parmi les langues permettant la prise de contact (Q17)	135
II.3. La place accordée au français parmi les langues qui se parlent au Cameroun ..	137
II.3.1. Image des langues parlées.....	138

II.3.2. Images des langues que les enquêtés aimeraient parler	141
II.3.3. Opinions sur l'érection des langues nationales au statut de langues officielles	145
II.3.4. Compétence en français et usages de la langue française.....	150
II.3.5. Intercompréhension en français et opinions sur l'importance de la langue française au Cameroun	153
CHAPITRE TROIS : FONCTION IDENTITAIRE.....	157
III.1. Le français et l'identité territoriale du Cameroun	158
III.1.1. Le critère ethnoculturel.....	159
III.1.2. Le critère géopolitique.....	160
III.1.3. Le critère sociopolitique	160
III.1.4. Le français : langue co-officielle et langue nationale.....	163
III.2. Le français et l'identité culturelle du Cameroun	165
III.2.1. Les caractéristiques de l'identité culturelle	165
III.2.1.1. Civilisation et culture.....	167
III.2.1.2. Les fonctions de la culture.....	173
III.2.1.3. La mécanique de l'identité culturelle	175
III.2.1.4. Saisir les traits d'identité	178
III.2.1.5. L'identité culturelle et l'imaginaire de la langue.....	179
III.2.2. Le français et la de construction de l'identité culturelle camerounaise.....	182
III.2.2.1. La période pré-réunification	183
III.2.2.2. La période post-réunification	190
III.3. Le français et l'identité nationale camerounaise	201
III.3.1. Les conditions au développement d'une identité nationale.....	201
III.3.2. La langue française comme lieu de définition collective au Cameroun....	206
DEUXIÈME PARTIE : LE DÉVELOPPEMENT D'UN FRANÇAIS COMMUN CAMEROUNAIS	213
CHAPITRE QUATRE : TENDANCES PHONÉTIQUES	217
IV.1. Les processus vocaliques	218
IV.1.1. Le maintien du schwa là où la règle prescrit son effacement.....	218
IV.1.1.1. Le maintien du schwa en position finale	219
IV.1.1.1.1. La modification de la structure syllabique des mots	221
IV.1.1.1.2. L'abandon des enchainements.....	221
IV.1.1.1.3. L'insertion d'un groupe rythmique à la place d'un enchainement	223
IV.1.1.2. L'insertion du schwa à la fin des mots qui n'ont pas de « e » graphique	225

IV.1.1.3. Le maintien des schwas internes	226
VI.1.2. Le remplacement de [ə] par [e]	228
IV.1.3. Le remplacement de [e] par [ɛ]	230
IV.1.4. La dénasalisation des voyelles du français.....	231
IV.1.5. L'élimination des oppositions entre les paires minimales.....	235
IV.1.6. Les voyelles du français et du français camerounais	237
IV.1.6.1. Les voyelles du français	237
IV.1.6.2. Les voyelles du français camerounais	239
IV.2. Les processus consonantiques	240
IV.2.1. La prononciation des consonnes finales	241
IV.2.2. La mutation du [R] en [r]	242
IV.2.3. Les consonnes issues des emprunts.....	244
IV.2.4. Les consonnes du français et du français camerounais	246
IV.2.4.1. Les consonnes du français standard	246
IV.2.4.2. Les consonnes du français camerounais.....	248
IV.2.4.2.1. Les consonnes simples	249
IV.2.4.2.2. Les consonnes complexes	249
CHAPITRE CINQ : TENDANCES MORPHOSYNTAXIQUES	252
V.1. Vers l'effacement de la distinction article défini / article indéfini	253
V.2. Vers la formation de nouveaux pronoms.....	258
V.2.1. Quelques approches des structures à redoublement	258
V.2.2. Les pronoms personnels définis en français	261
V.2.3. Les pronoms synthétiques du français camerounais.....	262
V.2.3.1. Les pronoms personnels synthétiques	262
V.2.3.1.1. Les formes en moi je	263
V.2.3.1.2. Les formes en toi tu	265
V.2.3.1.3. Les formes en lui il	265
V.2.3.1.4. Les formes en nous on	266
V.2.3.2. L'origine des pronoms personnels synthétiques du français camerounais	268
V.2.3.3. Le pronom démonstratif synthétique	271
V.2.3.4. Le complexe démonstratif <i>c'est</i>	274
V.2.3.5. Les usages de <i>ça</i>	274
V.3. Vers le développement d'un système verbal uniforme	276
V.3.1. La variation verbe en français d'Afrique et d'ailleurs.....	277
V.3.2. La primauté du présent de l'indicatif.....	280

V.3.3. Les constructions à verbes supports	280
V.3.3.1. Le futur proche et le futur simple	283
V.3.3.2. Les locutions verbales infinitives	283
V.3.3.2.1. Les constructions avec le verbe aller	284
V.3.3.2.2. Les constructions avec le verbe pouvoir.....	284
V.3.3.2.3. Les usages du verbe faire.....	285
V.4. Vers l'effacement de l'interrogation totale et l'usage des morphèmes interrogeurs en fin de phrase.....	287
V.4.1. L'interrogation avec non	288
V.4.2. L'interrogation avec donc.....	290
V.4.3. La postposition des morphèmes interrogeurs	290
V.5. Vers la polyfonctionnalisation de l'adverbe <i>là</i>	293
V.5.1. Les emplois de <i>là</i> selon le point de vue normatif	293
V.5.2. Quelques valeurs du morphème <i>là</i> dans d'autres variétés du français d'Afrique	294
V.5.3. <i>Là</i> en français du Cameroun	296
V.5.3.1. <i>Là</i> en construction détachée	297
V.5.3.2. <i>Là</i> en position post-verbale.....	297
V.5.3.3. <i>Là</i> en position post-nominale.....	298
V.5.3.3.1. Le schéma article défini + substantif + -là	298
V.5.3.3.2. Le schéma article indéfini + substantif + -là	299
V.5.3.3.3. Le schéma pronom + substantif + -là	300
V.5.3.3.4. Le schéma adjectif numéral + substantif + -là.....	300
V.5.3.4. <i>Là</i> en fin de phrases interrogatives	301
V.6. Les emplois particuliers de certains mots.....	302
V.6.1. Les marqueurs discursifs ou « petit mots » de l'oral	303
V.6.2. L'adverbe maintenant	305
V.6.3. L'adverbe vraiment.....	306
V.6.4. L'adverbe seulement.....	306
V.6.5. L'adverbe alors.....	307
V.6.6. L'adverbe même	308
V.6.7. Le mot bon.....	309
V.6.8. L'interjection hein !	311
V.6.9. La conjonction mais.....	312
V.6.10. La locution adverbiale quand même.....	312
V.6.11. La locution adverbiale comme ça	313

V.6.12. Le cas que	314
V.6.13. La locution n'est-ce pas	320
V.7. La classe syntaxique des prépositions	322
V.7.1. Les usages et les statuts des prépositions : des questions en débat	323
V.7.2. Les prépositions en français d'Afrique : état de la question.....	326
V.7.2.1. Les observations de GANDON	326
V.7.2.2. Jean-Aimé PAMBOU et le français gabonais	328
V.7.2.3. Louis-Martin ONGUÉNÉ ESSONO et le français de la presse camerounaise	331
V.7.3. Quelques usages des prépositions en français oral camerounais.....	333
V.7.3.1. Les usages impliquant la préposition <i>à</i>	334
V.7.3.2. Les emplois de la préposition <i>depuis</i>	336
V.7.3.3. Les usages de la préposition <i>en</i>	337
V.7.3.4. La préposition <i>derrière</i>	338
V.7.3.5. La préposition <i>devant</i>	340
V.7.5.6. La réduction de la locution adverbiale <i>là-dessus</i>	340
V.7.5.7. Les substitutions de prépositions	341
V.7.5.8. La modification de la valence des verbes	342
V.7.5.9. L'emploi d'un article à la place d'une préposition	343
V.7.5.10. L'emploi de la préposition là où elle n'est pas attendue	344
V.8. L'effacement du <i>ne</i> de négation	344
V.9. Les constructions à présentatifs	347
V.10. L'insertion des pronoms relatifs	351
V.11. Les structures à redoublement	352
CHAPITRE SIX : PRINCIPAUX PROCESSUS DE CRÉATION LEXICALE	354
VI.1. Les processus de création lexicale : quelques théories	355
VI.1.1. Le texte « fondateur » de GUILBERT	355
VI.1.1.1. La néologie phonologique	358
VI.1.1.2. La néologie syntaxique.....	359
VI.1.1.3. La néologie sémantique.....	360
VI.1.1.4. L'emprunt.....	361
VI.1.1.5. La néologie graphique.....	362
VI.1.2. DUGAS et les dictionnaires électroniques.....	363
VI.1.3. Les métaboles de Suzanne LAFAGE.....	365
VI.1.3.1. Les changements de type « métoplasme ».....	365
VI.1.3.1.1. Les métoplasmes par suppression.....	365

VI.3.1.2. Les métaplasmes par adjonction.....	366
VI.1.3.1.3. Les métaplasmes par suppression/adjonction.....	368
VI.1.3.1.4. Les métaplasmes par permutation	370
VI.1.3.2. Les changements de type « métataxe »	371
VI.1.3.3. Les changements de type « métasémème ».....	373
VI.1.3.3.1. Les métasémèmes par suppression.....	373
VI.1.3.3.2. Les métasémèmes par adjonction.....	375
VI.1.3.3.3. Les métasémèmes par suppression/adjonction.....	375
VI.1.3.4. Les changements de type « métalogisme »	376
VI.1.3.4.1. Les métalogismes par suppression	377
VI.1.3.4.2. Les métalogismes par adjonction	377
VI.1.3.4.3. Les métalogismes par suppression/adjonction	378
VI.1.4. Figement, néologie et renouvellement du lexique.....	380
VI.1.4.1. Le figement.....	380
VI.1.4.2. La néologie	382
VI.1.4.3. Figement et néologie : deux phénomènes complémentaires	383
VI.1.5. APOTHÉLOZ et la construction du lexique du français	384
VI.1.5.1. L'emprunt.....	384
VI.1.5.2. La dérivation affixale	385
VI.1.5.3. La dérivation non affixale	385
VI.1.5.4. La composition	386
VI.1.5.5. La troncation.....	387
VI.1.5.6. Le mot-valise.....	387
VI.2. L'inventaire des particularités lexicales	392
VI.2.1. L'emprunt.....	392
VI.2.2. La dérivation affixale	407
VI.2.3. La dérivation non affixale	407
VI.2.4. La composition	419
VI.2.5. La troncation.....	435
VI.2.6. Les sigles	436
VI.2.7. Les acronymes	439
VI.2.8. Les cas particuliers	446
CONCLUSION GÉNÉRALE	451
ANNEXES	463
Annexe 1 : Principes ayant guidé l'élaboration de la fiche d'enquête	464
Annexe 2 : Fiche d'enquête	467

Annexe 3 : Caractéristiques de l'échantillon.....	471
Annexe 4 : Les programmes radiophoniques enregistrés.....	475
BIBLIOGRAPHIE	482
WEBOGRAPHIE	500
TABLE DES MATIÈRES.....	501

